Mgr Henri DELASSUS
Docteur en théologie, protonotaire apostolique

LES POURQUOI DE LA GUERRE MONDIALE

LES ŒUVRES DES HOMMES ET LES VOIES DE DIEU
DE LA RENAISSANCE A NOS JOURS

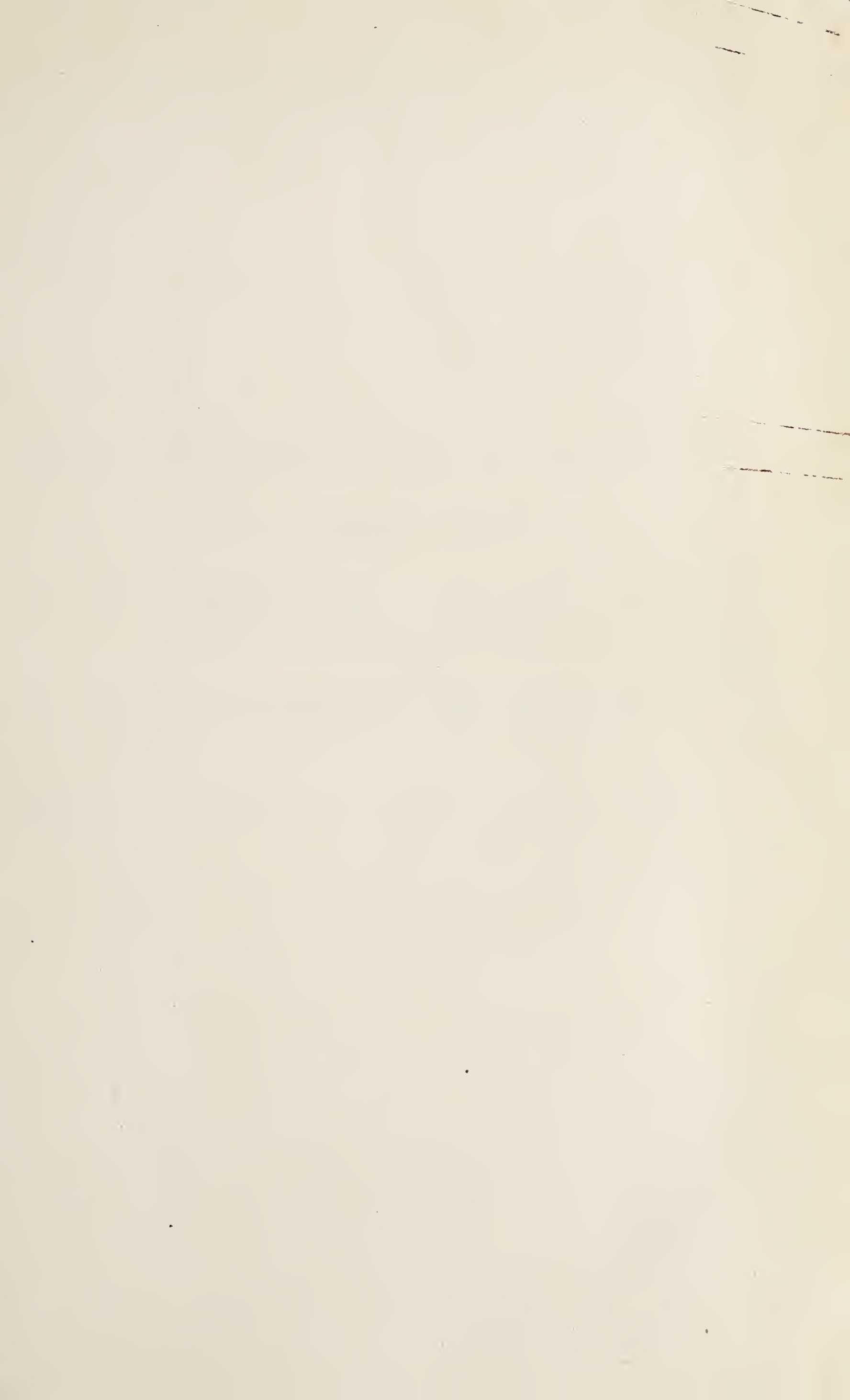
appelant un regard sur les temps antérieurs et sur les possibilités de l'avenir

---

LIVRE II : LA RÉPONSE DE L'HISTOIRE

TOME PREMIER

PARIS
DESCLÉE, DE BROUWER ET C[IE]
30, rue Saint-Sulpice, 30
1920



LES

POURQUOI

DE LA GUERRE MONDIALE

Mgr Henri DELASSUS
Docteur en théologie, protonotaire apostolique

LES POURQUOI DE LA GUERRE MONDIALE

LES ŒUVRES DES HOMMES ET LES VOIES DE DIEU
DE LA RENAISSANCE A NOS JOURS

appelant un regard sur les temps antérieurs et sur les possibilités de l'avenir

---

LIVRE II : LA RÉPONSE DE L'HISTOIRE

PARIS
DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie
30, rue Saint-Sulpice, 30
1920

L'auteur de cet ouvrage, considérant les événements au point de vue religieux, s'est trouvé en présence de bien des questions théologiques. Il proteste, quant au sentiment qu'il a cru pouvoir embrasser ou à la solution qu'il a cru pouvoir présenter, se soumettre pleinement et de grand cœur, au jugement de la sainte Église, dont il a l'honneur d'être le fils respectueux, obéissant et fidèle.

Les Pourquoi de la Guerre mondiale

LIVRE DEUXIÈME

LA RÉPONSE DE L'HISTOIRE

I. L'œuvre de Napoléon III.
II. L'œuvre de la troisième république.
III. L'œuvre du protestantisme.
IV. L'œuvre des sociétés secrètes.
V. L'œuvre de la Prusse.
VI. L'œuvre de la civilisation moderne.

Bien rares sont les hommes qui prévoient les suites que vont avoir leurs actes. Peu appellent le conseil et la prudence à diriger les affaires. La plupart sont comme les nageurs qui s'avancent non par leur mouvement propre, mais emportés par les flots.

Pauci sunt qui consilio se suaque disponunt ; cœteri eorum more, qui fluminibus innatant, non eunt, sed feruntur.

SÉNÈQUE, Lettre XXIII.

I

L'œuvre de Napoléon III et de Victor Emmanuel.

Duorum regum cor erit ut malefaciant et ad mensam unam mendacium loquentur ; et non proficient, quia adhuc finis in aliud tempus.

Le cœur des deux rois sera porté à mal faire ; assis à la même table, ils se diront des mensonges. Leur œuvre ne subsistera pas, la fin en viendra au temps marqué.

DANIEL, XI, 27.

CHAPITRE Ier.

La question d'Orient.

Depuis seize siècles, la question de Byzance a coûté presque tout le sang qui a coulé sur la terre. Elle est plus qu'une question d'empire, plus qu'une question de race, plus qu'une question humaine. Aucun des intérêts terrestres qu'elle met en mouvement n'aurait pu l'empêcher de finir si elle avait été simplement une question politique. Elle est une question religieuse. Quand elle sera terminée, tout pourra finir.

L. VEUILLOT.

Les guerres s'appellent et se suivent. — Dernière cause de la guerre actuelle : la guerre des Balkans. — Elle a été précédée des assauts donnés à la barbarie musulmane en 1830, 1821, 1798, 1683, 1571 ; auparavant par les Croisades, en 732 par Charles Martel. — Les prophéties de Daniel et de S. Jean. — Justifiées jusqu'ici par l'histoire. — A quand le terme des choses prédites ?

Ce n'est point un fait ordinaire que celui auquel nous venons d'assister et qui glace d'effroi tous les cœurs : guerre unique

dans les annales du monde, et par le nombre des hommes en présence, et par la puissance des instruments de mort qu'il leur est donné de manier et qui mirent à feu et à sang l'Europe entière, sur le sol de laquelle les populations d'Amérique et de l'Asie sont venues aussi souffrir et mourir.

Le coup de pistolet d'un bandit a fait entrer en campagne l'Autriche contre la Serbie, puis l'Autriche et l'Allemagne contre la Russie, ce qui amena d'autres déclarations de guerre, de l'Allemagne à la France, de l'Angleterre à l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre à l'Autriche, etc. L'Italie est alors entrée dans la mêlée et d'autres encore, même les Etats-Unis, y ont été entraînés.

Une telle conflagration ne se conçoit pas comme un fait accidentel qui surgit spontanément, pareil au champignon vénéneux, dans le champ des destinées humaines. Il faut que des causes profondes l'aient appelée, qu'elle ait ses racines dans l'histoire des siècles précédents.

Ce sont ces causes que nous devons rechercher, si nous voulons connaître le POURQUOI HISTORIQUE de la guerre actuelle.

La première cause qui se présente à l'esprit, c'est celle qui arma le revolver régicide ; c'est l'éternelle question d'Orient : le Turc hors de l'Europe et le partage de sa succession entre les Puissances chrétiennes.

De fait, cette guerre a été précédée de celle des Etats balkans auxquels s'intéressèrent toutes les Puissances européennes. Celle-ci les amena, après l'assassinat du prince héritier de l'empire autrichien et l'envoi de l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, à entrer l'une après l'autre dans la mêlée. Cet assaut sera-t-il le dernier donné à la barbarie ottomane, ravageant le monde depuis le commencement du VIIe siècle, et campée en Europe depuis la prise de Constantinople ?

De combien d'autres il a été précédé ! La conquête d'Alger en 1830 : l'intervention, en 1821, de la France, de l'Angleterre et de la Russie en faveur de l'indépendance de la Grèce ; l'expédition française en Egypte en 1798 ; la victoire de Sobieski et de Charles de Lorraine sous les murs de Vienne en 1683 ; la victoire de Lépante en 1571, par Juan d'Autriche, commandant les forces de Venise, de l'Espagne et du Pape. Auparavant, les

Croisades, d'Urbain II à Boniface VIII, avaient mis tout le monde chrétien en mouvement pour la délivrance des Lieux-Saints, et elles avaient prévenu et empêché l'invasion musulmane au cœur de l'Europe. Antérieurement encore, Charles Martel, au VIIIe siècle, avait arrêté à Poitiers les Sarrasins qui venaient de passer les Pyrénées, et s'avançaient le long du Rhône et de la Saône, sous la conduite d'Abdérame, avec leurs femmes et leurs enfants, bien décidés à s'établir sur notre sol. Déjà ils avaient pris Avignon, Viviers, Valence, Vienne, Lyon, Macon, Châlons, Besançon, Beaume, Dijon et Auxerre; ils assiégeaient Sens; Abdérame,en personne, attaquait l'Aquitaine et s'avançait jusqu'à Poitiers où il brûlait l'église de Saint-Hilaire, menaçant de faire subir le même sort à Saint-Martin de Tours. Les Français. commandés par Charles Martel, lui livrèrent bataille, en octobre 732, entre Tours et Poitiers. Trois cent soixante-quinze mille Sarrasins furent tués avec Abdérame, tandis que les Français ne perdaient que mille cinq cents des leurs.

Poursuivant leurs exploits, les Français continuèrent à chasser les Musulmans de place en place jusqu'aux Pyrénées, allant les atteindre même au delà, et prenant part en 1002 à cette bataille de Loria qui marqua la chute de la domination des Arabes en Espagne.

Est-ce que la guerre actuelle mettra fin à cette Puissance formidable qui de l'Arabie s'étendit en Asie et sur les rivages de la Méditerranée, des bords de l'Inde aux rivages de l'Atlantique?

Des raisons graves permettent de l'espérer; et cela eût été sans doute, si l'assemblée œcuménique de Versailles qui régla les conditions de la paix eût été animée d'un meilleur esprit. Mais Dieu n'a point dit son dernier mot.

On peut dire que l'Islamisme tient l'un des premiers rangs dans l'histoire du genre humain.

Daniel fut inspiré de Dieu pour voir et exposer dans une série de visions les destinées fragiles des empires qui allaient se succéder et les rapports qu'ils devaient avoir avec le royaume de Dieu que le Messie était appelé à fonder.

La vision des quatre animaux symbolise quatre empires, les monarchies babylonienne, médo-perse, grecque, romaine. Ces

quatre empires sont figurés dans une autre vision par les différents métaux dont est composée une statue colossale qui représente la puissance du monde, considérée au point de vue de son opposition au royaume de Dieu, puissance *une* dans les différentes phases de son développement historique, comme était *une* la statue dans la diversité de ses métaux. « Une pierre détachée de la montagne », emblème du Messie, descendue du ciel, la brise et s'établit sur les ruines de ces empires successifs.

Dans la première vision, la quatrième bête, terrible, effrayante et extraordinairement forte, est le symbole de la quatrième monarchie universelle, l'empire des Romains, succédant à celui des Grecs, qui lui-même avait pris la place de celui des Perses, comme ceux-ci avaient succédé aux Assyriens. La bête représentant l'empire de Rome avait, dans la vision de Daniel, comme dans celle de saint Jean, dix cornes. La corne, qui est la grande arme offensive des ruminants, a été considérée par les anciens comme le symbole de la domination aussi bien par les profanes (Horace, Ode III, xv, 18), que par les auteurs sacrés (Zacharie, Daniel, saint Jean).

« Les dix cornes que tu as vues, *dit à saint Jean l'ange qui l'inspirait*, sont dix rois qui n'ont pas encore reçu la royauté, qui recevront un pouvoir de roi pour une heure [1] avec la bête. Ceux-ci ont un seul et même dessein et ils mettent au service de la bête leur puissance et leur autorité. »

Une dizaine de peuples barbares, conduits par des chefs qui n'avaient pas encore reçu la royauté, vinrent en effet se mettre, à la fin de l'empire romain, à sa solde.

« Mais bientôt, *continue saint Jean*, les dix cornes que tu as vues sur la bête, haïront elles-mêmes la prostituée (Rome païenne) ; elles la rendront désolée et nue ; elles dévoreront ses chairs et les consumeront par le feu. »

En 410, les Goths venus d'Illyrie avec Alaric s'emparèrent de Rome et la livrèrent au pillage et au feu. En 452, les Huns d'Attila marchent à leur tour sur Rome et dévorent ses chairs, c'est-à-dire ses provinces ; le pape saint Léon l'arrête. En 476, Odoacre renverse le dernier empereur Romulus-Au-

1. Pour une heure, c'est-à-dire, pour un temps relativement court ; ou : pour une même heure, c'est-à-dire, pendant une même période historique.

guste et fonde le royaume ostrogoth d'Italie. Puis viennent les hommes à longue barbe, Longobardi ou Lombards, conduits par Alboïn ; les Wisigoths, sous Euric (483) ; les Burgondes et leur roi Gondebaud ; et les Francs conduits par les prédécesseurs de Clovis, etc. Tous se partagent l'empire.

« Ils font d'abord la guerre à l'Agneau », dit saint Jean ; la plupart en effet, sont ariens et leur hérésie consiste à nier la divinité de « l'Agneau », Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais, continue saint Jean, « L'Agneau les vaincra parce qu'il est Seigneur des seigneurs et Roi des rois ».

Le prophète Daniel vit quelque chose au delà encore.

« Pendant que je considérais les dix cornes, *dit-il*, voici qu'une autre corne s'éleva au milieu d'elles, et trois des premières cornes furent arrachées par elle ; et cette corne avait des yeux comme des yeux d'homme et une bouche qui parlait grandiloquement ». Moi, Daniel, *dit le prophète*, je fus troublé en mon esprit et les visions de ma tête m'effrayèrent. »

Il demanda l'explication de cette vision. Il lui fut dit :

« Il se lèvera après eux une autre Puissance qui différera des précédentes et en abattra trois. Elle proférera des paroles contre le Très-Haut, elle opprimera les saints du Très-Haut, et formera le dessein de changer les temps et la loi ».

Du fond de l'Arabie, parmi les descendants d'Ismaël, s'est levé un homme, Mahomet. L'empire que lui et ses successeurs fondèrent, n'eut aucune ressemblance, ni pour l'origine, ni pour la manière d'être, avec les monarchies fondées par les barbares sur les ruines de l'empire romain. L'Islam abattit trois cornes : il anéantit le royaume des Perses en Orient, puis celui des Wisigoths en Espagne, et il humilia profondément d'abord, pour le faire enfin disparaître, l'empire grec de Constantinople.

« Cette nouvelle corne a des yeux », dit Daniel. Mahomet s'est dit « Le Voyant », « Le prophète ». « Il parle pompeusement pour, sur et contre Dieu » — l'expression originale présente ces trois sens. Mahomet parla pour Dieu contre les idolâtres, il parla sur Dieu, comme en parlent les Juifs ; il parla contre Dieu, en niant la divinité de son Christ. Lui et ses successeurs firent la guerre aux saints, c'est-à-dire aux chrétiens, ils les opprimèrent en bien des pays et pour de

longs siècles. Enfin Mahomet voulut changer le temps, en introduisant une nouvelle manière de compter les années et en substituant le vendredi au sabbat des Juifs et au Dimanche des chrétiens. Il changea la loi, en remplaçant la loi de Moïse et celle de Notre Seigneur Jésus-Christ par la sienne, l'Alcoran qui fut le fondement de la civilisation musulmane.

« Les saints, c'est-à-dire les chrétiens, *continua l'ange, donnant à Daniel les explications demandées,* les saints seront livrés en ses mains jusqu'à un temps, des temps, et une moitié de temps ».

Selon la pensée de bien d'interprètes, un temps, dans le langage prophétique, c'est une série d'années égale au nombre de jours que l'année contient, soit trois cent soixante-cinq ans. Le prophète dit : un temps, des temps et une moitié de temps. Le pluriel, « des temps », paraît devoir être pris pour le premier des pluriels, c'est-à-dire Deux. L'apôtre saint Jean a en effet repris la même expression et il l'a définie quarante-deux mois. Pour accorder tant bien que mal leurs années lunaires avec les années solaires, les musulmans comptent par mois d'années ou cycles de trente ans. Sur ce pied, les quarante-deux mois que doit durer cet empire antichrétien feraient environ douze cent soixante ans, quelques-uns croient pouvoir préciser douze cent soixante-dix-huit années. Est-ce bien cette durée qui a été révélée au prophète ? Les vagues expressions qu'il emploie pourraient servir de base à d'autres calculs. Resterait à déterminer le point de départ de ces douze cent soixante ans, ou douze cent soixante-dix-huit ans, c'est-à-dire le moment de l'histoire des mahométans d'où part cette durée. A quelle heure de cette histoire, l'œuvre de Mahomet a-t-elle pu être considérée comme un empire naissant ? Ce fut certainement au cours du VIIe siècle.

Omar, successeur de Mahomet, fit la conquête de la Syrie de 634 à 636, et il s'empara de Jérusalem en 636. En 639, il conquit l'Egypte. C'est à l'une de ces trois dates qu'il faut faire commencer le règne de la Bête ; peut-être de préférence à la prise de Jérusalem qui affermit ce règne, tant au point de vue religieux qu'au point de vue politique. Le premier des trois « temps » finit vers l'an 1000. Les temps suivants, marqués par l'extension et l'apogée du *règne de la Bête,* finissent

vers 1731, après le traité conclu entre l'Autriche et la Turquie à la suite de la bataille de Peterwardein en 1716. C'est le point de départ de la décadence de la Turquie, et le commencement du dernier demi-temps du règne de la Bête. La fin de ce demi-temps nous mènerait-il aux années de la guerre mondiale ? Observons que vouloir préciser en ces sortes de choses conduit presque certainement à l'erreur. C'est ce qui est arrivé à Rohrbacker dans son *Histoire de l'Eglise universelle.* L'événement seul pourra nous fixer sur la date précise de la disparition de la puissance musulmane, et montrer la puissance de lucidité que le Saint-Esprit donna à ses prophètes, pour leur faire voir et annoncer ce qui s'accomplirait à si longue échéance, dix-neuf siècles pour saint Jean, vingt-six pour Daniel. Ce qu'ils ont prédit s'est accompli, comme se sont accomplis les oracles sur les empires précédents. Est-ce chose finie ? La guerre russo-turque de 1878, suivie des guerres engagées dans les Balkans et, celles-ci amenant comme cause occasionnelle une de ces guerres dont parle saint Jean à la fin de l'Apocalypse, n'a mis fin à rien. Les Allemands l'affirment [2]. La dernière phase de ce cataclysme rejettera-t-elle les Turcs en Asie, dans la limite des temps marqués par les interprétations plausibles de la prophétie de Daniel [3] ?

---

2. Le 20 août 1919 on pouvait lire dans le *Deutsche Allgemeine Zeitung,* organe officiel du Reich : « Ce traité de paix, qui ne nous a pas apporté la paix et a donné au monde la discorde, n'a terminé que la première partie de la guerre mondiale. »

Que d'autres ont proclamé la même notoriété et ont proféré les mêmes menaces !

Contentons-nous de ce témoignage :

« Toute la presse conservatrice, également en août 1919, reproduit une lettre adressée par Sven Hedin à l'un des leaders du parti national populaire allemand. Dans cette lettre, qui fut lue devant le congrès du parti et longuement acclamée, Sven Hedin déclare qu'il garde la foi la plus absolue dans l'avenir de l'Allemagne.

« *La guerre,* écrit-il, *est loin d'être finie.* L'Allemagne n'est pas réellement vaincue et elle accomplira de grandes choses. C'est vers la Russie qu'elle doit trouver son avenir. Elle deviendra alors la plus grande puissance continentale que le monde ait jamais vue. »

Sven Hedin prévoit que le peuple allemand « qui est malade » se guérira sous peu, car il aura compris ce qu'il doit à la Prusse, à l'impérialisme et à la discipline de fer qui ont fait sa grandeur. Il se tournera alors vers la réaction, et la réaction sera terrible. »

3. Le traité de Sanstefano, modifié au Congrès de Berlin, fut la conclusion de la guerre russo-turque. Mais la persuasion générale était qu'il ne terminerait rien. C'était une côte mal taillée entre les ambitions et les convoitises rivales. Dans les chancelleries on disait qu'il avait été signé à Berlin avec

Les musulmans sont tellement convaincus que l'heure arrive de leur expulsion de l'Europe que les riches font construire leurs tombeaux en Asie-mineure. Ajoutons que leurs plus anciennes traditions leur disent que cet acte de libération et de justice sera opéré par un roi Franc.

Il est à remarquer que dans ces derniers siècles, la question d'Orient avait pris un nouvel aspect et une nouvelle direction. Ce n'était plus le Turc, c'était le Slave qui était devenu pour l'Europe la grande menace. Napoléon Ier en avait la prévision, ce qui lui fit dire, il y a près d'un siècle : « Dans cinquante ans, l'Europe sera républicaine ou cosaque[4]. L'Europe est en république plus ou moins déclarée chez les divers peuples et le cosaque n'a cessé d'ambitionner et de grandir, jusqu'à la catastrophe de ces derniers jours. Elle s'est produite à l'heure où le Moscovite, plein de l'esprit grec, esprit d'opposition et même de haine contre l'Eglise catholique, se disposant à prendre le parti et le rôle de Bysance sur le tombeau du dernier Turc. Constantinople aux Russes : ce fut, paraît-il, l'un des principaux articles de l'accord établi entre les Puissances alliées contre l'Allemagne et la Turquie. Leurs intentions, leurs conventions ne purent se réaliser. La révolution qui renversa les Romanov, les fit échouer ; ce qui écarta l'un des plus grands périls que cette guerre pouvait faire courir à la civilisation.

« Le cosaque, *disait Louis Veuillot* en 1876, déjà maître à lui seul de

---

quatre plumes de vautour : Allemagne, Autriche, Russie, Angleterre, une plume de pigeon : Turquie, deux plumes d'oie, France et Italie.

4. L'histoire reproche justement à Napoléon Ier d'avoir voulu asservir l'Eglise. Elle n'a peut-être point autant raison de lui reprocher la guerre qu'il fit à la Russie. Urquhart l'appelle la guerre « incomprise » et cite ce mot de Napoléon : « Mon nom sera respecté quand le midi de l'Europe sera devenu la proie des barbares du Nord. » Grande dans son but, mais gâtée par l'esprit d'ambition qui méritait un châtiment, l'expédition de la Russie fut incomprise parce qu'elle ne réussit point. Pourquoi, du moins, ne la comprit-on pas en 1821, époque où « la question grecque » si voisine de la « question de Constantinople » commença à agiter les esprits ? Cette « question » était bien la conséquence de la chute du rival d'Alexandre. Dans le partage projeté avec la Russie, Napoléon n'avait-il pas refusé Constantinople au Czar en disant : « Constantinople est le monde? » Napoléon tombé, la Russie ne rencontra plus jamais, dans les gouvernements, qu'une opposition sérieuse, clairvoyante, mais purement diplomatique et manquant de fermeté, celle de Metternich. Mais en dehors des gouvernements, en dehors de celui de son propre pays, Urquhart, par son amour passionné de la justice, par le puissant génie qu'il mit au service de son devoir, fut pour la Russie un adversaire autrement redoutable.

la huitième partie du globe, est à la fois Photius, Luther et Voltaire ; et en même temps il est Attila et Tamerlan ; et il a toutes les armes, toutes les sciences, toutes les corruptions ; et il aura la clef de tous les passages, qui lui donnera celle de toutes les bourses [2], c'est-à-dire à peu près celle de tous les cœurs. Le voilà prêt. Il a le pied dans l'étrier, il est à cheval. Il se rend dans son lieu dès longtemps choisi et déterminé. Il se rend à Bysance, l'autre Rome, la ville de l'anti-Pape. »

Dieu l'a arrêté au moment où il se croyait sûr de n'avoir plus qu'à fermer la main. Le Czar a été renversé de son trône, l'immense empire s'est disloqué et ses provinces se sont disjointes.

Cette révolution est l'œuvre de Dieu. Il a mis à néant le programme tracé aux Czars par Pierre le Grand. L'empire grec, ce n'était pas seulement l'hérésie, mais le sophisme, l'incrédulité, la force brutale à Constantinople.

« Par tout cela, *continue L. Veuillot,* et à cause de tout cela, l'empereur grec est l'anti-pape. C'est son titre, nous dirions volontiers sa nature, et c'est aussi le comble de sa puissance qui devient surhumaine. Il est l'orgueil et il peut en exercer la séduction. Il est un antéchrist, et de tous les antéchrists passés, celui qui doit le plus vaincre la tentation de se croire égal à Dieu... Devant le puissant empereur des Russes, pape de l'Eglise photienne, le Pape de l'Eglise catholique se serait trouvé isolé comme il fut isolé devant Néron ».

D'un souffle, Dieu écarta ce péril et donna aux populations slaves la liberté de se jeter dans les bras de l'Eglise et du Pape, lorsque le désordre actuel aura ouvert les voies à un état de choses nouveau plus ou moins proche. Débarrassés de la folie révolutionnaire qui les a si cruellement tourmentés, les pays entre le Niémen et le lac Baïkal s'essayeront à revivre, l'Eglise bysantine aura sans doute sombré dans la catastrophe, n'étant plus soutenue par le bras puissant des czars, et alors les peuples auront la liberté de tourner leurs regards vers le Vatican.

La révolution en Russie et la rentrée en possession du tombeau de Jésus-Christ au moment où l'Eglise catholique achevait de célébrer la fête de l'Immaculée Conception de Marie, nous disent d'espérer.

CHAPITRE II.

La question romaine.

> *Il y a deux ou trois mois, l'opinion ne se souciait guère de l'indépendance des Romains. Elle apportera tout à l'heure l'appui de sa main aux volontés habiles qui, sous prétexte de procurer l'indépendance des Romains, veulent ruiner l'indépendance du Saint Père. Pour que l'opinion voie clair désormais sur la question romaine, il faudra que quelque grand feu s'allume... On peut d'ailleurs s'assurer que ce fanal ne manquera point !*
>
> L. VEUILLOT en 1859.

Autre cause des guerres de ce temps : la volonté d'anéantir le pouvoir temporel du Pape. — Filiation : 1854, 1859, 1870, 1914. — 1854 : guerre de Crimée. — Palmerston, Napoléon III, Victor Emmanuel. — Entrée en scène. — Guerres de longue durée. — La guerre actuelle a son principe bien au delà de 1854. — C'est la haine des Juifs contre l'œuvre de N. S. Jésus-Christ, et leur ambition secondée par la Franc-Maçonnerie. — Leur puissance attestée par Disraëli et autres.

La solution de la question d'Orient tient, dans l'ordre des temps, la première place parmi les causes historiques de la guerre actuelle. Elle en a été l'occasion, elle y a fait entrer en première ligne l'Autriche et la Russie, elle a appelé dans les Dardanelles les troupes françaises au moment où elles avaient tant à faire pour défendre notre territoire contre l'invasion allemande.

Les compétitions relatives à l'Orient n'en sont pas la seule cause. Autre chose y a contribué plus directement et plus efficacement. Au-dessus de la question d'Orient nous trouvons

la question romaine, la question de la souveraineté pontificale. Ici, ce n'est plus seulement, comme au Premier livre, le péché de la France, c'est le péché de l'Europe qui va se présenter à nos yeux, c'est lui qui donne l'explication plus immédiate de la conflagration générale dont tous les peuples sont atteints et par laquelle tous sont châtiés. La guerre actuelle est la suite directe, naturelle, inévitable des guerres précédemment entreprises et des révolutions suscitées pour mettre fin au Pouvoir temporel des Papes. Elle est l'effet d'une volonté persévérante de la conjuration antichrétienne, toujours attentive à choisir les occasions ou à les faire naître, pour anéantir ce pouvoir.

Aux yeux de tous, la guerre de 1914 se rattache à celle de 1870. Peu portent leurs regards plus loin et voient les origines de celle-ci remonter à l'année 1859 et plus haut encore, à l'année 1854. L'ambition de la Prusse aspirant depuis longtemps à l'unification de l'Allemagne sous son hégémonie, a été excitée et encouragée par le succès de la guerre de la France contre l'Autriche qui eut pour résultat l'unification de l'Italie ; et cette guerre contre l'Autriche a eu pour préface la guerre de Crimée.

La guerre de Crimée prit pour prétexte la question d'Orient. Ce n'était qu'un prétexte. Napoléon III et Palmerston qui l'entreprirent avaient une pensée de derrière la tête qui ne se manifesta que plus tard.

Cette guerre finie, ils s'empressèrent d'appeler l'attention de l'Europe sur les cris que l'Italie révolutionnaire aux mains des Carbonari faisait entendre. Ecrasée, disait-elle, sous la tyrannie de ses princes, de ses rois et du Pape, elle faisait appel à la pitié. Plus ou moins instruite des desseins de Palmerston et de Napoléon, la presse sectaire et la presse gouvernementale s'empressèrent de préparer l'opinion à la guerre dite de délivrance qui éclata en 1859. La guerre actuelle en est la suite. Elle est le fait le plus sinistrement grandiose d'une révolution religieuse et politique qui fut amorcée en 1854. Préludes qui durèrent plus d'un demi-siècle.

Les guerres s'appellent et s'enchaînent. Ce n'est point sans raison que les historiens ont considéré comme ne faisant qu'une seule et même guerre celles qui eurent lieu de 1337 à 1453. Ils

l'ont appelée la guerre de Cent ans. De même, ils appelèrent guerre de Trente ans celles qui ensanglantèrent le XVII[e] siècle de 1618 à 1648. La lutte des chrétiens et des musulmans en Espagne, fut un combat de huit cents ans.

Est-ce à dire que durant ces huit cents ans, ces cent et ces trente années, les adversaires furent constamment en présence sur un même champ de bataille, plus ou moins étendu, ou plus ou moins changeant? Non. Mais une même cause toujours subsistante provoqua des guerres successives, ou plûtôt des prises d'armes répétées, auxquelles venaient prendre part de nouvelles nations, voulant, ou défendre leurs intérêts qui venaient d'être pris dans l'engrenage, ou extirper enfin ce qui avait donné lieu au conflit original. La guerre de Cent ans eut pour principe la méconnaissance, la négation du droit salique, et pour fin, son triomphe par la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Elle naquit des prétentions des rois d'Angleterre à la couronne de France, après la mort du dernier des Capétiens directs. Elle eut quatre périodes. La première aboutit au désastre de Crécy; la seconde est celle de Charles V et de Duguesclin; la troisième se termina par la défaite d'Azincourt et le traité de Troyes; la quatrième fut la période de délivrance, accomplie miraculeusement par Dieu qui suscita, inspira et gouverna par saint Michel, sainte Jeanne d'Arc, qui, elle, conduisit Charles VII, le roi légitime, recevoir son sacre à Reims.

La guerre de Trente ans compte aussi quatre périodes : la période palatine, qui eut pour terme la défaite de Frédéric II; la période danoise et le triomphe de Ferdinand d'Autriche; la période suédoise qui se conclut par le traité de Prague; la période française qui y mit fin par le traité de Westphalie. Elle avait eu pour but, chez les uns, de maintenir, chez les autres, de briser l'unité de la chrétienté : elle eut pour terme la consécration du schisme social et religieux.

Par une filiation toute semblable, la guerre du XX[e] siècle se rattache aux quatre guerres de la seconde moitié du XIX[e]. La guerre de Crimée fut faite en vue de la guerre projetée d'Italie; puis la guerre qui ouvrit à l'Italie les portes des royaumes et des provinces que le Piémont avait l'ambition de s'annexer, encouragea la Prusse à tenter l'unité de l'Allemagne par la guerre faite à l'Autriche; le succès de cette guerre

exalta les ambitions germaniques, et ces ambitions lui firent tourner les yeux vers la France. Une première victoire en fit désirer une seconde qui serait d'un rapport plus grand encore; et, si cette convoitise eût trouvé satisfaction, qui sait quelles inépuisables séries de calamités affligeraient le monde, livré à une ambition désormais sans limites et à une force sans frein.

La recherche des causes historiques de la guerre actuelle, nous a conduit à la guerre de Crimée, mais sa filiation remonte plus haut. Pour en trouver le principe, il faut se demander quel lien unit les guerres du XIX[e] siècle à celles du XVIII[e] et celles-ci aux guerres dites de religion qui ont ensanglanté l'Europe de la naissance de la Réforme à la paix de Westphalie. La philosophie de l'histoire, ou, si l'on veut, la théologie de l'histoire étend encore cet horizon déjà si vaste. Elle nous dit que toutes ces guerres de dates successives et de noms distincts ont une même cause, un même principe, on peut dire une même âme. Cette âme est la haine de l'œuvre de Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Eglise catholique, et du fondement sur lequel elle repose, la Papauté.

Le protestantisme n'est autre chose que la protestation, le soulèvement contre cette œuvre divine. Il excita contre elle les deux grandes passions du cœur humain : l'orgueil et la cupidité. Mais le protestantisme est lui-même le fruit d'une plante vénéneuse semée au cœur de la chrétienté dès les temps apostoliques et cultivée au cours des siècles par les Pharisiens.

Dispersés par le monde au lendemain du déicide, les juifs ont maintenu leur race, et par-dessus toutes les frontières, gardé le lien de leur nationalité et de leur profession religieuse. L'essence de cette religion, du moins chez les héritiers des Pharisiens, c'est-à-dire chez les Talmudistes, n'est plus la loi donnée à Moïse, mais la transmission de génération en génération de la haine qui a fait crucifier le Messie, et de l'ambition qu'avait fait concevoir l'interprétation erronée donnée aux prophéties, ambition à laquelle Jésus n'a point répondu. Ils conservent, ils maintiennent de siècle en siècle l'espoir de dominer un jour le genre humain selon l'idéal qu'avaient fait naître en eux les oracles divins pris dans un sens politique et purement humain. De là cet esprit de solidarité, cette communauté d'intérêts, ces

rapports qu'ils ont, de famille à famille, d'un bout du monde à l'autre, rapports qui, de nos jours, ont éclaté de nouveau à tous les yeux dans l'affaire Mortara et dans l'affaire Dreyfus [1].

Pour arriver à l'empire universel, que Dieu leur a promis, pensent-ils, il est de toute nécessité d'anéantir le christianisme qui a pris dans le monde la place qu'ils prétendent leur appartenir. Partout le christianisme naissant les a eus pour adversaires, suscitant contre lui les persécutions qu'ils croyaient devoir l'épuiser, et les hérésies par lesquelles ils espéraient le corrompre et le dissoudre. Dans toutes les hérésies, même les plus récentes, l'esprit et même la main des Juifs ont pu être saisis.

Leur chef-d'œuvre est la création de la Franc-Maçonnerie. Comment détruire la société chrétienne? Par la force? Il eût été absurde d'y penser. Par la corruption? Avec le temps, ce pouvait être. Mais l'entreprise de corruption demandait, pour être possible et efficace, des intelligences dans la place.

En toute société nombreuse, il y a des membres indignes, orgueilleux, luxurieux, disposés à se mettre sous la direction de ceux qui s'offrent à favoriser leurs passions. La synagogue a trouvé de ces êtres à toutes les époques de l'histoire de l'Eglise. Elle s'est essayée à les grouper, à les constituer en corps organisés. De ces épreuves successives et des lumières qu'elles donnaient sur les défauts à éviter et sur les moyens à employer, naquit la conception de cette organisation grandiose, générale, qu'est la Franc-Maçonnerie [2].

---

1. On voit nombre de Juifs se faire philosophes, libres-penseurs, ou chrétiens protestants, n'ayant plus avec les Juifs du Talmud d'autres attaches que celles de la race et du sang. Mais il est une chose à laquelle tous gardent une foi entière, c'est la domination que leur race est appelée à exercer sur tout le genre humain et vers laquelle ils s'avancent à grands pas. Les Talmudistes ne cessent de croire que cette domination leur sera donnée par un messie qu'ils attendent toujours ; les libéraux disent que ce messie est venu et que ce sont les principes de 89 qui leur assujettiront le monde. C'est pourquoi ils travaillent avec tant de zèle à la diffusion de ces principes. Ils disent, et non sans raison, que ces principes sont le grand dissolvant de la société chrétienne, et que, la société chrétienne dissoute, ils n'auront pas de peine à établir sur ses ruines leur universelle domination. Nous ne le voyons déjà que trop.

2. M. Gougenot des Mousseaux a pu dire, dans son livre, *Le Juif, le Judaïsme et la Judaïsation des peuples chrétiens :* « Quiconque daignera scruter avec quelque soin la « grande association cabalistique de la Maçonnerie » ; quiconque étudiera *aux sources historiques,* son origine et ses principes, son organisation et son but, ne verra guère en elle, qu'une

La Franc-Maçonnerie n'assiège point l'Eglise par le dehors ; cela est fait et elle le fait faire par les révolutions et les guerres ; elle reste, elle, au dedans comme le termite dans la charpente de l'édifice qu'il ronge peu à peu sans que rien paraisse à la surface, jusqu'au jour où, par la disparition de subsistance à l'intérieur tout s'écroule sans que le danger ait pu être prévu.

Nous voyons tous les jours les effrayants ravages qu'exerce sur les âmes au point de vue religieux, tout l'ensemble des moyens employés à cet effet : la législation, l'action gouvernementale et administrative, la presse, les cabarets, toutes les séductions et toutes les corruptions. Grâce à cette double guerre, faite à la fois au patriotisme et à la religion, « l'israélitisme libéral et humanitaire » est en marche, il promène son niveau sur les âmes pour les préparer à recevoir et à porter docilement le joug du Messie talmudique.

Depuis combien de siècles, juiverie et maçonnerie travaillent-elles ainsi de concert et dans « le secret », cela n'a pu encore être déterminé avec certitude.

La haine du Christ et de son œuvre, importée dans la chrétienté par les Pharisiens et entretenue de siècle en siècle par les Juifs talmudistes, est bien le centre où nous devons nous placer pour promener le regard à travers le panorama de l'histoire moderne. De là, nous pouvons, mieux que de partout ailleurs, voir et juger sainement des guerres et des révolutions qui bouleversent le monde de nos jours après l'avoir agité les siècles précédents.

Depuis la Révolution, l'œuvre se poursuit plus à découvert. La Révolution a émancipé le Juif chez nous et bientôt chez tous les autres peuples. Affranchis, mis partout sur un pied d'égalité avec les autochtones, ils ont pu agir librement et leurs serviteurs, les Francs-Maçons, se démasquer discrètement. Nous les avons vus et entendus dans toutes les mesures et toutes

---

œuvre audacieuse de judaïsme, *une juiverie artificielle* recrutée d'hommes étrangers à la race juive et surtout de chrétiens ! La plupart de ces chrétiens lui supposent un but innocent ; mais ceux-ci ne sont point les initiés, ce sont les appeaux. » (P. 338, en note.)

« Les artisans de tous les désordres antichrétiens ou antisociaux qui agitent le monde, sous le couvert des Sociétés occultes, se rattachent par le lien secret et judaïque de la Cabale à l'immense et universelle association que désigne le *nom récent* de Franc-Maçonnerie. » (2e édit., p. 256.)

les lois de persécution portées contre les catholiques. La guerre d'Italie va nous les montrer à l'œuvre dans les rapports internationaux.

Il y a soixante-dix ans, en 1844, M. Disraéli (lord Beaconsfield), Juif d'origine et premier ministre d'Angleterre, écrivait: « *L'esprit juif exerce sur les affaires de l'Europe une influence dont le prodige est saisissant* ». Il l'exerce par la presse, par l'éducation et de plus par une action directe et personnelle dans les conseils des souverains. Un autre Israélite, le R. P. Ratisbonne, après sa conversion, a écrit en 1868 : « A l'heure qu'il est, les juifs tiennent enserrée comme dans un réseau toute la société chrétienne. » Le même Disraéli, qui joua un si grand rôle dans la politique anglaise au siècle dernier, dit encore :

Lors de mon arrivée à Saint-Pétersbourg, j'eus une entrevue avec le ministre des finances de Russie, le comte Cancrim ; c'était le fils d'un Juif de Lithuanie.

En Espagne, j'avais obtenu du ministre Mendizabal une audience. Mendizabal est ce que je suis moi-même, le fils d'un Juif, d'un converti de la province d'Aragon.

A Paris, je voulus prendre avis du président du conseil, et j'eus devant les yeux un héros, un maréchal de l'empire, (celui qui faillit un jour s'asseoir sur le trône de Portugal,) en un mot le fils d'un Juif français, Soult. Eh quoi ! Soult, un Juif ? Oui, sans doute, ainsi que plusieurs autres maréchaux de l'empire, en tête desquels Masséna, qui chez nous se nomme Manasseh...

Je quittai Paris pour Berlin, et le ministre que j'eus à visiter n'était autre qu'un Juif prussien... CE MONDE EST GOUVERNÉ PAR DE TOUT AUTRES PERSONNAGES QUE NE SE LE FIGURENT CEUX QUI NE VOIENT PAS CE QUI SE PASSE DERRIÈRE LES COULISSES.

... Cette diplomatie russe, si pleine de mystère, et devant laquelle pâlit l'Europe occidentale tout entière, qui l'organise et la dirige ? Des Juifs ! La puissante révolution qui se prépare et se brasse en Allemagne, — où, de fait, elle sera bientôt une seconde réforme, plus considérable que la première, — sous quels auspices prend-elle la plénitude de ses développements ? Sous les auspices du Juif. »

Ainsi, au témoignage de cet homme de leur race, et qui, par la place qu'il occupait en tête du gouvernement britannique, présent et agissant dans toutes les parties du monde, lord Disraéli, devait le savoir mieux que tout autre, les juifs sont la tête qui dirige les affaires européennes.

Que de Juifs ont joué les premiers rôles dans la révolution qui agite l'Europe depuis un siècle. C'est Jacobi, Klauss, Oppenheim, Nubius surtout, et d'autres encore de Portugal, Hongrie, Sibérie et ailleurs. Vous trouverez le Juif dans l'*Internationale*

avec Marx, Lassale, Outime : dans l'*Alliance universelle* avec Cahen, Crémieux ; dans la *Ligue de l'Enseignement* de Jean Macé. C'est un Juif, François Lévy, qui, à Rome en 1876, parle et agit en révolutionnaire ; c'est un autre Juif français, Dolsace, qui rend hommage au *nom juif*, et le couvre de louanges pour la manière *dont il dirige la Franc-Maçonnerie*. C'est un Juif du nom de Deutsch que M. d'Arnim signale comme le grand entremetteur, pendant l'Empire, entre la presse démagogique française et allemande. En Russie se trouve le nihilisme. Parmi les crimes qu'il a inspirés, figure celui d'Harmann, Juif, inspirateur et directeur de l'attentat de Moscou ; celui de Mladetzki, assassin de Loris-Melikoff, juif ; celui de Foldenberg, assassin de Krapotkine, Juif encore. Ce sont enfin des Juifs qui ont créé le bolchevisme et l'ont introduit partout.

Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage pour faire comprendre combien la puissance juive, ayant à sa disposition la Franc-Maçonnerie et les autres associations révolutionnaires, trouve de facilités dans la poursuite de ses sataniques desseins.

Un anglais, M. Housten-Steward Chamberlan, a dit dans son livre *Les Assises de la civilisation*, l'état dans lequel la vue de l'action juive sur nous a mis son âme :

« Après bien des années d'études indépendantes et désintéressées, un jour est venu où je me suis aperçu qu'une force, dans le monde contemporain, travaille contre moi, s'applique à détruire tout ce qui m'est précieux, tout ce qui constitue ma personne, tout ce que mes prédécesseurs m'ont légué et que je tiens à léguer aux miens. Ce jour-là une grande frayeur est tombée sur moi ».

Cette frayeur, tous ceux qui voient et réfléchissent la partagent. Ils se demandent par quel ensorcellement Juifs et Francs-Maçons sont arrivés à s'emparer de l'esprit des souverains et de leurs peuples, et à les asservir à l'exécution de leurs desseins de destruction de la société civile aussi bien que de la société chrétienne.

Ces éclaircissements étaient nécessaires pour mettre les esprits dans le milieu où doivent être vus et peuvent être compris les événements dont le récit remplit ce livre, et en particulier comment princes et peuples ont été menés à l'assaut de la souveraineté pontificale, puis à celui des Puissances catholiques, Autriche et France, préparant ainsi le renversement de

l'Eglise romaine, sur les ruines de laquelle les Juifs veulent asseoir leur domination universelle. Ces préliminaires étaient nécessaires pour justifier l'ampleur donnée au titre de ce second livre : Œuvre de Napoléon, œuvre du protestantisme, œuvre des sociétés secrètes, œuvre de la Prusse, œuvre de la civilisation moderne, œuvres qui nourrissaient les fruits amers dont l'Europe et le genre humain sont empoisonnés aujourd'hui.

En 1861, alors que la guerre d'Italie avait préparé l'envahissement des états pontificaux, le Juif Crémieux, qui fut deux ou trois fois ministre de la République française et le fondateur de l'*Alliance Israélite Universelle*, montra pour un prochain avenir dans les *Archives Israélites*, « Une Jérusalem de nouvel ordre, saintement assise entre l'Orient et l'Occident qui se substituera, disait-il, à la double cité des Césars et des Papes » : papes de toute qualité, le vrai d'abord et l'universel, mais aussi les papes russes ou anglais ou prussiens, aussi bien que césars de tout nom et de toute contrée. Cette Jérusalem de nouvel ordre, professant la religion humanitaire, annoncée, dès l'émancipation des Juifs en France, c'est la République universelle.

La campagne de Crimée fut le premier acte. Il fut imposé à Napoléon III, qui s'était mis entre les mains de la secte, dès les premières années de sa jeunesse.

CHAPITRE III.

En Crimée.

Toute l'histoire moderne s'éclaire d'une lueur terrible. Les nations catholiques vont connaître ce que leur ont préparé durant quatre siècles, les dieux de la terre rebelles aux Papes. Ces rebelles ont été les politiques, les savants, les incrédules, les « grands hommes ». Luther commence, Voltaire achève. En quatre siècles ils ont fait une humanité séparée du Christ. Aujourd'hui, la tête de cette humanité s'élève... « le surhomme prussien », le glaive à la main.

L. Veuillot.

Le Piémont appelé à apporter son petit contingent aux Français et aux Anglais contre la Russie. — Pour qu'il puisse dire son mot après la victoire. — Cavour entendu au congrès. — Il y introduit la question italienne.

La guerre de 1854 entre la Russie d'une part, la France, l'Angleterre, la Turquie et le Piémont de l'autre, fut au point de vue du prétexte invoqué, nécessitée par la question d'Orient, que la Russie voulait résoudre à son avantage. Par là elle se présentait comme la suite de celles que nous avons vues s'échelonner du VIII[e] siècle au XIX[e], de Charles Martel à Charles X, de Poitiers à Alger. Mais il y avait chez ses auteurs une autre intention qui fut soigneusement cachée d'abord, qui ne fut révélée que peu à peu par les événements qui en furent la suite. La pensée de Palmerston, de Napoléon III et aussi de Victor-Emmanuel, était foncièrement anti-papale. Par ce caractère elle devint l'un des préludes, le premier et le plus néfaste de la guerre de 1914.

Cette assertion demande à être justifiée.

Disons d'abord comment la France a été amenée à applaudir Napoléon, allant soutenir en Crimée la Turquie. Elle avait le sentiment du danger que la Russie faisait courir à l'Europe et au catholicisme. Une lutte de neuf siècles, depuis le pape Nicolas Ier qui excommunia Photius jusqu'à Sobieski, roi de Pologne qui détruisit sous les murs de Vienne la dernière grande armée des successeurs de Mahomet, n'avait point préparé l'Europe latine à voir d'un œil serein Constantinople redevenir le siège d'un empire anticatholique, qui, en se bâtissant une capitale sur la Néva, avait fait entendre qu'il entendait avoir des sujets à Constantinople comme il s'en était donné à Varsovie. Après avoir pris la Pologne et s'être mis à dévorer ce peuple catholique, rempart de la république chrétienne, le Czar portait ses regards vers Constantinople, pour de là, régner par le schisme grec sur tout l'Orient.

Approuvant cette guerre, Louis Veuillot disait dans son journal :

Nous espérons que la France, fût-elle seule dans le monde, se souviendra d'elle-même. Il n'est pas possible à la France d'ignorer que le schisme oriental croira n'avoir rien fait tant qu'il n'aura pas brisé l'épée de Clovis. Bientôt que Dieu lui offre une occasion de se rajeunir, de se purifier, la France se lèvera. Puisse-t-elle ne pas trop attendre ! Puisse-t-elle voir retremper avec elle toute l'Europe dans une de ces guerres vraiment justes, vraiment saintes qui relèvent les peuples et sauvent une dynastie. Le schisme grec est l'islamisme de notre temps. Entre l'Europe et lui, puisse la France avoir encore une fois la gloire de creuser l'abîme ! Elle se sauvera elle-même et elle sera récompensée des peuples et de Dieu.

Cette guerre, si hautement appelée par ceux qui en ignoraient les dessous, fut ouverte un an plus tard. Dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de la session de 1854, Napoléon III se montra résolu à l'entreprendre.

« La postérité le remerciera, *dit encore Louis Veuillot*, d'avoir vu les dangers dont la Russie menace la civilisation latine et de ne les avoir pas laissés grandir. Entrons donc avec confiance dans cette guerre. C'est une calamité sans doute, mais le succès de la politique russe eût été un désastre. L'empereur de Russie à Constantinople, ce ne serait pas la ruine de l'islamisme, ce serait la prépondérance assurée d'un anti-catholicisme bien autrement redoutable que ne l'est l'islamisme maintenant et ne le sera désormais ; ce serait le sabre de Mahomet dans la main de Photius [1].

---

1. L'empereur Nicolas avait renouvelé de nos jours les actes les plus odieux des persécuteurs païens. Ce prétendu protecteur des chrétiens d'Orient

Ainsi présentée, la guerre de Crimée fut accueillie par la France et son armée, et même par les peuples qui en étaient les spectateurs, comme marquée d'un caractère religieux. « Cette guerre vient de Dieu, » disait Mgr de Salinis dans un mandement. Un publiciste ajoutait :

« Malgré les efforts des diplomates français et anglais, le conflit sorti de la maison du prince Menchikoff a pris, *aux yeux des populations chrétiennes de l'Orient,* un caractère purement religieux. *Le peuple musulman lui-même est un peu de cet avis.* On pourrait après tout s'éloigner davantage de la vérité ».

Nous aurons à montrer à quel point on en était éloigné, et combien il importe à la Presse bien pensante de se montrer circonspecte pour ne point se laisser illusionner par ceux qui ont intérêt à le faire.

L'armée était partie sur une flotte, décorée des images de la Sainte Vierge. Le premier général en chef était de Saint-Arnaud, excellent militaire, de nature chevaleresque. Sous la conduite du P. de Ravignan, il était revenu à la pratique ferme et même ardente des devoirs du chrétien. Il répondit au Père Jésuite qui lui demandait de donner des aumôniers à ses soldats : « Comment avez-vous pu penser un instant que je négligerais d'entourer les braves soldats de l'armée d'Orient de tous les secours et de toutes les consolations de la religion ? » Les troupes montraient des dispositions conformes à celles de leurs chefs. Les emblèmes religieux, les médailles de la Vierge, les scapulaires étaient répandus dans le camp et accueillis avec empressement. Le dévouement des Sœurs de charité fit éclater aux yeux des anglicans et des musulmans la vertu qui est le premier fruit de la foi catholique : la charité.

Le général de Saint-Arnaud mourut du choléra le 29 sep-

---

avait fait périr sous le fouet, avait enterré dans les neiges de la Sibérie, avait livré aux balles des montagnards du Caucase des milliers de martyrs ; le zèle de ses bourreaux avait fait apostasier des diocèses tout entiers.

La France disait au Czar : « Vous tenez sous l'oppression la plus dure quatorze millions de chrétiens catholiques ; la France ne peut tolérer plus longtemps leur supplice ; qu'ils soient libérés par ma victoire ! Hélas ! ils ne le sont point encore ; et cela parce que la guerre de Crimée avait eu un autre motif que celui qui apparaissait aux yeux de L. Veuillot et qui était étalé aux yeux du monde catholique, — les articles de l'*Univers* avaient été reproduits dans le *Moniteur* — qui ne pouvait alors être connu et que la guerre d'Italie a dévoilé lorsque ses conséquences se manifestèrent et que les secrets mobiles qui l'avaient fait déclarer furent découverts.

tembre 1854 [2]. Il fut remplacé par le général Pélissier ; celui-ci choisit expressément, dans un sentiment de confiance en la Très Sainte Vierge le jour de sa Nativité pour l'assaut suprême à donner à la tour de Malakoff, qui était la principale défense de Sébastopol [3]. La largeur et la profondeur du fossé, la hauteur et l'escarpement des talus en rendirent l'ascension extrêmement difficile pour nos hommes ; mais enfin ils parvinrent sur le parapet, refoulèrent les Russes et le drapeau de France fut planté sur Malakoff pour ne plus en être arraché.

La France rendit grâces de sa victoire à la Vierge Immaculée. En face de l'antique cité du Puy se dresse un rocher presqu'à pic, haut de 700 mètres, il parut être un piédestal posé par le Créateur lui-même pour recevoir l'image de la Reine de la France. Une souscription nationale fut ouverte. Trois cent mille francs furent offerts à l'artiste M. Bonnassieux, choisi entre cinquante-trois concurrents, pour son travail et l'achat du marbre du socle et de la matière de la statue que ce sommet devait porter. De quoi devait-elle être faite? « Demandez des canons à l'empereur, avait écrit le maréchal Pélissier devant

2. Il en avait ressenti les premières attaques le 24. Il fut conduit à Balaklava au milieu des marques de sympathie de tous les soldats. Le 29 au matin, de la misérable chaumière où il venait de recevoir les derniers sacrements, Français et Anglais accourus dans un respectueux silence virent sortir le maréchal mourant, étendu sur un lit d'honneur recouvert d'un drapeau tricolore et porté par des marins ; tous les fronts se découvrirent et la foule émue l'accompagna jusqu'au *Berthollet ;* une cabine avait été préparée sur la dunette, le navire largua ses amarres, et à 4 heures du soir, presque en vue de Sébastopol sous la dernière bénédiction du prêtre, l'âme du vainqueur de l'Alma quitta son enveloppe terrestre et s'envola vers Dieu.

3. « C'était en Crimée, en 1855 ; dans un dernier conseil de guerre, le général en chef avait décidé qu'un assaut suprême serait livré à Sébastopol, le 8 septembre. Après le conseil, un des généraux français, plus vaillant en face des Russes que contre le respect humain, vint trouver le futur duc de Malakoff et lui adressa de discrètes mais pressantes observations sur le choix de l'époque de l'assaut.

— « Peut-être les Anglais, fanatiques adversaires du papisme, verraient-ils dans la désignation du 8 septembre, jour de la Nativité de la Mère de Dieu, une coïncidence préméditée frisant la dévotion. Peut-être serait-il bon de ne pas exposer l'armée française au reproche de bigoterie. »

— « Laissez-moi donc tranquille ! répliqua avec sa vivacité naturelle le général Pélissier. Si les Anglais n'aiment pas la sainte Vierge, ce sont des imbéciles ; voilà tout ! Un roi de France a consacré la monarchie à Marie ; je veux vouer spécialement l'armée française que je commande à cette bonne Madone ! Ma date dévote est bien dûment choisie : l'assaut de Sébastopol aura lieu le jour de la Nativité de la sainte Vierge ! »

Et Sébastopol fut pris le huit septembre. »

Mgr Pavy, évêque d'Alger.

Sébastopol. Nous les prendrons ». Et la paix signée, Napoléon III donna à l'évêque du Puy deux cent trente canons, représentant cent cinquante mille kilogrammes d'airain. L'Enfant Jésus sur le bras de sa Mère, étend sur la France une main chargée de bénédictions. Douze archevêques ou évêques et cent vingt mille pèlerins assistèrent à l'inauguration de cet ex-voto de l'action de grâces.

Chaque fois que la France a trouvé ouverture pour manifester les sentiments de son âme foncièrement chrétienne, toujours ils ont éclaté. Mais depuis cinq quarts de siècle ses gouvernants n'ont cessé de mettre la main sur son cœur pour en réprimer les battements, pour en étouffer les vœux et les aspirations ; bien pis, ils n'ont cessé, avec plus ou moins de volonté, de ruse ou de violence à pervertir ces sentiments, à fausser ces vœux, à détourner ces aspirations. Depuis cinq quarts de siècle, la France n'a plus à sa tête l'autorité qui aime et qui dirige, qui soutient dans le bien et qui y encourage. A cette autorité chrétienne et paternelle, « nous lui avons coupé la tête », a dit Clémenceau dans son brutal langage. Le Père de famille n'est plus, et les mercenaires, les loups et les renards ont successivement pris la direction de notre vie sociale.

Les renards ne tardèrent pas à se montrer. Napoléon III et Palmerston avaient dit, en ouvrant la campagne de Crimée, qu'ils allaient au secours des chrétiens d'Orient. Mais, concertée entre eux, elle l'avait été en bien d'autres intentions.

Le gouvernement anglais, ayant définitivement rompu avec Louis-Philippe à cause des mariages espagnols, lord Palmerston, en qualité de chef du Grand-Orient maçonnique anglais, ouvrit des négociations avec le prince Louis-Napoléon qui résidait à Londres. La restauration napoléonienne en France fut négociée et les conditions en furent convenues dans des lettres échangées entre eux. Il paraît que les documents originaux de cette correspondance sont conservés aux archives du Grand-Orient. De ces pièces, il ressort que Napoléon aurait pris l'engagement, dès 1847, de ne pas avoir de politique française pour les questions extérieures, mais de suivre et servir partout et toujours les intérêts britanniques sur tous les points du globe, particulièrement dans l'Orient. Guerre de Crimée, expédition de Chine, guerre d'Italie, Mexique, l'étude de toutes ces grandes

affaires fut abordée, discutée, stipulée dans les lettres de 1847[4].

La pensée secrète de Napoléon, de Victor-Emmanuel et de Palmerston commença à se manifester, du moins pour les clairvoyants, au congrès européen qui suivit la cessation des hostilités.

Le Piémont avait été appelé à être quatrième dans la coalition France, Angleterre, Turquie. Il n'y avait à cette participation aucun motif, aucune raison valable. Mais la part prise à l'expédition donnait à Napoléon III et à Palmerston un prétexte spécieux de faire entrer le ministre de Victor-Emmanuel, Cavour, au congrès où seraient réglées les conditions définitives de la paix.

La guerre de Crimée n'a jamais été bien expliquée dans ses origines, dit Claudio Jannet [5]. Elle reste un mystère sous bien des rapports. Il est frappant de voir que, dès le 12 mars 1849, cette idée était mise en avant par un journal de la secte publié à Rome. Il préconisait une alliance entre la Turquie, l'Angleterre et la France contre la Russie. Ce fait si curieux est rapporté dans le *Mémoire documental* de M. Mencacci, t. I, p. 85.

L'admission des Piémontais dans cette alliance était le côté le plus obscur de ce mystère. Le Piémont n'avait aucun intérêt à se liguer avec la Turquie contre la Russie. C'est Victor-Emmanuel qui, personnellement et malgré ses ministres, engagea sa petite troupe dans cette guerre. Par lui son pays, comme la France par Napoléon III, était mis au service de la secte internationale pour l'exécution de ses desseins mystérieux.

Dès le 6 juin 1853, Victor-Emmanuel faisait au duc de Guiche, ministre de France à Turin, des ouvertures très précises, qui aboutirent, six mois plus tard, au traité du 8 juin 1854. L'opinion publique fut préparée, et l'on apprit vers le milieu de décembre que le Piémont négociait avec la France et l'Angleterre un traité d'alliance, mettant une force de 15.000 hommes au service de la cause commune. Une note publiée dans le *Moniteur* du 12 juillet disait : « Associés dans la guerre, les gouvernements anglais, français, piémontais le seront encore dans les négociations, lorsque la paix sera conquise par leurs armes. Dangers, honneurs, avantages, tout sera partagé. » On

---

4. Voir le volume ajouté à l'œuvre de M. Deschamps *Les sociétés secrètes et la société*, par Claudio Jannet. III. *La Révolution italienne*.

5. *Les sociétés secrètes et la société*, par M. Deschamps. III vol. Notes et documents recueillis par M. Claudio Jannet. Page 165.

verra combien furent minces les dangers qu'eut à courir le Piémont et quels avantages lui étaient secrètement assurés.

Il y eut des Français qui se tinrent en observation dès les premiers jours.

Entendant les battements de mains qui accompagnaient les drapeaux unis de la France, de l'Angleterre et du Piémont au rivage de la Crimée, Monseigneur Pie demandait de s'inquiéter et de prier. « Puisse, disait-il, le résultat définitif des longues luttes qui se préparent se résumer, avant la fin du siècle, dans ces deux lignes : l'Asie devenue chrétienne par le concours de toutes les Puissances de l'Europe, redevenues elles-mêmes catholiques sous le sceptre religieux du successeur de Pierre. » Les luttes ont succédé aux luttes. Sommes-nous à la dernière ? et sommes-nous près de voir l'Asie *chrétienne* et les Puissances européennes *catholiques* ?

Toutes les affaires de cette période, *dit Claudio Jannet* [6]. ont été traitées par des conventions secrètes entre les principaux auteurs des événements. Presque constamment les documents diplomatiques, les notes ministérielles expriment le contraire de ce que préparaient Victor-Emmanuel, Napoléon III et Palmerston. Leur manière d'agir est celle d'hommes engagés dans les sociétés secrètes et qui ont à compter avec des éléments tout autres que ceux apparaissant sur la scène extérieure de la politique.

Après la paix entre la Russie et les Puissances coalisées, un congrès s'ouvrit à Paris sous la présidence du ministre des Affaires Etrangères de France, Walewski, pour régler les suites que comportait la victoire des alliés. De temps immémorial, tous les traités se stipulaient au nom de la Très Sainte Trinité. On fit à la Turquie ce plaisir de lui sacrifier cette croyance fondamentale de la chrétienté. On se contenta du nom de Dieu [7].

L'expédition de Crimée avait été si bien dans la pensée de Napoléon III, une simple opération préliminaire, que, dans cette assemblée où les ministres des divers Etats avaient à rédiger

---

6. Lettre publiée par M. Deschamps, *Les sociétés secrètes et la société*, I. II, p. 261.

7. Une médaille commémorative fut gravée sur l'ordre de Napoléon III. Elle le représentait au milieu avec le mot *Catholicisme* au-dessus de sa tête ; à la droite, Victoria, reine d'Angleterre, avec le mot *Protestantisme*, au-dessus; puis, à gauche, le Sultan, et au-dessus : *Mahométisme*. Comme exergue, il y avait : *Dieu les protège tous !* C'était une nouvelle manière de montrer l'Etat indifférent aux diverses religions et les mettant toutes sur le même pied.

l'instrument de paix, on commença la campagne révolutionnaire et diplomatique qui devait aboutir à la guerre d'Italie et à la constitution de l'unité italienne sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Dès 1821, la maison de Savoie avait accepté le fruit empoisonné que les sociétés secrètes offrent aux princes et aux nations, fruit que la maison de Bourbon avait toujours repoussé, dont l'Angleterre se nourrissait et s'engraissait depuis deux siècles, et qui depuis, a fait « la grande Allemagne ». Comme le tentateur du Christ, la Révolution promet des royaumes à qui consent à l'adorer.

Avant d'aller plus loin, quelques mots sur la politique secrète de Napoléon s'imposent pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Pendant tout son règne Napoléon III resta fidèle aux idées reçues et aux engagements pris dans les ventes des carbonari où sa jeunesse s'était écoulée. Il avait eu pour précepteur le fils du lieutenant de Robespierre, Lebas, et le philosophe Vieillard, deux athées. Il avait été initié à la haute Carbonara par Orsini, le père de celui qui devait lui rappeler par les bombes fulminantes le serment prêté dans cette initiation, *de détruire le principat romain et de mettre fin à l'Eglise catholique*. Il avait écrit à Grégoire XVI, une lettre où il disait que « si le Pape renonçait au pouvoir temporel, il l'adorerait et que lui et ses amis deviendraient les plus chauds partisans de la vraie religion, purifiée par un grand pape ». En 1831, il avait pris rang parmi les insurgés contre le gouvernement pontifical. L'*Opinion nationale*, organe de son cousin Jérôme, rappela ce premier attentat du futur empereur contre la Papauté au cours même de son règne.

L'Empereur décida que les ministres sardes seraient traités au congrès de la paix sur le même pied que les autres plénipotentiaires, malgré le sentiment contraire qui avait été exprimé. Dans des entretiens habilement recherchés, Cavour s'appliqua à capter la bienveillance des plénipotentiaires anglais et russes. Pour ce qui est des Prussiens, l'intimité entre eux et Cavour naquit bientôt, si elle n'existait déjà, de la similitude des convoitises et des situations. Les Prussiens avaient été admis au congrès par concession et sans motif.

M. de Cavour n'arrivait pas sans munitions.

M. Minghetti, ancien ministre de Pie IX en 1848, avait été invité à recueillir des documents établissant la situation malheureuse des Etats italiens et spécialement des Etats de l'Eglise, à rédiger une pétition contre le gouvernement pontifical, à recueillir le plus de signatures possible, et à rejoindre ensuite Cavour à Paris. Il y arriva dans les premiers jours de mai 1856 et il fit remettre sa note à l'Empereur. Le 27, cette note fut transformée en *Memorandum* et remise aux plénipotentiaires. Le 31 mars, le traité fut signé. Tout semblait fini. Mais non, le 8 avril, nouvelle séance. On ne s'y occupa que de l'Italie. Lord Clarendon condamna la domination sacerdotale, flétrit et railla l'inepte despotisme du roi de Naples et des petits princes italiens.

A la fin, M. de Cavour, au nom sans doute des vingt-huit Sardes que l'armée piémontaise avait perdus à la bataille de Traktir [8], dénonça à son tour les vices du gouvernement pontifical, critiqua le régime des Légations et demanda qu'elles fussent pourvues d'institutions autonomes. M. Walewski, représentant de la France, vint à son aide. Il signala les conditions anormales dans lesquelles se trouvaient les Etats romains et émit un vœu en faveur de leur prochaine évacuation par les troupes françaises et autrichiennes. Tout cela fut dit en revendiquant pour l'Empereur le titre de fils aîné de l'Eglise [9].

C'est ainsi que la question italienne fut introduite et posée au congrès des principales puissances européennes, délibérant, après la guerre de Crimée, sous les auspices de Napoléon III et en dépit de l'Autriche.

Cavour remit au congrès une note diplomatique. Elle soulevait la question 1° du détachement des Légations du domaine de Saint-Pierre, 2° de l'amnistie générale, 3° de la sécularisation de l'administration pontificale et de la substitution du code Napoléon aux lois qui régissaient les Etats du Pape [10].

---

8. C'est toute la perte que firent les Piémontais sur le champ de bataille durant cette guerre. Il faut y joindre 2.000 hommes enlevés par le choléra. Les pertes des Français s'élevaient à 95.000 hommes, celles des Anglais à 20.000.

9. Ne manquons pas de faire observer que l'ambassadeur d'Autriche objecta que le *congrès n'avait pas été convoqué pour faire connaître à des souverains indépendants des vœux relatifs à leur organisation intérieure.* (*Correspondant,* 25 juillet 1856, page 658.)

10. Ce qui fut réclamé au congrès de Paris comme l'une des conclusions

C'était demander : *par l'adoption du code Napoléon*, l'anéantissement de l'ancienne propriété et d'une législation à laquelle président le nom de Dieu et l'esprit de l'Eglise ; par l'*amnistie générale*, une deuxième prime d'encouragement aux carbonari ; et par la *sécularisation de l'administration*, la laïcisation du gouvernement pontifical, alors qu'il était établi dans des relevés incontestables, rappelés par M. de Corcelles, que contre 6.836 fonctionnaires laïques, sans compter les officiers de l'armée, il n'y avait que 289 ecclésiastiques, y compris 179 chapelains de prison et 10 attachés au Vicariat. C'était enfin la reprise à nouveau de ce qu'avait voulu contre la Papauté, le Directoire, puis le Premier Empire ; c'était la suite de la lettre à Edgar Ney. Au moyen de ce Memorandum et de ses trois postulats, le pouvoir temporel des Papes devenait une question ouverte dans les cabinets européens et les parlements de France, d'Angleterre et du Piémont. On l'introduisit aussitôt dans les préoccupations du public par les journaux au service de la secte, qui déclamèrent à qui mieux mieux sur l'impopularité du gouvernement pontifical. Le Pape répondit à cette accusation par le voyage qu'il fit dans les Romagnes, la portion de ses Etats la plus calomniée au sujet de ses dispositions à l'égard du Pontife-Roi. Il y fut reçu par son peuple avec des transports d'enthousiasme, de vénération et d'amour.

Dès ce moment il ne pouvait plus y avoir de doute sur la suite des événements. Le protocole n'englobait pas seulement le Pape et Naples, mais Florence, Parme et Modène ; car il se

---

à donner à la guerre de Crimée. Napoléon I avait établi le code civil à Rome, dépouillée du suprême pontificat. En 1814, avant que le prisonnier de Fontainebleau lui fût arraché, il le laissa reprendre la route de ses Etats. Pie VII s'en allait à petites journées. Une proclamation affichée par son ordre à Rome et annonçant son retour, portait entre autres réformes projetées : *Le code civil est aboli à jamais !* En 1848, le successeur de Bonaparte écrivit à son ami Edgard Ney : Etablissez le code civil à Rome !

« Qu'est-ce donc que le *code civil*, demande un savant juriste, M. Coquille, sinon le code de la révolution, le code de l'instabilité des familles et des fortunes ? Par son système de division forcée substitué au principe d'indivision dans les intérêts, il sapait par la base toutes les confréries et corporations sur qui reposait le gouvernement civil des Etats de l'Eglise.

Les Papes gouvernaient facilement parce qu'ils avaient peu à gouverner et que le peuple catholique se gouvernait lui-même dans ses confréries et corporations. Ces cadres de la vie populaire brisés, il restait un peuple sans direction, livré à l'incertitude de l'existence, accessible à toutes les suggestions du dehors, en proie à l'action des sociétés secrètes. Là ont commencé les difficultés du gouvernement papal.

servait des mots : les gouvernements de la péninsule italienne. Aussi, le 11 avril 1856, M. de Bunsen, ministre de Prusse à Londres, écrivit à M. Colden :

> Que Dieu soit béni du retour de la paix ! Mais partout on ne la regarde que comme la fin de la première guerre punique, c'est-à-dire cosaque. Le théâtre de la seconde sera l'Italie. Je suis sûr que Napoléon s'y est décidé déjà.

Depuis cette époque, tout le travail politique et diplomatique a eu pour objet de détruire la puissance temporelle du Saint-Père, d'amener le Pape à se dépouiller lui-même, de préparer les peuples à voir tranquillement cet événement s'accomplir par la force, s'il le fallait. Le terrain étant ainsi préparé, le Piémont ne tarda point à obliger l'Autriche à le menacer. La France prit fait et cause pour le subalpin et Napoléon III entra en campagne.

Mais, entretemps, il avait fait avec l'Impératrice un pèlerinage en Bretagne, à Sainte-Anne d'Auray, où il se trouva le jour de sa fête, 15 août 1858. L'un et l'autre y communièrent ; et le 20, à la suite d'un banquet officiel offert par la ville de Rennes, l'Empereur prononça un discours où il dit : « Il était dans mes sympathies de me trouver au milieu du peuple breton qui est, avant tout, monarchique, catholique et soldat... Que, tout en hâtant sa marche dans les voies de la civilisation, il conserve intacte la tradition des nobles sentiments qui l'ont distingué depuis des siècles. »

Cet acte, ces paroles endormirent les craintes qu'avait fait naître dans le cœur des catholiques la tournure qu'avait prise le congrès de Paris. Louis Veuillot exprima ainsi ses sentiments partagés par plusieurs.

> Ce voyage est aussi un événement religieux ; l'influence en sera considérable dans le monde. Le souverain de la France en pèlerinage, à genoux devant l'autel de Sainte-Anne d'Auray, sous les yeux de l'Europe attentive, respectueuse et émue ; autour de lui, plein d'enthousiasme et d'amour, comme à la solennité d'un sacre, le peuple qui a donné le dernier sang versé pour le trône et pour la croix ; à ses côtés l'Impératrice, le visage inondé des larmes de son cœur, parce que ce cœur de chrétienne, d'épouse et de mère, sentait cette force, sentait cette gloire, comprenait cet avenir qu'aucune pompe ne pouvait mieux lui révéler ! Non, Cherbourg lui-même n'a pas offert un spectacle si grand, ne pouvait éveiller de pareilles pensées. Cherbourg est une arme puissante ; la forteresse, c'est Sainte-Anne d'Auray.

CHAPITRE IV.

De Crimée en Italie.

Mgr Pie, au lendemain du Congrès qui introduisit la question romaine, écrivit : « Jamais les grands intérêts du monde chrétien n'ont été plus en cause qu'en ce moment. Nous allons savoir si Dieu réserve encore au règne de son Fils sur la terre une période de gloire et d'éclat avant le triomphe de l'antéchrist. »

La pensée secrète de Napoléon III lui échappa devant Mgr Pie. — Signification de la lettre à Edgard Ney. — Promesse d'une guerre à l'Autriche. — Les antécédents de Napoléon III. — Il s'est lié à Pietro Orsini à Césène. — Dans une loge dépendante de la Haute-Vente, chargée d'affranchir le monde du joug pontifical, Louis Napoléon prête serment. — Orsini est chargé de le rappeler à son serment. — L'attentat du 7 janvier 1858. — Lettres d'Orsini à Napoléon III. — Son dernier cri sur l'échafaud.

La guerre d'Italie, ainsi amorcée, eut lieu quatre ans plus tard et donna entrée aux brigandages de Victor-Emmanuel et de Garibaldi.

Napoléon III fut un jour amené, un peu malgré lui, à manifester la pensée secrète qui l'avait guidé dans toute cette affaire. C'est ce que raconte Monseigneur Baunard dans son histoire du cardinal Pie.

Quelque temps après que Napoléon III eut adressé à l'ambassadeur d'Autriche, en janvier 1859, les paroles qui provoquèrent la guerre d'Italie, l'évêque de Poitiers fut reçu en audience. L'Empereur lui dit : « La France n'a pas à entre-

tenir à Rome une armée d'occupation pour y consacrer des abus ». « Il se glisse des abus partout, répliqua l'évêque ; et quel gouvernement peut se flatter d'y échapper? Mais j'ose affirmer qu'il n'en existe nulle part de moins nombreux que dans la ville et les Etats gouvernés par le Pape. Qu'a fait notre glorieuse expédition de Crimée? N'est-ce pas plutôt à Constantinople et en Turquie qu'à Rome que la France alla pour maintenir des abus [1]? »

La conduite de Napoléon pendant tout son règne paraît inexplicable. Pour en donner la compréhension, il faut remonter aux origines et exposer les faits.

Nous venons de rappeler la lettre de Napoléon III à Edgar Ney, en 1849. Déjà il y avait manifesté l'intention de mettre fin aux abus du gouvernement pontifical. Pour comprendre la portée de cette lettre, il est nécessaire de rappeler les événements qui la précédèrent. Napoléon III n'avait encore que vingt-trois ans et déjà il s'élevait avec énergie contre les vices et les abus du gouvernement temporel des Papes. Il ne se contenta pas de les condamner, il prit les armes pour les détruire. C'était en 1831. Il se jette en Romagne avec son frère aîné pour *marcher sur Rome* à la tête des insurgés. A la suite de la révolution du 24 février à Paris, l'Europe entière fut agitée, à Vienne et à Berlin, à Dresde et à Francfort..., à Naples, à Turin, à Florence, à Milan et à Parme; l'Italie plus encore que le reste de l'Europe. Le Piémont déclara la guerre à l'Autriche et ses affidés voulurent forcer le Pape à faire cause commune avec lui. Sur le refus de Pie IX, le conseil des députés prétendit se transformer en Assemblée Constituante. Le 24 novembre, Pie IX dut quitter Rome et se réfugier à Gaëte, où le roi de Naples lui donna une hospitalité royale.

---

1. Ces abus sont : 1. la polygamie ; 2. l'esclavage ; 3. la conversion par la force à la loi de Mahomet ; 4. le mépris des « infidèles » et par conséquent l'inégalité des droits civils et politiques; 5. le rachat annuel de la vie exigé de tout sujet qui ne professe pas la loi de l'Islam ; 6. la mort de tout apostat de l'Islam, comme aussi de tout homme convaincu d'avoir mal parlé du Prophète ; 7. la nécessité de faire mourir les enfants de sang royal pour ne pas compromettre la succession. L'Empereur des Français, en travaillant au maintien de ces abus, n'a été fidèle ni à sa raison d'être, ni au sentiment de la nation généreuse et chrétienne qui lui avait confié ses intérêts et son bonheur.

Le général Cavaignac, chef du ministère provisoire, écrivit au Pape une lettre disant :

La nation française, profondément affligée des chagrins dont Votre Sainteté a été assaillie dans les derniers jours, a été aussi profondément touchée du sentiment de confiance paternelle qui portait Votre Sainteté à lui demander momentanément une hospitalité qu'elle sera heureuse et fière de Vous assurer et qu'elle saura rendre digne d'elle et de Votre Sainteté.

Ces événements causèrent en France une grande émotion La vieille France de Charlemagne n'était pas morte. Déjà en 1847, en prévoyant que le gouvernement du Pape Pie IX serait menacé dans son existence, M. Guizot avait fait adopter par le Conseil la résolution de le défendre efficacement. Cinq mille hommes furent mis en mesure de s'embarquer à Toulon et à Port-Vendre, et le Pape en était informé le 27 septembre 1847, puis le 27 janvier 1848 par M. de Rossi. « Au premier signal, était-il dit, nos troupes s'embarqueront pour Civita Vecchia. Ne laissez au Pape aucun doute que nous le soutiendrons efficacement, lui, son gouvernement et sa souveraineté, son indépendance et sa dignité. » Le 15 novembre 1848, le chef du ministère de Pie IX, M. de Rossi fut poignardé par un des sicaires de Mazzini [2]. Le

---

2. M. de Rossi avait déployé la plus grande activité pour préparer un programme de gouvernement et restaurer le pouvoir désorganisé ou affaibli, affirmant en toute occasion son respect de la constitution et sa volonté de rétablir l'ordre, rendant la confiance et l'énergie à ses subordonnés, venant au secours du Trésor par une avance obtenue du clergé, réformant les abus administratifs, ramenant la sécurité, réprimant les désordres, choisissant pour lui confier la réorganisation de l'armée un vieux soldat de l'Empire, le général Zucchi, qu'il fit venir de Suisse, et qui n'était suspect de tendances ni piémontaises ni autrichiennes, et négociant enfin avec les divers gouvernements de la Péninsule pour l'établissement d'une confédération italienne où aucun des Etats ne serait subordonné. Il avait, en un mot, tout fait pour avoir le droit d'espérer qu'une majorité se rallierait autour de son nom et de son programme quand il se présenterait devant les Chambres le 15 novembre, jour de leur rentrée.

A midi le Pape lui-même l'avait averti des bruits terribles qui couraient, et lui donnant sa bénédiction, avait donné l'ordre formel de prendre toutes les précautions possibles parce que sa vie était menacée : « Ils n'oseront pas », répondit-il, et il sortit. Comme il allait quitter le Vatican, un prélat l'aborda, lui fit part des confidences sinistres qu'il venait de recevoir, et le supplia, lui aussi, de ne pas se rendre à la séance d'ouverture du Parlement : « J'irai où m'appelle le devoir, répliqua-t-il, la cause du Pape est celle de Dieu » ; et montant en voiture avec le sous-secrétaire d'Etat des Finances Righetti, il se fit conduire au palais des députés.

Comme il en approchait, un coup de sifflet se fit entendre, et on vit un homme courir en avant comme pour annoncer son arrivée. Le cocher, surpris, avait arrêté ses chevaux, il reçut l'ordre d'avancer, et poursuivit. La garde civique occupait la place du palais, mais non la cour intérieure. La voiture s'était à peine engagée sous le portique qu'un groupe nombreux l'entoura,

lendemain, Pie IX, assiégé dans son palais, exprima confidentiellement au duc d'Harcourt son désir de se rendre en France. Il put s'évader et se réfugier dans les Etats du roi de Naples. Le 27 novembre, l'Assemblée constituante française flétrit la conduite du parti révolutionnaire à Rome, et le chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac, déclare à la tribune que le ministre de la guerre, le général Lamoricière, avait télégraphié au commandant de la 7e division militaire d'embarquer à Toulon et à Marseille les différentes fractions de la brigade formée dans la prévision d'une descente prochaine en Italie. Des applaudissements unanimes saluèrent cette déclaration, et un ordre du jour, voté par 480 voix contre 63, déclara que « l'Assemblée Constituante approuvait les mesures prises par le gouvernement pour assurer la liberté du Saint-Père ». C'est que, depuis les origines de la monarchie, nulle cause n'est plus française que celle-là.

Louis-Napoléon, par ses antécédents, avait assez montré qu'il ne partageait pas ces sentiments, mais il était candidat à la Présidence et il savait que les électeurs dont il espérait le suffrage et qui, effectivement, le lui donnèrent, étaient partisans de la rentrée de Pie IX à Rome. Il écrivit donc, quelques jours avant l'élection du 10 décembre, au Nonce du Pape à Paris : « La souveraineté du chef vénérable de l'Eglise est entièrement liée à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie. » Cette manifestation d'une pensée que les actes qui suivirent devaient montrer si peu sincère, ne fut pas sans influence sur l'élection du prétendant à la Présidence, puis à l'Empire.

Le 9 février 1849, l'Assemblée constituante romaine décréta: « La Papauté est de fait et de droit déchue du gouvernement temporel de l'Etat romain ». Le 17 avril les représentants de la France près de l'Autriche et de l'Angleterre furent chargés

---

la retraite était désormais impossible. Au milieu d'un silence glacial Righetti descendit d'abord, puis Rossi ; à la vue du premier ministre éclatèrent des cris de mort, des sifflets et des huées. Un regard ferme jeté sur cette foule hostile, Rossi montait les premières marches du péristyle lorsqu'il se sentit frappé à l'épaule d'un coup de canne, il se retourna, et au même instant un stylet s'enfonça dans sa gorge ; le coup était mortel, l'artère carotide était tranchée, Rossi put encore franchir quelques degrés et s'affaissa ; transporté dans un appartement, il eut à peine le temps de recevoir l'absolution, et expira.

de déclarer : « Le gouvernement de la République a résolu d'envoyer à Civita-Vecchia un corps de troupes. »

M. Dufaure, ministre de l'Intérieur, avait soumis à l'Assemblée la mesure prise par le ministère, en la motivant ainsi :

« Il importe à la France comme à toutes les nations chrétiennes d'assurer, non seulement la sûreté personnelle, mais la liberté morale, la liberté d'action du Souverain Pontife. C'est à ce but, selon nous, que l'Assemblée doit tendre. » L'Assemblée approuva à la majorité de 480 voix contre 63.

Le 30 du même mois, le général Oudinot arrivait sous les murs de Rome avec l'armée française. Sur ces entrefaites, un parent des Bonaparte, M. Ferdinand de Lesseps, arrivait de France à Rome pour traiter avec ceux qui s'étaient emparés du pouvoir, et il finit par convenir avec les triumvirs que les troupes françaises ne pénétreraient pas dans la cité pontificale, mais qu'elles auraient seulement des cantonnements extérieurs à quinze ou vingt kilomètres de Rome et qu'elles se borneraient à défendre Rome d'une attaque étrangère, celle des Autrichiens par exemple. C'était reconnaître la république romaine et mettre les forces de la France à sa disposition. Le général Oudinot repoussa avec indignation cette convention signée du triumvirat et de Lesseps. M. de Lesseps fut rappelé et le général Oudinot reçut l'ordre d'entrer à Rome de vive force. Le 21 juin il pénétra dans l'enceinte de Rome par deux brèches. Aussitôt il proclama la restauration de la royauté pontificale. Mais Louis-Napoléon, qui avait sans doute donné ses instructions à son cousin M. de Lesseps, maintenant pourvu de la présidence de la République, s'empressa d'écrire :

La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne... Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du Pape : Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code de Napoléon [3], et gouvernement libéral... Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout comme trace de leur passage la destruction des abus de la féodalité et les germes de la liberté. Il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens et amener d'autres résultats.

Cette lettre était inconstitutionnelle au premier chef, puisque c'est par l'intermédiaire d'un simple aide de camp que le chef

---

3. Voir Lubienski, *Guerres et révolutions d'Italie*, chap. XII et XIII. Le *Moniteur* du 23 août 1849 exposa ces faits en s'efforçant de les justifier.

de l'Etat faisait connaître sa pensée, et guère moins impolitique, puisqu'elle plaçait le Pape en face d'un ultimatum auquel il lui était presque impossible de céder. Ajoutons qu'elle donnait ce spectacle singulier d'un chef d'Etat voulant imposer au Pape une amnistie qu'il n'accordait pas chez lui aux transportés de juin, et un gouvernement libéral quand il devait lui-même, deux ans plus tard, fonder « le despotisme » par un coup d'Etat. Elle portait d'ailleurs la joie au cœur des révolutionnaires, toujours ennemis de la Papauté, en montrant, comme disait Mazzini, « la discorde entre le protecteur et le protégé », et il fallut à Gaëte toute la dextérité de nos négociateurs pour en adoucir l'effet, à Paris toute la prudence des chefs parlementaires et des ministres pour éviter, malgré les efforts de la Montagne, une discussion qui menaçait d'être irritante et de créer un conflit aigu entre le président de la République et la majorité de l'Assemblée.

Rien en tout cela n'avait pu étonner Monseigneur Pie, alors Vicaire à la cathédrale de Chartres. Lors de l'élection de Louis-Napoléon comme président de la République, il avait écrit à son évêque : « Je crois, quant à moi, que le triomphe de Napoléon nous mènera à la plus mauvaise phase de la Révolution.»

Il se rencontrait dans cette appréciation avec Donoso Cortès, qui écrivait de Paris, où il était ambassadeur d'Espagne, au comte Backzinski, le 1er décembre 1851, la veille même du coup d'Etat, ces paroles prophétiques :

> Pour se maintenir, Louis-Napoléon sera forcé de donner des gages à la Révolution... Il est dans sa destinée de succomber misérablement dans un autre Waterloo, ou plutôt dans une nouvelle bataille de Novare. Ensuite viendra une succession d'événements qu'on n'a jamais imaginés et le triomphe définitif de la Révolution, à moins que Dieu, qui nous a habitués aux miracles, n'y mette fin d'une façon ou d'une autre, mais miraculeusement. *(Dépêches et Correspondances politiques 1848-1853)* [4].

Le 2 décembre 1851, avait eu lieu le coup d'Etat, ratifié le

---

4. Le 25 mai de l'année précédente, le roi de Sardaigne, Charles-Albert, avait été complètement défait à Novare par l'armée autrichienne et cette défaite avait amené son abdication.

Vingt-deux ans plus tard, Louis-Napoléon fut complètement défait à Sedan par l'armée allemande et cette défaite amena son abdication. Et maintenant nous assistons à des événements qu'on n'aurait jamais pu imaginer et dont nous ne pourrons sortir que par un miracle : miracle qui se fera par nos prières si elles sont telles qu'elles puissent contrebalancer les iniquités qui nous mènent au triomphe définitif de la Révolution.

20 du même mois par un plébiscite, et bientôt un autre plébiscite avait fait empereur Louis-Napoléon, qui s'empressa de faire la guerre de Crimée et qui, à l'issue du congrès qui suivit cette guerre, reçut Cavour aux Tuileries, et lui dit : « Je ne puis, en ce moment, entrer en conflit avec l'Autriche ; mais tranquillisez-vous, j'ai le pressentiment que la paix actuelle ne durera pas longtemps. »

C'est un mois après avoir prononcé ces paroles et s'être ainsi montré résolu à entrer au plus tôt en campagne contre l'Autriche, afin de laisser le champ libre à ceux qui voulaient unifier l'Italie et détrôner le Pape, que Napoléon III se rendit avec l'Impératrice en Bretagne, et n'épargna rien pour donner à l'excursion un caractère pieux. Tout en faisant sa dévotion à la grande édification des catholiques de France, l'Empereur mûrissait ses « pressentiments ». Ils ne tardèrent point à produire, comme fruits, des faits gros des événements qui suivirent et de ceux dont nous sommes témoins.

Le 9 octobre 1852, Louis-Napoléon avait dit à Bordeaux cette parole qui lui valut tant d'adhésions : « La France semble vouloir revenir à l'Empire... L'Empire, c'est la paix. » Hélas ! ce fut la guerre ; une guerre sans cesse renouvelée : guerre à la Russie, guerre à l'Autriche, guerre au Mexique, déclaration de guerre à la Prusse qui devait amener l'invasion de la France, le siège de Paris, la perte de nos provinces, et par suite, les hécatombes et les ruines de 1914, 1915, 1916, 1917, 1918. Nous sommes encore, après plus de soixante ans, dans l'engrenage de cette succession de calamités, prévues par Mgr Pie, et par Donoso Cortès avec une telle lucidité ; nous sommes toujours dans l'attente, ou du triomphe définitif de la Révolution, ou du miracle qui nous en délivrera.

On se demande comment Napoléon III fut entraîné dans cette voie si contraire à ses intérêts et à la dynastie qu'il pensait fonder, si funeste à la France qui s'était jetée sans réserve dans ses bras. Le passé du prince donne la clef de cette énigme.

Louis-Napoléon avait eu pour ami dans sa jeunesse un nommé Piétro Orsini. Celui-ci l'avait conduit à la Vente de Césène, présidée par son père. Les ventes étaient les loges de la secte maçonnique qui avait pris nom « carbonarisme ». Louis-Napo-

léon s'y affilia, il avait alors 23 ans. C'est là qu'il prit pour idéal de sa vie, et peut-être qu'il accepta comme condition de la puissance impériale qu'on s'efforcerait de lui procurer de « rendre les peuples à eux-mêmes[5] », ce qu'il traduisit par « principe des nationalités » lorsqu'il se vit en possession de la souveraineté en France.

Les Ventes de la « charbonnerie » italienne avaient pour sommet la Haute-Vente, loge composée de quarante membres, parmi lesquels des patriciens romains, des ambassadeurs ou attachés d'ambassade auprès du Saint-Siège et des Juifs. Les « Instructions secrètes » qui leur avaient été données, lors de son institution par le pouvoir occulte, vers 1818, débutaient ainsi : « Il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée que, de l'affranchissement de l'Italie, doit sortir, un jour, l'affranchissement du monde entier. » Lisez : l'affranchissement du joug divin : affranchissement que la conjuration judéo-maçonnique espère obtenir et qu'elle obtiendra, si Dieu n'intervient miraculeusement, comme le dit Donoso Cortès dans les paroles rappelées ci-dessus et de Pie IX dans celles-ci : « Aucune force humaine ne peut lutter contre ce monstre (judéo-maçonnique) : seul, le Tout-Puissant a pu chasser du ciel les anges rebelles, seul, il peut maintenant faire disparaître de terre leurs suppôts. »

Devenu Empereur, Louis-Napoléon donna des gages aux catholiques, gages plus spécieux que réels. Il sentait la force et la durée qu'ils pouvaient donner à la nouvelle dynastie. Mais il était prisonnier. On lui rappela les serments prononcés à la Vente de Césène, et comme il ne se hâtait point de les mettre à exécution, son ami Piétro Orsini fut chargé par la loge des Vengeurs de les lui rappeler tragiquement. Quarante assassins furent désignés, les uns pour l'accompagner, les autres pour prendre la suite, s'il y avait lieu, du mandat qui lui était donné.

L'Italien Piétro Orsini, originaire des Etats romains, habitait en Angleterre depuis 1856. Il était âgé de 39 ans. Dès sa jeunesse, il s'était associé à toutes les entreprises de la démagogie

---

5. « Rendre les peuples à eux-mêmes », c'est encore ce que le Président Wilson est venu chanter au Congrès de la Paix, à la France et à tous les peuples; prophète des temps nouveaux, de ceux que prépare la « synagogue de Satan ».

la plus exaltée. En 1845, il avait été condamné aux galères à vie, pour conspiration contre le gouvernement pontifical. L'année suivante, il avait été amnistié. En 1848, il devint membre de la Convention romaine. Après la rentrée de Pie IX dans ses Etats, il erra à travers l'Europe, avec de faux passeports et nouant des trames de côté et d'autres. En Autriche, accusé de conspiration contre l'Empereur, il fut enfermé à la citadelle de Mantoue. Avec la complicité d'une femme il s'évada lorsqu'il allait être mis à mort.

Réfugié en Angleterre, il y rencontra un de ses compatriotes, Piéri, condamné pour vol par les tribunaux de sa patrie. Orsini lui dit que, pour amener une révolution en Italie, le plus sûr moyen serait d'en amener une en France, et l'infaillible moyen de provoquer la révolution en France, ce serait de tuer l'Empereur. Il s'adjoignit ensuite un Français nommé Bernard, grand agitateur de réunions publiques en 1848, puis le Napolitain Gomez ; et plus tard Charles de Rudéo, Vénitien de noble naissance, poussé au crime par l'extrême misère.

Orsini fit fabriquer six bombes cylindriques en fonte, hautes de neuf centimètres, d'un diamètre de sept, d'une capacité de cent vingt centimètres cubes, chargées aux deux tiers de fulminate de mercure, et plus épaisses à leur base inférieure, percée de vingt-cinq cheminées garnies de capsules, de manière à ce qu'elle retombât toujours sur le sol et qu'une ou plusieurs capsules s'enflammassent nécessairement par le choc.

Puis, muni d'un faux passeport, le 12 décembre 1857, il partit pour Paris. Le 7 janvier 1858, un complice débarquerait à Calais et le rejoindrait à Paris le 10.

Le soir du 14 janvier l'Empereur et l'Impératrice devaient se rendre à l'Opéra. Les conjurés se mêlèrent à la foule qui attendait les souverains. Piéri fut reconnu par la police et arrêté. On trouva sur lui une bombe, un revolver à six coups et un poignard.

Huit heures et demie venaient de sonner quand l'escorte arriva. Lorsque la voiture impériale s'engagea dans le passage réservé, une explosion comparable à un coup de canon retentit, suivie d'une seconde, puis d'une troisième à dix secondes d'intervalle. La voiture de l'Empereur était criblée, Leurs Majestés en descendirent sains et saufs. Cent cinquante-six personnes

avaient été atteintes portant cinq cent onze blessures, huit succombèrent. Piéri, arrêté avant les explosions, avoua qu'il logeait à l'Hôtel de France et Champagne en compagnie d'un autre individu ; c'était Rudéo qui fut saisi dans son lit où il s'était jeté tout habillé après avoir lancé sa bombe. Gomez, après avoir jeté la sienne, s'était abrité dans un estaminet où il fut pris. Sur sa dénonciation, on s'empara d'Orsini.

Le 25 février les quatre scélérats comparurent devant leurs juges. Jules Favre défendit Orsini. Il osa lire une lettre qu'Orsini avait écrite à l'Empereur et qui était une adjuration patriotique en faveur de l'Italie. Il demandait que l'Empereur n'intervînt pas contre l'indépendance de son pays et surtout empêchât les interventions étrangères. Il finissait en ces termes : « J'adjure Votre Majesté de rendre à l'Italie l'indépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par la faute même des Français. Qu'Elle se rappelle que tant que l'Italie ne sera pas indépendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre Majesté ne seront qu'une chimère. »

Rentré dans sa prison après sa condamnation à mort, Orsini écrivit à Cavour, puis adressa une nouvelle lettre à l'Empereur. La *Gazette officielle du Piémont* publia les deux lettres, disant qu'elle les recevait d'une source autorisée et les historiens modernes de l'Italie affirment que cette source n'était autre que le cabinet impérial.

Le crime était trop grand et avait fait trop de victimes pour permettre la clémence : Orsini, Piéri et de Rudéo furent condamnés à mort, Gomez aux travaux forcés à perpétuité. Il y eut commutation de peine pour Rudéo. Orsini, sur l'échafaud, cria : Vive l'Italie ! « Ce cri suprême, dit M. de la Gorce, retentit jusque dans le palais de celui que l'assassin avait voulu frapper. »

CHAPITRE V.

Entrée en campagne contre Rome sur le dos de l'Autriche.

La retraite inopinée des Autrichiens nous mettait dans les mains une glorieuse et légitime influence. Tant que les Autrichiens occupaient encore Bologne et Ancône, le Saint-Siège avait contre la Révolution un autre protecteur que nous. Leur retraite nous laissait ce grand rôle tout entier. Défenseur de l'Eglise, il n'y a rien de plus auguste dans le monde. C'était le titre de Charlemagne. Ce titre magnifique, ce gage de durée, cet honneur incomparable, l'esprit révolutionnaire entasse ruses sur ruses et combinaisons sur combinaisons pour empêcher qu'il ne tombe au souverain de la France.

L. Veuillot.

Napoléon III à Cavour : Rendez-vous à Plombières. — Ayons confiance réciproquement. — La guerre à l'Autriche amorcée aux Tuileries et au parlement de Turin. — La brochure ***Napoléon III et l'Italie.*** — Entrée en campagne. — Assurances données à l'Allemagne par le ***Moniteur.*** — La bataille de Solférino. — Paroles de Napoléon III aux grands corps de l'État.

A la fin de l'année 1857, le prince Albert, époux de la reine d'Angleterre, avait écrit : « Je crains quelque coup de théâtre italien ». On touchait à ce coup de théâtre, préparé depuis longtemps entre conspirateurs anglais, italiens et français.

En 1853, M. Villamarina, ministre sarde à Paris, avait eu avec Napoléon III des conversations qui, transmises à Cavour, firent comprendre à celui-ci qu'il y aurait en France, relativement à la question italienne, deux politiques : une politique officielle et une politique secrète.

La politique officielle, *dit M. de la Gorce,* soufflerait brusquement sur les espérances (des conspirateurs), la politique secrète les rallumerait ; la politique officielle ferait des blessures, la politique secrète les panserait et les panserait si bien que le blessé ne s'en trouverait que mieux ; la politique officielle dicterait des dépêches, formulerait des désaveux, éclaterait en colères ; la politique secrète abaisserait doucement la bannière, montrerait d'un geste discret la voie à suivre, aplanirait cette voie elle-même, empêcherait surtout que nulle inspection ne se mît à la traverse.

C'est ce que nous verrons constamment pratiqué durant tout le règne de Napoléon, de la guerre à l'Autriche jusqu'à l'occupation de Rome par les Piémontais. Dominé par Palmerston, surveillé de près par le prince Napoléon, au besoin stimulé par Mazzini, Napoléon III, qui voulait réaliser le programme de la Révolution, mais qui en même temps se demandait le résultat que cette réalisation aurait pour la dynastie qu'il voulait fonder, était plein d'irrésolutions. Toutes les fois que quelques difficultés survenaient entre lui et ses comparses, on voyait arriver à Paris le comte Arèse, grand seigneur italien, son ancien ami, homme de confiance de Mazzini et de Cavour, et la marche de la révolution reprenait son cours.

M. Walewski, ministre de Napoléon III aux Affaires étrangères, se plaignant un jour de son effacement, écrivit : « Sur les affaires de l'Europe je ne suis pas mieux renseigné que le portier du ministère. » Il voyait ou aurait pu voir Napoléon III, entouré d'étrangers obscurs, recrutés dans le personnel des hautes sociétés secrètes, auxquels il confiait les missions les plus délicates. C'est avec eux qu'il traitait toutes les grandes affaires internationales. Ses ministres des Affaires étrangères écrivaient des notes, échangeaient les dépêches faites pour tromper l'opinion publique. Une action toute différente, ayant pour objectif des plans fort distincts des intérêts français, partait du cabinet mystérieux de l'Empereur. L'un de ses intermédiaires avec Palmerston fut Pannizi, un carbonaro italien qui avait pris part aux conspirations de 1820 et 1821, dont les représentants de la France, de l'Autriche et de la Sardaigne, avaient exigé l'expulsion du territoire suisse. *Les Sociétés secrètes et la Société,* III, 172.

Kossuth, le grand révolutionnaire hongrois, dit aussi dans ses *Souvenirs et Ecrits de mon Exil :*

« Les réfugiés hongrois étaient en communication seulement avec l'Empereur, et certains personnages, sans situation officielle, instruments de

confiance de l'Empereur. Nous n'avions rien à faire avec les ministres. Ce dualisme existait de même dans les relations de Napoléon avec le gouvernement piémontais. Il ne paraît pas qu'un seul ministre français ait eu connaissance de ce qui se passa à l'entrevue de Plombières, non plus que du traité d'alliance offensive et défensive conclu en décembre 1858. Parmi les hommes qui servaient d'intermédiaires entre l'Empereur et les révolutionnaires, un des plus importants était Piétri, sénateur, et le docteur Canneau. »

Dans les premiers jours de l'année 1858, Napoléon III envoya à Turin le Dr Canneau, chargé de dire à Cavour que l'Empereur le recevrait à Plombières. Le rendez-vous eut lieu le 21 juillet. L'Empereur annonça qu'il était disposé à soutenir le Piémont dans une guerre contre l'Autriche, à la double condition qu'elle ne serait point une lutte révolutionnaire et qu'elle pourrait se colorer d'un prétexte plausible aux yeux de la diplomatie. Comme salaire, il demandait la cession de la Savoie et du comté de Nice. Puis il exprima son désir que la princesse Clotilde, fille de Victor-Emmanuel, fût livrée, en qualité d'épouse, au prince Jérôme-Napoléon.

En donnant congé, l'Empereur dit à Canneau : « Ayez confiance en moi, comme j'ai confiance en vous. »

L'exécution suivit de près la promesse. Cinq mois plus tard, le 1er janvier 1859, à la réception du corps diplomatique par l'Empereur, on ne fut pas peu étonné d'entendre le souverain exprimer à l'ambassadeur d'Autriche son regret du refroidissement des relations de la France avec le cabinet de Vienne. Napoléon dit au ministre d'Autriche, M. de Hubner : « Je regrette que mes relations avec votre gouvernement ne soient plus aussi bonnes que par le passé ; mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels n'ont pas changé. » L'émotion fut vive. Elle redoubla quand, le 10 janvier, en ouvrant le Parlement de Turin, Victor-Emmanuel prononça un discours qui avait été préalablement communiqué à l'Empereur et qui fit l'effet d'un coup de clairon appelant aux armes : « L'horizon au milieu duquel se lève la nouvelle année, dit-il, n'est pas particulièrement serein. Marchons résolûment au devant des éventualités de l'avenir. »

Le 4 février parut la brochure : *Napoléon III et l'Italie*, qui mettait en avant le projet d'une confédération italienne sous la présidence honoraire du Pape. Dès le mois d'août 1858,

Napoléon III avait donné le plan de cet écrit, en avait vu et corrigé les épreuves, puis avait annoncé à ses ministres l'apparition d'un écrit qui refléterait ses pensées sur la question italienne. Jamais les Etats italiens n'avaient été jugés avec plus de rigueur. De plus la brochure proclamait le principe des nationalités et le plaçait sous le patronage de Napoléon. Ce qui fit dire à Palmerston, dans une conversation avec le marquis d'Azeglio, ambassadeur de Turin à Londres : « La seule question est de savoir si la France voudra constituer à son flanc une seconde Prusse ». La publication de cette brochure n'était rien moins qu'un premier coup porté à la puissance temporelle du Souverain Pontife, coup frappant les esprits afin de les préparer à ceux qu'ils verraient bientôt éclater dans l'ordre des faits.

Trois jours après, s'ouvrait la session législative. Dans son discours, l'Empereur crut devoir rassurer l'opinion par certaines paroles tout en la confirmant par d'autres dans ses craintes.

« L'émotion qui vient de se produire, dit-il, sans apparence de dangers *imminents*, a droit de surprendre, car elle témoigne en même temps et de trop de défiance et de trop d'effroi. On semble avoir douté d'un côté, de la modération dont j'ai donné tant de preuves ; de l'autre, de la puissance réelle de la France. Depuis quelque temps, l'état de l'Italie et sa situation anormale, où l'ordre ne peut être maintenu que par des troupes étrangères, inquiètent justement la diplomatie. Ce n'est pas néanmoins un motif suffisant de croire à la guerre. »

Le 22 février, Pie IX répondit aux paroles ci-dessus par une note du cardinal Antonelli disant que « le Saint-Siège, plein de reconnaissance pour les secours que lui avaient prêtés jusqu'à ce jour LL. MM. l'Empereur des Français et l'Empereur d'Autriche, croyait devoir les prévenir que désormais son gouvernement était assez fort pour suffire à sa propre sécurité et pour maintenir la paix dans ses Etats. Qu'en conséquence le Pape se déclarait prêt à entrer en arrangement avec les deux Puissances pour combiner, dans le plus bref délai possible, l'évacuation simultanée de son territoire par les armées française et autrichienne. »

Mais la guerre était résolue et Napoléon répondait aux inquiétudes de la France en lui disant : « Le but de cette guerre

est de rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître. Nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance. »

En quelle sinistre ironie les événements ont changé cette parole! Qu'est devenue pour la France cette Italie rendue à elle-même? Où est ce peuple ami qui nous doit son indépendance? La guerre de 1859 nous a coûté un demi-milliard et 50.000 hommes. En récompense, nous avons reçu l'ingratitude, l'injure et le mépris de nos protégés. Au milieu de nos désastres, en 1870, l'Italie n'est point venue à notre secours. Après la guerre elle s'est alliée à notre ennemie. Plus d'une fois, elle a médité avec l'Allemagne l'annexion à son profit de quelques-unes de nos provinces. Elle n'a cessé de nous créer des difficultés et de causer des troubles à nos frontières. Il est vrai qu'elle était hier en campagne avec nous, mais en faisant faux bond à son alliée.

Le 28 mars 1859, les Autrichiens entrèrent sur le territoire piémontais et, le 2 mai, Victor-Emmanuel se rendit à la tête de son armée. Le 5 mai, Napoléon III confia la régence à l'Impératrice pour le temps de son absence et il adressa une proclamation au peuple français, où il dit : « J'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre et qui gémit sous l'oppression étrangère... Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père. » Ces paroles sont à rapprocher des actes antérieurs de Louis-Napoléon et de ceux qui suivirent.

Il partit de Notre-Dame pour se mettre à la tête de son armée, et le ministre des Cultes, M. Rouland, fut chargé de rassurer les sentiments catholiques et anti-révolutionnaires. En même temps que la révolution paraissait être ainsi reniée, Garibaldi et sa bande prenaient place dans l'armée piémontaise, sous leur drapeau distinct, comme une troisième puissance. Il était là comme Victor-Emmanuel avait été en Crimée, pour se créer le droit d'intervenir à sa façon dans les événements futurs.

Plusieurs des généraux que Napoléon III mettait au service des ambitions piémontaises et qu'il appelait à réaliser ses utopies, comptaient parmi ceux qui, de 1848 à 1851, avaient combattu

la Révolution. Les soldats étaient d'humbles enfants des campagnes, la plupart catholiques. Comme en Crimée, ils portaient sur eux l'image de la Sainte Vierge, ainsi que leurs chefs. Ni les uns ni les autres ne sollicitaient de l'Empereur l'honneur de l'aider à délivrer les Etats romains du joug des cardinaux et les autres Etats de leur légitime souverain.

Le 10, Napoléon III quitta Paris pour se rendre en Italie, et, le 12, il adressa un ordre du jour à l'armée italienne, lui disant : « C'est une cause sainte (!), qui a les sympathies du monde entier (!). » Oui, du monde maçonnique répandu sur toute la terre.

Le 11 mars 1861, M. Keller prit la parole au Corps législatif. Interpellant, pour ainsi dire, l'Empereur lui-même, il l'accusa d'avoir changé la politique de la France : « Vous avez reculé, » lui dit-il, non devant le Piémont, non devant l'Angleterre, » mais devant une force astucieuse dont le Piémont est l'instru- » ment et le gouvernement britannique le tuteur. Vous avez » reculé devant la Révolution, vous avez rétrogradé devant cette » puissance dont le programme, consigné dans un document » célèbre, a été recueilli par le *Moniteur!* » Et Keller, prenant le Journal Officiel, lut, devant la Chambre stupéfaite, le testament où Orsini sommait Napoléon III d'exécuter les ordres des agitateurs piémontais en créant l'Italie aux dépens de la France. « La Révolution incarnée dans le testament d'un assas- » sin ! Voilà ce qui a fait reculer le gouvernement ! » souligna Keller. A l'évocation de ces souvenirs et de ce nom, une immense rumeur envahit la salle et monta des gradins de l'amphithéâtre aux combles. La Chambre entière tressaillit. Alors Keller, de plus en plus hardi, ajouta : « Etes-vous révolution- » naires? Etes-vous conservateurs? ou êtes-vous simplement » spectateurs du combat? Jusqu'à présent, vous n'êtes ni l'un » ni l'autre, vous avez fourni à la fois des canons rayés au » Piémont et de la charpie au roi de Naples. Dans la même » brochure, vous avez proclamé l'inviolabilité du Saint-Père et » la déchéance du Souverain Pontife. Dites donc ce que vous » êtes? »

Napoléon III ne pouvait le dire. Il ne pouvait faire connaître à la France que depuis longtemps il avait pris parti pour la Révolution dont il procédait, c'est-à-dire contre la France :

l'unité italienne devant faire l'unité allemande qui devait commencer à défaire l'unité française, non sans doute l'unité des esprits qui était brisée depuis la Révolution et la Réforme, mais l'unité du territoire formée par nos aïeux. Le 18 avril, le *Moniteur* avait publié une note faisant espérer la réunion d'un congrès pour régler la question italienne. L'Autriche n'acceptant pas les bases préliminaires de ce congrès, avait adressé sommation à la Sardaigne de désarmer en trois jours. Le 25, les troupes françaises avaient commencé à franchir la frontière sarde à Culoz. Le 26, l'Autriche avait accordé au Piémont un nouveau délai de trois jours, et le gouvernement français avait fait savoir au gouvernement autrichien qu'il considérait comme une déclaration de guerre à la France la violation de la frontière sarde. Le 28, les premières troupes françaises étaient arrivées à Turin, et le 29, les Autrichiens entrèrent sur le territoire piémontais.

Cependant la Prusse manifestait des susceptibilités germaniques. Une note parut dans notre *Moniteur*, disant :

L'attitude que le gouvernement français a prise dans la question italienne, loin d'autoriser la défiance de l'esprit germanique doit au contraire lui inspirer la plus grande sécurité. La France ne saurait attaquer en Allemagne ce qu'elle voudrait sauvegarder en Italie... Représenter la France comme hostile à la nationalité allemande n'est pas seulement une erreur, c'est un contre-sens... Ce n'est pas nous qui serions menacés par l'exemple d'une Allemagne nationale qui concilierait son organisation fédérative avec les tendances militaires dont le principe a été posé déjà dans la grande union commerciale du Zollverein.

Cela était dit dans le journal officiel de la France au moment où Frédéric-Guillaume IV, comme l'a observé M. de la Gorce, s'indignait de voir son royaume si petit, si mal formé, créé d'apports successifs, composé de provinces tantôt acquises par ruse ou par force, tantôt concédées par la dédaigneuse générosité de l'Europe. Il imaginait une Prusse agrandie, cultivant la science uniquement pour le gain ; il s'absorbait dans les vagues ébauches d'un grand empire militaire, préparé par lui, achevé par ses successeurs. De fait, c'était un précurseur, précurseur pour l'Allemagne, comme Charles-Albert le fut pour l'Italie.

Dans la guerre franco-italo-autrichienne, son premier souci comme le disait le monarque prussien, était de garder *ses deux mains libres*, afin, sans doute, de pouvoir, dès l'occasion, prendre de l'une et de l'autre.

Le 24 juin eut lieu la bataille de Solférino, à laquelle assistèrent les deux Empereurs et qui marqua la défaite des Autrichiens. Le 11 juillet, les deux Empereurs se réunirent à Villafranca et signèrent la paix. Le 19, dans un discours adressé aux grands corps de l'Etat, réunis au château de Saint-Cloud, Napoléon III dit : « Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement de mon programme, devant l'Europe, le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique? Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe ; dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix... L'idée d'une nationalité italienne est maintenant admise par ceux qui la combattaient le plus... Tous les souverains de la Péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réformes salutaires. »

Dès le 24 septembre, la secte, encouragée par ces paroles, commença à envoyer auprès de Victor-Emmanuel des députations demandant les annexions. Les Romagnols furent les premiers. Le Roi, après une profession « de profond et inaltérable respect pour le chef suprême de l'Eglise », leur dit : « J'accueille vos vœux, fort des droits qui me sont conférés. Je soutiendrai votre cause devant les grandes puissances, confiant dans leur justice. »

CHAPITRE VI.

La brochure : « Le Pape et le Congrès ».

A Rome, un pauvre franciscain, me montrant les fenêtres du Vatican, où brillait une faible lumière me dit: (1857) « On veut encore chasser d'ici le Pape. S'il part, il reviendra, ou le Vatican croulera et broiera le monde. Les pierres du Vatican détruit rouleront par la terre, renversant les trônes, les maisons et les tombeaux. De ses débris, Dieu lapidera la race humaine. Quand cette demeure périra, il n'y aura plus de demeures, et il faudra la rebâtir ici ou périr ».

Il y a vingt ans (13 mai 1877), que cette parole m'a été dite, et je l'écrivis sous le règne de Napoléon qui pensait à démolir le Vatican. L. VEUILLOT.

Le ministre des Affaires étrangères en Angleterre couvre de sa protection le mouvement révolutionnaire. — Silence imposé à l'épiscopat français. — Protestations envoyées à Pie IX de tous les pays. — Paroles du cardinal Gousset. — Nouvelle brochure *Le Pape et le congrès.* — John Russell en dit : « Elle fait perdre au Pape la moitié de ses domaines.» — Paroles de Pie IX.

Le 2 octobre, l'Angleterre prit ouvertement parti pour la révolution italienne. Lord John Russell, ministre des Affaires étrangères, protesta dans un discours à Aberdeen contre toute intervention étrangère qui empêcherait les Italiens de choisir le gouvernement qui leur convient [1].

1. Le ministère anglais avait alors pour premier lord, lord Palmerston, connu comme l'un des principaux agents de la révolution sur le continent et l'un des chefs de la Franc-Maçonnerie ; lord Russell, ministre des Affaires étrangères, s'était montré aussi révolutionnaire que son collègue et ami. Gladstone, chancelier de l'échiquier, professait une hostilité particulière contre le royaume de Naples. La secte avait pris ses mesures partout, en France, en Angleterre, en Italie, pour assurer le détrônement du Pape.

L'émotion était grande dans le monde catholique. Les évêques publiaient des lettres pastorales accompagnées de mandements prescrivant des prières publiques ; les fidèles envoyaient des adresses au Saint-Père. Ces déclarations épiscopales et ces protestations laïques se produisaient non seulement en France, mais en Italie, en Irlande, en Espagne, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Amérique. Le Saint-Père les fit publier en volumes. Le gouvernement n'en autorisa point l'introduction en France ; en même temps il *invita* les journaux à ne plus reproduire les lettres des évêques tant français qu'étrangers. Les journaux catholiques durent se borner à mentionner le fait de leur publication.

En tous pays et dans toutes les classes de la société on voyait de plus en plus clairement que la guerre d'Italie avait ouvert la porte à la Révolution, qui se préparait à renverser la Chaire de Saint Pierre.

L'usurpation partielle ou totale des Etats du Saint-Siège, *avait écrit le cardinal Gousset*, est une rapine sacrilège, qui a pour but de changer et de bouleverser la condition providentielle de l'Eglise. Privée de son domaine temporel, l'Eglise, il est vrai, ne cesserait pas d'exister... ; mais depuis qu'elle a sauvé la société européenne, instruit et civilisé les peuples modernes, elle a droit d'avoir sa place au milieu d'eux ; elle a besoin d'un centre permanent, siège de son pouvoir spirituel, qui corresponde avec toutes les parties du monde, dans l'intérêt de la discipline, de l'unité du bon gouvernement des âmes ; il est nécessaire que son chef soit entouré d'un conseil éminent, servi par une administration proportionnée au nombre et à la diversité des affaires ; il faut, enfin et par-dessus tout, que ce chef soit libre et indépendant, que sa voix n'obéisse qu'à l'inspiration de la vérité, au zèle du bien, au devoir de sa charge pastorale, et qu'elle ne soit pas soupçonnée de céder à d'autres influences. Mais si la majesté de la religion, outragée dans la personne du souverain Pontife, était réduite à se retirer dans l'exil ou à déposer sa couronne aux pieds de ses sujets révoltés, où trouverait-elle toutes ces conditions du gouvernement spirituel, de qui recevrait-elle l'assistance et la sécurité ? à quel prix lui seraient-elles garanties et conservées, sous la tutelle d'un état quelconque, qui n'aurait jamais été le sien, ou qui cesserait de l'être ? Garderait-elle, du moins, la liberté de son ministère et son autorité sur les consciences ? Hélas ! dans ce siècle où les lois civiles sont fréquemment en désaccord avec les lois divines et canoniques, elle serait infailliblement soumise à des mesures oppressives. Si, au contraire, la bonne harmonie régnait entre elle et le pouvoir séculier, elle devrait être sans cesse en garde contre ses suggestions ; elle aurait à craindre qu'il fît de son concours un levier politique, soit à l'intérieur, auprès de ses sujets, soit à l'extérieur, auprès des autres nations. Incapable de condescendre à un tel abus, elle ne pourrait néanmoins éviter d'en être accusée... Faut-il s'étonner que le génie chrétien de Constantin, de Pépin, de Charlemagne a voulu doter l'Eglise romaine d'un domaine temporel ? Il a eu en vue de la préserver de cette

tutelle dangereuse et des liens de cette servitude ; de donner aux successeurs de saint Pierre une existence indépendante ; de lui assurer le respect des souverains eux-mêmes et la confiance de l'Eglise universelle.

Paroles très sensées. Mais que pouvaient-elles contre le parti-pris? Le 22 décembre parut la brochure intitulée *Le Pape et le Congrès*, écrite — comme celle qui l'avait précédée sous ce titre *Napoléon III et l'Italie*, — par M. de la Guéronnière et inspirée par l'Empereur. « Ce n'est pas moi qui ai écrit *Le Pape et le Congrès*, dit l'Empereur aux personnages de la Cour qui l'interrogeaient, mais j'en approuve toutes les idées. » Elle avait soin de déclarer le pouvoir temporel, non seulement désirable, mais nécessaire. Puis elle ajoutait : « Plus le territoire sera petit, plus le souverain sera grand. » On laisserait donc déposséder le Pape, mais dans son intérêt et pour le mieux honorer dans l'avenir. Réduit à la ville de Rome et à la campagne voisine, le Pape serait moins un souverain qu'un père et ses sujets seraient moins une nation qu'une famille. Toute la vie de la cité se concentrerait dans le municipe. Le Pape resterait souverain, par les honneurs qu'on lui rendrait et par la liste civile que les Puissances catholiques lui feraient. La conclusion était que le Pape devait renoncer aux Romagnes. Les arguments employés justifiaient la spoliation du reste de ses Etats.

Dans une dépêche du 24 décembre 1860, lord John Russell dit peu après : « Par le temps qui court les brochures sont des événements, et nous ne pouvons pas oublier que la brochure intitulée *Le Pape et le Congrès* a eu pour conséquence de faire perdre au Pape plus de la moitié de ses domaines et d'empêcher la réunion d'un congrès européen. »

A l'occasion du premier jour de l'an 1860, le Pape reçut le général de Goyon et les officiers du corps d'occupation. Il demanda à Dieu, en termes émus, « de bénir l'armée qui le protégeait, toute l'armée française, toute la nation française. En nous prosternant aux pieds du Très-Haut, nous le prions dans l'humilité de notre cœur de faire descendre ses lumières sur le chef de cette armée et de cette nation, afin qu'il puisse marcher sûrement dans une route difficile et reconnaître la fausseté de certains principes qui ont été produits ces jours derniers dans un opuscule qu'il faut appeler un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradictions. »

Pie IX ajouta qu'il avait entre les mains des pièces émanées de Sa Majesté impériale qui étaient « la condamnation de ces principes ».

Le 11 janvier, le *Moniteur* publia une lettre de l'Empereur au Pape, où il rappelait à Sa Sainteté le conseil qu'il lui avait donné auparavant au sujet des provinces rebelles. Le 19, le Pape fit savoir sa pensée dans une encyclique où il dit :

« ... Sans aucun retard nous nous sommes hâté de répondre au même Empereur ; et dans la liberté apostolique de notre âme, nous lui avons déclaré clairement et ouvertement que nous ne pouvions adhérer à son conseil parce qu'il porte avec lui d'insurmontables difficultés... Nous avons déclaré que nous ne pouvions pas céder ce qui n'est point à nous, et que nous comprenions parfaitement que la victoire qui serait accordée aux révoltés de l'Emilie serait un stimulant à commettre les mêmes attentats pour les perturbateurs indigènes et étrangers des autres provinces, lorsqu'ils verraient l'heureux succès des rebelles. Nous avons fait connaître au même Empereur que nous ne pouvions pas abdiquer notre droit de souveraineté sur les susdites provinces de notre domaine pontifical, sans violer les serments qui nous lient, sans exciter des plaintes et des soulèvements dans nos autres Etats, sans faire tort à tous les catholiques, enfin sans affaiblir les droits, non seulement des princes de l'Italie, qui ont été dépouillés injustement de leurs domaines, mais encore de tous les princes de l'univers chrétien, qui ne pouvaient voir avec indifférence l'introduction de certains principes très pernicieux. Nous n'avons pas omis d'observer que Sa Majesté n'ignore pas par quels hommes et avec quel argent et quels secours les récents attentats de rébellion ont été exécutés et accomplis à Bologne, à Ravenne et dans d'autres villes ».

Cette phrase reçut un commentaire officiel. Le marquis de Pépoli, parent de l'Empereur et ministre de Victor-Emmanuel, déclara en pleine Chambre des députés que Bologne n'aurait pu être arrachée au gouvernement pontifical si Victor-Emmanuel n'avait fourni l'argent. Et M. de Pépoli fit connaître les chiffres.

L'Univers, qui publia l'Encyclique, fut aussitôt supprimé. Bientôt après, *La Bretagne* subit le même sort.

CHAPITRE VII.

La défense du Pape entravée par la duplicité impériale.

Beaucoup d'honnêtes lecteurs de journaux sont fort en train de s'apitoyer sur la population des Etats de l'Eglise. La dépense de deux ou trois cent mille chrétiens, évaluée nécessaire pour affranchir la Lombardie, sans compter les autres frais, n'affecte pas démesurément les humanitaires qui ont versé tant de pleurs sur l'inconsolable mère du petit Mortara. La pensée que les Romains pourraient demeurer « esclaves » au milieu de l'Italie « régénérée » les attendrit. Ils concluent qu'il faut aussi régénérer Rome. Adrienne qu'advienne.

L. Veuillot.

Formation d'une armée pontificale. Lamoricière et ses zouaves. — Le diocèse de Cambrai en entretient trois compagnies. — Ordre du jour de Lamoricière. — Annexion de l'Emilie et de la Toscane au Piémont. — Entrée de Garibaldi en Sicile avec l'appui de l'Angleterre. — Révolution à Naples. — En France le prince Napoléon condamne au Sénat la souveraineté pontificale. Son discours est publié dans le *Moniteur des communes.* — Belles et courageuses paroles de M. Keller au corps législatif. — Cavour demande des pouvoirs pour « défendre la patrie ». — Le « Faites vite » de Napoléon III à Cialdini, et ses paroles d'assurance à Pie IX. — Castelfidardo. — Cavour tourne les regards vers Rome. — Reproches de Pie IX à Napoléon. — Nouvelle hypocrisie de celui-ci. — Paroles de Cialdini.

Les événements de 1859 et la conduite du Piémont avaient fait connaître au Saint-Siège la nécessité d'une organisation militaire.

Pie IX fit appel à ses fils et l'on sait avec quel admirable dévouement ils répondirent de tous les points du monde, mais particulièrement de la France et du Canada, de la Belgique et de la Hollande. Le général de Lamoricière, avec une générosité héroïque, était venu se mettre à la tête des zouaves pontificaux. Dans le diocèse de Cambrai, à l'appel de la *Semaine religieuse*, les principales familles au point de vue religieux, et le clergé de chacun des décanats s'engagèrent à fournir chaque année le nécessaire à l'entretien d'un zouave, soit une somme de 500 francs. La *Semaine religieuse* de Cambrai avait demandé à ses lecteurs l'entretien de trois compagnies, soit 150.000 fr. par an. Ses désirs furent dépassés. Chaque année le nombre de zouaves qu'elle put entretenir fut supérieur à trois cents.

Arrivé à Rome le 2 avril 1860, le général de Lamoricière publia un ordre du jour proclamant que le christianisme est le principe et la vie même de la civilisation, depuis que la Papauté est le centre du christianisme, et que la Révolution, comme autrefois l'islamisme, menace aujourd'hui l'Europe. La cause de la Papauté est donc la cause de la civilisation et de la liberté du monde. Ces paroles excitèrent la fureur des révolutionnaires, qui se mirent aussitôt en mesure de détruire la force qui se mettait ainsi au service de l'Eglise. Cavour, qui avait demandé au Congrès de Paris que le Pape eût une armée suffisante pour rendre inutile le secours de la France et de l'Autriche, se mit à protester contre la petite armée de Lamoricière.

Le 13, le parlement piémontais vota à l'unanimité l'annexion de l'Emilie (Romagnes, Parme et Modène) et de la Toscane. En même temps avait lieu dans l'arrondissement de Nice et dans la Savoie le vote d'annexion à la France.

Le 5 mai, Garibaldi partit pour la Sicile avec environ 2.000 volontaires. Le Piémont s'empressa de désavouer officiellement ce qu'il favorisait sous main et qu'il approuva hautement après coup. Le condottière débarqua à Marsala, aidé par les navires anglais, comme il le déclara lui-même à Londres en avril 1864. Le 15, il prit la dictature de l'île de Sicile au nom de Victor-Emmanuel. Le 26, aidé par la trahison, il entra à Palerme. Le 28 juin, une émeute éclata à Naples, l'état de

siège y fut proclamé et l'avocat Libério Romano, devenu bientôt après célèbre par sa félonie, fut chargé du ministère de l'Intérieur. Le roi de Naples, François II, dut quitter sa capitale le 6 septembre et aller se renfermer à Gaëte.

Le 7 novembre, entrée de Victor-Emmanuel à Naples, à côté de Garibaldi. Le 28, Garibaldi demande dans une proclamation, cinq cent mille soldats pour le 5 mars 1861. Cependant le roi de Naples, François II, adressait au peuple des Deux-Siciles un manifeste exposant toutes les trahisons dont il avait été victime et indiquant sur quelles bases il entendait gouverner. Le 13 février 1861, Gaëte capitulait. Cialdini prenait possession de la ville et François II se rendait à Rome.

En France, l'Empereur avait inauguré, le 4 février, la session législative. Dans la discussion de l'Adresse au Sénat, le prince Napoléon prit la parole : « Nous ne sommes pas, dit-il, les représentants de la réaction, mais de la société moderne. Napoléon III représente le droit populaire opposé au droit divin. » Puis il condamna sommairement la souveraineté pontificale « qui fuyait de toutes parts, disait-il, comme un vase fêlé ». Il dénonça la Papauté elle-même, « cette installation du moyen âge ». Ce discours fut publié dans le *Moniteur des Communes*, afin qu'il pût édifier tout le monde. A Turin, il en fut tiré des brochures en très petit format, afin d'en permettre la propagation clandestine à Rome et en Vénétie.

M. de Cavour écrivit au prince : « Votre discours est pour le pouvoir temporel du Pape ce que Solférino a été pour la domination autrichienne. La destruction du pouvoir temporel sera un grand événement pour l'Italie, pour la France, pour l'univers ; ce sera l'un des faits les plus glorieux (!) et les plus féconds [1] dans l'histoire de l'humanité, et le nom de Votre Altesse y demeurera à jamais attaché. »

La discussion de l'Adresse passa au Corps législatif. M. Keller refit l'histoire de l'année précédente, parla de l'entrevue de Chambéry et de l'invasion des Marches. « On pouvait arrêter le Piémont, dit-il, seulement il fallait le vouloir. »

Les événements se précipitèrent. Le 23 août M. de Cavour

1. Fécond ! oui, en désastres et en malheurs, ceux dont nous avons souffert en 1870-1871, et ceux dont nous souffrons encore.

présenta à la Chambre des Députés un projet de loi, disant : « En présence des graves dangers qui nous menacent (ainsi avait parlé Nabuchodonosor et, après lui, tous les envahisseurs), le gouvernement du Roi a cru de son devoir de se présenter sans nul retard au Parlement pour lui demander les pouvoirs qu'il répute nécessaires pour pourvoir à la défense de la patrie.»

Le général de Lamoricière était prêt à réprimer toute tentative d'émeute en ce qui restait des Etats pontificaux, et à repousser Garibaldi, si celui-ci tentait d'envahir par le Sud les Etats de l'Eglise. Mais les préparatifs militaires qui se faisaient à Turin lui donnaient des inquiétudes. Il fit sonder par Mgr de Mérode les intentions du gouvernement français pour le cas où le Piémont envahirait les Etats du Pape.

Mais Napoléon III s'était rendu absent. Il visitait ses nouvelles provinces de Savoie, et le général Cialdini et Farini, ministre de l'Intérieur en Italie, venaient le trouver à Chambéry pour lui représenter l'urgente nécessité de précipiter les événements. « Faites vite, » leur dit l'Empereur ; et il traça sur une carte l'itinéraire qu'avaient à suivre les troupes envahissantes. Cialdini fit aussitôt connaître cette autorisation. Elle ne put être révoquée en doute. Le 30 juin 1861, Farini confirma équivalemment ce propos à la Chambre des députés. Dans sa correspondance, Cavour dit aussi : « Farini lui a expliqué notre plan, l'Empereur a tout approuvé. » Disons encore que sous ce titre, *Le secret de l'Empereur*, M. L. Thouvenelle a publié la correspondance de son père, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, avec les ambassadeurs français près du Saint-Siège et ceux de la reine d'Angleterre, du 4 janvier 1860 au 18 octobre 1862. On y lit ce que M. de Gramont, ambassadeur près du Saint-Siège, rapporte avoir été dit par Cialdini au prince de Ligne et ensuite à Lamoricière, à Ancône :

On assure chez vous que l'Empereur nous désapprouve : c'est complètement faux. Il approuve tout ce que nous faisons. C'est concerté avec lui. C'est à moi-même qu'il a parlé, et il m'a dit : « Allez, et faites vite ! » Il a même corrigé lui-même mon plan de campagne.

Il ne fallait pas que l'opinion européenne et le sentiment national eussent, entre l'agression et l'exécution, le temps de se reconnaître et de se soulever. Il fallait, lorsque la protestation s'élèverait, que l'on se trouvât en face du *fait accompli*.

Pendant que Napoléon III trahissait ainsi le Pape et la France, il feignait de déplorer sa propre impuissance. Aux assurances de bienveillance et de protection qu'il donnait lui-même et celles qu'il faisait prodiguer à Pie IX, le saint Pontife répondit, s'adressant à M. de Gramont : « Dites à votre Empereur de ma part que je n'ai pas d'autre réponse à lui faire si ce n'est que l'*épée de Dieu est prête à le frapper de la main des hommes*, non pas par la mienne. » Cet oracle eut son accomplissement, mais dix ans plus tard. Dieu est patient. Malheur à celui qui lasse cette patience ! « Dis-leur, commanda le Seigneur au prophète Ezéchiel : « Je ne prends pas plaisir à la mort, mais à ce que le méchant se détourne de sa voie et qu'il vive [2]. »

Le gouvernement piémontais fit vite. Moins d'une semaine lui suffit. Le 10 septembre, le général Fanti vint faire sommation à Lamoricière de retirer la petite troupe des Marches et de l'Ombrie. Antonelli interrogea M. de Gramont, M. de Gramont interrogea le ministre, M. Thouvenel. Celui-ci ne put répondre, il ne savait rien, l'Empereur étant parti pour l'Algérie. Cialdini, commandant en chef, n'avait qu'à faire vite. Le 18, le général Fanti rencontra les Pontificaux près de Lorette. Le général de Pimodan commença l'attaque. Le début fut assez heureux pour les nôtres, grâce à leur courage, un courage de lion, c'est le cas de le dire. Mais l'ennemi avait toutes les supériorités, hormis celle du bon droit. Le 18 septembre, les nouveaux croisés furent écrasés à Castelfidardo. Les glorieux défenseurs de l'Eglise tombaient sous des forces dix fois plus nombreuses, arrosant du plus pur sang de la France ce glorieux champ de bataille. Ce sang est toujours sous les yeux du Dieu des armées et continue à intercéder pour le triomphe définitif de l'Eglise et de la France.

Le lendemain, L. Veuillot écrivit :

Sans doute l'heure présente est affreuse. Par une porte sanglante, l'Eglise s'avance dans une incalculable série d'épreuves, et le mal pourra nous emporter loin des digues avant de rencontrer le grain de sable que Dieu a marqué pour borner son cours. Que la défaite ne nous fasse pas cependant perdre de vue les résultats certains de la résistance : par la grâce de Dieu les ossements des martyrs sont des germes, les tombes deviennent des berceaux.

---

2. Ezech., XXXIII, 11.

Lamoricière gagna Ancône et s'y renferma avec les survivants. Les Piémontais en vinrent faire le siège avec l'armée de terre et la flotte. Après quatre jours de résistance, Lamoricière dit : « Je pourrais tenir encore si j'avais la moindre chance d'être secouru. Mais en l'état actuel une plus longue résistance serait un suicide. » La ville se rendit et le glorieux vainçu alla remettre au Saint-Père son commandement.

Sept jours avant la bataille de Castelfidardo, le 11 septembre, M. de Cavour avait dit à la Chambre des députés : « Quelle est notre idée? C'est de faire que la Ville éternelle devienne la splendide capitale du royaume italien. » Le 28 septembre, le Pape, dans le consistoire secret, protesta contre l'invasion des Piémontais, et se plaignit de ne pas voir l'effet des promesses que lui avait faites « l'un des plus puissants princes de l'Europe ».

Toujours avec la même duplicité, Napoléon III ordonna à M. Thouvenel d'écrire à M. de Talleyrand :

« L'Empereur a décidé que vous quitteriez immédiatement Turin, afin de témoigner ainsi de sa ferme volonté de décliner toute solidarité avec des actes que ses conseils, dictés par l'intérêt de l'Italie n'ont malheureusement pu faire prévaloir. » Quels conseils? Y en eut-il un autre que le « Faites vite »? La brouille fut d'ailleurs de peu de durée.

Disons encore, pour achever de montrer la perfidie, les mensonges et les infamies qui caractérisent le brigandage de Castelfidardo, que dans la proclamation adressée aux troupes qu'il menait au combat, Cialdini avait dit :

« Soldats! Je vous conduis contre une bande d'ivrognes étrangers que la soif de l'or, l'ardeur du pillage, ont amenés dans notre pays. Combattez, anéantissez inexorablement ces sicaires vendus[3]... »

---

3. Carletti, l'un des principaux agents secrets de Cavour, chef de sa police politique chargée de préparer les événements, a écrit ses *Mémoires* que le gouvernement de Cavour et Cie fit disparaître, mais dont une partie importante a été réimprimée par le *Contemporaneo,* de Florence.

« ...J'avais amené de Turin à Rome deux agents fort adroits, Biambilla et Bondinelli, que je parvins à faire entrer dans l'armée pontificale. Au moyen d'un système cryptographique convenu, ils devaient nous tenir au courant de ce qui se passait à Rome. Un peu plus tard, et à diverses reprises, *je fis entrer un certain nombre de carabiniers piémontais* dans l'armée que créait alors le général de Lamoricière. *Ils nous furent d'un grand secours à la bataille de Castelfidardo*... Quelques jours après (mon retour de Rome),

La « bande d'ivrognes étrangers », « les sicaires vendus », c'étaient les catholiques français qui, sous les ordres de Lamoricière, Pimodan et Charette, se groupaient autour du Saint-Siège menacé par la révolution, prêts à sacrifier leur vie pour la défense de l'Eglise et de la Papauté.

---

je fus envoyé à Ancône pour engager d'autres carabiniers dans l'armée du Pape, où nous en avions déjà un certain nombre ; ce à quoi je réussis. Les instructions qu'avaient nos agents (dans l'armée pontificale) portaient sur trois points principaux :

» 1° En garnison, provoquer le plus grand nombre de désertions possible, à prix d'argent (ils avaient à cet effet caisse ouverte chez les consuls piémontais); 2° en campagne et au combat, crier : *Sauve qui peut !* 3° SE DÉBARRASSER DES OFFICIERS PENDANT L'ACTION.

» On sait comment ils remplirent leurs instructions à Castelfidardo ».

C'est toujours Carletti qui parle :

« ...Je n'ai pas à faire l'histoire de cette courte campagne des Marches, dont l'issue ne pouvait être douteuse avec la supériorité de nos forces et les éléments de décomposition que nous avions glissés dans l'armée pontificale.

» Je me borne à mettre au grand jour un fait connu de quelques-uns, soupçonné de quelques autres, complètement ignoré du plus grand nombre :

» OUI, LE GÉNÉRAL DE PIMODAN EST MORT ASSASSINÉ.

» Au moment où il s'élançait à la tête de quelques hommes qu'il avait ralliés pour charger une colonne piémontaise, un soldat (pontifical), placé derrière lui, lui tira, à bout portant, un coup de fusil qui l'atteignit dans le dos.

» Ce soldat était ce Biambilla que j'avais, quelques mois avant, fait engager à Rome. Il fut, arrivé au camp piémontais, nommé maréchal-des-logis dans les carabiniers. Il est aujourd'hui en garnison à Milan. Il n'avait fait, du reste, qu'obéir aux instructions de ses chefs... »

CHAPITRE VIII.

Le royaume d'Italie.

Ce qui arrive aujourd'hui n'est qu'une épreuve, et l'Eglise, qui est née au milieu des épreuves, qui a toujours vécu au milieu des épreuves, ne terminera sa carrière sur la terre qu'avec les épreuves. Notre devoir est de lutter et de demeurer fermes en présence du danger. La société a été lancée dans un labyrinthe d'où la main de Dieu seule pourra la faire sortir. La tempête contre nous grossira, mais elle devra finalement s'arrêter. Je ne sais ni la manière, ni l'heure ; mais certainement le jour viendra où le Seigneur commandera aux vagues mugissantes ; parce que si, par de justes motifs de sa Providence, il permet les révolutions, il leur a aussi fixé des bornes qu'elles ne peuvent franchir.

Paroles de Pie IX, durant sa captivité.

L'Angleterre dit reconnaître le royaume d'Italie. — Attitude des autres puissances. — Protestation du Saint-Siège. — Le Parlement italien salue Victor-Emmanuel « Roi d'Italie. » — Paroles de celui-ci au sujet de la Prusse. — Mort de Cavour. — Le gouvernement français fait savoir aux Puissances qu'il est là pour protéger l'œuvre du défunt. — Nominations à Paris et à Rome. — Paroles de Napoléon III. — Les catholiques à Rome. Garibaldi marche sur Rome. Le gouvernement italien le fait arrêter. L'amnistie. — Triomphe à Londres. — Proposition d'un congrès. — La convention du 15 septembre 1864. Paroles de Pie IX. — Rappel en France, d'une partie de la garnison romaine.

Entre temps, les divers gouvernements de l'Europe donnaient leur adhésion aux faits accomplis. Le 30 mars 1861,

lord John Russell, au nom de la reine d'Angleterre, reconnut Victor-Emmanuel comme roi d'Italie [1]. Le 13 avril, même reconnaissance de la part des Etats-Unis. Le 15, ce fut le tour du Maroc. Le 25 juin, une déclaration insérée au *Moniteur*, annonça la reconnaissance du royaume d'Italie par la France, en déclinant « toute solidarité dans des entreprises de nature à troubler la paix de l'Europe ». Le 2 juillet, reconnaissance par la Turquie. Le 3 novembre, le gouvernement belge reconnaissant le nouveau royaume, déclara que cet acte ne changeait en rien ses rapports avec le Saint-Siège. Le 8, reconnaissance par le Brésil. Le 7 avril 1862, reconnaissance par la république du Pérou. Le 22 août, publication officielle du même acte par la Prusse « qui a, est-il dit, reconnu le fait accompli et rien de plus et qui a fait des réserves expresses en ce qui concerne les conséquences possibles de ce fait. » Même jour, même publication par la Russie, qui dit y avoir été amenée par les bons offices du gouvernement français.

Le cardinal Antonelli adressa aux représentants des Puissances étrangères près le Saint-Siège une protestation contre ces actes [2]. L'Espagne et l'Autriche voulurent obtenir des Puissances une intervention, au moins verbale, en faveur du Saint-Siège. Le gouvernement français esquiva leur proposition, en protestant toujours de ses bonnes intentions à l'égard du Pape [3].

---

1. C'est en 1713 que les ducs de Savoie reçurent le titre de roi, avec la Sicile, qu'ils échangèrent, en 1720, contre la Sardaigne. Les traités de Vienne (1738), d'Aix-la-Chapelle (1748) arrondirent le nouveau royaume dans la vallée du Pô. Les voici arrivés au faîte. En descendront-ils? Quand? Et comment?

2. Voici quelques paroles du cardinal Antonelli.

« Notre force n'est pas en nous ; elle est dans la cause que nous défendons.

» Le génie du Vatican est tout entier dans le courage de prononcer ces paroles évangéliques : *Est, est ; non, non.*

» On a comparé les diplomates assis à une table de jeu, Rome ne s'asseoit jamais à cette table.

» En disant la vérité aujourd'hui, elle est sûre, sans y prendre garde, d'avoir parlé comme elle a parlé il y a un siècle.

» Voilà notre habileté ; nous n'en connaissons pas d'autre. »

Cette sagesse vient d'en haut.

3. Napoléon III avait reçu un avertissement bien fait pour l'éclairer. Le 4 mai 1861 était survenue la mort de Mgr Thibault, évêque de Montpellier, au sortir d'une entrevue avec l'Empereur. La *Semaine religieuse* d'Aire a longuement rappelé ce triste événement en 1901, à l'occasion d'un article publié par un journal qui passait pour être l'organe du Président du Conseil, article où il était déclaré que l'objectif réel du gouvernement impérial était de substituer à l'autorité du Souverain Pontife celle des évêques, et que les fidèles devaient se montrer favorables à un projet qui les affran-

Le 18 février, Victor-Emmanuel avait ouvert son Parlement. Les représentants de toute l'Italie, du Piémont aux rivages de la Sicile, étaient réunis pour la première fois dans une même enceinte. Il reçut d'eux le titre de Roi d'Italie. Après avoir célébré ses succès, Victor-Emmanuel dit : « Un prince loyal et illustre étant monté sur le trône de Prusse (celui qui allait devenir Guillaume Ier, empereur d'Allemagne), je lui ai envoyé un ambassadeur, en signe de déférence pour lui et de sympathie pour la noble nation germanique, qui se persuadera de plus en plus, je l'espère, que l'Italie constituée dans son unité naturelle, ne peut offenser ni les droits ni les intérêts des autres nations. » « A ces paroles significatives, dit M. de la Gorce, et prononcées sur un ton plus significatif encore, tous les regards s'étaient tournés vers le représentant de la cour de Berlin, qui était venu apprendre comment se fait un peuple. » Les esprits observateurs en Prusse commençaient à trouver que plusieurs des petites capitales allemandes avaient assez de ressemblance avec Bologne, Modène, Florence, Naples, etc.

Le jour était proche où la Prusse se subrogerait à l'Angleterre, comme l'Angleterre s'était déjà subrogée à la France, dans le patronage de l'Italie naissante.

Le 6 juin 1861, Cavour était appelé par la mort, à l'âge de cinquante ans, à aller rendre compte à Dieu de l'œuvre qu'il avait accomplie, en foulant aux pieds toutes les lois divines et humaines [4]. Ce jour-là même, le ministre de Napoléon III,

---

chirait du « joug papal ». Dans cette audience, le souverain avait expliqué à l'évêque qu'il s'agissait de sauver l'Eglise de France et d'opposer une digue aux progrès de l'irréligion. Le Prélat promit de se consacrer à l'œuvre qu'on attendait de lui et prit l'engagement de faire refleurir « les traditions et les doctrines de Bossuet ». Sorti des Tuileries, il réfléchit sur l'acquiescement qu'il vient de donner à ce qui n'était rien moins qu'un projet de schisme. Il court chez l'archevêque de Paris, la conscience bouleversée, et il dit : « Je suis bien coupable. Je viens d'accepter de l'Empereur la mission de favoriser la rupture de l'Eglise de France avec le Saint-Siège ». Et soudain le cardinal Morlot voit son interlocuteur blêmir et tomber sur le sol. Monseigneur Thibault était mort.

4. « Cavour descendu dans la tombe, Napoléon, demande M. Pierre de la Gorce, allait-il recouvrer son indépendance si longtemps aliénée et pourvoir enfin, à l'exclusion du reste, à l'intérêt français? L'Italie, quoiqu'elle dût traverser encore bien des orages, était désormais constituée. Du moins et pour l'avenir (le passé étant irréparable), une double prévoyance s'imposait : il importait d'abord que notre protégée ne devînt pas notre rivale ; il importait surtout que, si quelque part surgissait un second Cavour, il fût dès l'abord deviné, dénoncé, contenu.

» Ici commence la seconde partie du règne. Cavour eut un successeur,

Thouvenel, adressa aux Puissances catholiques une pièce diplomatique où le gouvernement français, après avoir prodigué, selon son habitude, de belles paroles en faveur de la cause pontificale, disait ne pas approuver « le système qui regarde les Etats du Pape comme une propriété de main-morte, affectée à la catholicité toute entière et *placée, en vertu d'un droit, qui n'existe nulle part, au-dessus des droits qui régissent le sort des autres souverainetés.* » On ne pouvait dire plus clairement aux Puissances : Nous sommes là pour protéger l'œuvre de Cavour et voici les principes qui nous engagent à désirer son achèvement.

Toute l'Italie, sauf Rome et Venise, se trouvait réunie sous un même sceptre. C'est vers Rome que le gouvernement de Turin se tourna d'abord. « Aller à Rome, disait et répétait Ricasoli, m'occupe et me préoccupe toute la journée. » Une nouvelle réconfortante arriva de Paris à Turin. M. Benedetti était accrédité auprès de Victor-Emmanuel en remplacement de M. de Talleyrand, et M. de la Valette recueillait à Rome la succession de M. de Gramont. En mandant ces nominations, l'agent piémontais Vimercati écrivait : « Si avec eux, on ne réussit pas à envoyer au diable LE TEMPOREL, toute la faute sera de notre côté. » Interrogé à Compiègne, Napoléon III dit : « Je ne puis me dégager de Pie IX... Après... Oh après... On verra... Agissez sur la presse et tâchez, si vous le pouvez, de mettre le Pape dans son tort [5]. »

---

mais non en Italie, où il ne laissa à proprement parler que des élèves et des disciples. Six mois auparavant, le 2 janvier 1861, s'était éteint à Berlin, après une longue démence, le roi Frédéric-Guillaume, ce prince mystique, étrange, qui, dans ses lueurs d'illuminisme, avait, comme jadis Charles-Albert à Turin, entrevu et à demi prédit la grandeur de son pays. Il avait eu pour héritier celui qui devait être l'empereur Guillaume et devait, dans le nord de l'Europe, comme Victor-Emmanuel au sud, grandir par la ruse et par l'épée. Jalouse de compléter les similitudes, la fortune qui avait donné un si grand ministre à Victor-Emmanuel, ménageait au roi de Prusse un conseiller de même habileté, de même persévérance, de même hardiesse, sans scrupules et sans frein. Celui-là serait le vrai successeur de Cavour. Il représentait alors son roi à Saint-Pétersbourg, et bien que déjà fort en vue, ne portait encore rien en lui qui pronostiquât la grandeur. Son œuvre ressemblerait à celle du grand Italien, mais plus implacable, plus farouche, avec une plus grande effusion de sang, et il lui serait réservé de se déployer sur un théâtre plus tragique, quoique non avec plus de génie. On l'appelait Othon de Bismarck-Schœnhaüsen. Il allait remplir toute la scène que Cavour venait d'abandonner. »

5. Pierre de la Gorce, IV, 166.

Cependant Pie IX avait annoncé la prochaine canonisation des martyrs japonais. L'affluence des catholiques à Rome, évêques et fidèles, de France surtout, fut beaucoup plus grande qu'elle ne le fut jamais pour semblable cérémonie. Ils saluèrent de leurs acclamations émues : « Pie IX roi ».

Au mois d'août 1862, Garibaldi se prépara à compléter l'Italie. L. Veuillot fit cette remarque : « On dit tout haut et de tous côtés que la main de M. de Bismarck est là-dedans. Le roi de Prusse allié de Garibaldi ! » Victor-Emmanuel, dans une proclamation à *ses* peuples, sépara sa cause de celle du condottière. Garibaldi s'irrita et adressa aux Italiens une proclamation : « A Rome ! Allons, braves de 48 et de 49 ! Allons, jeunesse ardente de 59 et 60 ! Courez à la sainte croisade. Je suis décidé ou d'entrer à Rome vainqueur, ou de tomber sous ses murailles. Voilà deux ans qu'on nous promet de nous donner Rome et qu'on nous repaît de vaines espérances. C'est une nécessité de recourir au fer [6]. »

Atteint à Aspremont par une colonne de troupes royales, il est gravement blessé au pied et contraint de se rendre. Le gouvernement piémontais qui avait été forcé par la France de respecter Rome et d'arrêter Garibaldi, voulut se faire un titre de son opposition à l'entreprise garibaldienne. Il adressa une note en ce sens aux agents diplomatiques du « royaume d'Italie ». Puis, le 5 octobre, il s'empressa d'amnistier Garibaldi, qui alla s'installer dans l'île de Caprera. Le 2 avril 1864, il est reçu triomphalement à Londres, même par les personnages officiels les plus haut placés, à l'exception de la Reine.

6. Le 20 octobre 1847, ce même Garibaldi avait écrit au nonce du Pape à Montevideo : « Si des bras qui ont quelque pratique du maniement des armes sont agréables à Sa Sainteté, il est inutile de dire que nous nous consacrerons avec une plus grande joie que jamais à celui qui a déjà tant fait pour la patrie et pour l'Eglise ; nous nous estimerons heureux de prêter un humble appui à l'œuvre de délivrance commencée par Pie IX, nous et nos compagnons, au nom desquels nous parlons, et nous ne croirons pas payer trop cher cette œuvre, fût-ce au prix de tout notre sang. »

A sa légion, il dit sur la place Saint-Pierre à Rome en 1849 : « Me suive qui a du cœur ! me suive qui a encore foi dans le salut de l'Italie ! *Nous avons les mains teintes de sang français ;* ce sont nos bras que nous plongerons dans celui des Autrichiens. » Et dans une lettre, adressée à une association ouvrière de Naples le 28 mai 1861 : « Nous commettrions un sacrilège, si nous persistions dans la religion des prêtres de Rome. Hors de notre terre cette secte perverse et contagieuse ! chassons les vipères de la ville éternelle avec lesquelles l'unité est impossible. »

Garibaldi, Victor-Emmanuel, Napoléon III, c'est à qui se montrera le plus fourbe.

Le 4 novembre 1863, Napoléon III écrivit aux souverains pour leur proposer un Congrès. Cette proposition n'aboutit point. Napoléon III était impatient de mettre fin à l'occupation française dans les Etats Pontificaux.

Deux fois, en 1861 et en 1862, il avait songé à retirer ses troupes ; deux fois les projets de Garibaldi avaient prévenu ses desseins. En 1864, sans même consulter ni prévenir nos ambassadeurs à Rome et à Turin, bien moins encore le Pape, à la suite de conférences secrètes avec des envoyés italiens, il proposa et fit accepter la fameuse *Convention dite du 15 septembre*. L'Italie s'engageait à ne pas attaquer le territoire *actuel* du Saint-Père et à empêcher même toute attaque venue de l'extérieur. La France s'obligeait de son côté à achever l'évacuation dans un délai *maximum* de deux ans. Dans un protocole, annexé au traité, Victor-Emmanuel « promettait de transférer la capitale de son royaume en une ville qui serait ultérieurement désignée ». C'était en réalité sanctionner la spoliation et reconnaître le royaume d'Italie.

Le lendemain, Louis Veuillot exprima dans son journal cet avertissement et ces craintes :

Si la France soutient sa parole du 15 septembre et met à couvert tout ce que cette parole l'oblige au moins de conserver, elle retrouvera les jours de 1852 ; sinon le cycle des grandes catastrophes est ouvert, et il y a dans le monde, plus profond qu'on ne l'a jamais vu, le gouffre dont parle Shakespeare, le gouffre de la souveraineté arrachée où tout se précipite et qui se remplit de sang. Dieu protégera toujours son Eglise, elle vivra toujours, elle donnera au monde ses dernières beautés, ses dernières vertus, les dernières œuvres qui ne subiront point la honte de la tyrannie. Mais les nations que deviendront-elles ?

Nous ne le voyons que trop.

Lorsqu'on vit le gouffre se creuser, un autre journal dit :

« Si Napoléon était sincère, il faisait là un marché de dupes. La retraite des troupes françaises désarmait la Papauté et c'était ce que voulait la Révolution. Quant à la promesse parallèle de l'Italie, quel homme sérieux pouvait avoir foi dans les paroles d'une puissance qui n'avait jamais procédé que par la déloyauté et la fourberie ? La convention était à peine signée entre les deux souverains, que le ministère La Marmora fit ses réserves au sujet de « Rome capitale ». Déjà il ne restait plus de l'acte du 15 septembre que la retraite des troupes françaises, *desideratum* de la Révolution.

Les catholiques s'étonnèrent qu'on eût réglé le sort du Pape en dehors du Pape lui-même. Cette convention, disaient-ils,

c'est l'abandon du Saint-Siège, un abandon à terme. Par ruse ou par violence, Victor-Emmanuel avait conquis les trois quarts du patrimoine de Saint-Pierre et c'était à sa garde qu'on confiait les lambeaux qu'il n'avait pas encore ravis !

Aussi cette convention causa une grande émotion et suscita des interprétations contradictoires. Le gouvernement français s'efforça de montrer que, par elle, il assurait au Pape la possession des Etats qui lui restaient. Les ennemis du Saint-Siège y voyaient la chute à jour fixe du pouvoir temporel. Le gouvernement italien se refusa toujours à y voir la renonciation à la possession de Rome. L'un des négociateurs de cette convention, le marquis Pépoli, dit à Milan, l'année suivante : « Le traité du 15 septembre ne porte atteinte à aucune partie du programme et brise les derniers anneaux qui unissent la France et nos ennemis ».

La haute sagesse de Pie IX vit dans tout cela ce qu'elle avait vu dans la fameuse brochure *Le Pape et le Congrès* « un insigne monument d'hypocrisie ». « Nous attendrons les événements », se contenta de dire Pie IX à l'ambassadeur de France. Et les événements sont venus, ils ont montré une fois de plus quelles étaient la bonne foi, la loyauté de l'Italie ; et aussi la valeur de la signature de la France impériale dominée par la Franc-Maçonnerie.

A l'automne de 1865, l'Empereur rappela de Rome un régiment. C'était la première exécution du traité. Mais s'étant engagé à maintenir le Pape à Rome, il imagina de constituer pour le service du Pape une légion levée en France, considérée comme appartenant aux cadres français et qui serait enrôlée sous le drapeau pontifical. Elle s'organisa à Antibes, d'où son nom *Légion d'Antibes*. Au mois d'août 1866, elle comportait environ mille hommes. Elle entra à Rome le 22 septembre 1866.

Napoléon III, dans son discours du trône de novembre 1867, prononça pour la première fois officiellement ce mot *Unité de l'Italie*. L. Veuillot dit à cette occasion :

L'unité de l'Italie n'est pas son indépendance, c'est sa conquête. L'expression de l'Italie *une*, n'est pas Victor-Emmanuel, c'est Garibaldi et encore plus Mazzini, le prophète de la république universelle. L'Italie révolutionnaire ne veut avoir Rome que pour en chasser le Pape, elle ne veut chasser le Pape que pour abolir le christianisme, que pour réintégrer à Rome César, empereur, Pontife et Dieu de la terre. »

CHAPITRE IX.

Le Syllabus.

Le Saint Père a pris soin d'allumer au milieu de la nuit du monde ce grand fanal qu'il a nommé le Syllabus *ou l'abrégé de toutes les ereurs inventées dans ces temps pour tuer la vérité. A la veille de la tempête le* Syllabus *a jeté un trait de lumière sur tous les écueils où nous allons toucher. Il y a un article du* Syllabus *partout où l'expérience nous a montré un péril et partout où le simple intérêt de la conservation nous fait pressentir un remède.*

Au milieu de l'agitation qui n'est plus que le travail d'une dissolution inévitable, l'Eglise se borne à garder le germe qui sera l'avenir.

L'Encyclique *Quanta cura*. — La préparation qu'elle avait reçue. — Sa publication. — Paroles de l'archevêque de Rouen au Sénat. — Interdiction faite aux évêques de la transmettre à leurs diocésains.— Condamnation de deux évêques.— Quelques-unes des vérités rappelées dans le *Syllabus,* rappelées en 1906. — Annonce du concile du Vatican. — Intrépidité de la foi de Pie IX.

C'est dans ces conjonctures que Pie IX jugea nécessaire de donner, comme le dit Mgr Baunard dans la *Vie du cardinal Pie*, un grand coup d'aviron, destiné à dégager la société des écueils sur lesquels l'avait poussée le naturalisme de toutes nuances. Il publia, le 8 décembre 1864, dixième anniversaire de la définition dogmatique de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, l'Encyclique *Quanta cura*, suivie du *Syllabus* ou résumé des principales erreurs de notre temps.

Dès 1853, Pie IX avait établi une congrégation ou com-

mission spéciale, présidée par le Cardinal Fornari, ancien nonce en France, ayant mission de préparer contre les erreurs de nos jours une bulle semblable à celle dirigée par Pie VI contre les erreurs théologiques du siècle précédent. En 1860, Mgr Gerbet, évêque de Perpignan, avait publié une Instruction pastorale sur diverses erreurs ayant cours. Il exposait ainsi les motifs qui l'avaient déterminé à faire ce travail : « Les grandes commotions intellectuelles et sociales font éclore et apparaître des essaims d'idées fausses et corruptrices qui s'abattent sur les âmes et qui semblent, suivant un des traits marqués par le prophète des destinées de l'Eglise, « avoir reçu le pouvoir de nuire aux hommes qui n'ont pas sur le front le signe de Dieu [1]. »

Ces idées fausses acquéraient à ce moment cette puissance de corruption de l'esprit public que dominent les faits,et surtout les faits environnés aux yeux du vulgaire de l'auréole que le succès leur prête.

Pie IX ne se proposait point seulement de condamner les erreurs contraires au droit des gens, si indignement foulé aux pieds par Victor-Emmanuel et Napoléon III, mais tout ce qu'il y a de faux et de funeste dans le rationalisme, le naturalisme, le socialisme, le libéralisme, c'est-à-dire dans les doctrines philosophiques, politiques, économiques, sociales et révolutionnaires de notre époque.

Lorsque les évêques de l'univers catholique se rendirent à Rome en 1863 pour la canonisation des saints martyrs japonais, le Pape fit remettre à chacun un exemplaire du travail préparé par la Congrégation, en réclamant leurs observations. Le *Syllabus* fut publié moins de deux ans après cette communication.

Dans la séance du 14 mai 1865, Mgr de Bonnechose signala à l'admiration du Sénat « ce vénérable vieillard de soixante-treize ans qui, ne voyant devant lui sur terre qu'un avenir plein d'angoisses, trouvait encore dans sa conscience assez d'énergie pour oublier ses propres périls et pour signaler à l'univers catholique les écueils sur lesquels iraient peut-être se briser les sociétés modernes qu'un torrent d'illusions emporte vers les abîmes ». Il y avait mérite à parler ainsi. Le gouvernement impérial avait sévèrement interdit aux évêques de France la

1. Apocalypse, IX.

publication de l'Encyclique et du *Syllabus*. L'archevêque de Besançon et l'évêque de Moulins avaient été condamnés comme d'abus par le Conseil d'Etat pour avoir passé outre. Mais si les évêques étaient réduits au silence, la presse irréligieuse avait toute licence, sinon tous encouragements pour se déchaîner contre l'enseignement pontifical.

Signalons quelques-unes des vérités affirmées à nouveau dans cet acte pontifical, celles qui demandaient à être spécialement consolidées dans la conscience des fidèles contre les assauts que la presse, l'enseignement public et surtout le succès des actes révolutionnaires leur faisaient subir [2].

XIX. L'Eglise est une véritable et parfaite société pleinement libre ; elle jouit de ses droits propres et constants, que lui a conférés son divin fondateur, et il n'appartient pas au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer.

XX. La puissance ecclésiastique a le droit d'exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du pouvoir civil.

XXIV. Il est faux que l'Eglise n'ait pas le droit d'employer la force, et qu'elle n'ait aucune puissance temporelle directe ou indirecte.

XXVII. Il est faux que les ministres sacrés et le Pontife romain doivent être exclus de toute gestion et autorité sur les choses temporelles.

XXXIX. L'Etat ne jouit pas, comme étant l'origine et la source de tous droits, d'un droit qui ne soit circonscrit par aucune limite.

XLII. En cas de conflit légal entre les deux pouvoirs, ce n'est pas le droit civil qui prévaut.

LIV. Les rois et les princes, non seulement ne sont pas supérieurs à l'Eglise, quand il s'agit de trancher des questions de juridiction, mais ils ne sont pas exempts de la juridiction de l'Eglise.

LV. Ni l'Eglise ne doit être séparée de l'Etat, ni l'Etat séparé de l'Eglise.

LIX. Il est faux que le droit consiste dans le fait matériel, que tous les devoirs des hommes soient un mot vide de sens et que tous les faits humains aient force de droit.

LX. L'autorité est autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles.

LXI. Il est faux qu'une injustice de fait qui réussit ne porte aucune atteinte à la sainteté du droit.

LXII. Il est faux qu'on doive proclamer et observer le principe de *non intervention*.

LXIII. Il n'est pas permis de refuser l'obéissance aux princes légitimes, encore moins de se révolter contre eux.

---

2. Les propositions du *Syllabus* étant condamnées par l'Eglise, leur contradictoire devient par là même la règle de la foi catholique. Nous donnons ici, non la traduction littérale des propositions condamnées, mais leurs contradictoires plus claires à l'esprit de tous.

LXXV. Les fils de l'Eglise chrétienne et catholique sont d'accord sur la compatibilité de la royauté temporelle avec le pouvoir spirituel.

LXXVI. L'abrogation de la souveraineté civile dont le Saint-Siège est en possession ne servirait pas le moins du monde à la liberté et au bonheur de l'Eglise.

LXXVII. Même à notre époque, il est utile que la religion catholique soit regardée comme l'unique religion de l'Etat, à l'exclusion de tous les autres cultes [3].

LXXX. Le Pontife romain ne peut ni ne doit se réconcilier et transiger avec ce qu'on appelle progrès, libéralisme et civilisation moderne.

Combien il était nécessaire de rappeler l'enseignement constant de l'Eglise contenu dans les propositions ci-dessus, fut un jour mis en pleine lumière par un mot de Mgr Plantier à M. de Sartiges. « Il n'y a plus aujourd'hui, dit-il, de *religion d'Etat*, mais le Césarisme moderne veut établir UNE DOCTRINE D'ETAT. C'en est fait des opinions politiques, *il faut au gouvernement des dogmes politiques* ». Le *Syllabus* était une réponse claire, directe, complète aux dogmes politiques que les gouvernants modernes professent et dont ils font la base de leur action gouvernementale et de leur politique nationale et internationale. Le *Syllabus* était un fanal élevé par le Vicaire de Jésus-Christ pour éclairer les consciences catholiques au milieu des ténèbres qu'ont accumulées en Europe la Réforme et la Révolution.

Cela est compris même par des hommes qui n'ont pas le bonheur de jouir des lumières de la Foi. En février 1906 a été fondé à Paris, à l'Hôtel des sociétés savantes, un Institut d'enseignement supérieur, dans le but d'aider les Français de bonne volonté à revenir à la vérité sociale et politique. La première chaire de cet Institut reçut ce nom *Chaire du Syllabus*. Elle fut inaugurée le 8 mai, sous la présidence d'un académicien, M. Paul Bourget. Quelques jours après, M. Charles Maurras écrit dans l'*Action française :*

« Les plus hautes valeurs morales, politiques et sociales, assignées et fixées par la critique et la science positives sont identiques à celles que désigne l'enseignement de l'Eglise » ;

et il publia dans son journal un long article pour mettre cette vérité en évidence. Il le fit suivre du texte du *Syllabus*, en

3. Qu'on le remarque, il est dit « unique religion de l'*Etat* » et non l'unique religion dont la profession soit admise dans la *société*.

l'accompagnant de quelques notes marquées au coin du suprême bon sens.

Sur la proposition XIX, par exemple, qui condamne la doctrine affirmant qu'il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Eglise et les limites dans lesquelles elle peut les exercer, M. Ch. Maurras dit :

> Cela, c'est la théorie de la liberté *octroyée*, qui n'est pas juste, même pour les libertés communales ou professionnelles. Toute doctrine de l'Etat dispensateur et distributeur des droits sera dissoute par cette simple observation que la société, tant temporelle que spirituelle, est antérieure, tant logiquement qu'historiquement à l'Etat.

Aux propositions XLI et LXII, il oppose cette vérité de sens commun que « le temporel ne peut prévaloir sur le spirituel, non plus que le moins noble sur le plus noble ».

Sur la proposition LV relative à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il dit : « Comment admettre dans une société catholique ce monstre ou plutôt ce cadavre : l'âme d'un côté, le corps de l'autre ? »

Sur la proposition LXII, il fait cette observation : « La *non-intervention* a été souvent funeste à ceux qui l'ont professée comme un « principe ». C'est ainsi que les capitalistes ont laissé s'accumuler beaucoup de rancunes et d'envie dans les classes qu'ils employaient. C'est ainsi que les princes ont laissé faire beaucoup de révolutions chez les voisins. Et les uns et les autres ont dû payer par la suite.

Sur la proposition LXXII, disant qu'à notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'Etat, il dit : « Voilà pourtant qui serait bien utile, partout où ce serait possible, à la cause de la civilisation générale, également menacée par le protestantisme et la démocratie, l'anarchie des esprits, la barbarie des cœurs. »

Citons encore l'observation sur la proposition LXXX, disant que le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne : « Le Pontife romain, dit Charles Maurras, estime avec raison qu'il représente un principe supérieur au libéralisme et que la civilisation moderne, le progrès, tout le *positif du monde contemporain*, c'est lui, Pape, qui en est la figure vivante ».

Les journaux à la dévotion du gouvernement impérial ou de

la République française ont eu beau s'acharner à démolir le *Syllabus*, et les catholiques libéraux prétendre qu'il ne porte point tous les caractères des définitions *ex cathedra*, il a fait son chemin dans les esprits vraiment français, et lorsque la crise actuelle aura déblayé le terrain, il apparaîtra à notre société comme l'ancre du salut [4].

Un mois après la publication du *Syllabus*, en janvier 1865, Pie IX fit connaître à plusieurs des évêques venus *ad limina Apostolorum*, sa pensée de convoquer un concile œcuménique et de manifester son dessein à la réunion des évêques que le centenaire de saint Pierre amènerait à Rome.

Qui n'admirerait l'intrépidité de la foi de ce Pontife? La France, engagée dans les liens qu'elle s'était faits par la constitution du 15 septembre, allait quitter Rome ; l'Italie revendiquait hautement cette ville pour sa capitale ; les frontières de l'Etat pontifical, déjà si réduit, étaient infestées par un brigandage toléré, encouragé sans doute, par l'Italie qui l'encerclait, il n'y avait plus de nation disposée à défendre le Pape-Roi, plus de secours humain à attendre ; et ce Pape convoque, pour une date qu'il détermine, une date prochaine, le 8 décembre 1869, tous les évêques du monde à venir près de lui, pour délibérer sur les questions les plus vitales et leur donner une solution. Non seulement il sait combien sa situation est précaire, mais il n'ignore pas que son *Syllabus* a soulevé dans le monde catholique libéral qui compte des évêques en France, en Allemagne et ailleurs, des répulsions qui ne manqueront pas de se manifester dans l'assemblée conciliaire et de la troubler. Et de fait, M. Ollivier, alors principal ministre de l'Empire, a fait connaître que ce parti n'avait pas reculé devant une demande d'intervention et même de menaces de la part du pouvoir civil, si les opposants n'avaient pas satisfaction.

Pie IX s'appuyait sur la Très Sainte Vierge. C'est le 8 dé-

---

4. Aux visiteurs qui lui parlaient du mauvais accueil fait au *Syllabus* par les libéraux, Pie IX dit : « Je suis constitué de Dieu comme le médecin de l'humanité. La société moderne, avec de belles et bonnes qualités, est cependant dévorée par un cancer, auquel j'ai appliqué le fer de l'Encyclique. Personne n'aime plus que moi la vraie civilisation et la vraie liberté ; mais je ne veux point d'une barbarie masquée d'une fausse civilisation et d'une tyrannie masquée d'une fausse liberté. Je condamne seulement la barbarie et la tyrannie, inventées pour opprimer, étouffer la civilisation et la liberté. »

cembre qu'il l'avait glorifiée devant le monde en proclamant son Immaculée Conception, c'est le 8 décembre et sous ses auspices qu'il avait publié le *Syllabus*, et c'est le 8 décembre qu'il ouvrit le Concile du Vatican. Il savait que c'est la Très Sainte Vierge qui de son pied immaculé écrase les hérésies. *Gaude Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. Notre confiance en elle est la même, notre espérance en son intervention finale et définitive pour faire triompher l'Eglise de Jésus-Christ sur l'Eglise de Satan, pour renouveler toutes choses dans le Christ, est toujours vivante en nos cœurs.

CHAPITRE X.

La Révolution reprend sa marche.

> L'homme s'agite et Dieu le mène. *Quelques-uns se demandent : — Où va-t-il ? — Il va au but de Dieu. Les chemins sont inconnus, le but ne change pas, et les chemins mêmes pour être obscurs et lents, ne restent pas plus ignorés que le terme où ils doivent conduire. L'homme est mené à la glorification de toutes les œuvres de Dieu, particulièrement à l'éclat, au triomphe et à la durée éternelle de l'Eglise ; et ce qui n'est pas l'Eglise, n'ayant pas reçu et ne voulant pas recevoir les promesses de la vie, lutte comme il le peut contre l'Eglise et Dieu, dans les courts instants qui lui sont laissés.*
>
> L. VEUILLOT.

Transfert à Florence de la capitale de l'Italie. — Reconnaissance du royaume italien par l'Espagne. — Discours du trône à Florence et à Paris. — Le ***Times*** rappelle les antécédents de Napoléon III. Il est reproduit par le ***Moniteur***.

Garibaldi au congrès de la paix. — Il recrute des volontaires, soldés par un comte florentin. — Garibaldi se met en marche, est arrêté et mis en liberté. — Mouvement de ses hommes en avant, ils sont battus par la troupe pontificale. — Mgr Dupanloup accuse la Prusse. — 80 zouaves contre 1200 garibaldiens. Ordres et contre-ordres de l'Empereur. — L'amiral de Guyedin brusque, et déjoue la duplicité napoléonienne. — A Mentana. — Le « jamais » de M. Rouher. — Au Parlement prussien. Guillaume substitue le mot « Allemagne » au mot « Prusse ».

Reprenons la suite des événements, fruits de la civilisation moderne et conduits par elle, au mépris de la morale, du droit des gens et du droit international.

Pie IX avait montré la vérité ; individus et gouvernants étaient libres de l'accepter ; mais ils n'étaient pas libres, s'ils la repoussaient, d'empêcher les conséquences du choix qu'ils feraient. On sait quel fut ce choix et quelles furent les conséquences. Elles n'ont pas manqué de se dérouler jusqu'à Sedan, puis jusqu'à la seconde invasion.

Le 11 décembre 1864, Victor-Emmanuel sanctionna la loi sur le transfert de la capitale à Florence ; à partir de ce jour courut le délai de deux ans fixé par la Convention du 15 septembre pour l'évacuation des Etats Pontificaux par les troupes françaises.

Le 14 juillet 1865, M. Bermadez de Castro annonça dans une dépêche au gouvernement italien la reconnaissance du royaume d'Italie par l'Espagne : ce qui excita une vive agitation dans tout ce pays. Les ambassadeurs de la Reine à Rome et à Paris donnèrent leur démission, tous les évêques protestèrent, le clergé s'unit aux évêques, un mouvement général se produisit parmi les laïques. Le 16 février 1866, les députés catholiques présentèrent un contre-projet d'adresse à la Reine. « La nation a vu avec une peine profonde et une amertume sans égale le gouvernement de la Reine, qui se glorifie du glorieux titre de *catholique*, reconnaître ce qu'on appelle le royaume d'Italie, résultat monstrueux de vols sacrilèges et d'iniquités révoltantes... Les sentiments et la noblesse proverbiale de notre pays n'admettent pas ce fait ; ses traditions le repoussent comme portant atteinte à sa grandeur dans l'avenir. » L'amendement ne fut pas adopté, mais les députés ne donnèrent la majorité aux ministres qu'après avoir reçu l'assurance que le gouvernement de la Reine n'entendait pas sacrifier la souveraineté temporelle du Pape.

Le 14 novembre, c'est la Saxe qui reconnaît le royaume d'Italie. Quatre jours après, Victor-Emmanuel ouvre la session du Parlement à Florence. Il y dit : « Le peuple italien doit s'affranchir de ces traditions du passé qui sont un obstacle au plein développement de sa vie nouvelle. Vous aurez à délibérer sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat et sur la suppression des corporations religieuses. »

Le 22 janvier 1866, à l'ouverture de la session législative de France, il fut dit dans le discours du trône : « L'Italie, recon-

nue par presque toutes les nations de l'Europe, a affirmé son unité en inaugurant sa capitale au centre de la péninsule ».

Le 15 décembre, le *Moniteur* reproduisit les lignes qui suivent, publiées l'avant-veille dans le *Times* à l'occasion de l'inauguration de Florence comme capitale :

L'attente n'a point été trompée. L'empereur Napoléon a exécuté à la lettre la convention de septembre... quelle qu'ait été sa conduite vis-à-vis des autres nations et des Français eux-mêmes, l'Empereur a toujours été sincèrement envers les Italiens, ce Louis-Napoléon qui prit les armes en faveur de l'Italie et contre le pouvoir temporel il y a trente-cinq ans... « Lui seul a joué la partie italienne et la partie est gagnée ».

Par la convention du 15 septembre, l'Italie s'était interdit d'attaquer Rome, mais elle ne s'était pas interdit de « recevoir une annexe spontanée », qu'il est toujours aisé de simuler. Aussi une année ne s'était pas écoulée depuis le départ de nos troupes (novembre 1866), que le gouvernement italien laissait ouvertement Garibaldi organiser ses bandes et envahir ce qui restait de l'Etat romain, au mépris, non seulement de la Convention, mais aussi du sentiment des populations qui, loin d'appeler le condottière, le repoussaient autant qu'elles pouvaient.

Dès les premiers jours de l'année 1867, Garibaldi prépara ostensiblement l'invasion de ce qui restait des Etats pontificaux. Le 8 septembre, il était reçu avec enthousiasme à Genève pour l'ouverture du *Congrès de la Paix*. Il y proclama la fraternité des peuples et annonça la déchéance de la Papauté, « la plus nuisible de toutes les nations ». En quittant Genève, il parcourut la Péninsule, soulevant autour de lui ses amis. Le 22 septembre, il touchait au territoire pontifical. La connivence italienne ne se dissimulait point. A Florence même un comité de secours pour les volontaires fonctionnait. Le 28 juillet une note avait été publiée dans le *Moniteur*. Le gouvernement français déclarait s'en remettre au gouvernement de Florence pour protéger contre toute tentative les frontières pontificales. Cette confiance inquiéta les catholiques, qui ne pouvaient douter de la connivence du gouvernement italien.

Le 11 septembre, Garibaldi quitte Genève précipitamment.

Le 22, il arrive à Arezzo. Le gouvernement pontifical concentre ses troupes à Rome. Le gouvernement de Victor-Emma-

nuel arrête le condottière au moment où il se prépare à franchir la frontière pontificale et le conduit à Alexandrie. Protestations des députés de la gauche à Florence et désordres dans cette ville le 24 et le 25. Aux vitres des marchands d'estampes, pas un portrait ne se voyait du duc de Magenta ou du maréchal Niel. Il y en avait dix de Garibaldi, et seul, Garibaldi avait l'honneur du portrait équestre. Un quatrain gravé au bas de cette pompeuse image, le traite de *fils des dieux*. Garibaldi est mis en liberté « sans conditions », dit-il. Cependant les Garibaldiens occupent Acquapendente le 30, et l'invasion s'étend dans la province de Viterbe, favorisée presque publiquement par les ministres du royaume d'Italie. Les troupes pontificales réoccupent Acquapendente et le 5 octobre défont complètement les Garibaldiens à Bagnorea.

M. Rattazzi, président du conseil du ministère, écrit dans l'*Italie* :

Le moment est arrivé, où à tous risques et périls, il faut trancher le nœud gordien. L'Italie veut compléter son unité et acquérir son indépendance absolue.

Mgr Dupanloup, dans une lettre à M. Rattazzi sur les entreprises de Garibaldi, dit du condottière : « Il reçoit de l'argent de la Prusse. A-t-il pris au sérieux ces insolences prussiennes que je lisais ces jours-ci dans un journal d'outre-Rhin :

« Il faut espérer que le gouvernement prussien donnera une bonne leçon à l'impudence française... Nous ferons descendre la France, s'il le faut, au rang de troisième puissance en Europe... et si la France nous oblige à la guerre, nous écrirons avec une plume sanglante sur tous les drapeaux de l'Allemagne : *L'Alsace et la Lorraine* ».

Puis, dans une nouvelle lettre sous le titre de Post-scriptum, l'évêque dit au gouvernement italien : « ...Il s'agirait maintenant d'un marché dont le Pape serait le prix. « Je me donne à qui me le livre, disait l'Italie. Je dois à la France nos victoires, plus la Lombardie, plus la Vénétie. Mais si la Prusse me livre le Pape, je me donne à la Prusse ; et si la Prusse fait la guerre à la France, je suis pour les Prussiens. »

Cependant les bandes garibaldiennes paraissaient tantôt sur un point, tantôt sur un autre et les soldats du Pape, dix contre cent dans la plupart des engagements, les faisaient toujours

reculer. Le 13 octobre, à Monte Libretti, quatre-vingts zouaves, commandés par Arthur Guillemin, ne craignirent pas d'attaquer douze cents Garibaldiens. On se demandait ce que faisait le gouvernement français. Il était évident que la convention de septembre ne protégeait pas la souveraineté pontificale. L'Empereur était à Biarritz. Les hommes d'ordre, pour s'expliquer cette absence, ne trouvaient que cette supposition peu fondée : l'Empereur croyait devoir tolérer ce qui se passe en Italie pour que l'Italie ne se jette pas dans les bras de la Prusse. » Le 22 octobre, pour calmer les alarmes, le *Moniteur* annonça que « le gouvernement français avait pris la résolution d'envoyer un corps expéditionnaire à Civita-Vecchia. » Mais le gouvernement italien fit parvenir au gouvernement de l'Empereur les assurances et les déclarations les plus catégoriques. Par suite de ces communications, l'Empereur donna l'ordre d'arrêter l'embarquement des troupes. Cependant Garibaldi s'échappait de Caprera, malgré les cinq vaisseaux de guerre qui étaient là pour le surveiller et rejoignait ses deux fils et ses bandes. Le gouvernement français devenait la risée de l'Europe. Le 27, on lisait dans le *Moniteur* que l'Empereur révoquait les ordres de suspendre l'embarquement des troupes réunies à Toulon. Mais le 28, on apprit par le même journal officiel, que le départ de la flotte était encore une fois retardé. Les ordres et les contre-ordres se succédaient ainsi depuis le 11 octobre. Enfin, le 1er novembre, on apprit que nos troupes étaient entrées à Rome le 31. Le R. P. Clair, dans la vie du commandant de Pas, rapporte que seule la loyauté militaire du commandant de l'escadre française sauva Rome et déjoua les calculs du gouvernement de Paris.

L'escadre se trouvait prête à Toulon. Un jour, elle reçut l'ordre de partir ; mais à peine était-elle sortie du port, qu'un signal tout contraire la forçait de rentrer. Le fait se renouvela deux fois, trois fois, quatre fois. Au bout du compte, l'amiral de Gueydon, qui vit bientôt clair dans ces ordres et contre-ordres continuels, s'indigna de la déloyauté à laquelle on voulait l'associer, et résolut de frapper un grand coup. Un nouvel ordre de départ arriva ; l'escadre, toujours sous vapeur. était prête et sortit du port le plus vite possible. Ce que l'amiral avait prévu arriva ; les sémaphores reprirent leurs signaux, mais cette fois, ils eurent beau renouveler leurs attaques, l'officier de quart, qui était un homme de confiance, avait reçu la consigne et ne répondit plus. L'escadre fila à toute vapeur et fut bientôt hors de vue. Alors seulement l'amiral respira ; une tempête s'éleva, elle ne retarda pas la marche et quelques heures

plus tard les navires français mouillaient en rade de Civita Vecchia. Le loyal marin n'en avait pas fini, comme il le croyait. L'escadre s'était à peine arrêtée, que le général de Failly fit appeler l'amiral de Gueydon et lui montra un ordre qui lui défendait de mettre pied à terre. L'amiral ne broncha pas : « J'ai reçu pour instruction, dit-il, de transporter le » corps d'armée sur mon escadre ; votre papier ne me regarde pas ; » j'exécuterai le service public dont on m'a chargé. Général, venez dé- » jeuner avec moi. » Et il emmena l'officier supérieur dans sa cabine, pendant qu'on opérait le débarquement. Ainsi se trouvait déjouée la duplicité napoléonienne.

Enfin, voyant les troupes françaises entrer dans les Etats du Saint-Siège, Victor-Emmanuel résolut de franchir lui aussi la frontière. Il occupa Acquapendente, Orti, etc. Quatre armées allaient se mouvoir dans l'Etat du Pape, « de dimensions homéopathiques », disait plaisamment Pie IX : l'armée du souverain légitime avec le général Kanzler, celle de la révolution avec Garibaldi, celle de la France avec le général de Failly, enfin celle de Victor-Emmanuel ; confusion étrange et pleine de dangers.

Le 28 octobre, Garibaldi poussa jusque sous les murs de la Ville Eternelle ; il essaya de s'emparer du pont Nomentano, mais après quelques heures de fusillade, il dut se retirer. Un rigoureux état de siège avait fait avorter les tentatives criminelles de ses partisans renfermés dans Rome ; déjà ils avaient réussi à faire sauter une caserne ; on découvrit d'autres mines, on saisit divers dépôts d'armes et de bombes Orsini. On s'empara du quartier-général des conspirateurs, on dispersa leurs bandes, qui avaient pour mission d'ouvrir les portes de la ville aux envahisseurs.

A Monte-Rotondo, devenu sa base d'opération, Garibaldi organisa ses troupes avec des recrues de l'armée italienne qui se glissaient sournoisement parmi les chemises rouges. Le 3 novembre, les Garibaldiens quittèrent Monte-Rotondo pour se diriger sur Mentana [1]. Ils y furent accueillis par le feu des

---

1. Sur une des places de Milan, s'élève un monument, d'allure pathétique, en l'honneur des « tombés à Mentana », *ai caduti di Mentana*. On y voit l'Italie armée, couronnant ses martyrs ; on y lit en lettres de bronze que, sous la conduite de Garibaldi, désespérant de vaincre, ils moururent « avec sérénité » et que sur les traces de leur sang, les Italiens marchèrent à la conquête de Rome. Longue et pompeuse est l'inscription.

Un autre monument a été élevé à Rome, aussi ridicule que grandiose, à la gloire de Victor-Emmanuel.

A un anniversaire du 20 septembre, le roi Humbert inaugura dans la ville

avant-postes. Charette ordonna de charger à la baïonnette. Cette charge entraîna en avant tout le corps d'armée et coupa les Garibaldiens. La légion d'Antibes vint à la rescousse. Les Français étaient impatients d'en venir aux mains depuis qu'ils entendaient le feu. Quand ils entrèrent en scène, l'ennemi se déconcerta. Dans la nuit, Garibaldi regagna la frontière avec ses bandes décimées. Leurs morts s'élevaient à plus de mille hommes. On leur fit seize cents prisonniers. Quelques centaines d'autres furent reconduits, désarmés, à la frontière. Ils abandonnèrent près de huit mille fusils. Les pontificaux n'eurent que trente morts et cent trois blessés. Les Français deux morts et trente-six blessés.

Beaucoup de jeunes gens qui avaient suivi Garibaldi, éblouis par le mirage de l'unité italienne, se laissèrent entraîner dans cette criminelle aventure. Et la plupart de ceux qui tombèrent, trop heureux de rencontrer les aumôniers pontificaux, ont vu se dissiper leurs illusions devant l'éternité. Ils appartenaient à des familles catholiques. Ils étaient de cette noble terre italienne, où des légions de martyrs et de saints ont dû laisser

---

papale une statue de Garibaldi près du lieu sacré où saint Pierre conquit au Christ le sol romain ; et Crispi, à l'apogée de sa politique, se donna la joie d'insulter officiellement la Papauté. Six mois après, un obscur roi d'Ethiopie balaie une armée italienne, lui abat cinq généraux et lui prend soixante-dix pièces de canon, un peu plus que le nombre des batteries mises en ligne pour ouvrir la brèche de la porte Pia. C'était, semble-t-il, la réponse de Dieu à la consécration du sacrilège attentat de 1870.

A l'occasion de ce désastre, nous avons pu lire avec étonnement dans la très libérale *Gazette de Turin :*

« Rome est un monument, Rome est un sanctuaire », écrit ce journal. « A ce titre elle ne peut devenir le centre, le foyer, la directrice de la vie » civile, politique et sociale d'une nation nouvellement éclose... A Rome, » nous sommes hébergés, nous n'y avons pas de demeure stable. A commencer par le Roi qui habite un ancien palais des Papes — que ceux-ci » réclament avec raison — jusqu'à la salle du Parlement, jusqu'à ce palais » de Montecitorio où siégeaient les tribunaux pontificaux, tout est pour nous » hors de place, tout manque de convenance... Les vrais Romains considèrent » les hommes du gouvernement comme des étrangers... S'ils s'en allaient, » un grand soupir de soulagement s'échapperait des poitrines... Pour laisser » Rome au Pape, il n'y aurait pas besoin de changer la situation générale... » Rome reprendrait son rôle d'ancien et splendide monument et de sanctuaire » vénéré... Tant que les choses resteront en l'état où elles sont, le conflit » entre l'Italie et la Papauté durera à l'infini et dans quelque circonstance » imprévue, il pourra en résulter de graves incidents, non seulement à l'intérieur, mais peut-être aussi avec quelque puissance étrangère... »

Ces derniers mots étaient prophétiques. En 1907, l'Italie a reçu une nouvelle et plus cruelle leçon ou avertissement, et cela de la main de l'Autriche son alliée de la veille.

dans chaque génération quelque goutte de leur sang, quelque étincelle de leur foi.

Garibaldi et ses fils mirent plus d'empressement et d'ardeur dans leur fuite que leur troupe. Il n'y avait plus d'armée révolutionnaire. M. Rouher prononça alors à la Chambre son fameux *jamais*[2]. « Jamais l'Italie ne s'emparera de Rome. » Le lendemain, Napoléon, après l'avoir félicité, lui dit : « En politique, il ne faut point dire *Jamais.* »

Le 18 novembre, la session législative s'ouvrit en France ; Napoléon III y dénonça avec grands ménagements la perfidie italienne, mais s'y montra favorable à l'unité italienne.

De son côté, le roi Guillaume, ouvrant le Parlement prussien, prononça un discours d'où l'Italie put conclure que, malgré son désir, la Prusse n'avait pu empêcher la France d'aller au secours du Pape. Cette intervention aurait soulevé contre elle le sentiment des catholiques de toute l'Allemagne et l'œuvre de Sadowa eût été compromise. Dans ce discours, Guillaume substitua adroitement le mot *Allemagne* au mot Prusse et insista sur « le but pacifique » du mouvement allemand » qu'il représenta comme « reconnu et apprécié par toutes les Puissances de l'Europe », qui toutes avaient reconnu le royaume d'Italie.

---

2. Rouher, décontenancé par les attaques de Thiers, monta à la tribune et après avoir essayé de justifier le passé, prononça ces admirables paroles : « Il y a un dilemme : le Pape a besoin de Rome pour son indépendance, l'Italie aspire à Rome qu'elle considère comme un besoin impérieux de son unité. Eh bien ! nous le déclarons au nom du Gouvernement français, l'Italie ne s'emparera pas de Rome ! *Jamais* (voix nombreuses : Non, jamais, jamais !) *jamais* la France ne supportera cette violence faite à son honneur et à la catholicité ! Elle demandera à l'Italie l'*énergique* application de la Convention du 15 septembre, et si cette Convention ne rencontre pas dans l'avenir son efficacité, elle y suppléera elle-même. Est-ce clair ? » Puis, pressé par Berryer et pour dissiper toute équivoque, il remonta à la tribune et ajouta : « Quand j'ai dit Rome, j'ai parlé de la capitale du territoire actuel, et je comprends dans la défense du pouvoir temporel du Pape le territoire actuel dans toute son intégrité. »

Mais, hélas ! quand on applaudissait Rouher, déjà l'avenir lui échappait, gros des conséquences des fautes passées, il disait : Jamais ! et avant que trois ans fussent écoulés, c'était fait.

CHAPITRE XI.

De l'Italie en Prusse.

La question romaine est la plus grande, pour ne pas dire la seule du triste et fastueux règne de Napoléon III. Instrument ou chef, il a trahi Dieu, l'Eglise et la France, il s'est trahi, il a trahi le présent et l'avenir et la trahison a été basse et inepte. C'est trop ; on ne l'en dessouillera pas. Le trahisseur de Pie IX sera devant la postérité l'un des plus mesquins favoris de la fortune, l'un des plus téméraires et l'un de ceux qui ont le plus sottement mérité leur malheur. Il n'y a nul moyen de s'apitoyer sur ces gens de peu qui font le mal et qui croient impudemment à leur génie et à leur étoile. Toutes les racines et les malheurs de guerre de 1870 sont dans l'effronté machiavélisme de Napoléon III envers l'Eglise. Nous n'en avons pas épuisé la funeste récolte.

L. VEUILLOT.

En Grèce, en Pologne, aux États-Unis. — En Prusse. — Les inquiétudes de Napoleon III. — Rudoyé par son cousin. — La prédominance de la Prusse appelée par les vœux de la presse sectaire. — Napoléon III joué par Bismarck. — La question du Luxembourg. — Celle d'Espagne. — Dépêche menteuse qui fait éclater la guerre. — De l'Allemagne unie à « la plus grande Allemagne ».

Pour préparer les esprits à voir sans trop d'effroi les attentats contre les souverains d'Italie et contre le Pape qu'il savait devoir être les suites de la guerre qu'il déclarait à l'Autriche, Napoléon III avait émis des principes qu'il faisait proclamer et défendre par toute la presse à sa dévotion et au service de la

secte : *La non-intervention, le droit des peuples de se soustraire à la souveraineté de leurs princes légitimes, et l'utilité pour eux de se grouper en plus grands Etats*, d'après les races et langues, etc.[1] La mise en vogue de ces principes avait servi à renverser les trônes de Naples, de Toscane, de Modène, de Parme et finalement à envahir Rome et à introniser un « roi d'Italie » au Quirinal.

La nocivité de ces principes, de ces droits nouveaux s'étendit plus loin. Bientôt le roi de Grèce fut détrôné et le trône d'Espagne renversé ; la Pologne fut soulevée et sa prise d'armes violemment étouffée ; une effroyable guerre civile ensanglanta les Etats-Unis et une déplorable catastrophe termina l'intervention puis le refus d'intervention au Mexique.

Mais c'est la Prusse qui comprit le mieux le profit qu'elle pouvait tirer des principes napoléoniens. Elle se hâta de s'autoriser du droit des peuples à se grouper en grandes nations qui avait été si imprudemment proclamé chez nous, à sa porte. Elle n'attendit point l'achèvement du royaume d'Italie... Dès 1859, M. Schleinitz, chef du cabinet de Berlin, dit aux délégués de Toscane que le principe des nationalités appliqué en Italie ne pouvait que plaire à la Prusse et lui profiter. Plusieurs fois, M. de Launay, représentant de la Sardaigne à Berlin, essaya de montrer au premier ministre comment les princes de Savoie pourraient être des précurseurs pour les princes de Hohenzollern. Après Castelfidardo, lorsque les diplomates protestèrent à Turin contre la violation du droit, M. de Cavour dit au ministre de Prusse : « Vous nous remercierez un jour de ce que nous vous avons ouvert le chemin. » Moins de six ans après que Lamoricière eut succombé dans le guet-apens de Castelfidardo, la Prusse déclara la guerre à l'Autriche, alors favo-

---

1. Le but de la maçonnerie cosmopolite est d'établir la République universelle ou « l'Etat de l'humanité ». Pour atteindre ce but elle doit sacrifier l'une après l'autre toutes les nationalités.

Combien déjà d'Etats indépendants, d'autonomies séculaires ont disparu, grâce à l'ascendant qu'elle a pris dans la politique générale du monde. Pour se débarrasser des petits Etats, elle a proclamé le principe des nationalités ; et à l'abri de ce principe, elle a envenimé partout les questions nationales pour les exploiter ; elle corrompt les mouvements nationaux les plus purs, comme elle fit en Pologne en 1830 et en 1863 et en Irlande en 1881. Elle a exploité le sentiment patriotique des Italiens contre l'Autriche, puis contre le pouvoir temporel des Papes et les souverainetés de la Péninsule ; elle agit de même en Allemagne.

rable à la France. Sept jours suffirent pour l'écraser à Sadowa, ce qui permit à la Prusse d'expulser de l'Allemagne son antagoniste, sa rivale vaincue, de forcer les autres royautés et principautés à venir se placer plus ou moins directement sous sa main, et de devenir elle-même la tête d'une nouvelle confédération germanique,devenue peu après l'empire d'Allemagne.

L'équilibre européen était rompu. A la place d'une Allemagne divisée en d'innombrables principautés et royaumes indépendants, se trouvait maintenant toute la Germanie,groupée autour d'une nation essentiellement militaire, qui avait affirmé en même temps que sa force, ses désirs illimités de conquête. Toutes les troupes allemandes, jusqu'alors disséminées et sans cohésion, s'empressèrent d'accepter la puissante organisation prussienne, formèrent un tout coordonné et n'attendirent qu'un signe pour se ruer sur la France.

Le 12 juillet 1868, dans un entretien avec son clergé, Mgr Pie appela l'attention sur ce qu'il voyait menacer la France et qui arriva en effet deux ans plus tard.

« Une nation tard venue, qui ne comptait pas parmi les Puissances de la chrétienté, et dont celle-ci a inconsidérément favorisé la naissance malgré les prévisions, les réclamations et les injonctions du Chef de la chrétienté, la Prusse s'étend et s'élève à vue d'œil. Après que nous avons suivi ses desseins en poursuivant à plaisir l'abaissement de notre plus naturelle et plus nécessaire alliée (l'Autriche), cette puissance ambitieuse reprend le rôle de l'ancien empire d'Allemagne, et, dès aujourd'hui, elle a conquis en Europe le rôle pondérateur qui n'avait depuis longtemps appartenu qu'à nous.

» Menacée de descendre au rang secondaire, la France hésite entre la guerre et la paix... En attendant, toutes les nations se mettent sur le pied de guerre formidable ; nos fabriques d'armes vomissent nuit et jour des engins de mort dont le perfectionnement est célèbre comme le prodige de la civilisation et du progrès moderne[2]. »

---

2. Dans ce même entretien, Mgr Pie annonça la catastrophe financière que les ambitions de la Prusse devaient amener et dont nous sommes actuellement les victimes : « La paix seule peut empêcher ou du moins retarder une autre catastrophe, je veux dire le plus effroyable désarroi financier, la plus colossale ruine de la fortune publique et des fortunes privées dont il eût jamais été mention dans l'histoire. Des valeurs incalculables qui ne reposaient

Lorsqu'avait éclaté à tous les yeux le rude coup qu'avait porté à la France la bataille de Sadowa, les hommes les plus éclairés avaient insisté pour mobiliser l'armée. Mais, observe M. de la Gorce, « Napoléon III, par les tendances générales de son esprit, était plus disposé à favoriser la Prusse qu'à la haïr ; il ne haïssait aucun de ses voisins et à des degrés divers il servit tous les peuples, excepté le sien. » Le prince Napoléon, bien placé près de l'Empereur pour favoriser les plans de la secte judéo-maçonnique, s'emprssa aussitôt de remettre à l'Empereur une note où il était dit : « ...Ceux qui voient dans Napoléon III non le modérateur de la Révolution, mais son chef éclairé, ceux-là seraient bien inquiets le jour où il entrerait dans une politique qui serait le renversement de la véritable grandeur et de la gloire de Napoléon III. » Le même prince disait, à quelques jours de distance, dans un dîner chez M. de Girardin : « Quel est le programme de la Révolution ? c'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore... Or le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche, le plus puissant appui de l'influence catholique dans le monde. La France impériale doit rester son ennemie ; elle doit être le soutien et l'amie de la Prusse, la patrie du grand Luther. L'Italie a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne » *(Journal de Bruxelles)*.

L'*Opinion nationale* avait parlé dans le même sens dès le lendemain de la bataille de Sadowa :

Nous (la secte internationale), sommes pour l'amoindrissement de l'Autriche, parce que l'Autriche est une puissance catholique qui doit être supplantée par la Prusse, boulevard du protestantisme. Or, la mission de la Prusse est de protestantiser l'Europe, comme la mission de l'Italie est de détruire le pontificat romain.

La *Liberté* appuyait, elle aussi, la politique de la prédominance d'une Prusse protestante en Europe. Et le *Siècle* disait :

L'unité de l'Allemagne est comme l'unité de l'Italie le triomphe de la Révolution par l'abaissement des puissances catholiques et l'élévation des Puissances protestantes.

---

que sur des fictions disparaîtront comme la fumée au souffle de la première perturbation sociale ; et semblables aux héritiers du prodigue qui a escompté l'avenir, les populations appauvries n'hériteront pour longtemps que d'emprunts à solder et de privations à endurer.

Souverain arbitre de l'Europe en 1856, et encore après Villafranca, dont les stipulations fermement maintenues eussent arrêté la Révolution, la France parut aux yeux de l'Europe avoir été jouée par Bismarck. Elle se vit atteinte dans sa considération aussi bien que dans la place qu'elle occupait dans l'équilibre européen. L'opinion générale était que la Prusse avait fait des promesses avant d'entreprendre la campagne de 1866 et que la France avait eu des espérances. On se disait que de même que Nice et la Savoie avaient été le prix de la campagne de 1859, les provinces rhénanes et la Belgique seraient la compensation de la formation de l'empire prussien.

De fait, Napoléon pour pallier sa faute, engagea la politique des compensations que Bismarck appela la politique des pourboires... c'est de l'annexion de la Belgique qu'il fut d'abord question, puis de celle du Luxembourg. Au moment où nous allions porter la main sur cette province, elle nous fut ravie par la Prusse arrogante et par la Hollande apeurée.

De là naquirent des complications qui auraient amené quatre ans plus tôt la guerre de 1870, sans l'intervention des Puissances européennes qui, dans la Conférence de Londres, déclarèrent le grand duché Etat neutre. La question allemande n'en resta pas moins, pour la France, un sujet fécond de préoccupations. Dans la séance du 18 novembre 1867, Napoléon III s'en fit l'écho en disant aux Sénateurs et aux Députés : « De vagues inquiétudes sont venues affecter l'esprit public en Europe... On a répandu cette croyance que toute modification dans le régime intérieur de l'Allemagne devait être une cause de conflit... Il faut accepter franchement les changements survenus de l'autre côté du Rhin, proclamer que, tant que nos intérêts et notre dignité ne seront pas menacés, nous ne nous mêlerons pas des transformations qui s'opèrent par le vœu des populations ».

Les inquiétudes ne cessèrent point et l'Empire se vit obligé, en 1868, de se donner une armée de 1.200.000 hommes pour se sauvegarder contre ses propres théories des nationalités et des grandes agglomérations. En vertu de cette loi, tous les Français en état de porter les armes et ne jouissant d'aucun motif d'exception, étaient appelés au service militaire, incorporés, les uns dans l'armée active, les autres dans la réserve. Sur ces entrefaites était arrivé de Berlin un rapport de notre attaché mili-

taire signalant l'établissement du système militaire prussien dans les provinces annexées et dans toute la Confédération du Nord.

C'est alors qu'éclata en Espagne la Révolution qui détrôna la reine Isabelle. Cette nation resta sans gouvernement régulier jusqu'au 6 juin 1869, jour où les Cortès convoquées par le gouvernement provisoire et élues dans des conditions de violence et de désordre, se réunirent. Elles prononcèrent que « la forme du gouvernement espagnol est la monarchie », article 33. L'article 32 avait consacré la souveraineté du peuple : « Tous les pouvoirs émanent de la nation ». A une monarchie, il faut un roi ; notre ambassadeur à Berlin annonça à Paris que des négociations étaient ouvertes pour offrir la couronne au prince de Hohenzollern, cousin du roi Guillaume. Napoléon III s'opposa à cette candidature. Le 4 juillet 1870, le télégraphe annonça que « tous les ministres d'Espagne se réunissaient à la Grangia pour discuter la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, qui accepte l'offre qui lui a été faite de la couronne d'Espagne ». Le lendemain, le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères, interpellé, fit une réponse dont les diplomates dirent qu'elle faisait courir le risque d'engager la fierté de l'Allemagne aussi bien que celle de l'Espagne. M. de Gramont, loin de se montrer plus modéré, voulut que le roi de Prusse approuvât explicitement la renonciation du prince Léopold. Celui-ci répondit que s'il avait autorisé le prince à recueillir la proposition du cabinet de Madrid, il l'avait fait comme chef de famille et nullement comme souverain ; il laissait donc toute liberté d'action à son cousin, soit pour accepter, soit pour refuser la candidature. Le 12 juillet, l'ambassadeur d'Espagne à Paris annonça au nom de son gouvernement que le prince Léopold avait renoncé lui-même au trône espagnol. L'esprit public, surexcité par les journaux, regarda cette solution comme insuffisante, et le Corps législatif et le Sénat lui-même partagèrent cette manière de voir. Le gouvernement exigea du roi de Prusse une participation quelconque à la renonciation du Prince. M. Benedetti exposa au Roi lui-même les demandes du cabinet français. Il n'y avait qu'à attendre la réponse, lorsque notre ambassadeur demanda une nouvelle audience. Le Roi fit répondre qu'il ne saurait reprendre une

discussion suffisamment débattue. M. de Bismarck se servit de cet incident, après l'avoir dénaturé, pour mettre le feu aux poudres. Un journal semi-officiel de Berlin annonça que le roi Guillaume avait formellement refusé de recevoir l'ambassadeur français, et le ministre prussien adressa cette nouvelle à tous ses agents à l'étranger. Cette dépêche provoqua l'explosion désirée.

CHAPITRE XII.

Conclusion de la sinistre tragédie.

Ce n'est pas la Papauté qui succombera le jour où triompheront ses ennemis. La société seule est menacée. Malheur à la société qui verra ce triomphe! Enveloppée dans le désastre, l'œuvre de Dieu ne périra pas. Le désastre n'arrivera que pour la venger et la rajeunir. Nous vivons en sécurité au milieu des ténèbres du moment, comme un enfant qui, la nuit, sent l'haleine de sa mère près de son berceau.

L. Veuillot.

Encouragé par d'Arnim, Victor-Emmanuel prépare le siège de Rome. — Le baiser de Judas. — Belle attitude des Romains la veille du siège. — Les Romains ne se laissent point soulever. — Le même jour, siège de Rome et siège de Paris. — Conduite du ministre de la Prusse à Rome. — Brèche de la porte Pie. Ordre de Pie IX de capituler. — Les zouaves saluent Pie IX. Pie IX les bénit. — Ils se mettent au service de la France. — Leurs exploits.

« Quand l'Agneau eut ouvert le septième sceau, dit saint Jean dans son Apocalypse, il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure. » Ce court silence, la victoire de Mentana le fit régner à Rome, en Italie et dans le monde, de sorte que le concile du Vatican, officiellement annoncé par Pie IX le 29 juin 1867, avec une confiance en la toute-puissance de Dieu, inconcevable à la sagesse humaine, put s'ouvrir au jour marqué. A peine l'infaillibilité pontificale, que la sagesse divine avait surtout en vue, à l'approche des assauts plus terribles que l'en-

fer se proposait de livrer à l'Eglise, eut-elle été définie et promulguée, que se déchaîna la tempête qui devait ravager la France, bouleverser l'Europe et permettre à la Révolution d'établir son siège à Rome à côté de celui du Vicaire de Jésus-Christ.

Après Mentana, les troupes françaises abandonnèrent successivement les postes qu'elles occupaient ; une division revint à Toulon et l'autre se concentra dans la province de Civita-Vecchia.

Le 11 février 1869, le ministre des armées de Sa Sainteté avait rétabli et organisé le corps des volontaires. Le 1er mars, le comité de Saint-Pierre de Paris adressait aux évêques de France un appel en faveur de l'armée pontificale. Le 20 janvier, l'*Osservatore romano* avait donné la statistique de cette armée. Son effectif était de 16.334 hommes, dont 8.240 Italiens, 2.930 Français. Le 26 janvier, elle avait simulé une attaque et une défense de la ville de Rome, grandes manœuvres qui avaient obtenu un plein succès. Les troupes françaises laissées jusqu'à nouvel ordre à la garde de l'Etat pontifical, étaient commandées par le général Dumont, qui avait son quartier-général à Civita-Vecchia.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'au conflit entre la France et la Prusse.

Le 27 juillet, le ministre des Affaires étrangères en France annonça au Pape que l'Empereur, ayant besoin de toutes ses forces, se voyait dans la nécessité de rappeler le général Dumont et de retirer ses troupes de Civita-Vecchia.

L'ambassadeur de France, le marquis de Banneville, avant de prendre congé du Pape, demanda respectueusement à Pie IX s'il comptait défendre Rome dans le cas où les Italiens l'attaqueraient. « Ma petite armée, répondit le Pape, ne soutiendra pas un siège, et, dans ce moment où les fleuves de la France sont teints de sang, le Pape ne veut pas que les eaux du Tibre soient rougies du sang de ses soldats ; mais je veux, ajouta-t-il d'une voix forte, que la violence du roi d'Italie soit constatée. »

Le 4 et le 6 août, dates de nos premiers revers à Wissembourg, Wœrth et Reischoffen, le gouvernement de Napoléon III espérant décider l'Italie à envoyer une armée en France pour combattre l'invasion prussienne, donna l'ordre à la division de

Civita-Vecchia de s'embarquer pour la France. Au lieu de venir à notre secours, l'Italie disposa aussitôt ses troupes pour les faire marcher sur Rome, au mépris de la foi jurée par la convention du 14 septembre. Le camp d'occupation dont l'effectif atteignait trente à quarante mille hommes, fut placé autour de ce qui restait de l'Etat pontifical. Le 20 août, M. Visconti-Venosta adressa aux représentants de Victor-Emmanuel à l'étranger une circulaire destinée à préparer les gouvernements et les peuples à une nouvelle et suprême invasion.

Le 25 août, fête de notre saint roi, Pie IX se rendit, selon son habitude, à Saint-Louis des Français, et là, il dit à notre ambassadeur : « M. le marquis, croyez que je prie Dieu de toute mon âme pour la France dont j'ai reçu tant de témoignages de dévouement. Croyez aussi que j'espère qu'elle aura de meilleures destinées après les jours d'épreuve. » Le 4 septembre, un gouvernement provisoire était proclamé à Paris. Il y avait dix ans, *jour pour jour*, que Napoléon III avait dit aux généraux de Victor-Emmanuel se disposant à envahir les Etats pontificaux : « Faites, mais faites vite. » La prise de Rome fut alors décidée.

Trois jours après la déchéance de Napoléon III, le 7 septembre, nouvelle dépêche aux Puissances, disant en substance : « Le Saint-Siège menace la sécurité de l'Italie, le roi Victor-Emmanuel a donc le droit de prendre des mesures pour sauver la vie et les propriétés de ses sujets. » Aucune protestation ne s'éleva de la part des gouvernements, l'Italie était donc libre d'agir. Elle fut même encouragée à l'action par M. d'Arnim, représentant de la Prusse près le Saint-Siège. Victor-Emmanuel, lui, adressait à Pie IX, le 10 septembre, neuf jours avant le siège de Rome par ses troupes, ce monument insigne de la plus basse hypocrisie.

« Bienheureux Père, *disait le roi de Piémont*, avec une affection de fils, avec une foi de catholique, avec une loyauté de roi, avec un sentiment d'Italien, je m'adresse encore, comme j'eus à le faire autrefois, au cœur de votre Sainteté.

» Un orage plein de périls menace l'Europe. Le parti de la Révolution cosmopolite augmente de hardiesse et d'audace. Je sais, Très Saint Père, que la grandeur de votre âme ne le céderait jamais à la grandeur des événements ; mais moi, roi catholique et roi italien, et comme tel gardien et garant, par la divine Providence et par la volonté de la Nation, des destinées de tous les Italiens, je sens le devoir de prendre, en face de

l'Europe et de la catholicité, la responsabilité du maintien de l'ordre dans la péninsule et de la sécurité du Saint-Siège.

» Or, Très Saint Père, l'état d'esprit des populations gouvernées par Votre Sainteté et la présence parmi elles de troupes étrangères venues de lieux divers avec des intentions diverses, sont un foyer d'agitation et de périls pour tous. Le hasard et l'effervescence des passions peuvent conduire à des violences et à une effusion de sang qu'il est de mon devoir, Très Saint Père, de prévenir et d'empêcher.

» Je vois l'inéluctable nécessité, pour la sécurité de l'Italie et du Saint-Siège, que nos troupes déjà préposées à la garde des frontières s'avancent et occupent les positions qui seront indispensables à la sécurité de Votre Sainteté et au maintien de l'ordre.

» Votre Sainteté ne voudra pas voir un acte hostile dans cette mesure de précaution. Mon gouvernement et mes forces se restreindront absolument à une action conservatrice et tutélaire des droits facilement conciliables des populations romaines avec l'inviolabilité du Souverain Pontife, et de son autorité spirituelle avec l'indépendance du Saint-Siège.

» Si Votre Sainteté, comme je n'en doute pas et comme son caractère sacré et la bonté de son âme me donnent le droit de l'espérer, est inspirée d'un désir, égal au mien, d'éviter tout conflit et d'échapper aux périls d'une violence (de ma part), elle pourra prendre avec le comte Ponza di Martino, qui lui remettra cette lettre et qui est muni des instructions opportunes par mon gouvernement, les accords qui pourront mieux conduire au but désiré.

» Que Votre Sainteté me permette d'espérer encore que le moment actuel, aussi solennel pour l'Italie que pour l'Eglise et pour la Papauté, rendra efficace l'esprit de bienveillance, qui n'a jamais pu s'éteindre dans votre cœur envers cette terre qui est aussi votre patrie, et les sentiments de conciliation que je me suis toujours étudié, avec une persévérance infatigable, à traduire en actes, afin que, tout en satisfaisant aux aspirations nationales, le chef de la catholicité, entouré du dévouement des populations italiennes, conservât sur les rives du Tibre un siège glorieux et indépendant de toute souveraineté humaine.

» Votre Sainteté, en délivrant Rome de troupes étrangères, en l'enlevant au péril continuel d'être le champ de bataille des partis subversifs, aura accompli une œuvre merveilleuse, rendu la paix à l'Eglise et montré à l'Europe, épouvantée par les horreurs de la guerre, comment on peut remporter des victoires immortelles par un acte de justice et par un seul mot d'affection.

» Je prie Votre Sainteté de vouloir bien m'accorder sa bénédiction apostolique, et je renouvelle à Votre Sainteté l'expression des sentiments de mon profond respect. »

Pie IX ne fut pas surpris d'entendre Victor-Emmanuel lui dire qu'il s'emparerait de Rome si le Pape ne voulait pas la lui livrer ; mais il fut profondément affligé du ton de la lettre royale. Comme Jésus-Christ, il était trahi par un baiser. C'était en demandant sa bénédiction apostolique, c'était en protestant de son titre de roi catholique, tout dévoué aux intérêts de la religion et du Saint-Siège, que le roi de la Révolution s'apprêtait à fouler aux pieds les droits les plus sacrés. « Voilà

donc, murmura l'auguste Pontife, jusqu'où la Révolution a pu abaisser un prince de la maison de Savoie! Il ne lui suffit pas de chasser les rois ou même de faire tomber leur tête sous le couteau ; elle s'amuse à les déshonorer. »

Le comte de San Martino, qui avait été chargé de remettre cette lettre à Pie IX, balbutia quelques mots de justification pour son maître, sa sincérité, les sérieuses garanties qu'il offrait pour l'indépendance du Saint-Siège : « Et qui me les garantira ces garanties? repartit Pie IX. Votre roi ne peut rien promettre. Votre roi n'est plus roi. Il dépend de son Parlement, qui aujourd'hui dépend des sociétés secrètes. »

Le messager, continuant son rôle hypocrite, osa mettre en avant les vœux de vingt-quatre millions d'hommes qui poussaient le roi à agir. « Vous mentez, Monsieur, s'écria Pie IX indigné ; vous calomniez l'Italie ! Sur ces vingt-quatre millions, vingt-trois me sont dévoués, m'aiment, me respectent et ne demandent qu'une chose, c'est que la Révolution nous laisse tranquilles, eux et moi. Il y a un million de malheureux que vous avez empoisonnés de fausses doctrines et de honteuses convoitises. Ce sont là les amis de votre roi, les fauteurs de ses ambitions, mais ils le précipiteront quand ils n'auront plus besoin de lui. Allez, Monsieur, je vous ferai parvenir ma réponse demain, je suis trop ému de douleur et d'indignation pour écrire en ce moment. » Et d'un geste, il congédia le comte qui, couvert de sueur, traversa les salles du Vatican et se jeta dans sa voiture en blasphémant.

Pie IX, lui, descendit dans la basilique de Saint-Pierre et pria longuement devant le Saint-Sacrement, les bras étendus, absorbé dans de douloureuses réflexions. Puis ce fut à la Vierge des douleurs qu'il s'adressa devant la Madone de Michel-Ange. Le peuple ému l'avait suivi et répondit aux litanies que récita le Saint-Père.

Dans l'après-midi du même jour, Pie IX devait présider l'inauguration de la fontaine Acqua Pia sur la place des Thermes de Dioclétien. Les Romains ont toujours été passionnés pous les belles eaux. Pie IX avait voulu leur en donner une de plus, en amenant sur la place des Thermes, en face du chemin de fer, au milieu d'un square élégant, une source magnifique et très abondante pour alimenter ce quartier de Rome, qui

n'était pas aussi pourvu que le reste de la ville. Une estrade avait été préparée pour le Pape et sa cour, pour le sénateur et les princes romains. Le peuple, qui avait envahi toute la place, poussa des cris d'enthousiasme à l'arrivée du Pape-Roi.

Le comte Ponza de Martino était au milieu de la foule. Il s'était fait précéder d'une assez généreuse distribution d'or piémontais, dans le but de troubler la fête par des acclamations au roi d'Italie. Une société de jeunes gens l'apercevant, l'encercla pour l'obliger de rester jusqu'à la fin. Il put constater à loisir que Pie IX était bien là un père au milieu de ses enfants. Déjà s'avançaient vers la ville sainte les corps d'armée qui devaient, quelques jours plus tard, couvrir ces mêmes lieux d'une grêle de projectiles et arracher à ce pauvre peuple toute sa joie innocente. On prétend qu'en quittant cette place, M. Ponza maudit l'heure où il avait mis le pied à Rome et qu'on l'entendit dire : « C'était bien la peine de payer si cher pour assister à une telle ovation. »

Le lendemain, 11 septembre, Pie IX répondit à la lettre aussi insolente qu'hypocrite que venait de lui remettre le comte de San Martino. Il le fit dans les termes suivants :

« Sire, — le comte Ponza di San Martino m'a remis une lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'adresser ; mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique et s'honore d'une loyauté royale. Je n'entre pas dans les détails de la lettre même, pour ne pas renouveler la douleur qu'une première lecture m'a causée. Je bénis Dieu qui a souffert que Votre Majesté comblât d'amertume la dernière période de ma vie. Au reste, je ne puis admettre les demandes exprimées dans votre lettre, ni me rallier aux principes qu'elle renferme. J'invoque de nouveau Dieu et je remets entre ses mains ma propre cause, qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder des grâces abondantes à Votre Majesté, de la délivrer de tout péril, et de lui faire part des miséricordes dont elle a besoin. »

Le 12, les restes du territoire du Pape étaient envahis de trois côtés à la fois par les généraux Cadorna, Bixio et Angioletti, ayant chacun vingt mille hommes sous leurs ordres.

Le 19, les trois corps d'armée commencèrent le siège de la

capitale du monde chrétien, et le même jour les soldats prussiens commencèrent le siège de Paris.

La France avait trahi la mission qui lui avait été donnée au baptême de Clovis ; Dieu lui en demandait compte.

Aux premiers coups de canon, le Saint-Père se rendit à Saint-Jean de Latran, et malgré son grand âge, gravit à genoux les vingt-neuf marches de la *Santa Scala* consacrées par la Passion de l'Homme-Dieu. Arrivé au sommet, il se prosterna devant la chapelle des reliques et d'une voix pleine de larmes il adressa à Dieu une ardente prière. Elle ne fut pas exaucée sur l'heure pas plus que ne le fut celle de Jésus au jardin des Oliviers. Le divin Sauveur ressuscita trois jours après sa Passion et sa mort. La Papauté aura aussi sa Pâque au jour marqué par la sagesse divine.

Toutes les ruses, tous les artifices, tous les expédients auxquels recourut le général Cadorna pour jeter le désarroi parmi les assiégés et provoquer au sein de la foule un mouvement hostile à l'armée fidèle, échouèrent. C'est en vain également que le ministre de Prusse, le trop célèbre comte d'Arnim, se livrant aux plus louches manèges, multiplia les allées et venues entre le camp italien et le Vatican et laissa s'accréditer les plus fausses rumeurs, comme s'il s'était assigné pour mission d'énerver la défense et d'affoler une population facilement inflammable. Aussi dénué de tact qu'insensible aux considérations du plus élémentaire respect, le représentant du roi Guillaume ne poussa-t-il pas l'inconvenance jusqu'à harceler le Pape de ses sommations ! Auprès du général Cadorna, d'Arnim semblait jouer un rôle encore plus étrange ! Ses collègues l'accusèrent de renseigner le général Cadorna sur les ressources de la Ville-Eternelle, sur ses moyens défensifs et sur les dispositions stratégiques de l'armée pontificale.

Mais rien ne fit sortir les assiégés de la ligne du devoir. Le Piémont aurait voulu qu'une émeute, ou même moins qu'une émeute, une échauffourée, une simple bagarre, justifiât l'intervention des troupes royales ; ce spécieux prétexte fut refusé à Victor-Emmanuel. Personne ne bougea. Privé du concours des Romains, le chef de l'armée italienne dut se résigner à se présenter aux portes de Rome, non comme un libérateur, mais comme un ennemi.

Le 19 septembre, marqué par l'apparition de la Vierge à la Salette, les soldats de Cadorna assiégèrent la capitale du monde chrétien, et les soldats prussiens commencèrent le siège de Paris. Les trois corps d'armée étaient réunis autour de Rome, Pie IX n'avait à leur opposer que dix à douze mille hommes. Le 17, d'Arnim, ministre de Prusse qui, pendant le Concile du Vatican, avait tramé dans l'ombre ses perfides excitations au schisme, avait convoqué le corps diplomatique pour lui faire signer une adresse au Saint-Père, le suppliant d'ouvrir les portes de Rome. En même temps, lui, ministre accrédité auprès du Pape, le trahissait indignement. Tous les journaux du temps ont constaté les signaux qu'il donnait au tir des canons piémontais et ses allées et venues dans le camp ennemi. Tous les ambassadeurs et ministres, M. Lefebvre de Béhaine, ministre de France en tête, repoussèrent énergiquement la proposition du ministre prussien qui avait dit à Florence : « La Prusse défendra l'Italie contre toute puissance qui voudrait lui disputer Rome. La Prusse victorieuse, qui dictera la paix, aura soin que la France ne moleste pas l'Italie à cause de Rome. » Ce danger était peu à craindre avec les hommes du 4 septembre ; mais d'avance la Prusse encourageait les envahisseurs et prenait sous sa garde l'œuvre qu'ils allaient accomplir.

Le 19, le comte d'Arnim se rendit de nouveau chez le Saint-Père pour le presser de céder pacifiquement la Ville-Eternelle à l'envahisseur. L'occupation de Rome, disait le représentant de la Prusse, pouvait seule consolider le trône de Victor-Emmanuel, ébranlé par la Révolution ; si le roi ne donnait pas Rome pour capitale à l'Italie, les mazziniens proclameraient immédiatement la République et supprimeraient le pouvoir spirituel lui-même. Toute cette rhétorique se heurta au *non possumus* de Pie IX. Débarrassé du comte d'Arnim, le Souverain-Pontife écrivit la lettre suivante au général Kanzler :

« Monsieur le général, — Maintenant que l'on va consommer un grand sacrilège et la plus énorme injustice, maintenant que les troupes d'un roi catholique, sans provocation, sans même l'apparence d'un motif, assiègent la capitale du monde catholique, je sens d'abord le besoin de vous remercier, vous, Monsieur le général, et toutes nos troupes, de la conduite généreuse

que vous avez tenue jusqu'à présent, de l'affection dont vous avez donné des preuves au Saint-Siège, et de votre volonté de vous consacrer entièrement à la défense de cette métropole.

» Que ces lignes restent comme un document solennel pour certifier la discipline, la loyauté et la valeur des troupes qui ont été au service de notre Saint-Siège. Quant à la durée de la défense, il est de mon devoir d'ordonner qu'elle consiste uniquement en une protestation constatant la violence, et rien de plus; c'est vous dire qu'on entamera, dès que la brèche sera ouverte, des négociations pour la reddition de la ville.

» Dans un moment où l'Europe déplore les très nombreuses victimes d'une guerre entre deux puissantes nations, on ne pourra jamais dire que le Vicaire de Jésus-Christ, quoique assailli, ait consenti à une grande effusion de sang. Notre cause est celle de Dieu, et nous mettons en lui toute notre confiance.

» Je vous bénis de cœur, Monsieur le général, et toutes nos troupes. »

Cadorna avait résolu de bombarder la ville sur cinq points à la fois. La brèche fut pratiquée à la Porta Pia, malgré la défense héroïque des zouaves, et Cadorna donna l'ordre de lancer les colonnes d'assaut [2]. Il était dix heures. Le Pape était entouré de tous les ambassadeurs et ministres des cours étrangères. Un officier d'Etat-Major vint apporter de la part du général Kanzler la nouvelle que les brèches étaient praticables; le corps diplomatique se retira et laissa le Saint-Père délibérer avec le cardinal Antonelli. Après quelques instants il fit appeler les ambassadeurs et ministres et leur adressa ces paroles :

---

2. Est-ce Cadorna ou son fils qui, en décembre 1917, a présidé à la déroute des Italiens? Un député de Hauran au Parlement ottoman, l'Emir Chékeb Araland dit à ce sujet :

« L'armée italienne bat en retraite ; sa défaite prend de plus en plus la forme d'un vrai désastre ; en une quinzaine de jours elle a perdu plus de 270.000 prisonniers et 2.500 canons, sans compter les tués et les blessés. Une partie du Nord de l'Italie est envahie ; on évacue déjà Venise. L'effet de cette catastrophe a été si foudroyant en Italie et même en France, que les gouvernements de ces pays ont dû fermer complètement leurs frontières et que nous ne savons plus exactement ce qui se passe dans ces « pays-boîtes ».

» Les Alliés qui ont poussé l'Italie à la guerre sont accourus. Le *Times* promet un grand secours. Généraux et politiciens de France et d'Angleterre se réunissent à Rome pour délibérer sur la situation on ne peut plus grave de la « fidèle » alliée ; ça ressemble un peu au malade dont l'état est presque désespéré et pour lequel on consulte les sommités médicales de la ville. Eh bien ! nous ne le regrettons pas. Tous les gens qui regardent cette guerre et jugent la conduite de l'Italie déclarent que son sort était mérité. »

« Je viens de donner l'ordre de capituler. On ne pouvait plus se défendre sans répandre beaucoup de sang, ce que je ne veux pas. Ce n'est pas sur moi que je pleure, mais sur ces pauvres enfants qui sont venus me défendre comme leur Père. Vous vous occuperez chacun de ceux de votre pays. Je vous les recommande tous pour que vous les préserviez des mauvais traitements dont d'autres eurent tant à souffrir, il y a quelques années ».

Aucune douleur ne fut épargnée aux défensurs du Saint-Siège. D'abord ils avaient vu tomber à leurs côtés, morts ou mortellement frappés, une centaine des leurs : le lieutenant Niel, les jambes broyées près de sa batterie ; le lieutenant Brondois, Burel frappés à mort ; Claudret, Sauvet, Desportes, L'Estourbeillon, Maurice de Giry, Duchet, Dammel, Crombez, Courtry. Puis après que le drapeau blanc eut été arboré, les vainqueurs, loin de saluer tant d'héroïsme, s'oublièrent jusqu'à l'invective, jusqu'à l'outrage, vis-à-vis des vaincus désarmés.

Le sacrilège forfait, préparé depuis si longtemps par les loges maçonniques, était accompli. Sénard, ambassadeur près de Victor-Emmanuel, des hommes qui achevaient la perte de la France, lui adressa cette note : « La convention de 1864 cesse virtuellement d'exister avec la proclamation de la République française. Je félicite le Roi au nom du gouvernement français et en mon nom personnel pour la délivrance de Rome et la consécration définitive de l'unité italienne. »

Les zouaves, qui avaient passé la nuit sous les colonnades de la place Saint-Pierre, se formèrent en carré à sept heures du matin sous les ordres du colonel Alet. Il leur fit alors présenter les armes et, élevant son épée, il cria : *Vive Pie IX, pontife et roi !* Ce cri attira le Pape à la fenêtre de sa chambre, il se montra encore une fois à ses chers soldats. Debout, entouré de quelques prélats, il étendit les bras comme pour presser tous ses enfants sur son cœur, puis levant vers le ciel ses mains et ses regards, il prononça les paroles de la bénédiction.

Vive Pie IX ! répétèrent de nouveau tous les soldats. Les dragons et les artilleurs déchargèrent leurs carabines comme pour donner encore à leur roi une dernière salve d'honneur. On agitait les képis ; les uns présentaient les armes, les autres les

élevaient fiévreusement ; tous les yeux étaient pleins de larmes.

Cette scène fut trop forte pour le cœur de Pie IX, sa voix s'éteignit dans un sanglot et il tomba à moitié évanoui dans les bras de ceux qui l'entouraient.

Le corps entier des zouaves pontificaux voulait se retirer en France pour se mettre au service de notre pays, le gouvernement italien ne le permit pas ; les Français seuls purent gagner le sol de leur patrie envahi par les Allemands. On sait comment à Orléans, au Mans, à Loigny, ils illustrèrent la France de leurs exploits, sauvèrent l'honneur de leur pays et firent admirer l'esprit qui les animait et qu'ils tenaient de leur éducation catholique [3].

Le 20 octobre 1871, Pie IX publia la Bulle par laquelle il

---

3. Faut-il mettre en regard de la conduite des zouaves pontificaux, celle des Garibaldiens ? Le premier acte de Garibaldi arrivant en France fut une proclamation.

S'adressant aux habitants de la Côte-d'Or, après les avoir exhortés à se lever en masse pour chasser l'envahisseur, il leur disait à la date du 25 janvier:

« Il est inutile d'y penser, si vous prêtez confiance aux paroles du prêtre » qui n'a point de patrie et qui fait aujourd'hui la cour à Guillaume, le » nomme chef du Saint-Empire, chef de la devise antique : *Trône et autel,* » c'est-à-dire chef des imposteurs et des brigands.

» Inutile aussi d'écouter ces riches et ces puissants, dont la majeure partie, » énervés par vingt années de sybaritisme, et habitués à vivre dans le luxe » et la débauche, ont peur de voir leurs châteaux ruinés, et leur cantine mise » à sac par les insatiables soldats du Nord. Inutile ! ! »

C'était, en présence de l'ennemi, une odieuse excitation à la guerre civile.

Quant à se mettre en campagne, c'était le moindre de ses soucis, et M. de Freycinet, après avoir inutilement fait appel à son génie, devait encore, le 28, évoquer son « grand cœur » pour obtenir de lui la diversion désirée. Ce qu'il put obtenir se termina par le mouvement rétrograde qui abandonna Dijon à l'ennemi par la plus désordonnée des retraites.

Garibaldi n'était qu'un pauvre invalide de corps et d'esprit, qui se laissa dominer par son favori Bordone. En revanche, il ne voulut jamais se soumettre au gouvernement, qui eut la honte de n'employer jamais avec lui que le ton de la prière. Cependant le 16 novembre 1870, M. Challemel-Lacour, préfet de Lyon, eut le courage de télégraphier à Gambetta : « Veuillez donner ordre à tous les prétendus garibaldiens qui sont ici d'aller s'organiser ailleurs. Il faut à tout prix que Lyon soit purifié de cette engeance... Ils viennent d'assassiner deux hommes dans la même nuit. Lyon ne peut pas être plus longtemps leur lieu de rassemblement. Je demande qu'on m'en débarrasse. » Ce même jour, 16 novembre 1870, Garibaldi écrivit à M. Guemet une lettre qu'a fait connaître l'agence *Havas* d'après le *Précurseur* d'Anvers. Il y disait : « J'applaudis à la dynastie jusqu'à Sedan. Elle n'était pas voleuse alors, et l'humanité lui doit de nous avoir délivrés de ses plus grands ennemis: l'imposteur de Rome et son protecteur (Napoléon III) ».

Dans une autre lettre du 3 décembre 1872, que le journal italien la *Riforma*, s'est empressé de publier, il faisait encore cette profession de foi :

« Lorsqu'en 1870 je me rangeais sous le drapeau républicain de la France, j'obéissais à mes sentiments démocratiques, mais avec la douleur dans l'âme, devant combattre *le noble peuple allemand.* »

suspendait le concile du Vatican. Il a pris le temps de jeter un dernier regard sur cette société humaine subitement enveloppée de ténèbres et de faux. Il se demande ce qu'elle saura faire par sa propre sagesse pour échapper à la mort.

Pour ce qui est de la France, Lamartine écrivit le 10 mars 1848, à l'un de ses amis, une lettre qui fut publiée dans le *Correspondant* le 9 janvier 1861, alors que les trois complices, Napoléon, Victor-Emmanuel et Garibaldi s'appliquaient à leur œuvre aussi néfaste à la France qu'à l'Eglise : « Nous descendons doucement vers la cataracte du Niagara. Dans deux ans, sauve qui peut ! Vous savez ma pensée sur l'*unité italienne prélude de l'unité allemande*, DEUX STUPIDITÉS ET DEUX TRAHISONS EN UNE, par des Français ». C'était cinq ans avant Sadowa que le *Correspondant* publiait cette lettre et neuf ans avant Sedan.

Tandis que Rome était ainsi envahie par l'armée piémontaise et les hordes de la Révolution, la France assistait, le 18 janvier 1871, à la chute de l'Empire et au couronnement, dans le palais de Louis XIV, du roi Guillaume comme empereur d'Allemagne. Cet empire devait être en apparence tempéré par une Diète et par des princes fédérés qui continueraient à se dire souverains ; mais en réalité c'était une puissante monarchie militaire qui était constituée, s'étendant du Niémen à la Moselle, des Alpes à la Baltique.

En 1872, M. le duc de Gramont, ancien ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, publia un livre où il fit cet aveu : « Les événements de 1866 sont et restent la cause première de tous nos maux, de même que ceux de 1859 ont été le préambule de la guerre prussienne. Il y a entre ces trois dates de 1859, 1866 et 1870 une corrélation manifeste qui n'échappe pas aux esprits sérieux. » A ces trois dates il faut désormais en ajouter une quatrième, 1914. C'est donc bien en 1852, dans l'appel fait au Piémont d'aller en Crimée joindre sa troupe aux armées de France et d'Angleterre, que fut mis en terre le germe de la plante qui devait porter les abominables fruits, dont l'éclosion jette aujourd'hui l'Europe et le monde dans un effroi toujours grandissant.

Monseigneur Guibert, étant encore archevêque de Tours, écrivit à M. Delangle, ministre de Napoléon III : « La chute du Pouvoir temporel produira de telles perturbations que la

Société en sera ébranlée pour un espace de temps dont personne ne peut prévoir la durée. »

Ni Guillaume, ni Bismarck n'avaient osé espérer un succès si grandiose. Leur ambition se trouva-t-elle satisfaite? Elle prit, au contraire, dans ce succès même, l'espoir et la volonté d'aller plus avant. L'Allemagne était unifiée, il fallait songer à faire « LA PLUS GRANDE ALLEMAGNE ».

De son côté, la secte, elle non plus, n'était pas assouvie. La France, « boulevard de l'Eglise », comme les peuples l'estimaient encore, restait debout et paraissait vouloir se raffermir sur ses bases. Il fallait l'abattre définitivement. Toutes les pensées, tous les efforts et de la Prusse et de la judéo-maçonnerie se mirent à cette tâche. L'Allemagne, en vue de la guerre de 1914, qui, dans sa pensée, devait nous achever, employa, dès 1870, tout son génie, toute son activité, toutes ses ressources sans cesse grandissantes à préparer une nouvelle campagne contre nous. Elle s'appliqua sans relâche à augmenter le nombre de ses armées de terre et de mer et à les pourvoir de tout l'utile, avec une prévoyance inouïe. Elle fit les plus grands sacrifices pour se donner une marine rivale de celles des plus puissantes nations. En un mot, elle se prépara pendant quarante ans à la guerre actuelle qu'elle voulait décisive, quelles que fussent les difficultés, les oppositions qu'elle pourrait rencontrer. On sait à quel point de perfection cette préparation fut portée.

De son côté, la secte se préparait à tirer du nouveau triomphe de l'Allemagne, le profit qu'elle avait escompté. Ce qu'elle veut, elle, on ne saurait trop le répéter, c'est l'anéantissement, si possible, de l'Eglise catholique. Qu'elle disparaisse de ce monde!

Le 8 mars 1863, un certain Civinimi avait écrit dans le Bulletin officiel du Grand Orient d'Italie : « Le jour où nous entrerons à Rome, non seulement nous aurons *fait* l'Italie, mais nous aurons défait la *Papauté* ». Le 11 août de la même année, il compléta ainsi sa pensée : « Notre Révolution a pour but de détruire l'édifice de l'Eglise catholique. Nous voulons une destruction totale du moyen âge dans la dernière forme qui reste, le catholicisme. » Le moyen âge, c'est-à-dire la civilisation chrétienne.

L'année précédente, le 12 juillet 1862, un des chefs de la Franc-Maçonnerie italienne avait dit au Parlement :

La base granitique de la future politique d'Italie doit être LA GUERRE CONTRE LE CATHOLICISME, SUR TOUTE LA SUPERFICIE DU GLOBE. Nous devons combattre la prépondérance catholique dans le monde, partout, et avec tous les moyens.

Dans les derniers jours de décembre 1890, un émissaire de la Franc-Maçonnerie allemande était envoyé en Italie par le prince Schoenach-Carolath, pour s'entendre avec la secte alors présidée par Lemmi. Le correspondant romain du *Cittadino di Brescia* dit à ce sujet : « Les diverses Maçonneries européennes et américaines n'ont qu'un point sur lequel elles sont toutes d'accord : c'est la lutte à outrance contre l'Eglise catholique. » Il aurait pu ajouter : et contre la France.

Mais qu'est-il besoin d'appeler les étrangers en témoignage? Voici ce que le prince Napoléon a dit dans son fameux discours à Ajaccio :

« L'Empire, c'est le triomphe de la démocratie moderne, de la Révolution, qui a été enrayée par quinze ans de Restauration et par dix-huit ans de libéralisme parlementaire, mais qui déborde aujourd'hui de toutes ses digues impuissantes. On a fait trop d'hésitation et de prudence jusqu'ici ; on aurait dû s'allier franchement à la Prusse et à l'Italie depuis un an. L'heure est venue où le drapeau de la Révolution, celui de l'Empire, doit être largement déployé. — Quel est le programme de cette Révolution? — C'est d'abord la lutte engagée contre le catholicisme, lutte qu'il faut poursuivre et clore ; c'est la constitution des grandes unités nationales, sur les débris des Etats factices et des traités qui ont fondé ces Etats ; c'est la démocratie triomphante ayant pour fondement le suffrage universel, mais qui a besoin, pendant un siècle, d'être dirigée par les fortes mains des Césars ; c'est la France impériale au sommet de cette situation européenne ; c'est la guerre, une longue guerre, comme condition et instrument de cette politique.

» Voilà le drapeau et le programme.

» Or, le premier obstacle à vaincre, c'est l'Autriche.

» C'est le repaire du catholicisme et de la féodalité ; il faut donc l'abattre et l'écraser. L'œuvre a été commencée en 1859 ; elle doit être achevée aujourd'hui.

» La France impériale doit donc rester l'ennemie de l'Autriche ; elle doit être l'amie et le soutien de la Prusse, la patrie du grand Luther, et qui attaque l'Autriche par ses idées et par ses armes ; elle doit soutenir l'Italie, qui est le centre de la Révolution dans le monde, en attendant que la France le devienne, et qui a la mission de renverser le catholicisme à Rome, comme la Prusse a pour mission de le détruire à Vienne. Nous devons être les alliés de la Prusse et de l'Italie, et nos armées seront engagées dans la lutte avant *deux mois.* »

M. de Marcère, interviewé par un rédacteur du *Soleil*, à l'occasion du congrès anti-maçonnique tenu aux premiers jours de l'année 1902, lui dit : « Il n'y a pas à se le dissimuler, c'est en France tout particulièrement que se porte l'effort de la désorganisation maçonnique, et cela pour une besogne qui évidemment correspond à la réalisation d'un plan *immense*, où il est clair que nous, France, avons été sacrifiés ». Cette opinion, M. de Marcère, qui n'est arrivé qu'assez tard à penser ainsi, l'a aussi exprimée dans les livres qu'il a publiés depuis.

Nous sommes en 1917, l'Eglise subsiste, malgré l'œuvre de la République qui est venue s'ajouter à celle de Napoléon III, pour la réalisation du plan immense, et dont nous allons avoir à nous occuper dans la section suivante.

Les ambitions de la secte ne sont donc pas plus assouvies que celles de l'Allemagne par ce qu'elles ont déjà obtenu. La Prusse devenue l'Allemagne veut devenir « la plus grande Allemagne » ; et la secte, maîtresse de Rome, veut de Rome partir à la conquête du monde, comme Berlin après s'être assujetti les Germains veut s'assujettir toutes les races humaines [4].

Un dernier mot sur Napoléon III avant de quitter l'exposé de son œuvre néfaste. Nous l'empruntons à L. Veuillot.

Quand l'Empereur s'est déclaré fondé de pouvoir universel des Français, et a été, il faut le dire, agréé en cette qualité par tant et tant de millions de suffrages, il prenait une grande charge qui pouvait, avec un peu de soin, le mener très haut dans le présent et dans l'avenir.

La France était à lui, se donnait à lui. Elle mettait à sa disposition toutes ses forces, ne lui demandant que de les employer loyalement, no-

4. Les paroles aussi bien que les actes des interprètes les plus autorisés de sa pensée ne laissent aucun doute sur cette volonté.

Nous le verrons plus loin.

blement, vigoureusement. Il nommait à toutes les magistratures politiques, civiles, même religieuses ; il choisissait l'évêque, le sénateur, le député ; le juge, le journaliste et le garde champêtre, et tout l'entre-deux. Il faisait la paix et la guerre, la loi et les règlements. Rien qui ne fût dans sa main, même la littérature, même les arts. Il a tout pris du côté de son agrément. Ici commence la logique de la situation actuelle. A quoi bon refaire l'histoire de cette décadence ? Elle serait cruelle. Quand on dressera le bilan (il faudra bien y venir), on verra quel aveugle agent de la révolution a été l'empereur Napoléon III. Dans quel dessein, par quelles lacunes, je l'ignore ; mais certainement aussi, en tout cas, par amour de l'agrément et de la commodité.

Il a eu vingt ans. Vingt ans, le temps de refaire le monde! le temps de planter sa dynastie au milieu d'une génération sérieuse et virile, appelée à combattre sans doute, mais non sans espoir, et qui eût regardé son fils comme le chef naturel du parti de l'ordre affermi dans ses voies. Il a eu vingt ans pour consolider l'unité française, seule bien formée au milieu des nations! Vingt ans pour étendre au monde entier les plis du drapeau français et catholique, et donner à la fille aînée de la civilisation chrétienne un patronage que tous les grands et fermes cœurs qui sont dans le monde la conjuraient de prendre.

Et telle était la profondeur du chagrin et du ressentiment de la France après le régime de Louis-Philippe, qu'il n'a pas fallu moins de vingt ans à l'Empire pour nous ramener à ce point culminant de Louis-Philippe, où toute la France s'est écriée : « Assez! assez, quoi qu'il puisse advenir! »

On cite un fameux discours de Napoléon Ier, revenant d'Egypte : « Qu'avez-vous fait de la France? Je vous l'avais laissée, etc. » Quel écho terrible et moqueur redit aujourd'hui ces paroles : Qu'avez-vous fait de la France?... qu'avez-vous fait de l'Europe?

Nous avons rapporté le propos [5] tenu à L. Veuillot par un capucin, en 1857, deux ans avant que Napoléon III allât en Italie déchaîner la révolution qui voulait mettre fin à la royauté pontificale. Depuis quarante ans siégeait à Rome la Haute Vente qui avait reçu mission de préparer les voies à ce crime à la fois politique et religieux, dans le monde diplomatique, dans l'esprit public et par les événements qu'elle susciterait ou favoriserait selon les circonstances.

L'interlocuteur et L. Veuillot s'étaient rencontrés sur la place Saint-Pierre. Une faible lumière brillait aux fenêtres du Vatican. Le fils de saint François dirigea son doigt vers elle et dit ce que l'on a pu lire déjà dans une épigraphe: « On veut chasser le Pape d'ici. S'ils y parviennent, il reviendra ou le Vatican croulera et broiera le monde. Ses pierres rouleront par la terre,

5. Deux lignes de ce propos ont été données ci-dessus en exergue.

renverseront les trônes et les maisons. Des débris du Vatican, Dieu lapidera la race humaine et il faudra rebâtir ici cette demeure ou périr. »

Le trône de Napoléon III et celui de Nicolas II ont disparu l'un dans la tempête de 1870, l'autre dans celle de 1914. Sans doute que l'on en verra d'autres crouler. Les maisons-familles comme habitations sont renversées sur mille points du monde et les pierres qui les abattent continuent à rouler, lapidant les hommes non par milliers, mais par millions. Elles ne cesseront leurs ravages que lorsque la clef de voûte de l'édifice social chrétien aura été replacée là d'où elle doit tout soutenir.

CHAPITRE XIII.

Le droit pontifical.

> *L'Eglise catholique est-elle capable de bien administrer et de bien gouverner ses sujets ? Il serait ridicule de discuter une telle question, la poser, c'est la résoudre. La puissance morale qui a civilisé le monde peut naturellement conduire un petit Etat. Ximénès, d'Amboise, Richelieu, Mazarin, Fleury sont des noms de ministres qu'aucun autre, sans exception, n'éclipsera jamais. Etre du clergé, cela seul, sans doute, ne donne pas la capacité administrative ; mais cela ne l'exclut pas. Qui dit clergé, dit classe nécessairement instruite, morale, décente, laborieuse, désintéressée : ce dont le monde a besoin pour être bien gouverné.*
>
> GRANIER DE CASSAGNAC.

Attaques sous Pie VI, sous Pie VII, sous Pie IX. — C'est le grand crime du siècle dernier. — La destruction de ce droit fait crouler tous les autres. — C'est la source du cataclysme qui nous submerge. — Ou la restauration du droit ou la mort. — Le devoir des hommes d'État. — Actes qui montrent que les souverains en ont conscience. — Sauf Loubet. — Dans quel dessein l'Italie est-elle entrée dans « l'entente » ? Elle a préalablement exigé que le fait accompli soit maintenu et garanti. — Dieu a le pouvoir de ressusciter ce qui a été tué.

En 1797, Pie VI avait été contraint par le traité de Tolentino de sacrifier le Comtat Venaissin, le Bolonais, le Ferrarais, la Romagne annexés à la République cisalpine. La secte voulait davantage. Bientôt le général Berthier vint à Rome avec une armée y proclamer la République, arracher du Vatican Pie VI, âgé de plus de quatre-vingts ans, le traîner à Sienne, puis à

Florence et enfin à Valence où le Pontife mourut en 1799. Son successeur, Pie VII, proclamé à Vienne en 1801, fut ramené à Rome et rétabli dans sa souveraineté royale. Le projet de la secte antichrétienne avait échoué. Il fut repris en 1848. La République fut de nouveau proclamée à Rome et la royauté pontificale déclarée abolie à tout jamais. Pie IX, exilé à Gaëte, rentra aussi à Rome, et l'œuvre de Pépin et de Charlemagne fut de nouveau rétablie.

Napoléon III et Victor-Emmanuel s'y prirent pour la troisième fois et ce à quoi ils ont abouti, nous l'avons sous les yeux.

Comme cela avait été fait lors de l'annexion des Romagnes, de Parme, de Modène, de Naples, on demanda au peuple romain de ratifier par son vote l'exploit des criminels. Il le fut par les Piémontais introduits à Rome avec les soi-disants émigrés romains, rebut de toutes les villes de l'Italie, que quatre ou cinq trains avaient versés instantanément pour une ovation à laquelle l'Europe devait paraître croire. En attendant le plébiscite, ils se joignirent aux forçats que les libérateurs de la ville s'étaient hâtés de mettre en liberté. On compte jusqu'à quatre-vingts assassinats commis dans les premières heures par ces brigands qui, par une coquetterie nouvelle, se promenaient dans Rome avec leurs chaînes et leurs boulets qu'ils faisaient résonner sur le pavé des rues [1]. Eût-il été accueilli par l'unani-

1. Un député juif, un personnage acquis au gouvernement, M. Arbib, fit en 1881 à la Chambre des députés italiens un aveu qui n'a pas été réfuté et qui montre que les plébiscites qui suivirent n'eurent pas plus de valeur que le premier.

« Le royaume d'Italie, cette gloire des libéraux, a dit le nouveau Balaam, n'est au fond qu'une usurpation et une mystification. Les plébiscites ont été accomplis sous le coup de la terreur, au milieu des troubles de la guerre. L'Italie vraie, l'Italie réelle est avec le Pape ; elle souffre et espère avec lui. Voyez comme les églises sont remplies, tandis que les salles de vote demeurent désertes. Bien que vous n'ayez conféré le droit de vote qu'à un petit nombre de citoyens, ceux-là mêmes ne s'en servent pas. Ils croient que vous représentez un gouvernement transitoire condamné à disparaître. Interrogez l'Italie réelle si vous en avez le courage ; demandez à chacun son opinion, et l'Italie réelle vous dira qu'elle n'est pas avec vous, qu'elle ne pactise pas avec vous, qu'elle ne pactise pas avec la Révolution : en un mot qu'elle vous subit, mais ne vous accepte pas. »

Le *Messager de l'Union protestante*, a exprimé dans les termes suivants une pensée qui se rapproche de celle-ci :

« Quoique nous n'ayons aucune raison de nous faire les avocats du Pape, nous devons reconnaître que la question romaine n'a pas été résolue du tout par l'invasion de la Porta Pia. Et nous partageons absolument l'opinion du *Grentzboten*, qui estime que l'occupation italienne de Rome ne se conso-

mité des Romains, le plébiscite n'eût conféré aucun droit à Victor-Emmanuel.

« Le Pape ne peut pas être un prince italien, ni dépendre d'un prince italien ou d'une confédération italienne : il est le Pape, *dit Louis Veuillot*. De même, le peuple italien ne peut pas se donner à un autre prince, ni faire parti d'une confédération quelconque, ni devenir un peuple italien ; il est le peuple romain, le peuple de saint Pierre, le peuple de Jésus-Christ. La paix, la liberté, la dignité du peuple chrétien répandu sur toute la terre exigent que le peuple romain conserve la constitution particulière qui lui est assignée pour remplir un rôle à part dans la famille humaine. Il n'a pas plus le droit de refuser ce service, les conditions, les honneurs et les charges de ce service, qu'un citoyen n'a le droit de refuser le service militaire ».

La coïncidence de la lutte dont la France était le théâtre favorisa l'inertie naturelle aux gouvernants qui ne firent rien en faveur du Pape et ne répondirent à la protestation du cardinal Antonelli que par des paroles évasives et sans portée. Leur devoir était tracé quand bien même les Romains eussent appelé les Piémontais et leur eussent ouvert spontanément les portes de la cité sainte.

Supposons, *dit L. Veuillot*, un sol privilégié, où germerait une plante nécessaire au genre humain; et sur ce même sol, un peuple assez fou pour vouloir détruire la précieuse plante, sous prétexte qu'on vient de toutes parts la visiter et que les soins qu'exige sa culture le privent de certains avantages dont les autres peuples sont en possession, par exemple de faire la guerre à ses voisins et d'être envahi et rançonné par eux, d'entretenir des chambres, de soulever et d'apaiser des émeutes, de changer sans cesse de gouvernement et de lois, etc., etc., se ferait-on un grand scrupule de mettre garnison chez ce peuple insensé pour l'obliger à vivre en paix des tributs des autres nations ?

Or, la papauté qui a son sol naturel à Rome et non ailleurs, est une plante dont le monde peut moins se passer que de quinquina ou de blé. »

M. Granier de Cassagnac a présenté les choses sous un autre aspect.

« Sans les Papes et sans les richesses immenses que l'établissement de

---

lidera jamais au point de perdre son unique et véritable caractère : « *Celui d'un épisode qui, tôt ou tard, fera place à l'ancien ordre de choses.* »

Cela est d'autant plus certain qu'aux premiers jours de l'invasion piémontaise, le 12 juillet 1862, un des chefs de la Franc-Maçonnerie italienne, le F.:. Petrucelli della Gattene, a ainsi exprimé à la Chambre des députés de Turin, la pensée dernière de la secte : « La base granitique de la future politique de l'Italie doit être la guerre contre le catholicisme sur toute la superficie du globe. Nous devons combattre la prépondérance catholique dans le monde, partout et avec tous les moyens. »

Dieu a pu, en vue de l'exécution de ses desseins, laisser l'Italie et la secte, poursuivre la leur ; mais elles rencontreront au jour marqué le grain de sable sur lequel elles iront échouer.

la Papauté a attirées à Rome, l'ancienne ville des Césars, tant de fois brûlée et détruite, serait une vaste ruine et un cloaque pestilentiel. C'est l'argent de la catholicité qui a relevé les vieilles ruines de Rome et qui a édifié ses monuments ; ce sont les redevances régulières payées pendant des siècles sur la mutation des bénéfices, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne, en France, au Mexique, au Pérou, qui ont payé les travaux de Bramante, de Michel-Ange, de Raphaël, de Bernin et de tant d'autres, qui ont formé les musées ».

De tout cela il ne fut tenu aucun compte. La secte antichrétienne dirigeait et commandait, elle fut obéie. M. Louis Thouvenel publia à Paris un livre intitulé : *Le secret de l'Empereur*, contenant la correspondance privée de son père, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, avec les ambassadeurs français près du Saint-Siège et près de la reine d'Angleterre (du 4 janvier 1860 au 18 octobre 1862) à l'époque où s'accomplit l'œuvre principale de la révolution italienne. M. Thouvenel y reproche à Pie IX des plaintes contre Napoléon III. Mais il admet qu'il y eut un *secret* dans la politique du Bonaparte. Ce secret, d'après lui, venait des relations intimes de Louis Napoléon avec le parti libéral. Il eût pu mieux préciser et dire, s'il avait voulu parler ouvertement, avec le carbonarisme italien.

Dieu rétablira-t-il les choses dans l'état où elles étaient autrefois? On peut se demander s'il leur aurait laissé subir une si longue interruption, pendant laquelle toutes choses ont pris une nouvelle face, s'il n'avait le dessein d'assurer l'indépendance du Vicaire de Jésus-Christ par des moyens en rapport avec les temps nouveaux qui s'ouvrent pour le monde, moyens que sa sagesse infinie peut concevoir et que son infinie puissance peut réaliser. La destruction du pouvoir temporel de l'Eglise est le point capital du crime commis au siècle dernier : l'apostasie des nations. Nous avons vu que tous les Etats catholiques en ont été, les uns directement coupables, les autres complices. L'Europe entière a conspiré contre la souveraineté pontificale ; il était juste que l'Europe entière soit enveloppée dans la conflagration qui en est la suite. D'autant plus qu'en chaque nation, c'est plus ou moins la faute de tous, si le gouvernement a pu *en son nom*, commettre le crime. Les Parlements ont laissé faire, la Presse a applaudi Victor-Emmanuel après avoir poussé Napoléon, et l'opinion publique s'est montrée indifférente, là où elle n'était pas ouvertement favorable à l'œuvre impie que la secte voulait accomplir.

Justitia est fundamentum regnorum, dit la Sainte Ecriture. Peut-on se figurer une injustice plus grande que la spoliation du Saint-Siège? Un droit, légitime en son principe comme nul autre, un droit consacré par une possession de dix siècles, un droit qui, aux yeux de deux cents millions d'hommes répandus sur toute la surface de la terre porte le sceau religieux, a pu être violé et il reste violé. Faut-il s'étonner que l'Europe en soit aujourd'hui réduite à chercher la sécurité de n'importe quel droit? Tout devient la proie de la violence : les nations par les guerres les moins justifiées, les propriétés par les spoliations les plus criantes [2].

C'est l'autorité qui maintient le droit, et les détenteurs de l'autorité ont eux-mêmes violé le droit là où il était le plus sacré, le plus légitime, le plus ancien et le plus universellement reconnu qui fût, celui qui reposait sur la tête du Vicaire de Jésus-Christ ; et ceux qui n'ont point participé à cette violation, l'ont tolérée et en pratique sinon en paroles expresses, ont absous les usurpateurs et spoliateurs.

Par là, ils ont porté un coup mortel à leur autorité propre, bien plus à l'Autorité et au Droit sans lesquels ne peuvent être

---

2. Au moment où l'Angleterre jetait des yeux de convoitise sur les possessions africaines dont le Portugal était en possession depuis les XVI[e] et XVII[e] siècles, le *Movimento* de Madrid exprima ces réflexions :

« Qu'on se rappelle les origines de l'unité italienne ; qu'on examine quelle est la conduite du gouvernement de Humbert de Savoie envers le monarque le plus légitime du monde, le représentant le plus auguste du droit et de la justice. Et qu'on nous dise alors si l'Europe a autorité pour condamner la conduite de l'Angleterre envers le Portugal, alors qu'elle a donné son assentiment à ce crime abominable contre lequel proteste chaque jour la voix de ce vieillard, le Vicaire de Jésus-Christ.

» Quel droit est supérieur à celui que le Pape a de gouverner ses Etats? N'importe-t-il pas au monde entier que la souveraineté du Pape soit intangible? Eh bien, si l'on a violé ce droit, si l'on a réduit cette souveraineté à la condition misérable d'une victime de sectaires tels que Crispi et la tourbe infâme des individus qui ont érigé une statue à Giordano Bruno, il n'y a pas lieu d'espérer qu'on respectera les autres droits, les autres souverainetés. Quand une grande puissance aura une bonne occasion d'en dépouiller une autre petite, elle le fera sans aucun doute parce qu'il n'y a plus d'autre code de droit international que celui qu'on écrit avec la pointe de l'épée, ni d'autre source de justice que la raison humaine, indépendante de la raison divine.

» Nous nous proclamons civilisés ; nous prétendons être tolérants et respectueux envers tout le monde ; mais cela est un grand mensonge de notre état social : en réalité, nous sommes soumis à la législation politique de la barbarie.

» Ne dissimulons pas la vérité. Tant que le Pape n'occupe pas son trône, Genséric pourrait n'être nullement déplacé parmi les rois de notre temps. Il ne ferait rien de plus que ce que le Piémont a fait contre le Souverain-Pontife, ou ce que l'Angleterre veut faire contre le Portugal. »

maintenus les liens et les rapports sociaux. Ainsi voyons-nous l'anarchie et la force brutale dresser la tête de toutes parts et précipiter l'Europe dans une barbarie et une anarchie telles que le monde n'en a point vu, la barbarie d'une guerre sans lois ni scrupules, l'anarchie dont la Russie donne l'exemple, qui menace de s'étendre à toutes les nations et de mettre sens dessus dessous tout l'ordre social.

Ne nous étonnons pas de ce que fait souffrir à l'Europe le forfait européen. L'attentat contre le Pape-roi, Vicaire de Jésus-Christ, est une aggravation de celui commis contre Louis XVI. En la personne de l'oint, sacré lieutenant du Roi des rois, c'est la royauté de Jésus-Christ sur les nations que la Révolution a voulu frapper ; en la personne de Pie IX, dépouillé de sa souveraineté, c'est la souveraineté de Jésus-Christ sur le monde racheté et chrétiennement civilisé que la secte a voulu anéantir.

Au-dessus de ce péché de l'Europe, il n'y a que le péché d'Israël, le déïcide. Le Juif expie son crime depuis dix-neuf siècles. L'Europe n'est sous l'anathème que depuis cinq quarts de siècle, et déjà elle se sent périr. Du sein des cataclysmes on entend s'élever de partout le cri de l'universelle imploration, inspirée par l'universelle épouvante : la paix et le droit ! le droit et la paix !

Mais le droit, père de l'ordre, condition de toute paix, le droit pour chacun et pour tous, le droit en tout et partout ne peut être réintégré, maintenu et assuré que par le rétablissement au sommet de la chrétienté du droit premier, base et appui de tous les autres, enveloppant tous les autres de son rayonnement, les faisant tous participer à la dignité et à la vertu qu'il tient de son origine divine : le droit du Vicaire de Jésus-Christ.

C'est ce que n'ont point compris les souverains qui régnaient sur les peuples de l'Europe en 1870. On en a vu tyrannisés d'une part par la secte internationale, et ayant d'autre part le sentiment de l'ébranlement dont était atteint l'ordre social qu'ils avaient mission et droit de maintenir, poser des actes en continuelle contradiction, selon qu'une prudence peu sage les inclinait à droite ou à gauche : suivant Victor-Emmanuel de Turin à Florence, puis de Florence à Rome, reconnaissant l'un après l'autre le royaume d'Italie ; mais conseillant, peut-être

même exigeant la loi dite des garanties, maintenant à Rome même leurs ambassades auprès du Saint-Siège, se pliant à toutes les formalités que le Pape exigeait d'eux avant de leur accorder audience, formalités qui attestaient et qui proclamaient devant le monde l'imprescriptibilité du droit pontifical [3].

Le cardinal Jacobini put, dans sa note de 1892, se réclamer de ces faits en confirmation de la juridique souveraineté du Pape, même après l'occupation de ses Etats et de sa capitale. De fait, les nonces du Pape furent maintenus près des différentes cours et y conservèrent le rang qu'ils avaient avant 1870. Ce rang a été solennellement reconnu même aux représentants extraordinaires qui furent envoyés par le Pape au couronnement du tzar, au jubilé de la reine Victoria et au couronnement d'Edouard VII.

Lorsqu'on discuta au Parlement italien la loi des garanties, Mancini voulait que le Pape n'eût plus la faculté d'envoyer et de recevoir des ambassades, si ce n'est celles de caractère purement religieux ; sans cela, disait-il, nous viendrons à reconnaître au Pape le titre et le caractère de souverain politique. Mais, comme l'observa l'historien Scaduto, « pour introduire un pareil amendement, il eût fallu un Etat plus fort et plus solidement constitué que l'Italie ».

Qu'adviendra-t-il après la guerre? Les plus puissants souverains ont disparu dans la tourmente. Leurs actes de déférence et de velléité n'ont pu effacer la tache de leur complicité ou de leur adhésion au crime de Victor-Emmanuel et de Napoléon III ;

---

3. Les chefs d'Etat catholiques acceptèrent de ne point visiter à Rome le roi d'Italie. Les souverains d'Autriche, d'Espagne, de Portugal, de Saxe, de Bavière, de Belgique, se sont interdit même des visites de famille à Rome, n'ayant aucun caractère politique, afin de ne point se mettre dans l'obligation morale d'y saluer l'usurpateur. Les empereurs et rois des nations schismatiques eux-mêmes ont voulu, dans leur voyage à Rome, marquer leur intention de sauvegarder les droits du Saint-Siège. Ils ont eu pour cela, recours à cette combinaison : ils prenaient domicile à leur ambassade qui fait partie de leur territoire et de là ils se rendaient au Vatican, souvent dans des équipages qu'ils avaient amenés de leur pays, faisant ainsi au Pape une visite dans laquelle ils protestaient ignorer la présence à Rome de l'usurpateur. Ne pouvant faire céder sur ce point ni un empereur ni un roi, la Maçonnerie eut recours à M. Loubet qui, lui, n'avait rien du sens royal, n'étant point souverain de race et de sang, ne connaissant ni les devoirs de la souveraineté, ni ses responsabilités. Elle obtint de lui qu'il vînt saluer l'intrus dans Rome et dans un palais pontifical frappé d'interdit. C'était la préface d'un acte plus grave encore, la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

comme celui-ci, ils ont été emportés par les conséquences qui en furent la suite.

Pour ce qui est de la dynastie de Savoie, la guerre l'a élevée aux yeux du monde, et elle voit le royaume d'Italie se dilater de plus en plus et embrasser dans ses nouvelles frontières les contrées qu'elle prétendait être siennes.

Depuis des années, l'Italie avait lié son sort à celui de l'Allemagne et de l'Autriche, formant avec elles la Triplice. Quand la guerre éclata, au lieu de joindre ses armées à celles de ses alliées, elle se détacha et les tourna contre eux. Dans quelles intentions et pour quel but? Sans doute celui de la secte et le sien.

Bien des fois la secte avait fait connaître ses exigences relativement à la loi des garanties et à tout ce que le Souverain Pontife a conservé des prérogatives royales. Tout cela, l'Italie et la secte veulent le faire disparaître. En preuve, qu'il suffise de rappeler le manifeste émané du Grand-Orient, le 2 juin 1911, à l'occasion de l'inauguration du monument Victor-Emmanuel ; il contenait le passage suivant :

« Italiens, préparez-vous à de grands événements, pour qu'enfin notre patrie soit définitivement libérée, et que disparaissent les dernières traces de ce pouvoir qui seul renie et déteste son unité et son indépendance ».

Ces grands événements ont commencé de se produire trois ans plus tard, et l'Italie s'est hâtée d'y prendre part.

Que la monarchie sarde le veuille ou ne le veuille point, il faut qu'elle obéisse à la secte et exécute ses volontés. Lorsqu'en 1886 il fut question de pourparlers entre le Roi d'Italie et le Pape, Adriano Lemmi, alors grand-maître du « Grande Oriente d'Italia », avait écrit au chef de cabinet une lettre qui en dit long sur l'influence que la secte exerce sur la politique italienne:

« Au président du conseil des ministres du royaume d'Italie,

» Au nom des francs-maçons italiens, J'EXIGE que le gouvernement donne immédiatement des éclaircissements complets au sujet de sérieux symptômes d'un complot clérical contre la patrie, dont presque tous les journaux se sont occupés, ou bien que ce complot soit réprimé avec la dernière rigueur. En attendant, je déclare que les Loges maçonniques auront toujours soin de maintenir la conscience populaire en éveil, et de la prémunir contre les menées du Vatican.

» Rome, le 17 février 1886.

» Le Grand-Maître :
» Adriano LEMMI ».

C'est sans doute à une injonction semblable que l'Italie a obéi en 1915 en exécutant sa volte-face.

Le 25 janvier 1916, la *Gazette de Cologne* a fait connaître que le gouvernement italien, au moment de s'engager dans la guerre actuelle, a mis pour condition à la convention de Londres que la Quadruple Entente s'engagerait à ne pas remettre en jeu la question romaine. La *Gazette* faisait connaître en même temps que les milieux francs-maçons et anti-cléricaux d'Italie se préparaient à lancer la populace contre le Vatican, qui, disaient-ils, a osé espérer qu'avec l'aide des Puissances centrales, ses protestations contre l'unité italienne allaient avoir leur effet [4].

La *Gazette de Cologne* faisait suivre cette information de ces observations :

« On sait par expérience qu'il n'est pas difficile d'entraîner la populace romaine à des excès, même contre la Papauté ; et quant à ce qui concerne la convention de septembre, les perspectives d'une révision de la loi des garanties et de toute la question romaine, au moment du futur congrès de la paix, ne semblent pas brillantes ; puisqu'on sait d'avance que la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie seront contre ; que d'autre part, la Turquie, la Bulgarie, les Etats neutres du Nord sont indifférents ; et qu'enfin les Puissances centrales se trouveront obligées de reconnaître que, pendant quarante-cinq ans, elles n'ont rien trouvé à objecter contre la loi des garanties pas plus que contre la chute du pouvoir temporel de la Papauté ».

Ainsi donc, d'après la *Gazette de Cologne*, la secte était décidée à soulever la populace, à faire une révolution si le gouvernement italien ne se décidait point à se lancer dans la mêlée ; elle connaissait assez les dispositions de l'Entente pour n'avoir point à craindre après la guerre une motion en faveur d'une restauration quelconque de la souveraineté pontificale. Dès lors elle n'hésitait pas à faire courir à l'Italie les chances d'une guerre qui pouvait l'élever, la grandir, avancer les destinées qu'elle lui a promises par la voix de Mazzini avant même qu'elle lui eût fait obtenir Rome comme capitale : « Rome, disait-il, doit commander au monde ; d'abord ce fut la Rome des Césars, puis la Rome des Papes ; dans l'avenir ce sera la troisième Rome, la Rome du peuple ; elle s'élèvera sur les ruines du catholicisme et deviendra la capitale de la République Européenne. »

---

4. Personne n'ignore que depuis l'occupation de Rome par les Piémontais, la population de Rome, noyée dans un afflux d'étrangers, n'est plus ce qu'elle était au temps des Papes.

Les agrandissements de territoire obtenus par cette guerre paraissent être dans la pensée de la secte un acheminement de la Rome révolutionnaire vers ce terme de son ambition? la fin de la dynastie de Savoie [5] et l'anéantissement des espérances des catholiques. Les disciples d'Emmaüs avaient espéré le rétablissement du royaume d'Israël. Ils avaient mis pour cela leur confiance en Jésus-Christ; et Jésus-Christ était mort, d'une mort ignominieuse qui réduisait tout à l'impuissance et ne laissait place qu'à une amère déception. Et cependant au moment même où ils exprimèrent leur mécompte et leurs regrets « *spe-*

---

5. Saint François de Sales a fait cet éloge des ancêtres de Victor-Emmanuel: « *Les vertus de cette maison, autant que sa valeur incomparable et ses talents militaires furent admirés de toute l'Europe.* » Un rapide coup d'œil jeté sur son histoire montrera combien cet éloge était mérité.

Le père de la dynastie, Humbert *aux Blanches mains,* ainsi appelé pour la pureté de ses mœurs et sa profonde piété, trace un premier sillon dans l'histoire de sa maison par ses libéralités envers l'Eglise.

Adélaïde de Suze, duchesse de Turin, paraît vers le milieu du XIe siècle. Le B. cardinal Pierre Damien la compare à Débora pour la sagesse de son gouvernement. Elle fut l'arbitre des souverains dans ce temps où de nombreux différends s'élevaient entre les puissances de l'Italie. A ce beau témoignage, saint Grégoire VII en ajoute un autre. Enumérant les monastères qu'elle avait érigés et dotés, les fondations religieuses qu'elle avait instituées et l'attachement inviolable qu'elle avait voué au Siège Apostolique, il lui décerne, par un bref, le glorieux titre de *Fille de saint Pierre.*

Amédée le Grand devient le sauveur de Rhodes. Il maintient dans la possession de cette île célèbre les chevaliers de Jérusalem et confond l'audace de la Porte Ottomane. Il immortalise son nom dans la devise qui est restée attachée aux armes de sa maison: *F. E. R. T. Fortitudo ejus Rhodum tenuit;* ou, selon une autre version: *Fœdere et Religione tenemur.* On la voit encore sur les monnaies italiennes.

Amédée VIII, le Pacifique, surnommé le *Salomon de son siècle,* qui devint Pape sous le nom de Félix V, renonça à la tiare en 1449 pour mettre fin au schisme d'Occident. A l'époque de la Réforme, le roi de Sardaigne dit à ceux de ses sujets qui s'étaient mis à la suite de Calvin: « Depuis bientôt » cinq ans, l'épée spirituelle, à ma grande consolation, a déjà arraché la » plupart d'entre vous aux égarements du protestantisme. Mais si elle ne » suffisait pas à vous ramener tous à la croyance de vos aïeux, sachez que » j'ai le pouvoir d'y suppléer. J'aimerais mieux n'avoir point de sujets que » d'en avoir qui vous ressemblent. »

Mais les siècles passés ne sont pas les seuls qui aient fourni de tels souverains à la maison de Savoie. Nous admirons dans les temps modernes un Charles-Emmanuel IV, prince vraiment grand dans le malheur. Son auguste compagne, Marie-Adélaïde-Clotilde de France, âme grande, femme d'une haute vertu, ne contribua pas peu à lui adoucir les peines de l'exil. Ses vertus héroïques porteront peut-être un jour le Ciel et le Vatican à joindre à son titre de Bienheuruse une plus brillante auréole. Charles-Emmanuel finit par abdiquer *sa couronne d'épines, dont le poids,* disait-il, *était au-dessus de ses forces,* et mourut dans un couvent de Jésuites, avec les sentiments de la plus parfaite piété.

Victor-Emmanuel Ier lui succéda dans l'exil et rencontra des ruines au lieu d'un trône. L'Eglise ajoutera un titre de plus à sa gloire en accordant les honneurs des autels à sa fille Christine, reine des Deux-Siciles, dont la cause de béatification est en cours.

rebamus », leur espérance était réalisée, le Rédempteur était sorti du tombeau, il était vivant et le royaume de Dieu allait s'établir et s'étendre à toute la terre. Sera-ce l'histoire de demain? Dieu veut-il faire aujourd'hui un ouvrage qui soit manifestement tout entier de sa main? Et est-ce pour cela que tout est réduit à l'impuissance et au désespoir jusqu'à ce que vienne le moment où il a résolu de se montrer, Lui, et d'agir? Infinie est sa sagesse, infinie est sa puissance. Il n'est pas tenu à rétablir les choses dans l'état où elles étaient. Il a d'autres moyens d'assurer l'indépendance de son Eglise et le libre exercice du ministère sacerdotal que celui fondé et établi par saint Léon et Charlemagne [6]. Il peut même se servir pour

---

6. C'est à Rome qu'est le nœud de la question européenne, on peut dire la question mondiale. Que faut-il faire de Rome ? Que faut-il faire du Pape ? se sont demandé mille fois les hommes d'Etat, les politiciens et les journalistes. Cette question n'a cessé de se poser devant le monde. On ferait un livre si on voulait rappeler tous les fantastiques projets présentés depuis 1870 pour résoudre la question romaine. Ce fut d'abord Bismarck qui, au moment où il apprit l'entrée des Italiens au Quirinal, songea à offrir au Pape un asile à Cologne. D'autres proposèrent le transfert du Saint-Siège à Malte, à Corfou, aux Baléares, dans la principauté de Lichtenstein. Un Américain se rendit à Rome pour proposer la royauté des Açores. Ce n'est, disait-il, ni l'Europe ni l'Amérique.

En 1885 parut en Allemagne une brochure qui fit assez grand bruit. Elle avait pour titre : *Le rétablissement du pouvoir temporel du Pape par le prince de Bismarck*. L'auteur commençait par constater la nécessité de ce pouvoir. Mais comment le rétablir ? Le royaume d'Italie existe avec Rome pour capitale... Mais il y a la question d'Orient qui ne peut se prolonger indéfiniment. Quand elle prendra fin, « Constantinople, dit l'auteur de la brochure, ne doit appartenir à aucune des puissances de l'Europe ».

Que faire donc de Constantinople ? C'est bien simple : la donner au Pape, qui régnerait de là avec majesté sur tout le monde catholique et y serait, au besoin, protégé et défendu par le nouvel empire d'Autriche. L'auteur allemand de cette brochure, qui a été attribuée à l'inspiration de Bismarck, prévoyait la guerre actuelle et faisait espérer à l'allié de la Prusse qu'elle aurait pour conclusion la création d'un empire slave de l'Est, empire autrichien, différent par sa base de l'empire slave de Russie. Ne semble-t-il pas, disait la brochure allemande, que la Providence ait créé la situation actuelle et ses complications afin d'indiquer une solution de nature à satisfaire toutes les parties? On le voit, l'auteur ne présente pas la translation du Pape dans la nouvelle Rome comme une mesure provisoire. Il place sur la même ligne et met en parallèle le don fait au Pape du pouvoir temporel par Pépin et Charlemagne et le don de Constantinople que lui ferait l'Europe: « Les mêmes considérations politiques, dit-il, qui ont conduit jadis le roi des Francs à faire don à son allié, le Pape, de l'Etat pontifical, que lui-même n'eût pas pu conserver longtemps, ces

l'exécution de son dessein de la Maison de Savoie, malgré l'indignité de ses derniers représentants. La chose a paru possible même aux Prussiens. L'*Adelsbladt*, organe de la noblesse allemande, voyait cette possibilité lorsqu'il disait : « Pour qu'un accord intervînt entre le Pape et la dynastie de Savoie, il faudrait que celle-ci commençât par se séparer du parti révolutionnaire qui l'a poussée à Rome. Si elle ne le fait pas, elle sera engloutie par lui [7]. »

---

mêmes conditions amèneront l'empereur du nouvel empire byzantin à abandonner à la souveraineté de son allié, le Pape, Constantinople, qu'il ne pourrait pas réclamer pour lui-même. »

A ce beau projet, il n'y a qu'une réponse à faire, et que nous a conservée Pétrarque. Un Pape d'Avignon manifesta son mécontentement de la conduite des Romains. Un de ses familiers se permit de lui donner le singulier conseil d'enlever à la ville de Rome la Papauté, et de la transférer à... Cahors. Le donneur de ce conseil était de cette ville. Le Pape se prit à rire et il lui dit : « Vous m'avez trompé ; je vous avais considéré jusqu'ici comme un homme de bon sens. Mais ne voyez-vous pas que le beau moyen que vous avez imaginé ferait de moi et de mes successeurs des évêques de Cahors, et que l'évêque de Rome serait le Pape ».

Depuis que cet Allemand a publié ses brochures les choses sont déjà tellement changées qu'il ne s'arrêterait sans doute plus au beau projet qu'il avait imaginé. Pour nous, catholiques, il reste ce qu'il est, impossible que la Papauté soit transférée hors de Rome. » Plusieurs fois les souverains pontifes durent s'éloigner de Rome, plusieurs habitèrent Avignon, Pie VII fut tenu captif à Fontainebleau. Pie IX dut se réfugier à Gaëte : chaque fois que les circonstances leur rendaient le séjour de leur capitale impossible. Mais toujours tout indiquait que leur domicile de droit était là, et le monde catholique tout entier l'entendait ainsi. Le droit humain parlait en même temps que le droit divin. Lui aussi a fait du Pape le roi de Rome. Il y a entre Rome et la Papauté une union qui ne peut être rompue, ayant été nouée de main divine.

7. Au lendemain de la guerre de 1914-1918, une *Ligue Apostolique* a été constituée en vue de préparer le retour de l'ordre social, fondé sur la loi chrétienne, Ligue de prières, de sacrifices et d'action. Le souverain pontife souhaite que tous les catholiques y adhèrent, et par l'exemple d'une vie publique et privée vraiment chrétienne, par leurs prières et leurs actions privées et publiques hâtent le moment où toutes les nations seront constituées sur les principes de l'ordre social chrétien.

Profitant de la réunion à Paris des représentants de tous les peuples pour élaborer la paix, cette ligue a commencé par faire parvenir : « Au roi d'Angleterre, au roi d'Espagne, au roi des Belges, à la reine de Hollande, aux Présidents de la République française, de la République des Etats-Unis, de la Confédération Suisse, à tous les chefs ou représentants des Nations présents à la Conférence une lettre où sont exposées les nécessités qui réclament l'indépendance de la Papauté pour qu'elle puisse exercer sa mission. « ... Les millions de catholiques répandus par le monde entier réclament pour leur Père commun des conditions telles

que son entière indépendance et liberté soient assurées par toutes les Nations où se trouvent des catholiques. Le Congrès de la paix sera une occasion unique de poser cet acte de Justice. Si on reconstitue la Pologne, la Bohême... etc... parce que les aspirations de ces peuples réclament la reconstitution de leur Pays, pourquoi n'entendrait-on pas la voix des catholiques de l'univers entier demandant chacune à son Pays et à son gouvernement pour le Souverain Pontife les conditions nécessaires de sa liberté et de la leur. Pourquoi le Pape dont les fils sont répandus partout, ne serait-il pas admis, malgré tous les pactes, là où doit se débattre la grande question d'ordre moral : La Paix du monde... »

» Il est à craindre que si l'on ne met pas à la base des graves négociations qui vont avoir lieu, le Prince de la Paix, Jésus-Christ et son Vicaire, tous les calculs humains n'aboutissent qu'à d'amères déceptions. Pauvre humanité ! si elle est sans Jésus-Christ et sans Celui qui tient sa place. Voilà ce que professent des millions de catholiques. Peut-on ne pas tenir compte de leurs pensées et de leurs aspirations, quand on met ces aspirations à la base des traités qui vont se conclure ?

» C'est un vibrant appel que nous adressons aux Princes et aux Rois, aux Gouvernants, à quiconque jouit de quelque autorité dans l'univers. Rendez au Christ et à l'Eglise leur place dans la société et vous aurez la paix vraie, la seule qui soit durable, la seule qui puisse satisfaire l'homme.»

Ont signé entre autres notabilités : Dom Besse, de l'ordre de Saint Benoît ; le R. P. Edouard, de l'ordre de Saint-François ; le chanoine Thiriet, directeur de la *Bonne Nouvelle ;* M. François Veuillot ; le chanoine Fonssagrives, directeur du Cercle du Luxembourg ; Mgr Périer ; l'abbé Yves de La Brière ; l'abbé de La Valette-Montbrun.

Le duc de La Roche-Guyon, le comte de Maupas, le comte Saint-Méleuc, M. Tastevin de Nouvel, président du Syndicat des journalistes français ; M. Maurice Brillant, secrétaire de rédaction du *Correspondant ;* M. Victor Bucaille, vice-président de la Jeunesse catholique ; M. Alfred Poizat, M. Gabriel Aubray, M. Monval.

MM. Emmanuel Faure, comte de Rouvray, Joseph Ageorges, du comité directeur de l'Œuvre de Saint-Luc.

CHAPITRE XIV.

L'utopie de M. Wilson.

Il n'y a pas d'autre base de civilisation que l'Évangile, pas d'autre architecte suprême de l'ordre social que le Vicaire de Jésus-Christ. Le monde, après l'écroulement de la barbarie païenne, qui était l'esclavage, n'a pu se constituer dans la liberté que lorsqu'il eut généralement acquiescé à cette parole d'un Père de l'Eglise: Le Christ est la solution de toutes les difficultés.

L. Veuillot.

Sinistre perspective de guerres incessantes. — Message du Président des États-Unis. — Il exprime les inquiétudes de tous les peuples. — Il voudrait les éteindre. — Comment ? — Ce qu'il propose ne peut atteindre ce but. — Il jetterait dans de nouvelles guerres. — Il n'y a d'autre moyen efficace de paix que d'avoir de nouveau recours à la Puissance morale instituée par N. S. Jésus-Christ.

Trois ambitions, l'ambition italienne, l'ambition germanique et l'ambition judéo-maçonnique ont été mises en branle par l'œuvre de Napoléon III, et dès lors une ère indéfinie de guerres et de guerres de plus en plus générales et de plus en plus destructives s'est ouverte devant nous. Le monde en est dans l'effroi et se demande : comment sortir d'une telle confusion, d'un tel égarement ? comment rentrer dans l'ordre [1] ?

---

1. On pouvait lire en octobre 1917 dans l'*Indépendance Helvétique* de Genève : « Les fouetteurs de peuples font marcher l'univers. »

Ils ont dit à la France :

« *Marche, marche, c'est pour l'Alsace-Lorraine ; il faut à tout prix re-*

Le Président des Etats-Unis s'est fait l'interprète de cette inquiétude auprès des représentants de son pays et par eux auprès des nations neutres ou belligérantes.

En janvier 1917, après que la proposition faite par Guillaume II d'une conférence en vue de la paix eut été rejetée par les Puissances adverses, M. Wilson fit savoir au Sénat qu'il désirait présenter en personne une communication à ce sujet. Un télégramme de Washington dit, le lendemain, que le secrétaire de M. Wilson communiqua, par ordre, ce document à tous les

---

prendre les provinces perdues et réparer la honte de la défaite de 1870. Vive la revanche ! »

Ils ont dit à l'Italie :

« *Marche, marche pour prendre le Trentin, Trieste, la Dalmatie, et obtenir la suprématie dans l'Adriatique.* »

Ils ont dit à la Russie :

« *Marche, marche vers Constantinople, la Mésopotamie, la Perse ; il faut se débarrasser des Turcs.* »

Ils ont dit à l'Angleterre :

« *Marche, marche pour écraser par la force une rivale dangereuse dont tu n'auras pas raison sur le terrain pacifique.* »

Ils ont dit à la Roumanie :

« *Marche, marche, tu pourras faire une promenade militaire en Autriche, t'emparer de Siebenburgen et du reste par surcroît.* »

Ils ont dit à la Serbie :

« *Marche, marche pour la plus grande Serbie, tu auras ta part dans la curée de l'Autriche.* »

Ils ont dit au Japon :

« *Marche, marche pour prendre Kiao-Tscheou aux Allemands et mettre la main sur leur commerce en Asie.* »

Ils ont dit à l'Amérique :

« *Marche, marche pour t'emparer des bateaux allemands qui sont dans tes ports et du commerce allemand en Amérique.* »

Tous ont répondu :

Nous marchons.

Qui sont ces fouetteurs de peuples? L'*Indépendance Helvétique* ne dit point qui elle a en vue. Elle se contente d'ajouter à la suite de ce qui est dit aux empereurs, rois et présidents ce qui est dit aux peuples :

« Pour les peuples on a changé la formule en l'habillant d'un idéal humanitaire :

« *Nous marchons pour le Droit, la Justice, la Civilisation, la protection des faibles.* »

Depuis trois ans les peuples marchent, se saignent à blanc, se ruinent, ils crient assez ! Mais les tyrans répondent :

« *Nous commençons seulement notre ouvrage, il nous faut faire encore des sacrifices, beaucoup de sacrifices, l'Allemagne n'est pas exterminée.*

» *Peuple, tu n'as pas le droit d'en avoir assez ; si tu fais mine de découragement, nos propres mitrailleuses faucheront les rangs de tes mécontents, de tes révoltés contre la guerre.*

» *Peuple, nous avons besoin de ton sang pour servir notre cause, continue à saigner jusqu'à la dernière goutte pour nos intérêts.* »

Il n'y a qu'une puissance qui puisse parler ainsi aux rois et aux peuples, celle qui les domine tous.

gouvernements étrangers. Il est assez long, nous en extrayons ce qui peut se rapporter au sujet que nous traitons ici.

Le président Wilson expose les conditions qui, selon lui, sont nécessaires pour que la paix à venir soit durable. Il parle du désarmement, de la liberté des mers, et autres vœux semblables, depuis longtemps exprimés et même défendus et quelques-uns votés dans les conférences de La Haye, mais qui jusqu'ici n'ont abouti à rien. Malgré les pacifistes, leurs congrès et leurs conventions nous sommes toujours dans cette situation sinistre où il n'y a plus ni conscience, ni morale, ni droit, ni traités assurant le repos des peuples. M. Wilson dit comment il conçoit que cet état pourrait cesser, comment les conventions et traités pourraient désormais avoir un effet sérieux et durable. « Dans toute discussion de la paix qui mettra fin à cette guerre, on reconnaît que cette paix doit être suivie de quelque union des Puissances bien définie qui rendra virtuellement impossible que pareille catastrophe nous accable de nouveau. Voilà ce que doit admettre tout homme aimant l'humanité et tout homme bien pensant. » « Il est du devoir des Etats-Unis, continue M. Wilson, d'ajouter leur autorité et leur pouvoir à l'autorité et à la force des autres nations pour obtenir ce résultat et garantir la paix et la justice dans le monde... de façon que l'on voie le petit marcher côte à côte avec le grand et le puissant... La convention et les règlements qui doivent établir cette paix et cette justice ne sauraient être maintenant longuement différés si la paix doit apporter dans ses ailes la cicatrisation bienfaisante et une réelle durée. »

Pour obtenir ce bienfait, cette paix durable, M. le Président Wilson propose « une union des Puissances bien définie et résolue dans un esprit de conciliation réelle, par des concessions et des sacrifices mutuels. »

« Il doit y avoir, *dit-il*, non pas un équilibre de Puissances ; non pas des rivalités organisées, mais une paix organisée... L'égalité des nations, sur laquelle doit reposer la paix pour être durable, doit impliquer l'égalité des droits ; les garanties échangées ne doivent ni reconnaître, ni impliquer une différence entre les nations grandes ou petites, entre celles qui sont puissantes et celles qui sont faibles. Le droit doit être basé sur la force collective et non sur la force individuelle des nations, de l'accord desquelles la paix dépendra ».

« Les hommes d'Etat de l'univers et les nations devront adapter et accommoder leur politique à cette paix, de même que d'anciens ont pré-

paré la guerre et se sont mis en mesure de soutenir un conflit et une rivalité sans pitié... Je propose donc que dorénavant toutes les nations évitent les complications d'alliance qui pourraient les entraîner à des rivalités de pouvoir, les envelopper dans un filet d'intrigues et de compétitions égoïstes, et par des influences de l'extérieur les détourner de leurs propres affaires : il ne saurait exister de complications d'alliances dans un loyal accord des Puissances. Quand nous sommes tous unis pour agir dans le même sentiment et en vue du même but, nous agissons dans l'intérêt général et nous restons libres de nos propres actes sous la protection de tous ».

Rien de plus beau que l'idéal que M. le Président Wilson fit luire dans ce discours aux yeux de l'univers écrasé par les compétitions, les rivalités, l'égoïsme en un mot, qui règne plus que jamais sur la terre. M. Wilson et avec lui toutes les nations avaient devant les yeux les actes que se sont permis l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, les Etats-Unis eux-mêmes, en ces dernières années. Il n'est aucune grande nation qui n'ait un grave abus de pouvoir à se reprocher, lorsqu'elle entendait M. Wilson les inviter toutes à la concorde et à la paix.

C'est l'Amérique du Nord, le pays de la fameuse Cour suprême, qui prend Cuba et les Philippines aux Espagnols, après une guerre sauvage déclarée sous un prétexte faux : l'attentat du *Maine*.

C'est l'Angleterre qui attaque injustement les Boers et les dépossède, au grand scandale — passif — du monde entier.

C'est la Russie qui manque à ses engagements envers la Chine et prend la Mandchourie ; puis le Japon, qui, après s'être indigné de ce procédé, le pratique au détriment de la Corée.

C'est la France — la France, hélas ! jadis parangon de loyauté et d'honneur, — qui livre Tripoli aux Italiens après avoir garanti l'intégrité de l'empire ottoman, et à l'Angleterre l'Egypte, qui comptait sur nous pour garder son indépendance.

L'affaire marocaine, dont il est inutile de rappeler les pénibles phases, découle de ces lâchetés. On sait la conduite de l'Allemagne en cette affaire : elle est loin d'être honorable.

C'est l'Autriche-Hongrie qui prend la Bosnie-Herzégovine simplement parce qu'elle en a envie, et qui s'arrange ensuite avec les Jeunes-Turcs à bas prix d'argent.

Cette liste de petites ou de grandes infamies d'Etat pourrait être allongée et dire la conduite de l'Angleterre et de la Russie en Perse, de l'Espagne au Maroc.

En octobre 1907, M. le comte Czernin, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, a prononcé à Budapest un discours où il s'est montré préoccupé lui aussi, de mettre fin à l'anarchie internationale et d'en trouver les moyens.

« Je tiens, *dit-il,* à faire connaître au public comment le gouvernement impérial et royal entrevoit le développement futur du droit international, qui a été complètement détruit en Europe.

» Il faudra bien, *ajoute-t-il,* placer l'Europe après cette guerre sur une nouvelle base du droit international, offrant des garanties de durée. Je crois que cette base doit reposer sur quatre points essentiels : Elle doit d'abord offrir des garanties contre toute guerre de revanche. Nous voulons léguer à nos petits-fils la certitude que les terreurs d'une époque semblable leur soient épargnées ; aucune modification du pouvoir des Etats belligérants ne saurait atteindre ce but. Il n'y aura qu'un chemin qui puisse y conduire : le désarmement international et mondial et l'acceptation de l'arbitrage.

» Il est superflu de remarquer que le principe du désarmement ne peut être appliqué envers un seul Etat ou envers un seul groupement de puissances et qu'il doit embrasser la terre et l'air d'une façon égale. La guerre comme moyen politique doit être combattue ; un désarmement égal, successif et général de tous les Etats du monde entier doit se faire sur la base et sous le contrôle international, et la force armée doit être réduite au strict nécessaire. *Je sais bien que ce but est extrêmement difficile, long, bien pénible et bien épineux.* Mais je suis quand même convaincu qu'il faut le faire et qu'il sera fait, peu importe que cela plaise aux uns ou aux autres...

Si l'on ne supprimait pas le libre concours des armements, les charges deviendraient, après la guerre, tout simplement insupportables pour tous les Etats. Cette guerre a démontré que l'on serait obligé de compter avec un surcroît considérable des armements d'autrefois. Le libre concours des armements admis, les Etats seraient forcés de décupler leurs efforts pour se maintenir au niveau de leurs voisins. Ils seraient obligés d'avoir dix fois plus d'artillerie, d'usines à munitions, de navires, de sous-marins qu'auparavant, et aussi incomparablement plus de soldats. Le budget militaire de toutes les grandes puissances devrait s'élever à plusieurs milliards. Cela est impossible. Si on ajoutait ces dépenses à celles des Etats belligérants, après toutes les charges qui traîneront après la conclusion de la paix, cela signifierait, je le répète, la ruine des peuples...

» Il n'y a qu'une seule issue à cette impasse : le désarmement international, total et universel... Cela n'est possible que sur une base internationale. Chaque état devra renoncer à une part de son indépendance pour assurer la paix mondiale ».

Fort bien. Mais à condition que quelqu'un obtienne et d'une manière durable ce renoncement de chacun et de tous. Qui pourra le faire accepter et tenir ?

L'égoïsme national a allumé toutes les guerres de ce siècle et du précédent ; rien donc de plus désirable que l'abandon proposé par M. Wilson et M. Czernin de cet égoïsme. Mais com-

ment obtenir, comment réaliser cet idéal, cette union cordiale de toutes les Puissances que la parole du Président des Etats-Unis a fait miroiter aux yeux de l'univers?

M. Wilson parle d'un accord des Puissances se mettant chacune au-dessus de ses intérêts propres et faisant le sacrifice de ses ambitions en vue de l'intérêt général. Le tout, c'est d'arriver à ce renoncement, c'est d'obtenir que les nations qui ont l'ambition et les moyens de dominer fassent l'abandon de ces moyens, qu'ils étouffent dans leur sein ces ambitions.

Le bien général, c'est bientôt dit. Mais il y a aussi le bien propre, entendu de bonne ou mauvaise façon. Or ce qui apparaît comme le bien propre exerce *naturellement* sur l'âme humaine, l'âme livrée à la concupiscence par le péché originel, une attraction autrement puissante que le bien des autres, même celui de la collectivité.

L'entente des nations entre elles, reposant sur l'abandon par chacune de ses ambitions et de ses convoitises, est donc difficilement réalisable, et, même réalisée, elle serait nécessairement précaire, sous la pression des passions qui en exigeront la rupture.

M. Wilson a senti cette difficulté.

« Il sera absolument nécessaire qu'une force soit créée garantissant la permanence de l'accord, une force tellement supérieure à celle de toute nation actuellement engagée ou à celle de toute alliance jusqu'ici formée ou projetée que pas une nation, pas une combinaison probable de nations ne puisse l'affronter ou lui résister. Pour que la paix à venir soit durable, il faut qu'elle soit assurée par la force supérieure organisée de l'humanité. »

Y a-t-il quelque part une force supérieure? Et si cette force existe, est-elle organisée, viable et durable? Si oui, où la trouver? Si non, comment la créer et lui donner vie et vigueur? M. Wilson demande que chacun y mette du sien. Mais c'est une utopie, c'est ce que le monde n'a jamais vu et ne verra jamais, étant données les conditions de la nature humaine. M. Wilson propose que toutes les Puissances se coalisent contre celui qui voudrait encore poursuivre ce qu'il croit être son bien, aux dépens de son voisin. Mais qui ne voit que c'est là un autre appel à la guerre, à ce fléau dont on propose de débarrasser le genre humain?

La seule chose qui puisse procurer ce que l'on désire obtenir, avec chance d'efficacité, ce serait une puissance ayant accès dans l'intime de l'homme, allant l'éclairer, pouvant lui com-

mander et sachant brider les passions, avec le pouvoir de les faire taire.

Cette puissance morale a existé. Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a créée, il l'a établie à Rome, il a fait que cette capitale du monde païen devînt le centre et le foyer de la civilisation nouvelle qu'il voulait établir, civilisation non d'égoïsme, mais de charité. Cette puissance, les peuples l'ont reconnue, se sont livrés à sa direction et se sont soumis à son autorité. Et cette autorité s'est montrée efficace dans son exercice. Cette Puissance, qui ne le sait, c'est l'Eglise catholique, c'est le Souverain Pontife. « Du sein de la plus épouvantable confusion, a écrit M. Guizot, s'est élevée l'idée la plus haute et la plus pure qui ait jamais rallié les hommes : l'idée de la société spirituelle, car c'est le nom philosophique de l'Eglise, le type qu'elle a réalisé. » Elle a plané au-dessus des peuples et elle y a réprimé les instincts mauvais, comprimé les soubresauts de l'égoïsme aussi bien chez les peuples que dans les individus. Voilà la force supérieure de l'humanité que M. Wilson appelle d'instinct, mais qu'il ne connaît pas ; force d'ordre supérieur organisée divinement pour que la paix puisse être dans le monde et qu'elle soit durable. On aura beau s'ingénier, faire appel à toutes les lumières, on ne trouvera rien qui puisse faire ce que celle-ci a fait, ce qu'elle ferait dans des conditions plus faciles, et partant, de façon plus efficace, si de nouveau elle était reconnue. Car elle n'a point disparu. Ce que Jésus-Christ fait est pour toute la durée des siècles. Elle est toujours là, prête à exercer le même ministère, à rendre à l'humanité le même service, celui de la paix que le divin Sauveur est venu offrir aux hommes le jour même de sa naissance. Il n'y a qu'à la reconnaître de nouveau et à la prier de rentrer dans l'exercice de sa fonction.

A cela s'oppose l'état dans lequel le protestantisme a mis la chrétienté. Il faudrait que les peuples séparés de l'Eglise au XVI[e] siècle, rentrassent dans son giron. Ce retour peut paraître chimérique, ce n'est point chose impossible : de grands esprits disent espérer, en voyant la direction que prennent les événements du jour et la pensée qu'ils font naître.

Le passé de la Papauté et de l'Eglise nous permet de ne jamais désespérer de leur avenir.

De Jésus-Christ à Pie IX, *écrivait Louis Veuillot*, le 19 mars 1859, au moment où la guerre d'Italie rouvrait la question romaine, du Golgotha à Gaëte, il y a plus de dix-huit siècles. Entre ces deux calvaires, où furent les jours nous ne dirons pas heureux, mais tranquilles ? Le Pape se nomme aujourd'hui Pie IX ; il s'est appelé Pierre, et il a été crucifié la tête en bas. Il s'est appelé Clément, Alexandre, Sylvestre, Léon, Grégoire ; sous tous les noms qu'il a portés, il a vécu dans les catacombes, il a été exilé, prisonnier, fugitif, calomnié, mutilé, supplicié. Les empereurs d'Allemagne, après ceux de Byzance, ont lancé contre lui leurs armées, ont prétendu lui prendre sa couronne, comme ils lui avaient pris sa terre et ses sujets. Un roi de France l'a souffleté dans l'exil ; d'autres l'ont insulté dans Rome ; d'autres l'ont fait diffamer dans le monde par leurs jurisconsultes, par leurs écrivains, par leurs apostats. Autant en ont fait les séducteurs des peuples, communiquant ce fiel aux multitudes abruties. Ce pape a épuisé l'insolence de Luther, et l'insolence de Voltaire, et l'effort de toutes les brutalités, et la bassesse de toutes les trahisons, et vidé mille fois jusqu'à l'extrême lie le vase toujours plein des iniquités humaines. Pie VI est mort à Valence, pendant que la canaille le sifflait sur les théâtres de Paris. Pie VII était captif à Fontainebleau, et il y avait alors un autre roi à Rome. Pie IX a dû chercher un refuge dans l'exil contre des séditieux et des assassins qu'il avait pardonnés. Voilà l'histoire de la papauté ; mais elle a deux faces. Le Pape est revenu de Gaëte comme il était revenu de Fontainebleau, comme il était revenu d'Avignon, comme il était sorti des catacombes et de toutes ses captivités. Il est revenu dans sa ville, qui meurt sans lui ; il est remonté sur son trône. Ce trône dénué de remparts visibles, la force n'a pu l'usurper, ni la ruse le surprendre, ni le temps le dissoudre ; les conquérants n'ont pas pu s'y asseoir, les larrons n'ont pas su s'y cramponner ; plus fort que les siècles, plus fort que les délires du monde, il a résisté à tous les torrents qui ont roulé sur la terre, emportant les institutions, les empires et les peuples.

» Le Saint-Siège aura toujours plusieurs protecteurs très puissants sur la terre. Entre tous ces protecteurs, nous n'en nommerons qu'un : le temps. Celui-là n'a jamais manqué et ne manquera jamais ; il permet d'en refuser d'autres qui voudraient se rendre trop onéreux. Avec l'éternité, on peut attendre, même dans les catacombes, cela ferait au milieu du monde un grand creux ! Beaucoup de trônes et même beaucoup de peuples y tomberaient, qui n'en sortiraient pas comme la Papauté. »

L'avocat Armellini, un des chefs de la révolution romaine en 1848, avait autrefois composé, en l'honneur de la papauté, un sonnet qui met bien en scène l'inanité des entreprises contre Dieu et son œuvre, alors même qu'elles paraissent avoir réussi :

« Je rencontrai le Temps et lui demandai compte de tant d'empires, de ces royaumes d'Argos, de Thèbes et de Sidon, et de tant d'autres qui les avaient précédés ou suivis. Pour toute réponse, le Temps secoua sur son passage des lambeaux de pourpre et de manteaux de rois, des armures en pièces, des débris de couronnes, et lança à mes pieds mille sceptres en morceaux. — Alors je lui demandai ce que deviendraient les trônes d'aujourd'hui. — Ce que furent les premiers, me répondit-il, en agitant cette faux qui nivelle tout sous ses coups impitoyables, les autres le deviendront. — Je lui demandai si le sort de toutes ces choses était réservé au

trône de Pierre... Il se tut, et, au lieu du Temps, ce fut l'Eternité qui se chargea de la réponse. »

La guerre des peuples a déjà fait tomber plusieurs trônes, il peut se faire qu'elle en brise d'autres. Le trône du Pape est inébranlable ; il sera stable jusqu'au jour de l'Eternité. Toujours les peuples haletants pourront se tourner vers lui, lui demander le repos et la paix, et toujours le Vicaire de Jésus-Christ trouvera dans la souveraineté qui lui a été conférée par le Maître des nations le pouvoir de leur procurer ces grands biens qui ne sont à la disposition d'aucun autre.

Notes complémentaires.

I.

Napoléon III.

Louis Veuillot, qui avait tant fait, dans les premières années de son règne, pour le pousser dans la voie droite où il avait paru vouloir s'engager, n'a point caché plus tard sa déception. Après avoir rapporté le propos d'un général alors favorable à l'Empereur : « Voyez s'il n'a pas l'air d'un prisonnier », le grand polémiste dit : « Il l'était en effet, mais prisonnier de ses rêves. Dans ses prisons et ses solitudes, il n'avait pas seulement rêvé l'Empire, il avait fait des rêves que ne fait jamais un homme de bon sens, et que n'oublie jamais l'homme qui s'y est abandonné ». En appelant cet homme, Dieu avait livré la France orgueilleuse de sa raison au plus dangereux des rêveurs. Napoléon était un sectaire plein d'ignorance et qui se croyait plein de ruse et de pénétration. L'aigle était un gobe-mouches, une tête de bois pour engloutir ces idées confuses dont la fermentation engendre les songes creux. Il avait une immense vanité, et quelquefois peut-être une affreuse sincérité. Il était sceptique en face de la vérité, crédule à l'erreur. De tous les sectaires de l'époque il avait pris quelque chose qu'il arrangeait à sa guise avec une ténacité sourde et pourtant intermittente, coupée d'irrésolutions et de secrètes épouvantes ; conspirant contre tout et surtout contre lui-même, s'en apercevant parfois, persévérant néanmoins. Qui peut se rendre compte des incohérences de cette âme et de cet esprit ! Pour achever de le peindre, les bons instincts n'y manquaient pas absolument... et il excellait à n'en pas tenir compte. La pente à la fourberie dominait et l'emportait toujours. Il lui arrivait parfois de se croire seul dans le monde et maître de tout. Il avait une aptitude remarquable à prendre le contre-pied du bon sens et de la grandeur.

» Il fit donc quelque chose. Il fit une fausse tranquillité, une fausse prospérité, une fausse sécurité ; il fit une fausse gloire, il se décora d'un art faux.

» En tout cela, il imita Louis-Philippe et comme lui fit une vraie poussière. Pour pétrir toutes ces faussetés, la boue abondait et il savait multiplier la poussière. Il rêva même de pétrir une fausse Eglise. Ce fut son écueil devant Dieu et même devant les hommes. Son règne se termina par l'affirmation la plus éclatante de la vraie Foi faite par la vraie Eglise, puis Dieu le renvoya après vingt ans de règne, mais cette fois avec le balai. Ce balai que la France n'avait plus, Dieu le prit ailleurs pour se défaire de Napoléon. Ah ! tu veux faire une fausse Eglise ! Et la France elle-même fut frappée. Incapable de châtier le mal et ne le voulant pas châtier, la France fut jugée incapable aussi de se châtier elle-même. Dieu envoya l'étranger, châtiment suprême. Quelle en sera la suite ? »

II.

Victor-Emmanuel.

Louis Veuillot a aussi peint, le 10 janvier 1878, jour de la mort de Victor-Emmanuel, le prince de Savoie qui a eu l'ambition de se faire roi d'Italie : « Victor-Emmanuel, roi de Piémont, usurpateur des Etats de l'Eglise, est mort à Rome, dans le palais du Quirinal, hier, après une maladie de deux jours. Cette mort foudroyante n'a pas eu le temps d'être imprévue, ni de lui, ni des autres. Il s'est confessé.

» Il était à l'apogée de ce que l'on appelle la gloire. Parti de Turin en 1859, trois ans après, en 1861, ses sénateurs et gens d'affaires le proclamèrent roi d'Italie, comme il en avait formé le projet. Il conquit Florence, Parme, Modène, Venise, Palerme, Naples, enfin Rome. Ces expéditions coûtèrent peu à son armée et à son trésor. Les champs de bataille furent à peu près les seuls terrains qu'il trouva difficiles. Mais les consciences se montrèrent aisées. On vit dans tout cela beaucoup de larrons et de dupes et des traîtres plus que de coutume. Il eut et il caressa les vices de son temps. C'est l'ancien et

facile moyen d'acquérir les biens et les louanges des peuples. Et on le vit s'étendre sur la terre italienne comme un légume vénéneux. Sa dernière étape fut Rome. Il y entra par la même politique, en 1870, quand la France, sa principale complice, était blessée, amputée et peut-être devait en mourir. Lui, après sa conquête de Rome, prise en même temps que les Prussiens entraient à Paris, coïncidence qui lui permit de recevoir les félicitations d'un député français nommé Senart, n'avait plus qu'à jouir, et, selon toute apparence, il lui restait encore quelques années. C'était un solide gaillard de cinquante-huit ans. Il se voyait l'un des vieux rois du monde, conquérant tranquille, n'ayant que des ennemis ridicules par leur sottise ou leur impuissance ; il était bien établi dans un des palais du Pape, au centre de cette proie romaine qui a tenté tant de barbares. Il venait d'y recevoir et d'y flatter M. Gambetta, son sujet d'origine, subitement devenu l'une de ses forces et de ses alliances. Ce n'était pas M. Gambetta qui pouvait l'empêcher de conquérir encore la Corse, le comté de Nice et Toulon. Quel avenir ! C'était dimanche dernier, jour des Rois. Comme Hérode, il recevait les congratulations de ce mage qui lui demanda peut-être où était maintenant le Roi des Juifs. Tout à coup, ayant congédié ce révolutionnaire, il se sentit souffrant ; le lendemain, il prit le lit et on le sentit malade ; le mardi, tout le monde prévit qu'il allait mourir, et lui-même en eut le sentiment ; le mercredi, il était mort. Il a été politique habile, mais médiocre ; soldat valeureux, mais battu ; homme vigoureux, mais fragile et de mauvaises mœurs ; roi de libre humeur et de triste destinée. Il restera de lui qu'il a tué Rome et, par là, perdu son Piémont. Voilà son histoire immortelle. Il est facile d'en prévoir la suite. Rome, déjà trop grande pour lui, l'est beaucoup trop pour ses enfants. Cette couronne, infiniment trop vaste pour ces petites têtes humaines, leur tombera au cou et ne sera plus qu'un carcan d'or qu'ils voudront se faire arracher. Les ravisseurs ne manqueront pas.

« Ce petit roi de Piémont a pu, sans grand mérite personnel, avec beaucoup de fourberies et quelques sicaires ou de plume ou d'épée, commettre l'un des plus grands sacrilèges qui soient mentionnés par l'histoire. Montrant aux Juifs Pie IX, l'homme et le vicaire de Jésus-Christ, il les a fait clabauder : « Nous

ne voulons pas que celui-ci règne sur nous », et il a inauguré une ère de malheurs et de vexations pour l'humanité. Comme Henri IV d'Allemagne, il a attaché son nom à une époque de troubles et de sang qui sera longtemps maudite par le genre humain.

« Heureusement pour lui, avant de mourir, par un mystère insondable, la clémence de Dieu l'a visité. Il a eu le temps de démentir sa vie et sa politique scandaleuse. Sentant que son heure était venue, il a pu se souvenir qu'il s'était trompé et il n'a pas voulu que la pauvre Italie se trompât plus longtemps à son exemple. Il a eu pitié de la foule ignorante et de lui-même. Rejetant l'imbécile orgueil où périssent tant de sots criminels, il a demandé pardon et reçu les sacrements. Voilà le moment vraiment heureux de cette vie triomphante. Dans l'éclair de la dernière heure, il a savouré la grâce de n'être plus l'un de ces fous, flatteurs du monde, qui achètent par un crime suprême contre eux et contre l'avenir, la gloire de rester éternellement les ennemis de Dieu.

« Ils étaient trois, il y avait vingt ans, qui complotèrent de prévaloir contre la pierre où Jésus-Christ a bâti son Eglise : Cavour, Napoléon III et Victor-Emmanuel. Trois noms de rien ! Ils sont morts, et la Pierre est toujours là. D'autres vont venir après eux, férus de la même folie, comme, avant eux, l'avaient été tant d'autres : *Non prævalebunt !* La Pierre attend que Dieu veuille prévaloir contre l'imbécile humanité. Et l'histoire du roi Victor-Emmanuel est finie. »

III.

Le général de La Moricière.

La Moricière est un converti. Son histoire est celle de beaucoup d'hommes de ce temps qui ont cherché la vérité et ne l'ont trouvée qu'après de longs efforts, des désirs sincères et des sacrifices que la grâce de Dieu a bénis et couronnés. « Chez La Moricière, écrit son historien, M. Emile Keller, aucune de ces convictions toutes faites qui, reçues avec la vie, pour ainsi dire sans examen, excitent la méfiance de ceux qui ont vécu

dans le doute et dans l'incertitude : A l'exemple de son temps, il a dû laborieusement et bravement conquérir chacune de ses idées à la pointe de l'épée. »

Louis-Christophe La Moricière naquit à Nantes en février 1806. Son père, qui avait l'âme d'un vrai chrétien et les sentiments chevaleresques de la vieille noblesse française, avait été un des plus brillants officiers de Charette. Sa mère, fille d'un officier du génie, était sympathique à ce qu'on appelait les doctrines libérales.

Il eut pour maître répétiteur le fameux Auguste Comte qui devait devenir le chef de l'école positiviste. Au sortir de l'Ecole polytechnique, il entra dans l'artillerie et dans l'Ecole d'application de Metz. Il en sortit officier dans l'arme du génie et fut envoyé en garnison à Montpellier. Là, il se laissa séduire pour une doctrine qui passionnait alors de jeunes et généreux esprits, le Saint-Simonisme.

L'expérience des hommes et des choses de la vie fut pour La Moricière la première école de la vérité. En religion, en ordre social et en politique, comme en mathématiques, l'absurdité des conséquences ou leur monstruosité prouvent que tel principe est faux et que son contraire est vrai.

La Moricière fit son expérience d'abord en Afrique. En 1847, il reçoit la soumission d'Abd-el-Kader ; c'est entre ses mains que l'Emir a voulu remettre son épée, parce qu'il le reconnaît pour son vrai vainqueur. Il a été le premier, presque le seul pendant bien longtemps, à comprendre l'Algérie et à pressentir les conséquences de notre conquête. Il a tracé les premières cartes du pays ; il a appris la langue des indigènes ; il s'est mis en relation avec eux ; il a étudié leurs mœurs, leurs coutumes, leur législation ; il sait par quels procédés on peut se les concilier, quel traitement il convient de leur appliquer. Tandis que l'autorité supérieure, soit à Alger, soit à Paris, ne donnait que trop souvent le spectacle d'une lamentable incurie ou d'une agitation incohérente, il a conçu des plans d'organisation et de colonisation ; il les a même réalisés en partie dans sa province d'Oran.

A la création de ses zouaves pour défendre le pays, il avait joint les mesures nécessaires pour favoriser l'établissement des colons venus de la mère Patrie. Elevant des églises dans les-

quelles le culte catholique s'exerçait librement ; des hôpitaux pour y recevoir des malades ; des écoles tenues par des sœurs, ouvertes à tous les enfants.

Sa seconde école fut les barricades. Il avait le culte de la liberté ; il avait encore foi dans ces « principes modernes » dont l'expérience ne devait pas tarder à lui démontrer l'inefficacité ; il crut sincèrement, loyalement, que la République pouvait, dans ce pays, offrir un abri anonyme sous lequel toutes les bonnes volontés s'exerceraient et se grouperaient pour le bien commun.

Quatre mois s'écoulent, et les journées de Juin vont porter à ses illusions un premier coup. En même temps, toutefois, ces journées achèvent de le mettre en évidence : il a réprimé l'insurrection, il a assuré la victoire de la légalité et de l'ordre ; la voix publique le désigne pour le ministère de la guerre ; son ancien lieutenant, qui est devenu le chef du gouvernement, Cavaignac, s'empresse de le lui confier. Mais, avant la fin de l'année, l'élection présidentielle du 10 décembre renverse ses amis du pouvoir ; il se retire avec eux. Pendant trois ans, il va se signaler et mettre ses efforts à empêcher, sans succès, les fautes qui doivent livrer la France au pouvoir absolu d'un homme, élève et instrument des sociétés secrètes. A un moment donné, son patriotisme lui fait accepter les fonctions d'ambassadeur en Russie ! le soldat d'Afrique se révélera tout d'un coup diplomate ; mais sa mission sera de courte durée ; la lutte que soutient l'Assemblée contre le prince-président le rappelle à Paris ; il veut prendre part à cette lutte, parce qu'il sent que « toutes les libertés, tous les intérêts de la France y sont engagés. » Dès le 16 juillet 1850, dans un discours véritablement prophétique, il annonce qu'au bout de la voie que l'on suit, il y a « l'Empire, moins le génie, la grandeur et la gloire ». C'était la première fois que ce mot d'empire était prononcé du haut de la tribune.

Dès l'année suivante, l'Empire triomphant faisait envahir son domicile par des agents de police, le jetait en prison avec d'autres représentants du peuple, puis le condamnait à l'exil.

La leçon de ces faits ne devait pas être perdue pour lui. Son grand esprit était trop largement ouvert, sa conscience était trop droite pour que la pleine vérité lui fût refusée. Déjà dans

l'époque précédente, ambassadeur près du czar Nicolas, il lui avait dit : « La France sera catholique ou socialiste ». L'étude sérieuse et sincère de sa religion, fort négligée au milieu des travaux de la vie des camps ou de la vie politique, allait lui apprendre ce qu'il ne savait pas encore et lui donner la solution des problèmes qu'il cherchait de bonne foi à pénétrer. Il se rend compte qu'il n'y a pas pour la France d'avenir désirable en dehors des voies traditionnelles du pouvoir chrétien et qu'il n'y a pas, pour la société, de salut en dehors de l'action de l'Eglise, dont le chef est à Rome. Aussi, en 1859, quand Pie IX songe à lui pour l'organisation de la défense de ses Etats, il n'hésite pas. Comme M. de Courcelles, notre ancien ambassadeur près le Saint-Siège, chargé par le Pape de sonder l'illustre vétéran des guerres d'Afrique, lui demande ce qu'il penserait du commandement de l'armée pontificale, il se borne à répondre : « Je pense que c'est une cause pour laquelle je serais heureux de mourir ! »

On sait le reste, car le reste, c'est Castelfidardo et Ancône, des défaites glorieuses à l'égal des plus brillantes victoires. Ce que déploya La Moricière de dévouement et d'abnégation, d'énergie et d'habileté, de génie pratique, — le mot n'est pas excessif — au cours de la mission que lui avait confiée le Pape, il faut le lire dans l'histoire de sa vie. Il avait surmonté mille et mille obstacles, de diverses natures ; il avait réalisé des prodiges. Néanmoins, la lutte contre la révolution cosmopolite, appuyée par l'armée du Piémont et forte de la connivence de Napoléon III, était trop inégale ; La Moricière devait succomber ; mais il fut plus grand dans l'adversité qu'aux jours de ses plus brillantes victoires, à la tête de ses zouaves d'Algérie ou sur la brèche de Constantine.

« La Moricière, dit M. Keller, n'a pas vu le succès d'une seule des œuvres auxquelles il s'était consacré. » C'est vrai ; mais il trouva dans la découverte et la possession de la vérité la récompense la plus digne d'une âme comme la sienne. Ajoutons que les témoignages de reconnaissante admiration du Pape et de l'univers catholique illuminèrent ses dernières années. Lorsqu'il sentit la mort venir, il détacha aussitôt de la muraille son crucifix, pour son dernier combat comme autrefois il saisissait son épée. Quand le curé, prévenu, arriva, il était debout ;

marchant à pas lents dans sa chambre et pressant le crucifix contre son cœur. A la vue du prêtre, il tombe à genoux sur son lit, le crucifix échappe de sa main défaillante, mais il le retenait encore et le serrait avec ses deux bras sur sa poitrine. Le prêtre eut le temps de lui donner une dernière absolution, il semblait l'attendre pour remettre sa belle âme aux mains de son Créateur.

La Moricière faisait tout sérieusement ; il allait au fond de toutes les questions ; décidé à connaître la religion, il voulut l'étudier profondément avant de se donner à elle. La première chose qu'il constata, quand il aborda cette étude, ce fut son ignorance. Semblable à beaucoup d'hommes de notre siècle, il avait tout étudié, sauf la religion. Polytechnicien, officier général, ministre, homme de guerre et homme d'Etat, arrivé à quarante-sept ans, il s'aperçoit qu'il ignore le premier mot de la science la première de toutes : celle de Dieu et de l'homme. Il écrit au P. Gratry : « Quant à la théologie, je n'en sais pas un mot. Me voici maintenant dans l'exil, où Dieu m'a conduit pour me donner le temps et le besoin de réfléchir, en regardant les choses au point de vue où on les voit ce qu'elles sont. »

Le P. Gratry répondit aux désirs de son ancien camarade de l'Ecole polytechnique, en composant pour lui un livre qui est à recommander à ceux qui cherchent encore la vérité, *la Philosophie du* CREDO. La Moricière le lut et le goûta, il avait une première idée de la foi et des dogmes chrétiens. Il entra en relations avec le P. Dechamps, qui fut archevêque de Malines et cardinal. Lui aussi, lui dédia un livre excellent, intitulé *Entretiens sur la démonstration catholique*. La Moricière lut ensuite l'admirable ouvrage de Balmès : *le Protestantisme et le Catholicisme comparés dans leurs rapports avec la civilisation européenne*.

Le général monta alors aux sources : l'Evangile, l'*Imitation*, le Catéchisme. Et quand il eut bien lu, bien réfléchi, il s'éprit d'amour pour la religion. Il écrivait : « Les savants du jour ne sont que des pygmées, ils ont de la science en l'air. Ils sont mathématiciens, physiciens, chimistes, avocats, médecins, historiens, publicistes, mais ils ne sont pas de vrais savants. Ils n'ont pas la science centrale. Les mathématiques isolées brûlent et dessèchent l'esprit, la philosophie le boursoufle, la physique l'obstrue. J'avais étudié toutes les sciences, excepté la première. »

IV.

Pie IX.

Le 8 février 1878, Louis Veuillot parla ainsi de Pie IX.

« Que la volonté de Dieu soit faite en la terre comme au ciel! L'Eglise est veuve, le peuple viril est orphelin, le Pape est mort. C'était le seul homme qui restât sur la terre, livrée à ses propres ténèbres, qui menacent d'être les plus épaisses où elle ait roulé depuis longtemps. On peut dire aujourd'hui qu'il n'y a plus d'astres à éteindre, plus rien à mourir. Avec Pie IX, une grande époque d'hommes finit. A regarder l'état du monde, quelle ne serait pas la profondeur de la nuit qui commence et qui fait à chaque minute un pas de géant? L'humanité tout entière, dans une attente formidable, lève les yeux au ciel où ce soleil vient de remonter dans un nuage d'où semblent prêts à pleuvoir le feu et le sang.

Pie IX a soutenu plus longtemps que tout autre avant lui, en vrai disciple du Maître, en vrai général de son armée, la vieille et éternelle guerre du monde et de Dieu contre le monde et les faux-dieux. Il l'a soutenue dans une heure de défaillance, il en a relevé la fortune en apparence inclinée, il en a glorieusement préparé la suite jusqu'au jour de l'éternité. Heureux ceux que la Providence a appelés à vivre sous son pontificat! Aucun Pape n'a rencontré avant lui autant de figures de l'hérésie, de la fraude, de la force brutale et hypocrite, autant de formes du mensonge, de la ruse, de l'impudence, de la maladie et de la mort, et personne peut-être n'a plus largement montré au peuple fidèle la face claire et rayonnante de la vérité par laquelle seront vaincues et dissipées les ombres abjectes du mal.

Pie IX a régné trente-deux ans, dans les circonstances les plus difficiles, au milieu des conjurations les plus périlleuses ourdies par tous les gouvernements de l'Europe. L'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la France, l'Italie, l'Espagne, quoique moins que les autres, s'y sont mises tour à tour et souvent toutes à la fois, on sait avec quelle habileté, quelle perfidie et quelle constance impitoyable et diabolique. Il a toujours été si bon, si ferme, si juste, qu'il n'a pas cessé un instant d'être

vénéré et chéri de son peuple faible, sans défense et abominablement tenté.

Durant son règne de trente-deux ans, ce prêtre sans soldats, sans tribune, sans journaux, sans aristocratie et sans commerce, au milieu de son petit peuple de laboureurs et de prêtres, en butte à des outrages et à une conspiration universelle, non seulement a su faire respecter tout ce qu'il représentait et tout ce qu'il devait défendre, mais il a été le plus populaire des souverains.

Le jour est venu où tous ceux qui ont vu et aimé Pie IX se savent gré du sort qui leur a fait voir cet ange, et qui leur a permis de marcher dans sa lumière si pure et si noble. Avoir vu, avoir admiré, avoir compris la vraie force, la vraie sagesse, et béni la vraie vertu, n'avoir point trahi et profané la majesté de sa raison et de son âme, ils ont eu ce contentement, cette fierté, cette allégresse, cette victoire !

Il y a dix ans, Pie IX avait convoqué une assemblée pour faire une chose dont le monde ne voulait pas. Il lui avait donné à faire non un roi du monde, mais une loi du monde, qui durerait autant que le monde, une loi complémentaire du pouvoir des Papes et de leur autorité sur toute la terre pour tous les temps. Le Concile fut réuni de tous les points et de tous les lointains du globe. La guerre s'approchait ; elle était dans les mains fières, arrogantes et ennemies qui voulaient la déchaîner et qui ne la déchaînèrent pas jusqu'au jour où le Concile, sans se presser, fit sa loi, la promulgua et la vit acceptée du monde. Et la guerre ne commença que le lendemain. Pie IX avait été l'artisan sublime de cette magnificence inattendue, et immortelle qui fut dans le monde, et pour toute la durée du monde, une création nouvelle de l'autorité. Gloire à ce grand homme ! L'avenir retrouvera partout la trace féconde de son passage qui a devancé les temps. Il prépara le Concile par sa prévoyance hardie ; il le sanctionna par la fermeté de son âme ; il l'appliqua par sa puissante sagesse. Nul Pontife n'a eu davantage ce large et prophétique esprit de l'Eglise, qui sait qu'elle grandira toujours et ne vieillira jamais, que tout lui appartient, qu'elle doit sans cesse ouvrir les chemins dans l'avenir et dans l'immensité, parce que son empire atteindra partout. Elle a pour travail de se donner toute la terre, afin de donner à ce qui est

un moment le monde et rien la possession de Dieu et de l'éternité.

Dieu a ainsi constitué son Eglise, qu'au milieu des souillures et des folies du monde, un homme a toujours la vue nette de ce qui convient au salut du monde et le dit toujours avec une autorité contre laquelle tout peut s'armer et rien ne prévaudra. Cet homme est le Chef de l'Eglise romaine et de toute l'Eglise, et Dieu est avec lui, et quoi que fasse le monde, il est le vainqueur du monde. Sa bouche suffit à instruire, sa main à soutenir. Assez de voix répéteront toujours sa parole pour qu'elle remplisse tous les échos de la terre et suscite des Constantin et des Charlemagne, à l'heure opportune, autant qu'il en faudra.

Pie IX est aujourd'hui cet homme envoyé de Dieu; Dieu, dans sa miséricorde, l'a orné de toutes les vertus qui rendent l'autorité plus naturelle et plus douce en commandant l'estime des hommes. Pie IX a formé tout le Sacré-Collège. Il l'a muni de toutes les vertus, de tous les services, de toutes les illustrations. On y voit tous les âges, toutes les sciences, tous les peuples. Par les promotions qui ont illustré les dernières années de son pontificat, il y a fait entrer des nations nouvelles, des pays oubliés dans l'Eglise, et il a ouvert les routes de la royauté spirituelle à des foules devenues ou restées obscures, pour qui le trône suprême semblait demeurer inaccessible. L'Angleterre, ressuscitée, a ses cardinaux. La Prusse a le sien, un illustre banni, fils d'une nation morte. Les Slaves ont le leur. L'Amérique du Nord, cette catholique née d'hier, mais si vivante, cette républicaine orthodoxe si entreprenante et si fière, est entrée pour la première fois dans le Conclave sous la figure savante et vénérée du grand archevêque de New-York; elle entre du même coup dans l'ancienneté et dans les droits de l'Europe, et c'est de quoi faire réfléchir beaucoup de stupides et ambitieux ingrats. Quand le jeune abbé Mastaï, attaché à l'humble nonciature du Chili, visitait l'Amérique, il y a cinquante-cinq ans, qui eût dit que, devenu *pêcheur d'hommes*, au bout d'un demi-siècle, il jetterait son filet dans ces eaux encore ténébreuses pour y prendre un électeur du Pape qui lui succéderait? Dieu sait que tous les hommes qu'il envoie pour faire ce qu'il veut veulent ce qu'ils font. Pie IX n'a manqué

à rien, et, n'ayant désiré que la volonté de Dieu, sa vie n'a été pleine que de grandes et incalculables actions. Et la ruse qui a voulu interrompre ou corrompre ses desseins est ridicule et vaine. Sa vertu lui a donné Dieu, Dieu lui a donné le temps. Jusqu'à sa dernière heure, il en a bien usé, et ses œuvres ne périront pas. Parce qu'il eut la patience des saints, qui gardent les commandements et la foi de Jésus, il est de ceux qui se reposent pour l'éternité dans la fécondité croissante de leurs travaux : *Opera illorum sequuntur illos.* »

V.

Louis Veuillot.

Comme Donoso Cortès, Le Play, La Moricière et bien d'autres, L. Veuillot n'arriva à connaître la vérité et à s'y dévouer qu'après avoir erré loin d'elle. Lui-même a raconté sa conversion dans les *Pèlerinages de Suisse*. Né à Boynes dans le Loiret en 1813, il mourut à Paris en 1883, après avoir consacré quarante ans de sa vie à la défense de l'Eglise et de la société dans le journal *L'Univers*.

« Je suis un vieil ouvrier. Je suis entré à l'*Univers* en 1838, venant de Rome où j'avais trouvé Dieu, et embrassé l'Eglise et changé ma vie. Je fis alors mon premier serment. Grégoire XVI le reçut. Je n'en ai pas fait d'autre, et je n'ai pas manqué à celui-là. »

Il n'y a pas manqué. Du jour de sa conversion à celui de sa mort, L. Veuillot est resté fidèle à la grâce que Dieu lui avait faite.

Dans son journal, dans ses livres, circulent la lumière, la force et la santé morale avec la joie, parce que son âme est inondée de clartés. Dans tous ses écrits, son journal, ses livres, ses lettres, il fait comprendre l'Eglise, écouter le Pape, éclater la vérité, aimer Dieu, l'Infiniment Bon et le Souverain Maître de toutes choses. Et sa vie est conforme à ses écrits. Jules Lemaître déclare « qu'aux heures douloureuses il y eut en lui de la sainteté » et le mot n'est qu'exact. Dans *Çà et là*, dans le *Parfum de Rome*, dans les *Historiettes* on rencontre, on touche la sain-

teté. Doué d'un magnifique esprit, d'un grand cœur, d'une foi communicative, beaucoup lui doivent la grâce de la conversion, les clartés qui leur ont fait connaître et aimer l'œuvre du divin Rédempteur.

Son souvenir de marbre qui s'élève dans la basilique de Montmartre glorifie son amour du Sacré-Cœur, son ardent apostolat.

Voici l'éloge que le Pape Pie X a fait de lui dans le Bref adressé à M. François Veuillot, qui lui avait fait hommage du quatrième volume de la vie de son oncle, rédigée par son père, Eugène Veuillot.

« ...A l'exemple des deux Papes qui Nous ont précédé sur ce Siège Apostolique, et principalement de Pie IX de sainte mémoire, il nous est agréable de rendre témoignage à ce grand homme de bien, défenseur irréductible des droits de Dieu et de l'Eglise.

» Avec la flamme de son zèle d'apôtre, il entra dans la lice, orné des dons précieux qui font l'écrivain, l'artiste et le penseur de génie, par lesquels il a égalé et surpassé les maîtres les plus illustres, car, dans les saintes batailles de la défense des principes sacrés, sa plume était à la fois un glaive tranchant et un lumineux flambeau. Ce qui entraînait la vigueur de son esprit, ce qui l'enveloppait de lumière, ce qui en centuplait l'énergie, c'étaient, avec sa foi profonde, l'amour de l'Eglise dont il désirait le triomphe, et l'amour de sa patrie qu'il voulait fidèle à Dieu.

» Guidé par cette foi, inspiré par ce double amour, il sut repousser comme une impiété toute diminution de la souveraineté de Jésus-Christ et toute renonciation aux enseignements de la Chaire Apostolique.

» Il comprit que la force des sociétés est dans la reconnaissance pleine et entière de la royauté sociale de Notre-Seigneur et dans l'acceptation sans réserve de la suprématie doctrinale de son Eglise.

» Avec quelle âme droite et fière, avec quel cœur indomptable il fit entendre sur ces questions fondamentales, les proclamations les plus courageuses, confessant sans hésitation et sans atténuation la vérité catholique, ne voulant jamais distinguer entre les droits que le monde moderne admet et ceux qu'il pré-

tend proscrire. Avec quelle généreuse franchise il sut démasquer les théories libérales, aux déductions si funestes, dans les sophismes dissimulés sous le nom de liberté !

» Convaincu que la nation qui porte à travers les siècles le nom de Fille Aînée de l'Eglise, doit à sa foi, à son génie, à la logique de son histoire, de reconnaître dans leur plénitude les droits du Saint-Siège et l'autorité du Pontife Romain, il s'appliqua avec toute l'ardeur de son âme à dissiper les préjugés et les équivoques du Gallicanisme, et fut d'une aide puissante dans le grand mouvement vers le Siège Apostolique qui signala son époque. Nul n'ignore la persévérance avec laquelle il s'éleva toujours contre les esprits pervertis qui s'attaquaient aux sources vives des traditions chrétiennes, force et gloire de sa patrie.

» C'est assurément un grand honneur pour un serviteur de l'Eglise, d'avoir, pendant près d'un demi-siècle, projeté, sur les événements qui se sont succédé dans le monde, la pure lumière de la doctrine catholique et d'avoir poursuivi sans trêve ni merci l'erreur qui s'étale au grand jour et l'erreur qui serpente dans l'ombre. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec le courage, l'entrain et l'enthousiasme d'un homme qui possède la Vérité et qui sait que cette Vérité a des droits imprescriptibles. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait dans l'obéissance et la discipline, le regard fixé sur les directions du Saint-Siège. Il lui reste le mérite et la gloire de l'avoir fait avec un désintéressement complet, ne cédant jamais aux séductions, aux louanges, aux promesses, bravant l'impopularité, les intrigues, les antipathies, les accusations calomnieuses de ses adversaires, parfois la désapprobation même de ses compagnons d'armes, « heureux d'avoir été trouvé digne de souffrir des affronts pour le Nom de Jésus » (Act., v, 47).

» L'ensemble de sa carrière illustre est digne d'être présenté comme modèle à ceux qui luttent pour l'Eglise et les causes saintes, et qui sont sujets aux mêmes contradictions, aux mêmes déchaînements de la passion. Qu'à l'exemple de Louis Veuillot ils soient fiers de leurs titres de chrétiens et de serviteurs de l'Eglise ; qu'ils sachent que Dieu combattra avec eux et leur donnera la victoire à l'heure marquée par sa Providence. »

II

L'ŒUVRE DE LA RÉPUBLIQUE.

1° La politique coloniale et l'abandon de notre protectorat en Orient.

2° La désorganisation et la déchéance de l'armée.

On distingue la tyrannie d'un seul, et celle de plusieurs: cette tyrannie de plusieurs serait celle d'un corps qui envahirait les droits des autres corps, et qui exercerait le despotisme à la faveur des lois corrompues par lui.

Sous quelle tyrannie aimez-vous mieux vivre ? — Sous aucune: mais s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs.

Un despote a parfois de bons moments : une assemblée de despotes n'en a jamais. Si un tyran me fait une injustice, je puis le désarmer, mais une compagnie de tyrans est inaccessible à toutes les séductions; quand elle n'est pas injuste, elle est au moins dure, et jamais elle ne répand de grâces.

Si je n'ai qu'un despote, j'en suis quitte pour me ranger contre un mur, lorsque je le vois passer, mais s'il y a une compagnie de cent despotes, je suis exposé à répéter cette cérémonie cent fois par jour, ce qui est très ennuyeux à la longue, quand on n'a pas les jarrets souples.

VOLTAIRE.

I. — LA POLITIQUE COLONIALE.

CHAPITRE XV.

Le Patriotisme.

> *Si un homme méprise les autels, la sainteté de la foi conjugale, la décence, la probité, et s'écrie: « Patrie! patrie! » n'ayez pas confiance en lui. C'est un hypocrite, un faux patriote; c'est un mauvais citoyen. Le seul bon patriote est l'homme vertueux, l'homme qui comprend et qui aime tous ses devoirs et se fait une étude de les remplir.*
>
> Silvio PELLICO.

Patriotisme et religion. — C'est sur la France que se porte l'effort principal de la secte judéo-maçonnique. — Nos gouvernants s'en sont faits les auxiliaires. — D'abord ils crièrent « revanche ». — Les moyens, hommes et argent, leur en furent donnés. — Les chefs militaires en firent bon emploi. — M. Delcassé finit par déclarer « Nous allons à une défaite. »

Dans le premier livre de cet ouvrage, nous avons vu la conduite de la République au point de vue religieux. Elle a fait tout ce qui était en elle pour anéantir le catholicisme en France. Nous devons voir maintenant ce qu'elle a fait au point de vue patriotique.

Durant quarante ans, de 1874 à 1914, gouvernement et parlement n'ont cessé de braver Dieu par leurs actes et leurs blasphèmes. Durant ce même temps, ils se sont montrés aussi insensés et aussi criminels à l'égard de la Patrie qu'ils l'étaient à l'égard de l'Eglise.

« Jamais, dit M. Deschamps, dans aucun temps les notions de *nation* et de *patrie*, de nationalité et de patriotisme, n'ont

été plus souvent acclamées, plus emphatiquement célébrées, que depuis près d'un siècle, sous l'influence maçonnique ; et jamais pourtant les hommes des sociétés secrètes et de la Révolution n'ont travaillé plus efficacement à détruire dans tout ce qui les constitue, les grandes choses que ces noms représentent. Jamais la moquerie à l'égard des peuples n'a été plus sanglante, ni plus effrontée » ; et il montre la secte judéo-maçonnique s'acharnant à détruire les éléments constitutifs des nationalités : la religion, la morale, la famille et la propriété.

Cela ne fut point fait à l'aveugle. Les sociétés secrètes nous ont révélé leur but final : rassembler en un corps universel toutes les familles humaines ; réunir le monde entier en un vaste empire sous la direction des Loges. Les recueils des actes de la secte, comme les ouvrages publiés par les Hauts-maçons nous font lire à chaque page : Renverser toutes les barrières — abolir toutes les nationalités, en commençant par les plus petites, pour ne faire qu'UN SEUL ETAT ; — effacer toute idée de nationalité ; — rendre commune à tous la terre entière qui appartient à tous — briser tous les traités par force ou par ruse ; — préparer par une vaste démocratie dont les races diverses, abruties par tous les genres d'immoralité, seront classées par départements administrés par un suprême dictateur, tel est le but que les sociétés secrètes ont souvent avoué en termes plus ou moins clairs. Ces idées et ces vœux sont partout accompagnés de cris de haine à l'Eglise.

M. Anatole Leroy-Beaulieu, dans la préface du livre contenant le discours qu'il prononça à la séance d'inauguration du congrès des œuvres d'Economie sociale en 1903, dit : « A beaucoup d'entre eux il ne semble point répugner de se faire, par haine de l'Eglise, les complices des adversaires de la France ». Il parlait du détriment apporté à notre pays par la fermeture des noviciats des religieux qui ne pourraient plus former de missionnaires ; et il rapportait cette parole d'un député dite à lui-même : « Que nous importe, à nous, l'influence de la France au loin, si cette influence ne s'exerce pas dans le sens de la Révolution ! » Les députés et les sénateurs qui, en présence de la formidable organisation de l'armée allemande, ne voyaient rien de plus urgent, rien de plus nécessaire que de détruire radicalement la foi chrétienne dans le cœur des Français, et

d'empêcher nos missionnaires de l'établir ou de la maintenir dans nos colonies, disaient tous, sinon de bouche, au moins par leurs actes : « Que nous importe à nous si l'Allemagne envahit la France, la morcèle ou même la fait disparaître de la carte de l'Europe, si cette France veut malgré nous rester chrétienne ! » Ce qui n'empêche point ces hommes de se dire à l'occasion, « patriotes »... Sous le règne de leurs ancêtres de 93, J. de Maistre annonçait aux Français que « la guerre faite à la Religion causerait la ruine du patriotisme dans les cœurs ». En cela encore, il était prophète.

C'est l'Eglise qui a façonné la France comme les abeilles façonnent une ruche, et c'est l'Eglise qui a mis au cœur des Français l'amour de son œuvre. Aussi de Maistre ajoutait : « Si l'on y réfléchit on trouvera que, surtout pour les Français, ces deux choses, la Religion et le patriotisme, se confondent [1].

---

1. La justesse de l'observation faite ici par J. de Maistre et plus haut par Silvio Pellico n'a jamais été mieux vérifiée que dans les années qui ont précédé et suivi la guerre de 1914. Sur les législatures de 1902, 1906, 1920 et surtout sur celle de 1914 a pesé terriblement l'influence allemande, préparant la guerre, puis se servant des ministres, des sénateurs, des députés et de leurs hommes pour entraver nos généraux et nous amener à conclure une paix honteuse. Les tribunaux militaires ont appelé à leur banc des multitudes, hommes et femmes, qui furent condamnés à mort, ou aux travaux forcés ou à d'autres peines infamantes, tous pris du même côté, du côté de la libre-pensée.

C'est au lendemain des élections Caillaux-Malvy, en 1914, que Guillaume II jugeait qu'il pouvait opérer à coup sûr. S'il s'est trompé, ce n'est point la faute de Malvy, ministre ou chef du ministère la plus grande partie des années de guerre. La Haute Cour a pu le déclarer « coupable d'avoir, dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'Intérieur, *de 1914 à 1917, méconnu, violé et trahi les devoirs de sa charge.* »

Il est difficile de chiffrer les morts en surcroît que nous a valus pendant les trente-huit premiers mois de la guerre cette politique « d'intelligence avec l'ennemi », comme l'a définie le lieutenant Bruyant, chef de la police du Grand-Quartier Général.

Déjà en 1899, l'Allemagne avait obtenu la suppression du bureau de renseignements au Ministère de la Guerre. Cette suppression l'avait rendue maîtresse chez nous des nombreux postes industriels, commerciaux, financiers et même politiques qui préparèrent les voies à l'invasion. A partir de 1904, le gouvernement allemand croyait avoir déjà chez nous assez de ces postes et assez d'auxiliaires pour se tenir sûr de remporter une victoire décisive en quatre semaines.

Pendant la guerre, les ministres donnèrent plusieurs fois aux généraux des ordres qui nous furent bien funestes. En même temps les généraux allemands étaient informés de tout ce qui pouvait les aider à triompher de nous. Il fut établi qu'en 1917, Malvy, siégeant au comité de guerre, communiquait au gouvernement allemand, par l'intermédiaire de ses amis du *Bonnet rouge*, tous les plans de l'offensive prochaine. Du 16 juillet au 4 octobre 1918, il parut évident que la victoire venait à nous et cela grâce au *nettoyage de la trahison* que M. Clémenceau fit commencer par l'arrestation de M. Caillaux.

On ne voit le patriotisme briller que dans les siècles de croyance, et toujours il décline et meurt avec elle. L'homicide égoïsme pousse sans relâche l'esprit public, chez les peuples qui ont abandonné la foi, et le fait reculer devant lui, comme ces glaces énormes des Hautes-Alpes qu'on voit avec effroi s'avancer insensiblement sur le domaine de la vie et courber devant elles les végétaux utiles [2].

Que l'on considère un à un les actes des sectaires qui nous gouvernent et que l'on dise s'ils peuvent s'interpréter autrement que par l'égoïsme dans leur conduite personnelle et dans l'administration de l'Etat, par la volonté de transformer la société, c'est-à-dire de la conduire au trépas.

Les fils de la France chrétienne, ceux que le malheur des temps tient éloignés de l'Eglise sans être affiliés à la secte, aussi bien que ceux qui font profession de l'aimer et de lui obéir, montrent tous qu'ils ont au cœur un véritable amour pour la France. Ils viennent de le montrer aujourd'hui comme ils l'ont toujours fait, en lui sacrifiant leurs biens et leur vie.

« Neuf Français sur dix se persuadent, *dit M. Léon Gautier, dans son beau livre* « *La Chevalerie* », que la France n'est aimée que depuis cent ans. » M. Deroulède croit même candidement être l'inventeur de cet amour et c'est pour propager ce fruit de son cœur qu'il a fondé la Ligue des patriotes.

Dans la *Chanson de Roland* qui fut composée entre 1066 et 1095, le pays aimé par le neveu de Charlemagne, *c'est notre France du nord avec ses frontières naturelles du côté de l'est et ayant pour tributaire toute la France du midi.* Le pays qu'aimait Roland est donc celui que nous aimons, et la France pour laquelle il est mort est cette même France pour laquelle meurent nos soldats de 1884. Telle est la patrie que nos poètes ont célébrée, telle est celle que le Code de la chevalerie ordonne à nos héros de chérir jusqu'à la mort; telle est celle qu'ils ont aimée. « Cinq cent cinquante ans avant Malherbe, dit Onésime Reclus, *Douce France* et *Terre Major* étaient célébrées dans les quatre mille vers de la *Chanson de Roland,* poème français qui sort d'une âme épique et tragique... Le même cri d'amour, d'enthousiasme et d'orgueil, traverse nos autres poèmes de chevalerie... Pour ces interminables conteurs... la patrie est toujours *Douce France,* le plus gai pays, et *Terre Major,* le plus grand royaume. » De nos jours, huit cents ans après la *Chanson de Roland,* la France, hélas! n'a plus droit au second de ces noms, elle n'est plus le grand royaume, la terre major; est-elle encore le gai pays, la douce France, depuis que les républicains en ont fait le lieu des plus dures et des plus honteuses servitudes ?

La France, c'est, dans nos vieux poèmes, cette terre incom-

2. J. DE MAISTRE. Etudes sur la souveraineté.

parable, « la plus vaillante du monde », et « qui est belle au regard autant que plaisante au cœur ».

L'amour de cette patrie éclate à toutes les pages de nos vieux poèmes.

Roland, à chacun de ses grands coups d'épée, se demande : « Qu'en dira la France? » et l'honneur de sa famille le préoccupe bien moins que celui de son pays. S'il se refuse énergiquement à sonner du cor pour appeler son oncle à son secours, s'il commet cette admirable imprudence dont la sagesse d'Olivier cherche en vain à le dissuader, c'est uniquement à cause de sa patrie : « A Dieu ne plaise, s'écrie-t-il à deux reprises, que la douce France soit abaissée à cause de moi! A Dieu ne plaise, à ses saints et à ses anges, que France perde pour moi son honneur! » Et il se lance éperdu dans la mêlée.

Roland n'est pas le seul qui soit brûlé de ce beau feu d'amour pour la patrie. Tous les Français de nos anciens poèmes sont, sous ce rapport, autant de Charlemagne et de Roland.

L'amour du pays se confondait dans les cœurs avec l'amour de Dieu, le plus puissant des amours, et il en prenait une énergie inconnue dans toute histoire autre que la nôtre, parce que nulle autre nation ne fut imprégnée autant que la nôtre de l'esprit du christianisme. Aussi, dans une lettre où il prédisait, en 1842, le règne de l'athéisme, Mgr Pie, alors l'abbé Pie, pouvait, rappelant cette parole de François Ier : « La France ne connaît point de maîtres », la faire suivre de celle-ci : « Ah! elle en connaîtra, et peut-être d'assez noirs, d'assez perdus de conscience et d'honneur pour trafiquer de la gloire de leur patrie, pour la trahir, pour la vendre et la précipiter dans l'abîme [3]. »

Ces temps sont arrivés. Les hommes de la secte ont régné et gouverné pendant quarante ans, et l'on a pu constater avec M. de Marcère que si l'effort maçonnique de désorganisation sociale s'est porté particulièrement sur la France, il a été secondé tout particulièrement par nos gouvernants.

Un journaliste de Lyon exprimait, en même temps que M. de Marcère, la même pensée en ces termes:

---

3. *Histoire du cardinal Pie,* par Mgr Baunard, I, 142. Les procès pour cause de trahison et d'entente avec l'ennemi qui furent si nombreux en 1919, sont venus confirmer cette lamentable prévision.

« J'ai toujours pensé, et l'observation quotidienne ne fait que confirmer ma conviction intime, j'ai toujours eu sur la secte cosmopolite qui nous gouverne aujourd'hui le soupçon suivant : l'un des buts secondaires mais essentiels de la franc-maçonnerie, dont le but principal et premier est la destruction de l'Eglise catholique, ne serait-il pas de détruire la France, la fille aînée de l'Eglise catholique ? Mes soupçons deviennent de jour en jour des convictions plus profondes, des certitudes plus inébranlables. La secte agit du moins, en tout et par tout, comme si elle avait juré d'anéantir la France. »

« Elle s'attaque à la France d'abord, *écrivit M. le Comte de Castellane, député,* ayant la même conviction, parce que celle-ci est la plus vieille, et fut jusqu'ici la plus solide nation du monde, celle que ses rivales appellent « la grande nation », c'est-à-dire la nation par excellence ; ensuite parce qu'elle est le premier des pays catholiques : non seulement la religion catholique y a façonné l'esprit national, mais nos destinées politiques ont été liées séculairement au sort de l'Eglise, qui nous « supportait » et que nous « supportions » dans le monde. »

« Le pays choisi par eux pour cette expérience, *lisait-on dans la « Revue des Deux-Mondes »* en 1889, est celui où les catholiques forment une population plus nombreuse et moins divisée, où le catholicisme, aussi ancien que la nation, a pénétré dès les origines, dominé l'histoire, formé les mœurs, inspiré le génie. Ils veulent cette lutte après une révolution qui a réformé les anciens abus de l'Eglise, dépouillé le sacerdoce de ses richesses, de son autorité politique, près de cent ans après un traité qui a mis le clergé dans la dépendance du pouvoir civil, donné les charges ecclésiastiques à des hommes nés du peuple, formé des prêtres réguliers de mœurs, charitables, dévoués à leur patrie. Ils ont commencé les hostilités le jour où, dans la nation mutilée par la guerre étrangère, toute discorde devenait sacrilège, où dans les provinces perdues le clergé catholique demeurait l'âme de la protestation contre la conquête et de la fidélité à la patrie... Ils continuent par leurs lois, le mal que l'envahisseur avait commencé par ses armes. Leur crime est d'enlever durant la paix à leur patrie, les forces que la guerre même avait respectées. Ces hommes, conscients ou non, sont les ennemis de la France. »

Oui. Ennemis de la France, ceux qui ont fait un effort si puissant et si prolongé pour assurer sa perversion ou sa disparition. Ils n'ont pas seulement employé à cette infâme besogne la démoralisation sous toutes ses formes ; mais l'amoindrissement systématique de nos armées de terre et de mer, l'affaiblissement de l'esprit militaire et de la discipline ; en même temps que se mulipliaient les grèves et leurs désastreuses conséquences, la ruine de nos industries. Ennemis de la France ceux qui ont employé ses armes à la conquête de pays qu'ils voulaient soustraire à l'Eglise, et, par suite, les livrer à l'Allemand Luther et à l'Anglais Henri VIII.

Reprendre ces faits un à un, c'est le douloureux chemin qui se présente devant nous et que nous aurons à parcourir.

CHAPITRE XVI.

La République.

Nous voudrions aller à la paix, au travail, à la liberté, mais ce n'est pas où nous nous flattons d'arriver; nous allons où nous sommes poussés par des gens qui ne savent pas où ils poussent. Nous avons la république sans républicains, nous aurons selon toute apparence les républicains sans république, c'est-à-dire la dictature de ces messieurs qui ne peuvent être que des dictateurs. Il ne faut pas trop s'irriter de voir arriver M. Gambetta, c'est effrayant, mais c'est logique. Il est logique qu'un peuple sans dogme soit trompé par qui veut le tromper et pris par qui veut le prendre.

L. Veuillot.

La faute de l'Assemblée nationale. — Elle veut une royauté « libérale ». — Elle fait la République. — Elle répond par là aux vœux des loges et de l'Allemagne. — Gambetta réapparaît. — Appel des 363 aux armées prussiennes en vue de leur élection. — Relations de Gambetta avec Bismarck. — « Si vous avez la République c'est nous qui vous l'avons donnée ». — Comme en Pologne.

Après le désastre de Sedan et l'écroulement de l'Empire, les hommes qui avaient rendu cette fin inévitable, se montrèrent les plus empressés et les plus ardents à réclamer « la revanche ». Donnez-nous-en les moyens, dirent-ils à la France et nous nous hâterons de reconquérir l'Alsace et la Lorraine.

La France répondit :

— Que demandez-vous pour cela?

— Il faut une armée active de 560.000 hommes ; et le pou-

voir de lever, quand le moment sera venu, 4.800.000 hommes (un soldat sur dix habitants). — Accordé.

— Les hommes ne suffisent pas. Il faut de l'argent pour les remparts, les armes et les munitions.

Cet argent leur fut donné. Il avait été sérieusement employé. Un travail colossal avait été fait : loi du recrutement, loi d'organisation, loi des cadres, pour ne parler que des lois constitutives ; édification de casernements et d'établissements sur tout le territoire, reconstitution de l'armement des troupes et de l'artillerie ; construction des systèmes de défense de la frontière du Nord-Est, à celle du Sud-Est et de l'intérieur, élaboration des règlements généraux et des règlements particuliers de l'armée, création de l'école de guerre et réforme des écoles militaires, constitution de l'Etat-Major comprenant les bureaux de la mobilisation, de la statistique, des chemins de fer, etc... Chaque année était une année de progrès, au grand contentement de la vraie France. Les chefs militaires s'étaient employés à cette tâche avec une intelligence et une ardeur qui avaient fait l'admiration de l'Europe. La nation avait applaudi et s'était prêtée à tous les sacrifices nécessaires.

Et cependant il arriva un jour et il ne tarda pas à venir, où un député, bien que radical et ancien ministre de la Marine, M. de Lanessan, dans une série d'articles, déclara ceci : « Nos troupes de couverture n'existaient pour ainsi dire que sur le papier ; en tout cas leurs effectifs réels étaient absolument insuffisants ». Il ajoutait : 1° l'organisation politique de la France la laissait, en cas de guerre, dans une infériorité absolue vis-à-vis d'un Etat monarchique ; 2° la préparation militaire de l'Allemagne, la rapidité de sa mobilisation et de son attaque, nous condamnaient à l'écrasement fatal. Devant cette perspective, M. de Lanessan demandait une nouvelle dépense de six cents millions. M. Baudin, autre blocard, également ancien ministre, et rapporteur du budget, nous montrait, lui aussi, les arsenaux vides et les effectifs réduits jusqu'à l'exténuation. Aussi, parlant des menaces que l'Allemagne venait de nous faire, M. de Lanessan rapporta le mot par lequel M. Rouvier avait justifié le renvoi de M. Delcassé : « Nous allions certainement à une défaite. »

Nous n'examinerons pas le sentiment qui porta M. de Lanessan à faire cette constatation, ni s'il n'avait pas pris lui-même une grande part à l'état de choses qu'il dénonçait. Mais nous devons demander : Que s'était-il donc passé ?

L'Assemblée nationale, après avoir fait d'excellentes lois qui furent bientôt défaites, constitua la République, une république provisoire, pensait-elle, un septennat, une tente dressée pour se donner, à l'abri de l'anarchie, le temps de construire l'édifice de la royauté libérale. Voici quarante ans et plus que cette tente nous abrite et nous protège, non contre l'anarchie, mais contre la bienveillance de Dieu et contre l'action salutaire de l'Eglise. De « conservatrice » avec Thiers, elle devint opportuniste avec Gambetta, puis radicale avec Waldeck-Rousseau et Combes, et enfin ce que nous l'avons vue être aux approches de la guerre et ce que nous la voyons être depuis. Voilà à quoi ont abouti ceux qui avaient été élus pour remettre la France dans son assiette. Ils ont mérité le reproche que M. de Bonald avait déjà fait à leurs prédécesseurs : « La foi a manqué à ceux qui ont été à la tête des affaires de l'Europe pendant la Révolution, la foi politique comme la foi religieuse ; cette foi qui croit à la force infinie, irrésistible de la royauté, de la religion, de la justice, de l'ordre. On eût transporté des montagnes et on a échoué contre des grains de sable. »

Les monarchistes de 1871, eux aussi, ont échoué parce qu'ils sont allés se heurter bénévolement contre un grain de sable... le drapeau tricolore, parce qu'ils se sont passionnés pour ce que le bon sens national aurait dû considérer comme une puérilité. Ce n'était chez les naïfs que simplicité. Mais pour les législateurs qui mirent un tel acharnement à conserver les trois couleurs, sauvegarde de leur libéralisme, ce fut, pourrait-on dire, une sorte de trahison.

« Nous irons de calamités en calamités jusqu'au fond de l'abîme, écrivit Mgr Dupanloup à M. de Pressensé, le 28 octobre 1873, après avoir prêté son concours aux libéraux. La malédiction de l'avenir et de l'histoire s'attachera à ceux qui, pouvant asseoir le pays sur des bases séculaires dans la stabilité, la liberté et l'honneur, auront empêché cette œuvre !... Quelle tristesse et quels remords pour certains hommes forcés de se dire : il y eut un jour, une heure où on aurait pu sauver la France, où notre concours aurait décidé de tout et nous n'avons pas voulu ».

Mgr Dupanloup accusait par ces paroles ceux qui, manquant de confiance en l'avenir d'une royauté libérale, symbolisée par le drapeau tricolore, avaient refusé leur concours. Il se trompait. Un au moins de ses amis eut la loyauté de manifester sur son lit de mort, le regret d'avoir prêté les mains à l'intrigue orléaniste [1].

---

1. M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Il avait dit dans l'intimité : « Nous ramènerons le roi ficelé comme un saucisson. »

Tandis que ces intrigues se mouvaient, le comte de Chambord écrivit à l'un de ses amis de l'Assemblée nationale une lettre qui fut reproduite par toute la presse et qui disait bien pourquoi il voulait avoir comme roi la liberté de son mouvement.

« Vous vivez, me dites-vous, au milieu d'hommes de tous les partis, préoccupés de savoir ce que je veux, ce que je désire, ce que j'espère.

» Faites-leur bien connaître mes pensées les plus intimes, et tous les sentiments dont je suis animé.

» Dites-leur que je ne les ai jamais trompés, que je ne les tromperai jamais, et que je leur demande, au nom de nos intérêts les plus chers et les plus sacrés, au nom de la civilisation, au nom du monde entier témoin de nos malheurs, d'oublier nos dissensions, nos préjugés et nos rancunes.

» Prémunissez-les contre les calomnies répandues dans l'intention de faire croire que, découragé par l'excès de nos infortunes, et désespérant de l'avenir de mon pays, j'ai renoncé au bonheur de le sauver.

» Il sera sauvé le jour où il cessera de confondre la licence avec la liberté, il le sera surtout quand il n'attendra plus son salut de ces gouvernements d'aventure, qui après quelques années de fausse sécurité le jettent dans d'effroyables abîmes.

» Au-dessus des agitations de la politique, il y a une France qui souffre, une France qui ne veut pas périr, et qui ne périra pas, car lorsque Dieu soumet une nation à de pareilles épreuves, c'est qu'il a encore sur elle de grands desseins.

» Sachons reconnaître aussi que l'abandon des principes est la vraie cause de nos désastres.

» Une nation chrétienne ne peut pas impunément déchirer les pages séculaires de son histoire, rompre la chaîne de ses traditions, inscrire en tête de sa constitution la négation des droits de Dieu, bannir toute pensée religieuse de ses codes et de son enseignement public. Dans ces conditions, elle ne fera jamais qu'une halte dans le désordre, elle oscillera perpétuellement entre le césarisme et l'anarchie, ces deux formes également honteuses des décadences païennes, et n'échappera pas au sort des peuples infidèles à leur mission.

» Le pays l'a bien compris quand il a choisi pour mandataires des hommes éclairés, comme vous, sur les besoins de leurs temps, mais non moins pénétrés des principes nécessaires à toute société qui veut vivre dans l'honneur et dans la liberté...

» Combattez avec énergie les erreurs et les préventions qui trouvent un accès trop facile jusque dans les âmes les plus généreuses.

» On dit que je prétends me faire décerner un pouvoir sans limite. Plût à Dieu qu'on n'eût pas accordé si légèrement ce pouvoir à ceux qui, dans les jours d'orage, se sont présentés sous le nom de sauveurs ! Nous n'aurions pas la douleur de gémir aujourd'hui sur les maux de la patrie.

» Ce que je demande, vous le savez, c'est de travailler à la régénération du pays, c'est de donner l'essor à toutes ses aspirations légitimes, c'est, à la tête de toute la maison de France, de présider à ses destinées, en soumettant avec confiance les actes du gouvernement au sérieux contrôle de représentants librement élus.....

» La parole est à la France et l'heure à Dieu. » HENRI.

Ce qui peut excuser les monarchistes, fondateurs de la République, c'est qu'ils ne savaient point ce qui se passait alors dans les sous-sols de la société et que nous avons appris depuis.

En octobre 1872, deux ans et quatre mois avant la promulgation de la première des lois constitutives de la République, avait eu lieu à Lucano, un convent maçonnique. Félix Pyat y représentait la France et le général Etzel la Prusse. On y décida l'invraisemblable dictature de Gambetta, alors réfugié à Saint-Sébastien dans le sentiment de ses méfaits et la crainte du châtiment qu'ils méritaient.

Le mois suivant, 23 novembre, M. de Bismarck fit écrire par le conseiller intime de Balan, au comte d'Arnim, nommé ambassadeur d'Allemagne à Paris, qui avait exprimé la crainte que l'établissement de la République en France ne fût d'un exemple contagieux pour l'Allemagne :

« Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que Votre Excellence voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. Le spectacle que ces institutions nous donnent semble plutôt fait pour inspirer l'horreur ».

Le 20 décembre de cette même année, de Bismarck envoya un message à son ambassadeur qui semblait se rendre difficilement aux raisons ci-dessus exposées :

« Nous n'avons certainement pas pour devoir de rendre la France puissante en consolidant sa situation intérieure et en y établissant une monarchie en règle, qui rendrait ce pays capable de conclure des alliances avec les Puissances qui ont jusqu'à présent avec nous des relations d'amitié. L'inimitié de la France nous oblige de désirer qu'elle reste faible... Je suis persuadé qu'aucun Français ne songerait jamais à nous aider à reconquérir les bienfaits d'une monarchie, si Dieu faisait peser sur nous les misères d'une anarchie républicaine... La France est pour nous un salutaire épouvantail. »

Aucun Français ne devrait perdre de vue cette autre lettre que le prince de Bismarck adressa le 16 novembre 1876, au même ambassadeur :

J'entreprends contre l'Eglise catholique une guerre qui sera longue et peut-être terrible. Je ne me dissimule pas que je vais me heurter à ce que la conscience humaine a de plus respectable et de plus tenace. On m'accusera de persécution et j'y serai peut-être conduit. MAIS IL LE FAUT, AFIN D'ACHEVER D'ABAISSER LA FRANCE et d'établir notre suprématie religieuse et diplomatique comme notre suprématie militaire. Eh bien, je le répète, ICI ENCORE, LES JACOBINS DE FRANCE NOUS AIDERONT : ils jouent notre jeu. Ce que j'attaque par politique, ils l'attaqueront par fanatisme antireligieux. LEUR CONCOURS NOUS EST ASSURÉ... »

Bismarck indiquait aussi à son ambassadeur les moyens à prendre pour consolider chez nous la République, son œuvre :

« Entretenez dans les feuilles radicales françaises à votre dévotion la peur de l'épouvantail clérical, en faisant propager les calomnies ou les préjugés qu'a fait naître cette peur... Faites aussi souvent parler dans ces feuilles des dangers de la réaction et du despotisme du clergé. Ces balivernes ne manquent jamais leur effet sur les races ignorantes. Oui, mettez tous vos soins à entretenir cet échange de services mutuels entre les républicains et nous, c'est la France qui paiera le fracas [2]. »

M. d'Arnim ne fut pas assez souple dans la main de Bismarck, pour prêter aide et assistance à nos sectaires, il fut rappelé en 1874. Il avait gardé les papiers de l'ambassade pour s'en faire une arme contre son chef. Celui-ci le fit condamner à la prison, et pour démontrer qu'il ne craignait pas ses révélations, il publia lui-même les documents dont on le menaçait. Ils ont été traduits en français et édités chez Plon en 1875. « Bismarck m'a frappé, écrivit d'Arnim, parce que je refusais d'accélérer l'arrivée de Gambetta au pouvoir [3] ».

2. Document cité par M. Gaudin de Villain au Sénat, 6 avril 1911, *Journal officiel* du 7 avril, p. 371.

3. M. d'Arnim fut condamné à neuf mois en juin 1875. Il mourut un an après sa libération à Nice, au mois de mars 1877. Pendant toute son ambassade à Rome, en 1870, il avait pris manifestement plaisir à braver la douce majesté de Pie IX et à violer les usages anciens du Vatican. Ce n'était plus un diplomate, c'était un ennemi victorieux et arrogant. « Sûr de la force et de l'empire qu'exerçait déjà son pays, dit Louis Veuillot, et pressentant le triomphe plus grand qu'il voyait venir, il se conduisait comme si le reste du monde était déjà vaincu... Nous nous rappelons d'avoir vu d'Arnim à la gare du chemin de fer de Rome, le 19 juillet 1870. La guerre était déclarée. Il semblait tenir la victoire. Les regards qu'il jetait sur nous, pauvres catholiques français, étaient ce que l'on peut imaginer de plus discourtois ; il semblait se donner par avance la joie d'écraser des vaincus, il semblait déjà maître de la France et de Rome. Il paraît cependant que ce ne fut rien en comparaison de la satisfaction insultante et cruelle qu'il laissa éclater devant les serviteurs du Pape pendant l'entrée de Victor-Emmanuel. On eût souhaité pour lui qu'il dissimulât un peu cette ivresse de voir crouler Rome ».

Dans la brochure *pro nihilo,* écrite pour sa défense, d'Arnim parut éclairé de lumières que les sages du monde n'ont guère que lorsque la vie les délaisse. Après avoir parlé de Bismarck et de sa fortune et du danger qu'elle courait, il dit : « Les porteurs de couronne héréditaire ne courent pas les mêmes dangers. Ils sentent qu'ils sont comme les anneaux d'une chaîne ; ce qu'ils n'achèvent pas, ils le laissent à leur successeur, qui peut non seulement continuer leurs actions, mais même leur personnalité. Le parvenu ne trouve point *avant lui* les racines de sa puissance, il n'a point foi, *après lui* dans l'avenir des temps. Le temps n'est pas pour lui que ce court espace pendant lequel il vit lui-même dans la plénitude de la puissance. Pour le moindre couronné d'une dynastie, c'est au moins l'espace de la durée de cette dynastie. C'est par cette même raison qu'un Pape, qui se sent en quelque sorte un membre toujours renaissant de l'Eglise éternelle, est en général un homme paisible qui attend le moment favorable. Un vrai Pape n'est jamais pressé, tandis qu'un pape, tel que Napoléon et Bismarck, qui n'a que lui-même en vue, doit être un pape violent, inquiet et créant des complications. »

Avant les élections qui amenèrent la démission de Mac-Mahon, le journal de Gambetta invita l'Allemagne à effrayer les Français en prenant ses mesures en vue d'une guerre contre la France si les conservateurs triomphaient.

Voici ce que la *République française* publia le 15 juillet 1878:

« Si la France hésitait à se déclarer pour nous, (républicains), la prudence conseillerait à l'Allemagne et à l'Italie de prendre l'initiative d'une lutte qu'aucune force humaine ne pourrait plus arrêter : le Vatican et le parti clérical français donneraient de la voix d'un bout de la France à l'autre, menaçant Rome, pour frapper Berlin, ou menaçant Berlin pour frapper Rome. Voilà la perspective que l'Europe peut avoir devant elle .»

Le 11 octobre, trois jours avant les élections, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* affirma que les cabinets de Berlin et de Rome s'étaient concertés en vue du péril qui pouvait résulter pour eux des élections. L'affirmation de l'existence de ce traité fournit aux 363 leur manœuvre de la dernière heure [4].

Henckel, qui avait fait porter notre indemnité de guerre de trois à cinq milliards, et qui fut le premier gouverneur allemand de la Lorraine, était venu à Paris, orné du titre de prince, pour y remplir une mission qualifiée importante. Il avait fait connaître à Bismarck les relations qu'il avait nouées avec Gambetta, et demandé au chancelier d'accorder une entrevue au chef des républicains vainqueurs. Bismarck craignit que Gambetta ne se compromît par cette démarche, et il ajourna l'entrevue demandée. « Je tiens trop à ménager sa popularité pour rien faire qui puisse l'ébranler. Le capital qu'il représente doit être actuellement ménagé. » Cette entrevue de Gambetta avec Bismarck devait avoir pour objet la politique militaire et religieuse que les 363 devaient appliquer à la France, en vue de la réalisation des desseins de la secte. Cela résulte d'une lettre écrite de Nendick le 23 décembre 1877. Les documents d'où

---

4. Ce n'est donc point la France qui a voulu se mettre en république, c'est l'étranger, c'est la Prusse, c'est la secte maçonnique qui l'y ont mise à son insu et contre son gré. Dans le livre *Vingt mois de présidence*, M. Thiers a avoué que sur une dizaine de millions d'électeurs, il n'y avait pas plus d'un million et demi de républicains purs, de républicains de principe. Et M. de Freycinet, dans ses *Souvenirs*, a observé que même en 1893, après vingt ans de république, un tiers de la France refusait encore de reconnaître le régime républicain.

Lorsque l'Assemblée nationale vota l'établissement de la République, M. Lucien Brun lui fit cette adjuration : « Ayez pitié de vos enfants. »

sont tirés ces renseignements furent publiés en 1901 en annexe aux *Pensées et souvenirs* de Bismarck [5].

Moritz Busch, secrétaire particulier du chancelier, avait écrit, pendant la guerre de 1870, un journal où il inscrivait les moindres paroles de son chef. Ce journal fut publié en Allemagne et la traduction en parut en France au moment où Gambetta négociait avec Henckel les voies et moyens du maintien de la République en France et de l'inauguration d'un Kulturkampf français.

Parlant de Jacoby et des socialistes-démocrates, partisans de la République en Allemagne, Moritz Busch rapporte ce mot de Bismarck :

« Ces gens-là sont républicains d'abord et seulement ensuite un peu Allemands. Il leur est odieux de protéger l'Allemagne par l'annexion de Strasbourg et de Metz; car ils voient là un obstacle à la fondation de cette république tant désirée et un affaiblissement de la propagande en faveur de cette forme de gouvernement. *Leur parti leur est plus cher que leur patrie.* »

En France, n'y a-t-il point aussi des gens qui préfèrent leur parti à leur patrie, mais sont-ils vraiment Français?

M. Busch a aussi consigné, à sa manière, précieusement phonographique, ces paroles que Bismarck proféra en déjeunant, le 10 février 1871 : « Presque tous les membres ou au moins beau- » coup de membres du gouvernement provisoire sont juifs : Si- » mon, Crémieux, Magnin et Picard qu'on ne croyait pas juif, » et très probablement aussi Gambetta d'après le type de son » visage ; j'en soupçonne même Jules Favre, ajouta-t-il. »

La correspondance de Bismarck, publiée par son fils, prouve qu'après avoir fait cette constatation, le grand Prussien fit tout le nécessaire pour que la France vaincue conservât un gouvernement ainsi composé.

Lorsque le prince de Hohenlohe, qui succéda à d'Arnim à l'ambassade de France (de 1874 à 1885), publia ses *Mémoires*, on trouva dans le journal de sa mission à Paris des preuves nouvelles de la part que prit Bismarck à l'institution de la République. Il avait donné au prince ces instructions : « L'intérêt de l'Empire veut que la France reste dans l'état de division

---

5. Ils sont compris sous le paragraphe 309 entre les pages 492 à 505 de l'édition allemande.

et de faiblesse que garantit la République. Il faut que cette République soit la plus rouge possible et que les anticléricaux en deviennent les maîtres[6]. »

Disons aussi que Jaurès, à la tribune de la Chambre et dans son propre journal l'*Humanité*, eut un jour l'audace, pour se défendre contre les républicains prétendus patriotes, d'affirmer que la politique *internationaliste* et *humanitaire* du parti socialiste pouvait revendiquer Gambetta pour père et pour initiateur[7].

Au lendemain des élections du 14 octobre 1877, qui avaient envoyé à la Chambre les neuf cent soixante-trois, Guillaume Ier exprima à Hohenlohe les craintes que lui causaient les sentiments belliqueux de Gambetta ; l'ambassadeur le rassura en lui montrant désormais la France détournée de la politique de revanche par la guerre anticléricale dans laquelle elle venait d'être lancée pour longtemps.

Je me permets, dit-il dans des *Mémoires*, de contester le bien fondé de ses craintes et déclarai en outre que je ne croyais pas que la République de Gambetta se lançât dans une guerre contre l'Allemagne... Gambetta, obligé d'engager la lutte contre les cléricaux, provoquerait un conflit autrement considérable que notre Kulturkampf. *Il serait donc trop occupé à l'intérieur pour nous faire la guerre.* (Mémoires, t. II, p. 409.)

Un dernier mot sur cette question. Le baron de Flancy, ancien député de l'Aude, fut premier écuyer du prince Jérôme Napoléon. Il publia ses *Souvenirs* en 1892 à la librairie Ollendorff. Il y raconte ce qui suit :

« Républicain, certes le prince Napoléon l'était, et comme, après son dîner au château de Monza (chez son beau-frère le roi Humbert), il

---

6. « On comprend, en lisant Hohenlohe, écrivit un jour Edouard Drumont, pourquoi Bismarck tenait tant à ce que la France restât en République, surtout lorsque cette République était devenue la chose, la proie, le champ d'action et la raison sociale de la Juiverie cosmopolite.

» Que tout eût été changé, si nous avions eu un chef au lieu d'être livrés à la bande de mercantis, de corrompus et de coquins qui dévorent jusqu'à l'os ce malheureux pays, qui l'exploitent sans vergogne, qui le démoralisent et l'avilissent pour l'exploiter plus à leur aise ! Avec quelle facilité nous aurions trouvé des concours en Europe, et comme il est certain que le traité de Francfort serait déchiré depuis longtemps ! »

Ce fut un travail facile d'identifier dans l'esprit du public, grâce à quelques figures oratoires de « ce borgne sonore », le républicanisme et l'anticléricalisme avec la noble passion de la revanche, et du culte de la patrie. Mais ce n'était qu'une affaire de mots. La correspondance de Bismarck est venue nous donner la preuve que l'élévation de Gambetta au pouvoir était concertée avec Berlin et qu'elle faillit se faire à Berlin même dans le cabinet du chancelier.

l'exprimait énergiquement au prince impérial d'Allemagne, depuis Frédéric II, celui-ci ayant demandé la permission de parler librement, dit ces paroles, que j'engage chacun à méditer : « Monseigneur, en France, la République, selon moi, n'a pas de raison d'être, *et si vous l'avez, c'est que nous vous l'avons donnée...* POUR VOTRE MALHEUR [8] ! » « Je tiens du Prince lui-même, ajoute M. de Flancy ce récit de franchise impériale ».

Il est donc certain, de toute certitude, que le régime républicain ne s'est établi en France qu'à la faveur des victoires prussiennes et au moyen d'une révolution devant l'ennemi, qui nous a coûté la Lorraine, en plus de l'Alsace, et cinq milliards au lieu de trois. Que ce gouvernement ne s'est maintenu que parce que l'étranger, et notoirement l'Allemagne impériale, y ont vu un avantage considérable pour leur sécurité et pour avoir les mains libres en Europe. Que le pacte intervenu entre le parti républicain et l'Empire allemand est retracé en termes indélébiles, non seulement dans la correspondance de M. de Bismarck avec M. d'Arnim, mais encore dans les accords secrets intervenus entre M. de Bismarck et M. Gambetta, par l'intermédiaire de M. Henckel de Donnesmarck, et que ce pacte est un pacte contre Rome et contre la catholicité aussi bien que contre la France. En un mot, le régime républicain est l'œuvre commune et concertée de l'Allemagne et de la secte judéo-maçonnique qui eut en cette affaire, après Thiers et après les catholiques libéraux, pour principaux instruments le Génois juif Gambetta et le fondateur de la Grande Allemagne, Bismarck.

Ni l'un ni l'autre n'ignoraient l'histoire. Ils savaient comment la Pologne avait disparu de la carte de l'Europe.

« Les voisins de la Pologne, dit M. A. Sorel [9], se montraient des protecteurs jaloux des libertés qui maintenaient cette République en anarchie et l'ouvraient, pour ainsi dire, aux interventions et aux partages... C'était un principe à Vienne, à Pétersbourg et à Berlin, qu'il fallait à tout prix s'opposer à une réforme qui tendrait à y fortifier l'Etat. La constitution de la Pologne permettait aux voisins d'y entretenir le trouble; et les désordres leur servirent ensuite de prétexte pour intervenir dans les affaires de la république et en compléter la ruine. C'est ainsi qu'ils fomentèrent la guerre civile en 1768 et qu'en 1772 ils déclarèrent juste et nécessaire de démembrer cet antique royaume pour

---

8. Lorsque Bismarck vit la France bien engagée dans la République, il eut le cynisme de dire : « La France a l'agonie folâtre. » Peut-être qu'en fin de compte le monde dira : « La Prusse a une fin bien dramatique et bien émouvante. »

9. *L'Europe et la Révolution française,* 1re partie, chap. I, p. 63-65.

mettre fin à l'anarchie qui s'y était établie et qui menaçait dans leurs intérêts les Etats limitrophes. »

Ce que nos ennemis attendaient de l'institution dont ils nous dotaient s'est-il réalisé? Le gouvernement républicain n'a-t-il pas empêché la France de « consolider sa situation extérieure » après la guerre et la Commune? Le gouvernement républicain n'a-t-il pas mis et maintenu la France dans un « état de faiblesse » vis-à-vis des autres puissances? L'anarchie républicaine n'a-t-elle pas été pour elles « un salutaire épouvantail »? L'Allemagne a-t-elle été trompée dans son attente lorsqu'elle espérait que « l'état de division et de faiblesse » où la République tiendrait la France serait favorable à ses intérêts? Les quarante années écoulées depuis la proclamation de la République en France ont justifié le mot du père de Guillaume II : « Si vous avez la République, c'est que nous vous l'avons donnée *pour votre malheur* ».

Ce fut bien en effet pour notre malheur. La République s'est constamment appliquée durant quarante ans à détruire en France les forces maîtresses qui font, en toute nation, sa vie et sa vigueur : l'armée, la magistrature et le clergé, le patriotisme, la religion et même la morale ; et ainsi elle n'a cessé d'encourager l'Allemagne dans ses convoitises, de donner au peuple allemand, témoin de ces destructions, la confiance, qu'il témoigna aux débuts de l'invasion, en un facile, prompt et complet triomphe.

Par elle-même, en dehors de la question religieuse, la République, par le seul fait de l'instabilité du pouvoir, ne pouvait, en France, comme elle l'avait fait en Pologne, que mettre la nation en anarchie. Nous avons eu, au lieu du Roi, neuf chefs de l'Etat en quarante-neuf ans.

I. Le premier fut M. Thiers ; il dut donner sa démission le 26 mai 1873. — II. Le maréchal Mac-Mahon consentit à lui succéder comme président provisoire de la République. Le 30 janvier 1879, il dut démissionner comme son prédécesseur. — III. Jules Grévy lui succéda. En 1887 éclata le scandale de la vente des décorations ; il fut abandonné par ses ministres et aucun homme politique n'accepta de former un nouveau cabinet. Il fut ainsi contraint de se retirer. Le lendemain, sénateurs et députés étaient réunis à Versailles pour élire un nouveau Pré-

sident. — IV. Sadi Carnot, Ferry, le général Saussier, de Freycinet, Brisson étaient en concurrence. Le premier fut proclamé au second tour. Le 24 juin 1894, il tomba sous le poignard de Caserio au milieu des fêtes de l'Exposition de Lyon. — V. Le congrès, qui eut à choisir entre Brisson, Charles Dupuy, général Février et Casimir Périer, désigna celui-ci. Il n'alla résider à l'Elysée que sept mois. Il se retirait le 14 janvier 1895. — VI. La lutte paraissait ne devoir s'engager qu'entre Brisson et Waldeck-Rousseau, un Outsider intervint et l'emporta : Félix Faure. La fameuse « Affaire Dreyfus » qui bouleversa le pays pendant cinq ans, à la suite de l'alliance franco-russe, fit croire à une intervention sensationnelle de Félix Faure ; on le trouva mort ; on le dit empoisonné dans son lit, le 16 février 1899. — VII. Le triste Loubet, que Déroulède flétrit en pleine séance du Congrès, et à plusieurs reprises, de « panamiste », fut élu contre son concurrent Méline. — VIII. Fallières, élu le 17 janvier 1906 contre Doumer, présida à la politique d'« anticléricalisation » commencée sous son prédécesseur et qui eut pour effet la séparation de l'Eglise et de l'Etat. — IX. Enfin Poincaré fut élu contre Pams. Il vient d'être remplacé par M. Deschanel.

Notes complémentaires.

En 1869, GAMBETTA se faisait recevoir, à Marseille, dans la Franc-Maçonnerie[1]. J. Simon a dit de lui : « La toquade de cet *athée fanatique* est de lancer notre pays voltairien, *malheureusement préparé par le* Juif-Errant *et son Rodin, contre le clergé*. Gambetta et ses amis n'ont pas plus l'amour de la liberté que Rouher. S'ils remplaçaient l'Empire, ils seraient plus autoritaires que lui. Vous n'imaginez pas ce qu'on entend au milieu d'eux[2]. »

Dans le fameux programme de Belleville qu'il signa lorsque, pour la première fois, il fut élu, en 1869, député de cette circonscription, il réclamait déjà la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et non pas la séparation considérée comme une liquidation à l'amiable du Concordat, cherchant d'un commun accord, sans esprit de persécution et de haine, à régler dans la liberté les relations du pouvoir civil et du pouvoir religieux — mais cette séparation unilatérale, violente et persécutrice que nous a imposée le sectarisme combiste.

C'est à la suite d'erreurs de jugement de ce genre qu'il termina l'un de ses discours par le mot qu'il empruntait à l'un des ennemis les plus déclarés de l'Eglise catholique, Napoléon Peyrat : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Lancé comme une déclaration de guerre, ce mot a eu une grande fortune. Il a groupé en un étroit faisceau tous les ennemis de l'Eglise. Il a maintenu la discipline du parti républicain, et ainsi le régime s'est consolidé.

En désignant comme « l'ennemi » une importante fraction de la France, et non plus l'Allemagne, ce mot a rompu jusqu'à un certain point l'unité nationale ; il a détourné vers des luttes intestines, avivées par une atmosphère de guerre civile, des forces qui auraient dû tendre au relèvement national et à la

---

1. LECANUET, *L'Eglise de France sous la troisième République*, I, p. 40.
2. Mme ADAM, *Mes sentiments et nos idées avant 1870*, p. 376.

revanche, et, tout compte fait, il a été entendu avec bonheur par l'Allemagne.

Tel est l'homme, et c'est pourquoi la secte a décerné une telle apothéose à l'organisateur de la défaite de 1871. Il n'est pas de ville, ni même de bourgade, qui n'ait, aujourd'hui encore, sinon une statue de Gambetta, de ce demi Français, de cet Italien de sang juif, au moins une place, une rue, un chemin portant son nom.

En sera-t-il de même du maréchal Foch ou de l'un ou de l'autre de ses compagnons d'armes? On peut dire à coup sûr : Non. Si longtemps du moins que la secte nous gouvernera. Le premier acte de la municipalité de Lille, élue en 1920, fut d'enlever à une avenue le nom de Saint-Maur et lui donner celui de Zola, ce saligaud qui a voulu couvrir l'armée française de ses ordures.

La République a eu pour pères Bismarck et Gambetta, et pour mère la Franc-Maçonnerie. Dans le corps du chapitre nous avons dit les rapports de Bismarck et de Gambetta. Voici quelques détails sur la filiation de la République du côté maternel.

Dans l'*Enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale* faite par la commission nommée à cet effet par l'Assemblée nationale, se trouve cette déposition (Voir T.IV,p.538) : « Trois éléments me semblent avoir, dès l'origine, entravé la défense nationale et finalement préparé les événements du 18 mars : LES LOGES MAÇONNIQUES DE PARIS, — les socialistes connus sous le nom de positivistes, — l'internationale.

Le 26 avril 1871 plus de dix mille Francs-Maçons, revêtus de leurs insignes, se rendirent en procession saluer le pouvoir insurrectionnel qui s'était établi le 18 mars à l'Hôtel-de-Ville, et le F.·. Thirifocque y dit : « La Commune est la plus grande révolution qu'il ait été donné au monde de contempler. *Elle est le nouveau temple de Salomon*, que les Francs-Maçons ont le devoir de défendre ». La conjuration de la Synagogue et de la Franc-Maçonnerie contre tout ordre social, se manifeste ici ouvertement.

Le livre intitulé : *La Franc-Maçonnerie et la Commune de Paris. Du rôle que la F.·. M... a joué dans la guerre civile*, publié chez Dantu en 1871, raconte ce qui suit : « Lorsque la procession arriva porte Maillot, le feu cessa. Quarante délégués

s'avancèrent bannières en tête. Le général *** les reçut et conduisit trois de ces délégués au général commandant supérieur des opérations sur ce point : les F.·. Thirifocque, Fabriquette et Sevacque. « Le général M..., Franc-Maçon lui-même, accueillit ses « frères » avec déférence et par les saluts maçonniques », déclarant que « il a pu prendre sur lui d'arrêter le feu à la vue des bannières maçonniques, mais qu'il n'a pas le pouvoir d'accorder une trêve bien longue ». Il les engagea à se rendre à Versailles, mit une voiture à leur disposition ». « Il fut convenu de part et d'autre que le feu ne pourra être repris qu'après le retour des délégués ». M. Thiers reçut la délégation, mais refusa, pour lors, de prendre un engagement. Quelques jours après, le 5 mai, la Fédération des Francs-Maçons de Paris adressa un manifeste « aux F.:. de France et du monde entier » faisant l'exposé de leur intervention.

Les sociétés secrètes du monde entier, dit M. Deschamps, se concertèrent dans le plus grand mystère pour empêcher à tout prix l'avènement au trône d'Henri V.

Tandis que la presque unanimité du pays acclamait par avance la restauration de la monarchie, sans se préoccuper des intrigues qui s'agitaient dans certains groupes parlementaires infatués de leurs utopies constitutionnelles et aussi de leurs intérêts personnels, au mois de septembre un vaste complot, se ramifiant dans tout le Sud-Est de la France, se formait pour s'opposer par la force à la décision, possible, de l'Assemblée nationale et lever l'étendard de la guerre civile.

Dans son numéro du 12 mai 1879, le journal *La Révolution française* a fait ces révélations : « M. Gambetta, en prévision de cette éventualité (la proclamation du comte de Chambord roi de France), *avait préparé et organisé sur toute la surface du territoire et jusque* DANS L'ARMÉE *une insurrection auprès de laquelle l'insurrection du 18 mars* N'EÛT PLUS ÉTÉ QU'UN JEU D'ENFANT. »

Nous connaissons, par des débats judiciaires authentiques, les crimes par lesquels les agents inférieurs de l'insurrection républicaine comptaient débuter. M. Deschamps relève les faits que ces procès ont révélés (Voir T. II, p. 429-436).

Faut-il ajouter que la secte sut placer auprès de Mac-Mahon

le Franc-Maçon Louis Decazes, comme elle avait placé son père auprès de Louis XVIII ?

Le duc Decazes, grand commandeur du suprême conseil du 33e degré de l'Ecossisme, un des rites les plus répandus dans l'un et l'autre hémisphère, avait su par sa souplesse, ses flatteries, les manœuvres des hauts adeptes en France s'insinuer auprès de Louis XVIII. Il devint son favori jusqu'au jour où « le pied lui glissa dans le sang » du duc de Berry.

Son fils, également franc-maçon [3], devint aussi le représentant de la Franc-Maçonnerie auprès du maréchal Mac-Mahon. Il eut l'art de se maintenir au ministère des Affaires Etrangères depuis le mois de novembre 1873 jusqu'au mois d'octobre 1877. Pour ce qui est de la politique intérieure, il exerça une influence prépondérante sur sa marche, grâce à son alliance avec M. Léon Renault, préfet de police, et ses relations personnelles avec M. Emmanuel d'Harcourt, secrétaire général de la Présidence.

Le Comte de Chambord.

Henri-Charles-Ferdinand-Dieudonné d'Artois naquit à Paris le 29 septembre 1820. Il eut pour père Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry, deuxième fils de Charles X, et pour mère Marie-Thérèse, des Bourbons de Naples. Il fut ondoyé le jour même de sa naissance. Il reçut immédiatement le titre de duc de Bordeaux.

L'année suivante, le château et le domaine de Chambord (Loir-et-Cher) allant être mis en vente, les amis de nos rois les achetèrent et en firent hommage au jeune prince. C'est en souvenir de cet hommage de nos compatriotes que le duc de Bordeaux a pris depuis 1830 le titre de comte de Chambord, qu'il continua de porter jusqu'à sa mort.

Le duc de Berry, père de notre Comte, était regardé comme un autre Henri IV et désigné comme le futur roi. Cela fut cause que les révolutionnaires en firent leur victime. Le 13 février

3. C'est le 22 septembre 1820, dit le procès-verbal de la loge l'Avenir de Bordeaux, qu'eut lieu la réception au premier degré du Lowton Louis Decazes. Environ deux cents visiteurs du rite français assistaient à la tenue. Tous confondaient leurs vœux pour le voir un jour devenir l'une des fortes colonnes de l'Ecossisme.

1820, l'infâme Louvel, garçon sellier, le frappa d'un coup de poignard. « Je suis mort, s'écria le prince ; vite un prêtre ! » Mgr de Latil, évêque de Chartres, lui donna tous les secours de la religion, qu'il reçut avec de vifs sentiments de foi, de repentir et de résignation. Ses dernières paroles furent : « Vierge Sainte, obtenez-moi miséricorde ! »

A l'époque de la naissance de Henri V, Mgr de Frayssinous, évêque d'Hermopolis, s'écria sur un ton quasi prophétique : « Il est né, l'enfant de la France, donné de Dieu à ses gémissements et à ses prières... Je salue de loin ce nouveau saint Louis. »

Précepteur de Henri V depuis 1833 jusqu'en 1838, il dit quelle éducation il lui donna :

« Si l'on croit que je vais entretenir le prince dans la seule pensée qu'il doit régner un jour, on se trompe. Je veux, avant tout, en faire un honnête homme, un chrétien qui sache supporter la bonne et la mauvaise fortune. Je lui dirai : « Il vous importe peu que vous soyez roi : Dieu seul en décidera ; mais ce qui importe, c'est que vous êtes digne d'y monter. »

Puis le prélat écrivait à sa mère : « Espérons que ce jeune prince tiendra ce qu'il promet : dans son âme et dans son esprit, il y a de quoi faire un honnête homme, un chrétien sincère et un grand prince. » Toute sa vie il en eut les sentiments, tous ses actes manifestèrent la noblesse de son âme.

On entendit fréquemment ces nobles et sages paroles sur les lèvres du comte de Chambord :

« Si j'étais roi, je voudrais être roi de France et non roi d'un parti. Je ne demanderais pas aux hommes ce qu'ils ont fait, mais ce qu'ils peuvent faire. »

Plusieurs de ses adversaires politiques s'écriaient avec dépit : « *Il n'a pas fait une faute, et il n'a que dix-neuf ans.* » Et un ambassadeur de Louis-Philippe laissa échapper ces mots : « *Deux choses frappent en lui : un air de grandeur et de prédestination.* » A Rome, à Naples, et plus tard à Florence, il put se convaincre de l'intérêt universel qui s'attachait à chacune de ses démarches. Une excursion en Bohême, et plus tard un séjour à Venise, où il entreprit des études maritimes, vinrent encore ajouter à ses connaissances. En 1842, il alla en Saxe, accompagné du général Foissac-Latour. L'année suivante il visita la Prusse et en étudia l'organisation militaire. De Prusse

il se rendit en Angleterre (octobre 1843), visitant les fabriques, les manufactures, les docks, les musées, les bibliothèques ; rien ne lui était étranger. Il arriva enfin à Londres et se fixa à l'hôtel de Belgrave Square.

La révolution de 1848 survint, qui jeta sur la terre d'exil la famille d'Orléans. Le contre-coup ébranla l'Europe. A Venise, où se trouvaient le Comte et la Comtesse, la lutte s'engagea sur la grande place Saint-Marc entre les révolutionnaires et les troupes autrichiennes. Le comte de Chambord assista avec une fermeté toute militaire à plusieurs charges, au grand risque de sa vie : un homme du peuple fut même tué tout à côté de lui. Il apprenait à connaître la révolution et à la regarder en face.

Au mois d'août 1849, nous le trouvons à Ems, dans le duché de Nassau, non loin de cette Alsace qui devait nous être arrachée par la force de l'étranger. De nombreux ouvriers, auxquels les républicains le représentaient absolutiste et ennemi du progrès, vinrent s'assurer par leurs yeux de la fausseté de ces propos. Il en fut de même à Wiesbaden en 1850.

En mars 1868, le comte de Chambord écrivit au Souverain Pontife : « Très Saint Père, je me sens l'inspiration de vous offrir mon bras et mon épée. Il y a déjà longtemps que cette pensée m'est venue ; si je ne l'ai pas écoutée tout d'abord, c'est que j'ai craint que ma présence dans vos Etats et parmi les défenseurs de Votre Sainteté ne servît à augmenter les difficultés de votre situation. Enfin, j'ai tenu à décharger ma conscience, et c'est pour cela que je viens, Très Saint Père, m'offrir à votre service. Dites un mot, et vous serez obéi ; et j'arriverai avec mon neveu, le duc de Parme, à qui j'ai eu soin d'inspirer mes sentiments. »

Dès le début de la guerre de 1870, Mgr le comte de Chambord écrivit : « Condamné par l'exil à la douleur de ne pouvoir combattre pour ma patrie, j'admire plus que personne les prodiges de valeur de notre héroïque armée ; et je veux, du moins, venir en aide autant qu'il est en moi à nos soldats blessés, en accomplissant le plus saint des devoirs.

» Je leur offre pour asile le château de Chambord, que la France m'a donné en des temps plus heureux, et dont j'aime à porter le nom en souvenir de mon pays.

» Lors du jugement de Salomon, la vraie mère préférait

abandonner son enfant plutôt que de le voir mourir. J'éprouve ce même sentiment et je dis sans cesse : « Mon Dieu, sauvez la France, dussé-je mourir sans la revoir ! »

Forcé, en 1873, par des manœuvres que nous avons fait entendre, de sortir du silence où sa dignité se renfermait, Henri de France rédigea un éloquent manifeste, resté fameux dans l'histoire de notre temps. Toutefois, avant de le livrer au public, le prince tint à en soumettre les termes à l'appréciation des nobles gentilshommes admis dans ses conseils. Interrogés d'office sur l'opportunité de la notification d'une pareille pièce, mais pesant les conséquences d'un écrit royal d'où dépendait le sort de sa dynastie, et l'avenir de la France avec elle, tous déclinèrent l'honneur aussi bien que la responsabilité d'un avis à donner sur la question.

Le comte de Chambord, réduit alors à ses seules inspirations, eut recours, comme il ne manquait jamais de le faire, à une autorité plus haute et plus sûre. A l'exemple du roi David en détresse, il leva les yeux « vers les montagnes saintes d'où nous vient tout secours. » Et le soir de ce jour mémorable, pour se rendre propice le Dieu qu'il invoque, il purifie sa conscience et se dispose à communier le lendemain. Dès ce moment, plus de trouble, plus de tergiversation, plus d'angoisse.

« C'est fait, dit-il à une personne amie, je viens d'envoyer mon manifeste à Paris, avec ordre de le publier sans délai. Je le devais à mon honneur, je le devais aussi aux intérêts bien entendus de la France. C'est pour moi clair comme le jour : je suis parfaitement tranquille. »

Tout le monde sait que les questions que l'on a appelées depuis plusieurs années questions ouvrières, et mieux encore questions sociales, ont été le principal objet des études de M. le comte de Chambord pendant les longues années de son exil. Recevant un jour une députation d'ouvriers qui lui avaient soumis un exposé complet de leurs griefs et de leurs prétentions, il leur répondit : « J'ai lu votre mémoire. Il y a là trois sortes de choses. Les unes sont de droit ; et celles-là, ou je ne régnerai pas, ou vous les aurez. Les autres ne sont que bonnes ; celle-là, j'y ferai le possible, mais je suis loin de vous les promettre, elles dépendent entièrement des circonstances. Les troisièmes sont

détestables, et je vous donne l'assurance que, moi régnant, elles ne se réaliseront jamais ! »

Sa charité était sans bornes. Un évêque put dire de lui : « Partout il a été l'ami et le protecteur des pauvres ; mais ceux de France n'ont jamais cessé d'être les premiers objets de sa généreuse compassion pour les membres souffrants de Jésus-Christ. S'il ne peut plus fouler le sol chéri qui l'a vu naître, il y est toujours présent par la charité : combien de fois le denier de l'exilé, allant chercher l'indigence dans la capitale et jusque dans le fond des provinces, n'a-t-il pas fait tressaillir de joie tout ce qui porte un cœur français, en prouvant que le fils des rois très chrétiens, jaloux de suivre l'exemple de ses pères, met au rang de ses plus importants devoirs d'être bienfaisant et aumônier comme eux ! »

Ce qu'ont été ses derniers moments, il n'est pas un cœur français qui à cette heure pût l'ignorer. Les journaux et les revues catholiques en ont reproduit, avec un empressement jaloux, les moindres détails, tous d'une édification rare. FRANCE ! FRANCE ! Ce mot qui jaillissait sans cesse de son cœur, au milieu des atroces souffrances de la faim subies pendant deux mois, et jusque dans les angoisses de l'agonie, disait assez quel était son tourment et la véritable cause de son martyre.

« Il n'y a qu'une voix, dit le sceptique *Journal des Débats*, pour rendre hommage à la mémoire d'un prince qui, par ses vertus personnelles, la droiture de son caractère et l'irréprochable dignité de toute sa vie, a fait honneur aux souvenirs historiques dont il était le représentant. » Et le *Moniteur universel :* « L'homme, sa vie, son caractère, ses actes, tout est grand, tout est élevé, tout est profondément français dans M. le comte de Chambord. Il n'y a pas de figure plus noble dans l'histoire de ce pays, il n'y en a point qui commande au même degré la sympathie, le respect, l'admiration. »

Nous avions cru Henri-Dieudonné armé par saint Michel dès sa naissance, pour combattre et vaincre la Franc-Maçonnerie ; et notre âme avait tressailli le jour où nous l'avons entendu répéter le cri du grand archange : *Quis ut Deus ?* Il faut que Dieu règne en maître en France.

Nous nous étions complu à le considérer comme l'instrument humain et providentiel de notre régénération. Il avait pour

cette grande tâche un prestige incomparable, une étude qui avait pu profiter de l'expérience d'un demi-siècle et des travaux des meilleurs esprits avec qui il s'était mis en commerce habituel et intime, une largeur de vues qui faisait appel au concours de toutes les âmes honnêtes sans acception d'origine ou d'opinion. L'ordre aurait été rétabli par lui dans les esprits, dans les cœurs, dans les institutions, avec une autorité sans égale et une vertu vraiment supérieure, car cette autorité et cette vertu, il voulait les puiser dans l'autorité de Dieu restaurée, base de tous les droits et source de tous les devoirs. Les libéraux catholiques ne le voulurent point et Dieu, dans des desseins que l'on peut entrevoir, ne s'opposa pas à cet abus de leur liberté.

A la nouvelle de la mort, un journal, de ceux qui aiment la France, jeta dans sa douleur cette parole désespérée : « La Révolution est victorieuse absolument. »

L'histoire en jugera bien autrement.

Sans doute il nous eût été doux de voir Henri ramener sur le sol de notre France le règne de la justice. Mais la vie des peuples est longue. Henri V a rempli sa mission, nous ne disons pas seulement au point de vue de sa gloire, qui est radieuse et pure comme la lumière des cieux, mais au point de vue de la France et au point de vue de l'Europe.

La mission d'Henri V était de recueillir, de par-delà les révolutions et de transmettre à l'avenir le dépôt des saines et vraies traditions françaises, c'est-à-dire, catholiques et monarchiques. Il l'a fait. Il eût pu renouer la tradition monarchique, mais dans des conditions telles que la tradition chrétienne eût été compromise. Il a préféré garder intact tout le dépôt, laissant à Dieu le soin de le faire revivre quand l'heure en sera venue.

Les générations, enfin expurgées du virus révolutionnaire, n'auront point assez de voix pour célébrer cet acte qui assurera leur bonheur et dont le passé n'a point donné d'exemple.

Quand cela sera-t-il? Aujourd'hui comme hier « la parole est à la France et l'heure est à Dieu [4]. »

La question du drapeau tricolore, soulevée par les Orléanistes et les catholiques libéraux pour écarter du trône le comte de Chambord n'était point une question de couleurs, mais une

4. Paroles d'Henri V dans l'un de ses manifestes.

question de principe. Le drapeau tricolore était, dans la pensée de ceux qui voulaient l'imposer au Prince, le symbole de la société *libérée* en 1789. Et c'est ce que Henri V ne voulait point admettre. Il voulait accepter la charge de la royauté, comme sa naissance le lui commandait ; mais régner en roi chrétien, en roi lieutenant et sergent du Christ, faire revivre ce que la Révolution avait voulu tuer en guillotinant Louis XVI. Aussi Henri V n'a jamais dit qu'il répudiait les trois couleurs et il n'avait aucune raison de le faire : elles étaient dans les traditions de sa famille. Voici en effet ce que nous dit l'histoire à ce sujet :

S. Jean de Matha, célébrant sa première messe dans la chapelle de l'évêché de Paris, en présence de l'évêque Maurice de Sully, des abbés de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor et d'une illustre assemblée, parut comme en extase au moment de la consécration. Revenu à lui, il déclara avoir vu un ange vêtu d'une robe *blanche*, portant sur la poitrine une croix *bleue* et *rouge*. Peu après il rencontra à Brie, saint Félix de Valois qui, sans tenir compte de la possibilité éventuelle qui pouvait l'amener à occuper le trône de France, s'y était retiré pour vivre en ermite. L'un et l'autre virent au lieu appelé Cerfroid un cerf d'une parfaite blancheur, portant entre ses bois une croix bleue et rouge. Saint Jean de Matha avait eu pour condisciple à l'Université de Paris Lothaire de Segni qui alors occupait le trône pontifical sous le nom d'Innocent III. Les deux saints allèrent lui faire part de ce qu'ils avaient vu et le consulter. Le Pape ordonna des prières publiques, et le 28 janvier 1198, célébrant la messe à Saint-Jean de Latran, en présence des cardinaux, il vit l'ange aux trois couleurs lui apparaître. Quelques jours après, en la fête de la Chandeleur, il institua l'Ordre des Trinitaires et leur imposa l'habit blanc à la croix bleue et rouge. Il prononça un discours où il exposa le symbolisme de ces trois couleurs. Dieu le Père devait être rendu présent à l'esprit du nouveau religieux par la couleur *blanche*, principe des autres couleurs. La seconde Personne de la Sainte-Trinité, qui a versé son sang sur le Calvaire pour notre salut, est rappelée par la couleur *rouge*, et l'action du Saint-Esprit dans les âmes par la couleur *bleue*. Le roi Charles V adopta comme couleurs personnelles le blanc, bleu et rouge. Charles VI, Charles VII, Charles IX et Henri III eurent les mêmes couleurs

personnelles. Le bleu, le rouge et le blanc devinrent définitivement les *couleurs du roi avec* Henri IV. Elles furent les couleurs des uniformes des troupes de la Maison du Roi.

Henri V, dans son manifeste parti de Chambord le 5 juillet 1871, avait dit : « A l'occasion de ce drapeau, on a parlé de conditions que je ne dois pas subir, » les conditions du libéralisme gouvernemental, le régime parlementaire tel que nous le voyons fonctionner. Plus tard, il fit savoir qu'il réservait sur cette question une solution qui pourrait être acceptée par tous. Peut-être cette solution était-elle celle du drapeau blanc orné de la croix bleue et rouge. On sait que la croix timbrée du Sacré-Cœur a été arborée par nos soldats sur les drapeaux tricolores qui les conduisaient à l'offensive contre les Allemands.

CHAPITRE XVII.

Ce que la République a fait d'abord.

Quel spectacle nous donne le gouvernement républicain? Jamais sous aucun régime on n'a vu une politique aussi personnelle s'étaler au grand jour avec moins de pudeur qu'aujourd'hui. Ah! non certes on ne vit plus d'illusions; on se repaît de bonnes et palpables réalités. Ce temple de la République ressemble fort à une grande foire où l'on vend, où l'on achète, où l'on joue, où l'on s'amuse, où l'on jouit, comme sous l'Empire, en bien plus nombreuse compagnie.

VACHEROT.

La Revanche... Il n'en faut plus parler. — La politique coloniale. — Approuvée par Bismarck. — Déplorée par Mac-Mahon. — L'heure n'était point venue de coloniser. — Opposition entre les intérêts de l'Angleterre et les nôtres.

Lorsque les républicains eurent tiré du sentiment patriotique ce qui pouvait servir à leur popularité et leur permettre de poser les bases du plus important de leurs projets, l'école obligatoire laïque, ils cessèrent de jouer l'air de la revanche. « Il faut y songer toujours et n'en parler jamais », dit Gambetta. Non seulement la secte n'en parla plus, mais bientôt elle fit ouvertement le sacrifice définitif de nos provinces enlevées. Une planche de convocation de la R.:. L.:. *le Globe*, Orient de Vincennes, porta à l'ordre du jour du 3 septembre 1886, l'annonce d'une conférence du F.:. Trollet sur « les motifs devant faire désirer à la France (à la Franc-Maçonnerie surtout) que l'Alsace-Lorraine demeure allemande ». Sur quatre cent neuf loges

de Francs-Maçons que l'on comptait en France, six seulement protestèrent [1].

Après la démission de Mac-Mahon, le ministère Jules Ferry, au lieu de s'appliquer à améliorer, d'après les leçons que l'expérience donnait, la constitution nouvelle de l'armée et de se tenir prêt à tout événement, inaugura la politique coloniale, dont lui et ses successeurs firent une politique franchement anti-catholique. Il entrait par là dans les vues de Bismarck, il les secondait. Bismarck voyait avec inquiétude la réorganisation de notre armée ; l'esprit de revanche qu'il sentait progresser en France, l'irritait et le troublait. Son fils écrivait de sa part à Henckel une lettre datée de Varzin, le 30 octobre 1877, où il était dit : « Entreprendre une guerre, là ne serait pas le difficile. C'est une autre affaire de savoir comment elle finirait. La fortune des armes est changeante, et les militaires les plus clairvoyants se trompent parfois dans leurs combinaisons et leurs hypothèses ».

Le *Pall Mall Gazette*, qui connaissait cette situation d'esprit, traduisait ainsi le sentiment de la cour de Berlin : « Il est avantageux pour l'Allemagne d'encourager la France à s'enfoncer plus avant dans la conquête africaine ».

Ces encouragements, elle les donna, et nos gouvernants les accueillirent comme une marque de bienveillance à leur égard, comme un moyen de se donner du crédit en France, et aussi de pouvoir, comme nous ne le verrons que trop, se servir de cette politique de colonisation pour donner une nouvelle issue à leur haine de l'Eglise, en portant jusqu'en Asie la guerre qu'ils inauguraient en France contre le catholicisme.

---

1. Les loges, qui n'ont pas voulu dire que la Maçonnerie, chez nous, était *prussienne de cœur*, sont les suivantes :

L'*Alsace-Lorraine*, de Paris.
Le *Temple des amis de l'honneur français*, de Paris.
La *Réunion des amis choisis*, de Marseille.
Les *Amis philanthropes et directs*, de Versailles.
Les *Vrais amis fidèles*, de Cette.
Les *Enfants de Gergovie*, de Clermont-Ferrand.

En regard de cette manière de penser et de vouloir des Loges mettons celle des émigrés si indignement calomniés par les Francs-Maçons et leurs imbéciles échos. Quand les représentants de l'Autriche et de la Prusse parlèrent au prince de Condé de pousser la guerre plus vivement contre la République, s'ils acceptent la cession de l'Alsace à l'Allemagne, ce chef debannis répondit : « Je ne connais pas un émigré qui ne préférerait un exil perpétuel à l'amoindrissement de sa patrie. » Cette parole est rapportée par M. Lenotre, l'un des plus savants historiens de la Révolution.

Nous ne blâmons pas la politique coloniale comme telle ; nous disons seulement que ce n'était point l'heure d'une telle entreprise, et qu'en tous cas, elle devait être faite dans un esprit tout autre qu'elle ne le fut.

D'abord l'heure n'était pas venue. Nous avions avant tout à reprendre notre place en Europe. Puis, avant de songer à coloniser, nous avions le devoir de mettre notre marine en état de défendre contre toute convoitise les colonies que nos armes pourraient acquérir.

La monarchie avait entrepris un premier développement colonial ; mais elle avait en même temps donné un grand développement à notre marine. La renaissance coloniale devait être subordonnée à une renaissance maritime. La République a amené les îles et les presqu'îles et agrandi les colonies anciennes comme le Sénégal ; la Tunisie s'est ajoutée à l'Algérie, le groupe de l'Union de Mayotte et de Nossi-Bé s'est accru de Madagascar. Jamais notre matériel de mer n'a eu le nombre suffisant et la qualité convenable pour la défense de ce vaste empire. C'était un empire ouvert, offert aux cupidités du plus fort [2]. Ni les deux rois de France qui organisèrent de 1763 à 1783 la revanche de la guerre de Sept Ans, ni le gouvernement de la Restauration qui nous donna Alger, n'étaient tombés dans cette absurdité.

« La France a droit de chercher au dehors l'élément qui manque à son activité, *disait Louis Veuillot en 1858,* lors de l'expédition de Canton. Les changements que les agrandissements de l'Angleterre, de la Russie, (aujourd'hui il ajouterait de l'Allemagne), font subir à l'équilibre européen, nous obligent d'avoir Madagascar dans l'Océan indien, la Cochinchine dans la mer de Chine, et la Corée dans la mer du Nord de l'extrême Asie, en reliant ces grandes colonies par des postes militaires qui les unifient aux nouveaux établissements francais dans l'océan Pacifique ». *Il ajoutait:* « Nous dire de rester en Europe, c'est nous exclure même de l'Europe, aujourd'hui que les distances, déjà si accourcies, vont, en quelque sorte, disparaître et que les affaires de l'Europe sont dans le monde entier. Si, grâce à Dieu, nous n'avons pas su exploiter les peuples (comme l'Angleterre a exploité les Indes et d'autres peuples), nous ne pouvons oublier tant de colonies florissantes, œuvres du courage, de la sagesse et

---

2. La France a actuellement des dépendances en Asie, en Afrique, en Amérique et en Océanie avec une population totale d'environ quarante-quatre millions.

L'Allemagne comptait soixante-dix millions, et ses colonies en 1914 : douze millions. Le royaume-uni de la Grande-Bretagne et l'Irlande a une population d'environ quarante-cinq millions. C'est le noyau de l'empire britannique qui couvre environ un quart de la surface du globe et comprend quatre cent vingt millions d'habitants.

de l'humanité de nos pères, que la force étrangère, profitant de nos divisions, nous a seule arrachées. Si nous ne possédons pas les moyens du grand négoce, qui empêche que nous les acquérions ? Jusqu'à l'époque de la première révolution, la marine française fut au moins l'égale des plus puissantes. Elle a péri par la folie et l'impiété de nos discordes, mais le vœu le plus ardent de la France a été de la relever, et dans ce but quatre milliards ont été votés et payés depuis le patriotique appel du baron Portal, ministre de la Marine sous la Restauration. Quoi! des ports sur deux mers, des populations maritimes si intelligentes et si vaillantes, des officiers si hardis, des ingénieurs si savants, de si brillants souvenirs, de si amères défaites, et enfin tant de facilité ou plutôt tant d'empressement dans la nation à multiplier les sacrifices nécessaires, et nous serions condamnés à n'avoir qu'une marine de second rang! La France subit cette situation, elle ne l'accepte pas; elle la subit avec un malaise qui bientôt se change en souffrance et en délire, parce qu'un instinct suprême lui crie qu'elle pourrait en être délivrée.

A ce sentiment de juste amour-propre, ou plutôt d'honneur, qui, bien au-dessus de tout avantage matériel, la presse de ne point rester inactive dans les transformations prochaines et dans le futur partage de l'Asie, il s'en ajoute un autre, d'un ordre infiniment plus noble et qui est la prescience quasi-divine du grand intérêt de l'avenir. Ce sentiment est nouveau; il est né, il a grandi à l'insu des hommes d'Etat, et nous craignons que la plupart d'entre eux ne l'ignorent. C'est « le sentiment catholique », ce sentiment qui a fait naître en France au XIXe siècle, l'œuvre de la Propagation de la Foi, et qui a fait sortir de chez nous tant de missionnaires et tant de martyrs aussi généreux, aussi glorieux que ceux des premiers siècles.

« Notons en passant, *dit encore L. Veuillot*, un de ces moyens dont la sagesse divine se sert pour jouer et pour déjouer la sagesse humaine : se doutait-on, il y a quarante ans, que cette petite bourgeoise de Lyon, en fondant la collecte de la Propagation de la Foi, imposait à la France une obligation prochaine de prendre, malgré ses langueurs, une part considérable aux événements encore insoupçonnés qui couvaient en Asie ?...

» Il faut d'ailleurs avouer que cet intérêt religieux, si grand moralement et politiquement, ne peut être protégé par la France sans léser un intérêt exclusivement anglais, mais considérable, (le commerce de l'opium qui rapportait tous les ans à Albion quelques centaines de millions, en tuant des millions d'hommes). « L'Angleterre, *conclut L. Veuillot*, ne peut pas s'exposer au progrès de l'Eglise catholique qui excommunie les fumeurs d'opium; donc l'intérêt religieux, que la France doit protéger, est une raison de plus à l'intérêt anglais pour écarter la France ».

Le libre commerce de l'opium n'a plus peut-être de nos jours un intérêt aussi puissant qu'à cette époque ; mais reste toujours et plus que jamais l'intérêt toujours grandissant de pays à conquérir pour s'en faire les pourvoyeurs et les exploiteurs plus ou moins exclusifs.

A ces observations, L. Veuillot ajoutait celle-ci un an plus tard :

« Cette grande et belle contrée de la Cochinchine et du Tonkin, que Dieu semble enfin vouloir donner à l'Evangile en y faisant entrer la France,

a été de nos jours la plus arrosée du sang chrétien, volontairement offert pour y planter la croix, sciemment répandu pour le proscrire. Il n'y a pas de lieu en ce siècle où le nom du Christ ait excité de plus infernales fureurs, où ce nom ait été honoré par un pareil nombre de martyrs... Les véritables conquérants de la Cochinchine sont les missionnaires. Eux seuls, par leur persévérance, ont engagé la France dans cette entreprise qu'eux seuls jadis avaient conçue et suggérée... Les spectacles de la civilisation feraient croire que l'esprit du christianisme est affaibli, mais on se rassure à voir quels hommes s'élancent du sein de la civilisation pour courir à la conquête des âmes. Les temps héroïques n'offrent rien de plus beau ». [3]

Hélas ! au lieu de seconder nos missionnaires, nos gouvernants les ont persécutés ; au lieu de protéger dans ces contrées le culte catholique, ce que tout conseillait à la France, ses intérêts, son histoire, sa mission, nos gouvernants favorisèrent autant qu'ils purent les prédicants anglais et même persécutèrent les missionnaires catholiques et leurs néophytes. C'est ce que démontreront les faits exposés dans les chapitres suivants. Ici encore nous verrons la France sacrifiée à la secte des conjurés pour l'anéantissement de l'œuvre du Christ.

Ce que l'Angleterre avait l'intention de faire sous le Second Empire, elle le tenta sous la troisième République, et ce ne fut point de la faute de celle-ci, si elle ne réussit point dans son dessein.

---

3. Louis Veuillot a ainsi exposé, dès 1858, le secret de la politique de l'Angleterre à l'égard de la France, principalement en Asie.

« Là, dit-il, se prépare un avenir dont l'Angleterre veut se rendre maîtresse absolue, persuadée qu'elle y trouvera non pas seulement le maintien, mais l'accroissement illimité de sa fortune. Pour l'Angleterre, c'est peu de se maintenir, elle est obligée de croître. L'ambition et l'orgueil lui ont créé des besoins qui s'augmentent à mesure qu'il lui est donné de les assouvir ; elle ne craint pas de les irriter, pour se mettre dans la nécessité de les assouvir toujours plus amplement. Il lui faut donc de nouveaux peuples, de nouveaux mondes à dévorer. L'Asie est la proie qu'elle se réserve. Elle rêve de recommencer l'Inde dans la Chine ; elle y compte ; ses plans, dès longtemps formés, sont en bonne voie d'exécution. Elle les suivra avec cette ténacité qui ne recule devant l'emploi d'aucun moyen.

» Cependant, un rival se dresse devant l'Angleterre, aussi puissant qu'elle, aussi ambitieux, quoique d'une ambition plus haute, non moins persévérant, et capable d'une politique non moins rusée ; ce rival est la Russie. La Russie veut, dès à présent, partager la proie en attendant de la saisir toute entière. L'Angleterre, bien qu'affermie dans son orgueil, redoute cette compétition. Un troisième co-partageant de ces immensités que l'Occident se voit en quelque sorte forcé d'envahir serait de trop. L'Angleterre n'entend pas que la France intervienne en Asie, à moins que ce ne soit dans une position subordonnée, uniquement comme aide et vassale de la puissance britannique, pour concourir à ses desseins, c'est-à-dire pour servir ses intérêts. »

Notes complémentaires.

Le *Naval Arsenal* a donné, en 1919, un tableau comparatif de la puissance des forces navales des divers Etats avant et après la grande guerre. On y voit combien la République s'est aventurée en se lançant dans la politique coloniale, alors qu'elle devait craindre la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne bien plus puissantes qu'elle sur mer. L'une et l'autre la laissèrent... mais purent bien penser qu'elle travaillait pour l'une ou pour l'autre, selon que l'une ou l'autre serait victorieuse dans le conflit inévitable auquel elles se préparaient.

	1914	1919
	—	—
Angleterre	988	1.046
Allemagne	688	
Autriche	80	
Italie	160	161
France	396	235
Russie	323	
Etats-Unis	339	841
Japon	184	358
Total......	3.158	2.641

Ce qui frappe, c'est l'accroissement du simple au double de la flotte japonaise, accroissement plus considérable encore pour les Etats-Unis, qui ont voulu rivaliser sur mer avec l'Angleterre et qui se sont arrêtés devant l'incertitude qui pèse, dans toutes les Amirautés, sur le type du navire de surface de demain.

Ce même tableau montre qu'aujourd'hui notre marine de guerre n'a plus aucune importance mondiale.

Qu'en résultera-t-il? Dans l'état actuel des choses, il n'y a point à s'abandonner à une trop grande crainte. L'avenir s'oriente plus que jamais vers le sous-marin et l'avion. D'aucuns croient que le navire de demain doit être submersible ; l'Angleterre a déjà tâtonné, en pleine guerre, dans cette voie, elle a

construit des submersibles de grand tonnage, très puissants... elle s'est arrêtée. Elle attend... Plusieurs, et non des moindres, voient la solution de toute la puissance militaire d'un pays, sur terre comme sur mer, dans quoi?... dans l'air! L'avion est l'arbitre de demain, l'avion planant, en masse innombrable, sur les villes, sur les camps, sur les flots... l'avion maître du monde. Quelle sera la situation *navale* mondiale dans... dix ans?

CHAPITRE XVIII.

A Madagascar.

Il y a une grande différence entre les colonies fondées par les Français, les Portugais, les Espagnols, et celles formées par les Anglais et les Américains des Etats-Unis. Les trois premiers peuples ont laissé partout des germes abondants de catholicisme et de civilisation, tandis que, si les Anglais et les Américains se retiraient de leurs possessions, il ne resterait après eux que des ruines dans un désert et la nuit de l'erreur.

Cardinal MANNING.
Discours prononcé à Mill-Hill en 1869.

Civilisation à rebours. — A Madagascar. — XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles. — Au XIXe siècle. — Agissements des Anglais et de leurs prédicants. — Les missionnaires français tiennent tête. — Mgr Delannoy à Madagascar. — Encore les Anglais. — Freycinet. — Laroche.

Méritons-nous encore l'éloge que nous décernait le cardinal Manning ? Hélas ! nous avons oublié l'observation faite par J. de Maistre : « Jamais les nations n'ont été civilisées que par la religion. Aucun autre instrument connu n'a prise sur l'homme sauvage. C'est un fait que j'avance et non une thèse. Qu'on rie des idées religieuses, ou qu'on les vénère, n'importe : elles ne forment pas moins la base unique de toutes les institutions durables. Toutes les institutions humaines sont soumises à la même règle et toutes sont nulles ou dangereuses si elles ne reposent pas sur la base de toute existence. »

Etait-ce bien le progrès de la civilisation que nos gouvernements avaient en vue en se lançant dans la politique coloniale ? Leurs actes démontrent qu'ils étaient animés de pensées et de

volontés toutes contraires. Au lieu de coloniser en favorisant la conversion des infidèles au christianisme, ils s'opposèrent à leur évangélisation, ils persécutèrent les missionnaires et leurs néophytes.

L'occasion saisie d'entrer en campagne pour conquérir des colonies remonte au traité de San Stéfano qui eut lieu à Berlin en 1878. La France y fut représentée par Waddington, protestant, d'origine anglaise, tout dévoué à la politique britannique. On y fit une sorte de démembrement de la Turquie où la France, au sentiment de tout le monde, se trouva gravement atteinte dans ses intérêts. L'idée fut suggérée à M. Waddington, de chercher des compensations en Tunisie, et Bismarck approuva cette proposition qui avait pour lui l'avantage de détourner les yeux de la trouée des Vosges.

Mieux encore, Bismarck comptait bien que la Tunisie nous créerait de longues difficultés avec l'Italie, si déjà il ne méditait de lancer obliquement l'Angleterre contre nous. Peut-être aussi calcula-t-il que, la mise en valeur de l'Indo-Chine devait coûter très cher, qu'il fallait laisser les Français faire cette dépense et qu'il serait temps pour l'Allemagne de s'approprier après la guerre déjà projetée le domaine quand les trésors français l'auraient engraissé et rendu moins improductif.

Apprenant ce qui se passait, Mac-Mahon s'écria : « Ils veulent maintenant nous f... l'Italie sur le dos ! Jamais je ne consentirai. » Jules Grévy, qui lui succéda peu après, était aussi opposé à l'entreprise ; Gambetta fit cesser ses hésitations.

Un vol de quelques moutons par des pillards kroumirs donna prétexte à la guerre qui fut déclarée en 1881 au Bey de Tunis et qui fut bientôt suivie de la révolte de l'Algérie ; ce qui fit dire à la *Pall Mall Gazette* : « Il est avantageux pour l'Allemagne d'encourager la France à s'enfoncer plus avant dans la conquête africaine ». Un confident de Jules Ferry, auteur d'un livre sur l'affaire du Tonkin, fit cet aveu : « Nul ne peut nier que l'Allemagne eut intérêt à nous savoir aux prises avec des affaires lointaines. »

Tout en détournant le regard des Français de la trouée des Vosges, la République voulait atteindre une seconde fin non moins agréable à Bismarck : diminuer en Orient l'ascendant que donnait à la France son titre de Fille aînée de l'Eglise en lui

faisant jouer là comme chez nous le rôle d'ennemie et de persécutrice.

Les chrétientés du Tonkin et surtout de l'Annam eurent beaucoup à souffrir de l'expédition française, elles furent même compromises à ce point qu'il y eut un moment où l'on put craindre leur destruction complète. A Madagascar la même politique favorisa ouvertement et contre nos intérêts les plus évidents le protestantisme. Elle a donné un tel appui aux prédicants de l'anglicanisme que l'on put croire qu'il était dans ses desseins de nous faire perdre Madagascar au profit de l'Anglais, sans égard au sang dont une multitude de nos enfants ont arrosé cette colonie, qui nous appartient en droit et en fait depuis plus de deux siècles.

« Si la France eût voulu seulement, *dit M. Delafosse*, octroyer une subvention annuelle de trois cent mille francs aux missions françaises établies à Madagascar, la grande île serait depuis longtemps conquise à notre influence. Les méthodistes anglais ont fait, en grande partie, cette conquête par une propagande qu'alimentaient les millions des sociétés bibliques. A plus forte raison doit-on croire que nos missions l'eussent plus aisément et plus vite accomplie, car le missionnaire français est le plus admirable des conquérants. L'indigène l'aime et croit en lui, parce qu'il sent que sa propagande est toute morale et toute désintéressée. Il ne voit pas derrière lui, comme derrière le ministre protestant, l'exploiteur ni le marchand. »

On a refusé les secours nécessaires aux missionnaires français catholiques et l'on a été réduit à faire une expédition qui a coûté deux cent millions et, ce qui est pis encore, huit mille hommes.

On aurait cru nos gouvernants éclairés. Pas le moins du monde. Après l'expédition, ils ne se contentèrent plus de délaisser les missionnaires français catholiques, ils favorisèrent ouvertement et de toutes manières les ministres protestants anglais. Ceux-ci profitèrent des faveurs qu'on leur accordait pour soulever l'île contre nous : ce qui nécessitera bientôt une nouvelle expédition non moins coûteuse que la première en hommes et en argent.

Nous avons parlé des agissements des Etats protestants dans nos colonies au point de vue religieux, nous devons les considérer ici au point de vue international et politique. Avant d'entrer dans le récit des faits, un regard en arrière ne sera point inutile.

Dès la découverte de l'île de Madagascar par les Portugais, en 1500, l'Eglise s'efforça de la gagner au Christ. Toutes ses tentatives n'aboutirent d'abord qu'à lui donner des héros et de nouveaux martyrs.

Le 24 juin 1642, un capitaine de la marine française, Rigault, reçut de Richelieu pour la *Compagnie française de l'Orient* qu'il venait de fonder, le privilège de prendre possession au nom du Roi des terres de la grande île africaine qu'il pourrait coloniser. En 1648, saint Vincent de Paul y envoya ses fils pour l'évangéliser. En 1674, l'état de la colonie, décimée par la famine, les maladies et les trahisons, décida Louis XIV à rendre une ordonnance prescrivant « le délaissement de l'île ».

En 1774, un agent de la France reprit la colonisation du pays et Louis XVI demanda au supérieur des Lazaristes, « au nom de l'intérêt de la Religion, d'envoyer promptement des missionnaires à Madagascar ». Ce qui fut fait. Le gouvernement de la Restauration voulut fonder à Madagascar un établissement qui pût compenser la perte de l'île Maurice (Ile de France), abandonnée aux Anglais au lendemain de Waterloo. Le gouvernement anglais s'y opposa, prétendant que Madagascar était une dépendance de l'Ile de France, dont il était en possession. Obligé d'abandonner ses prétentions, le gouvernement anglais s'appliqua à nous susciter des obstacles et trouva un allié précieux en Radamos Ier. Pendant huit ans, à partir de 1820, les résidents anglais dirigèrent à leur gré la cour de Tananarive.

Un mousse, né à Auch en 1806, jeté par un cyclone en 1832 sur la côte de Madagascar, M. Laborde, « le grand Laborde », comme tout le monde l'appelle encore là-bas, y fit faire un progrès gigantesque en tous genres d'industrie. Un favori de la Reine obtint qu'il fût exilé et que l'île fût fermée aux missionnaires. Les Jésuites s'efforcèrent d'y rentrer en 1844. Ils ne le purent qu'en 1855. Le P. Finaz, né à Saint-Etienne, y entra avec M. Lambert, riche négociant, qui caressait le dessein de placer Madagascar sous la protection de la France. Le prince Rakoto, héritier présomptif, avait écrit à Napoléon III pour lui demander aide et secours contre les ministres oppresseurs du peuple malgache. C'était afin de s'entendre avec ce prince que M. Lambert était venu dans l'île.

Le P. Finaz, qui eut le talent de se faire accepter à la Cour,

fut bientôt rejoint par le P. Webber, de Valenciennes, et par le P. Jouen. La lutte fut dure et le travail ardu. Il y avait le paganisme à détruire, l'insouciance malgache à secouer, une excessive liberté de mœurs à combattre, le foyer familial à créer ; et sur ces ruines il fallait implanter la Foi et la vie chrétiennes. Il y avait aussi, et surtout peut-être, à lutter contre les sectes protestantes.

Les Anglais, effrayés de la faveur croissante des Français, employèrent l'intrigue et la calomnie pour obtenir leur expulsion en juin 1857.

A la mort de la Reine, le prince Rakoto prit le nom de Radama II, en 1861. Tous les Français expulsés revinrent et reprirent le chemin de la capitale, accueillis comme des amis de cœur par le nouveau monarque. Il leur dit : « Non seulement je vous autorise, mais je vous ordonne, autant qu'il est en moi, de prêcher la religion catholique à mon peuple. Je n'ai qu'un désir, c'est que le flambeau de la civilisation brille à ses yeux. » Il écrivit dans le même sens à Pie IX. Le 12 mai 1863, son palais était cerné, douze assassins s'y introduisirent et l'étranglèrent. Sa préférence pour les Français avait ameuté contre lui tout ce que la reine Victoria entretenait d'agents, de trafiquants et de prédicants à Tananarive. Le traité avec la France fut brûlé solennellement à Tananarive et un traité de commerce fut conclu avec les Anglais le 27 juin 1865.

Le comte de Louvière, envoyé par Napoléon III pour négocier un nouveau traité, mourut après une année d'attente, empoisonné, dit-on. M. Garnier, qui lui succéda, signa le nouveau traité franco-malgache, le 8 août 1866. Mais les Anglais veillaient. Le premier acte de la reine Ranavalona II, après la promulgation du traité français, fut de déclarer le protestantisme religion d'Etat. La reine était proclamée chef suprême de cette Eglise, et tout bon Malgache devait être de sa religion.

Nos défaites de 1870 donnèrent beau jeu aux Anglais. Leurs prédicants traitèrent Madagascar en pays conquis. Les missionnaires français ne se découragèrent point. Le 8 mars 1873, ils posèrent la première pierre de la cathédrale de Tananarive et elle fut inaugurée le 20 novembre 1877.

Un peu auparavant, Mgr Victor Delannoy, ancien curé de

Lille, sacré depuis peu évêque de Saint-Denis (Réunion), était venu à Madagascar, avait été reçu triomphalement et, conduit en procession par quinze mille catholiques, avait célébré une messe pontificale, aux yeux émerveillés de tout le peuple, sur la Place de Mahamasina où la reine Ranavalona, souillée du sang de plus de cent cinquante mille de ses sujets, avait fait exécuter ses dernières victimes. Exaspérée de ce triomphe, la jalousie britannique fit pression sur le gouvernement et obtint deux lois qui furent une source de persécutions violentes, la loi sur l'instruction et la loi sur la propriété. Cette dernière était une violation du traité de 1868 et elle amena l'expédition de 1883. De plus, toujours poussés par les Anglais, les Malgaches avaient substitué le drapeau hova au drapeau français sur la côte nord-ouest de Madagascar, placée sous notre protectorat depuis quarante ans. Du 7 mai au 11 juin, l'amiral Pierre bombarda la côte. Dès le 25 mai un décret royal avait enjoint à tous les *Français* établis dans l'île d'avoir à déguerpir. Or, parmi les missionnaires catholiques, il y avait deux Anglais et un Belge ; on déclara que tous les missionnaires *catholiques* devaient être considérés comme *Français* et quitter le pays [1].

---

1. Un catholique malgache a donné des détails bien édifiants sur ce qui se fit pendant l'absence des missionnaires. Nous abrégeons son récit bien à regret.

« Quelques jours avant le départ des Missionnaires, Mgr J.-B. Gazet pria le premier ministre de la reine de lui accorder Antoine Radolifera, son fils, Angélina Ranyavelo sa femme, et Marc Rabibisou pour protéger les catholiques et s'occuper de leurs affaires jusqu'au retour des Missionnaires. Cette demande fut accordée. Angélina Ranyavelo, tous les dimanches, visitait les paroisses des campagnes, bien qu'éloignées de la ville pour la plupart. On ne l'a jamais entendue se plaindre d'être fatiguée ; jamais on ne l'a vue perdre courage. Les soucis et les difficultés ne lui enlevaient rien de sa joie, tant elle avait foi dans le secours de Dieu.

» Une retraite fut prêchée le 3 décembre 1894. Les hommes étaient logés dans l'établissement des Frères, et les femmes dans celui des Sœurs. A la fin de la retraite, les maîtres d'école et les chefs de réunion, promirent de faire ce qui dépendrait d'eux pour mener à bien les affaires dont ils avaient la charge et, quels que fussent les événements ou les malheurs à redouter, jurèrent de se montrer les vrais fils de l'Eglise et d'être des exemples vivants. Leurs paroles n'ont pas été vaines.

» Toutes les semaines, les Enfants de Marie se sont réunies dans la maison des Sœurs pour travailler ensemble à la confection de vêtements pour les pauvres. Elles avaient pour directrice Angélina Ranyavelo, regardée par elles comme une vraie mère. Les jeunes gens vivaient dans la pureté des mœurs et les pratiques du christianisme. L'appellation de Français qui leur était donnée rendait furieux jusqu'à la rage ceux qui l'entendaient. Les parents disaient à leurs enfants : « Pourquoi suivre les usages de nos ennemis ? Nos » parents ou amis envoyés en expédition ont à souffrir beaucoup. Fais-toi

Le traité de paix fut signé en 1885. M. de Mahy, député de l'Ile de la Réunion, ancien ministre de la République et libre-penseur, écrivit dans l'*Echo de Paris* : « Peut-on s'expliquer le traité signé par M. de Freycinet qui ne nous accorde absolument rien, ni protectorat, ni haute garantie. »

A leur rentrée, les PP. Jésuites constataient avec joie que leurs fidèles étaient restés fermes et vaillants. Soutenus par une princesse catholique, ils avaient empêché les protestants d'envahir leurs églises et maintenu la plupart de leurs écoles. Nos résidents français, MM. Le Myre de Vilers, Bompart et Larouy protégèrent la mission catholique qui se propagea rapidement. En moins de dix années furent ouvertes neuf écoles normales, un collège, quatre cents écoles tenues en partie par les Frères, quatre-vingt-trois églises et deux cent soixante-dix-sept chapelles furent bâties, et l'on vit cent trente-six mille indigènes se convertir.

Mais le traité de 1885 fut bientôt violé. Le parti anglais n'avait point tardé à reprendre son influence et le gouvernement français recommença à marquer ses préférences pour les protestants français qui, de cœur au moins, étaient unis aux protestants anglais.

Les protestants français continuèrent à se faire les avocats et les défenseurs de l'influence anglaise à Madagascar, et partout où les intérêts du catholicisme sont liés à ceux de la France. *Le Jour*, organe républicain, fit en 1892 ces réflexions à l'occasion de la candidature de M. Jamais, protestant, au poste de sous-secrétaire d'Etat aux colonies :

» protestant, car les Anglais sont les amis, les parents de la reine et du » premier ministre, et de plus ils nous aident. »

» Malgré ces menaces, ils furent peu nombreux ceux que la crainte fit aller au protestantisme ou revenir au culte des idoles. Des femmes protestantes avaient été payées pour parcourir les cases et dire : « Je vous dénoncerai comme des affidés des Français, des traîtres. »

» Quand l'armée française eut pénétré dans l'intérieur des terres, la crainte s'empara du peuple et chacun de dire : « C'est un châtiment de Dieu. »

» Les chrétiens s'exhortèrent alors réciproquement à faire ce qui pourrait calmer la colère divine. Dans chaque famille on récitait le Rosaire ; chaque membre de la famille, à tour de rôle, pratiquait l'abstinence. Pendant neuf jours, des élèves, en grand nombre, firent l'heure sainte, et tous, grands et petits, firent des aumônes aux malheureux.

» La tempête est enfin apaisée, le calme est rétabli. Les missionnaires, aimés des Malgaches, sont revenus, à la grande joie du peuple. »

« La part des protestants dans le gouvernement est déjà belle, il est vrai, puisqu'ils comptent dans le cabinet actuel trois ou quatre ministres, protestants ou non, qui sont *favorables à la politique anglaise*, c'est-à-dire à l'expansion de la foi évangélique.

» Mais il leur manque ce morceau friand : le sous-secrétariat des colonies. De ce poste un ami complaisant ou un croyant zélé peut favoriser, au détriment de l'influence catholique et française, le développement des missions protestantes et anglaises en Afrique, dans les mers du Sud et en Extrême Orient. Et ce vœu s'accorde si bien avec le programme anticlérical des gauches, que maint républicain à courte vue est prêt à y donner les mains.

» Telle est la vraie raison de cette lutte qui se livre depuis quelques jours autour du portefeuille laissé vacant par M. Etienne. »

Les prévisions du *Jour* se sont réalisées et c'est le candidat protestant qui a triomphé.

Deux ans plus tard, M. de Mahy avait cet interview avec un rédacteur de *l'Echo de Paris*.

«... Si, au lieu d'établir aussi stupidement le pouvoir des Hovas, nous l'avions détruit, Madagascar serait à nous depuis longtemps. A-t-on jamais compris, en France, ce qui s'est passé en 1885, lors de la *guerre* que nous faisions aux indigènes ? S'est-on jamais expliqué le traité signé par MM. de Freycinet, Patrimonio et Miot, traité de paix qui ne nous accordait absolument rien ?

— Et vous, Monsieur, avez-vous une explication à nous fournir ?

— Il faut la chercher du côté des quakers, des friends, des méthodistes. Tous ces gens, à Madagascar, sont tout-puissants, et les protestants de France sont très puissants aussi, croyez-moi ; assez pour avoir réussi jusqu'à ce jour à faire le jeu de l'Anglais.

Ici, *dit l'Echo de Paris*, M. de Mahy nous met sous les yeux des textes, des articles, des volumes qui prouvent indéniablement le rôle néfaste joué dans la question de Madagascar par les protestants, MM. Frédéric Passy, de Pressensé, Bœgners, Théodore Monod, etc. Il nous rappelle cette réunion du 20 octobre 1884 qui eut lieu à l'hôtel du Louvre entre protestants d'outre-Manche et protestants français, à laquelle assistaient les personnes ci-dessus nommées et dans laquelle fut résolue moralement l'évacuation de l'île par les Français [2].

---

2. Quand vint à la Chambre des Députés l'interpellation sur les affaires de Madagascar, M. de Mahy lut à la tribune le *procès-verbal de ce conciliabule de pasteurs protestants anglais et français* et d'hommes politiques qui se sont réunis à l'hôtel du Louvre, *un certain mercredi 22 octobre 1884, à huit heures et demie du soir. On y a fait le procès de la France...* (Exclamations et bruit.)

« Oh ! messieurs, j'ai la preuve de ce que j'avance. *(Parlez.)*

» Il a été dit dans ce conciliabule anglo-français que la France faisait *à une peuplade inoffensive une guerre impie*, et il a été décidé que l'on ferait tout le possible pour que l'action de la France à Madagascar se réduise à je ne sais quel régime dérisoire, à un traité d'où le mot même de protectorat serait exclu, — *le fameux traité de 1885, en un mot ;* et l'une des considérations sur lesquelles se fondait ce conciliabule anglo-méthodiste est que, si la France avait eu autrefois des droits sur Madagascar, elle les avait *laissés périmer*. Donc, tant pis pour elle !

» Voici leurs conclusions. Ecoutez, messieurs, la chose en vaut la peine :

Les membres français de la réunion s'engageaient à tout faire pour cela. Quelque temps après paraissait un volume intitulé : *Nos droits à Madagascar,* signé de M. Saillens avec une préface élogieuse de Frédéric Passy, dans lequel on pouvait lire : « Il est temps de conclure. *Nous croyons avoir démontré, dans ce qui précède, que la France n'a aucun droit réel sur Madagascar. Ceux que nous donnait la prise de possession de Richelieu sont prescrits par le long espace de temps écoulé depuis l'évacuation de nos établissements sur la côte.* »

— Et ceci a été écrit par un Français, s'écria M. de Mahy, et la préface de ce livre est d'un Français !

Et comme nous partageons un peu la stupéfaction de notre interlocuteur, celui-ci nous feuillette les pages de quelques volumes anglais où l'on se félicite fort de l'attitude de certains de nos compatriotes.

— Ces gens-là ont tout fait pour que la France catholique cédât le pas, à Madagascar, à l'Angleterre protestante. Leurs influences, leurs amitiés, leur puissance politique qui n'est pas, hélas ! un vain mot, ils ont tout employé pour arriver à leurs fins. Nombreux sont les ouvrages que je pourrais citer, où vous trouveriez des phrases dignes de celles qui nous révoltaient tout à l'heure. C'est M. Monod qui traduit et répand l'œuvre d'un Anglais : *Madagascar et ses habitants,* où nous lisons ceci : « Mais si, laissant de côté la guerre politique, nous nous plaçons au point de vue religieux — qui est celui de l'auteur du livre, nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence anglaise ait prévalu en cette île sur celle de la France, et le christianisme anglican sur celui de Rome ! »

Nous aurons plus loin à nous occuper de divers discours que M. de Mahy prononça à cette époque à la Chambre des Députés, rappelant que toutes les expéditions que nous avons dû faire à Madagascar ont toujours été nécessitées par les agissements des ministres protestants, soudoyés par l'Angleterre.

Depuis une vingtaine d'années, les Jésuites sont installés aux portes de Madagascar, dans les petites îles de Nossi-Bé, Mayotte,

---

« Même s'il y a un intérêt national » — vous l'entendez bien ? — s'il y » a un intérêt national à conquérir Madagascar, la France ne saurait oublier » que l'intérêt humanitaire est au-dessus de l'intérêt français. » (Mouvements divers.)

» *Les voilà, les inspirations* de ceux qui ont protégé M. Laroche ! (L'interpellation avait lieu en 1896 et M. Laroche avait été nommé gouverneur de Madagascar l'année précédente.)

» Messieurs, c'est sous *l'inspiration de nos sociétés bibliques que M. Laroche est parti* pour Madagascar.

» Nous ne sommes pas allés à Madagascar pour y faire, selon l'expression d'outre-Manche, une « *Angleterre australe* ».

» Nous avons *fait,* à une autre *époque, à côté de nous une grande Italie.*

» Nous avons *fait une grande Allemagne.*

» Assez *comme cela ?* (Très bien !)

» Nous n'avons pas besoin de créer *dans l'hémisphère sud une nation nouvelle inféodée à l'Angleterre,* en suivant le programme qui vient d'être indiqué et que je vous ai lu sans en changer une phrase. »(Interruptions à gauche.)

etc., épiant l'occasion de pénétrer dans la Grande Terre. Elle se présente en 1856. M. Lambert propose au P. Finaz de l'accompagner jusqu'à Tananarive. Le Jésuite accepte, quitte la soutane, prend le nom de Hervieu et devient le secrétaire du commerçant. Le 13 juin 1857, il est à Tananarive, chez M. Laborde, qui dispose dans la capitale d'amitiés puissantes. « Je prends possession, au nom du catholicisme, écrit-il, de la ville aux mille guerriers. Puisse le Seigneur Jésus délivrer bientôt de l'oppression son peuple si malheureux! » Cependant, on fait fête aux étrangers, on leur sert des repas fantastiques de cent cinquante à deux cents mets, auxquels il faut faire honneur. Pour s'accréditer, M. Hervieu apprend à la reine Ranavalona à jouer du piano, à construire de petits chemins de fer et à lancer des ballons; il ne tarde pas à gagner la sympathie du prince Rakoto, fils et héritier de Ranavalona Ire. Bientôt d'autres Jésuites, les Pères Jouen et Weber, arrivent à Tananarive sous des noms supposés; ils rendent des services et se créent d'importantes relations. Malheureusement le gouvernement de Napoléon III refuse d'accepter le protectorat de Madagascar, que lui offrent le prince Rakoto et M. Laborde : des missionnaires anglais arrivent, dénoncent à la reine les visées du parti français, et les Jésuites, accusés d'espionnage et de complot, sont expulsés (1857).

En 1895, il fallut recourir à une nouvelle guerre. Le général Duchesne à la tête de deux mille hommes, arriva, par une marche forcée de deux cents kilomètres, à travers un pays malsain et impraticable, à s'emparer sans coup férir de la capitale.

Les choses étant ainsi, sur qui le Gouvernement porta-t-il ses vues pour le gouvernement de Madagascar? Sur M. Laroche, l'un de ses préfets protestants, et un protestant fanatique qui a fait apostasier sa femme. Lui-même, un interview du *Figaro* l'apprit, fut le premier étonné et surpris du choix que le gouvernement avait fait de sa personne. « Appelé à Paris par une dépêche du président du Conseil, dit-il, je me suis rendu chez M. Bourgeois, qui *m'offrit Madagascar à brûle-pourpoint*. Je ne m'attendais pas à cette proposition, que j'acceptai cependant sans hésitation. »

Deux attachés militaires devaient lui être donnés, on chercha dans l'armée deux officiers protestants.

Les protestants de Madagascar qui ont, si longtemps et avec tant de perfidie, travaillé là-bas contre la France, ne pouvaient manquer de s'en réjouir ; c'est le *Temps* qui en fit l'observation[3] :

« Les populations, *dit-il*, ne se montrent pas entièrement rassurées, et les *nominations récentes* des gouverneurs de district *aggravent le malaise*. Je vous ai télégraphié l'arrivée de Faralahidimy, maintenu dans son gouvernement de Mevatanana. *Ce retour a étonné tout le monde, mais nous n'étions pas au bout de nos surprises*. Voici que nous est arrivé Rainianja, gendre de Ramasombazaha, en qualité de gouverneur de Marovoay ; il était accompagné de deux officiers hovas. Ramena, le gouverneur de Miadana, fait prisonnier devant Marovoay, a *été aussi réintégré dans son poste*. Il ne manque plus que Ramasombazaha, et le personnel gouvernemental dans l'Ouest sera le même qu'avant la guerre. Si nous avons eu de la peine à trouver l'explication de tant de mansuétude, il n'en est pas de même des indigènes. Ils disent qu'il n'y a rien de changé dans l'île et que nous ne sommes venus ici que pour prêter main forte à leurs oppresseurs. »

Les Anglais ne se gênèrent point pour manifester leur joie : La *Westminster Gazette*, dont la gallophobie est connue, dit :

« La nouvelle, d'après laquelle le nouveau résident général à Madagascar serait protestant, est confirmée. Comme le Ministre des Affaires étrangères français ne récoltera guère que des reproches, en France, pour y avoir envoyé un non-catholique, *il nous appartient de lui savoir gré de cette démonstration amicale* envers les natifs protestants de l'île, *et envers la Grande-Bretagne* ».

En 1907, le *Matin* publia sous ce titre : *Le protestantisme, voilà le danger*, un article qu'il donna comme l'expression dès sentiments de M. Augagneur, éclairé sans doute par sa propre expérience :

« A Madagascar, la question religieuse a un caracatère tout particulier. Le protestantisme, très actif, fait des pasteurs indigènes, et ces pasteurs indigènes sont déjà et deviendraient bien davantage, si l'on n'y mettait ordre, un danger pour l'autorité française ; d'autant que, sur deux cent-dix missionnaires protestants, il n'en est que trente-un français ; les cent

---

3. En 1897, les méthodistes anglais qui dirigeaient quelques missions à Madagascar, offrirent, paraît-il, de les céder à leurs coreligionnaires, les protestants de France, en retour sans doute de quelque avantage pour leur pays. Cette tentative remit en souvenir le trait suivant, rappelé alors par quelques journaux.

Dans les dernières années de la Monarchie de juillet, M. Guizot étant ministre, les réformés qui voulaient rétablir une mission en Syrie, vinrent solliciter le ministre qui, quoique protestant, refusa nettement en alléguant que les Jésuites représentaient en Syrie l'influence française. Et nous ? reprirent en insistant les solliciteurs.

— Nous ?... Hélas ! répondit avec un accent de profonde tristesse M. Guizot, une déplorable fatalité nous condamne, nous autres, fils de la Réforme, à incarner au dehors l'influence britannique. En Syrie, nos missionnaires seraient les fourriers de l'Angleterre.

soixante dix-neuf autres sont anglais, américains, norvégiens. Tous ces Anglo-Saxons protestants nous méprisent, nous, Français. Pouvons-nous les laisser sans contrôle, enseigner les indigènes, c'est-à-dire leur former une mentalité à jamais incompréhensible de la nôtre ?

» Les rapports de l'Etat avec les Eglises, et surtout avec l'Eglise protestante, ne sont pas ici d'ordre purement philosophique, mais présentent un intérêt immédiat, essentiellement politique... »

Un tel aveu dans la bouche de M. Augagneur a plus d'importance qu'ailleurs, alors qu'il s'était montré si empressé à appliquer dans son extrême rigueur la législation anticléricale.

La propagande anglaise disposait, à Madagascar, d'une rente d'un million. Elle était faite par un personnel comptant soixante-huit missionnaires méthodistes ; six mille cent dix maîtres indigènes ; quatre-vingt-douze mille trois cent seize élèves ; trois cent dix mille trois cent treize adhérents.

Contre ce budget et cette armée, les missionnaires français n'avaient que deux cent mille francs de ressources, dont vingt mille francs seulement leur venaient du gouvernement français. Le nouveau traité ne leur donnait plus la garantie « de la tolérance religieuse » qui avait été stipulée dans celui de 1885.

Nos missionnaires continuèrent néanmoins leur œuvre. Un décret de la Propagande divisa en trois parties le vicariat apostolique de Madagascar, lequel appartenait exclusivement aux Pères de la Compagnie de Jésus. Il n'y avait que cinquante Jésuites à Madagascar, et la Compagnie ne pouvait en fournir davantage. La côte Est n'était évangélisée que par un seul missionnaire. Dans ces conditions, Mgr Cazet crut naturellement devoir demander du renfort à d'autres congrégations. Il s'adressa tout d'abord aux Pères Blancs du cardinal Lavigerie, qui souscrivirent sans difficulté à ses propositions, et aux Pères du Saint-Esprit. Mais ces derniers, absorbés par leurs missions de Mayotte, Nossi-Bé, Maurice et la Réunion, n'ont pu, en fin de compte, entrer dans la combinaison nouvelle.

C'est pourquoi le décret de la Propagande attribua le nouveau vicariat du Sud aux Lazaristes qui reprirent ainsi les anciennes missions fondées par eux, à Fort-Dauphin, au XVIIe siècle. Le vicariat apostolique du Nord fut dévolu aux Pères Blancs. Les Jésuites gardèrent le siège de toutes leurs œuvres.

Qui ne comprendrait la surprise des Hovas, la douleur des

missionnaires et leurs craintes lorsqu'ils purent constater la pression que, sous l'impulsion de M. Laroche, tous les subordonnés civils de la résidence exercèrent plus que jamais en faveur des temples protestants et des prédicants?

On vit alors le pasteur Lauga, français, et un révérend anglais parcourir le pays. Ils réunirent les partisans des Anglais en des assemblées nombreuses. Puis, se donnant comme les envoyés du résident général, ils assurèrent que le protestantisme est ce qu'il y a de mieux, que la prière des Français est une idolâtrie puisqu'on adore les images, que la plupart des Français ne suivent pas la prière dite des Français, qu'à Paris il y a plus de cinq mille temples protestants, etc., en un mot que les Pères sont des menteurs qui trompent le peuple.

Le pasteur français disait cela en anglais, et l'Anglais le répétait en malgache.

Cet état de choses causa une grande tension de rapports entre l'élément militaire et l'élément civil à Madagascar. Nos officiers ne cachèrent guère le mépris et la honte que leur inspirait le travail d'apostasie et de traîtrise poursuivi à Tananarive par des Français de complicité avec les étrangers [4].

Le général Galliéni avait exilé la reine; il était devenu à cause de cela la bête noire des protestants. Sur un mot d'ordre parti de Londres, — écrivit dans le *Figaro* M. Grosclaude à son retour de Madagascar, — les protestants français sont entrés en campagne contre lui. Non contents de le dénoncer dans leurs journaux, les méthodistes anglais envoyèrent en France des agents qui furent reçus par trois anciens ministres d'Etat, tous trois protestants. Ces derniers entreprirent aussitôt des démarches suspectes. Et en même temps le pasteur Lauga se mit en campagne. Des instances furent faites auprès du ministre des colonies pour obtenir le rappel du général, et l'attitude de M. Lebon, au Sénat, lors de l'interpellation Trarieux, montra que le ministre y était assez disposé. « Il faut avoir le courage

4. La France avait dépensé deux cent millions et perdu trois mille soldats, morts de misère pour rentrer dans ses droits à Madagascar. L'un de nos premiers soins a été d'établir des conseils municipaux. D'une interpellation de M. Mahy à la Chambre des Députés, il ressort que le conseil municipal de Tamatave, qui avait pour mission de défendre nos intérêts et de protéger nos nationaux, était ainsi composé : un Américain, trois Anglais, un Prussien, officier de réserve dans l'armée allemande!

de proclamer, dit M. Grosjean, que *ce serait une véritable trahison.* »

« On parle, *dit-il encore,* de rappeler notre nouveau résident général. Je me refuse absolument à croire qu'une si coupable folie puisse germer dans le cerveau d'un homme de gouvernement aussi bien renseigné que M. le ministre des colonies, sur la situation présente à Madagascar où tout est en train de rentrer dans l'ordre, mais où il suffirait d'une hésitation dans notre politique de fermeté pour rendre à l'agitation anglo-malgache une audace et un prestige qui aboutiraient fatalement, en cette fin de la saison des pluies, à un soulèvement général et à des massacres épouvantables. »

Il ne faut point croire toutefois que le général Galliéni soit un jésuite, comme disent les ministres protestants et les députés francs-maçons. Il publia des ordres du jour pour affirmer qu'au nom de la France il veut la paix, la concorde, la tolérance. Il publia des circulaires pour apprendre aux Malgaches qu'il fera respecter « la liberté de conscience » si elle est méconnue par les missionnaires. Cela lui était sans doute envoyé de Paris sur commande. C'est de Paris aussi qu'a dû lui venir l'ordre d'accorder le palais royal de Tananarive aux écoles protestantes après l'exil de la reine.

CHAPITRE XIX.

Au Tonkin.

Tout missionnaire peut dire à son départ ce que saint Paul écrivait aux Corinthiens : « Une porte m'est ouverte grande et efficace, mais les adversaires sont nombreux. »

Cor., XVI, 9.

Le premier missionnaire. — La persécution au XIXe siècle. — Le protectorat de la France accordé à M. Bourée. — M. Bourée disgracié par J. Ferry. — Laïcisation des écoles au Tonkin. — Trente et un mille chrétiens égorgés.

Dans nos autres colonies, le patriotisme de nos gouvernants s'est montré aussi... intelligent et aussi... français.

L'Annam, situé au midi de l'Asie, est borné au Nord par l'Empire chinois, à l'Ouest par le royaume de Siam, au Sud et à l'Est par la mer de Chine. Il comprend avec le Tonkin ou l'Annam septentrional, la Cochinchine ou l'Annam méridional.

C'est à la fin du XVIe siècle que l'Evangile y fut apporté par un Dominicain espagnol, le P. Diego Adraste. Il y fit des progrès merveilleux. En 1670, on comptait au Tonkin plus de cent mille chrétiens, le nombre n'en était pas moins élevé en Cochinchine [1]. Ce fut en 1883 que parut le premier édit de

---

1. Aujourd'hui, dans les sept vicariats apostoliques qui se partagent l'Annam : Tonkin oriental (Mgr Colomer, dominicain), Tonkin central (Mgr Riano, dominicain), Tonkin occidental (Mgr Puginier, de la congrégation des Missions étrangères), Tonkin méridional (Mgr Croc, de la congrégation des Missions étrangères), Cochinchine septentrionale (Mgr Caspar, de la congrégation des Missions étrangères), Cochinchine orientale (Mgr Galibert, de la congrégation des Missions étrangères), Cochinchine occidentale (Mgr Colombert, de la congrégation des Missions étrangères), plus d'un million de fidèles constituent l'une des plus florissantes et des plus édifiantes Eglises.

persécution sous le roi Minh-Mong. De 1833 à 1863, les témoins de la Foi reproduisirent l'héroïsme des martyrs des premiers siècles. La France et l'Espagne intervinrent en 1857 et la prise de Saïgon, le 18 février 1859, arrêta les cruautés de Thu-Duc.

Le traité de Saïgon, 5 juin 1862, nous céda les trois provinces de Saïgon, de Mytho et de Bien-Hoa avec l'île de Poulo-Condor, l'ouverture de trois ports du Tonkin, la religion chrétienne fut déclarée libre dans tout le pays d'Annam.

Après l'expédition de Garnier, en 1873, et le traité avec l'Annam du 15 mars 1874, les missions de l'Indo-Chine comptaient plus de trois cent cinquante mille fidèles. Vers 1880, le roi d'Annam Tu-Duc voulut se soustraire à notre protectorat et se replacer sous la dépendance de la Chine. Pour maintenir ses droits, la France dut recourir à la force. Le 25 avril 1882, le commandant Rivière avec six cents hommes enleva d'assaut Hanoï, la capitale du Tonkin et s'empara du Delta. Notre ministre à Pékin, M. Bourée, conclut avec le vice-roi de Petchi-li un traité en vertu duquel la Chine reconnaissait le protectorat de la France au Tonkin. Le cabinet Ferry rompit brutalement les négociations et disgracia M. Bourée. Il ne cessa dès lors d'user de duplicité vis-à-vis des Chambres et vis-à-vis du pays jusqu'au moment où arriva le désastre de Lang-Son.

Cependant le Nord du Tonkin restait en armes. Après une lutte acharnée, l'amiral Courbet s'empara de Sontay et il allait aussi prendre Bac-Ning et achever de pacifier le Delta lorsqu'on le rappela sans raison. Le 12 mars 1884, le général Millot prit Bac-Ning, puis Hung-Hoa. Vint alors le guet-apens de Bac-Lé, le 3 juin 1884, qui provoqua la guerre avec la Chine. La belle campagne de Brière aboutit à la prise de Lang-Son, bientôt suivie de la débâcle du même nom et le renversement de Jules Ferry, « le Tonkinois ».

Pendant ces guerres et les insurrections qui suivirent, nos chefs militaires et les divers gouverneurs qui se sont succédé dans les colonies n'eurent pas de meilleurs auxiliaires que les prêtres, non seulement les français, mais aussi les annamites et en général les insulaires catholiques. « Il est certain, a écrit Mgr Puginier, évêque du Tonkin occidental, que tout païen qui se fait chrétien devient en même temps ami de la France...

Par qui ont été dévoilés les complots contre les Français, par qui ont été donnés les renseignements au moment d'agir, qui a préservé de grands malheurs dans les moments critiques? par les missionnaires et les chrétiens. Si on avait écouté leurs conseils, le désastre où fut tué le commandant Rivière et ceux qui suivirent eussent été évités. L'Annamite n'est pas traître à son pays, son catholicisme le lui défend, mais en se convertissant, il est devenu ami de la France », ce qui n'empêcha jamais le gouvernement républicain de traiter les catholiques en ennemis. En 1882, alors que la mission se montrait si florissante, la laïcisation sévissait ; on fermait les écoles dirigées par les Frères, l'école de Ving-Long qui comptait deux cent un élèves, celle de Mytho qui en comptait deux cent cinquante. Mais les journaux du Tonkin publiaient cette note : « M. le gouverneur général a alloué à la Société civile de la Franc-Maçonnerie, à Hanoï, la somme de cinq mille piastres pour la construction d'un Temple sur le terrain appartenant à cette Société, boulevard Gambetta. »

En 1884, les mandarins et les lettrés annamites poussèrent les païens à une extermination générale des catholiques. A leur appel des bandes organisées ravagèrent les chrétientés des provinces de Son-Tay, Nam-Dinh et Hung-Hoa. Le 9 février 1884, M. Puginier envoyait cette dépêche : « Massacres (ici une lacune témoignait que la dépêche avait été mutilée) un prêtre, vingt-deux catéchistes, deux cent quinze chrétiens ; cent huit chrétientés détruites ».

Dans le même moment Mgr Caspar, évêque de la Cochinchine septentrionale, signalait d'autres massacres aux environs de Hué.

Le vicariat de la Cochinchine orientale annonçait que les chrétiens des environs de Tourane quittaient en masses leurs villages à l'approche des massacreurs. C'était la troisième fois depuis que nous avions planté notre drapeau en Annam que les chrétiens étaient ainsi ruinés et massacrés.

Les *Missions catholiques* donnèrent, quelques semaines plus tard, des détails plus complets et plus douloureux.

« Les scènes d'horreur ont commencé dès le 25 décembre, et deux chrétientés ont été ravagées le jour de Noël ; mais c'est à partir du 1er jan-

vier qu'ont eu lieu les plus grands malheurs. Ce jour-là même, le P. Hoc, prêtre annamite, curé de la paroisse Nhando, située sur le fleuve Ma, après avoir célébré le saint Sacrifice de la Messe, essaya de sauver sa vie par la fuite. Il descendit en barque avec sept catéchistes et deux chrétiens qui devaient faire l'office de rameurs. Les satellites accoururent. Ils commencèrent par décapiter les deux rameurs; puis ils s'emparèrent du prêtre, le garrottèrent et le reconduisirent au village, où ils lui tranchèrent la tête au milieu du marché. Ils prirent ensuite le corps du vénérable prêtre, le portèrent dans l'église du village et le lièrent à une colonne; puis ils réunirent tous les néophytes qu'ils purent trouver, les attachèrent aux colonnes de cette même église, y réunirent une grande quantité de combustible et y mirent le feu ».

D'autres paroisses ont été également désolées, et les chrétiens massacrés en grand nombre. Dans une quatrième paroisse, cent soixante ont perdu la vie.

Mais cela devait être considéré comme peu de chose auprès des *vêpres annamites* ordonnées en 1885 et 1886 par les régents Tuyet et Ngagen. Ces massacres furent les plus sanglants qu'enregistrèrent les annales des missions depuis plus de deux siècles. Mgr Puginier avait averti de ce qui se préparait le général de Couray, qui commandait en Indo-Chine, mais celui-ci ne fit rien pour prévenir ces égorgements. Dans leur proclamation de 1886, les mandarins avaient pourtant dit : « Si nous ne tuons pas tous les chrétiens, nous pourrons difficilement atteindre le but que nous nous proposons (chasser les Français du Tonkin). Nous prions donc tout le monde de se mettre à l'œuvre. »

A cet appel les habitants des six provinces de la mission de Cochinchine orientale se levèrent en masse, enveloppèrent les villages catholiques et massacrèrent, souvent avec des raffinements de cruauté que les sauvages seuls peuvent oser. Vingt-quatre mille chrétiens sur quarante-un mille cent trente-quatre furent ainsi martyrisés, dont huit missionnaires, sept prêtres indigènes, soixante catéchistes et deux cent soixante-dix religieuses. Dans la mission de Cochinchine septentrionale, dix prêtres indigènes et douze mille fidèles succombèrent. Au Tonkin on compta deux cent soixante-quatre chrétientés ruinées avec les mêmes massacres.

Déjà trente-et-un mille chrétiens avaient été martyrisés lorsque M. l'abbé Armbruster, directeur au séminaire des Missions étrangères, nous écrivit :

« Tout n'est pas fini, hélas ! et nous redoutons pour un avenir, peut-être prochain, l'anéantissement complet de nos belles missions Annamites. Que

les pieux et généreux fidèles, si nombreux encore dans le grand diocèse de Cambrai, conjurent par leurs prières les maux qui nous menacent et nous aident par leurs aumônes à donner un peu de riz aux survivants et à relever les ruines de l'Eglise d'Annam.

Que faisait cependant l'administration française? Elle se montrait indifférente. Nos trente-six mille soldats restèrent l'arme au bras, ne recevant pas l'ordre d'intervenir. Plus tard, ce fut en vain que Mgr Puginier et ses collègues réclamèrent quelques réparations pour les malheureux survivants de ces boucheries, réduits à la plus affreuse misère, l'administration ne voulut rien leur accorder. On sait que Paul Bert, alors gouverneur général de l'Indo-Chine, mourut le 10 novembre 1886 en libre-penseur comme il avait vécu. Ses obsèques furent non pas purement civiles, on porta dans le cortège la statue en or de Bouddha à la grande joie des lettrés et des mandarins.

Un journal, consacré aux intérêts de l'armée, l'*Avenir militaire*, porta ce jugement sur les Vêpres annamites :

« Le nombre des victimes suffit à exciter partout la pitié et l'horreur. Mais pour nous, cette tragédie est plus poignante encore. Il ne faut pas se payer d'apparences. L'Annam est tout entier contre nous, nous ne pouvions trouver de sympathie que dans les colonies chrétiennes. Le sentiment d'une religion commune, le respect d'une éducation supérieure donnée aux néophytes par nos missionnaires, détruisaient dans ces convertis la haine de l'étranger. Ce qui a été noyé dans le sang, ce n'est pas une secte odieuse au fanatisme asiatique, c'est une force politique favorable à l'Europe. Les chrétiens sont tombés, parce qu'on voulait détruire nos seuls amis dans la presqu'île de l'Indo-Chine. Leur sang a coulé, non seulement pour Dieu, mais pour la France; leur mort est une défaite et une menace pour nous. »

Et plus loin :

« Dans toute la population de l'Annam, il n'y avait qu'un élément dans lequel nous pouvions recruter des soldats attachés de cœur à notre civilisation, c'était la minorité chrétienne. Par là encore, le massacre de nos coreligionnaires atteint directement la France : il a répandu d'avance le sang fidèle, et par avance épuisé d'un coup le recrutement de notre armée indigène. »

Cette population de trente mille âmes, dévouées à la France, fut ainsi anéantie en présence de nos soldats. Et nos généraux, condamnés à l'inaction par un ministère qui déshonorait la France, se sont vus réduits à laisser anéantir « ces *Français du dedans* » comme les nommaient les bourreaux. Dans un siècle, cette population de trente mille âmes aurait implanté dans l'Annam un immense peuple tout dévoué à la France.

En 1886, les catholiques reçurent cette consolation que les *Missions catholiques* publièrent par une lettre de M. Girard, missionnaire en Cochinchine septentrionale. Il raconta une curieuse visite du roi d'Annam au petit-séminaire d'An-ninh.

«... Le roi, dans ses haltes, s'est fait suivre de sa bibliothèque. Il y avait lu que son grand aïeul, Gia-long, voulant récompenser Mgr d'Adran, évêque de l'Annam, à qui il devait la couronne, grâce à l'alliance de la France conclue par ce grand évêque à la cour de Louis XIV, avait fait don à la mission catholique, pour la fondation d'un collège, d'un magnifique terrain situé non loin de la mer, avec exemption d'impôts à perpétuité, privilège qui a survécu à toutes les persécutions et subsiste encore. Il s'agit, en effet, de notre petit séminaire d'An-ninh. Le nouvel Assuérus se demanda de quelle manière il pourrait renouer cette chaîne de reconnaissance que le glaive de Minh-Mang et de Tu-Duc avait tranchée en versant le sang des martyrs, il résolut de rendre un hommage solennel et inouï à la Mission catholique, et nous fit annoncer qu'il viendrait en personne, avec son état-major d'officiers français, son escorte, ses mandarins et toute sa cour, passer la journée du 5 août au petit séminaire d'An-ninh.

» Toute la population chrétienne qui nous entoure se joignit à nous pour ménager au roi une entrée triomphale au séminaire, où un trône lui avait été préparé. Le roi, en entrant, reconnut aussitôt le Père Closset, qu'il avait rencontré à Hué alors que, simple prince, il rendait souvent visite à Monseigneur. Selon les rites, le roi déjeuna tout seul, servi par ses eunuques. Officiers, missionnaires et mandarins annamites fusionnèrent à une grande table qui courait sur toute la longueur du réfectoire. Les mandarins nous faisaient part de leur étonnement de se trouver en pareil lieu, en pareille compagnie. Je crois bien! C'étaient leurs frères, sinon eux, qui, l'an dernier, lançaient les populations au massacre des chrétiens et à l'extermination de ces barbares d'Européens.

» Après dîner, le roi demanda à visiter nos bâtiments, hélas! bien misérables, depuis le siège surtout. Il montra un intérêt marqué pour la chapelle provisoire, où, à la vue des statues, il distingua et indiqua immédiatement la statue de la Sainte Vierge. Il voulut bien admirer la chapelle en construction du Sacré-Cœur. En voyant les travaux arrêtés depuis nos malheurs de l'an dernier, il nous encouragea à les reprendre et, séance tenante, tira à cet effet un lingot d'or d'une valeur de cent vingt francs environ.

» L'heure du départ arrivée, Sa Majesté gratifia les trois missionnaires présents (le Père provicaire s'était joint à nous), chacun d'une médaille d'or avec un diplôme écrit en chinois de sa main royale, et signé Dông-Khanh, en caractères français. Puis il donna cent piastres pour soulager la misère des chrétiens. Il offrit également six médailles d'or, mais plus petites, aux six prêtres indigènes du district. Le roi, en recevant nos actions de grâces et nos vœux, nous donna encore quelques bonnes paroles d'espoir pour l'avenir. Il répéta que cette visite n'était ni un impromptu, ni une simple distraction pour lui; il la faisait à bon escient, voulant par là rendre un solennel hommage à la Mission, qui lui avait procuré le secours de la France pour relever le trône de ses ancêtres, et reconnaître en même temps la fidélité des chrétiens, qui, seuls en ces jours de révolte et de trahison, sont demeurés fidèles au roi et à la France. Ces paroles furent aussitôt chaleureusement appuyées par messieurs les officiers. »

Cependant en cette même année Mgr Puginier eut à faire l'histoire de nouveaux martyrs :

« Voici encore une paroisse détruite dans le district de Thanh-hoa. Son nom est Ké-ben. Elle était composée d'une vingtaine de petites chrétientés disséminées dans deux sous-préfectures, elle avait une population de mille huit cents âmes. Je sais que toutes ces chrétientés ont été saccagées; je sais aussi qu'il y a eu des massacres horribles, mais quel est le chiffre, je ne le connais pas encore. Les quelques chrétiens qui, au risque de leur vie, ont pu fuir à travers les montagnes, n'ont donné que les nouvelles principales; il ne leur avait pas été possible d'avoir des détails. »

En 1887, une loge maçonnique, la *Fraternité tonkinoise*, fut inaugurée par M. de Lanessan à Hanoï. Cette nouvelle, écrivit-on, donne lieu de pressentir les embarras que la secte s'efforcera de susciter à l'œuvre que nos missionnaires poursuivent avec tant de dévouement au Tonkin et dans l'Annam, et l'autorité qu'elle s'arrogera sur les fonctionnaires pour peser sur l'administration, en haine de l'influence chrétienne. »

A la fin de la même année, le même correspondant disait :

« La question du Tonkin en est toujours au même point. Les francs-maçons qui dirigent la politique extérieure de la France, avaient là une trop belle occasion de fonder un empire colonial sur le matérialisme, sur la libre-pensée, pour la manquer. Les mandarins annamites, corrompus et sceptiques, avides et sanguinaires, d'une intelligence politique très exercée, étaient les auxiliaires qu'il fallait pour une telle œuvre. On pouvait s'en rapporter à eux du soin de réaliser, en très peu de temps, l'idéal d'une république foncièrement athée et convenablement arrosée du sang des disciples de Jésus-Christ. Le « lettré » Paul Bert les avait au surplus initiés progressivement aux beautés du rite écossais et aux révélations de la science occidentale. »

En 1888, *Les Débats* publièrent une correspondance du Tonkin où se trouve la comparaison suivante, entre l'organisation des missions catholiques dans ce pays et l'administration civile :

« Les missionnaires français sont arrivés au Tonkin, il y a vingt-cinq ans à peine. Jusqu'à ces derniers temps, ils ont été traqués et obligés de se défendre à main armée; nombre des leurs ont été martyrisés.

» Malgré cela, ils possèdent aujourd'hui des centaines de villages bien administrés, et, dans le seul diocèse de Mgr Puginier, on compte près de deux cent mille catholiques. Au contraire, nous sommes arrivés ici avec une force armée redoutable; *on a dépensé près d'un milliard en quatre ans, et nous n'avons encore rien de durable.* C'est que les missionnaires ont une tout autre manière d'opérer que notre administration.

» En arrivant, les Pères sont astreints à une étude complète des mœurs et de la langue des indigènes. D'une obéissance absolue envers leur évêque, ils sont attachés au même diocèse pendant toute leur existence. Ainsi la plupart des missionnaires ont de huit à vingt-cinq ans de séjour au Tonkin. Mgr Puginier est dans sa vingt-neuvième année de résidence.

» L'évêque est, en outre, toujours choisi parmi les desservants du diocèse. Ceci semble parfait et pourtant ne paraît pas encore suffisant, puisque non content de posséder dans sa main quarante prêtres français, ses collaborateurs depuis plusieurs années, et parmi lesquels il en sait certainement plusieurs qui pourraient lui succéder, Mgr Puginier, qui n'a que cinquante-deux ans, demande à ce qu'on lui adjoigne un coadjuteur qu'il sacre et à qui, peu à peu, il remettra tous ses pouvoirs. De cette façon, lorsque la mort viendra frapper à la porte du grand évêque, son œuvre n'en ressentira aucun contre-coup : il y aura seulement sur cette terre un homme éminent et un bon Français de moins. Ces faits parlent d'eux-mêmes et il n'est pas nécessaire d'achever le parallèle. »

Le zèle de nos missionnaires se remit pourtant à l'œuvre. Dix ans plus tard, on écrivait du Tonkin à la *Vérité :*

« Les conversions se chiffrent annuellement par six et sept mille. Les païens sont furieux de voir le christianisme pénétrer dans les villages qui lui étaient fermés jusqu'à présent. Plus de trois cent se sont ouverts à la prédication de l'Evangile dans ces dernières années. Ce qui les gêne, c'est que là où la foi s'implante, ils ne peuvent plus grouper les gens comme par le passé, ni manigancer la révolte contre les Français. Aussi, ils mettent tout en œuvre pour s'y opposer, et beaucoup d'agents français, les uns par esprit sectaire, les autres par simple jalousie administrative, croient faire merveille en soutenant les païens. C'est, en particulier, le dernier mot de la politique du gouverneur actuel, M. de Lanessan ; avec sa connivence et celle de la plupart des résidents français, on colporte et on fait signer aux nouveaux chrétiens des feuilles d'apostasie. Des catéchistes sont jetés en prison, rotinés jusqu'au sang. Déjà plus d'une centaine de chrétiens sont morts à la suite des mauvais traitements endurés dans les prétoires, et quelquefois par les ordres directs des résidents français. En agissant ainsi, ces misérables se croient fort habiles ; ils s'imaginent gagner les païens, et ils n'en obtiennent que de se faire mépriser ! »

M. Aymonier, ancien résident en Annam et qui avait été à même, en qualité d'administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, de se faire une opinion raisonnée, avait écrit dans le *Temps* en 1889 :

« Nous avons à notre disposition une grande force morale *trop dédaignée jusqu'à aujourd'hui :* la mission catholique, œuvre éminemment utile dans ce pays dont elle a facilité la conquête au prix du sang de cent mille de ses enfants, où elle facilite quotidiennement encore la pacification et notre domination. »

Cette grande force morale, le gouvernement de la République s'est appliqué non seulement à la paralyser, mais à la détruire.

Le ministre de l'instruction publique envoya en 1891 en Orient Mme Coignet pour inspecter les écoles françaises établies par les congrégations religieuses.

La *Revue bleue* publia son rapport au ministre. Bien qu'elle

s'y montre tout à fait pénétrée par l'esprit laïque, elle leur rend justice.

« La religieuse, *dit-elle*, animée par la foi, cherche partout des âmes à conquérir, et, autour d'elle, les sujets ne manquent pas. Un naturel courageux et l'exaltation des sentiments intérieurs la portent à l'esprit d'entreprise. Nourrie de la légende des saints, forte de sa foi, de sa règle, de sa pauvreté, du renoncement d'elle-même, de l'appui de la Congrégation, elle se met en route sans hésitation et sans crainte.

» Dans une de ces immenses villes d'Orient où s'entre-choquent les races, les mœurs, les religions les plus diverses, qu'on se représente, en effet, un quartier reculé, exclusivement indigène, amas de ruelles irrégulières, étroites, montueuses, encombrées, ressemblant à des repaires. Ici, point de police, de garde, de protection, de refuge. Tous les méfaits et tous les crimes s'y prélassent à l'aise, couverts par l'indifférence publique.

» Or, dans ces lieux où aujourd'hui encore la voyageuse européenne ne se hasarde qu'en plein jour et *bien escortée*, regardons les Sœurs, trois ou quatre d'ordinaire au début, se présenter bravement d'elles-mêmes, connaissant à peine quelques mots de l'idiome populaire, et toutes seules s'installer. L'apparition de ces femmes s'avançant sans défense, sous le couvert de leur Dieu, étonne d'abord, puis attire. On s'approche, on questionne; d'où viennent-elles ? de France, d'un pays qu'on a toujours idéalisé. La bienveillance est acquise. Les Sœurs vont l'entretenir par des œuvres de charité. Le soin des malades surtout les rend populaires. Il y a, d'ailleurs, dans leur seule présence, leur calme, leur assurance, leur affectueux sourire, un baume auquel s'ajoute le prestige de l'origine lointaine et du costume particulier. Ainsi leur autorité s'établit et l'école bientôt ouverte se remplit d'elle-même.

» L'installation est sommaire. En haut, les Sœurs couchent sur la dure, souvent mal abritées; en bas, les salles d'études munies des meubles strictement nécessaires.

» Dès le seuil de cette maison, l'enfant se sent enveloppé d'une nouvelle atmosphère. En contraste avec la vie bruyante, confuse et abandonnée du dehors, c'est le recueillement, l'ordre de l'esprit, la régularité des habitudes, la décence de la tenue, du langage, le respect des autres et le respect de soi. Il regarde étonné et devient attentif. Les leçons, au début, sont purement orales, car l'enseignement se fait exclusivement en français, et il faut commencer par se comprendre. L'intelligence neuve d'ailleurs, saisissant tout d'intuition, les progrès sont rapides. En quelques semaines, quelques mois peut-être, le livre apparaît avec de nouveaux signes. On en pénètre le mystère. La lecture, l'écriture, quelques notions élémentaires. C'est pour l'enfant le premier regard plongé dans la civilisation avec le monde moral ouvert, et tout cela sous le couvert de la France. »

Malgré ces renseignements et ces témoignages qui lui venaient de bouches assurément peu suspectes, le gouvernement se fit une loi de combattre, de détruire partout où il pouvait les atteindre ces établissements si favorables à la France et à la vraie civilisation.

Le 8 juin 1902 fut fondée « La Mission laïque » autorisée,

par décret du 8 mars, à faire partout la propagande de l'enseignement laïque.

La *Mission laïque* comptait en 1907 sept mille membres environ ; elle avait pour vice-présidents MM. Camille Bloch, inspecteur général des archives et des bibliothèques, Dubief, ancien ministre, et Madame Potel, professeur à l'école Sophie Germain ; pour secrétaire général, M. E. Besnard, professeur au collège Chaptal, et pour trésorier M. Le Tellier, conservateur des eaux et forêts en retraite. En février et en avril 1906, M. Etienne, ministre de la Guerre, et M. Thomson, ministre de la Marine, autorisèrent les officiers et soldats des différents corps des armées de terre et de mer à faire partie de la *Mission laïque*.

Dans une lettre à l'*Acacia*, M. Aulard se vanta des progrès réalisés par son œuvre en Turquie et dans la Bulgarie. Il ajoutait : « La Ligue de l'Enseignement, le Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste, le Comité de l'Action républicaine aux colonies, ont bien voulu nous prêter leur collaboration, et nous aider dans notre propagande. Nous sommes assurés que l'actif et bienveillant concours de la Maçonnerie française ne nous fera pas défaut. »

C'est ainsi que notre gouvernement républicain ne cessa pas un instant de s'employer à briser l'instrument précieux qu'enviaient tous les Etats rivaux : Le zèle infatigable des congrégations religieuses, enflammé par le patriotisme comme par la foi, qui acclimatait, par toute la terre la langue et les idées françaises, qui faisait accepter ou souhaiter la domination de la France, on voulut le réduire à l'impuissance.

On ne put y parvenir. Le sang des martyrs a fait lever dans l'Indo-Chine française une abondante moisson de fidèles. Leur nombre était en 1886 de trois cent trente-cinq mille sept cent quarante-six, il atteignait en 1907 : six quarante-deux mille cinq cent quatre-vingt-six. Avec les deux cent mille catholiques des trois missions du Tonkin confiées aux Dominicains espagnols, l'ensemble dépassait huit cent mille [2].

Nulle part le clergé indigène n'est aussi nombreux qu'en Indo-Chine, ce qui donne pour l'avenir religieux de ce pays les

2. Compte-rendu des travaux de la société des Missions Etrangères.

meilleures espérances. Les treize séminaires d'Indo-Chine renfermaient en 1908 : mille soixante et onze élèves. Déjà cent cinquante d'entre eux ont versé leur sang pour Jésus-Christ et vingt-six ont été déclarés Bienheureux. Les religieuses françaises sont deux mille deux cent cinquante et les indigènes comptent plus de deux mille membres. Le recensement de 1907 montrait sept cent cinquante écoles chrétiennes où l'on enseigne le français.

Chose remarquable, les conversions des bouddhistes ne sont plus seulement individuelles comme autrefois, mais se font par notables portions de villages et même par villages entiers.

CHAPITRE XX.

En Chine. — Notre protectorat en Orient.

Avant et plus qu'aucun autre peuple, le Français possédait deux institutions, ou pour mieux dire, deux principes de vie morale et politique qui lui assuraient le rôle et le rang où il ne cesse point d'aspirer. Il avait le catholicisme et la royauté. Avec eux, il faisait lui-même et il faisait faire au monde tout le progrès qu'on peut rêver en tous sens. Dans le genre humain tout entier il allait abattre les idoles, ruiner les ténèbres, détruire la mort et la tyrannie. La France était tellement destinée et tellement munie pour cette œuvre, et c'était si bien sa mission entre les peuples que toute son histoire en est le récit. Longtemps il s'y porta d'intérêt et par conseil... Quand le conseil cessa, l'intérêt continua... Sans le protestantisme et l'esprit mercantile et sauvage qu'il a fait prévaloir, le monde serait aujourd'hui chrétien, et la France à la tête du monde. X.

En Chine. — Les Français sous les ordres d'un général allemand. — Accusations infamantes de Viviani. — Notre protectorat. — Son abandon systématique. — Sur quels pays il s'exerçait. Quelle influence il nous donnait. — Comment nos gouvernants le laissèrent usurper par l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne. — Cris de joie des journaux allemands. — L'intervention de Léon XIII. — Nos missions détruites par nos gouvernants.

La conquête de l'Indo-Chine devait avoir son contre-coup en Chine, presque nécessairement. La Chine avait la suzeraineté de l'Annam, nous obtînmes qu'elle y renonçât. Mais vengeance en fut tirée contre les chrétiens. La persécution commença au mois de mars 1883 dans le Yun-nan. Le P. Tenane fut massacré

au pied de l'autel et de nombreuses chrétientés furent livrées au pillage. Le P. Pernet, dans le Koueng-Si n'échappa à la mort qu'après un long martyre.

Lorsque, après le guet-apens de Bac-Lé, la France attaqua directement la Chine, la persécution devint plus générale et plus violente. Courbet vint bombarder Foutchéou et les forts de la rivière Min, anéantit la flotte chinoise, s'empara de Kélung et assiégea Tamsui. Le gouvernement chinois prit peur et publia un édit impérial, déclarant que « les missionnaires ne s'occupant pas de politique », il fallait les laisser tranquilles ainsi que les chrétiens. Ce qui n'empêcha pas les Chinois de se venger de leurs défaites dans le Sud, en brûlant les églises et les orphelinats. Léon XIII écrivit à l'Empereur, il lui fut répondu en termes respectueux et la persécution s'arrêta.

La France, avons-nous dit, est la protectrice officielle des chrétiens en Orient. Cette protection s'étend aussi bien en Chine et au Japon qu'en Turquie et en Perse. Du moment que des chrétiens, n'importe de quelle nationalité, subissaient de mauvais traitements ou étaient en péril, le représentant de la France devait agir sans retard, sans attendre l'action de ses collègues étrangers. Jusqu'à présent, on avait considéré comme un heureux privilège de notre pays d'être placé dans cette situation. C'est vers elle que les persécutés tournaient leurs regards. On se plaisait à penser que ce privilège ne lui serait point enlevé, que du moins elle ne l'abandonnerait jamais. M. Combes est allé jusqu'à déclarer à la tribune qu'il en faisait fi.

M. de Bismarck parvint à l'entamer en Chine en 1887. A son instigation sans doute, Mgr Anzer, missionnaire apostolique du Chantoung, mit de sa propre autorité son vicariat sous la protection de l'Allemagne. En 1891, le même évêque demanda à la chancellerie de Berlin les passeports que tout missionnaire en Chine avait demandés jusqu'alors à la France.

Quoique dûment avertis par M. de Béhaine, M. de Freycinet en 1887 et M. Ribot en 1891 laissèrent s'accomplir, sans même protester, cette violation de nos droits. En 1894, pour la première fois, l'Allemagne intervint officiellement en faveur des missionnaires allemands capturés en Chine. Dès que l'on sut à Berlin les incidents qui venaient de se passer en Chine, on

donna l'ordre formel au ministre allemand à Pékin d'agir aussitôt et énergiquement. Cette action produisit un résultat immédiat. On apprit en même temps qu'elle avait eu lieu et qu'elle avait réussi. L'agent de la France resta silencieux.

M. Gérard, installé récemment à Pékin, ne sut, ou ne put, ou ne voulut faire aucune démarche. On se réjouit autant à Berlin de cette attitude du ministre de France qu'on se réjouissait du succès des démarches du représentant de l'Empereur. En 1897, les Pères Nics et Huilé furent massacrés au Chantoung. Aussitôt l'amiral de Diederichs débarqua les troupes allemandes et Guillaume II envoya son frère, le prince Henri, à la tête d'une escadre prendre officiellement possession de Chantoung.

Après l'envahissement de Kiao-Tchéou par les Allemands, une vaste conspiration se forma contre les étrangers et elle s'étendit avec rapidité dans les provinces du Sud et du Nord. En 1900, les plus redoutables des sectes qui enveloppent la Chine gravèrent sur leurs étendards : « Défense du trône! Extermination des Européens! » A leur tête marcha le prince Tuan, oncle de l'empereur. Leur devise était : « Mort aux diables d'Occident, mais d'abord mort aux chrétiens! » L'insurrection s'étendit comme un torrent du Yunnan à la Mandchourie. Vers la fin de mai, ils se rassemblèrent autour de Pékin, coupèrent la voie ferrée et le télégraphe. De jour en jour la situation s'aggrava. Le ministre d'Allemagne M. de Ketteler fut tué en pleine rue de Pékin avec d'autres Européens. Le yamen ordonna aux ambassadeurs de quitter Pékin. Pour ne point se livrer à la rage des massacreurs, ils se barricadèrent dans leurs légations avec quatre ou cinq cents hommes de troupes. Mgr Favier, ses missionnaires, ses séminaristes et trois mille quatre cents chrétiens s'enfuirent dans le Pétang. Pendant plus de deux mois, les Boxers, unis aux troupes chinoises au nombre de dix mille, se ruèrent à l'assaut des Légations et du Pétang. Le 14 août, les assiégés entendirent un bruit de bataille en avant de Pékin. Bientôt ils furent délivrés.

Les Puissances se concertèrent et s'unirent pour installer à Pékin un gouvernement plus fidèle aux traités et meilleur protecteur des étrangers vivant sur le sol chinois.

La France avait à venger des griefs particuliers. Durant notre campagne au Tonkin, les Chinois s'étaient constamment

immiscés dans nos affaires. Ils ne cessaient de fomenter la piraterie, de susciter des incidents et des contestations au sujet de l'abornement des frontières. Nous cédions ; les opérations des pirates diminuaient un temps après chaque nouvelle cession de notre part, pour reprendre un peu plus tard de plus belle. Les mandarins, voyant notre manière d'agir, formulaient de nouvelles exigences et nous cédions encore. Et cependant, malgré ces griefs et contrairement à ses droits séculaires, lorsque les armées européennes entrèrent à Pékin, la France s'y montra humble à la suite des autres nations. Ce fut un Allemand, le général Waldersée, qui prit le commandement en chef des armées internationales. Notre déchéance éclatait en ce pays comme partout ailleurs.

La Chambre avait voté un crédit de quatre-vingts millions pour cette expédition. A la fin de novembre, il lui fut demandé de voter un emprunt. Viviani et Sembat, au cours de la discussion, accusèrent nos soldats de vols et de cruautés et les missionnaires d'avoir participé à ces prétendus actes de vandalisme. M. Waldeck-Rousseau dut prendre la défense des calomniés. On prétendit alors exclure les missionnaires du bénéfice de l'indemnité et contraindre le gouvernement à abandonner les hôpitaux, les écoles, les dispensaires fondés par eux en Extrême-Orient. Le président du Conseil invoqua « l'intérêt de la France, son avenir, sa grandeur ». L'intérêt de la France, son avenir, sa grandeur n'étaient, hélas ! que trop mis de côté, non seulement dans cette affaire, mais dans une question plus générale, notre protectorat sur tout l'Orient.

Dans l'abandon, *systématique*, — peut dire celui qui considère les faits dans leur suite et dans leurs détails, — de ce protectorat, la secte au pouvoir donnait satisfaction à sa double haine, la haine du passé de la France et la haine de l'Eglise.

En Turquie, en Perse, en Indo-Chine, dans tout l'empire chinois, dans les îles de l'Océanie, le drapeau français recevait de la croix à laquelle il était associé un prestige auquel nul autre ne pouvait prétendre. Il en était de même en Afrique, à mesure que s'ouvrait à l'Europe le continent noir, avec ses immenses ressources si longtemps cachées et si peu soupçonnées. Aujourd'hui, par la faute, on serait tenté de dire, par la volonté de nos gouvernants, notre protectorat catholique s'efface à peu

près partout. En Turquie, nous avons laissé massacrer les Arméniens catholiques, impunément, et nous avons laissé envahir peu à peu, par les schismatiques et les hérétiques de toutes les nations, ce qui était le domaine incontesté des catholiques jusqu'en ces derniers temps, à Jérusalem, en Terre-Sainte et dans toute la Syrie. La Russie, l'Angleterre, la Prusse elle-même se mirent sur le même rang que nous et même prirent notre place dans toute la Palestine.

En Egypte, nos missions, si florissantes, nos écoles, nos collèges, ont eu à soutenir contre l'administration anglaise une lutte dans laquelle le dévouement n'a pas suffi contre la double force de l'argent et du pouvoir. Nous dirons comment les Anglais ont en partie détruit, à force de sauvages massacres, les magnifiques missions des Pères Blancs dans l'Ouganda [1] et nous venons de voir l'Allemagne revendiquer la protection des missions confiées en Chine aux missionnaires de langue allemande. De même, l'Italie revendiqua pour elle-même la protection des missions italiennes à Jérusalem, en Turquie, dans les Balkans, en Afrique, en Chine, etc.

Dès le mois de septembre 1890, la *Gazette populaire de Cologne* écrivait : « Nous ferons comprendre aux Français que nous en avons assez de leur protectorat d'Orient. » La *Trierische Landeszeitung* du 22 septembre 1890, et les autres journaux du

---

1. M. Albert Vandal publia alors une intéressante monographie, d'un livre qui a pour titre : *Une ambassade française en Orient.*

Dans l'*Introduction,* il montre l'influence de la France en Orient, comme le résultat de la politique traditionnelle des rois de France, et il prouve à quel point cette politique contribua à la grandeur de notre pays et à sa sécurité, il fallait, pour être respecté des Turcs, se dire « chrétien à la manière des Français. »

Les avantages que la France retirait de ce patronage sont évidents, dit M. Vandal. Partout les moines étaient, pour ses diplomates, d'utiles agents d'information. En matière de commerce, l'Orient rendait à la France tous les services d'un empire colonial, sans en présenter les inconvénients.

L'influence française était d'autant plus considérable qu'elle reposait ainsi sur une triple base, religieuse, politique et commerciale.

Un mémoire, conservé aux archives des Affaires Etrangères, nous donne, en 1730, le dénombrement de la vaillante armée des missionnaires. Elle comprenait deux corps principaux : les Franciscains et les Jésuites. Le premier de ces ordres avait divisé l'Orient en trois parties, qui correspondaient aux circonscriptions ou *provinces,* établies en France. La province de Paris s'était réservé Constantinople, Smyrne, la Grèce et les îles ; celle de Tours fournissait au recrutement des missions d'Alep, de Chypre, d'Egypte, de Mésopotamie et de Perse ; celle de Bretagne peuplait les couvents de Syrie et de Palestine. Quant aux Jésuites, ils avaient deux établissements principaux, l'un à Constantinople, l'autre à Antoura, en Syrie.

Centre s'empressèrent de reproduire l'article, marquant ainsi l'accord qui existait sur ce point entre tous les partis. Depuis lors, l'opposition contre le protectorat français en Orient a grandi d'année en année : le 6 avril 1899 la *Germania* a pu dire, aux applaudissements de tous les Allemands : « Le protectorat de la France en Orient n'est plus, au fond, qu'une chimère. » Lorsque Guillaume II se rendit pompeusement à Jérusalem, il laissa percer le dessein de se substituer à la France dans le rôle de protecteur de tous les catholiques.

« Vous ne vous doutez pas, écrivait en 1878 un de nos amis qui est à Beyrouth, quel désastre sera pour la France ce voyage de Guillaume II. Songez que depuis le XIe siècle ces contrées étaient virtuellement, si ce n'est officiellement, françaises. Le Sultan régnait nominalement. Mais chacun, même parmi les musulmans, avait la notion confuse qu'il n'était là que par délégation des Français, par leur tolérance et seulement temporairement. Ne disait-on pas, dans les chancelleries, un an avant les massacres, que le partage de la Turquie était décidé et que la France avait la Syrie et la Palestine ? Quelle chute depuis ! Aussi vous pensez quel effet cela produit de voir, dans ces pays considérés comme français, l'empereur d'Allemagne venir seul en conquérant ! C'est la fin des Français en Orient.

» Ne nous y trompons pas. La Syrie et la Palestine, c'est loin de la France. Mais chez les peuples d'Orient, nos amis ou nos sujets, notre disparition de ces contrées produit l'effet que produisit, il y a vingt-huit ans, l'arrachement, à la mère-patrie, de l'Alsace-Lorraine. »

Léon XIII fit ce qu'il put pour conjurer ce désastre. Une lettre publique de Lui au cardinal Langénieux força Guillaume II à ajourner ses espérances.

En 1897, le *Mémorial diplomatique*, organe spécial sans aucune couleur religieuse, conjura la France de soutenir efficacement les généreux efforts de Léon XIII qui furent continués par Pie X. Il disait :

« C'est une question primordiale pour la France que celle du maintien de son influence dans le Levant et, si elle l'a conservée intacte à travers les siècles, à plus forte raison doit-elle non seulement la protéger soigneusement de toute atteinte mais encore s'efforcer de la raffermir à une époque où le percement de l'isthme de Suez d'une part, et l'occupation de l'Egypte par l'Angleterre, de l'autre, ont modifié si profondément les positions respectives des nations européennes en Orient.

» Or, il est un fait que personne n'a jamais, jusqu'à présent, songé à mettre en doute : c'est que *les intérêts de la France et ceux du catholicisme vont de pair* dans ces régions et cela par suite du privilège que détient la France, depuis les Croisades, d'être la nation protectrice des catholiques en Orient. Aussi peut-on dire, sans exagération, que l'influence française, là-bas, est presque exclusivement basée sur une question religieuse. Cette influence est demeurée intacte jusqu'à maintenant et semblait

être indestructible depuis qu'en 1860 les Français avaient réprimé, avec énergie et sévérité, les excès commis par les tribus guerrières des Druses du Liban. Malheureusement l'attitude de la nation protectrice des catholiques pendant les massacres d'Arménie a, en quelques mois, *miné à fond* l'édifice séculaire... »

Hélas! à cette abstention se sont ajoutés bien d'autres faits, qui pourraient être qualifiés : trahison des intérêts de la France, de son honneur et de sa situation dans le monde. Depuis que l'Etat français fait profession ouverte d'athéisme, son œuvre par excellence a été de combattre, de ruiner, chez nous et partout ailleurs, toute l'influence de l'Eglise. Il a épuisé tous les moyens pour discréditer, pour réduire à l'impuissance d'abord, pour anéantir enfin, en les empêchant de se recruter et en confisquant toutes leurs ressources, les ordres religieux qui fournissent à l'Apostolat ses missionnaires et ses sœurs institutrices et hospitalières.

Le nombre des prêtres, des religieux et des religieuses français voués aux missions a diminué de moitié depuis 1901. Ni Jésuites, ni Dominicains, ni Franciscains, ni Lazaristes, etc., ne peuvent ouvrir de noviciats français. Mais ces Ordres sont internationaux et les supérieurs se voient dans la nécessité d'envoyer des Allemands, des Italiens dans les colonies jadis réservées aux Français. Une convention a même été faite entre la France et l'Italie, d'après laquelle le drapeau italien remplace le drapeau français sur nombre de monastères. Ne peut-on donner à une telle conduite le nom de trahison? On a pu dire sans que les faits aient été contredits : « Tout ce qui se fait dans le monde contre le catholicisme se fait contre la France. » Et c'est la France ou du moins son gouvernement qui se montre partout hostile au catholicisme [2].

---

2. Le *Bulletin* de l'Association des anciens élèves de l'institution Saint-Etienne à Châlons a raconté une visite faite à M. Constans, l'homme des décrets d'expulsion, alors notre ambassadeur à Constantinople, par les professeurs de cet établissement, au cours d'un voyage de vacances en Orient. Ces professeurs ayant parlé du protectorat catholique de la France, M. Constans répondit qu'il comprenait toute la grandeur de sa mission. Il ajouta : « Dans les écoles dirigées par les religieux français ou par les Latins que nous patronnons, nous élevons trente-six mille enfants, mais nous demeurons à peu près stationnaires. Ce n'est pas que nos religieux et religieuses soient inférieurs à leur tâche, mais nos ressources sont trop restreintes ; nous n'avons que sept cent mille francs à dépenser pour patronner et soutenir tant d'œuvres, tandis que les autres nations, la Russie en particulier, dépensent *des millions* pour favoriser leurs coreligionnaires. Heureusement, nos

religieux, ajouta M. Constans, sont désintéressés et courageux *jusqu'à l'héroïsme.*

» Vous êtes peut-être surpris, messieurs, nous dit-il encore, de m'entendre parler de la sorte, mais je rends hommage à la vérité. Je vous dis en toute simplicité et franchise ce que j'ai vu et entendu, ce que j'ai constaté par moi-même.

» En Orient, les religieux et les religieuses nous rendent *d'immenses services ;* la France se doit à elle-même de les aider et de les protéger ; le jour où elle les abandonnerait, c'en serait fait *de son prestige dans tout l'Orient.*

» — Monsieur l'ambassadeur, lui dit alors finement un de nos compagnons de voyage, vous avez donc appris à les estimer ?

» — Eh oui, répondit M. Constans, je les ai vus à l'œuvre, et je suis heureux de rendre hommage à leur activité et à leur patriotisme.

» Quant à nos religieuses, elles font merveille aussi ; elles ont sur les musulmans une influence extraordinaire. Ah ! si nous avions des ressources plus abondantes ! Tout le crédit qui nous a été alloué est à peu près dépensé aujourd'hui et nous avons encore beaucoup à faire. »

CHAPITRE XXI.

En Algérie et Tunisie.

> *Il existe une école, un parti, une race d'ennemis de Dieu. Ils ne veulent pas que Dieu soit, où ils veulent que Dieu ne soit plus. Ils sont implacablement conjurés contre sa loi, contre son Eglise, contre ses enfants. Rien ne les éclaire, rien ne peut les toucher, rien ne leur fait honte. Pour accabler la vérité, pour la détruire, tout leur est bon; ils savent faire de l'absurdité même une arme redoutable; ils noieraient l'Eglise dans le sang et dans les larmes du genre humain. On les voit dans le passé; on les rencontre dans le présent toujours les mêmes: constants et appliqués à faire le mal.* L. Veuillot.

L'œuvre du cardinal Lavigerie. — Regrets de M. de Castries. — Ce qui devait être fait. — Nos gouvernants favorisent les mahométans et les juifs. — Résultat. — La loi de séparation en Algérie. — Satisfaction de l'Allemagne.

« Il faut accomplir l'œuvre, disait Louis Veuillot, alors que s'achevait la conquête de l'Algérie; il faut rendre à la religion chrétienne ce champ immense. » Telles étaient à l'époque de la conquête, telles sont toujours les vues des vrais Français. Ce n'est pas ce que se proposait le gouvernement de Juillet, ce n'est pas ce qu'il voulait. Ce ne fut pas ce que voulut le Second Empire. La troisième République veut tout le contraire. Mais gouvernement de Juillet, Empire et République ont exécuté et exécutent sans y penser, et même en voulant le contraire, les desseins de Dieu.

La République est venue ajouter la Tunisie à l'Algérie.

Dès 1875, l'archevêque d'Alger, Mgr Lavigerie, visita Saint-

Louis de Carthage et prit position avec les Pères Blancs sur les collines de Byrsa. A la fin de 1876, il ajouta aux quelques pieds de terre qui entouraient la pauvre chapelle, neuf hectares, tout le plateau de l'ancienne acropole carthaginoise, avec l'intention d'y élever une église et un collège. Il médita dès lors avec M. Roustan d'arracher la Tunisie aux convoitises italiennes et de la donner à la France. En creusant les fondations du collège, on découvrit les ruines de Carthage, des inscriptions sans nombre et, pour ainsi dire, les gisements successifs des civilisations punique, grecque, romaine, chrétienne, arabe superposés. Le P. Delattre s'occupa de grouper ces débris au nombre de plus de cent mille et de les commenter dans plus de cent trente publications. Le collège Saint-Louis fut ouvert en octobre 1880 avec un dispensaire pour l'assistance des malades.

Cependant l'Italie, qui s'était habituée à considérer la Tunisie comme un fief déjà occupé en majorité par ses nationaux, s'agita lorsque Jules Ferry, sous prétexte de punir les déprédations des Kroumirs, ordonna — après s'être fait donner au congrès de Berlin l'assentiment de l'Europe — à nos troupes d'entrer en Tunisie. Du 22 avril au 12 mai elles occupèrent le Nord de la Régence et imposèrent au Bey le traité de Bardo. Au cours d'une seconde expédition, Sfax, Kacroman et les places du Sud furent soumises.

En 1882, Mgr Lavigerie pouvait écrire au cardinal préfet de la Propagande :

« Militairement parlant, l'occupation, ou pour mieux dire, la conquête de la Tunisie est achevée. Depuis deux mois toutes les positions stratégiques sont à nous. Je demande à Dieu de n'être pas trop au-dessous de ma tâche qui est de faire refleurir la foi et les vertus chrétiennes sur les ruines de Carthage. »

Le 15 mai 1890, en la fête de l'Ascension, fut consacrée la nouvelle cathédrale de Carthage par le cardinal Lavigerie assisté de cinq évêques. Elle fut suivie d'un concile où les Pères recherchèrent dans les conciles d'Afrique d'autrefois ce qui pouvait être remis en vigueur dans l'Afrique nouvelle.

De la Tunisie, les Pères Blancs se portèrent dans la région des Grands Lacs qui s'étend du 10ᵉ de latitude Nord au 15ᵉ de latitude Sud. Stanley venait de l'explorer pour la première fois. Deux centres de missions y furent établis, l'un auprès du Tanga-

nika, l'autre auprès du Nyanza. Là surtout il y avait à lutter contre le mahométisme et le commerce qu'il faisait des habitants saisis et qu'il vendait pour l'esclavage. Il se vend chaque année en Afrique environ quatre cent mille esclaves. Des bandes de négriers arabes, armés jusqu'aux dents, fondent à l'improviste sur ces peuplades sans défense, brûlent les huttes de paille, enlèvent les femmes et les enfants avec un petit nombre d'hommes valides.

Nous aurons à parler de cette mission lorsque nous dirons quelles espérances donne le monde de nos jours au point de vue chrétien. Nous avons ici à montrer l'œuvre de la République. En Afrique comme en Asie elle fit la guerre au catholicisme en soutenant ses adversaires : les protestants à Madagascar et dans l'Annam ; en Algérie, en Tunisie et ici en favorisant les Mahométans, les Juifs et aussi les prédicants anglais [1].

M. H. de Castries a publié sur l'Islamisme un livre mauvais, mais où se trouvent des observations qui méritent l'attention. Bien connu dans le monde africain par sa carrière militaire et ses travaux géographiques, très versé dans la langue arabe, M. H. de Castries a passé dix années au milieu des tribus sahariennes, menant moins la vie d'un officier que celle d'un grand chef indigène. Il constate la rigueur avec laquelle le gouvernement français, quel qu'il fût, a interdit en Afrique à nos prêtres, à nos religieux et à nos religieuses tout prosélytisme direct.

« Cela n'a pas découragé leur zèle, *dit M. de Castries.* Là où les missionnaires français sont installés, ils ont défriché le sol, ils ont recueilli les pauvres et soigné les malades, ils ont donné l'instruction aux enfants. Si, au point de vue de l'évangélisation, leur œuvre a été nulle, il faut reconnaître qu'ils ont été les meilleurs agents de propagation de l'influence française. Notre gouvernement, qui les tolère à peine, qui refuse sa protection à des hommes ayant assez d'abnégation pour renoncer à l'apostolat *direct*, unique idéal de leur vie, commet une faute énorme ; il est déjà trop tard pour la réparer ; la Kabylie est infestée de missions protestantes anglaises qui, sous couleur de méthodisme, ruinent lentement notre influence ; dans les moindres villages de ce rude pays plusieurs fois conquis par nos armes, l'Angleterre envoie ses Bibles et ses pasteurs, qu'on rencontre dans l'univers entier, mais là surtout où elle prend ombrage de la puissance de la France. »

1. L'Algérie et la Tunisie représentent en étendue notre territoire continental, l'Algérie pour les 4/5, la Tunisie pour 1/5. Le Maroc le dépasse d'un tiers. Le Soudan français est six fois grand comme la France, le 1/3 à peu près du désert africain. Quel champ pour l'apostolat ! pour l'exercice de la mission de la France.

Nous retrouvons en Algérie le même esprit aussi antifrançais qu'anticatholique que nous avons eu à déplorer à Madagascar, au Tonkin et en Chine.

Louis Veuillot écrivit en 1847 :

« Nous accomplissons en Afrique une des plus grandes œuvres que puissent entreprendre les peuples ; nous enlevons de vive force un empire à la barbarie pour le donner à la civilisation. Cet empire est vaste ; un siècle ne s'écoulera pas sans que le pays d'Alger, devenu terre chrétienne, absorbe le Maroc et Tunis. La France a mis le pied en Algérie il y a dix-sept ans ; elle y est restée dix ans stationnaire, voyant son drapeau arrêté sur la côte ou prisonnier dans quelques murailles de l'intérieur. Aujourd'hui, après une série de luttes, ou plutôt après un seul combat qui a duré sept années, elle règne ; le rayon de paix qui éclaire enfin ce grand théâtre de guerre nous le montre parcouru en tout sens et dominé partout.

» La France a fait cela malgré le soleil d'Afrique, malgré les Arabes, malgré elle-même. Qui lui eût proposé la conquête intégrale de l'Afrique, non pas en 1830, mais il y a seulement sept ans, eût épouvanté sa raison et son courage. Cependant il y a sept ans, les difficultés que l'on pouvait prévoir n'étaient rien au prix de celles qui se sont présentées et qui ont été vaincues. Un seul homme, peut-être, en soupçonnait l'importance ; c'est celui dont Dieu s'est servi pour nous imposer cet immense fardeau. M. le maréchal Bugeaud est arrivé en Algérie comme gouverneur général, avec le projet de restreindre l'occupation : la conquête intégrale lui paraissait impossible. Il répétait sans cesse que, pour conquérir l'Algérie, il faudrait au moins cent mille hommes judicieusement employés. Ni lui ni personne ne croyait que la France voulût s'imposer l'exorbitant sacrifice d'entretenir en Algérie une armée de cent mille hommes. Elle l'a fait ; et ces cent mille hommes n'ont suffi qu'en doublant leur nombre à force de génie et d'ardeur militaire. Il n'y a plus eu de sables que le pied de nos fantassins n'ait foulés, plus de haute montagne, vierge de tout aspect de l'étranger, où notre drapeau n'ait flotté victorieux : plus de tribu belliqueuse et fière qui n'ait été punie et qui n'ait demandé pardon. Nos régiments, devenus agiles comme l'ennemi, l'ont atteint dans sa fuite aussi loin que le poussaient ses terreurs ; mieux que l'Arabe, ils ont supporté les rigueurs du climat. Abd-el-Kader s'est en vain multiplié et rendu plus redoutable ; le fanatisme religieux s'est en vain soulevé à la voix de Bou-Maza ; rien n'a pu arrêter cet élan dominateur ; la France a vaincu, et l'Europe jalouse ne lui reproche pas des victoires stériles. Le nuage de poussière et de fumée soulevé par sept années de guerre nous laisse voir, en se dissipant, sur la côte et bien loin par derrière les montagnes, des terres défrichées, des marais assainis, des tribus organisées. A travers ces déserts si laborieusement parcourus, les traces du sang français, devenues de longues routes destinées aux arts paisibles de la civilisation, mènent à trente cités déjà robustes, qui germent sur les ossements de nos soldats.

» L'action de la Providence a été visible. Il n'y a point d'événements fortuits ni prématurés dans l'histoire. Les faits tombent des desseins de Dieu dans le domaine de l'humanité, comme les fruits mûrs se détachent de la branche à la moindre secousse du vent. Quand le dey Hussein, renouvelant une de ces injures dont ses prédécesseurs avaient coutume d'humilier les nations chrétiennes, frappa d'un coup d'éventail le consul de France, il le fit à point. Tout était disposé pour la réalisation d'un plan dont personne en ce monde n'avait le secret. Quelques années plus tôt, la

Restauration eût dû se contenter de bombarder Alger; l'Opposition libérale, criant à la croisade, n'eût pas permis qu'on essayât la conquête. Quelques années plus tard, la révolution de Juillet, souffletée à Alger, se serait contentée d'essuyer sa joue. Il fallait à la nation conquérante, quel que fût son gouvernement, un agent matériel assez puissant pour dompter les caprices de la mer; quand la France prit Alger, cet agent matériel venait d'être créé, la navigation à vapeur s'introduisait dans le monde et reliait nos frontières maritimes à celles de l'Algérie par un pont sur la Méditerranée. Il fallait l'anarchie parmi les Arabes, qui eussent été invincibles sous une autorité unique; et le gouvernement des Turcs, épuisé d'excès, tomba au premier choc. Il fallait la paix en Europe, et tous les cabinets du continent, alarmés de la situation morale des peuples, ont regardé sans s'opposer, et plutôt avec une joie maligne, la France s'aventurer et s'engager définitivement dans une entreprise qui lui promettait plus de périls que de profit. Mais rien ne servit l'esprit de conquête autant que l'incomparable force et l'incomparable aveuglement de l'opinion. L'orgueil national, l'esprit de trafic et d'aventure, l'esprit de parti, l'ambition dynastique s'accordèrent pour demander, pour imposer à la sagesse froide et calculatrice des Chambres, ces longs sacrifices qui ne furent jamais accordés qu'à contre-cœur et en gémissant.

» Aujourd'hui qu'il n'est plus possible de reculer et qu'il n'y a plus d'illusion pour personne, les intentions de la Providence se dévoilent. L'Europe incrédule du XIX[e] siècle a manifestement reçu la mission de terminer l'œuvre fervente des âges de foi : elle achève les croisades; et dans cette tâche commune poursuivie de tant de côtés et par tant de moyens divers, la part austère assignée à la France est la part de l'épée. Point de négoce à faire, point de trésors à conquérir; le sol n'offre que des ennemis à vaincre, ne promet que les richesses qu'on y pourra créer; il faut semer du blé, bâtir des villes, planter des ombrages, creuser des fontaines; l'armée doit porter jusqu'au bois nécessaire à ses édifices, jusqu'à l'herbe qui nourrit ses chevaux.

» Et cependant il faut rester, accomplir l'œuvre; il faut achever la croisade il faut rendre à la religion chrétienne ce champ immense, et le lui rendre plus grand qu'elle ne l'a possédé. Ce n'est pas ce que l'on voulait, ni ce que l'on se propose encore; mais fait-on autre chose ? »

Dans le livre que nous venons de citer, M. de Castries met aussi en regard de ce qui a été poursuivi par la France gouvernementale ce qu'elle devait faire et il ajoute :

« Des auxiliaires précieux pour cette œuvre de rapprochement entre les Algériens et les Français seront les missionnaires catholiques. C'est par eux que la société indigène pourra accomplir une évolution civilisatrice, évolution faible assurément, mais méritant du moins le nom de progrès. »

Avant la guerre de 1870, le Juif opprimait l'Algérie par l'usure. Survient le Quatre-Septembre ; des hommes sans mandat s'emparent de la France ; et l'un de leurs premiers actes en face de l'invasion allemande fut de livrer, aux Juifs, notre grande colonie française. Ce titre de Français, que la loi n'accorde qu'individuellement, à de certaines conditions et après

enquête, un décret de Crémieux contresigné par Gambetta, le concède en bloc à tous les Juifs algériens. Les musulmans furent indignés. A l'invasion prussienne se joignit l'insurrection arabe. Et quand la rébellion eut été noyée dans le sang, le Juif triomphant étendit sur l'Algérie sa domination corruptrice.

C'est ce que M. Samary dénonça, à la Chambre, en 1896. Il a rappelé le mot du facteur principal de cette insurrection, le bach agha Mokrani, qui, alors qu'il venait d'apprendre la naturalisation en masse des Juifs indigènes et qu'un israélite fit partie de la délégation du Gouvernement, répondit en ces termes : « Je n'obéirai jamais à un Juif ; si une partie du ter-» ritoire est entre les mains d'un Juif, c'est fini. Je veux bien » me mettre au-dessous d'un sabre, dût-il me trancher la tête ; » mais au-dessous d'un Juif, jamais ! jamais ! »

C'est à cette époque qu'on disait ouvertement dans les fondoucks et les cafés maures : « La France n'est plus rien, c'est » un Juif qui la gouverne ! » Quelques jours après l'insurrection éclatait.

On se garda bien de rapporter ce décret. M. de Castries dit à ce sujet :

« L'idée générale qui doit dominer notre politique et l'inspirer tout entière, doit être anti-juive, il y va de la sécurité de notre colonie. L'acte par lequel M. Crémieux a fait des citoyens français de tous les Israélites algériens a été à jamais néfaste ; mais ce n'est pas, comme on le croit généralement, parce que les Arabes ont été froissés de voir accorder aux Israélites un privilège qui leur était refusé à eux-mêmes. Cet acte a été funeste parce qu'il a été considéré par l'indigène comme l'émancipation d'une race qu'il jugeait devoir lui être éternellement asservie, parce qu'il a heurté directement le sentiment de profond mépris de l'Arabe pour le Juif, enfin parce qu'il a permis à celui-ci de prendre sa revanche des humiliations du passé. L'Arabe repousse la naturalisation, qui, pour le faire l'égal de son conquérant chrétien, l'oblige à parjurer sa foi ; mais il nous en voudra toujours d'avoir accordé ce privilège à ceux qu'il avait l'habitude de voir ramper à ses pieds. Aujourd'hui la prépotence, pour ne pas dire l'insolence des Juifs, est arrivée en Algérie à un point tel que des conflits sont imminents ; les musulmans ne toléreront pas ce qu'ont supporté les nations chrétiennes, et le moment est proche où ils surgiront en masse pour réduire en servage les fils d'Israël. Il sera trop tard alors pour faire rentrer les Juifs dans leurs *mellahs* (ghetto), et les chrétiens ne seront peut-être pas épargnés dans ces vêpres algériennes. »

Puisse cette prévision ne jamais se réaliser.

En toutes choses nos gouvernants ont pris le contre-pied de ce qui devait être fait. Ils ont cru faire merveille en donnant

à l'indigène l'instruction française : instruction primaire et secondaire, instruction des écoles professionnelles. L'échec a été complet. Voici comment s'exprima, à ce sujet, un membre de l'Université : « L'hostilité d'un indigène se mesure à son degré d'instruction française. Plus il est instruit, plus il y a lieu de s'en défier. Longtemps je me suis insurgé contre une vérité aussi désespérante. Je n'ai cédé que devant un concert unanime de toutes les personnes que j'ai pu consulter. »

En 1886, le gouverneur-général de l'Algérie saisissait lui-même de cette question le Conseil supérieur du gouvernement. « L'expérience, disait M. Tirman, tend à démontrer que c'est quelquefois chez les indigènes à qui nous avons donné l'instruction la plus étendue que nous rencontrons le plus d'hostilité. »

Cette constatation n'a pas empêché le Sénat de voter un ordre du jour demandant au gouvernement de favoriser, de développer, et d'entretenir de ses subsides les séminaires... musulmans. Organiser l'enseignement de la religion de Mahomet et multiplier à nos frais les mosquées dans l'Algérie, n'est-ce pas une aberration égale à celle qui favorise les pèlerinages à La Mecque, d'où les indigènes rapportent toujours, sinon le choléra, du moins une recrudescence d'inimitié et de fanatisme contre nous?

« Entre nous et les populations indigènes de l'Algérie, *lisons-nous dans une correspondance adressée par un « Algérien » à la* Semaine religieuse *de Lyon*, quel est, en effet, le grand mur de séparation, sinon la religion de Mahomet enseignée dans le Coran, et comment espère-t-on que l'assimilation puisse se faire, si ce mur de séparation n'est pas enfin renversé ? On ignore donc tout ce que le Coran attise de haine dans le cœur de ses adeptes, contre les étrangers qui ne reconnaissent pas la loi du prophète ? On ne sait donc pas que cette haine, commandée au nom de la religion, devient pour tout Musulman le plus sacré des devoirs ? Le djehed, la guerre sainte, c'est-à-dire le massacre des envahisseurs qui ne sont pas Musulmans, voilà le rêve des fils de Mahomet [2].

» Que devrait-on faire pour détacher les populations du Coran ? Les rendre sceptiques et libre-penseuses ? Le remède, s'il n'était pas chimérique, serait plus redoutable que le mal. Quelques-uns des rares indigènes qui fréquentent nos écoles laïques perdent la foi en Dieu et en Mahomet : vite ils ajoutent à leurs vices tous ceux de notre civilisation impie, mais ils n'en demeurent pas moins nos ennemis ; ils nous haïssent même double-

2. L'auteur de cette lettre raconte ici qu'invité un jour par des indigènes de la Kabylie à prendre part avec un de ses amis à la fête de leur tribu, ils furent reçus avec toutes les marques de la bienveillance la plus respectueuse et la plus exquise. « Sais-tu, lui dit son compagnon, par quelles paroles ces gens-là viennent de nous accueillir ? Croyant que j'ignore le kabyle, ils ont dit à celui qui nous introduisait auprès d'eux : « Voilà tes amis. Que Dieu les brûle ! »

ment, nous accusant de leur avoir ravi non seulement la liberté, mais l'espérance.

» Quant aux Arabes et aux Kabyles de l'Algérie pris dans leur ensemble, ils ne détestent personne, excepté les Juifs, au même degré que les incrédules et les athées. Le spectacle de nos colons vivant trop souvent, hélas! sans religion et sans prière, provoque à un degré qu'on ne saurait imaginer, leur indignation et leur mépris. « Toi au moins tu pries, me disait un jour l'un d'eux, mais la plupart des colons sont pires que des ânes, car si les ânes pouvaient parler, ils diraient que Dieu existe. »

» Nous nous imaginons les éblouir et les entraîner par le spectacle de notre civilisation; ils s'en moquent et ils concluent, dans leur impassibilité stoïque, que notre esprit est bien étroit, puisque nous nous installons dans ce monde comme si nous ne devions jamais en sortir.

» On aura beau chercher et beau faire, seul le christianisme pourrait nous attacher des populations pour lesquelles la foi en Dieu est tout, et qui jugent la valeur d'un homme sur cette foi publiquement professée. Pour les rendre Français, il faut absolument les rendre chrétiens.

» C'est impossible, ne cesse-t-on de répéter depuis soixante ans. Difficile, oui; impossible, pas du tout, surtout s'il s'agit des populations kabyles, qui pratiquent encore la monogamie, ne méprisent pas le travail, et sont certainement, à beaucoup de points de vue, bien moins réfractaires à nos idées et à notre influence que la race arabe.

» Lorsque le cardinal Lavigerie, malgré l'opposition de Mac-Mahon, fonda avec les orphelins arrachés aux horreurs de la famine, les deux villages chrétiens de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique, dans la plaine du Chéliff, la politique prétendait que ces deux villages seraient bientôt mis à feu et à sang par les tribus musulmanes, qui, de tous côtés, les environnent. On disait aussi que s'ils échappaient à la colère du fanatisme, ils retourneraient bien vite au culte et à la loi de Mahomet. La vérité est que voilà deux générations de fervents chrétiens qui y grandissent, s'y multiplient et y prospèrent en toute sécurité. — Partout, du reste, où s'établissent les Pères blancs et les Sœurs blanches, la confiance et la vénération de la population indigène répondent à leur charité.

» Si on avait compris et voulu, si au lieu d'entraver constamment le zèle des prêtres, des missionnaires et des religieuses, on eût favorisé leur action et multiplié leurs écoles; si, dès que la conquête a été affermie, le pouvoir avait nettement manifesté la résolution de protéger par la force la liberté de conscience des indigènes désireux de s'instruire de la foi chrétienne, certainement, à l'heure actuelle, un grand nombre de Kabyles seraient, pour le plus grand bien de notre patrie, de fervents catholiques et, par conséquent, d'excellents Français. »

Aux protestants, aux mahométans, aux juifs toutes les libertés, toutes les faveurs du pouvoir. Aux catholiques la persécution. Tel était le programme que nos gouvernants avaient accepté ou s'étaient donné.

M. Loubet a déclaré solennellement à Alger que *la France se glorifie d'être une grande puissance musulmane.* Et c'est pourquoi on a construit des mosquées. Officiers de la garnison, gouverneurs, résident, préfet sont mobilisés pour l'inauguration ;

on paie les Muphtis, on annonce le Ramadan à coups de canon, les bateaux français transportent gratuitement les pèlerins au foyer même du fanatisme, à La Mecque où les Oulemas exaspèrent la haine du Roumi, c'est-à-dire du Français. Les représentants du gouvernement vont saluer officiellement les pèlerins sur le bateau au moment du départ, et les armateurs ont l'ordre d'embarquer une quantité d'eau suffisante en prévision des ablutions rituelles. M. Jonard présida le 8 mai 1905 l'inauguration de la *Médersa* (établissement d'enseignement supérieur) de Tlemcen. Il y dit : « La France a pris l'engagement solennel de respecter les croyances des peuples qui s'étaient soumis à elle. *Elle a voulu davantage.* Elle a compris qu'il était de son devoir de mettre à la disposition d'une élite un enseignement supérieur qui convient particulièrement à leurs sentiments et à leurs idées ». La neutralité n'a été inventée que pour combattre les sentiments et les idées des catholiques. Toutes les écoles françaises sont laïcisées, on n'a fermé aucune école arabe, bien qu'elles soient essentiellement confessionnelles, le Koran est partout la base de l'enseignement. Et cependant, en 1886, le gouverneur général avait dit devant le Conseil supérieur du Gouvernement de l'Algérie, que « c'est chez les indigènes à qui nous avons donné l'instruction la plus complète que nous rencontrons le plus d'hostilité ».

Vint la loi de Séparation, on s'empressa de l'appliquer à l'Algérie. La *Semaine religieuse* d'Oran écrivit :

« Il y a deux mois à peine que la nouvelle Eglise d'Afrique a été condamnée à mort et mise au banc des peuples par l'inique loi de Séparation : nous voici déjà aux prises avec le fanatisme musulman, déchaîné contre nous. Pendant quelques jours, une panique cruelle a régné parmi la population de nos villes frontières, de Marnia et de Nemours, et c'est en vain qu'on a essayé d'en dissimuler la portée ou de l'amoindrir.

» La campagne du Maroc est ouverte, et nul ne peut prévoir quelle en sera l'issue.

» Nous avons écrit, ici même, que la France avait manqué à sa mission, en ne portant pas la lumière de l'Evangile en même temps que le flambeau de la civilisation, parmi cette population arabe, si irréductiblement farouche, mais aussi si invariablement fidèle à sa loi coranique et à ses vieilles superstitions. Non seulement nous avons rendu toute assimilation désormais impossible au point de vue national en respectant avec une crainte ridicule son état social barbare, par rapport à la femme notamment que nous n'avons pas affranchie de la polygamie et de la servitude, mais encore nous avons scandalisé ces hommes qui se font gloire d'être des croyants, en affichant à leurs yeux le scepticisme et l'impiété. Nous sommes tombés devant eux plus bas que le mépris, et nous avons

mérité d'être traités par eux de « Chiens de Français, » parce que nous faisons fi de la religion.

» A cette politique détestable, invariablement suivie par tous les gouvernants qui se sont succédé depuis trois quarts de siècle, vient de s'ajouter maintenant l'hostilité déclarée, après la persécution sourde, cauteleuse et hypocrite qui prépara, pendant ces vingt dernières années, la rupture du Concordat. Le gouvernement français s'est proclamé officiellement athée, faisant profession ouverte de nier Dieu et de supprimer toute religion en face d'un peuple dont l'état social est théocratique avant tout, puisqu'il est basé sur ce principe primordial que la terre est à Dieu, et qu'Allah est le chef et le roi du peuple musulman.

» Les hommes d'Etat qui se sont emparés de la direction du pays, ont ainsi porté le dernier coup à notre prestige aux yeux des Arabes. Pour exécuter les ordres des Loges maçonniques et satisfaire leur sectarisme haineux et étroit, ils ont fermé l'oreille à tous les conseils de sagesse que nos Evêques d'Algérie, comme de concert, ne leur ont pas ménagés. Il y avait un moyen, et il n'y en avait qu'un, de franciser complètement les Arabes : c'était de les catholiciser, et, pour atteindre ce résultat, presque impossible à réaliser sur les Arabes adultes, de prendre leurs enfants, de les instruire, de les amener peu à peu à la religion. C'est ce que le cardinal Lavigerie avait entrepris. C'eût été un travail de longue haleine et qui n'eût pas porté de fruits abondants avant deux ou trois générations. Mais si on l'eût entrepris dès l'origine, on posséderait déjà parmi les Arabes un noyau sérieux et influent de catholiques attachés réellement à la France. Au lieu de suivre cette politique, on a montré toujours pour l'Islam un respect craintif, qui, loin de nous conquérir la reconnaissance des Musulmans, n'a fait qu'entretenir en eux l'orgueil de race et de religion. »

Six ans après la séparation, M. Fallières, alors Président de la République, se rendit en Tunisie[3]. Il reçut officiellement le

3. La Tunisie reçut de bonne heure le bienfait de la foi : elle y fit d'immenses et rapides progrès. Le célèbre docteur Tertullien, né à Carthage, écrivait dans son *Apologie du christianisme :* « Nous sommes d'hier, et cependant nous remplissons vos villes, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, vos camps eux-mêmes. » (*Patr. lat.,* t. II, p. 462.)

Pour constater le rôle brillant que l'Eglise d'Afrique a joué dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, il suffit de nommer saint Cyprien, évêque de Carthage, célèbre par ses écrits autant que par son martyre ; le grand docteur de l'Eglise saint Augustin ; saint Fulgence, l'éloquent évêque de Ruspe ; saint Eugène, évêque de Carthage, qui, chassé par la persécution, vint mourir en France, dans le diocèse d'Albi (505), etc.

Cette illustre Eglise a passé avec gloire d'abord par les dix grandes persécutions comme le reste de la chrétienté, et ensuite par les persécutions non moins cruelles des rois vandales, hérétiques ariens et ennemis acharnés des catholiques.

L'Afrique chrétienne a produit aussi des femmes qui font l'orgueil de l'Eglise.

Nommons d'abord la plus grande peut-être des mères chrétiennes, l'illustre sainte Monique, qui pleura pendant quinze longues années les égarements de son fils, et qui fut récompensée de ses prières et de ses larmes par un *Saint Augustin.* Nous ne pouvons ne pas parler ici de ces martyrs célèbres, sainte Perpétue et sainte Félicité, dont l'Eglise a inséré les noms au canon de la messe.

La plage de Tunisie fut consacrée, en 1270, par la mort, nous allions dire

Cheik ul Islam, entouré d'une bande de muftis, caïds, ulemas, imans, marabouts, etc., et leur adressa ces paroles :

« Soyez assurés que la République française s'attachera, comme par le passé, à respecter vos lois et vos traditions religieuses... Le souci des croyances de la population, dont témoigne en toutes circonstances M. le Résident général, vous est le plus sûr garant des assurances que je vous donne. »

Ces paroles furent reproduites par tous les journaux : les uns, ceux qui tous les jours font la guerre aux idées religieuses, pour y applaudir ; les autres, pour s'en étonner...

A Carthage, qui est la métropole catholique du nord de l'Afrique, M. Fallières n'a point reçu notre clergé ; mais il a fait défiler devant lui les confréries religieuses arabes, qui sont des foyers d'intrigues et de haines antifrançaises. Au dîner qui a suivi, il s'est écrié : « Nous ne sommes pas venus ici pour imposer à une race des croyances qui ne sont pas les siennes ». Les faits donnent un éclatant démenti à ces paroles. Le gouvernement français s'est donné la tâche d'imposer aux populations africaines, qui ne sont pas musulmanes, des croyances qui ne sont pas les leurs.

L'*Annuaire officiel de l'Afrique occidentale* nous apprend, en effet, qu'au Sénégal, dans la Guinée française, dans le Haut Sénégal et le Niger, et enfin sur la côte d'Ivoire et au Dahomey, les agents du gouvernement français poussent les populations indigènes à embrasser la religion de Mahomet.

N'est-il pas bien inquiétant pour nous de songer que nos immenses possessions d'Afrique deviendront par là plus accessibles à des excitations extérieures ; que, devenues un bloc homo-

---

le martyre, d'un des plus brillants héros du christianisme. Notre bon roi saint Louis, partant pour sa seconde croisade, s'était fait le plan de la commencer par la conquête de la Tunisie. Il y mit donc pied à terre pour exécuter son dessein ; mais, tout à coup, la peste éclata, et, se trouvant atteint lui-même du fléau, il rendit son âme à Dieu, en s'écriant : « Seigneur, j'entrerai dans votre maison ! je vous adorerai et je chanterai votre Nom dans votre saint temple. » En 1841, on a élevé une chapelle sur le lieu où le saint Roi mourut.

Dans les premières années du XVII[e] siècle, la ville de Tunis a possédé, pendant deux ans, un autre esclave bien vénérable, notre saint Vincent de Paul, qui fut pris par des pirates entre Marseille et Cette.

La Tunisie actuelle compte 1.820.000 habitants. Tunis, la capitale, est une ville de 170.000 âmes ; il y a, dit-on, quinze mille chrétiens qui ont pour administrateur un vicaire apostolique. Mgr d'Alger y a fondé un collège de plein exercice. Les Frères des Ecoles chrétiennes y ont un établissement important.

gène au point de vue des croyances, un mot d'ordre unique pourra les soulever contre nous à un moment donné !

En même temps que l'*Annuaire officiel de l'Afrique occidentale* signalait ce mouvement, M. Félix Dubois, qui ne déguise pas ses tendances optimistes, publiait sa relation d'un voyage au Soudan. Il s'y montre désolé de l'aide que nos gouvernants donnent à la diffusion de l'Islam. Il leur reproche d'avoir fondé une sorte d'université arabe à Djonné. Or, l'arabe s'étudie uniquement dans le Coran, et les sciences arabes consistent essentiellement en des commentaires du Coran, de sorte que le seul établissement d'enseignement que nous ayons jusqu'ici ouvert au Soudan n'enseigne que l'Islam et forme des professeurs qui enseigneront l'Islam à travers les colonies au lieu de la langue et de la littérature françaises. Que peuvent en conclure les indigènes? C'est que nous-mêmes reconnaissons que la meilleure des cultures est la culture islamique. Par là encore nous secondons la propagande d'une religion qui est pour nous une source de difficultés, pour ne rien dire de plus.

Il existe dans le Haut Sénégal et le Niger environ cinq cents écoles où des marabouts enseignent l'arabe, qui est pour leurs élèves une langue aussi étrangère et beaucoup plus difficile à apprendre que le français. Les populations de l'Afrique, qui appartiennent à cinquante races différentes, ayant chacune leur idiome particulier, ont besoin, pour communiquer entre elles, d'une langue commune. Ce pourrait être le français. Chose étrange, nos gouvernants favorisent l'arabe. Ils font faire en arabe la correspondance officielle avec les chefs indigènes, quoiqu'il ne soit pas la langue des chefs. Nos administrateurs ont besoin d'autres interprètes pour la lire. Ces interprètes, ce sont les marabouts à qui nous donnons ainsi une importance qu'ils ne doivent pas avoir pour notre sûreté. Nombreux sont les individus qui ont fait l'effort d'apprendre notre langue sans maître. Le bon sens indiquerait d'en faciliter l'étude et de n'en point admettre d'autre dans les rapports officiels. Mais le bon sens n'a qu'à se taire devant l'esprit sectaire aussi antifrançais qu'antichrétien.

Nous verrons ailleurs ce que la République a fait pour substituer dans nos colonies, en Algérie et en France, au catholicisme le protestantisme anglican et le protestantisme prussien.

Rien ne pouvait, semblait-il, donner plus de satisfaction aux Allemands que de nous voir non seulement détourner le regard de la trouée des Vosges, mais de persécuter dans nos colonies la religion des Français, et d'y favoriser la religion de Mahomet et celle des Anglais et des Allemands. Une satisfaction plus grande leur était ménagée. Ils virent la République s'appliquer à faire de l'armée au lieu de ce qu'elle doit être : un instrument de défense nationale, un instrument de désorganisation sociale, en l'employant à fermer les collèges catholiques et les écoles, à expulser les religieux, à saccager les églises, etc. La République ne s'en tint point encore là. Nos ennemis eurent la grande joie de voir comment elle traita l'armée elle-même. Mais avant d'entrer dans l'exposé de cette seconde œuvre de la République, non moins néfaste à la France que la première, montrons en quelques pages les déceptions que la politique coloniale, telle qu'elle fut comprise, voulue et menée, eut à subir, et les humiliations qu'elle a attirées sur nous.

CHAPITRE XXII.

Déceptions et humiliations.

Dieu est l'arbitre de tous les temps, qui sait que rien ne peut échapper à ses mains; il ne précipite pas ses conseils; jamais il ne prévient le temps résolu; il ne s'impatiente pas; il se rit des prospérités de ses ennemis, « parce que, dit le Roi-Prophète, il sait bien où il les attend, il voit de loin le jour qu'il leur a marqué pour en prendre une rigoureuse vengeance ».

BOSSUET.

En Chine. — En Égypte. — A Suez. — A Fachoda. — A Tanger. — A Kiel.

La politique coloniale telle que nous venons de la voir pratiquer ne pouvait être bénie de Dieu. Les faveurs prodiguées aux musulmans et aux juifs en Afrique, le massacre dans l'Indo-Chine de tant d'indigènes qui venaient de se donner à Dieu, le sang de tant de martyrs européens ou indiens sacrifiés sous nos yeux, on pourrait presque dire avec notre assentiment, n'ont-ils pas été dans les balances de la Justice des poids inclinant le plateau qui portait le fléau de la guerre? Dieu n'avait pas besoin d'intervenir directement pour la déclencher. Ce que la République voulait faire et faisait de nos armées suffisait à encourager nos ennemis et à nous mettre en infériorité devant eux. Les causes profondes des guerres sont des secrets divins. Mais il est des choses que l'on ne peut méconnaître, ce sont les conséquences naturelles que comportent les actes dont tout le monde est témoin.

Les expéditions d'Indo-Chine vinrent d'abord dégarnir nos corps d'armée à ce point que le général Campenon, ne pouvant

l'empêcher, donna sa démission de ministre de la Guerre. La crainte d'attirer l'attention du public sur cet amoindrissement de nos effectifs fit procéder par envois successifs de « petits paquets ». On sait ce qui en résulta. Le général Négrier, écrasé par une avalanche de cent mille Chinois, dut commander la retraite, n'ayant plus de munitions [1]. La Chambre, à cette nouvelle, chassa ignominieusement J. Ferry du ministère. Ce qui n'empêcha pas de lui en rendre la présidence en 1882. N'était-elle pas aussi coupable que lui dans l'humiliation qu'il avait infligée à la France [2] ?

Entretemps s'était présentée la question de l'Egypte. L'idée de mettre en communication par un canal la Méditerranée et la mer Rouge, et de supprimer pour les vaisseaux se rendant en Asie l'immense détour qu'il leur fallait faire, soit pour tourner l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance, soit pour tourner l'Amérique du Sud par le cap Horn, était certes une grande idée ; son exécution appartient à un Français, Ferdinand de Lesseps, que nous avons vu à Rome, en 1848, s'entendant avec le gouvernement révolutionnaire.

---

1. La nouvelle du premier échec de nos armées au Tonkin est arrivée le lendemain du jour où M. J. Ferry encourageait le Sénat à la violation du Concordat. La nouvelle du second échec est arrivée le 20 mars, à la date du cinquième anniversaire de l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses ; et l'échec lui-même a eu lieu à la date du 28 mars, troisième anniversaire de la loi scélérate.

2. N'est-ce pas une histoire digne de méditation que celle de M. Jules Ferry ?

Ce ministre s'est élevé par la guerre qu'il a faite à Dieu. C'est par là qu'il s'est acquis cette autorité sur son parti qui a fait de lui une manière de dictateur, plus puissant que ne furent jamais M. Thiers ni M. Gambetta.

Une fois parvenu à ce degré de pouvoir, le voilà engagé, et engagé à fond, dans la plus vaste, dans la plus compliquée des entreprises coloniales. Qu'avait à faire M. Jules Ferry, un avocat, avec les colonies ? Qu'est-ce qui le préparait à ce rôle ?

Tandis qu'il exécute les décrets contre les religieux, il envoie les soldats de la France en Tunisie, et c'est le cardinal Lavigerie qui pacifie les rivalités européennes en cette riche province, et qui en fera bientôt le centre actif des missions africaines.

Puis, les armées de M. Ferry débarquent au Tonkin, où elles vengent les missionnaires massacrés, et elles luttent à Madagascar contre la politique tortueuse des pasteurs anglicans !

Saint Paul, lorsqu'il fut appelé à la mission des Gentils, avait été ébloui sur le chemin de Damas. Il avait été inondé de la lumière divine. M. Ferry va à l'aveugle à la conversion des Gentils. Il accomplit, sans les connaître, en les méconnaissant, les volontés de Dieu. C'est un rebelle qui, à son insu, fait à son tour l'office de sergent du Christ ! Et ce qui aurait pu être son mérite et sa récompense, devient son châtiment.

C'est pendant qu'il était consul général de France à Alexandrie sous le règne de Méhémet-Ali, que la possibilité de ce grand travail lui était apparue. Revenu en Egypte après la mort du vice-roi et celle d'Abbas, son petit-fils et premier successeur, il obtint, en 1854, de Saïd, son fils et second successeur, un firman l'autorisant à former une compagnie universelle pour le percement d'un canal, et à commencer les travaux aussitôt que le sultan, son seigneur, aurait donné sa ratification. Le 5 novembre 1858 une souscription fut ouverte à Paris, et le 20 les quatre cent mille actions de cinq cents francs étaient souscrites, dont deux cent sept mille par la France et cinq mille par l'Angleterre. Ces seuls chiffres suffisent à montrer l'opposition que l'entreprise rencontrait de la part des Anglais. Elle se manifesta aussitôt et Napoléon III eut peine à en triompher. Les travaux furent commencés. Ils étaient, on peut dire, gigantesques.

Pour faire le canal, il n'a pas fallu seulement fonder de toutes pièces un port sur la Méditerranée, il a fallu faire surgir une ville nouvelle qu'on a appelée Ismaïlia en l'honneur du vice-roi, et y amener du Nil l'eau douce par un canal creusé tout exprès. Le canal maritime a cent soixante kilomètres de long, il part de Suez sur la Mer-Rouge, et se dirige à peu près droit au Nord sur Port-Saïd, empruntant sur son passage divers lacs, ce n'est pas moins de soixante à soixante-dix millions de mètres cubes de terre qu'il fallait extraire, ce qui fut fait. Le travail fut terminé au jour fixé; et le canal fut inauguré le 17 novembre 1869. Cette construction porta notre influence en ce pays à son apogée.

Quand les Anglais virent que le canal était réalisé, puis qu'il prospérait, et que c'était bien une route nouvelle, facile et économique vers les Indes, ils songèrent à s'en emparer d'abord politiquement en installant leurs soldats en Egypte, tout en s'engageant à les en retirer au jour qui est encore à venir, puis financièrement.

En 1875, le Khédive se trouva dans la nécessité de vendre cent soixante-dix-sept mille actions de ce canal qu'il possédait. Il les offrit à la France. Le gouvernement républicain déclina cette offre, et l'Angleterre l'accueillit avec empressement et ne tarda pas à tout accaparer. Nos nationaux se plaignirent, mais Waddington, qui était devenu chef du ministère, non seu-

lement fit la sourde oreille, mais fit déposer Ismaël qui nous était tout dévoué. Les événements qui suivirent eurent pour conclusion l'abandon volontaire de l'Egypte à l'Angleterre, l'acte le plus contraire à nos intérêts nationaux que mentionne l'histoire de France.

La République nous ménageait d'autres humiliations. Les Anglais voulaient relier l'Egypte et le bassin du Nil à leur possession du Cap par la conquête, au centre de l'Afrique, de toute une série de territoires. Du côté du Nil, le « sirdar » Kitchener arriva à Fachoda en septembre 1898 ; il y rencontra la mission française de Marchand qui voulait s'y établir et de là atteindre l'Abyssinie. L'Angleterre cherchait à s'ouvrir, à travers le continent africain, une route du nord au sud, Marchand ouvrait à la France, à travers le même continent, une route de l'ouest à l'est, de l'Océan Atlantique à l'Océan Indien. Le 10 juillet, il occupait le fort qui domine la ville de Fachoda et quand il vit arriver Kitchener, il lui fit connaître son intention d'occuper le pays, conformément aux instructions qu'il avait reçues du gouvernement français. Le 28 septembre, lord Salisbury réclama l'évacuation de Fachoda, et M. Delcassé fit abandonner Fachoda sans conditions. L'armée de Kitchener comptait plus de vingt mille soldats, Marchand ne disposait que d'un millier d'hommes, il se sentait néanmoins de taille à résister ; mais M. Delcassé lui télégraphia : « La situation politique oblige le gouvernement à abandonner Fachoda : il vous prie de procéder à l'évacuation et de rentrer en France par l'Egypte ». Lorsque le ministère Waldeck-Rousseau se présenta devant la Chambre, M. de Mahy rappela que M. de Lanessan, ministre de la Marine, n'avait pas eu honte de traiter Marchand de « condottière » et de lui avoir reproché de « contrecarrer les desseins de l'Angleterre dans l'Afrique orientale ». Chaque fois que l'Angleterre nous a trouvé sur son chemin, elle a fait appel contre nous aux sociétés secrètes. C'est à la suite de la guerre d'Amérique, des victoires et des armements de Louis XVI, qui avaient fait perdre le commandement de la mer à l'Angleterre que celle-ci fomenta la Révolution. C'est à la suite de l'expédition d'Alger qu'elle provoqua les journées de 1830. C'est après la rupture entre elle et Louis-Philippe qu'elle détermina les

journées de Février et l'établissement de la Seconde République. Elle ne doutait pas que la Troisième République ne pliât devant elle.

C'est ensuite devant l'Allemagne que la République humilia la France. Depuis près d'un quart de siècle, l'Allemagne cherchait à prendre pied au Maroc. En 1891, elle avait obtenu un premier traité de commerce. Puis le D[r] Fischer réclama pour elle la prépondérance au Maroc et un port sur l'Atlantique. Quelques mois plus tard, voyant la Russie, après ses revers dans sa guerre avec le Japon, dans l'impossibilité de prêter secours à la France, elle se montra agressive.

M. René Taillandier fut envoyé, au début de 1905, à Fez, chargé de présenter au Sultan un programme de grands travaux à exécuter, de préférence par des ingénieurs français. Notre envoyé fut reçu avec empressement ; mais bientôt ces bonnes dispositions se modifièrent. On avait appris que l'empereur d'Allemagne, au cours d'une croisière dans la Méditerranée, se proposait de débarquer à Tanger. Il y arriva le 31 mars et y déclara qu'il ne permettrait à aucune puissance de s'arroger des privilèges, que l'Allemagne entendait traiter directement ses affaires avec le Sultan sans recourir à l'intermédiaire d'un autre Etat. Le 19 avril, le ministère fut interpellé. M. Jaurès prit fait et cause pour l'Allemagne, M. Delcassé donna sa démission, mais la retira deux jours après ; au Conseil des ministres du 6 juin, M. Rouvier se fit l'écho des plaintes de l'Allemagne contre M. Delcassé et celui-ci fut amené à donner sa démission définitivement. Le désavouer et le chasser en ces circonstances, c'était infliger à notre pays une humiliation aussi cruelle que celle de Fachoda.

Pendant quinze ans nous avons été sollicités tour à tour par l'Angleterre et par l'Allemagne et pendant ces quinze années notre gouvernement est allé de l'une à l'autre se demandant à qui il se donnerait définitivement. L'Angleterre nous voulait pour son soldat sur le continent, et l'Allemagne nous souhaitait pour son second sur la mer.

« On peut dire, a écrit M. Mauras dans *Kiel et Tanger*, l'histoire contemporaine à la main, que M. Delcassé n'a jamais marché contre notre vainqueur de 1870, il a marché pour l'An-

gleterre. Il n'a menacé l'Allemagne que quand l'Angleterre y eut intérêt. Delcassé-Revanche est un mythe, sa politique fut tournée contre Berlin par Londres, elle ne s'y est jamais orientée d'elle-même ».

Une conférence s'ouvrit à Algésiras, le 16 janvier 1906. Par suite des manœuvres de l'Allemagne, ses travaux se prolongèrent jusqu'au 31 mars. Le protocole fut signé le 7 avril. La France devenait, avec l'Espagne, « le gendarme de l'Europe » au Maroc, et recevait en partage tous les désagréments inhérents à cette ingrate mission.

D'autres incidents blessèrent le patriotisme français. En 1894, le gouvernement se rendit à l'invitation de l'Allemagne, qui lui demandait d'envoyer une escadre à l'inauguration du canal de Kiel, qui va de la ville prussienne de ce nom à l'embouchure de l'Elbe et fait communiquer la Baltique avec la mer du Nord. Comme le dit M. Duhlstrœm au maréchal de Moltke, ce canal devait doubler la force de la flotte allemande parce qu'il permettrait de concentrer toutes les forces navales de l'Empire dans la Mer du Nord ou dans la Mer Baltique, sans que l'ennemi puisse s'en apercevoir ou s'y opposer. De fait, avant la construction de ce canal, la flotte allemande était coupée en deux. En cas d'une guerre, les navires de la Baltique devaient, pour rejoindre ceux de la Mer du Nord, se frayer un passage à travers les détroits de Belt, de Sund, du Cattegat. Si le Danemarck faisait cause commune avec les ennemis de l'Allemagne, il pouvait, sinon empêcher, du moins entraver leur jonction. Par le nouveau canal, en dix ou douze heures, les deux flottes pouvaient se rassembler sans difficulté. En se présentant en force, soit d'un côté, soit d'un autre, elles avaient toutes les chances d'écraser leurs adversaires les uns après les autres. En attendant ces événements possibles, le canal de Kiel rendit de grands services à la marine marchande de l'Allemagne.

Parlant de ces tergiversations, Charles Mauras dit : « Comme un somnambule, on poursuivait des chemins dans lesquels on devait nécessairement rencontrer l'Allemagne armée. » Nous ne la visions pas, mais elle se voyait visée par l'Angleterre, qui nous conduisait.

Le discours de Guillaume II à Tanger résonna comme un coup de foudre à Paris. Edouard VII déclara à l'ambassade française

« qu'en présence de l'attitude de l'Allemagne, il était autorisé à déclarer que le gouvernement anglais était prêt à entrer avec nous dans l'examen d'un accord, de nature à garantir les intérêts communs des deux nations, s'ils étaient menacés ».

Averti des intentions anglaises, le Kaiser répondit à la menace par des préparatifs, et il éleva le ton de ses journaux qui déclarèrent que si l'Angleterre menaçait la flotte de l'Empire, la France servirait d'otage à l'Allemagne et que pour chaque milliard perdu sur la mer on saurait retrouver deux milliards à terre, dût-on aller les demander à Paris. Il ajoutait : « Nancy pris en vingt-quatre heures, l'armée allemande devant Paris dans trois semaines, la révolution dans quinze grandes villes de France et sept milliards à payer pour les dégâts que ne manquera pas de causer la flotte anglaise à la flotte allemande. »

Le 6 juin 1905, M. Delcassé apportait sa démission sur l'injonction de Guillaume II. La duchesse de Bulow a pu dire : « Nous n'avons pas demandé sa tête, on nous l'a offerte. » L'injure commencée le 31 mars à Tanger, consommée à Paris le 6 juin, gardera dans l'histoire le nom « humiliation sans précédent » qui lui a été donné par M. André Tardieu.

II. — LA RÉPUBLIQUE ET L'ARMÉE.

CHAPITRE XXIII.

Les lois militaires.

Deux mains ont fondu la France, deux mains l'ont agrandie et maintenue dans ses splendeurs, deux mains l'ont toujours relevée dans sa défaillance ; la main du prêtre et la main du soldat. Parcourez toutes les époques glorieuses et fécondes de notre histoire, depuis Clovis jusqu'à nos jours : ces deux mains travaillent d'accord à la même œuvre ; elles s'entr'aident plus ou moins, mais elles s'entr'aident. Voyez les temps bâtards, les jours malheureux : elles sont divisées. Dieu les rapproche quand il veut que la France fasse quelque chose d'illustre et de bon.

Union de la force et de la foi sous Clovis, sous Charlemagne, sous saint Louis, sous Louis XIV : quels hommes de guerre! quels hommes d'Eglise! Division, pour ne pas remonter plus haut, pendant le XVIIIe siècle : quels abaissements! quel pas en arrière fait la civilisation chrétienne ! L. VEUILLOT.

Sous les yeux de l'Allemagne. — L'armée réorganisée par la loi de 1872. — M. de Freycinet lui porte un premier coup en 1889. — Loi qui a pour but de faire entrer les séminaristes à la caserne. — La joie de Crispi et les avertissements sinistres de lord Wolseley, de M. Lonkai, du *Courrier de Genève*. — Circulaires aggravant la loi de 1889.

Il n'est pas de moyens que la République n'ait employés pour énerver l'armée, la rendre impuissante, et en même temps, pour tenir les soldats aussi éloignés que possible des sentiments

généreux et élevés qui, en tous temps et dans toutes les nations ont été une force supérieure aux bras des états et aux armes dont ils peuvent être pourvus. S'appliquer à ces deux destructions, c'est ce que fit la République dans l'attente de l'assaut que nous préparait l'ennemi avec tant de ténacité, de prévoyance et d'intelligence.

Toute entière à ses ambitions sans limites, l'Allemagne n'attendait que le moment le plus opportun pour les réaliser, le moment où elle jugerait la France « cuite à point dans son jus républicain », pour reprendre le mot de Bismarck. Aussi suivait-elle d'un œil attentif l'amoindrissement systématique de nos armées de terre et de mer par les modifications souvent contradictoires apportées chaque année dans leur constitution et leur organisation, par les coups portés de mille façons à l'autorité des chefs, par l'affaiblissement de la discipline et de l'esprit militaire, par des mesures prises en temps de paix, pour détourner officiers et soldats de l'instruction militaire, etc. La guerre, et la guerre telle que nous avons eu à la subir, n'est-elle pas la suite, et la suite naturelle et inévitable, des espérances que donnait à l'ennemi la conduite du gouvernement à l'égard de l'armée? Nous aurons à parler du remaniement continuel des lois du recrutement, de la durée du service, de l'instabilité des lois qui régissaient l'armée, des vilaines besognes auxquelles officiers et soldats furent astreints.

Quoi qu'il nous en coûte, il faut bien que nous rappelions ces souvenirs, que nous montrions les sectaires aux mains desquels nous avons laissé le pouvoir, préparer de leur mieux l'invasion et, si Dieu n'y avait mis ordre, l'anéantissement de la France que les trahisons de nos ministres, les Caillaux et tant d'autres d'ordre inférieur ont voulu réaliser.

Instabilité des lois militaires. — L'Assemblée nationale avait eu à pourvoir à la défense de la patrie dans les conditions nouvelles qu'imposait la constitution militaire de l'Allemagne, toute entière en armes. Elle n'ignorait pas cependant qu'à côté de ce premier devoir s'en trouvait un autre : sauvegarder les intérêts moraux, intellectuels et économiques du pays. C'est ce qu'elle s'efforça de concilier et d'obtenir par la loi de 1872. Cette loi fut l'œuvre d'une Commission de quarante-cinq mem-

bres que présidait M. de Lasteyrie et dont M. Chasseloup-Laubat fut le rapporteur. L'Allemagne s'efforça de peser sur les décisions de l'Assemblée. Le jour où commença la discussion, M. de Saint-Vallier fut avisé par M. de Manteuffel que la défiance de l'Allemagne contre nous s'accentuait et le général Le Flô, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, signalait à notre gouvernement l'agitation du parti militaire allemand. De Molkte disait à M. de Gontaut : « L'esprit de l'Empereur est sérieusement ému par la préparation de votre loi militaire ». D'Arnim nous menaçait, dans la *Gazette de Cologne*, d'un prolongement de l'occupation. L'Assemblée ne se laissa point intimider et poursuivit son œuvre. Elle était favorable au service de trois ans. M. Thiers, qui avait une armée de métier, exigeait cinq ans. Il menaça de donner sa démission, et les députés cédèrent.

La défense des frontières du Nord-Est fut confiée à une commission qui comprenait, outre le Ministre de la Guerre, le maréchal de Mac-Mahon, les généraux Frossart, Ducrot,Chanzy, Séré de Rivière. Le nom de ce dernier est attaché à l'établissement du nouveau système de fortifications, substituant aux villes fortifiées, des camps retranchés reliés entre eux par des forts d'arrêt. La division de la France en dix-huit corps d'armée permit d'opérer, au besoin, une prompte mobilisation.

Monseigneur Freppel put dire à la tribune, sans que personne pût le contredire : « L'armée française, telle que la loi de 1872 l'a constituée, est une armée excellente. Je n'ai pas trouvé une voix discordante ni dans cette Chambre, ni au Sénat, ni dans la presse étrangère que je lis avec le plus grand soin. C'est l'opinion de l'Europe entière, et la preuve c'est que l'on considère que pour avoir raison de cette armée, il en faudrait au moins deux sinon trois liguées et coalisées ».

Cette loi pouvait être modifiée avec le temps et l'expérience qu'il apporterait. Les républicains se montraient impatients d'y mettre la main.

MM. Magnin, Pelletan, Picard, Jules Favre, avaient demandé la suppression de l'armée ; M. Gambetta avait donné de cette suppression ce motif que « *l'armée est une* CAUSE DE RUINE POUR LES FINANCES ET LES AFFAIRES DE LA NATION. » Mais en 1882 M. Gambetta et les siens osèrent proposer une loi qui aurait pour effet de rendre encore plus dures les charges militaires et

jeter le désarroi dans la société civile. Pour la faire accueillir le *Rappel* disait :

« Ce nouveau projet de loi institue *le service obligatoire pour tous ; il n'y aura plus d'exceptions pour les carrières libérales.* La seule exception admise serait celle des soutiens de famille, *dont la proportion serait fixée chaque année par le ministre de la guerre* et dont la désignation serait faite par les conseils municipaux, au prorata du nombre attribué à chaque commune.

Les séminaristes et les instituteurs seraient astreints uniformément au service comme les jeunes gens voués aux carrières libérales. »

Cette dernière ligne dévoilait la pensée de la secte.

En mars 1888, M. Floquet fut mis à la tête d'un nouveau ministère ; il confia le portefeuille de la Guerre à un civil, M. de Freycinet. Depuis plusieurs mois, celui-ci avait terminé l'examen de la loi préparée par les citoyens indiqués ci-dessus et par le général Boulanger en 1883, et l'avait soumis au Sénat par la Commission dont il était le président. Le projet était donc tout prêt pour la discussion et M. de Freycinet était à même plus que tout autre pour le défendre. Ce projet avait été préparé par les Loges, en vue d'entraver le recrutement du clergé. On avait pu lire, en effet, au mois de février, dans l'un des organes de la Franc-Maçonnerie, *La Chaîne-d'Union*, le résumé d'un discours prononcé par le F.·. Fernand Rabier, député d'Orléans, à la Loge la *Véritable Amitié*, d'Orléans, ainsi formulé :

« Le F.·. Fernand Rabier, Orat.·. de la L.·. exprime le désir que le projet de loi sur l'armée, qui dort dans les cartons du Sénat, voie enfin le jour. Par cette loi tout le monde sera soldat, et quand les séminaristes passeront à la caserne, ils ne retourneront pas au séminaire. La séparation de l'Eglise avec l'Etat sera faite ».

Le 20 avril eut lieu la première délibération au Sénat. M. Jules Simon prit la parole. Deux points firent l'objet de son discours : 1° la question des dispenses, 2° celle de la durée du service. « Il y a un autre point que je veux toucher, ajouta-t-il, c'est la question des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique qui, pour quelques-uns de ses promoteurs, vous le savez, est la grande affaire de la loi. »

De fait, tout l'aménagement de la loi nouvelle visait à ce but de faire disparaître de l'œuvre de l'Assemblée nationale les exceptions qui protégeaient l'éducation soit ecclésiastique, soit intellectuelle de la jeunesse.

M. le maréchal Canrobert dit au Sénat : « Ayant le malheur

de ne pouvoir entendre ces débats (à cause de sa surdité) et n'étant guère orateur, je devrais, si j'étais sage, et si je ne consultais que mon intérêt, m'abstenir de monter à la tribune et me contenter de déposer mon vote. Mais j'ai l'honneur d'être le doyen des maréchaux de France et d'Europe, et le projet qui vous est soumis est si grave que je croirais manquer à tous mes devoirs, si je ne vous soumettais quelques observations ». Et il combattit la loi comme devant donner au soldat une instruction militaire insuffisante, un manque presque complet de l'éducation qui apprend à souffrir et à se sacrifier à la patrie. Cette loi n'était pas une œuvre militaire, mais comme une arme forgée contre le clergé et les catholiques[1]. Personne ne s'y trompait. Quand le ministère Rouvier subit, à ses débuts, le premier assaut, il fut demandé au général Ferron, qui faisait partie de ce ministère, cette seule chose : « Etes-vous ou n'êtes-vous pas pour l'incorporation des séminaristes? »

Les Assemblées sont souvent plus tyranniques que les « tyrans », elles le sont du moins avec plus de sérénité et d'insouciance, se partageant entre leurs membres la responsabilité, ils n'en sentent point le poids. En matière de législation, deux cents timides seront plus téméraires qu'un audacieux ; ils le seront impunément, sans scrupule, en se frottant les mains. Ne pensez-vous pas que si quelque autocrate avait à rendre un ukase sur une répartition nouvelle des charges militaires, menaçant à la fois la discipline de l'armée, l'exercice des cultes, la sécurité des études et tout le développemest intellectuel du pays, il aurait longuement médité ce projet, l'aurait préparé par l'observation directe des hommes, dans les écoles, les ateliers, les laboratoires et les casernes, aurait consulté l'expérience faite chaque jour dans les engagements volontaires, aurait fait la balance des gains espérés et des sacrifices nécessaires, et se serait décidé seulement

1. Le maréchal Canrobert n'avait pas seulement le courage militaire au plus haut degré, il avait aussi — ce qui est plus rare — le courage civil. Entendant un jour M. Sainte-Beuve traiter au Sénat l'apologie de Renan, il se leva et dit : « Ce n'est pas dans cette assemblée qu'on peut faire l'apologie de celui qui a nié la divinité du Christ, et qui s'est posé comme l'ennemi acharné de la religion de nos pères ; quant à moi, je proteste formellement contre la doctrine émise dans le livre de M. Renan, et je suis persuadé que ma voix aura ici beaucoup d'échos. »

L'un des compagnons d'armes du maréchal a dit de lui : « Jamais il ne rédigea un ordre du jour sans écrire le nom du Seigneur ».

alors, encore avec inquiétude et en signant d'une main un peu tremblante? Les députés et les sénateurs qui sont la toute petite monnaie d'un Frédéric II, ont plus de bravoure.

Sans doute la loi de 1872 demandait cinq ans de service, mais depuis assez longtemps il n'y avait plus un seul soldat qui fît ces cinq ans, ils n'étaient tenus au régiment que trois ans et demi ou même trois ans. Les intérêts de la défense nationale étaient sauvegardés par l'ancienne organisation, ainsi que les intérêts moraux et intellectuels du pays : la nouvelle loi menaçait de tarir dans sa source le recrutement des carrières libérales ; elle frappait en même temps les travailleurs des villes et des campagnes en restreignant à une proportion dérisoire la chance du bon numéro ; elle consacrait pour le service colonial une inégalité souvent condamnée ; en limitant les engagements, elle refusait les moyens de constituer un noyau de vieux soldats, cadre indispensable avec une durée abrégée de service ; elle mettait les Missions en péril et portait par là un coup funeste à l'influence de la France dans le monde. En un mot, elle diminuait la valeur de l'armée en accroissant les charges du pays, tout cela pour arriver à réaliser le mot d'ordre des Loges: « Les curés sac au dos ». Les généraux les plus autorisés à parler eurent beau réclamer contre une loi faite, ainsi que le dit le contre-amiral Fleuriot de Langle, « par des avocats, des médecins et un ingénieur, le vaincu de la campagne de 1870, » cette loi fut votée et elle fut promulguée le 15 juillet 1889.

Pendant ce temps, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie renouvelaient leur pacte contre nous. « *Nous sommes forts et alliés aux forts*, dit alors M. Crispi dans un discours prononcé à Palama, qui avait les allures d'un manifeste adressé à l'Italie et à l'Europe.

Alors que cette loi désorganisatrice était encore en discussion, cinq mois avant le vote, fin de janvier 1889, Lord Wolseley, adjudant-général, c'est-à-dire chef effectif de l'armée anglaise, avait prononcé à Birmingham ces paroles et donné cet avertissement :

« Quiconque étudie la carte de l'Europe et l'état des choses en Europe, en ce moment doit reconnaître que nous avons sur nos têtes un nuage chargé de guerre, le plus redoutable qui ait jamais menacé l'Europe. Quand il éclatera — et il éclatera aussi sûrement que le soleil se lèvera demain — ce ne sera pas comme précédemment un conflit entre deux

armées préparées pour un combat, ce sera une guerre de dévastation et d'extermination entre des nations armées, dont la population tout entière aura été dressée pour cette *lutte suprême*. Je vous prie instamment de vous souvenir en rentrant chez vous, que vous avez suspendu sur vos têtes un nuage chargé de fer et de feu qui menace en crevant de tout anéantir sur son passage. *Préparez-vous donc: préparez vos navires et votre armée si vous voulez conjurer ce fléau* ».

Cette même année, M. Beugny d'Hagiène avait publié dans la *Revue du monde catholique ses notes de voyage de Paris en Transylvanie*. Il y avait raconté une entrevue qu'il avait eue à Fured avec M. Lon Kay, rédacteur du grand journal catholique de la Hongrie, *Magyar-Allar*, « l'Etat Hongrois ». On avait en Hongrie les mêmes sinistres prévisions qu'en Angleterre:

« Je redoute la lutte que vous aurez tôt ou tard à soutenir contre l'Allemagne. La guerre entre l'empire Allemand et la France est inévitable. Cette puissance colossale qui s'est créée en si peu de temps est dans l'impossibilité de désarmer avant d'avoir définitivement vaincu, soit la France, soit la Russie. Vu l'immense étendue de son territoire, on ne pourra jamais détruire la Russie. C'est donc contre la France que l'Allemagne tournera ses efforts. La lutte sera terrible, ce sera un duel à mort; si la France était encore réellement la Fille aînée de l'Eglise, si elle avait un chef se disant, comme saint Louis, le sergent de Jésus-Christ, je ne craindrais rien pour elle. Mais .. la France a chassé Dieu de ses lois. Ce fut un crime de reniement national. Je me demande souvent si Dieu ne finira pas, lui aussi, par renier ceux qui l'ont publiquement renié ».

Dieu a donné vingt-cinq ans à nos gouvernants pour garer leur peuple, et au peuple vingt-cinq ans pour réfléchir, se repentir et se réformer. Nous avons vu comment ce temps de répit a été donné au luxe, à la mollesse, à la violation des lois divines; on verra comment nos gouvernants travaillèrent avec une volonté plus ardente que jamais à l'affaiblissement, on pourrait dire à l'anéantissement de toutes les forces physiques et morales de la société et tout particulièrement à écarter Dieu de l'armée française. Le *Courrier de Genève*, voyant cette aberration, disait :

« Il est remarquable que, plus le gouvernement de la France accentue sa politique antireligieuse, plus il jette la division et la haine entre les citoyens, et plus l'Allemagne cherche à étouffer les querelles confessionnelles, plus elle s'efforce de faire dominer chez elle la paix et la liberté dans l'ordre. La France voit son prestige diminuer, l'Allemagne voit sa puissance grandir dans le monde. C'est le cœur saignant, que les catholiques du monde entier assistent à cette décomposition lente de la France, à cet abandon de tout ce qui fut sa force et sa gloire dans le passé. C'est ainsi que meurt une nation ».

Ces avertissements venus de la Suisse, de l'Autriche-Hongrie,

de l'Angleterre et d'ailleurs, n'arrêtèrent ni le Parlement ni le Gouvernement dans l'œuvre de chambardement de l'armée. Bientôt la loi de 1889 ne parut plus suffisante pour cette besogne. Elle fut suivie de circulaires relatives aux séminaristes, du décret réorganisant le Conseil supérieur de la guerre (24 octobre 1889), de la réorganisation de l'Ecole de Saint-Cyr (septembre 1900), du décret sur l'avancement des officiers (octobre 1900), etc. Vint ensuite la *loi de deux ans*.

CHAPITRE XXIV.

La loi de deux ans.

Ils couvent des œufs de basilic.
Celui qui mange de ces œufs mourra.

Is., LIX, 5.

Le général André la propose. — Le gouvernement refuse de consulter la Commission supérieure de l'armée. — Représentations du général Billot, de M. Mézières. — Ce que dit la presse. — En 1907, nouvelle diminution de force infligée à l'armée. — Observation de la *Germania.* — Avertissement du Ministre de la Marine anglaise. — Guillaume II exhorte ses soldats à se donner les vertus guerrières. — Nos gouvernants, eux, vont partout préparer les esprits à... la séparation de l'Église et de l'État. — « Nous allons à une défaite. » — L'Allemagne fait ses préparatifs et ne cache pas son ambition.

Alors que tout Français, Français d'esprit et de cœur, voyait avec une inquiétude croissante de jour en jour, l'Allemagne préparer la guerre qu'elle voulait faire à la France : chez elle, dans ses états-majors, dans ses casernes et ses arsenaux ; chez nous par l'établissement de fermes, d'usines, de maisons de commerce, jalonnées sur les territoires à envahir ; c'est alors, dis-je, que nos gouvernants disaient aux Allemands par leurs actes : Le terrain est préparé pour vous, vous pouvez venir.

Ils continuèrent donc à réduire le temps du service et par conséquent à diminuer l'effectif de notre armée.

Dès 1901, le général André avait saisi le Parlement d'un projet qui réduisait à deux ans la durée du service militaire, affirmant que la suppression de toutes les dispenses laisserait à

l'armée le même nombre de soldats. Il fut cependant obligé d'avouer que l'effectif de nos troupes serait, avec la nouvelle loi, de cinquante mille hommes inférieur à celui que la loi de 1889 lui fournissait. Au Sénat, ce fut un médecin qui fut chargé du rapport. Il y fit entrer ces billevesées : « L'éducation militaire peut s'acquérir ailleurs qu'à la caserne. En réalité, le courage, le sentiment du devoir, le respect des chefs, le dévouement à la patrie sont des vertus civiques. C'est dans la famille, à l'école, dans la société qu'on s'y forme le mieux » ; dans la société que la République s'efforçait de démoraliser, dans la famille qu'elle avait désorganisée, et dans l'école où se donnaient les enseignements patriotiques que nous avons signalés.

Le Gouvernement se refusa obstinément à demander l'avis de la Commission supérieure de l'armée. Il n'écouta ni les conseils, ni les avertissements des hommes compétents qui siégeaient à la Chambre et au Sénat. Quand le général Billot conjura ses collègues de ne pas porter une atteinte si grave à notre organisation militaire, l'organisateur des défaites de 1871 et le donateur de l'Egypte à l'Angleterre, M. de Freycinet, répondit que l'armée ne serait nullement affaiblie, et il se porta garant devant l'Assemblée et le pays de l'efficacité du service de deux ans.

M. Mézières montra que la nouvelle loi faisait peser la plus lourde partie des charges militaires sur les indigents, sur les soutiens de famille, sur les demi-infirmes ; qu'en supprimant une classe entière on affaiblissait l'armée dans les proportions les plus inquiétantes. Bien d'autres observations furent faites, elles n'empêchèrent pas le Sénat de décider, le 21 janvier 1905, que la nouvelle loi serait mise en vigueur dans le délai d'un an, c'est-à-dire avant les élections législatives. Pendant la période électorale, les journaux dévoués au gouvernement pourraient ainsi faire sonner le grand bienfait que la République venait d'accorder au peuple, la diminution d'un tiers de présence au régiment. Une fois encore l'intérêt personnel des parlementaires l'emportait sur le souci de la défense nationale ; et puis, l'anticléricalisme faisait ce grand profit: les séminaristes et les prêtres, au lieu d'être versés dans le service de santé, allaient enfin porter le fusil et avoir le sac au dos.

M. Henri Fouquier avait qualifié cette loi « bête et scélérate ».

Le *Journal des Débats* avait dit : « loi qui mène tout droit à la folie ». M. Hector Penard, dans la *Petite République*, mettait en doute la sincérité « des farceurs qui votent cette loi, tout en la blâmant... tout bas ».

Une remarque déjà faite s'impose de nouveau ici. Des protestations semblables se sont fait entendre dans les mêmes journaux contre les lois de laïcité de l'enseignement, de la suppression de l'aumônerie militaire, de l'abolition du repos du dimanche, du divorce, etc., et plus tard, celle de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Toutes ces lois n'en ont pas moins été votées même par les rédacteurs ou les actionnaires des journaux qui les avaient appelées ou laissé appeler « bêtes ou scélérates ». L'explication de cette conduite double, et en apparence si contradictoire, est tout entière dans ce mot : *Il faut préparer l'opinion*. Non pas que nous voulions dire que tous ceux qui ont signé les articles auxquels nous faisons allusion aient voulu personnellement tromper le public ; non. Mais qu'ils l'aient voulu ou non, ces articles entraient dans le plan de la Franc-Maçonnerie et de la juiverie, qui ont la haute main dans les bureaux de rédaction.

La Franc-Maçonnerie voile ses desseins sous ces mots : paix dans les familles, laïcisation dans les écoles, égalité de service pour la patrie, séparation de l'Eglise et de l'Etat. Pendant un an ou deux, tous ses journaux forgent sur ces mots des sophismes qui aveuglent les esprits. Viennent alors les projets de loi qui ne peuvent être si habilement faits qu'ils ne laissent entrevoir, même aux esprits les plus bornés, la réalité du but qui est poursuivi. C'est alors que les journaux qui, durant quelques années, ont travaillé à cacher ce but sous des mots trompeurs et des raisonnements pervers, se mettent à l'unisson avec l'opinion publique et protestent avec elle. A la faveur de ces protestations la loi peut être discutée. Laissons ces fous déraisonner, dit-on de toutes parts ; jamais une telle loi ne pourra être promulguée ; si la Chambre des députés la vote, le Sénat la repoussera. Elle est, en effet, votée par la Chambre des Députés et, de là, portée au Sénat, qui la discute à son tour. Il la modifie, ou la rejette. Un an, six mois après, elle revient à la Chambre des Députés. L'opinion publique s'est faite un peu à ce qui l'avait tant effarouchée d'abord. La Chambre vote une seconde

fois, et, grâce à un incident politique que l'on fait naître, ou aux menaces que l'on fait entendre, le Sénat suit, la loi est faite. Le bon public dit : Il fallait bien s'y attendre, et les journaux qui l'avaient blâmée, se mettent à la besogne pour dire qu'elle n'est pas sans offrir des avantages. Les choses se sont ainsi passées pour la loi de deux ans, comme pour les lois du divorce, de la laïcisation, etc. Malgré les instances les plus justifiées, le gouvernement s'était obstinément refusé de faire connaître au Parlement l'avis des chefs de l'armée, siégeant au Conseil supérieur de la guerre. Il aurait dû dire aux Chambres qu'au sentiment de ces juges compétents, le service de trois ans n'avait pu qu'à grand'peine former de vieux soldats, leur donner l'instruction technique et l'éducation morale qui font la valeur des armées, et qu'on ne pouvait diminuer ce temps de formation d'un tiers. Parlement et Gouvernement auraient été vendus à l'Allemagne qu'ils n'eussent point agi autrement qu'ils ne l'ont fait.

Cette nouvelle loi ne s'est point contentée de réduire à deux ans le temps du service, elle a abaissé de vingt-huit à quinze jours la période annuelle d'instruction pour les réservistes, et de treize jours à six jours la période d'instruction pour les territoriaux ; de plus, elle a assujetti les élèves de nos grandes écoles militaires à deux années de caserne comme simples soldats entre leur admission et leur entrée dans ces mêmes écoles. Par toutes ces mesures un coup fatal était porté à l'instruction militaire des officiers et des soldats, et aussi au commandement par l'encouragement donné à l'indiscipline, car elle a aussi diminué de moitié le « rabiot », auquel sont astreints les soldats condamnés à la prison ou à la cellule. Ce n'était donc pas contre l'Eglise seulement que la nouvelle loi était faite, mais bien aussi contre l'armée elle-même.

Ceux qui n'avaient point au cœur la haine de l'Eglise se laissèrent persuader, pour donner à cette loi néfaste l'approbation de leur vote, qu'il suffirait à la sécurité de la nation d'avoir une armée faite pour la défense. Ils avaient pu cependant entendre ce qui avait été dit au Reichstag :

« L'histoire nous enseigne l'obligation de prendre l'offensive, car c'est à l'offensive que la Prusse a dû ses succès. La politique exige des victoires dès le début de la guerre, *afin d'éviter l'invasion*... Malgré le perfection-

nement des armes à feu, *l'offensive* n'en restera pas moins, dans l'avenir comme dans le passé, la meilleure méthode de guerre. Le gouvernement réclame seulement autant de soldats qu'il en faut pour transporter le théâtre de la guerre sur le territoire ennemi. »

Le général de Sesmaisons avait donné à nos représentants la même leçon, dans son livre *Hier et aujourd'hui. Les troupes de la Commune et la loi de deux ans.*

Au cours de la discussion de cette loi, un ex-ministre, M. de Lanessan, tout républicain radical qu'il était, reconnut qu'avec le service de trois ans nous avions les deux tiers des hommes de chaque compagnie pourvus d'une instruction suffisante à un moment quelconque de l'année ; mais qu'avec le service de deux ans, nous n'en aurions plus que la moitié. « Si la France, ajouta-t-il, était attaquée à l'époque de l'incorporation des recrues, dans une compagnie de cent trente hommes, soixante-cinq soldats auraient un an d'instruction, et soixante-cinq ne sauraient rien, car ils ne feraient que d'arriver ».

Pour toucher aux lois militaires il eût fallu, comme le dit un jour le général Cherfils, « à la place de l'équipe de valets des Loges qui, ici, représentent l'Etat, avoir un gouvernement fait de *gens de France*, ayant pour appui la confiance et le cœur de la France et pour unique ambition la grandeur du pays ».

La grandeur du pays et même son honneur, que d'événements vinrent montrer que rien n'était plus éloigné de l'esprit et du cœur de ces valets des Loges.

Cette loi de deux ans qui rendait la défense elle-même si précaire, ils la voulurent plus insuffisante encore qu'elle n'était. En 1907, un député socialiste, M. Colliard, interprétant inexactement la loi de 1905, proposa de renvoyer dans ses foyers la classe de 1903. Le général Picquart, lui-même, déclara que ce renvoi, enlevant cent mille hommes à l'armée, provoquerait, dans la cavalerie notamment, un véritable état de crise, et ferait courir de grands dangers à la défense nationale. Mais la Chambre se souciait bien de la défense nationale ; seules, la défense laïque et la défense électorale l'intéressaient. A la presque unanimité elle décida que la classe de 1903 serait renvoyée le 12 juillet ; et le Sénat dit : Amen.

La loi de deux ans de service, même après toutes les adjonc-

tions qu'elle reçut, ne remplissait pas encore les vœux de la Maçonnerie. Le 23 octobre 1898, la Loge de Dijon où s'étaient rendus les F.·. Paillard, Dequoise et Desmons ainsi que de nombreuses délégations ; puis, le 29 novembre, trente Loges parisiennes réunies ; enfin le Convent de cette année émirent le vœu de la suppression des armées permanentes après la réduction du service militaire à un an [1].

La *Germania*, journal catholique de Berlin, apprécia en ces termes les actes que le Gouvernement et le Parlement venaient de commettre :

« Il y a certainement une situation aussi délicate qu'étrange dans ce fait qu'au moment où les événements qui s'accomplissent en Europe, dans l'Afrique méridionale et dans l'Extrême-Orient s'imposent de la façon la plus impérieuse à l'attention de toutes les nations qui veulent sauvegarder leurs intérêts matériels et leur influence politique, on s'applique en France à combattre le soi-disant esprit militaire et à opérer dans l'armée des réformes qui doivent avoir pour effet d'affaiblir sa valeur. Et tout cela arrive à un moment où, comme les adversaires du Gouvernement le font observer fort justement, l'attitude de l'Angleterre apparaît de plus en plus menaçante et provocante, et où l'on devra compter dans tous les cas avec la convention anglo-allemande dont on ne connaît pas la portée [2]. »

Ce n'est pas faute d'avertissements que le Parlement et le Gouvernement se lançaient ainsi en aveugles dans les réformes, ou plutôt les déformations, que nous venons de dire. Lors de la première loi de désorganisation de l'armée, en janvier 1889, Lord Wolseley avait donné celui reproduit ci-dessus. Un de ses collègues, M. Winston Churchill, ministre de la Marine anglaise, déclarait dans le même temps la guerre de plus en plus inévitable, et voici le pronostic qu'il en tirait :

« Personne ne peut considérer les conséquences d'une guerre générale ; la cause originelle de cette guerre serait perdue dans les questions plus grandes et plus terribles qui surgiraient.

» *Nul ne peut dire qu'il soit une seule grande puissance susceptible d'échapper au cataclysme.*

» Nul ne peut dire dans toute l'Europe qu'*il est une institution* qui, à la fin de la crise, *sera restée debout.*

» *Tout pourra être jeté dans l'abîme. L'œuvre de destruction* opérée dans l'espace de quelques semaines ou de quelques mois, pourrait à ce point atteindre *notre vie économique* et sociale que *nous serions plongés dans la désolation et la barbarie* [3]. »

---

1. L'Allemagne cherchait alors à s'attacher l'Angleterre comme elle s'était attaché l'Autriche et l'Italie.

2. Voir la pétition contre la Franc-Maçonnerie, rapport de M. Frache, p. 78.

3. Qu'eût pronostiqué M. Churchill, si un ange était venu lui dire : L'œu-

Aucun de ces avertissements ne put émouvoir nos législateurs. La loi de deux ans fut votée, avons-nous dit, le 23 mars 1905. Dans la quinzaine qui suivit, deux graves manifestations se produisirent au-delà de nos frontières, qui montrèrent la satisfaction et les encouragements que cette loi avait apportés à ceux qui devaient se déclarer nos ennemis. Guillaume II, parlant à Strasbourg devant les officiers convoqués et réunis, évoqua devant eux la leçon qui se dégageait de la guerre de Mantchourie, et il leur montra la cause des cruelles défaites essuyées par les Russes. Puis il recommanda à ses soldats de cultiver en eux les vertus guerrières qui les rendront aptes à remplir les devoirs qui leur incomberont un jour ou l'autre. La même semaine, M. Balfour prononça à Londres, aux Communes, un des plus suggestifs discours que jamais Parlement ait entendus. Il traita des devoirs que l'armée anglaise aurait à remplir dans le cas où une grande Puissance étrangère tenterait de débarquer sur la côte anglaise une armée d'invasion.

Chez nous, nos ministres avaient bien d'autres préoccupations: M. Berteaux, ministre de la Guerre, rendait visite à ses électeurs de Poissy, et M. Clémentel, ministre des Colonies, l'accompagnait. Tous les deux parlèrent de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Dubief, ministre du Commerce, pérorait à Lille, il parlait de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, conférait à Auxerre, il parla de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Ruau, ministre de l'Agriculture, parlait à Nîmes, il disserta de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Bérard, ministre des Postes et des Télégraphes, discourait aussi dans l'Ain, à Villebois, il parla de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Rien, dans la bouche de ces messieurs, pas un mot de la défense nationale, de la conservation de la patrie et du rayonnement de son influence ; rien de ce qui était l'objet des plus vives sollicitudes des hommes d'Etat anglais, allemands, etc.

Il est à remarquer que ceux des *anciens* ministres qui n'étaient pas en ce moment au pouvoir et qui espéraient bien y revenir,

---

vre de destruction ne sera pas une œuvre rapide de quelques semaines ou de quelques mois, elle aura tant d'années pour plonger l'Europe et le monde dans la désolation et la barbarie, pour tout jeter dans l'abîme. Que restera-t-il sur terre, hors de l'abîme, à la cessation des hostilités ?

parlèrent sérieusement. M. de Lanessan, ancien ministre de la Marine, publia une série d'articles où il déclarait que nos troupes de couverture n'existaient pour ainsi dire que sur le papier ; qu'en tout cas leurs effectifs *réels* étaient absolument insuffisants. Sa conclusion était que la préparation militaire de l'Allemagne, la rapidité de sa mobilisation et de son attaque nous condamnaient à l'écrasement fatal. Enfin, parlant des menaces que l'Allemagne venait de nous faire, il rappelait le mot par lequel M. Rouvier avait justifié le renvoi de M. Delcassé : « Nous allions certainement à une défaite ».

Cependant, l'Allemagne continuait toujours ses préparatifs : chez nous, par tous les postes dont elle prenait possession et dont l'*Action française* ne cessait de nous informer ; et chez elle par les budgets de la Guerre et de la Marine qu'elle grossissait d'année en année. « C'est, disait le Kaiser au Reichstag de 1912, afin de soutenir la dignité de l'Empire ». Un journal du royaume de Saxe, cité par la *Gazette de Lausanne*, était plus franc :

« Nous travaillons à l'établissement d'une Allemagne germanique puissante, à laquelle devront se rattacher les territoires aujourd'hui séparés de l'Empire, mais qui jadis lui ont appartenu, sous la constitution en un *Etat unique de l'Europe centrale.* Il faut que l'Allemagne et l'Europe centrale soient des termes synonymes... Nous voulons la Flandre, l'Artois, la Picardie, la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté. Ces pays de souche germanique doivent faire retour à l'Empire. »

Nos gouvernants s'appliquaient, eux aussi, à nous tenir les yeux ouverts, mais c'était pour y jeter de la poudre.

Quand, au Sénat, le général Billot avait adjuré ses collègues de ne pas porter, par la loi de deux ans, une atteinte si grave à notre organisation militaire, M. de Freycinet, d'un ton doucereux et insinuant, avait demandé à l'Assemblée de ne pas écouter les généraux. Il répondait de l'armée nouvellement organisée, disant qu'elle ne serait ni diminuée, ni affaiblie. Il se portait garant, devant l'Assemblée et le pays, de l'efficacité du service de deux ans.

L'expérience ayant démontré combien néfaste était la loi préconisée et garantie par les politiciens de l'espèce de de Freycinet, il fallut bien supprimer l'œuvre néfaste de 1905.

En 1913, le danger était devenu si évident que, d'urgence, les ministres durent présenter et les Chambres voter une loi

nouvelle, assez mal conçue et assez mal équilibrée, qui, sous aucun rapport, ne valait la loi si sage et si pratique que les politiciens parlementaires avaient abrogée en 1905.

Si le pays eût continué de vivre sous le régime du service de trois ans, on n'aurait pas été obligé de dépenser les énormes sommes nécessaires pour remettre l'armée en état de défense et cette défense eût été mieux assurée.

L'aventure des expéditions coloniales et les lois militaires faites pour désorganiser et affaiblir l'armée ne furent point les seuls moyens suggérés par la secte et mis en œuvre par ses valets, pour faire de la France une proie facile à saisir et à digérer. Il y en eut d'autres. Nous avons à les exposer l'un après l'autre, demandant pardon à nos lecteurs de raviver leurs douleurs patriotiques.

CHAPITRE XXV.

Désorganisation du commandement.

Voici que le Seigneur, Dieu des armées, va retirer de Jérusalem et de Judas héros et homme de guerre.
Mon peuple, ceux qui te dirigent t'égarent et ils minent le chemin où tu dois passer.
Les portes de Sion gémiront et seront dans le deuil, et désolée, elle sera assise dans la poussière.

Isaïe, III.

Révocations. — Mac-Mahon donne sa démission. — La République continue à « épurer ». — La délation est provoquée. — En non-activité, en disponibilité, hors des cadres. — Trafic des croix d'honneur. — L'affaire Dreyfus. — Épuration des bureaux. — Réintégration des indignes. — « Le général Pau va à la messe ! »

En présence des manifestations toujours plus éclatantes des ambitions de l'Allemagne et des menaces qu'elle ne cessait de nous faire, la République, non contente de diminuer le nombre de nos soldats, se donna la tâche d'écarter de l'armée les officiers sur qui reposaient les meilleures espérances.

Dès les derniers jours du septennat, eurent lieu les premières révocations qui devaient être suivies de tant d'autres.

Quand M. Dufaure forma son second cabinet, il imposa à Mac-Mahon, qui jusque-là s'était réservé le choix des titulaires de certains portefeuilles, ceux de la Guerre, de la Marine et des Affaires étrangères, des hommes que le Maréchal ne pouvait agréer. Dufaure n'en donna pas moins ce dernier portefeuille... à un Anglais, Waddington.

Quelques jours après, les nouveaux ministres se mirent à

« épurer » les diverses administrations. L'armée ne fut pas épargnée, les généraux Ducrot, commandant le VIII[e] corps d'armée et de Geslin, commandant la place de Paris, furent relevés de leurs fonctions. Le ministre des Affaires étrangères, Waddington, débuta par un acte de servilité envers l'Allemagne : M. de Gontaut-Biron, qui défendait avec une habileté et une dignité parfaites les intérêts de la France à Berlin, fut sacrifié, Bismarck écrivit aussitôt à Henckel : « Les changements dans le personnel diplomatique de la France m'ont causé une joie extraordinaire ».

Bientôt on revint à la charge près du Maréchal, on soumit à sa signature un décret relevant de leurs fonctions, cinq commandants de corps d'armée : de Lartigue, Bataille, Bourbaki, de Montaudon, du Barail. Cette fois, Mac-Mahon se révolta et dit : « Si, depuis un an, j'ai consenti à avaler tant de couleuvres, c'est uniquement pour protéger l'armée ; si je l'abandonnais aujourd'hui, si je faisais une chose que je considère comme attentatoire à ses intérêts et à ceux du pays, je me croirais déshonoré : je n'oserais même plus embrasser mes enfants ». Deux jours après, les ministres ayant maintenu leur résolution, Mac-Mahon remit sa lettre de démission de la présidence à M. Dufaure. Quand Waddington succéda à Dufaure, il fit subir à Bertiaux, ancien ministre de la Guerre et au duc d'Aumale, commandant du VII[e] corps à Besançon, le même sort qu'aux commandants d'armée ci-dessus nommés. Vint le premier ministère de Freycinet. Il épure à tour de bras : quarante-huit colonels, soixante-et-un chefs de bataillon et quatorze chefs d'escadron de territoriale sont révoqués avec M. Carayon-Latour. Puis il retire au général de Cissey le commandement du XI[e] corps d'armée et même le met en disponibilité. Campenon, soldat loyal, qui avait été ministre de la Guerre dans le grand ministère, effara l'extrême-gauche en appelant Canrobert et Gallifet au Conseil supérieur de la Guerre et en nommant Miribel chef de l'Etat-major général. Mais d'autre part, le ministre de la Marine eut soin d'écrire aux amiraux : « Ne vous dissimulez pas que vous avez besoin de gagner ma confiance ». Déjà la délation était au service des ministres. Avant que ne fussent collationnées les *fiches* des officiers, en 1882, le cabinet Duclerc les inaugura au ministère des Finances. Labuze, sous-

secrétaire au Trésor de l'Etat, envoya une circulaire « très confidentielle » aux préfets, pour leur demander des renseignements, non moins confidentiels sur le personnel des finances. Une notice individuelle devait être établie pour chaque agent, donnant des explications détaillées sur « leur attitude politique, leurs relations de famille et leurs fréquentations habituelles ». Ce système de fiches fut ensuite appliqué à la magistrature, au clergé, et enfin à l'armée. C'est là qu'il fit le plus de mal.

En attendant, les révocations continuaient. A l'avènement du deuxième ministère Ferry, l'*Officiel* publia des décrets mettant en non-activité par retrait d'emploi le duc d'Aumale, qui avait déjà été mis en disponibilité, le duc de Chartres, colonel du 12e chasseurs à Rouen, et le duc d'Alençon, capitaine au 14e d'artillerie à Vincennes.

Le troisième ministère Freycinet mit le général Boulanger à la Guerre, il avait promis à Clémenceau, qui l'avait porté au pouvoir, de « républicaniser l'armée ». Il débuta par déplacer une brigade de cavalerie du IXe corps, dont quelques officiers avaient, prétendait-on, manifesté des sentiments « réactionnaires ». Le général Schmitz, commandant du IXe corps, ayant désavoué cette mesure, fut mis hors des cadres.

Il y avait en tout cela non seulement de l'imprévoyance, mais de manifestes injustices. Les procédés dont lui et tant d'autres avaient eu à souffrir décidèrent le duc d'Aumale à écrire au Président de la République : « Vous touchez à la charte de l'armée ; sans tenir compte des titres conquis à la guerre ou garantis par la loi, vos ministres vont frapper jusque dans le cadre de réserve des armées de terre et de mer, des hommes sans reproche, honorés par un dévouement légendaire à la patrie... Il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste le général Henri d'Orléans ».

Vint alors le grand scandale du trafic des croix d'honneur par Wilson, gendre de Grévy et son commensal à l'Elysée. Chassé du pouvoir, Grévy osa dire dans son message : « Mon devoir et mon droit seraient de résister. La sagesse et le patriotisme me commandent de céder ».

L'affaire Dreyfus fut suivie de nouvelles exécutions : le géné-

ral de Négrier fut relevé de ses fonctions ; le général Zurlinden, gouverneur de Paris, fut remplacé par le général Bruyère ; les généraux Hervé, Hart, Schmitz, Giovanelli, Langlois, de Pellieux, les colonels de Saxée, de Coubertin et d'autres de grades moins élevés, furent disgraciés ou déplacés. Parmi les autres victimes signalons le commandant Cuignet, le lieutenant-colonel Rollin, l'officier d'administration Dautriche, les capitaines François et Maréchal. D'autre part, un espion italien, le général Giletta, condamné à cinq ans de prison, était gracié cinq jours après.

Le général André se mit, lui, à épurer les bureaux : trois colonels, chefs de service, furent brusquement renvoyés. Le général Delanne, chef d'Etat-major, n'ayant pas été consulté, demanda à être relevé de ses fonctions. Une interpellation suivit. La Chambre approuva le ministre, et le généralissime Jamont démissionna à son tour par une lettre où il exposait la désorganisation que toutes ces mesures opéraient dans l'armée et les dangers qu'elle faisait courir au pays. Ce danger ne venait pas moins de la mobilité infligée à la direction suprême de l'armée. De 1870 à 1914, il y eut en France cinquante-quatre ministres de la Guerre. Le Parlement investit de ce ministère des hommes qui n'étaient même pas soldats, et à la Marine des députés qui n'étaient pas marins. Il est vrai de dire qu'on voyait en même temps au ministère de l'Instruction publique des individus qui n'étaient pas bacheliers, au ministère des Affaires étrangères des titulaires qui n'étaient pas diplomates, et que tous ces personnages passaient d'un ministère à l'autre sans avoir pour aucun ni connaissances, ni aptitudes.

Lorsque M. Combes dut quitter le ministère sous l'indignation publique que les fiches avaient soulevée, son successeur, M. Rouvier, mit en disponibilité le général Peigné et raya Begnicourt du cadre de la Légion d'honneur, mit en disponibilité les généraux Nonancourt et d'Amboix de Larbaut, de sorte que les loyaux serviteurs du pays étaient mis sur le même rang et traités de même façon que les délateurs. Mais peu de jours après, le ministre de la Guerre Bertaux, réintégra Peigné dans l'armée et le nomma président du comité de l'artillerie ; et les généraux Hagron et Bruyère furent frappés de quinze jours d'arrêt pour

avoir refusé de serrer la main de Percin qui avait organisé le service des fiches.

Lorsque la Cour de Cassation cassa la sentence prononcée par le Conseil de guerre de Rennes contre Dreyfus, celui-ci et Picquart furent réintégrés et Dreyfus décoré de la Légion d'honneur ; puis, sur les injonctions des partisans du traître, le lieutenant-colonel Rollin et le commandant Lauth furent mis à la retraite d'office. Vint ensuite la réintégration de Joseph Reinach.

En 1907, au cours d'une réception intime donnée à Nancy à l'occasion des adieux du colonel Goepp, le général Bailloud, commandant le XX[e] corps, dit : « La guerre peut se faire ; souhaitons tous que le 26[e] de ligne contribue avec d'autres à rendre à la France les provinces perdues ». Un mouchard livra ces paroles aux journaux. Le général Bailloud fut déplacé et envoyé à Montpellier.

Disons, pour terminer ce désolant relevé, qu'en janvier 1909, cinq officiers de la garnison de Laon furent privés de leur emploi pour avoir assisté à la messe et y avoir entendu le sermon de Monseigneur Péchenart.

En 1911, *Excelsior*, qui n'est point l'ennemi du régime républicain, raconta ceci :

> Quand la succession du généralissime Trémeau fut ouverte, la presque unanimité des suffrages alla au général Pau. Ses mérites, son expérience, les sympathies qu'il s'était créées dans toute l'armée française le désignaient pour le commandement suprême.
>
> Mais une voix s'éleva qui proféra ces simples mots :
>
> — Le général Pau va à la messe.
>
> Et le général Michel fut nommé.

En République maçonnique les considérations de défense nationale doivent céder le pas et s'écarter devant des considérations de ce genre.

CHAPITRE XXVI.

Moyens pris pour... avilir l'armée.

Leur cœur n'est que convoitise ;
leur gosier est un sépulcre béant.
Châties-les, ô Dieu !
Qu'ils tombent, pris dans leurs propres filets !
Fais-les disparaître pour la multitude de leurs
[iniquités,
car (au fond) c'est contre toi qu'ils se sont
[révoltés.
Ps. v.

Les recrues conduites aux mines, aux usines. — Conférences sur la solidarité et leçons de pornographie. — Les mauvais lieux ouverts. — Les cercles catholiques fermés. — Les « foyers du soldat ». — Les « salles » des méthodistes anglais. — Permission aux sous-officiers de prendre la tenue bourgeoise. — Escorte donnée aux acteurs et actrices. — L'armée à l'inauguration de la statue de Danton, à la canonisation maçonnique de Zola. — Décret sur les préséances.

Dans le temps où l'on désorganisait ainsi le Commandement par une volonté manifeste, impitoyablement poursuivie, on n'oubliait point les recrues qui, chaque année, viennent à la caserne pour recevoir l'instruction militaire, et se préparer à la défense de la patrie.

Deux années de service ne pouvaient guère suffire à faire de nos jeunes gens de vrais soldats. C'est ce que les hommes les plus compétents s'étaient efforcés de démontrer au Parlement. Du moins, tous les moments de ces deux années devaient-ils être scrupuleusement employés à l'exercice? Nullement, on les dépensa en occupations les plus invraisemblables.

Par sa circulaire d'octobre 1905, le financier ministre de la guerre Berteaux, — à qui la République décerna des funérailles nationales pour les services que la secte avait reçus de lui, tandis qu'il était au ministère — obligea les officiers à conduire leurs hommes aux mines houillères, dans les usines, etc., pour y compléter, dit-on, *de visu*, les notions manufacturières que l'école avait pu leur donner. Bien mieux, les officiers furent obligés de faire des conférences, non pas sur la théorie, mais sur la solidarité, la mutualité, le progrès de l'esprit laïque, etc. [1] Quelques chefs, pour bien mériter du gouvernement, y joignirent des leçons de pornographie. Ils furent encouragés. Une circulaire signée du Sous-Secrétaire d'Etat Cheron, publiée dans le *Bulletin officiel du ministre de la Guerre*, n° 38, datée du 30 septembre 1907, donna ces instructions :

« En pareille matière, *il faut écarter nettement tous les préjugés...* Au surplus, la moralité des individus n'a jamais rien gagné à l'ignorance ou à la dissimulation... Chaque année, aussitôt après l'incorporation, les médecins des corps feront *aux sous-officiers et hommes de troupe des conférences sur...* etc., etc... Ils saisiront toutes les occasions (??) pour commenter et développer les données de ces conférences (!!) sous forme de causeries familières (!!!) et de conseils individuels, en se mettant à la portée de chacun. *Ils n'hésiteront pas à entrer dans certains détails précis...* »

Est-il étonnant qu'après cela des jeunes soldats écœurés de ce qu'on les forçait d'entendre, aient écrit à M. Maurice Talmeyr, qui a reproduit leurs lettres dans la *Libre Parole :*

« Quelques jours après notre arrivée à la caserne, nous étions conduits d'office à une conférence donnée dans la salle des Fêtes par M. le médecin major. Tous les soldats étaient là. Les officiers, par leur présence, donnaient plus d'importance à la parole du médecin, et voici la substance de cette conférence :

» Je ne suis pas ici comme professeur de morale. *Je ne vous dirai pas de ne pas contenter vos penchants qui sont naturels. Je ne viens pas pour les détruire, je ne viens pas pour les réprimer, mais je voudrais vous indiquer les moyens* de ne pas avoir à en ressentir de funestes effets... » Et, cette pensée, il l'a développée longuement, en s'efforçant de bien faire comprendre à ses auditeurs qu'il n'est pas défendu de faire le mal, mais de s'y faire prendre. »

---

1. Dans le rapport qu'il écrivit au ministre de l'Instruction publique en 1899 sur les œuvres post-scolaires, M. Edouard Petit se félicitait du développement donné aux *Conférences à la troupe*, soit à la caserne, soit dans d'autres locaux, avec ou sans projections jusqu'à quatre fois par semaine pendant trois mois, aussi bien aux cavaliers qu'aux fantassins. Il indiquait les sujets ordinairement traités : le corps humain, les chemins de fer, le ciel et la terre, l'hygiène, l'alcoolisme, la conquête de l'Algérie, la guerre de 1870, Christophe Colomb, etc., etc.

» A X..., *un sous-lieutenant d'infanterie* a donné, pour la deuxième fois cette année, le 29 novembre, une conférence profondément immorale aux soldats, qui ne peuvent se soustraire à cette forme de tyrannie scandaleuse. Détails minutieux et révoltants. *Conseils précis sur les personnes de la ville à éviter,* ET SUR CELLES A FRÉQUENTER. *Exhibition d'objets d'hygiène. Indication du lieu où on se les procure et du prix...* »

Les mauvais lieux étaient librement fréquentés par ceux qui voulaient mettre ces leçons en pratique, mais l'entrée des cercles catholiques était rigoureusement interdite. Déjà, en 1878, le général Farre, devenu ministre de la Guerre dans le premier cabinet de M. de Freycinet, avait détruit d'un trait de plume tous les établissements créés par les aumôneries militaires pour le bien-être intellectuel, moral et physique du soldat [2]. Il s'était appuyé, pour prendre cette odieuse mesure, sur une phrase tirée d'une circulaire du maréchal Soult, interdisant l'entrée dans les Loges, phrase qu'il détourna de son sens pour fermer les cercles catholiques.

Elle disait : « Un militaire ne doit contracter d'autre engagement que celui qui l'attache à son service ; il ne doit connaître d'autre commandement que celui de ses chefs, d'autre guide que son drapeau. » C'était bien clairement interdire la fréquentation des Loges aux militaires. Dans ces paroles, le maréchal visait le tablier maçonnique, les commandements des Vénérables et les engagements maçonniques. Il parut piquant aux inspirateurs du général Farre de lui faire dire qu'une fois dans l'armée, les

---

2. Mgr Turinaz a aussi exposé le caractère, le fonctionnement et l'utilité, à tous les points de vue, des cercles militaires tenus par les aumôniers.

« J'appelle *Œuvre militaire* une association de catholiques dévoués, comme il s'en trouve aujourd'hui partout en France, et qui, sous la direction d'un prêtre choisi avec soin pour ce ministère qui exige des aptitudes spéciales, offre aux militaires un lieu de réunion où ils peuvent faire leur correspondance, se livrer à des jeux honnêtes et accomplir facilement leurs devoirs religieux. A l'âge de l'inexpérience et des entraînements irréfléchis, à l'âge où les passions sont si ardentes et si aveugles, dans les villes où les périls, à certains jours et à certaines heures surtout, sont si nombreux et si redoutables, ces jeunes gens ne reçoivent ainsi, au point de vue de la foi et de la moralité, de la discipline, du respect de leurs chefs et du patriotisme, que de salutaires influences.

» Que de déplorables fautes, que de chutes lamentables peuvent être ainsi évitées ! Que de carrières protégées, que de santés, que de vies peut-être préservées d'atteintes irréparables ! Quels services sont ainsi rendus à des milliers de jeunes gens, à leurs familles, aux populations au milieu desquelles ils retourneront bientôt, à l'armée et à la France ! Et aujourd'hui c'est toute la jeunesse française qui doit passer dans les rangs de l'armée

» Quel est l'homme sincère et loyal, quelles que puissent être à l'égard de la religion son opinion, son hostilité même, qui n'applaudirait à de pareils résultats ? »

jeunes gens devaient se dégager des promesses du baptême qui leur étaient rappelées dans les cercles catholiques ; ne plus obéir aux commandements de l'Eglise et de Dieu, ne plus prendre pour guide la croix.

Le général Farre ne se contenta point d'adresser sa circulaire à l'armée, il la fit suivre d'instructions aux préfets. Dans ces instructions il leur ordonnait de faire une enquête détaillée sur les cercles catholiques existant encore dans leur département, leur composition, le nombre de leurs adhérents, l'importance de leur action. A partir de 1899, tous les ministres de la Guerre prirent la peine de renouveler la défense de fréquenter les cercles catholiques qui existaient encore. Ils durent disparaître tous l'un après l'autre. Il fut alors défendu aux troupiers, sous des peines sévères, de pénétrer même dans les maisons particulières où un prêtre se rendrait pour leur rendre service. C'est ainsi qu'en 1906, le général en retraite de Morlaincourt acheta, à Nancy, une maison où il recevait journellement les soldats qui lui étaient recommandés. Aucun prêtre n'en franchissait le seuil et jamais il n'y fut question de politique. Mais les soldats qui le désiraient étaient assurés de trouver une atmosphère saine, et ils venaient nombreux pour y faire leur correspondance ou s'y délasser aux heures de quartier libre. Une dépêche ministérielle vint interdire à tous les soldats de la garnison l'entrée de la maison du général de Morlaincourt.

En même temps qu'il poursuivait avec tant d'âpreté les œuvres catholiques, le gouvernement encourageait la propagande protestante parmi nos soldats. Un *Comité d'évangélisation* pour les militaires fut créé. Ce comité fut autorisé à envoyer des missionnaires et des colporteurs dans les casernes ; il leur était permis de suivre les détachements, en marche ou en manœuvre... Le siège social de cette société était à Paris, 74, rue de l'Université.

Un autre comité fonctionnait régulièrement à Cannes, 58, rue de Fréjus. En outre, il existait deux cent cinquante salles de lecture tenues par les protestants et disséminées dans toute la France.

Ces œuvres étaient soutenues par des comités anglais, anglo-saxons ou américains. Ainsi que l'a dit si bien le général Ca-

nonge dans le *Correspondant*, « l'action morale l'emporte à la guerre sur l'action matérielle et y joue un rôle prépondérant... Seules les croyances à l'immortalité de l'âme, à Dieu, ce qui est un tout, peuvent décider le soldat obscur à faire le sacrifice sublime de sa vie. Grâce à la foi, l'abnégation s'implante dans l'âme, et l'intérêt général, celui de la patrie, remplace victorieusement l'intérêt personnel [3]. »

Tandis que les cercles catholiques étaient fermés, s'ouvraient partout des cercles militaires maçonniques, où des conférenciers, soigneusement choisis, travaillaient à dépouiller les soldats de leurs croyances religieuses. Ces établissements, fondés sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement, portèrent un nom bien fait pour duper les familles : on les appela « Le Foyer du soldat ». Pour dire ce qu'ils étaient, un mot suffit : La direction générale en était confiée à un membre du Conseil de l'Ordre du Grand Orient, le F.·. Adrien Durand, antimilitariste, internationaliste, athée. On sait les ennuis que ces « foyers du soldat »

---

3. « Qu'un capitaine, dit Chateaubriand, rassemble ses soldats et leur dise, la veille de la bataille : « Mes amis, le boulet qui vous tranchera demain par le milieu du corps ne laissera rien de vous en ce monde. On vous jettera dans une fosse avec les chevaux, où vous pourrirez pêle-mêle, parce que vous ne valez pas mieux qu'eux. La fatigue que vous avez éprouvée, les dangers que vous avez courus, les privations que vous avez souffertes, ont été bien payés par douze sous que la patrie vous a donnés par jour. Quant à Dieu et à un monde meilleur, n'y comptez pas ; c'est une pure rêverie de vos prêtres. Tout se réduit à vous faire casser la tête pour ma propre gloire. Fantassins obscurs, vous serez oubliés ; je recueillerai seul le fruit de votre mort ! » — « Que ce capitaine mène ses soldats à la charge après ce beau discours, et le premier coup de canon de l'ennemi dissipera toutes ces légions philosophiques.

» Mais si quelque vieil aumônier de l'armée, qui, depuis trente ans, célèbre le sacrifice de paix sur un autel formé de tambours ; si ce Père qui tant de fois a fait descendre le Dieu fort sur le camp français, qui tant de fois, étalant les humbles vertus religieuses au milieu des nobles vertus militaires, a invoqué le Jésus des petits enfants au lit de mort d'un grenadier ; si cet homme dit aux soldats : « Mes enfants, voilà l'ennemi, défendez votre religion ! Ceux qui tombent pour cette cause sacrée seront reçus par leur Père qui les regarde du haut du ciel. Pour une vie d'un moment et pleine de troubles, ils jouiront d'une vie éternelle et pleine de délices. Marchez donc, je vous remets tous vos péchés ! marchez à la voix de votre Dieu qui vous commande : la victoire est entre ses mains, il vous la donnera. » Nous parierions que l'aumônier aura raison contre le capitaine, et qu'en effet les soldats du prêtre remporteront la victoire. »

Parlant du marquis de Fénelon qui, ne pouvant marcher par suite d'une blessure, se fit mettre à cheval pour escalader les retranchements autrichiens à la bataille de Rocoux, et qui fut tué glorieusement dans sa victoire, Voltaire dit : « Son extrême dévotion augmentait encore son intrépidité ; il pensait que l'action la plus agréable à Dieu était de mourir pour son roi. Il faut avouer qu'une armée composée d'hommes qui penseraient ainsi serait invincible. »

ont causés aux chefs militaires et même au gouvernement. De plus, dans presque toutes les villes de garnison les « Unions chrétiennes des jeunes gens » fondées et soutenues par des protestants américains mettaient des salles spéciales à la disposition des soldats et leur faisaient des conférences. Les méthodistes anglais jouissaient du même privilège à Cherbourg et ailleurs.

Des faits d'autre genre montraient chez nos gouvernants la préoccupation d'avilir l'armée à ses propres yeux. En octobre 1903, sous le ministère Berteaux, une brochure maçonnique exprima ces desiderata des Loges : « Pour que les heures de repos soient réelles, il faut que, sous le costume civil, le soldat et le sous-officier puissent échapper chaque jour à l'étreinte de la vie militaire qui, pour eux, n'est jamais grandeur mais toujours servitude ». L'agent de change, ministre de la Guerre, s'empressa de donner une première satisfaction, en décidant que tous les sous-officiers rengagés pourraient désormais porter la tenue bourgeoise dans leur garnison les dimanches et jours fériés. Cette mesure attaquait l'esprit militaire en habituant les gradés à considérer leur uniforme, non plus comme un signe d'honneur, mais comme une gêne, et, comme disait M. Bresson, une livrée.

Une représentation d'*Œdipe Roi* eut lieu à Cauterets. A l'issue de la représentation, les promeneurs de Cauterets virent passer au grand trot une voiture découverte contenant deux actrices et deux acteurs, escortés par six gendarmes à cheval, en grande tenue, commandés par un maréchal des logis chef. Et — qu'on veuille bien le remarquer — il n'y a pas de gendarmerie à Cauterets. Ces cavaliers avaient dû venir de loin, d'au moins vingt kilomètres.

Il y eut mieux ou plus vilain encore. Un journal, le *Matin*, à qui nos gouvernants n'avaient rien à refuser, parce qu'il est l'un des organes les plus attitrés de la Franc-Maçonnerie, publiait, pour augmenter son tirage, les réclames les plus extravagantes.

Après avoir fait courir en bicyclette quelques centaines de pauvres filles, il demanda, en 1904, au ministre de la Guerre, de lui livrer des soldats pour en faire des sandwichs chargés de lancer son nouveau feuilleton.

Le général André mit pour cette réclame deux mille hommes à la disposition de ces journalistes ; deux mille hommes choisis dans deux cent huit corps de troupes. Il permit que des centaines d'officiers portassent des brassards où se lisait en lettres d'or le titre du journal. Il autorisa que la réclame de la boutique du *Matin* fût affichée sur papier blanc, couleur officielle, etc.

Ces deux mille hommes durent parcourir, au pas de course, en pleine chaleur, jusqu'à cinquante kilomètres. On sait le résultat : quelques-uns sont morts ; d'autres sont devenus fous, ou poitrinaires, bon nombre ont disparu on ne sait où [4] !

Une interpellation eut lieu à la Chambre ; cette Chambre aurait renversé le ministère s'il avait permis l'assistance de la troupe à un service religieux ; elle passa à l'ordre du jour sur cette ignoble dégradation de l'armée française.

Cette même année, le ministre de la Guerre, M. André, est allé à Tarbes inaugurer, en tête de l'armée, la statue de Danton, l'un des plus grands scélérats qu'ait produits la Révolution, celui qui, pour se maintenir au pouvoir, donna le signal des massacres dans la prison des Carmes, à l'Abbaye, à la Force, à la Salpêtrière !...

Puis vint la canonisation maçonnique de Zola ; la garnison de Paris tout entière dut défiler devant ce répugnant écrivain, qui a vendu sa plume au *Figaro*, moyennant cinquante mille francs par an, pour y mener, contre l'armée et contre ses chefs, la campagne que l'on sait en faveur du traître Dreyfus. Plusieurs centaines d'officiers de tous grades signèrent la protestation suivante :

« Les soussignés, anciens officiers, protestent contre la pré-

---

4. *La Presse* a décrit comme suit l'aspect de l'infirmerie installée dans la galerie des machines :

Au fur et à mesure que les marcheurs arrivent, ils se jettent à terre, respirant à peine, suffoquant. Les lits, qui sont au nombre de cinquante environ, sont tous occupés. L'infirmerie est bientôt trop petite ; les soldats malades arrivent en foule ; on en amène dans un état lamentable ; il faut les déshabiller tout de suite, les étendre n'importe où, leur donner des cordiaux ; il en est dont les lèvres laissent couler un mince filet de sang : c'est navrant. Quelques-uns de ces soldats sont emmenés dans des voitures d'ambulance vers des hôpitaux.

Un médecin-major, que j'interroge, me dit qu'il y a environ un malade sur trente ; les malades ont des crampes, des coups de soleil, des crises de nerfs.

sence des troupes de l'armée de Paris à la cérémonie de la translation des restes de l'auteur de *La Débâcle*.

» Au nom des anciens officiers de la « Vieille armée », au nom des camarades plus jeunes que la discipline condamne à un silence indigné, ils relèvent le défi porté à l'honneur de l'armée et au culte du drapeau et formulent hautement leur protestation devant le pays. »

Les honneurs qu'elle rendait au prince des pornographes, aux comédiens, aux scélérats, après avoir abrogé ceux qui jusque-là étaient rendus à Dieu, la République ne pouvait manquer d'en déposséder l'armée. Le 15 juin 1907, elle publia un « Décret » sur les honneurs et les préséances, n'ayant d'autre but que de diminuer le prestige du haut clergé, dont il ne fut plus fait mention, et celui des autorités militaires, qui furent placées après toutes les autorités civiles. Le préfet devenait, en vertu de ce décret, le véritable supérieur hiérarchique des officiers de son département. Le généralissime et le chef d'Etat-major général, qui avaient charge d'assumer, au jour du danger, tout le poids de la défense du pays, devaient en toute circonstance prendre place, devant le public, après le dernier des préfets de la dernière classe.

Les réceptions officielles du jour de l'an 1914 inspirèrent à *Junius* ces réflexions :

« Voir un commandant de corps d'armée obligé de venir s'incliner le premier devant le préfet, constater que ce soldat, qui a souvent gagné ses étoiles au prix de son sang, qui tiendra peut-être dans sa main, un soir de bataille, au moment de l'acte décisif, le salut de la France, est contraint de faire acte de respect et de déférence envers un jeune politicien que le hasard d'une combinaison ministérielle a poussé jusqu'à une préfecture, je dis que c'est une sensation pénible pour des hommes de cœur. »

Sous prétexte de reviser le décret de Messidor an XII, ce que l'on avait voulu par le décret du 17 juin 1907, c'était de porter un défi à l'armée et de voir jusqu'où irait son attristante résignation. En écartant complètement l'Eglise des réceptions officielles, la République lui infligeait un affront moins sensible que celui qu'elle infligeait à l'armée.

L'un des ministres de la troisième République, au temps du septennat du maréchal de Mac-Mahon, publia, peu de jours avant sa mort, un livre intitulé : *Les principes de stratégie*.

Voici la conclusion de cet ouvrage. Puissent les vérités qui y sont exposées reprendre chez nous leur empire.

« Quelle que soit l'habileté technique et la vigueur physique que l'on ait développées chez les soldats, on n'aura pas créé une véritable force, si on ne leur a pas donné en même temps l'énergie nécessaire pour marcher résolument en avant, sous le feu meurtrier de l'ennemi. Une armée est beaucoup plus puissante par sa force morale que par sa force réelle. La force morale est pour les trois quarts dans les affaires militaires ; la balance des forces réelles n'y entre que pour un quart.

» De tous les sentiments qui élèvent le cœur de l'homme, le plus puissant est incontestablement le sentiment religieux, où le soldat puise l'espérance qui le soutient et le fortifie. « Je puis dire avec vérité, écrit Montluc, que plusieurs fois je me suis trouvé, en voyant les ennemis, en telle peur que je sentais le cœur et les membres s'affaiblir et trembler ; puis, ayant fait mes petites prières, je promets et atteste devant Dieu et les hommes que je sentais tout à coup comme une chaleur au cœur et aux membres ; de telle sorte que je ne les avais pas achevées que je me sentisse tout autre que quand je les avais commencées ; je ne me sentais plus de peur. » En effet, jamais soldat n'a abordé l'ennemi d'un cœur plus ferme.

» Ce tressaillement de la chair que le brave Montluc a quelquefois ressenti, combien d'autres ne l'ont-ils pas éprouvé et ne l'éprouveront-ils pas dans l'avenir ? Car, au milieu des transformations qu'ont subies les choses de ce monde, la nature humaine est restée la même ; le cœur de l'homme n'a pas changé ; il renferme les mêmes passions, il éprouve les mêmes émotions devant le danger. Plus qu'aucun autre, l'homme de guerre se sent sous la main de Dieu et a besoin de croire à une autre vie pour accepter virilement l'idée du sacrifice.

» Cette croyance, où le soldat trouve un soutien et un réconfort dans ses moments de défaillance, constitue certainement la plus grande des forces morales ; c'est du moins ce qu'ont pensé les plus grands hommes d'Etat et les plus illustres chefs militaires, car ils se sont généralement appliqués à développer et à exalter l'idée religieuse. Quelque sceptiques qu'ils aient pu être, ils n'ont assurément jamais songé à détruire de leurs propres mains le plus puissant de leurs moyens d'action.

» Toutefois, ce n'est pas dans les régiments que l'instruction religieuse des soldats doit être faite ; on ne peut que leur donner les moyens de remplir leurs devoirs religieux et d'entendre les conseils d'un prêtre. C'est avant leur entrée au service, *dans les écoles*, qu'on doit commencer l'éducation morale des jeunes gens, qu'il faut leur parler de leurs devoirs envers la patrie, leur enseigner le respect des lois, les pénétrer de l'esprit d'obéissance et de discipline, et leur apprendre enfin les vérités fondamentales de la religion, source de toutes les idées morales élevées, où ils puiseront plus tard l'esprit de renoncement et de sacrifice. »

CHAPITRE XXVII.

L'armée employée à de mauvaises besognes.

> *La loi est un règlement dicté par la raison,* ayant pour but le bien commun, *a dit saint Thomas d'Aquin.*
>
> *Si cette condition vient à manquer, observe Balmès, le commandement est injuste. Les gouvernements ne sont investis de l'autorité qu'afin de l'employer à l'avantage de leurs gouvernés. Ils ne peuvent considérer leurs sujets comme des esclaves, dont il leur serait permis de disposer en toute liberté.*

Expulsion des Jésuites. — Les écoles congréganistes, fermées. — Dispersion des congrégations. — L'inventaire des églises. — Résistances : A Saint-Malo. A Paramé. A Saint-Servan. A Pontivy. — Noblesse de conduite et de langage rappelant au public qu'il y a quelque chose de supérieur au pouvoir politique.

La loi est un règlement dicté par la raison. Voilà d'un seul mot, l'arbitraire et la force bannis. Le despotisme, l'arbitraire, la tyrannie, sont un manque de raison dans l'exercice du pouvoir, c'est la volonté qui domine. Lorsque la raison commande, il y a légitimité, justice, liberté ; lorsque la volonté commande, sans être guidée par la raison, il y a illégitimité, injustice, despotisme.

C'est de la bouche d'un apôtre qu'est sortie cette généreuse parole, limite austère apportée au pouvoir politique : « *Obedire oportet Deo magis quam hominibus*, il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » L'apôtre proclamait par là que l'individu doit cesser de reconnaître le pouvoir, dès que le pouvoir exige de lui ce qu'il croit contraire à sa conscience.

Ce fut parmi les chrétiens qu'on vit pour la première fois cette loi en exercice : des individus de tous les âges, de tous les sexes,

de toutes les conditions, bravant la colère du pouvoir et toutes les fureurs populaires, plutôt que de prononcer une seule parole contraire aux principes qu'ils professaient dans le sanctuaire de leur conscience.

Le christianisme grava fortement dans le cœur de l'homme cette vérité, que l'individu a certains devoirs à remplir, dût-il braver pour cela le monde entier. La République s'est attachée à violenter la conscience de nos soldats en ce qu'elle a de plus intime et à en faire les instruments de son despotisme, à employer l'armée à des besognes qui soulevaient les répugnances les plus légitimes chez les chefs et chez les simples soldats ayant le sentiment de la noblesse de leur état.

Lorsque vint l'heure de mettre à exécution les décrets de Jules Ferry, le ministre de l'Intérieur, Lepère, fut remplacé par Constans, dont la réputation de brutale vigueur était bien établie. L'armée fut appelée à protéger les crocheteurs. Du 30 octobre au 6 novembre, deux cent soixante et une communautés d'hommes avec cinq mille six cent quarante-trois religieux furent dispersés. Partout les portes furent enfoncées à coups de hache. Des scènes lamentables se produisirent à Solesmes, à Poitiers, à Tarascon. Le monastère de Frigolet subit un siège qui rendit le nom d'un général fâcheusement célèbre. Ces odieuses violences se renouvelèrent l'année suivante. Le 13 juin, à Vicq (Haute-Marne), des hommes furent blessés, des femmes foulées aux pieds des chevaux, et le sous-officier de gendarmerie qui avait dirigé l'expédition, reçut la croix de la Légion d'honneur.

Quand M. Combes arriva au pouvoir, en 1902, il rendit, le 27 juin, un décret fermant cent vingt-cinq écoles primaires tenues par des religieuses ; et le 11 juillet, par une circulaire, il ordonna la fermeture de deux mille cinq cents établissements religieux, en violation des engagements pris par son prédécesseur Waldeck-Rousseau. Des manifestations se produisirent à Paris, et en Bretagne surtout où les troubles furent sérieux. La troupe ne triompha qu'avec peine de la résistance des habitants, particulièrement à Landerneau (Finistère).

Vint ensuite la dispersion des cinquante-quatre congrégations que l'on avait engagées à demander l'autorisation de subsister et auxquelles cette autorisation fut refusée en bloc. Elle donna

lieu à de nouveaux incidents également déplorables. La Grande-Chartreuse fut assiégée et enlevée par la troupe : le colonel de Coubertin et un capitaine du 4e dragons avaient démissionné plutôt que de se prêter à un acte de brigandage. A Nantes, M. de Dion, député, fut arrêté. Le lieutenant de Lestapie à Nantes, le lieutenant Pontier à la Rochelle refusèrent de jouer le rôle de cambrioleurs.

Aux violences pour expulsion de religieux et fermeture d'écoles, succédèrent celles pour l'exécution du décret du 29 décembre 1905, ordonnant l'inventaire des biens d'Eglise. On le fit à Paris, le 31 janvier 1906, dans vingt-huit églises ; les fidèles repoussèrent les fonctionnaires de l'enregistrement. La lutte fut particulièrement vive à Saint-Etienne-du-Mont et à Saint-Roch, où elle fit de nombreux blessés. Le lendemain, une bagarre terrible eut lieu à Sainte-Clotilde. Le combat reprit plus violent encore le 2 février à Saint-Pierre-du-Gros-Caillou. Le général Récamier fut au nombre des sept personnes arrêtées, à Saint-Thomas d'Aquin. Il avait servi la France avec éclat pendant quarante-deux ans. Commandeur de la Légion d'honneur, il comptait onze campagnes de guerre en Italie, en Algérie, au Mexique, la campagne de 1870 et celle de Tunisie. Il fut condamné à un mois de prison. Déjà le général Farre, alors ministre de la Guerre, lui avait enlevé son commandement à Lille, en 1880, à cause de ses sentiments religieux. Dans presque toutes les grandes villes et en bien des villages, eurent lieu des incidents analogues, en Bretagne, en Savoie, en Auvergne, dans la Lozère, dans la Haute-Loire, etc.

Le commandant Dublaix, du 47e d'infanterie, en garnison à Saint-Malo, refusa de donner l'ordre aux soldats qu'il commandait d'enfoncer la porte de l'église de Paramé. Après avoir lu aux troupes l'article du Code qui dit que tout militaire qui refuse d'obtempérer à une réquisition de l'autorité civile, est passible d'un emprisonnement de un à trois mois, il mit le Code dans sa poche et, très calme, dit : « Je refuse ». Il ne voulut désigner aucun officier pour le remplacer. Comme le sous-préfet insistait, le commandant Dublaix dit : « Si on m'en donnait l'ordre, je refuserais d'enfoncer la porte de mon père, à plus forte raison la porte de mon Dieu. Je suis venu ici avec l'intention de faire

ce qui me serait ordonné. Mais pour cela le cœur me manque. Je ne puis pas. »

A Montregard, un catholique, Bégis, fut tué par la gendarmerie, et à Boeschepe, en Flandre, le boucher Ghysel fut tué d'un coup de revolver tiré par le fils du percepteur.

En maints endroits, les officiers répudièrent toute solidarité avec ces crochetages. A Paramé un chef de bataillon, à Saint-Servan un autre chef de bataillon et deux capitaines refusèrent d'obéir à l'ordre d'enfoncer les portes. Sept officiers furent traduits devant les conseils de guerre de diverses régions.

Nous venons de parler de Saint-Servan. Après les sommations d'ouvrir les portes de l'église, M. le commissaire central Gérard ordonne au commandant Héry de réquisitionner deux soldats pour les enfoncer. Le commandant tire de sa sacoche un exemplaire du Code pénal militaire et, se tournant vers le commissaire, il lit à haute voix les articles 114 et 234 ; puis il ajoute :

— Je ne me considère pas comme couvert par votre réquisition. Je ne l'exécuterai pas.

— Avez-vous réfléchi, mon commandant, insiste M. Gérard, aux conséquences de votre refus?

— J'ai trente-et-un ans de service. Je sais à merveille ce que je fais. Si vous voulez un refus signé, je suis prêt à vous le donner.

La foule crie : « Vive l'armée ! Vive le commandant ! »

— Je vous en prie ! fait impérieusement l'officier en levant les mains pour implorer le silence, pas de manifestation ! J'obéis à ma conscience simplement.

Le sous-préfet envoie informer le général de division de ce qui vient de se passer. Le général Davignon arrive. Appelant à lui le commandant Héry, il lui dit :

— Vous refusez d'obéir à la réquisition civile?

— Oui, mon général.

— Je vous inflige les arrêts de rigueur et vous relève de votre commandement.

Le général appelle alors le capitaine Clérat de Langavant et lui donne l'ordre de prendre le commandement du bataillon.

— Vous l'ordonnez, mon général?

— Je vous l'ordonne.

Le capitaine refuse.

Le général Davignon prononce contre le capitaine la même peine que contre le commandant Héry.

Il fait appeler le capitaine Spiral à qui il confie le commandement du bataillon.

— Pour la même raison que le commandant Héry, répond le capitaine, je refuse.

Cette fois, l'émotion est à son comble. Les chapeaux tombent d'eux-mêmes. On salue le capitaine Spiral, comme ses deux vaillants camarades. Le capitaine Spiral s'entend punir d'arrêts de rigueur par le général Davignon. Le commandement du bataillon est confié au capitaine Bühler.

Le capitaine Bühler commande aux sapeurs de faire tomber la porte.

L'âme française et chrétienne ne fut donc point sans consolation au milieu de ces œuvres d'iniquité.

Lors de l'exécution du décret de Combes ordonnant la fermeture des écoles, à Pontivy, le lieutenant-colonel de Saint-Remy refuse de prendre part aux expulsions. Il fut aussitôt mis aux arrêts de forteresse. Devant ses juges, il ne parla que pour répondre brièvement aux interrogatoires d'identité et sur le fond de l'affaire. Interrogé sur ce qu'il avait fait dans la nuit qui a séparé la réception de l'ordre et sa réponse, il dit :

« *Durant cette nuit, mon général, j'ai été pris entre mon devoir de militaire, auquel je n'ai jamais failli, et ma conscience de chrétien. Je savais que l'acte que j'accomplissais pouvait avoir les plus graves conséquences.* JE SAVAIS QUE J'AURAIS A SUBIR VOTRE JUGEMENT, MAIS JE SAVAIS AUSSI QUE J'AURAIS A SUBIR UN AUTRE JUGEMENT PLUS REDOUTABLE : CELUI DE DIEU. »

Nos gouvernants réformèrent le jugement du tribunal militaire. Ils prononcèrent la mise en non-activité par retrait d'emploi du lieutenant-colonel et, par suite, sa mise à la retraite d'office.

Le commandant Le Roy-Ladurie, qui, à Brest, avait aussi refusé de conduire ses troupes à l'assaut des couvents, invité par le président du tribunal à dire les motifs qui l'avaient fait agir, a répondu :

« Tout ce qui est dans le rapport est exact au point de vue des faits. Quant aux motifs qui m'ont fait agir, il y en a de plusieurs ordres : les premiers tiennent à ceci, que ma conscience

m'a interdit comme catholique de prendre part à une mesure violant la liberté religieuse. Ces motifs étaient suffisants, et je le confesse ici hautement. »

Il fut condamné à la peine de destitution.

En 1903, le colonel de Coubertin, après avoir transmis l'ordre qui lui avait été donné de faire partir deux escadrons de son régiment pour protéger l'expulsion des Chartreux, adressa au ministre de la Guerre sa demande de mise à la retraite.

Au retour des deux escadrons, le colonel réunit les officiers dans la grande salle d'honneur, et là leur adressa ces mots : « Messieurs, je suis heureux de vous transmettre toute ma satisfaction pour la belle tenue des deux escadrons désignés pour la besogne humiliante qui vient de s'accomplir. Votre douloureuse émotion a fait l'admiraton de tous. On vient de m'en rendre compte. Puisque le régiment que je commande est appelé à protéger les crochetages d'asiles de citoyens, alors que la noble énergie de ses officiers réclame une plus noble tâche, la démission de son chef doit le laver de cet affront. Je vous informe que j'ai prié M. le ministre de la Guerre de me relever de mon commandement. Je vous prie instamment, messieurs, de ne pas suivre mon exemple. Je vous représente tous comme chef du régiment. Ma démission seule suffit. Restez. Je dois me sacrifier à l'honneur du régiment. »

Le capitaine de Foulougue exprima aussi devant le Conseil de guerre de Bordeaux le sentiment qui l'avait engagé, lui et quelques-uns de ses camarades, à démissionner : « J'avais espéré qu'on ne me demanderait pas à moi, officier de l'armée française, de déposer l'épée que je porte avec honneur depuis vingt-trois ans, pour prendre la pince-monseigneur de l'apache et du cambrioleur ». Le Conseil de guerre de Bordeaux l'acquitta, comme le Conseil de guerre de Nantes avait acquitté le capitaine de Croy et le lieutenant de Boisfleury, et comme le Conseil de guerre de Rennes l'avait fait pour d'autres [1].

1. Dans l'Encyclique *Præstantissimum,* Léon XIII a dit quelle est la condition de l'individu vis-à-vis de l'Etat :

« Non, le citoyen n'est pas l'esclave de l'Etat ; et c'est pourquoi, quoiqu'il en soit le sujet, l'Etat n'a pas sur lui tous les droits et ne peut se permettre toutes les licences.

« L'homme a dans l'Etat le droit de suivre, d'après la conscience de son devoir, la volonté de Dieu et d'accomplir ses préceptes sans que rien puisse l'en empêcher. Cette liberté, la vraie liberté, la liberté digne des

D'autres encore, par une attitude semblable, s'honorèrent et inspirèrent pour l'armée les sentiments de respect que la secte aurait voulu détruire.

Ces acquittements, comme ces protestations et ces démissions, rappelaient à bien des contemporains, qui étaient en train de l'oublier, que le pouvoir politique n'est pas au-dessus de tout ; qu'il y a au-dessus des ordres qu'il donne ou des lois qu'il promulgue, autre chose qui oblige tout d'abord : ce sont les prescriptions de la conscience *éclairée et gardée par la loi divine*. Ceux qui agirent et parlèrent, comme nous venons de le voir, invoquaient leur conscience. Ils entendaient par là, non un sentiment quelconque venant de leur sens privé, qui les aurait engagés à se mettre au-dessus de la loi et au-dessus de leurs chefs ; non, mais leur conscience de chrétien éclairée par la loi divine, telle que l'Eglise la fait connaître et l'impose à notre obéissance. Ainsi c'était eux et non ceux sous la dépendance de qui leur profession les mettait, qui étaient les représentants de l'ordre, de l'ordre véritable, de l'ordre éternel. Ils étaient pour leur part, dans la conduite qu'ils tenaient, les soutiens de la civilisation contre le despotisme.

---

enfants de Dieu, qui protège si glorieusement la dignité de la personne humaine, est au-dessus de toute violence et de toute oppression, elle a toujours été l'objet des vœux de l'Eglise et de sa particulière affection... Ordonner et exiger l'obéissance aux lois n'est un droit de la puissance humaine, qu'autant qu'elle n'est pas en désaccord avec la puissance divine et qu'elle se renferme dans les limites que Dieu lui a marquées. Or, quand elle donne un ordre qui est ouvertement en désaccord avec la volonté divine, elle s'écarte alors de ces limites et se met du même coup en conflit avec l'autorité divine : il est donc juste alors de ne pas obéir. »

Cet enseignement justifie les refus d'obéissance des militaires et des officiers ministériels, lors de l'expulsion des religieux de leurs couvents et de l'exécution des inventaires des églises.

Il justifie les paroles prononcées devant les juges ou les tribunaux par plusieurs de NN. SS. les évêques, et l'adhésion que ces paroles ont reçue des autres membres de l'épiscopat.

La liberté des citoyens à l'égard de l'Etat se borne-t-elle là, au refus d'obéissance, lorsque l'ordre donné, lorsque la loi promulguée sont en désaccord avec la volonté divine ?

Non. Elle va plus loin. Et c'est ce que Léon XIII ne manque pas de dire : « Quand on est sous le coup ou sous la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de sa liberté légitime, *il est permis de chercher une autre organisation politique*, sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté. Alors, en effet, ce que l'on revendique, ce n'est pas cette liberté sans mesure et sans règle (dont Léon XIII vient de parler, indépendance morale et politique à l'égard de Dieu, etc.) ; mais c'est un certain allégement *en vue du salut de tous* ; et ce que l'on cherche uniquement c'est d'*arriver à ce que, là où toute licence est donnée au mal, le pouvoir de faire le bien ne soit pas entravé* ».

CHAPITRE XXVIII.

L'armée livrée aux Loges.

Voici que les méchants bandent leur arc; ils ajustent leurs flèches sur la corde pour abattre dans l'ombre ceux qui ont le cœur droit.

Ps. X.

Bienheureux l'homme qui ne va pas au conseil des méchants,
qui ne vient pas dans la voie des pécheurs,
mais dont le plaisir est dans la loi du Seigneur.

Il est tel que l'arbre planté sur le bord des eaux qui donne son fruit en son temps.

Ps. I.

Le général Soult interdit l'initiation maçonnique. — Freycinet louvoie. — Berteaux s'incline. — Millerand permet aux officiers même de l'armée active de se faire francs-maçons. — Interdiction, même aux officiers de la réserve et de l'armée territoriale, d'entrer dans les conférences de St-Vincent de Paul. — Question posée au Ministre de la Guerre par M. Prache. — Autre question posée par M. J. Lemaître. — L'ingérence de la Franc-Maçonnerie dans les opérations des armées. — Bismarck et le mémorandum de 1867. — Conclusion à en tirer.

Nous avons parlé ci-dessus d'une circulaire du général Farre, abusant d'une phrase du maréchal Soult, qui interdisait aux militaires la fréquentation des Loges. Le général Farre la faisait servir à appuyer l'interdiction qu'il portait de fréquenter les cercles catholiques.

Le maréchal Soult, l'un des hauts dignitaires de la Franc-Maçonnerie sous le premier Empire, avait une égale expérience des choses maçonniques et des choses militaires. Pendant la

guerre d'Espagne, il s'était servi de la Franc-Maçonnerie et il avait éprouvé la contre-action des Loges anglaises. Devenu ministre de la Guerre, sous Louis-Philippe, il adressa à tous les chefs de corps une circulaire faisant défense aux militaires de tous grades de s'affilier aux Loges et de les fréquenter. Voici en quels termes :

« Il a été rendu compte à M. le Ministre de la Guerre que des militaires en activité de service, cédant à des sollicitations venues quelquefois de leurs anciens camarades, se sont fait recevoir francs-maçons. Sans jeter aucun blâme sur une institution tolérée par le gouvernement, le ministre croit devoir rappeler que les règles de la discipline s'opposent à ce que les militaires entrent dans une association, quel qu'en soit le but, et que ce sont ces principes qui ont motivé la circulaire du 5 juillet dernier, relative à la Société de Saint-Maurice, à laquelle il invite à se reporter. Conformément aux instructions du ministre, vous donnerez, avec la réserve convenable, des instructions aux officiers placés sous vos ordres; vous leur recommanderez de prémunir leurs subordonnés contre les tentatives qui pourraient être faites pour les entraîner dans une association quelconque, et de prescrire à ceux qui sont déjà liés de ne se rendre, sous quelque prétexte que ce soit, aux loges et aux réunions maçonniques. »

Cette circulaire provoqua de vives et nombreuses protestations. Soult résista aux démarches les plus pressantes faites auprès de lui par le duc Decazes et les principaux personnages du gouvernement de Juillet, ainsi que par les Loges pour faire revenir le maréchal d'abord puis ses successeurs sur les mesures édictées contre la secte : toujours cette entreprise échoua. Néanmoins un certain nombre d'officiers, appartenant aux régiments d'Afrique surtout, continuèrent de s'affilier clandestinement aux Loges.

Sous la troisième République, le général de Cissey avait renouvelé les prohibitions du maréchal Soult. M. de Freycinet *sembla* tout d'abord vouloir ratifier les décisions des ministres qui l'avaient précédé. Une circulaire, signée de son nom, mit à l'index toutes les associations non autorisées par les bureaux de la Guerre. Mais dans le *Bulletin du Grand-Orient* du mois d'août 1889, parut une note ainsi conçue :

« M. le Ministre de la Guerre a déclaré que sa récente circulaire concernant les militaires qui font partie d'associations non autorisées par lui, ne visait pas la Franc-Maçonnerie. Il a ajouté toutefois qu'il avait dû faire une circulaire générale, mais qu'il ne s'opposait aucunement à ce que les militaires entrassent dans la maç.·., se rendissent en L.·., mais à la condition de ne faire aucune manifestation publique et de ne pas attirer sur eux l'attention de la presse. »

« Ne pas attirer l'attention de la presse ! » Toute la politique

tortueuse de M. de Freycinet se condense dans cette recommandation : « Affiliez-vous aux Loges, mais cachez-vous ! » Agent de la faction judéo-maçonnique, M. de Freycinet ne pouvait tenir un autre langage.

A son tour, M. Berteaux, en 1905, s'inclina devant la dictature occulte du Grand-Orient. Le 15 novembre, en prenant possession du pouvoir, le successeur du général André lança une circulaire qui défendait aux militaires de tous grades de s'enrôler dans des associations religieuses ou politiques. Quelques jours après, l'*Action* nous apprenait que le Grand-Maître de la Franc-Maçonnerie, M. Laferre, au cours d'une entrevue avec M. Berteaux, avait obtenu de ce dernier l'affirmation que la circulaire du 15 novembre 1904 n'atteignait pas cette société secrète.

En dépit de la note de l'*Action*, quelques doutes subsistaient dans certains esprits sur l'authenticité des paroles prêtées à M. Berteaux par la feuille maçonnique. Mais le 31 décembre, le même journal, non seulement confirma la nouvelle dont il avait fait part, mais affirma en même temps qu'une publicité spéciale venait de la porter à la connaissance de l'armée. Et comment ? Le Grand-Orient, après avoir fait tirer à cent mille exemplaires le récit de l'entrevue du Grand-Maître de la F.·.-M.·. avec M. Berteaux, avait expédié ce placard aux vingt-deux mille officiers dont les noms figuraient dans l'*Annuaire*.

Dans son numéro du 2 janvier, l'*Action* fournit de nouveaux détails sur ce manifeste officiel du gouvernement occulte qui préside à nos destinées. En tête du placard s'étale le portrait de M. Berteaux, puis défile le texte *in extenso* du discours prononcé par le Ministre de la Guerre au banquet qui lui fut offert, le 17 décembre, par les notabilités du Bloc et du Grand-Orient. Le tout se termine par la « DÉCLARATION » suivante :

« Saisi par M. Lafferre, député, président du Conseil du Grand-Orient de France, de la question de savoir quelle portée il convenait d'accorder à la circulaire du 15 novembre 1904, relative aux sociétés et associations dont les officiers et militaires de tous grades peuvent faire partie, M. Berteaux, ministre de la Guerre, lui a déclaré et l'a autorisé à déclarer qu'il se référait sur ce point à la note officielle, parue dans les journaux du 16 décembre 1904. Il résulte de ces déclarations et de la conversation, que la circulaire du 15 novembre est extensive et non restrictive et fixe notamment les conditions dans lesquelles les officiers et militaires de tous grades peuvent faire partie des mutualités. Mais elle n'entend toucher en rien aux auto-

risations et tolérances séculaires dont jouissent les « associations philosophiques et humanitaires et en PARTICULIER LA FRANC-MAÇONNERIE [1] ».

Défense était donc faite aux militaires de tous grades de s'affilier aux associations religieuses, de continuer à faire partie des conférences de Saint-Vincent de Paul ; mais il leur était loisible d'entrer dans une société secrète et internationale, dont les adhérents doivent obéir aveuglément à des chefs inconnus d'eux et servir des causes obscures en contradiction parfois avec les intérêts essentiels de la patrie.

Le gouvernement ne cessa point, même pendant la guerre, de manifester ses sympathies pour les officiers francs-maçons. L'un des plus haut gradés, le général Peigné, mourut en 1919 et fut enterré au cimetière Montmartre. Derrière le corbillard marchaient un groupe nombreux d'hommes revêtus de larges écharpes aux couleurs voyantes ou, au contraire, toutes blanches, couvertes d'inscriptions, de broderies, de signes mystérieux : c'étaient les collègues francs-maçons du défunt. Parmi eux, il y avait le général Sarrail, sans écharpe, et des hommes politiques.

En 1912, nouvelle circulaire du ministre de la Guerre en date du 5 septembre, qu'un ancien ministre M. Flourens, a ainsi jugée :

« A ce sujet nous nous bornons à constater que, d'après la circulaire de M. Millerand, la situation juridique des officiers, en ce qui concerne l'exercice du droit d'association, se trouve ainsi définie :

» 1° Il est permis à tout officier, même de l'*armée active*, d'appartenir à une société secrète et illégale ;

» 2° Il est interdit à tout officier même de la réserve et de l'armée territoriale, d'appartenir à une association légale et publique.

» Ce privilège exclusif, au profit de la Maçonnerie, où tous les complots peuvent, à l'abri du mystère le plus absolu, s'abriter, et se sont, le fait est aujourd'hui historiquement prouvé, abrités à diverses époques ; qui intervient, sous des formes diverses, soit dans les corps de troupe, soit près des pouvoirs publics, par l'intermédiaire de militaires de tous grades, depuis les officiers généraux jusqu'à des caporaux bottiers, dans la vie la plus intime de l'état-major des corps d'armée ; qui non seulement discute les actes de l'autorité hiérarchique, mais prétend les dicter, et plus d'une fois, l'événement l'a démontré, les a dictés ; qui s'immisce quotidiennement dans l'administration de l'armée ; qui, pendant dix ans, de 1900 à 1910, a été en possession de régler souverainement l'avancement et qui, aujourd'hui encore, soit directement par les chefs à sa dévotion, soit indirectement par l'entremise des députés, exerce sur les choix une influence trop souvent prépondérante, — crée dans l'armée un état illogique et

1. Par les soins du Grand-Orient, tous les officiers de la garnison de Paris et sans doute aussi les officiers en garnison dans les provinces reçurent ce document sous enveloppe.

chaotique, une situation démoralisatrice, destructive de la discipline et de la cohésion nécessaire à toute force organisée.

» M. Briand, par ses associations cultuelles, a voulu nous imposer un clergé areligieux ; on veut nous imposer des instituteurs apatriotes et des écoles amorales ; prétend-on encore nous donner une armée amilitaire ?

» Il y a incompatibilité absolue entre l'esprit militaire et l'esprit maçonnique. »

Au mois de mars 1902, M. Prache, député de Paris, pour faire droit à de nombreuses pétitions, déposa sur le Bureau de la Chambre un rapport au nom de la onzième commission, demandant que l'article 13 du décret-loi du 28 juillet et du 2 août 1848 relatif aux sociétés secrètes fût appliqué à la Maçonnerie. La discussion de ce rapport fut renvoyée de date en date durant vingt-huit mois. Enfin il a bien fallu la subir.

Dans son rapport, M. Prache a établi deux points : l'un de fait, l'autre de droit.

1° En fait : Les associations francs-maçonniques et leurs fédérations constituent des Sociétés secrètes dissimulant, avec le plus grand soin, le but qu'elles poursuivent, à l'heure présente, et leurs moyens d'action.

2° En droit : De telles associations, *accomplissant ou se proposant d'accomplir des actes contraires aux lois, portant atteinte à des droits garantis par la loi*, ou *provoquant à des actes qui violent ces droits*, constituent, aux termes de l'article 3 de la loi du 1er juillet 1901, des associations nulles comme ayant un objet et une cause illicites [2].

Dans l'EXPOSÉ *présenté à la Chambre des députés* par M. Prache, on lit :

« Nous croyons pouvoir dire que le nombre des officiers faisant partie de la Franc-Maçonnerie s'est accru depuis dix ans ; certains sont parvenus aux plus hauts grades. »

Puis il est dit :

« Les liens qui unissent à la Maçonnerie un certain nombre de membres de l'armée nous obligent d'appeler l'attention de M. le Ministre de la

2. En soutenant son interpellation qui a occupé trois séances, chacune à huit jours d'intervalle, M. Prache s'est montré l'homme de courage qu'on connaît. Il s'est attaqué vaillamment à la dangereuse puissance de la Franc-Maçonnerie. Les Maçons de la Chambre ont affecté de ricaner de ses révélations. Il est cependant à constater que son contradicteur, M. Laferre, qui est une sorte de grand-pontife maçonnique, n'a pu répondre autrement que par des dénégations et des échappatoires ridicules.

Cette interpellation a mis le régime tout entier sur la sellette.

Guerre sur deux questions graves... Pour entrer dans une Loge maçonnique, et pour atteindre à certains grades, il faut prendre certains engagements. Dans quelle mesure les questions adressées aux militaires qui acceptent de se faire initier, et les réponses qu'ils donnent à ces questions, engagent-elles leur devoir professionnel ? Nous avons le droit de le demander avec une légitime anxiété. Notre recherche n'est pas oiseuse, puisque deux documents au moins nous prouvent que l'on discute parfois, dans les Loges, sur la nature des engagements qu'il convient de réclamer des membres de l'armée ».

Après avoir reproduit ces documents, M. Prache ajoute :

« Il paraît résulter implicitement de ces deux documents, qu'on incline, dans un certain nombre de Loges, à poser aux officiers qui désirent se faire initier « la question hypothétique du refus d'obéissance. » Le fait seul qu'on ose établir un débat sur l'opportunité d'une telle question, le fait seul qu'on caresse un instant l'idée de la poser, nous paraît grave, extrêmement grave, et c'est au nom des intérêts de l'esprit militaire, de la discipline militaire, de l'homogénéité de l'armée, que nous souhaiterions que le ministre de la Guerre établît une enquête sérieuse : 1° sur les officiers faisant partie de la Maçonnerie ; 2° sur la compatibilité entre leurs engagements maçonniques et leurs devoirs d'officiers. »

Venant ensuite à la deuxième des questions posées par lui au Ministre de la Guerre, M. Prache s'exprime ainsi :

« Quoi qu'il advienne de cette enquête, nous constatons que la Maçonnerie cherche à pénétrer le plus intimement possible dans le grand service public : l'armée : et nous posons la nouvelle question que voici : Les liens secrets, rigoureusement hiérarchiques, qui rattachent entre eux et subordonnent les uns aux autres les Maçons des divers grades, sont-ils compatibles avec les liens de la hiérarchie militaire ? Quelle est l'attitude dans les Loges, d'un colonel qui n'est qu'apprenti, vis-à-vis d'un sous-officier qui a le rang de « Vénérable » ? Quelle est, dans la vie militaire, la répercussion de ces subordinations maçonniques ? Le fait seul que nous avons à poser cette question nous paraît indiquer un péril pour la discipline dans l'armée [3] ».

M. Jules Lemaître a posé dans son opuscule *La Franc-Maçonnerie*, une troisième question. Les rapports de la Franc-Maçonnerie française avec les Maçons étrangers ne s'enveloppent-ils pas de trop de mystère pour qu'un officier français puisse entrer dans les Loges en toute tranquillité de conscience ? Pour justifier sa question, M. Jules Lemaître reproduisit un article de la *Revue des Deux-Mondes*, où il avait demandé : « Est-ce

---

3. Tous les journaux ont parlé de ce caporal-bottier qui, de par la puissance maçonnique dont il est investi, a fait casser un commandant de corps d'armée. On revenait aux anciennes mœurs que le jacobinisme avait créées. Il y a cent dix ans, les généraux étaient dénoncés au Comité de Salut public par l'écume des casernes, et, sur le rapport d'un ivrogne, des généraux comme Houchard, Custine, Biron, Beauharnais, étaient conduits à l'échafaud. Hoche et Kléber eux-mêmes, subirent les plus odieuses avanies.

Paris, Londres ou Rome qui donne le mot d'ordre? » Le Grand-Orient de France en relations avec diverses fédérations de l'univers, ne le dit point ; « on est réduit à des hypothèses. Qu'il suffise aux Français de savoir qu'ils travaillent pour une Internationale qui leur échappe [4]. »

On peut voir dans l'ouvrage de M. Deschamps, *Les Sociétés secrètes et la Société* (T. II, p. 163 et suiv.), comment les sociétés secrètes avaient tout préparé avant 1789 pour étendre la Révolution dans l'Europe entière. « Les résistances s'évanouissent devant les armées républicaines ; les corps d'armée qu'on leur oppose hésitent, tâtonnent, reculent sans cause apparente [5]. » Dans ses *Mémoires* (T. I, pp. 46 et 47), Custine dit que, dès son entrée en campagne, les principaux Illuminés viennent l'inviter à pénétrer dans le pays, lui disant qu'ils sont les organes d'une société nombreuse, au nom de laquelle ils lui promettent un dévouement entier pour contribuer à ses succès !

Plus près de nous, la même secte a livré en 1815 la Belgique catholique à la Hollande et le pays Rhénan à la Prusse ; en 1847, elle détruisit l'autonomie des petites contrées Suisses ; en 1832 et en 1876, elle porta un coup mortel à l'antique constitution populaire des pays basques ; elle exploita le sentiment patriotique des Italiens contre l'Autriche, elle se fit de l'idée unitaire une arme contre le pouvoir temporel des Papes, et de l'idée de la « Grande Allemagne » le moyen d'attraction vers la Prusse des petits Etats et de leur coalition contre l'Autriche d'abord, puis contre la France.

Lorsqu'une guerre éclate entre deux Puissances, l'officier ne sait pas quelle est la pensée du Pouvoir occulte et dans quel sens il dirigera obscurément ceux sur qui il a une action plus

4. L'*Evening Standard* du 20 août 1881, à la suite d'un entretien avec M. Edward-Nathan Ganz, secrétaire général de l' « Internationale », nouvellement fondée au dernier congrès socialiste de Londres, racontait les précautions que prennent les chefs des sociétés secrètes pour s'envelopper du mystère dont ils ont besoin pour l'exécution de leurs projets :

« Nous étions dans une maison à quatre issues. Chacun des membres du Congrès reçut seulement sa carte une heure avant la première réunion. Cette carte lui indiquait où il devait se rendre. Alors il était obligé de suivre la personne qui la lui avait apportée. Il n'y avait aucune occasion de parler à qui que ce fût. Quand tous les membres furent présents, les portes de la maison étaient closes et nous restâmes là cinq jours et cinq nuits. »

5. Voir Beaulieu, *Histoire de la Révolution*. — Laurentie, *Histoire de France*.

immédiate et par ceux-ci sur bien d'autres. S'il est affilié à la Franc-Maçonnerie, il ne sait pas ce qui va lui être demandé, ce qu'il sera tenu de faire en vertu de ses serments ; et l'armée ne sait pas quel but on lui fait poursuivre. L'armée française en Crimée était bien loin de soupçonner que sa victoire aurait pour suites la guerre d'Italie, le détrônement du Pape, l'agrandissement de la Prusse et les invasions des Allemands sur le territoire français avec leurs suites.

En 1866, la Prusse fit siens et le programme du parti de Gotha et celui de Mazzini. M. de Bismarck en donna à ce dernier l'assurance dans le *Memorandum* de 1867, où on lit cette phrase : « Le peuple qui a fait 1814, 1848 et 1866 (la Prusse) est le véritable allié de celui qui a fait 1848, 1849 et 1860 (l'Italie). A la fin de l'année, l'Allemagne devra former un seul Etat puissant, s'étendant de la Baltique aux Alpes, du Rhin à la Vistule et à la Dvina ; l'Italie ne devra plus avoir des provinces aux mains de l'Etranger, ou bien, ni l'une ni l'autre n'auront compris leur situation réciproque. »

On lit dans ce même Memorandum ces autres phrases : « La rivale naturelle de l'Italie est la France. » « La France, maîtresse de la Méditerranée? La France avec les frontières du Rhin? Non : l'Italie et l'Allemagne ne doivent à aucun prix le permettre. C'est pour l'Italie une question de vie ou de mort. »

« L'empire de la Méditerranée appartient incontestablement à l'Italie... L'empire de la Méditerranée doit être la pensée constante de l'Italie. »

Après avoir reproduit cette pièce en entier, M. Claudio-Jeannet, dans la suite qu'il a donnée à l'ouvrage de M. Deschamps, a publié des documents montrant la part que les Loges allemandes ont prise à la réalisation de ce programme (T. III, pp. 246 et suiv.). Les maçons autrichiens y sont excités à l'insurrection et à la trahison contre la dynastie et la patrie autrichiennes.

Cet exemple entre cent, et peut-être entre mille, montre qu'il peut y avoir et qu'il y a communauté de vues et d'intérêts entre les différentes Puissances de la Franc-Maçonnerie internationale, et que, d'un pays à l'autre, il peut y avoir entente pour favoriser la nation qui entre dans les vues de la secte, ou combattre celle qui se trouve être un obstacle à ses desseins.

C'est ainsi que dans nos colonies, au Tonkin, en Cochinchine, à Madagascar, etc., nous avons vu la Franc-Maçonnerie contrecarrer, persécuter autant qu'elle put les missionnaires français, soutenir les prédicants envoyés et soudoyés par l'Angleterre, travailler d'accord avec les Loges françaises à ruiner notre influence.

Mais ce n'est pas seulement dans nos colonies que la Franc-Maçonnerie s'occupe de nos affaires. En 1891 un journal de Lyon nous apprenait que le Grand-Orient de France dont relèvent les Loges de France, se trouvait en correspondance suivie avec les Loges d'Allemagne, dont Guillaume II est le protecteur. Il publiait ces renseignements :

1° *Grande-Loge nationale d'Allemagne.* — Depuis la guerre de 1870-71, le Grand-Orient de France entretient avec elle des relations fraternelles et *mensuelles, avec un chiffre particulier*, à cette adresse : « M. Paul Meyerhoff, négociant, 72, Oranienburgerstrasse, à Berlin. »

2° *Grande-Loge de Francfort.* — L'adresse particulière à laquelle le Grand-Orient de France envoie sa correspondance *fraternelle et secrète* est celle-ci : « M. G. Leuchter, 47, Oberer Bucherweg, à Francfort-sur-le-Mein. »

En lisant cela, on pouvait se demander : que peut bien être cette correspondance « secrète » avec les Francs-Maçons allemands? Quels projets, quels complots peuvent bien se former par cette voie mystérieuse?

En 1896, *La Corporation* empruntait au journal quasi-officiel de la secte allemande, la *Bauhütte*, du 22 avril 1875, un extrait de la correspondance particulière d'un fonctionnaire public prussien qui prit « part à la guerre franco-allemande, et qui, » en sa qualité de Maçon, chercha et trouva souvent, dit la » *Chaîne d'Union* (juin 1875, p. 508), l'occasion de faire la » connaissance de Maçons, et de visiter les Loges de France. »

Sans la moindre pudeur, la *Chaîne d'Union* ajoutait : « Nous » nous empressons de reproduire une partie de ces détails, qui » seront une nouvelle preuve de *la puissance* du lien qui attache » *le Maçon au Maçon, malgré tout, et du noble sacrifice en fa-* » *veur du principe maçonnique que des cœurs français ont dû* » *faire à l'heure des épreuves.* »

Le « fonctionnaire prussien » faisait dans sa correspondance cette remarque relative à la guerre de 1870 :

« Je ne connais pas un seul cas où l'un des nôtres ait été mal accueilli par nos Frères français; au contraire, j'ai toujours rencontré chez ces der-

niers un esprit aimable, *fraternel*, et dans certains cas, *plein de dévouement, et j'ai observé qu'ils cherchaient même notre société.*

» Autant que j'ai pu juger, la plupart de nos Frères français sont fiers du titre de Francs-Maçons, et ils aiment à le mettre en évidence. Ils tiennent aussi à se faire remarquer comme tels par toutes sortes de signes extérieurs, soit sur leurs habillements, soit par des tableaux dans leurs appartements, ou des enseignes à leurs magasins.

» Après la capitulation de Metz, nous étions stationnés pendant plusieurs semaines à Blois. J'eus l'occasion de faire la connaissance du Vénérable ainsi que de son fils, secrétaire de la Loge de cette ville; nous trouvâmes dans leur famille un accueil très amical, *surtout après* que nous nous fûmes fait reconnaître comme Maçons. Ces deux Frères me mirent en peu de temps en rapport avec beaucoup de Maçons; j'ai passé maintes bonnes soirées dans leur milieu.

» Un jour, j'exprimai au Vénérable le désir d'avoir la permission de visiter leur temple, ce qui me fut accordé volontiers.

» La décoration du temple était très riche, et la chambre de réflexions est bien plus grande, plus meublée que chez nous.

» D'après les détails que je reçus du Vénérable, je pouvais me faire une idée approximative de leurs cérémonies de réception.

» Je ne pouvais malheureusement assister à aucun travail de Loge ou d'initiation, parce que la plupart des Ateliers des localités occupées par les troupes allemandes étaient fermés. »

Plus près de nous, en 1913, dans la *Bonifatius-Korrespondenz*, publication bi-mensuelle, que dirige le comte von Galen, M.Karl Huszar, membre de la Chambre hongroise, publia un article hautement instructif sur « La Franc-Maçonnerie en Hongrie ». L'intérêt de ces renseignements dépasse les frontières de l'Autriche-Hongrie ; il est international, car l'auteur, qui s'appuie dans ses affirmations sur des documents maçonniques d'une authenticité indiscutable, constate expressément que la Grande Loge Symbolique de Hongrie se trouve en contact continuel et en correspondance régulière avec les Grandes Loges de France, de Belgique, de Portugal, d'Espagne, de Serbie, de New-York, du Brésil, etc. Le document secret, imprimé à l'usage exclusif des Frères Trois Points, où l'auteur puise ses renseignements, est le « Rapport annuel pour 1911, de la Chancellerie Centrale des Loges hongroises ».

Le 1er juillet 1917, en pleine guerre, un journal allemand publié en Belgique, le *Bruxellois*, annonça, d'après l'*Avanti*, que « sur l'initiative du Grand-Orient d'Italie, les Loges italiennes avaient l'intention de se faire représenter à une réunion, à Paris, à laquelle participeront les Loges françaises ; les Loges portugaises ont également promis d'assister à cette réunion ; la Grande Loge anglaise a refusé d'envoyer des délégués. Le pro-

gramme de la réunion comportait « Action commune des pays alliés en vue de la fixation de formes de gouvernement de nature à empêcher de nouvelles guerres. »

Qu'y avait-il de vrai dans cette note? Le congrès maçonnique international s'est-il réuni, en effet, en pleine guerre? Quelles puissances y étaient représentées ? Est-il vrai que l'Angleterre se soit montrée opposée ? Qu'a-t-on étudié ? qu'a-t-on décidé ? Mystères !

Dans ces conditions,quelle est la folie, ou quelle est la trahison d'un gouvernement qui engage ses soldats à entrer dans cette mystérieuse caverne, dont personne, à un moment donné, ne connaît les vraies intentions et les mystérieux projets, favorables ou opposés aux intérêts de son propre pays ?

M. le comte de Castellane, député, a écrit en 1903, vers le mois de juin :

« La Franc-Maçonnerie est partout internationale. Elle l'avoue en proclamant une sorte d'évangile humanitaire, en prêchant la suppression des frontières. Elle s'attaque à la France d'abord parce que celle-ci est la plus vieille et fut jusqu'ici la plus solide nation du monde, celle que ses rivales appellent « la grande nation », c'est-à-dire, la nation par excellence; et ensuite parce qu'elle est le premier des pays catholiques : non seulement la religion catholique y a façonné l'esprit national, mais nos destinées politiques ont été liées séculairement au sort de l'Eglise, qui nous « supportait » et que nous « supportions » dans le monde. La Maçonnerie a paru susciter ou favoriser un nationalisme italien et un nationalisme allemand; en réalité elle ne travaillait pas à créer des nations nouvelles, mais à ramasser pour les lancer plus violemment contre nous, les forces hostiles qui pesaient sur nos frontières de l'Est et du Sud-Est ».

Les choses étant ainsi, et elles sont telles évidemment, comment un Français de cœur, et plus encore, un soldat, peut-il se faire Franc-Maçon?

Une autre question plus grave se pose : Comment, dans ces conditions, le gouvernement français peut-il pousser dans les Loges les officiers de son armée? La réponse est que n'étant au pouvoir que par la grâce de la Franc-Maçonnerie, nos gouvernants lui obéissent et servent ses intérêts. C'est d'elle qu'ils reçoivent toutes leurs inspirations, c'est elle qui leur trace, en toute occurrence, la ligne de conduite qu'ils doivent suivre. Rien de plus facile pour elle, lorsqu'elle complote quelque chose contre nous, que de leur faire prendre les mesures qui doivent aider à ses desseins, sans être obligée de leur demander un acte de trahison, rien qu'en leur cachant son but, ou en le faussant.

CHAPITRE XXIX.

Les fiches.

Il n'y a pas de véritable patriotisme sans la religion. Dès que l'homme se sépare de la divinité, il se gangrène et gangrène tout ce qu'il touche. Son action est fausse, et il ne s'agite que pour détruire. A mesure que ce lien puissant s'affaiblit dans un Etat, toutes les vertus conservatrices s'affaiblissent dans la même proportion; tous les caractères se dégradent, et les bonnes actions même sont mesquines. Tout ce qu'il y a parmi les hommes de grand, de bon, d'aimable, de vrai, de durable, tient à l'Existence, source de toutes les existences; hors d'elle, *il n'y a qu'erreur, putréfaction et néant.*

J. DE MAISTRE.

Des Illuminés usaient déjà des fiches avant la Révolution. — L'espionnage des officiers est organisé en 1901. — Fonctionnement. — Dossier de 17.000 fiches porté par M. Guyot de Villeneuve à la tribune. — Paroles de M. Ribot. — Blanc-seing donné par la Chambre. — L'incident Syveton. — Même espionnage dans la marine. — Témoignage de Lockroy.

Autorisée par nos gouvernants à attirer les officiers dans ses Loges, la secte obtint ensuite de leur folie ou de leur trahison — il faut répéter ces mots — une mainmise, une emprise directe sur le personnel de toute l'armée, par l'espionnage, suivi de la délation, suivie elle-même de l'exécution du dénoncé, espionnage et délation fixés sur des FICHES, faites pour les bureaux du Ministère de la Guerre et servant à dicter les promotions et les destitutions. Les signes de religion à la charge des officiers furent particulièrement recueillis, inscrits et catalogués.

Ce système de fiches délatrices n'était point chose nouvelle pour la secte, elle en faisait usage depuis longtemps.

Le 11 octobre 1786, le gouvernement de Bavière fit faire des perquisitions dans la maison de Landshut et au château de Sanderdof occupé par le baron de Bassen. Les papiers saisis furent imprimés en trois volumes qui furent adressés à toutes les Cours de l'Europe, pour avertir les gouvernements de ce que les sociétés secrètes tramaient contre la société, trames qui éclatèrent en France trois années plus tard. En tête du premier volume était cet avis que les originaux étaient déposés aux Archives de la Cour de Bavière, et que des ordres étaient donnés pour que chacun fût reçu à venir s'assurer de leur authenticité et de la fidélité avec laquelle les éditeurs des trois volumes envoyés aux divers gouvernements avaient reproduit les originaux. M. Barruel, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, imprimés à Hambourg en 1798, en donne de larges extraits.

Nous y trouvons, concernant l'espionnage, la délation et même les fiches, les instructions données par Weishaupt, le fondateur et le chef de la secte des Illuminés :

« La science la plus grande de toutes, la plus nécessaire est la connaissance des hommes. Pour apprendre cet art de la connaissance des hommes, tout *Novice* faisant son stage dans la société secrète dite des Illuminés, reçoit le modèle d'un journal en forme de tablettes dont son *instituteur* doit lui montrer l'usage.

» Muni de ce journal, il faudra qu'il se mette à observer tous ceux des hommes avec qui il se trouve, à tracer leur caractère, à se rendre compte à lui-même de tout ce qu'il voit et entend. Crainte de l'oublier, il faut toujours qu'il ait sur lui quelque feuille volante ou bien des tablettes de poche, sur lesquelles il puisse, d'heure en heure, écrire ses observations pour les rédiger ensuite dans son journal. Pour s'assurer des *Novices* sur ce point, le F.:. *Instituteur* doit se faire montrer de temps à autre et leur journal et leurs tablettes.

» Par son assiduité à ce grand art, le *Novice* apprend à distinguer ceux qu'il pourra lui-même enrôler un jour et ceux qu'il devra écarter de l'Illuminisme. A ce résultat pour la propagation de l'Ordre, se joint celui de connaître les amis et les ennemis des F.·., les dangers qui se présentent ou les moyens à prendre, ou les personnes à gagner, à rechercher pour éviter l'orage ou pour faire de nouvelles conquêtes.

» Soit Novice, soit Illuminé, de tout autre grade, il faut que chaque F.·. rédige les observations de cette espèce ; que *chaque mois au moins elles soient envoyées aux Supérieurs sous la forme prescrite.* »

Barruel a copié et publié, d'après les *écrits originaux*, quelques-unes de ces fiches.

L'histoire des fiches de notre temps a été racontée par Jean Bidegain, de famille basque. Elevé par elle très chrétiennement, il se laissa entraîner dans une Loge. Il devint secrétaire général adjoint du Grand-Orient, le 1er janvier 1901.

Il revint à la foi de son enfance et publia le livre : *Une conspiration sous la troisième République. La vérité sur « l'affaire des Fiches »*. M. le colonel de Ramel, M. le comte de Folleville et M. Paul Duché, firent publier en tête de ce livre ce témoignage : « Nous soussignés, déclarons — au nom de l'abbé G. S... [1] que ce livre relate, avec la plus scrupuleuse exactitude, les événements qui ont précédé, accompagné et suivi la divulgation des fiches militaires du Grand-Orient de France. »

Voici un aperçu plutôt qu'un résumé de cette histoire. Une circulaire portant la date de 1891 vise déjà à dresser les états de mobilisation des forces maçonniques parlementaires et administratives : c'est la première pierre de l'édifice.

« Il ne vous échappera point, *disait cette circulaire*, qu'il y ait un grand intérêt pour l'Ordre maçonnique que le Grand-Orient de France soit en possession de tous les renseignements qui peuvent augmenter la puissance de ses moyens d'action et lui faciliter, dans certaines circonstances, l'exercice du pouvoir dont il doit user pour le plus grand bien de la Franc-Maçonnerie et de la République. »

Une autre circulaire « absolument secrète », datée de janvier 1892, invitait les Vénérables des Loges à faire parvenir, rue Cadet, « soigneusement cachetée », une note confidentielle renfermant les renseignements aussi précis que possible sur le républicanisme des fonctionnaires.

« Lorsqu'un fonctionnaire est désigné, par suite de promotion, de mutation ou de toute autre cause, pour exercer ses fonctions dans un autre pays, il est d'un intérêt puissant que la Franc-Maçonnerie sache exactement ce qu'est ce fonctionnaire. »

Ce système d'enquête s'étendit bientôt du fonctionnaire au simple citoyen, si ce citoyen, en raison de sa foi ou de son habit, était réputé un adversaire.

Une nouvelle circulaire du Grand-Orient, datée de 1900, demandait aux Loges de fixer la valeur des biens possédés par les Congrégations ou occupés par elles. Une feuille séparée devait donner « tous autres renseignements nécessaires ».

Ayant ainsi organisé l'espionnage des fonctionnaires et des

1. Le prêtre qui amena la conversion de M. Jean Bidegain.

religieux, la Franc-Maçonnerie se trouva en mesure d'organiser l'espionnage de l'armée.

Elle avait pour cela un double motif : préparer la suppression de l'armée [2] ; en attendant, tenir ses chefs en son pouvoir, afin de substituer aux officiers de la tradition française, des officiers plus ou moins internationalistes.

L'espionnage des officiers fut décidé en 1901. L'homme choisi pour accomplir cette œuvre destructive, fut le général André, que M. Henri Brisson avait recommandé à Waldeck-Rousseau pour en faire le Ministre de la Guerre. Son passé, ses aptitudes intellectuelles et morales, ses instincts le désignaient pour cette besogne. Déjà il avait établi, pour son usage personnel, deux registres : l'un où figuraient les officiers dévoués à la vraie République, était appelé par lui « Corinthe », sur l'autre, qui portait le nom de « Carthage » *(delenda Carthago)*, il inscrivait les noms des officiers que leurs opinions rendaient suspects à la secte.

Dès son arrivée rue Saint-Dominique, André communiqua ses deux registres au général Percin, chef de son cabinet, où le F.·. Mollin, membre de la Loge *l'Avenir*, devenait le représentant accrédité du Grand-Orient.

Le Grand-Orient avait distribué les rôles. Il allait pouvoir vaquer à son enquête générale. Ce fut un travail considérable. « Grâce à ses agents habituels, et à Pasquier, aidé de l'agent Solmer (Solidarité des armées de terre et de mer), le Grand-Orient put envoyer au Ministère de la Guerre, du 1er septembre 1901 au 30 octobre 1903, dix-huit mille huit cent dix-huit fiches. »

Ce service de la délation était revêtu du caractère le plus officiel. Les correspondances échangées entre Mollin et Vadecard étaient toujours écrites sur du papier à en-tête du ministère ou du Grand-Orient. Elles étaient enregistrées sur le livre d'entrée en vertu de l'article 363 du récolement général.

2. « La République à laquelle je porte un toast en votre nom à tous, disait au banquet de clôture du Grand Convent de 1899 le F.·. Desmons, *c'est d'abord une République antimilitariste.* »

En 1901 et en 1902, le vœu suivant, voté par la « Commission des études politiques et sociales du Grand-Orient », servait de commentaire aux paroles du F.·. Desmons :

« ...Que la suppression des armées professionnelles doit être étudiée de la façon la plus prompte. »

Les fiches étaient transmises au Ministère de la Guerre sans rature. « Aucune calomnie, dit M. Bidegain, aucune diffamation, aucune injure ne fut omise. La seule modification qui ait été apportée aux fiches envoyées rue Cadet a consisté à substituer au mot « Franc-Maçon » celui de « républicain » ou de « libre-penseur ». Sur tout ce travail, M. Bidegain était, par ses fonctions, mieux renseigné que qui que ce fût. Lui et l'abbé G. S. se demandèrent s'ils ne pourraient utiliser la connaissance qu'ils avaient de cette institution des fiches « pour le bien du pays [3] ». Ils tombèrent d'accord pour s'en ouvrir à un parlementaire qui serait de préférence un ancien officier. Leur choix s'arrêta sur M. Guyot de Villeneuve.

G. S. vit deux fois à la Chambre M. Guyot de Villeneuve, dit M. Bidegain. C'était en juin 1904. Lors de la première entrevue, G. S. ne fit que pressentir les dispositions du député de Neuilly. Celui-ci, très étonné, pria son interlocuteur de lui montrer quelques-uns des documents dont il parlait. Lors de sa seconde visite, G. S. se conforma au désir qui lui avait été exprimé, et c'est alors que M. Guyot de Villeneuve accepta de prendre connaissance chez G. S. du dossier.

Convaincu de l'authenticité des fiches, il en accepta la copie : il y en avait environ dix-sept mille. M. Guyot de Villeneuve rendit de nouveau visite à G. S. Il examina le dossier deux fois encore, puis une troisième fois avec son ami Syveton.

M. Guyot s'aboucha alors avec M. Prache, député. C'est ce que nous apprend une lettre écrite par ce dernier à M. Bidegain, le 18 décembre 1909. Il y rappelle qu'à la séance du 17 juin 1904, il avait interpellé le gouvernement sur le privilège dont jouit le Grand-Orient de pouvoir violer impunément les lois. Puis il dit :

« Le 21 juin. M. Jean Guyot de Villeneuve vint me trouver à mon fauteuil, et me tendant la carte de M. l'abbé G. S. me demanda si je connaissais cet honorable ecclésiastique. Je lui répondis que je n'étais jamais entré en rapports avec lui, mais que je savais par des amis et des membres de ma famille que M. l'abbé G. S. était un brave homme et un excellent prêtre... Je vis que mon collègue craignait de tomber en un piège, je le rassurai... J'ajoutai que j'avais été informé moi-même de l'usage que faisait le Ministre de la Guerre des renseignements recueillis par le Grand-Orient sur les officiers de notre armée ».

Ce ne fut que le 28 octobre 1904 que M. Guyot de Villeneuve

3. La Maçonnerie a traité M. Bidegain de « Judas ». La vérité est qu'il fit le sacrifice d'un emploi qui lui rapportait quatre mille trois cents francs par an, et qu'il accepta qu'une somme de quarante mille francs, dont il ignorait l'origine, fût placée sur la tête de sa femme, pour qu'elle ne tombât point dans la misère, de son fait.

apporta à la tribune les documents qui lui avaient été communiqués, ceux datés de 1901, 1902, 1903 et 1904, c'est-à-dire depuis que le général André était Ministre de la Guerre.

En arrivant à ce ministère, il avait dit avoir un plan à exécuter : « l'épuration de l'armée ». Pour cette épuration la Maçonnerie se mit à sa disposition avec ses fiches.

Un service, organisé au Ministère de la Guerre, fut confié au général Mollin. Sous la direction du Ministre, et sous la surveillance du général Percin, Mollin écrivait aux Loges les demandes de renseignements et recevait les réponses. D'après ces réponses, deux états étaient dressés, l'un portait comme en-tête : « Eliminés » ; l'autre, le mot « Maintenus », au tableau d'avancement.

A la séance du 4 novembre, M. Ribot, qui a toujours su jouer tous les rôles, dit :

« Vous avez la prétention, vous l'avez dit, de faire une armée républicaine, d'en exclure tous ceux qui ne partagent pas vos idées, vos passions, vos étroitesses d'esprit. Vous dites qu'il faut chasser de la République tous ceux qui ne sont pas prêts à signer je ne sais quel nouveau *Syllabus*. Eh bien ! Vous n'oubliez qu'une chose, c'est que l'armée de la République est aussi l'armée de la France et qu'elle doit comprendre tous les Français ; que le jour où vous aurez, par cette politique néfaste, forcé de sortir de l'armée des hommes qui ont droit d'avoir des opinions contraires aux vôtres et d'être catholiques, le jour où vous aurez fait cela, vous aurez affaibli la France de la façon la plus cruelle vis-à-vis de l'Europe. Voulez-vous qu'il y ait encore une armée dans ce pays ? Voulez-vous que demain tous les officiers ne se croient pas abandonnés sans défense à toutes les entreprises les plus honteuses, les plus obscures, les plus dégradantes ? Le voulez-vous ? »

A cette interpellation, la Chambre répondit en repoussant, par deux cent soixante-dix-neuf voix contre deux cent soixante-dix-sept, l'ordre du jour pur et simple, auquel on donna une signification de blanc-seing au ministère. Alors se produisit l'incident Gabriel Syveton qui, en collaboration avec Guyot de Villeneuve, avait dépouillé le dossier et lui avait donné la double publicité de la tribune et de la presse. Entendant le discours du ministre André, M. Syveton, pris d'indignation, alla le souffleter.

Quelque temps après, le 2 décembre, jour où il devait comparaître devant les Assises pour rendre compte de son acte, Syveton fut trouvé mort chez lui dans un appareil fait pour permettre aux journaux du général André de dire que Syveton

s'était suicidé [1]. La vérité est, que l'on redoutait les révélations qu'il allait faire à la cour d'assises, l'acquittement qui s'en suivrait, et l'effet que cela produirait sur le public.

La délation se pratiquait dans la Marine aussi bien que dans l'armée de terre. M. Ed. Lockroy, qui en avait été ministre, publia le 10 juillet 1903, dans la *Revue parlementaire*, un article où, après avoir rappelé que nous n'avons jamais été plus près de la guerre qu'en 1899, il dit que notre préparation hâtive fit paraître tous les défauts de notre organisation maritime. Nous ne retiendrons de ce long travail que les lignes suivantes :

« Parlerai-je de la délation ? Elle est à l'ordre du jour. On l'encourage et on la récompense. Les lettres anonymes trouvent créance en haut lieu. Quiconque veut faire suspecter un rival ou se venger d'un chef sans encourir de responsabilité, rencontre un appui et une aide dans les sphères ministérielles, où la dénonciation, d'où qu'elle vienne, est toujours accueillie avec empressement. Pour les officiers, même pour les hommes, j'ai presque envie de dire, pour tous ceux qui font honnêtement leur métier, il n'est plus de sécurité ni de repos. A chaque heure, ils ragent de voir leurs meilleures intentions soupçonnées, leur avenir brisé ».

Quelles mœurs ! et cela au pays de la chevalerie ! Quelle dégradation, la Révolution et la Maçonnerie ont fait subir au caractère français, du moins chez leurs hommes !

En même temps l'indiscipline militaire était soufflée partout et de mille manières.

« Ce ne sont plus. *ecrivait M. de Marolles dans « La Corporation »*, des mutineries partielles, comme il peut s'en produire en tout temps, c'est la désobéissance posée en principe, la haine des chefs substituée au respect, le mépris du drapeau enseigné aux soldats. Ce qu'il y a de plus effrayant, c'est que l'excitation vient de haut. On a vu de prétendus intellectuels souffler l'esprit d'insubordination dans l'armée, insulter les officiers de tous grades. Aujourd'hui, ce sont des professeurs de l'Université qui enseignent le mépris de la hiérarchie et du patriotisme. Et ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que le Ministre de la Guerre est à la tête de cette daugereuse campagne. Chose inouïe ! on entend crier en même temps : A bas l'armée ! et vive le général André ! Comment des faits aussi monstrueux ne soulèvent-ils pas une tempête d'indignation dans tous les cœurs français ! »

Mais il est une autre chose qui porta à l'armée et à la France un coup plus terrible, plus funeste que tous ceux que nous ve-

4. M. Paul Bourget dit à M. Léon Daudet : « Si c'est, comme je le pense, la police, internationale ou française, — car il y a chez nous plusieurs polices rivales, vous ne l'ignorez pas, — qui a fait le coup, on ne saura rien, vous m'entendez, mon cher Léon, absolument rien. »

nons de rappeler, ce fut l'affaire Dreyfus. M. Léon Daudet a dit dans l'*Action française* qu'en même temps que les fiches, fonctionnait, boulevard Montmartre, à côté du local occupé par la *Libre Parole*, une agence de renseignements berlinoise, dirigée par deux frères, agents de la Sûreté allemande, connue sous le nom d'Agence Schimmelpfeng. La couverture de cette agence consistait dans un classement méthodique de renseignements commerciaux et industriels, qu'elle fournissait, moyennant finances, à sa nombreuse clientèle européenne. Mais, derrière cette innocente façade, son principal objet était de mener, pour le compte du grand état-major allemand, une enquête détaillée sur le haut et moyen commandement français, sur ses capacités, sur ses tendances, sur ses projets et procédés techniques. Or, les correspondants de l'Agence Schimmelpfeng étaient comme par hasard, les mêmes que ceux du Grand-Orient.

En 1911, au moment de l'alerte d'Agadir, l'Agence Schimmelpfeng fit rapidement partir pour l'Allemagne plusieurs énormes malles de ses dossiers qui n'étaient autres que les doubles de ceux du F.·. Vadécard.

Notes complémentaires.

I.

Dans le rapport sur les pétitions présentées à la Chambre des députés, M. Prache ne s'en est pas tenu à dénoncer la présence des militaires francs-maçons dans les Loges, il a ajouté que les Loges, par une série de moyens répréhensibles, exercent une puissance incontestée dans l'Etat.

« *Cette puissance*, a-t-il dit, *se manifeste par des actes attentatoires aux libertés et aux droits des citoyens*, par des empiètements sur les pouvoirs constitués et par une croissante ingérence dans les services publics.

Elles font prendre à leurs adeptes « sur leur honneur et leur conscience » des engagements qui enchaînent pour toujours leur liberté individuelle et politique.

Elles attirent et embrigadent dans leurs Loges ou dans de nombreuses Sociétés, annexées plus ou moins secrètement à ces Loges, une quantité considérable de fonctionnaires de toutes les administrations ; elles leur ménagent des appuis contre leurs chefs, des avancements rapides et scandaleux préjudiciables à leurs camarades et au bien public. Soit par elles-mêmes, soit par des Sociétés qu'elles ont créées ou dont elles ont pris, en secret, la direction morale, elles se sont insinuées dans les services de l'enseignement national et se servent des maîtres dont elles se sont fait des adeptes ou des auxiliaires complaisants pour la propagation de leurs doctrines philosophiques.

Elles exercent ou tentent d'exercer, grâce à leurs rapports avec les Francs-Maçonneries étrangères et à leurs ramifications dans les colonies, *une influence inadmissible sur la politique extérieure de la France.*

Elles se dispensent indûment de payer la taxe de 5 % sur *leur revenu* et la taxe d'abonnement qui les doivent légalement frapper.

Malgré les prescriptions formelles des artices 3 et 10 de la loi

du 29 juillet 1881 sur la presse, *elles n'opèrent plus ni les dépôts administratifs, ni le dépôt judiciaire de leurs imprimés et de leurs écrits périodiques*, et notamment des fascicules contenant les comptes-rendus de leurs travaux.

De telles associations, *accomplissant ou se proposant d'accomplir des actes contraires aux lois, portant atteinte à des droits garantis par la loi*, ou *provoquant à des actes qui violent ces droits*, constituent, aux termes de l'article 3 de la loi du 1er juillet 1901, des associations nulles comme ayant un objet et une cause illicites.

Les Maçons ont affecté de ricaner des révélations de M. Prache. Il est cependant à constater, que son contradicteur, M. Laferre, qui est une sorte de grand pontife maçonnique, n'a pu répondre autrement que par des dénégations et des échappatoires ridicules.

II.

M. de la Rive a publié dans *la France anti-maçonnique*, n° du 6 avril 1911, sous ce titre : LA FRANC-MAÇONNERIE EN FACE DE L'ALLEMAGNE, *un document important* au point de vue international. Il réédite « la LETTRE QUE M. DE GIERS NOUS FIT L'HONNEUR DE NOUS ADRESSER PERSONNELLEMENT *et que nombre de journaux se sont empressés de publier après nous ;* cette lettre, DONT NOUS GARDONS PRÉCIEUSEMENT L'ORIGINAL, nous a été reprochée, nos lecteurs doivent se le rappeler, par le feu F.·. 33e Ch. M. Limousin, directeur de l'*Acacia*, qui est rentré dans le Grand-Tout sans avoir pu la digérer :

« C'était en 1872, à Stockholm. M. de Giers était alors ambassadeur de Russie et l'on parlait dans un salon du sujet qui préoccupait encore tout le monde, les causes de la défaite de la France en 1870-71.

» *Je ne voulais pas*, dit-il, *aborder le premier cette question délicate ; mais puisqu'elle est soulevée, je puis vous affirmer que je connais bien le rôle que joua la F.·. M.·. dans cette guerre.*

» *J'étais alors accrédité à Berne ; il y avait dans cette ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour les informations concernant la répartition des troupes françaises, leurs déplacements, la quantité*

*de munitions, de vivres, etc., etc., et mille indications les plus infimes et détaillées,*que des officiers français affiliés à la F.·. M.·. communiquaient aux Loges, et ces renseignements étaient transmis avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne maçonnique de Berne.

» *J'ai étudié à fond cette colossale organisation pour en faire un rapport détaillé à mon gouvernement.*

» *C'était invraisemblable, n'est-ce pas ? Et cependant, rien de plus vrai et du plus palpitant intérêt alors.*

» *La nation française avait été, paraît-il,* condamnée par la haute Maçonnerie internationale, *et ni meilleure organisation militaire, ni talents stratégiques, ni bravoure incontestable des troupes n'auraient matériellement jamais pu triompher. C'était une guerre* d'aveugles à voyants ! »

M. Albert Monniot a ajouté :

« C'est le témoignage d'un homme qui a occupé les plus hautes fonctions dans la diplomatie, habitué à la discrétion et à la mesure, à ne parler qu'à bon escient. M. de la Rive n'affirme point seulement avoir reçu une lettre de M. de Giers, confirmant ce qu'il avait dit, il en publie le texte, et elle est reproduite dans nombre de journaux. A ceux qui voudraient la considérer comme un faux, il n'y a qu'à répondre que cette publicité mettait M. de Giers dans la nécessité de la démentir. Son honneur, sa situation à la cour de Russie, ses ambassades auprès des autres Puissances, lui en faisaient un devoir impérieux. Il n'en a rien fait.

Y a-t-il eu au cours de la guerre de 1870 des intelligences entre Francs-Maçons allemands et Francs-Maçons français? La déposition de M. de Giers l'a donné à entendre. Le *Temps* qui, involontairement sans doute, avertit le roi de Prusse de la marche de Mac-Mahon vers Sedan, a dit à ses lecteurs, à la date du 30 janvier 1894 : « ...Bien des Allemands arrêtés en 1870-71 par les autorités françaises dans les départements non envahis, ont pu éviter d'être pris pour des espions et emprisonnés *en se faisant reconnaître comme Francs-Maçons.* » Choses semblables ont été dites et prouvées à la suite des guerres que les Français eurent antérieurement avec leurs voisins, soit à la charge des Francs-Maçons français, soit à celle des Francs-Maçons des pays

étrangers. L'histoire de la guerre actuelle apportera-t-elle d'autres révélations de ce genre?

L'histoire, de nos jours, se documente avec plus de soin qu'autrefois, et elle offre de nombreux exemples des intelligences maçonniques entre les belligérants surtout depuis la Révolution. M. Léon Pagès a éclairci en 1870 dans tous ses détails les plus circonstanciés, l'affaire de la bataille de Valmy dans le livre intitulé *Les documents de la couronne de France et les dépouilles des victimes des 2 et 3 septembre, rançon de la République.*

Victor Duruy, écrivain manifestement révolutionnaire, montre qu'après la défection du duc de Brunswich et grâce aux menées secrètes qui paralysèrent les souverains, les armées de la Révolution semblèrent ne plus rencontrer de résistance. (*Histoire universelle*, par une société de professeurs et de savants sous la direction de M. Duruy.)

Eckert (*La Franc-Maçonnerie*, t. II, p. 155 et suiv.), dit que la correspondance du haut Maçon Stern, ministre de Prusse, avec le prince Wittgenstein, saisie par la police française et publiée par Napoléon, démontre que la Maçonnerie et la jeunesse allemandes se tournèrent contre Napoléon à partir de 1809 et que par suite il marcha de défaite en défaite jusqu'à l'île d'Elbe et Sainte-Hélène, comme il avait auparavant, avec l'appui de la Maçonnerie et de ses trahisons, volé de victoire en victoire. Eckert est l'un des hommes qui ont le plus approfondi le rôle néfaste joué par la Franc-Maçonnerie.

Pendant la guerre de 1914-1918, il y eut des membres du gouvernement, des sénateurs et députés qui furent accusés de s'être mis au service des Allemands contre nous. Il faudrait reproduire ici la série d'articles si longue et si fortement documentée que M. Léon Daudet a publiée dans l'*Action française.*

Qu'il suffise de reproduire cet édifiant tableau :

a) Législature de 1914, prorogée illégalement jusqu'en 1919.

b) Chambre élue sur la question de la loi de trois ans et du « rapprochement franco-allemand », sous l'égide de Caillaux et de Malvy, ministre de l'Intérieur permanent.

c) Malvy, ministre de l'Intérieur sous trois cabinets de guerre, condamné à cinq ans de bannissement pour forfaiture par la Haute Cour, avec des attendus spécifiant la trahison.

d) Caillaux, ancien président du conseil, poursuivi devant

la Haute-Cour pour trahison et intelligences avec l'ennemi.

e) Loustalot, député, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

f) Turmel, député, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

g) Douze députés collaborant au *Bonnet rouge*, que plusieurs arrêts de justice ont prouvé être un organe allemand, et subventionné par l'Allemagne.

Ces douze députés sont, dans l'ordre même de l'affiche et du prospectus d'Almereyda :

Fernand Dubief, ancien ministre, député de Saône-et-Loire ;
Paul Painlevé, député de Paris ;
Léo Bouyssou, député des Landes ;
J.-L. Breton, député du Cher ;
Maurice Viollette, député d'Eure-et-Loir ;
Marcel Cachin, député de Paris ;
G. Lagrosillière, député de la Martinique ;
Daniel Vincent, député du Nord ;
Paul Aubriot, député de Paris ;
Victor Dalbiez, député des Pyrénées-Orientales ;
Paul Meunier, député de l'Aube ;
Jean Longuet, député de la Seine.

h) Huit mois après l'armistice, cinquante-quatre députés votent pour Caillaux et Malvy, à l'élection des membres de la commission de ratification de la paix.

i) En août 1919, sept députés, sur neuf présents, demandent, à l'instigation de Paul Meunier (du *Bonnet rouge* et de la *Vérité*) que Malvy-forfaiture soit amnistié.

Ajoutez à ceci que, lors du procès Malvy devant la Haute-Cour, et Malvy étant inculpé de complicité de trahison par le procureur général Mérillon, quatre présidents du conseil, Briand, Viviani, Ribot et Painlevé sont venus prendre sa défense et se solidariser avec lui. Ce qui n'a pas empêché les sénateurs-juges de condamner Malvy pour forfaiture.

Le nom de M. Caillaux se retrouve partout dans ces affaires d'entente avec l'ennemi pendant la guerre. M. Caillaux a pour ancêtre au XVIII[e] siècle un charpentier de village. L'un de ses fils, Joseph Caillaux, fonda la fortune de la famille en achetant des biens d'Eglise et des biens d'émigrés pendant la Révolution, puis en en trafiquant. En 1792, il se trouvait l'un des plus riches citoyens de Chartres, exactement le sixième. Notre Caillaux serait

Franc-Maçon. Voici les premières lignes d'un très long article publié par le *New York Times* et signé Ch. Johnston.

« Le pouvoir secret de Caillaux lui vient de la Maçonnerie française. L'ex-Premier longtemps fut à l'abri des attaques grâce à ses relations avec cet Ordre athée.

Joseph Caillaux, ex-Premier de France, accusé de trahison, a vu sa sécurité accoutumée ébranlée pour la première fois par la sentence du Conseil de Guerre condamnant Bolo à être fusillé comme traître. »

Ajoutons qu'en *juillet 1914*, il y avait en France et à Paris, au dire de Léon Daudet, cinq journaux qui faisaient manifestement le jeu de l'Allemagne décidée à la guerre :

1° Le *Journal*. Voir lancement dit « du circuit de Berlin » ;

2° Le *Courrier européen*, directeur Charles Paix-Séailles, condamné depuis à deux ans de prison avec sursis par le Conseil de Guerre. Ce journal combattit la loi de trois ans et outragea hebdomadairement l'Etat-major et l'armée française, notamment le général de Castelnau.

3° Le *Bonnet rouge*, fondé par le repris de justice Vigo, dit Almereyda, inscrit à la police allemande sous le chiffre *L. B. 137*, par lequel il était couramment désigné dans les communications interboches ;

4° Le *Gil Blas*, administré par les banquiers franco-berlinois Gebrüder Merzbach, auxquels s'adjoignit le banquier autrichien Rosenberg ;

5° *L'Eclair*, organe censé de l'*Action libérale*, dirigé par Ernest Judet, qui réclama la production publique des « documents verts », afin de fournir à l'Allemagne le *casus belli* qui lui manquait.

La guerre une fois déclarée, et jusqu'à l'arrivée au pouvoir du cabinet Clémenceau, puis de là à l'armistice, on ne compte pas moins de treize journaux ou périodiques allemands de langue française, qui obéissent aux directions et instructions de l'ennemi, et dont voici la liste.

1° Le *Journal*, déjà nommé ;

2° L'*Eclair*, de Judet, déjà nommé ;

3° Le *Bonnet rouge*, d'Almereyda, déjà nommé ; Cahen et le gouvernement allemand le subventionnent, du 3 août 1914 au 10 août 1917 ;

4° L'*Agence républicaine*, directeur Ernest Dolié, mort depuis mystérieusement ;

5° L'*Agence Primo*, directeur Jacques Landau, protégé de Briand ;

6° La *Tranchée républicaine*, directeur Landau et Goldschild, embusqué au ministère de l'Intérieur, par les soins de Malvy ;

7° *Ce qu'il faut dire*, directeur l'agent allemand Sébastien Faure, que subventionne Malvy ;

8° La revue les *Nations*, directeur Rorthays ;

9° La *Vérité*, directeur Paul-Meunier, député de l'Aube, subventionné par l'Allemagne (intermédiaire Hans Bossard) ;

10° Le *Pays*, directeur Albert Dubarry, agent de Caillaux ;

11° Le *Carnet de la Semaine*, dirigé par le même ;

12° Le *Journal du Peuple*, que dirige un policier franco-boche avec la collaboration de l'agent boche Para, dit « Clairet », ancien rédacteur en chef du *Bonnet rouge ;*

13° Le *Populaire*, directeur le député de Sceaux et agent boche Jean Longuet.

Mention spéciale doit être faite de l'*Œuvre* et de *Bonsoir* de Téry, organes malvystes et caillautistes.

Telle est, dit M. Daudet, après avoir donné d'autres renseignements sur ces journaux, leurs directeurs et leurs rédacteurs, la lèpre effroyable de presse boche que nous avons combattue ici sans relâche depuis 1914, et à laquelle Caillaux et ses amis boches voulaient, bien entendu, donner le champ libre, à l'aide de la loi contre la calomnie.

CHAPITRE XXX.

L'affaire Dreyfus.

Si l'on avait écouté l'Eglise et obéi aux prescriptions qu'elle a faites depuis des siècles, aux chrétiens et aux gouvernements chrétiens, jamais un Juif n'eût été admis dans l'état-major général et n'eût eu ainsi la facilité de livrer aux Puissances étrangères les secrets qui intéressent le plus la sécurité de la France.

Dreyfus était riche. Il ne trahissait donc point pour se faire de l'argent, mais par instinct, sinon par obéissance. Ce qui ferait croire que ces deux mots disent bien le véritable mobile qui l'a fait agir, ce sont les efforts inouïs qui ont été faits dans l'Europe entière pour aigrir l'opinion, intimider la justice et tirer vengeance du Ministre de la Guerre, qui a commis le crime de faire arrêter le traître.

X.

Dreyfus arrêté comme espion. — Condamné à l'unanimité par le Conseil de guerre de Paris. — « Ma race se vengera sur la vôtre. » — Aveu de Dreyfus. — Menace de l'Allemagne. — Demande en révision du procès. — La Cour de cassation l'admet. — L'argent juif afflue pour corrompre. — A Rennes. — Nouvelle condamnation. — Grâce. — La juiverie dans le monde entier réclame un acquittement, sinon la France sera « chambardée ». — La Cour de cassation falsifie un texte de loi et annule le jugement de Rennes sans renvoi. — Réintégration de Dreyfus dans l'armée. — Opinion des cinq ministres de la Guerre successifs. — Les vengeances de Dreyfus.

Un officier juif, attaché à l'Etat-major, livrait à l'Allemagne les documents qui la tenaient au courant de tous les actes et de tous les projets de notre Etat-major général. Surpris, il fut

arrêté. Les journaux allemands commencèrent une campagne acharnée [1] contre le général Mercier, Ministre de la Guerre ; une partie de la presse française s'unit à eux, le *Figaro* en tête. Jugé à Paris en Conseil de guerre, Dreyfus fut condamné, à l'unanimité, le 22 décembre, à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire. A l'instruction, prévoyant cette condamnation, il avait dit à l'officier de police judiciaire : « *Ma race se vengera sur la vôtre.* » Il ne fut que trop bon prophète. La dégradation eut lieu le 5 janvier 1895. Avant l'exécution, Dreyfus causa avec le capitaine Lebrun-Renaud qui l'avait conduit en voiture cellulaire à l'Ecole militaire, et il dit : « Je suis innocent ; dans trois ans on reconnaîtra mon innocence [2]. Le ministre le sait ; il me l'a fait dire il y a quelques jours dans ma cellule, par le commandant du Paty de Clam ; car il sait que si j'ai livré des documents, ils étaient sans importance et que c'était pour m'en procurer de plus sérieux, de plus importants. » Le capitaine rapporta ces paroles au lieutenant Philippe et à un groupe d'officiers parmi lesquels se trouvait le commandant de l'Etat-major du gouvernement militaire. Les journaux du soir et du lendemain les enregistrèrent. Appelé à l'Elysée, le capitaine y répéta ce qu'il avait entendu.

Le même jour, M. de Munster alla, au nom de l'empereur d'Allemagne, trouver le Président de la République, pour exiger de lui une déclaration formelle que l'ambassade était étrangère à l'affaire Dreyfus ; faute de cette déclaration, l'ambassade serait rappelée.

En 1897, une campagne de presse fut ouverte pour réclamer la révision du procès. Elle était menée par M. Scheurer-Kestner,

---

1. L'un des principaux organisateurs de cette campagne fut le Juif Bénédikt, rédacteur en chef de la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne, mort fin de mars 1920. Son journal était l'organe de la banque juive austro-pangermaniste et défendait la politique conquérante de l'impérialisme boche avec une abominable perfidie. Elle était en même temps, sous le cabinet Waldeck et sous le cabinet Combes, une sorte d'organe officieux du gouvernement français, où étaient amorcées les campagnes et lancés les projets de loi destinés à attiser chez nous la guerre religieuse et civile ! Quiconque feuillette la collection de la *Nouvelle Presse Libre*, de 1899 à 1911 et au delà, y trouve, au jour le jour, les programmes successifs de Waldeck, de Combes, de Rouvier, de Clémenceau, — qui s'en est repenti depuis, — de Malvy et de Caillaux.

2. Dreyfus fut embarqué pour l'Ile du Diable le 21 février 1895, il la quitta le 9 juin 1899, pour la révision de son procès à Rennes.

vice-président du Sénat et M. Monod, membre de l'Institut, l'un et l'autre protestants. Deux députés voulurent poser une « question » : M. Méline et le général Billot envoyèrent à la presse un communiqué disant : « Le garde des Sceaux n'étant pas saisi ni d'un fait nouveau ni d'une pièce inconnue, il n'appartient au gouvernement que d'assurer l'exécution de la condamnation. »

Le lendemain, M. Scheurer-Kestner fit auprès du garde des Sceaux une démarche pour lui annoncer qu'un mémoire lui serait bientôt remis, disculpant Dreyfus du fait d'avoir écrit le bordereau et en en indiquant formellement l'auteur.

Dreyfus, qui n'avait jamais cessé durant son exil de correspondre occultement avec la France, avait désigné à ses partisans un officier dont l'écriture avait quelque analogie avec la sienne et qui pourrait être dénoncé comme étant l'auteur du bordereau.

Le 16 novembre 1897, le frère de Dreyfus adressa une lettre au Ministre de la Guerre, disant : « J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'auteur de cette pièce (celle qui avait servi de base à l'accusation), est M. le comte Walsin-Esterhazi, commandant d'infanterie, mis en non-activité pour infirmités temporaires au printemps dernier. L'écriture du commandant est identique à celle de cette pièce. Il vous sera très facile de vous procurer de l'écriture de cet officier. »

Répondant à une question qui lui fut posée le 17 novembre, le général Billot, Ministre de la Guerre, dit : « J'ai invité M. Scheurer-Kestner à saisir le gouvernement dans les formes prescrites par la loi. Il ne paraît pas disposé à entrer dans cette voie et à saisir lui-même la justice. Mais la famille Dreyfus intervient par une lettre adressée au Ministre de la Guerre et rendue publique. Dans ces conditions, le devoir du gouvernement est tout tracé. »

La famille Dreyfus ne s'en tint point là. Le 5 décembre, un journal anglais publia le fac-similé sténographique d'une lettre en latin que la femme de Dreyfus venait d'envoyer à Léon XIII, pour lui demander d'intervenir en faveur de son mari, ce que le Souverain Pontife ne fit point.

A la fin de septembre 1898, la Chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Lœw, fut saisie par M. Sarrien, garde des Sceaux, de la demande en révision, formée par

M. Dreyfus, bien que le général Zurlinden, Ministre de la Guerre, eût écrit à M. Sarrien son avis sur cette affaire, avis qui concluait à la non-réception de la demande en révision : « Depuis la condamnation, dit-il, il n'est survenu aucun fait, aucune preuve, permettant d'établir une présomption d'innocence en faveur de Dreyfus. Plusieurs indices, au contraire, sont venus confirmer sa culpabilité. Nous avons surtout les aveux faits au capitaine Lebrun-Renaud et recueillis de la bouche même de Dreyfus... ; le capitaine Lebrun-Renaud est encore là pour les attester. Dreyfus a fait cet aveu : « Si j'ai livré des documents, ils étaient sans valeur, et c'était pour en avoir d'autres plus importants. »

Malgré tout, dans son audience du 29 octobre 1898, la Chambre criminelle déclara admettre la recevabilité de la demande.

Le 10 février 1899, M. Quesnay de Beaurepaire, ancien président de chambre à la Cour de cassation, dans une conférence sur la situation créée par l'affaire Dreyfus, dit : « Ce qui m'irrite, c'est de voir qu'autour de notre malheureuse France, accablée par une telle aventure, les étrangers agissent masqués, avec leurs incitations et leur or, pour désorganiser nos forces militaires, nous éloigner des alliances, et chercher à faire tomber la France au rang des puissances déchues. » C'est qu'en effet l'argent affluait par millions de tous les ghettos éparpillés par le monde pour payer le concours des journalistes, des politiques et autres personnages [3].

---

3. M. Georges Thiébaud a fait dans l'*Eclair* cette curieuse observation : Ce ne sont pas seulement les Juifs qui ont pris fait et cause pour Dreyfus, mais aussi les protestants.

« L'intensité du dreyfusisme a été, dans chaque compartiment de l'Etat, en raison directe du nombre de protestants qui s'y sont introduits depuis vingt ans.

Au Sénat, où le pourcentage des protestants est plus élevé qu'à la Chambre, dix-huit pour cent contre douze pour cent, la campagne dreyfusarde a été bien plus dure pour le gouvernement.

Dans la magistrature, les procédures, les jugements et les arrêts ont été exactement le reflet religieux de la composition des parquets des cours et des tribunaux. Là où les protestants sont impuissants ou en minorité, arrêts *contre* les dreyfusards ; là, au contraire, où les protestants sont forts ou en majorité, arrêts *pour*.

La Cour de cassation, qui est un Sénat judiciaire, et qui est, à l'instar du Sénat, une espèce de consistoire où se sont peu à peu recrutés et rassemblés les magistrats huguenots, a fourni un effort pour Dreyfus.

Et si le Conseil d'Etat avait donné, on aurait vu la belle conjuration qui siège au Palais-Royal !

Dans son audience du 3 juin 1899, la Cour de cassation rendit un arrêt cassant et annulant le jugement du Conseil de guerre de Paris, qui avait condamné Dreyfus et renvoya ce dernier devant le Conseil de guerre de Rennes.

Le Conseil de guerre de Rennes consacra ses audiences des 8, 9, 10 et 11 août 1899 à l'examen des dossiers secrets du ministère de la Guerre et de celui des Affaires étrangères. Le 12 août, il entendit les dépositions de M. Casimir-Périer, ancien Président de la République et du général Mercier, ancien Ministre de la Guerre. Le 9 septembre, il prononça que l'accusé était coupable et le condamna à la majorité de cinq voix contre deux, à la peine de dix ans de détention et à la dégradation militaire. Mais le gouvernement cassa pour ainsi dire cette sentence par un décret de grâce.

On vit dans le procès de Rennes, quelle intelligence, quelle noblesse d'âme, quelle possession de soi-même, quel courage civique, bien plus rare que la bravoure militaire, on pouvait admirer dans les représentants de l'armée ; quelle sollicitude, quel labeur y étaient dépensés pour la sauvegarde du pays. Il était résolu qu'elle serait détruite, moralement, par la déconsidération, organiquement par le bouleversement de l'Etat-major, matériellement par la destruction de l'instrument de défense qu'il avait si savamment élaboré. Ç'a été tout le but de la révision du procès Dreyfus, et c'est l'explication de la passion avec laquelle les puissances étrangères l'ont suivie, et de celle dont, chez nous, les ennemis de l'âme française l'ont envenimée.

Il semblait que l'affaire était terminée. Mais non, la grâce ne donnait point satisfaction aux Juifs, ils voulaient la réha-

---

Dans la presse, la séparation et l'analyse spontanée des éléments s'est faite sur-le-champ. Les journaux protestants comme le *Temps* ont marché pour Dreyfus, talonnés par les *Débats*, qui ont une nuance spéciale de jansénisme académique. Dans les départements, les journaux dreyfusards sont ceux qui ont des actionnaires ou des rédacteurs protestants qu'on ignorait et qu'on commence à apercevoir.

L'Université est la forteresse centrale du protestantisme. Elle est en quelque sorte le réduit du quadrilatère à l'aide duquel les protestants sont les maîtres de la République, de sa justice, de ses écoles, de ses affaires coloniales, de sa charité et même de ses légendes soigneusement fourbies, pour l'édification des générations qui se succèdent, par les historiens huguenots.

Comment s'étonner qu'elle ait ébauché avec les Monod, les Stapfer, les Buisson et les feu Pecaut, les feu Couat et tant d'autres, un simulacre de sédition et une façon de soulèvement ? »

bilitation. D'après l'*Eclair*, une circulaire fut envoyée à tous les Israélites. Il y était dit :

« Il est urgent de nous entendre, de nous grouper plus étroitement encore que par le passé ». Et pourquoi ? « Il s'agit de frapper un coup décisif qui aura pour conséquence l'acquittement de Dreyfus devant la Cour de cassation. Jusque-là, ni paix ni trêve ». La lettre se terminait par un nouvel appel de fonds. La reprise fut annoncée par M. Joseph Reinach, dans un discours prononcé le 28 avril 1900 à Digne : « Il faut que le verdict de Rennes, déchiré par le décret de grâce, soit anéanti entièrement par un arrêt suprême... Nous avons offert l'armistice pour toute la durée de cette grande fête du travail et de la paix qu'est l'Exposition universelle. La parole une fois donnée dans un intérêt patriotique, nous la tiendrons. Mais nous ne laisserons proscrire aucune de nos revendications ».

Ce même Reinach avait annoncé que si la France ne cédait point aux volontés d'Israël, elle serait « chambardée ».

Déjà elle n'avait que trop souffert de cette abominable aventure. Elle devait boire jusqu'à la lie la coupe empoisonnée.

Le jugement de Rennes fut, en effet, déféré à la Cour de cassation, comme l'avait été celui de Paris. Le 12 juillet 1906, la Cour de cassation l'annula, et sans renvoi devant un nouveau Conseil de guerre. Ce « sans renvoi » s'appuyait sur un texte de loi que la Cour avait falsifié pour les besoins de la cause. L'*Action française* fit placarder en septembre, à Paris, puis dans toute la France, un « Appel au pays », intitulé : « La loi faussée par la Cour de cassation pour réhabiliter le Juif Dreyfus ». Puis, durant des années, tous les jours sans exception, l'*Action française* fit ressortir ce faux en mettant en regard le texte vrai de la loi et la falsification qu'en avait faite la haute magistrature. Jamais, malgré les défis répétés du journal, on n'osa le poursuivre pour ce fait, pourtant si injurieux aux hommes du tribunal suprême.

La secte exigea plus encore. Le 14 juillet 1906, le journal officiel publia une loi votée par les Chambres réintégrant Dreyfus dans l'armée.

Dans un discours prononcé le 8 octobre 1899 au Thillot (Vosges), M. Méline, ancien président du Conseil, a rendu ce témoignage au pays :

« C'est l'instinct de la conservation qui explique sa résistance désespérée à la campagne de désorganisation politique, militaire et sociale, dont l'Affaire, la triste Affaire, a été l'occasion. Si la France s'est indignée si violemment contre les meneurs de la campagne, c'est parce qu'ils s'atta-

quaient aux parties vives de la défense nationale, quant à l'affaire elle-même, elle l'a toujours, dans son robuste bon sens, abandonnée à la justice qui possédait seule à ses yeux les éléments nécessaires pour la juger et la bien juger ».

Il est bon de rappeler l'opinion des divers ministres de la Guerre qui se sont succédé durant cette affaire.

Général Mercier. — Le capitaine Dreyfus a commis une trahison.

Général Billot. — Dreyfus, en mon âme et conscience de soldat et de chef de l'armée, Dreyfus est coupable, Dreyfus est un traître.

M. Cavaignac. — Je demeure convaincu de la culpabilité de Dreyfus et aussi résolu que précédemment à combattre la révision.

Général Zurlinden. — L'étude approfondie du dossier judiciaire de Dreyfus m'a trop convaincu de sa culpabilité pour que je puisse accepter, comme chef de l'armée, toute autre solution que celle du maintien intégral du jugement.

Général Chanoine. — Puisqu'on parlait tout à l'heure de cette affaire néfaste, devant laquelle mes prédécesseurs se sont retirés, je déclare que, respectueux de la chose jugée, j'ai le droit d'avoir une opinion : elle est la même que celle de mes prédécesseurs.

Cette affaire secoua non seulement l'Europe, mais le monde, grâce à la situation que les Juifs ont su prendre dans toutes les nations depuis leur émancipation par la Révolution. C'est qu'en effet, il s'agissait de tout autre chose que de la culpabilité ou de l'innocence d'un homme, fût-ce d'un Juif. C'était en réalité le premier acte de la tragédie dont la guerre mondiale fut le second. Avant d'attaquer la France dans son existence, il fallait la ruiner dans son honneur et briser sa force. Depuis vingt ans surtout, le gouvernement, la magistrature, les administrations, même les pouvoirs locaux, étaient recrutés dans les couches les plus infimes. L'armée, elle aussi, avait été atteinte, mais il y restait des sentiments de dignité, d'honneur et de patriotisme qui se manifestaient trop souvent pour n'être pas redoutés. L'affaire Dreyfus devait, dans la pensée de ceux qui la sucitèrent et la poursuivirent durant douze ans, les éteindre. Mais l'intelligence, la noblesse d'âme, le courage civique de nos soldats, du plus haut grade au plus humble, éclatèrent aux yeux du monde, en même temps que les sollicitudes et le labeur qui avaient été dépensés pour la sauvegarde du pays. L'œuvre merveilleuse de défense nationale qui avait coûté trente années de travail et qui avait coûté à la France vingt-cinq milliards, était jetée à terre, par les secousses imprimées à l'Etat-major général.

En deux ans, de 1898 à 1900, les fonctions de chef de l'Etat-

major avaient passé des mains du général de Boisdeffre à celles du général Renouard, des mains du général Renouard à celles du général Brault, des mains du général Brault à celles du général Delanne qui finit par donner sa démission pour se soustraire à l'obligation de prendre sous sa responsabilité les mesures que lui imposait le général André. S'il y a dans le gouvernement d'un peuple, un organisme qui doit être permanent, soustrait aux fluctuations de la politique, c'est bien l'Etat-major de l'armée, sur qui repose la sécurité du pays, de qui peut dépendre son existence même, car c'est lui qui, en cas de guerre, donne l'impulsion aux rouages si compliqués de la mobilisation générale.

Toujours pour la vengeance de Dreyfus, après l'Etat-major, les Conseils de guerre durent être immolés. En 1909, la loi qui régissait la justice militaire en France depuis le 9 juin 1857, fut annulée. Depuis cinquante ans, elle assurait dans des conditions satisfaisantes le maintien de la discipline. La nouvelle loi bouleversa de fond en comble le fonctionnement de la justice dans l'armée de terre et dans la marine, et elle fut trouvée si incohérente, qu'il fut aussitôt question de la refaire. Etait-ce pour l'améliorer? Non, mais pour livrer aux civils les causes militaires.

Enfin, le service des renseignements fut, lui aussi, démoli, ce qui tira du cœur du colonel Gaudron, devant le tribunal, ce cri de douleur : « Il ne reste plus rien de l'édifice construit pour notre sauvegarde, ni agent, ni argent, ni procédé, ni méthode. Monsieur le Président, je n'ai plus rien à dire. »

Après le procès, le service des renseignements, qui a une telle importance qu'en Allemagne c'est l'Empereur lui-même qui le préside fut donc, lui aussi, mis en pièces. Et par quoi le remplaça-t-on ?

Dès le 27 août 1899, on annonça « le rattachement au Ministère de l'Intérieur du service de police confié à l'Etat-major ». Le 5 septembre, le Ministre de la Guerre prescrivit la suppression du service des renseignements, bien que le capitaine François, qui appartenait à la section de statistique, lui eût adressé un rapport pour exposer le fonctionnement du bureau des renseignements, la nécessité de son maintien, les « énormes services » qu'il avait rendus et l'impossibilité où se trouvait la

Sûreté Générale de remplir pareille mission. Nos agents d'espionnage, disait-il, qui s'étaient confiés personnellement aux officiers, ne devaient pas consentir à s'aboucher avec le personnel de la Sûreté générale[4].

Cette fonction fut néanmoins retirée à l'armée pour être confiée aux « mouchards »..., et à leur tête le gouvernement mit M. Grunbach et M. Cavard, l'un et l'autre Juifs, et cousins par alliance de Dreyfus !

Enfin, suprême infamie, au moment le plus critique, alors que le sort de la France était sur le point de se décider, que les Allemands se renforçaient, se concentraient vers la Meuse et préparaient leur champ de bataille, la Chambre mettait le Ministre de la Guerre dans la nécessité de se retirer et M. Ribot, avec l'assentiment de M. Poincaré, offrait son portefeuille à M. Painlevé[5], un dreyfusard des plus signalés qui s'empressa de l'accepter. Quel coup plus cruel pouvait être porté à notre armée, et quelle cause de découragement au cœur de la France, car les autres ministres, tout le gouvernement, en un mot, était de même qualité.

---

4. Ainsi donc, c'étaient ces braves policiers, ne possédant ni culture technique ni idées générales, bons primaires, excellents pour découvrir l'apache cambrioleur ou le souteneur des boulevards extérieurs qui étaient chargés de renseigner le gouvernement et le ministère de la Guerre sur les actes secrets de la puissance militaire et politique la plus redoutable et la mieux organisée que le monde ait connue jusqu'ici.

Résultat : tandis qu'en 1898, à la veille de l'affaire, nous arrivions à posséder copie, à Paris, des circulaires les plus confidentielles du cabinet militaire de l'empereur, trois semaines après qu'elles avaient été lancées de Berlin ; en août 1914, notre généralissime Joffre n'avait à sa disposition *que les renseignements douteux et incomplets fournis par la Sûreté.* Il croyait que les Allemands allaient commencer avec vingt-huit corps d'armée de première ligne, soit un million cinq cent mille hommes environ, au lieu de deux millions sept cent mille hommes présents sur leur front le 20 août ; il comptait sur douze cents pièces d'artillerie lourde seulement, tandis qu'ils en amenaient trois mille, et sur sept mille mitrailleuses, tandis qu'ils en avaient quarante mille disponibles. Ceci nous a été révélé par M. Buré, ancien chef de cabinet de M. Briand, dans le journal l'*Eclair.*

5. Le procès Caillaux a fait connaître le rôle joué pendant la guerre par ce ministre.

Note complémentaire.

LES MORTS SUSPECTES.

L'histoire est pleine de morts mystérieuses. A l'occasion de celle de Félix Faure, arrivée au moment où sa présence à la tête du gouvernement était un obstacle à la réhabilitation de Dreyfus, plusieurs journaux s'occupèrent de faire le relevé des morts mystérieuses arrivées de nos jours. Ils ont rappelé : 1° l'assassinat du duc de Berry, l'héritier futur du roi Charles X ; 2° la mort inattendue d'Alexandre Ier de Russie au moment de sa conversion au catholicisme ; 3° l'assassinat du comte Rossi, ministre de Pie IX ; 4° celui de Garcia Moreno qui venait de consacrer au Sacré-Cœur la République de l'Equateur dont il était le représentant ; 5° celui de Ferdinand II, à la veille de l'entreprise garibaldienne en Italie [1] ; 6° la mort du comte de Chambord, sur laquelle les premiers médecins français et autrichiens se sont trompés et qui est restée une douloureuse énigme ; 7° la disparition de Gambetta qui a été aussi un mystère ; le docteur Lannelongue qui soigna la blessure du revolver, a déclaré qu'elle ne pouvait avoir aucun rapport avec le mal qui provoqua la mort du tribun. A toutes ces morts mystérieuses sont venues s'ajouter celles-ci :

1° Le 13 janvier 1886, le préfet de l'Eure, Jules Barrême,

1. Le 20 janvier 1859, tous les journaux de Londres annoncèrent la mort de Ferdinand II, roi de Naples. Cette nouvelle était bien invraisemblable. Ferdinand II était âgé de quarante-neuf ans, dans toute la force de l'âge, d'une stature colossale et d'un tempérament exceptionnellement vigoureux. Il venait de quitter sa capitale pour aller recevoir à Manfredonia sa belle-fille. Le 9 mars, il débarqua à Castellamare. Il apparut au peuple de Naples comme un moribond. A Naples et à la cour d'Autriche, le bruit s'accrédita que Ferdinand II avait été empoisonné pendant son voyage dans les Pouilles. « Ce qui est certain, dit M. Robinet de Cléry, c'est que tous les journaux de Londres avaient annoncé, dès le 20 janvier, sa mort, qui n'est survenue que le 23 mai.»

Cette mort était un événement considérable. L'expédition de Garibaldi en Sicile se préparait ouvertement. Le roi Ferdinand, le roi Bombatore, suivant l'expression de Cavour, eût été, pour cette entreprise, un adversaire autrement redoutable que son fils, âgé de vingt-trois ans, tenu jusque-là loin des affaires publiques. Ferdinand II mort, Garibaldi pouvait sans crainte débarquer en Sicile. Et cette mort était annoncée quatre mois d'avance.

était tué d'un coup de revolver dans un compartiment de chemin de fer, entre les gares de Maisons et de Houilles. L'assassin est resté introuvable, bien qu'il ait laissé partout des traces de son passage et qu'il ait été vu par plusieurs personnes.

2° Jacques de Reinach disparut en 1893, au lendemain d'une importante entrevue avec MM. Clémenceau, Rouvier et Constans. Jacques de Reinach était, dans l'affaire de Panama, le corrupteur des républicains progressistes, comme Cornélius Hertz le fut des radicaux.

3° Le commandant d'Attel, qui assistait par ordre à la dégradation d'Alfred Dreyfus, au Champ-de-Mars, en 1894, et qui entendit, après la cérémonie, le capitaine Lebrun-Renault lui répéter les aveux du condamné : « Si j'ai livré quelques documents sans importance, c'était pour en obtenir de plus importants », fut, peu de temps après, trouvé mort dans un compartiment de chemin de fer, sur la ligne du Nord, un peu avant Ermont. Il ne put jamais être établi à quel genre de mort avait succombé le commandant d'Attel.

4° On trouva aussi pendu à l'espagnolette d'une fenêtre, dans un hôtel borgne de la rive gauche, Lemercier-Picard... Ses pieds traînaient à terre ! Lemercier-Picard avait été agent du service des renseignements au Ministère de la Guerre, et avait eu l'imprudence de dire certaines choses, et laisser entendre qu'il en savait baucoup d'autres. Sa mort a mis fin à ses indiscrétions.

5° M. de Freycinet avait fait, à la tribune, une claire allusion aux fonds réunis en Europe, en Amérique et partout, pour soutenir le procès en révision et en réhabilitation de Dreyfus. La caisse internationale réunissait un certain nombre de millions, et M. Laurenceau, préfet du Nord, eut l'imprudence de déclarer publiquement qu'il possédait la preuve que des fonds avaient été réunis en Belgique pour la campagne dreyfusarde. Quelques jours après cette déclaration, M. Laurenceau quittait Lille pour aller rejoindre sa femme dans le Midi. Il eut l'imprudence de s'arrêter dans un hôtel en passant par Paris. Le lendemain matin, on le trouvait mort dans son lit.

6° M. Chaulin-Servinière, député, avocat et confident du capitaine Lebrun-Renault, trouvé mort sur la voie du chemin de fer, un peu avant la gare du Mans, où il devait descendre. Il était tombé à contre-voie. Comment ? Personne n'a pu l'établir.

Un mystérieux compagnon de voyage, qui se trouvait seul avec lui dans son compartiment au départ de Paris, n'a jamais pu être retrouvé.

7° La mort du marquis de Morès fut une délivrance pour tant de gens, qu'on peut bien se demander si le coup n'était pas prémédité.

8° Mystérieuse aussi la mort tragique du colonel Henry à la suite de ses aveux au Ministre de la Guerre, Cavaignac. Mis au secret dans une cellule, il fut trouvé mort, le soir même, la gorge ouverte d'un « coup de rasoir ». Or, on visite toujours la « cantine » des officiers emprisonnés, et on ne leur laisse ni arme, ni couteau, ni rasoir.

9° et 10°. Le tirailleur algérien Bachir était l'ordonnance du colonel Sandherr, lorsque celui-ci occupait au Ministère de la Guerre les fonctions qui mêlaient son nom à l'affaire Dreyfus. Bachir passait aux yeux de bien des gens pour être renseigné sur beaucoup de choses. Il mourut, au début de la campagne révisionniste, dans les mêmes conditions que Gabriel Syveton, survenue en décembre 1904. C'était un homme de plume et un homme d'action. On le savait bien, et on le craignait. Il fut supprimé d'une façon détournée et habile, la veille de sa comparution aux assises où il devait faire des révélations écrasantes sur le rôle de la Franc-Maçonnerie.

11° Le 18 juillet 1905, on « suicidait » Arton. Il fut trouvé mort dans son lit, tué par un poison foudroyant, et n'ayant même pas laissé un mot d'adieu à sa famille. « Il n'avait eu que le temps de se retourner vers le mur. » On ne fit pas d'enquête judiciaire à propos d'Arton, mais le gouvernement fit apposer les scellés sur ses papiers, comme sur ceux d'un ambassadeur pouvant contenir des secrets d'Etat.

12° Signalons encore la mort plus récente d'Almereyda dans sa prison.

Hors de France on pouvait citer également nombre de morts inexpliquées.

CHAPITRE XXXI.

Notre marine.

La discipline peut périr dans la marine comme ailleurs; on y travaille de divers côtés et l'Etat n'est pas le dernier à la besogne. Quand la discipline aura péri dans la marine, l'on pourra dire que la discipline n'est plus nulle part. Alors la marine mourra; il y aura sur la mer une belle chose de moins, et sur la terre, comme parle la Bible, la dévastation sera multipliée.

L. VEUILLOT.

Dépenses énormes. Résultats nuls. — Catastrophes. — Grèves, révoltes soutenues par le Gouvernement. — Autres sinistres. — Espions. — Quels ministres !

L'affaire Dreyfus a retenu notre regard sur l'armée de terre, la marine avait aussi à souffrir, quoique d'autre façon, marine marchande aussi bien que marine militaire, l'une et l'autre important également à la grandeur du pays.

De 1871 à 1909, la marine nous a coûté très exactement neuf milliards douze millions deux cent quatorze mille et un fr.; c'est du moins le chiffre qu'accusent les rapports officiels de la rue Royale et du Palais Bourbon. « *Nous avons dépensé dix milliards*, a dit M. Brousse à la tribune, reprenant les conclusions du rapport fait par la commission, *et aujourd'hui nous n'avons pas de marine.* » De fait, après un pareil effort, la France est tombée au sixième rang des puissances navales du globe.

Grèves, catastrophes et incurie, sinon trahison, nous ont amené là. Nous en avons parlé, rappelons-les en quelques mots.

En août 1900 le cuirassé d'escadre « *Brennus* » coule sur

la côte du Portugal. En octobre, même année, le transport « *Caravane* » est coulé au large de Tagamusta. En 1902, les inscrits maritimes de Marseille abandonnent le travail ; les mutineries des artilleurs de Poitiers et des soldats du Train de Nantes trahissent le même esprit d'indiscepline.

En février 1903, le contre-torpilleur « *Espingole* » coule près de Saint-Tropez.

En 1904, le transport « *Vienne* » coule ; et le croiseur « *Léon Gambetta* » brise ses hélices et déchire sa coque. Bien plus déplorables que ces désastres furent les actes d'indiscipline. Le 23 avril, les officiers et mécaniciens de la marine marchande de Marseille abandonnent leur poste.

Les officiers des ports de Bordeaux, du Havre et de Dunkerque s'étant solidarisés avec leurs collègues, les inscrits durent céder [1], malgré le soutien qu'ils recevaient de M. Combes. Mais presqu'aussitôt éclata à Marseille une grève de dockers, suivie d'une nouvelle grève des inscrits. Au lieu de réprimer les désordres, M. Trouillot s'en prit aux Compagnies. A Brest, les révoltés, encouragés par la municipalité collectiviste, terrorisaient la ville. Les ouvriers des arsenaux entrèrent à leur tour dans le mouvement. Le 8 septembre, ils organisèrent une réunion où fut agitée la question de la grève générale. L'amiral Mallarmé, préfet maritime, ayant blâmé leur attitude, fut l'objet de violentes manifestations. Il voulut traduire le meneur Goude devant un conseil d'enquête, mais le ministre, M. Pelletan, s'y opposa et mit l'amiral en congé pour trois mois. Cet acte redoubla l'audace des émeutiers. Le 23 novembre, la grève fut déclarée dans les arsenaux de Lorient et de Brest. A Rochefort, Pelletan permit aux ouvriers syndiqués de l'arsenal de chanter l'*Internationale* en son honneur et d'attaquer violemment la « hiérarchie galonnée ».

En 1905, le jour où l'antimilitariste Pengam a été acquitté par la Cour d'Assises de Quimper, les ouvriers de l'arsenal de Toulon se sont réunis, au nombre de quatre mille, pour discuter les théories du citoyen Hervé ; et ils ont déclaré dans un ordre du jour qu'ils se solidarisaient avec les signataires de l'affiche aux conscrits. Or, dans ce manifeste, les antipatriotes, non

1. Leur insolence était devenue telle qu'ils exigeaient et parfois obtenaient le débarquement de leurs officiers.

contents d'inviter les jeunes soldats à déserter, en cas de guerre, les adjuraient de tirer sur les officiers.

Les officiers de marine qui dirigeaient les différents services des arsenaux de Toulon et de Brest se trouvèrent désormais en présence d'un personnel qui, sous la protection du pouvoir lui-même, conspirait ouvertement contre l'armée et prêchait l'assassinat des chefs.

En 1905, tandis que le croiseur « *Sully* » se perdait dans la baie d'Along et que le sous-marin « *Farfadet* » coulait en Tunisie, nos cinq ports militaires, Brest, Toulon, Cherbourg, Lorient, Rochefort décidaient de cesser le travail de défense nationale. Les ouvriers des arsenaux se mettaient en grève, et les établissements de constructions navales à Bordeaux, Nantes, le Havre, la Ciotat, la Seyne, Ruelle prenaient la résolution de faire cause commune avec les arsenaux.

Quels rapports existent ou peuvent être soupçonnés entre ces accidents, ces catastrophes d'une part et cette indiscipline de l'autre? On peut se le demander.

Nous sommes restés à l'année 1904 dans le relevé de nos pertes de bâtiments, prenons-en la suite.

Du 25 janvier 1905 au 6 avril 1907, quarante-trois accidents ont été enregistrés dans la marine. Inutile de continuer à donner les noms des navires et des lieux. La série continua par l'incendie à Toulon des magasins de la flotte, qu'avaient précédé les incendies des cales du « *Vauban* » et de « *l'Algésiras* ». Vint la perte du « *Chanzy* », complétant la série « *Vienne* », « *Sully* », « *Farfadet* », « *Jean-Bart* », et s'ajoutant aux avaries constatées sur le « *Jules Ferry* », le « *Chamon* », et plusieurs demi-douzaines de bâtiments, sans compter l'affreuse catastrophe de « *l'Iéna* ».

Passons à l'année 1911. Elle fut marquée par l'explosion du cuirassé « *Liberté* », qui occasionna de sérieuses avaries à la « *République* », à la « *Vérité* » et à la « *Démocratie* ». Quelques jours auparavant, au cours des manœuvres qui suivirent la revue de Toulon, le « *Saint-Louis* » avait éventré un de ses frères d'escadre, puis c'était la « *Gloire* » qui faisait d'autres victimes.

Chez toutes les nations, il y a des accidents, même des mal-

heurs, mais où trouver une autre marine où se rencontre cette succession effroyable de catastrophes?

C'est la seconde fois que la marine française est démantelée de cette façon. A la veille de la prise de la Bastille, ce fut en faveur de l'Angleterre ; il paraît que cette fois ce fut au profit de l'Allemagne.

Déjà, en 1892, un journal qui n'est pas hostile à nos gouvernants, disait :

Je ne veux pas revenir sur les douloureux incidents de ces derniers temps, mais enfin il a été démontré que l'administration de la marine, alors qu'il y avait urgence à transporter au Dahomey des troupes du Sénégal, avait été obligée d'emprunter un paquebot de Bordeaux. Le désordre est invraisemblable. Avez-vous lu ces jours derniers l'histoire de cet espion qui entrait dans les bureaux de la rue Royale comme dans un moulin ; qu'il ouvrait à sa fantaisie les tiroirs contenant les documents les plus confidentiels, que tous les soirs, il faisait sa rafle, sans que personne s'en aperçut ? S'il n'avait pas été dénoncé par un de ses camarades, il continuerait encore ».

« On a beaucoup parlé de l'administration de M. Pelletan et de son coadjuteur M. Tissier, *écrivit l'amiral Bienaimé dans l'Eclair ;* on est assez unanime qu'il n'en fut pas de plus néfaste par ses conséquences sur l'ensemble de notre puissance navale. Mais ce que l'on sait moins, c'est qu'elle nous a coûté 80 millions, 774.000 francs, — au bas mot. Je dis « au bas mot », car il y a des dépenses qui ne se chiffrent pas mais qui comptent : les pensions des nombreux officiers qui ont fui la marine où ils n'avaient plus le droit de faire leur devoir, celle des veuves et des orphelins des victimes, les voyages de noces et de retour de noces de la famille ministérielle sur les bâtiments de l'Etat, et d'autres encore, hélas! »

Marine et armée de terre étaient donc également « chambardées ». C'était bien mettre la France, pour le présent, dans l'impossibilité de se défendre, de quelque côté que vînt l'attaque. Mais, vaincus, les Français pouvaient se relever. La tendance propre à toutes les races, et même à tous les êtres vivants, à reproduire la qualité de leurs ascendants pouvait faire craindre qu'un jour ou l'autre, l'ardeur guerrière des Francs ne se réveillât et ne leur fît reprendre le rang qu'ils avaient occupé dans le monde. Pour obvier à cela, la secte introduisit dans l'éducation « l'anti-militarisme » et « l'anti-patriotisme », mots aussi contraires au génie de la langue française que la chose qu'ils expriment est opposée à notre tempérament et à nos traditions.

CHAPITRE XXXII.

Autre guerre faite à l'armée.

Contre le roi de Prusse, pape du protestantisme allemand et chef de la maçonnerie allemande, il n'y a qu'une force invincible : la force de l'orthodoxie religieuse. Le patriotisme intégral, le patriotisme de l'esprit et du cœur, celui qui résiste à tout et que n'éteignent ni le temps, ni le sang. Le patriotisme éternel sera catholique, ou tout sera fini.

L. VEUILLOT.

Gustave Hervé. — Les instituteurs lui donnent leur concours. — « Ne pas se rendre à l'appel de mobilisation ». « Ne pas se servir des armes ». — L'*Internationale* sur les lèvres des écoliers. — Bilan dressé par M. Bocquillon. — Aucune répression. — En cas de guerre, grève militaire et insurrection. — Conduite opposée des socialistes allemands. — Explication de cette divergence. — Avertissements inutiles.

En ces jours de folie, le gouvernement de la République était secondé de tous côtés dans la guerre qu'il faisait à l'armée. C'était l'Internationale qui organisait dans toutes les parties du monde la confédération des ligues du prolétariat et voulait l'armer, non pour défendre la patrie de chacun contre les ennemis du dehors, mais en chaque nation ameuter les diverses classes les unes contre les autres ; c'étaient les associations de pacifistes qui faisaient désirer, demander, exiger le désarmement universel par la propagande des idées humanitaires sorties des Loges ; c'était, chose plus déplorable et grosse de conséquences plus redoutables, l'enseignement anti-patriotique et anti-militariste donné dans les écoles officielles.

Nous avons touché ce dernier point au Livre premier, il revient ici et demande à être exposé plus amplement.

Cet enseignement fut plusieurs fois dénoncé au Parlement par les sénateurs et députés français de cœur. A l'une des séances du Sénat où il en fut question, M. Barthou traita de calomniateurs ceux qui formulaient ces accusations et jura qu'il défendrait plus que jamais les écoles de l'Etat sous ce rapport comme sous tous les autres.

M. le colonel Keller, dans sa *Correspondance hebdomadaire* du lendemain, répliqua :

« Calomnies, c'est bientôt dit et je comprends d'ailleurs que nos gouvernants aient quelque difficulté à reconnaître les charges qui pèsent sur leur fille laïque. Mais il y a des faits qui durent depuis des années, qui se produisent partout et qu'il est impossible de nier.

» Qu'on se rappelle le cri d'alarme patriotique jeté en 1904 par M. Félix Comte, alors membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, par M. Théodoric Legrand et par M. Emile Bocquillon. Le résultat fut que M. Comte, bien qu'anticlérical, fut battu aux élections suivantes pour le Conseil supérieur.

» C'était l'époque où M. Rouvier affirmait qu'il y avait 40 % d'instituteurs hervéistes. L'administration dut se préoccuper du mouvement, tout en le niant très haut, et elle s'efforça d'en atténuer momentanément les manifestations extérieures.

» Mais au Congrès de Chambéry, de nouveau les sympathies s'affirmèrent pour le Sou du Soldat, et, lorsque le ministère voulut réagir, il fut bien obligé de constater combien est large et profond le flot qu'il prétend contenir. Avec qui marchait alors la majorité des instituteurs ? Allait-elle aux défenseurs du patriotisme ou à ses détracteurs ? Les protestations brutales et les adhésions pleines de réserves qui accueillirent la circulaire ministérielle indiquent assez que bien peu s'indignaient contre les mauvais maîtres, que la plupart les excusaient et que beaucoup se solidarisaient avec eux.

» Cette attitude fut publique; elle fut soulignée par les bulletins des amicales, par les grandes revues qui se partagent la confiance du personnel enseignant et qui expriment sa pensée. Vraiment, il n'y a pas de négations qui puissent prévaloir contre ces actes et contre ces documents.

» Et aujourd'hui, lorsque la Patrie se réveille en face des devoirs et des sacrifices que lui commandent les menaces de l'ennemi, je le demande, de quel côté encore sont les instituteurs ?

» Lisez le *Bulletin* de mai du Syndicat de la Seine; — il entonne la ballade pacifiste à la suite de M. Jaurès.

» Lisez la *Revue de l'Enseignement primaire* du 4 mai : — elle vous dira ce que l'instituteur, dressé au libre examen, pense de la loi de trois ans « rapportée de Russie par M. Poincaré dans sa valise ».

» Lisez aussi l'*Ecole émancipée* du 10 mai dernier, qui « dénonce hardiment le véritable but de la campagne militariste, l'exploitation du prolétariat par des capitalistes sans scrupules », et invite ses lecteurs à dessiller les yeux des parents de leurs élèves.

» Avez-vous eu connaissance, Monsieur le Ministre de l'Instruction pu-

blique, des délibérations et des votes du Syndicat des instituteurs de la Seine, des Amicales des instituteurs de l'Est dans leur congrès tenu à Besançon et de certaines opinions émises par les maîtres de la Vaucluse ?

» Répondrez-vous encore une fois que ce sont là des calomnies, des exagérations, et que ces exceptions n'ont aucune portée ?

» Mais ces maîtres de Vaucluse étaient cent vingt-cinq, ces instituteurs de Paris étaient deux cents, ces Amicales de l'Est groupent de cinq à six mille membres, l'*Ecole émancipée* compte plus de lecteurs encore et la *Revue de l'Enseignement primaire* en réunit trente mille. Je ne sache pas que ce soient là des chiffres négligeables. Ils ne donnent d'ailleurs que des indications partielles ; ils sont bien loin de totaliser le nombre des esprits dévoyés, tels que les élections des syndicats et des amicales permettent de le préjuger. Ce sont les deux tiers des voix qui penchent généralement vers la Confédération Générale du Travail et vers ses exécrables doctrines.

» Il est certain que la théorie du patriotisme conditionnel, que l'horreur de la discipline et du devoir militaires, que l'oubli volontaire de la gloire de nos armes, que par suite l'absence d'un enseignement préparatoire à la formation du soldat, caractérisent le plus généralement les leçons des maîtres auxquels est confiée notre jeunesse. Et c'est là le péril national que les dénégations du grand maître de l'Instruction publique ne peuvent qu'aggraver. »

Jaurès et Gustave Hervé furent les principaux instruments de la secte pour cette infâme besogne : enlever à l'âme française l'amour de la patrie.

Jaurès avait dit : « En cas de guerre qui n'a point exclusivement pour but la défense de vos foyers contre une agression injustifiée, vous devez tourner vos armes contre vos officiers ou les jeter. »

Gustave Hervé repoussa la distinction de Jaurès entre les guerres offensives et les guerres défensives. Suivant lui, dans tous les cas, le prolétariat conscient doit refuser de servir sa patrie, parce que l'institution des nationalités est un fait malheureux pour l'humanité actuelle. Au lendemain de l'alliance franco-russe, le même Gustave Hervé, l'homme du drapeau au fumier, écrivit dans la *Revue de l'Enseignement primaire* (N° du 21 février 1904) :

« *Il faut que les instituteurs parlent.* Il faut que dans les petites feuilles locales, dans les groupements politiques auxquels ils appartiennent, dans les Universités populaires et les cours du soir, ils crient à tous les échos que le traité d'alliance franco-russe est nul et non avenu tant qu'il n'aura pas été ratifié par le Parlement. Nous avons *le droit et le devoir* de rappeler aux réservistes *qu'ils ont le droit strict de ne se rendre à aucun appel de mobilisation,* tant que le Parlement n'aura pas connaissance du traité franco-russe. Les classes dirigeantes peuvent comme elles veulent déchaîner des guerres terribles : aux classes « dirigées » de ne pas les laisser faire ».

Il publia alors un *Manuel d'histoire* où il accusait l'armée

française de toutes sortes de crimes. Des instituteurs se chargèrent de propager ce mauvais livre. Interpellé, M. Chaumié, Ministre de l'Instruction publique, se contenta d'attester le patriotisme des membres de l'Université et M. Buisson réclama pour les instituteurs le droit de tout dire et de tout écrire « en dehors de leurs fonctions.

En 1907, Gustave Hervé publia un autre livre, *Leur patrie*, où il engageait les Français à accueillir sans répulsion l'Allemand envahisseur.

« Essayons donc de voir froidement ce qu'auraient à perdre à une annexion allemande non seulement les prolétaires français, mais la masse des petits boutiquiers et paysans propriétaires ?

Risquent-ils d'être massacrés en masse ? Tout le monde sait bien que non... le temps est loin où l'on massacrait les vaincus.

Perdraient-ils leurs biens ? Ceux qui ne possèdent rien, pas même le droit au travail, n'ont rien à perdre. Quant aux petits boutiquiers, est-ce qu'un changement de patrie leur enlèverait leur lopin de terre ou leur petit fonds de commerce ?... En annexant l'Alsace, les Allemands ont-ils pris les champs, les maisons, les boutiques, les usines des Alsaciens ?...

On affole les prolétaires français à la pensée d'une annexion allemande, en leur racontant sans rire, qu'une fois sujets allemands, ils se trouveraient privés des libertés de pensée, de réunion, de presse, des libertés syndicales.

C'est une mauvaise plaisanterie.

Ils auraient à peu de chose près la même liberté de penser qu'en France; ils liraient leurs journaux socialistes comme en France; ils iraient aux réunions électorales comme en France ;... ils apprendraient de temps à autre qu'un de leurs propagandistes a été traduit devant les tribunaux comme en France; ils iraient à la caserne comme en France; ils feraient grève comme en France, etc.

Le prolétariat français n'y perdrait rien, pas même l'honneur.

De quel honneur du reste nous parle-t-on, quand on en vient nous dire que nous serions déshonorés en devenant Allemands? qu'il y a des cas où il faut se battre pour la dignité, pour l'honneur.

Oui, quel honneur ?

L'honneur national ? Il n'y a pas d'honneur national là où il n'y a pas de sentiment national; *or l'esprit de classe a tué en nous tout sentiment national* [1]. »

Jaurès et Hervé faisaient école dans un certain public. Un placard fut affiché à Angoulême. Il appelait la caserne « l'école crapuleuse du vice », il engageait les soldats à ne jamais se servir de leurs armes. Il fut dénoncé à la Chambre par M. Lasies. Une partie de la Chambre approuva l'auteur par des « Très bien ! »

---

1. Pendant la guerre, ce même Hervé se fit le rédacteur en chef d'un journal qu'il intitula *La Victoire*, où il tint au premier aspect un tout autre langage.

Cette même *Revue de l'Enseignement primaire* publia en 1904, dans la partie destinée aux élèves, les paroles et la musique de l'*Internationale*, avec le fameux couplet :

S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

La *Revue de l'Enseignement primaire* comptait parmi ses abonnés quatorze mille instituteurs et donnait le ton à plus de trente mille.

Il y eut un instituteur qui eut le courage, en 1905, de dénoncer « *la crise du patriotisme à l'école* ».

En conclusion de son ouvrage, M. Bocquillon établit ce bilan : En 1904, la *Revue de l'Enseignement primaire* recommande aux instituteurs de prêcher la désertion et la guerre civile [2] ; *Le Volume*, dirigé par un recteur, écrit, par la plume d'un inspecteur général, que notre préparation scolaire au devoir militaire est une *éducation de sauvages*... M. Naquet demande aux instituteurs *de saper le dogme de la patrie*, même si la France doit en périr, et aucune revue pédagogique ne proteste. En cette même année se fonde une ligue *internationale* des instituteurs et institutrices socialistes de France ; un instituteur demande la radiation des livres qui osent parler du dogme patriotique ; un autre annonce au Ministre de l'Instruction publique que *rien ne saura arrêter les quatre-vingt mille instituteurs socialistes dans la voie que leur montre M. G. Hervé ;* toujours en 1904, une revue pédagogique accepte la proposition d'exclure des écoles l'*enseignement moral et patriotique*. Inutile de reproduire la suite de ce bilan qui se prolonge démesurément. Il se termine ainsi : « En 1904, les instituteurs patriotes qui protestent contre l'antipatriotisme sont honnis, conspués, injuriés, calom-

2. Il y avait alors en France six revues pédagogiques laïques destinées à façonner les instituteurs, et par eux les jeunes générations, au gré des sectes maçonniques et socialistes : la *Revue de l'Enseignement primaire et supérieur ;* le *Volume*, dirigé par M. Payot, inspecteur d'Académie ; l'*Ecole laïque*, éditée à Toulouse ; le *Manuel général*, dirigé par le jacobin Buisson, député ; le *Bulletin des Instituteurs*, dirigé par le citoyen *Carnaud*, député socialiste ; et l'*Ecole nouvelle*, de M. Devinat, directeur d'une école normale. Ce que ces organes, tous plus ou moins antireligieux et antipatriotiques, ont semé d'erreurs en tous genres est inimaginable.

niés par la presse pédagogique et par M. Buisson, l'ancien directeur de l'enseignement primaire, l'ancien membre fondateur de la « Ligue des patriotes » !

Tout cela se passait sous les yeux de nos gouvernants et peut-être se publiait avec leurs encouragements. Ce qui le donne à penser c'est qu'aucune répression ne fut essayée.

Le corps des instituteurs mettait autant de zèle à propager le socialisme que la haine de l'armée. Il montrait ainsi que l'anti-militarisme était l'œuvre commune où se rencontraient les pacifistes, les internationalistes et les éducateurs laïques, manœuvrant de concert sous l'œil indifférent, pour ne point dire bénin, de nos gouvernants.

La *Revue de l'Enseignement primaire et supérieur* offrit à ses lecteurs, en guise de prime, une brochure de propagande de M. G. Hervé : *le Collectivisme*. M. Hervé n'y cachait pas que le paradis sur la terre où nous achemine le collectivisme, est encore séparé de nous par un fleuve de sang qu'il faudra nécessairement et consciencieusement verser. M. Chauvelon, le rédacteur principal de la *Revue de l'Enseignement primaire*, consacra un long article de la *Revue* du 19 janvier, à saluer comme un grand événement l'apparition de ce livre, vrai manifeste d'un *nouveau parti socialiste*, celui qui se sépare des radicaux trop timides et de toute légalité pour en venir plutôt au fait : le total renversement de la société capitaliste et cléricale et l'établissement « sans demi-mesure », c'est-à-dire par la force, du collectivisme dont il détaille les droits, les devoirs... et les mérites.

Service pour service.

La Fédération des socialistes de la Seine adopta la résolution suivante : « Le Congrès confirme à nouveau la résolution des Congrès internationaux par l'action contre le militarisme et l'impérialisme... (Il déclare) que la politique antimilitariste et uniquement défensive du parti socialiste lui commande de poursuivre à cet effet le désarmement militaire de la bourgeoisie par la suppression de l'armée permanente, et l'armement de la classe ouvrière par l'armement général du peuple. »

La Fédération des Bouches-du-Rhône se contenta de voter à l'unanimité la résolution que voici : « Considérant *qu'il n'existe pas d'intérêts nationaux*, mais seulement des intérêts

de classe, le Congrès décide qu'en cas de déclaration de guerre le devoir des socialistes est de proclamer la grève militaire et l'insurrection. »

Cette guerre faite au patriotisme et à l'ordre social dans les réunions publiques, les journaux et les revues pédagogiques, inspira à l'*Action française*, en 1913, cette protestation contre la liberté accordée par les principes de 89 à tout homme qui veut parler ou écrire, de dire tout ce qu'il veut faire entrer dans la tête de ses concitoyens.

« L'un des plus essentiels d'entre les principes sur lesquels l'orthodoxie parlementaire et démocratique est obligée de rester intransigeante, il semble bien que ce soit la liberté absolue de discussion publique, écrite et parlée, la liberté absolue de la presse et des réunions, *même en ce qui touche aux nécessités primordiales, vitales de la nation*. Si la Reine qui nous gouverne depuis un siècle, c'est l'Opinion, toute atteinte légale portée au « droit » que chaque citoyen a reçu d'exercer sa part de cette souveraineté idéale, équivaut à un crime de lèse-majesté. Eh bien! ce que doit, à partir d'aujourd'hui, se demander sérieusement, M. Poincaré, et la question qu'il devra poser à ses collaborateurs, lorsqu'ils auront en mains un rapport complet sur les incidents de Toul, n'est-ce point celle-ci ?

» ... S'il n'y a plus de délits d'opinion, je vous demande de considérer, s'il n'y aurait point contre l'Etat des CRIMES D'OPINION dont vous auriez à vous émouvoir... En cas d'affirmative, — considérant que la répression juridique des crimes en question ne nous est point permise par le moyen des tribunaux ordinaires, je vous demande d'ordonner, Messieurs, la convocation d'un tribunal exceptionnel. »

Ces paroles sont en parfait accord avec le *Syllabus* de Pie IX.

Tandis que les socialistes français, et parmi eux les instituteurs et leurs guides, prêchaient ainsi l'internationalisme et l'antipatriotisme, les socialistes allemands se déclaraient prêts en cas de guerre à prendre le fusil contre la France, et résolus en temps de paix de ne rien faire qui pût affaiblir l'armée de l'Empire.

Le 26 septembre 1906, M. Bebel disait au congrès de Mannheim : « Si réellement nous voulions déchaîner la grève générale au moment d'une déclaration de guerre, on aurait tort de nous ménager. » Il avait dit précédemment : « En cas de guerre, moi et mes amis serions les premiers à prendre le fusil et à défendre la patrie jusqu'au dernier souffle. »

Toujours les socialistes allemands ont participé aux discussions militaires, et parfois dans des termes qui leur ont, en 1904, valu les félicitations du Ministre de la Guerre. D'où vient

cette différence d'attitude entre les socialistes allemands et les socialistes français, unis dans la haine du catholicisme? Les uns et les autres savent que, si la foi catholique était plus puissante, le Communisme et le Socialisme ne seraient bientôt plus considérés que comme d'obscures folies. Si les socialistes allemands sont en désaccord absolu avec les socialistes de notre pays de France sur la question de la patrie, c'est que comme tous les Allemands, les socialistes de cette région veulent que leur pays devienne, en toutes choses, la plus grande des nations, la plus grande au point de vue militaire, maritime, scientifique, industriel. Ils obéissent en cela à la direction qui leur est donnée, comme y obéissent les socialistes français. Seulement le mot d'ordre donné par cette direction dit ici : Détruisez ; et là : Edifiez. Vous détruirez la France ; et vous édifierez la grandeur de l'Allemagne.

Le nationalisme est exalté en Prusse, il est conspué chez nous, jusque dans les écoles. Ces deux directions différentes tendent à aboutir à un seul et même résultat, celui que la secte avait en vue. Elle savait que la guerre était prochaine, parce qu'elle la préparait et de cette guerre elle voulait voir résulter l'anéantissement de la France et la prééminence de l'Allemagne sur toute l'Europe.

L'influence de la secte sur le corps enseignant en France était manifeste. Les instituteurs français se portaient en foule aux portes des Loges, avec prière qu'on leur ouvrît, qu'on les admît à contempler « la lumière »... sortie du « puits de l'abîme ».

Dans le numéro de janvier de l'année 1886, *la Chaîne d'Union* disait à ses F.·. : « Réjouissons-nous bien vivement lorsque nous voyons nos instituteurs venir à nous... car ils sèmeront dans les jeunes cœurs de nos enfants les saintes doctrines maçonniques qu'ils seront venus puiser dans nos temples. »

En février 1903, M. Jaurès dit dans une conversation au Palais-Bourbon, en présence d'un bon nombre de députés, que la volonté formelle de son parti est de « désorganiser l'armée et la marine françaises, dans le but avéré de mettre la France en état d'impuissance absolue de faire la guerre. De la sorte, disait-il, toute cause de conflagration européenne aura disparu,

et le désarmement général pourra s'effectuer. Dégagée des soucis et des charges militaires, la France deviendra le champ pacifique d'expérience de la doctrine collectiviste, et, grâce à son esprit de prosélytisme, pourra la propager dans toute l'Europe, comme elle a propagé la Révolution.

« Cette déclaration est importante à retenir, dit M. de Marolles dans *La Corporation*. Elle explique cette désorganisation systématique de toutes nos forces militaires qui, au premier abord, paraît invraisemblable.

Tout cela se passait sous les yeux de l'Allemagne qui affirmait hautement vouloir nous faire une guerre d'extermination. L'Europe, le monde entier prêtaient l'oreille aux avertissements qui venaient de tous côtés, annonçant une prochaine conflagration de tous les peuples dont la France aurait à supporter la calamité avant et plus que les autres nations. Nos gouvernants étaient sourds. Rien ne pouvait les détourner du travail auquel ils s'étaient voués ; rien, pas même l'inévitable cataclysme annoncé depuis longtemps déjà par tant de voix diverses.

En 1882, il y a par conséquent plus de trente ans, le *Journal de Rome* faisant dans son numéro du 1er janvier un exposé de la situation de l'Europe, disait : « L'année finit tristement. Une anxiété générale pèse sur l'Europe. » Et après avoir jeté les yeux successivement sur la Russie, l'Angleterre, la France, l'Italie, l'Autriche, elle concluait : « L'Allemagne semble tenir en ses mains les nuages amoncelés partout ; elle semble en mesure de déchaîner la tempête où bon lui semblera. »

La *Civilta catolica*, dans sa livraison de janvier 1885, écrivait :

« L'année 1884 qui vient de s'écouler nous laisse dans l'épouvante. La vieille Europe est bouleversée ; aujourd'hui plus que jamais, nous voyons que depuis vingt ans, elle marche à une catastrophe, et humainement parlant, personne ne peut la sauver de la ruine. La société européenne offre le spectacle d'une société qui touche à la barbarie... Pas un Etat de l'Europe qui soit à l'abri du désordre. »

Barbarie, c'est ce que nous voyons en acte ; ruine, c'est l'état de toute l'Europe.

C'est dans de telles conditions que la secte qui a détourné les yeux de la France de la trouée des Vosges, est allée demander à Bismarck de l'aider à fonder un gouvernement républicain et qu'elle s'est entendue avec lui pour faire la guerre

à l'Eglise de ce côté du Rhin. C'est dans ces conditions que le gouvernement républicain, dès qu'il se vit établi, bouleversa d'une année à l'autre notre organisation militaire, par des lois faites en vue de mettre le sac au dos des curés, par la transformation des cadres, la révocation des officiers les plus distingués, l'espionnage érigé en institution là où l'honneur est l'âme qui fait vivre, par la révoltante direction donnée à l'affaire Dreyfus, par l'obligation faite à l'armée de se prêter à de vilaines besognes, et l'emploi de divers autres moyens destinés à l'avilir, par la poussée vers les Loges, par l'antipatriotisme enseigné à l'école, par les changements d'orientation de notre politique avec les ministères qui se succédaient au quai d'Orsay [3], par la suppression du service des renseignements à l'heure où l'Allemagne commençait chez nous ses préparatifs d'invasion, et enfin par l'imprévoyance de nos gouvernants qui ne songeaient nullement à préparer notre défense. Au procès intenté aux officiers qui ont capitulé à Maubeuge, Me Henri Robert a pu dire : « Les vrais coupables sont ceux qui n'ont rien fait pour mettre la place en état de se défendre. Les généraux de Lacroix et de Castelnau vous ont fixés à ce sujet. Avant 1914 il était entendu qu'on ne devait plus jamais avoir de guerre. Aveuglement criminel qui devait nous coûter tant de vies humaines, tant de désastres. Il a fallu le génie de nos chefs militaires pour sauver la France. Sans Galliéni, sans Maunoury, sans Joffre, Paris était livré à l'ennemi sans coup férir par les politiciens en fuite à Bordeaux. C'était à l'heure où Maubeuge sous le bombardement des 420 capitulait. Maubeuge, la place abandonnée ! En 1908, on réduisait à cent mille francs les crédits qui lui étaient affectés et l'on votait trente-cinq mille francs pour le transfert au Panthéon des cendres de l'auteur de la *Débâcle*. Cela explique les causes de la dévastation de dix départements par les Allemands. »

Cette cause, M. de Bonald la voyait, il y a près d'un siècle :

« Si l'on demande quel intérêt ont nos révolutionnaires à changer ainsi la noble magistrature que la France exerçait en Europe en une école de scandale et un vaste atelier de corruption et de désordre, je répondrai que

---

3. La politique anti-anglaise de M. Hanotaux aboutit à Fachoda, faute de marine ; la politique anti-allemande de M. Delcassé aboutit à Tanger, faute d'armée.

D'après un compte-rendu du *Matin*, la République s'est donné en quarante-huit ans (1871-1919) quatre-vingt-onze ministres de la Guerre.

les hommes de ce parti, concitoyens de révolutionnaires du monde entier, ne sont pas de leur pays, mais de leur opinion. La révolution est leur patrie et ils sacrifient toute autre à celle-là. Mais ce qui caractérise la révolution, ses actes et ses suppôts, c'est la haine profonde qu'elle a jurée au catholicisme, dont la destruction est le but unique de sa politique. »

La France restait, malgré tout, aux yeux de l'univers le boulevard du catholicisme.

Tout avait été fait de 1914 à 1918 pour qu'elle désespérât d'elle-même et pour donner à la Prusse la confiante assurance qu'elle n'avait qu'à se présenter à nos portes, que tout croulerait chez nous, rien qu'à son aspect, vu que tout y avait été miné, que tout s'y trouvait en dissolution.

Grâce à Dieu, il n'en fut rien. Les âmes se redressèrent, des hommes surgirent, et malgré le Parlement, malgré le gouvernement, nous sortîmes triomphants, à l'étonnement, à l'émerveillement de tous les peuples.

Après la guerre, qu'elle n'avait voulu ni prévoir ni préparer, et qui nous a coûté quinze cent mille vies, sans compter l'argent et les ravages, la République a cru pouvoir se glorifier et appeler le peuple de France à « jubiler » avec elle ! Ce jubilé, elle l'a fixé au 4 septembre, jour néfaste de la révolution devant l'ennemi ; elle lui a donné pour principale attraction le transfert au Panthéon des cendres de Gambetta, « l'organisateur de la défaite », mais aussi le fondateur de la République après entente avec Bismarck.

Les vrais Français se rappelaient en ces jours de jubilation sectaire, ce que la République a fait en ces cinquante années. Elle a créé et fomenté le désordre dans les âmes, dans les familles, dans l'armée, dans les mœurs, en tout ce qui avait placé la France à la tête des nations.

CHAPITRE XXXIII.

Symptômes, préludes et déclaration de guerre.

Pourquoi donc ce peuple s'égare-t-il d'un égarement continuel ?
Nul ne se repent de sa méchanceté, en disant : qu'ai-je fait ?
Les sages sont confondus et consternés.
Nous attendions la paix, et voici la terreur !
On entend depuis Dan le ronflement de ses chevaux ; au bruit de leur hennissement toute la terre a tremblé. Ils arrivent, ils dévorent le pays et tout ce qu'il renferme.

JÉRÉMIE, VIII-5-9-15-16.

Les préparatifs de l'Allemagne. — Les préparatifs de la France. — L'Allemagne s'impatiente. — Le train des fous. — Coup de pistolet prémédité. — La guerre éclate. — En France décret de mobilisation. — L'état de nos arsenaux. — A la Chambre des députés. — Sujets d'inquiétude. — La mobilisation s'effectue avec dignité et courage. — L'esprit de foi réveillé dans l'armée. — Le gouvernement continue sa politique anticléricale. — En Angleterre. — En Belgique. — L'Allemagne et sa première déception.

Dès le lendemain de la guerre de 1870 avaient commencé les apprêts d'une autre invasion. L'Allemand avait mis en réserve un trésor de guerre dans la forteresse de Spandau pour parer aux dépenses des premiers jours de mobilisation. Il restaura, il rebâtit les principales forteresses. Il construisit une foule de lignes stratégiques. Puis c'est, en 1874, l'adoption par le Reichstag de la loi dite du « septennat » militaire qui fixait pour sept ans l'effectif de paix de l'armée et le chiffre du budget militaire.

C'est, en 1875, la loi sur la landwehr. Ce sont, en 1887-88, de nouveaux crédits militaires arrachés au Parlement, grâce à de nouvelles élections et au spectre d'une guerre imminente avec la France et la Russie dressé devant le pays. C'est, en 1890, la réforme de l'artillerie. C'est, en 1892-93, l'application effective du principe du service obligatoire pour tous, qui accroît de plus de cent mille hommes le contingent de paix et qui est rendu acceptable à la nation par la réduction à deux ans du service militaire. Ce sont, en 1899, de nouvelles augmentations de crédits obtenues du Reichstag par le gouvernement. C'est encore la persévérance à accumuler durant quarante-deux ans d'énormes réserves dans les arsenaux et perfectionner leurs engins de guerre, mitrailleuses, grenades, fusils, périscopes, mortiers pour les tranchées, gaz asphyxiants, et surtout avions de reconnaissance et de bombardement, véritables monstres de l'air. C'est enfin, d'une manière permanente, le souci d'entretenir l'esprit militaire dans la nation entière, chez l'élite comme dans la masse, de maintenir toujours le prestige de l'armée et de la carrière des armes ; et même de préparer les femmes à remplacer les partants dans les usines, les chemins de fer, et les administrations.

Pour cela avait été publiée et popularisée une carte intitulée : *La grande Allemagne et l'Europe centrale en 1930*. Elle présentait aux soldats les pays qu'ils avaient à soumettre à l'hégémonie allemande. Elle devait s'étendre de la moyenne Europe (Mittel-Europa) au Continent noir presqu'entier, à toute l'Asie centrale, après avoir englobé la Hollande, la Belgique et la Suisse avec les vastes contrées enlevées à la France et à la Russie. Les régions de l'Amérique du Sud étaient indiquées comme devant être colonisées par les Allemands. Tel était le but assigné aux ambitions de la race élue du vieux dieu germanique, dont Guillaume II se disait le protégé en sa qualité de « souverain seigneur de la guerre ».

Ces efforts persévérants et méthodiques portaient leurs fruits. Prêchée aux enfants dès l'école, solidement inculquée aux soldats pendant leur passage au régiment, entretenue soigneusement par les innombrables associations patriotiques qui couvrent le pays, la *religion de l'armée* ne comptait guère d'indévots en Allemagne. Tous se tenaient prêts, attendant le signal du clairon.

L'usine Krupp forçait la fabrication de ses canons.

D'autre part, la plus grande partie de l'armée autrichienne était sous les armes, et l'armée italienne se mettait en mesure de se jeter du côté où son intérêt la ferait pencher. Un nuage de jour en jour plus sombre et sans cesse grossissant ne cessait d'avancer vers nous.

A peine l'Exposition fut-elle déblayée, que les symptômes de guerre devinrent plus fréquents encore et plus menaçants. « Toutes les nouvelles qui arrivent de l'Alsace, écrivait la *Correspondance hebdomadaire*, éditée à Rome, montrent la Prusse augmentant les garnisons de frontière, y faisant des constructions nouvelles. Les mouvements militaires rappellent les préparatifs de 1863 et de 1868 ».

Dieu nous laissa encore dix ans pour écarter le fléau par un appel à la miséricorde et nous préparer à repousser victorieusement l'ennemi. On vient de voir comment ces dix années ont été employées, à quels sentiments, à quelles inspirations obéissait la République dans le gouvernement du pays, et comment dans sa politique extérieure elle avalait toutes les couleuvres, subissait toutes les humiliations. Nous approchions du moment fatal.

Au mois d'octobre 1911, l'Allemagne et la France se disputèrent au sujet d'une partie de l'Afrique ; le Portugal monarchiste donnait l'assaut au Portugal républicain ; l'Italie se jetait sur la Turquie ; l'Autriche commençait sa mobilisation partielle ; la Bulgarie et la Grèce avançaient leurs préparatifs guerriers ; le Monténégro fourbissait ses armes et la Russie méditait une intervention. De plus, à l'extrême Orient, la Chine sortait de sa léthargie. Les peuples s'agitaient, ils se préparaient à se mettre en mouvement en tous pays, ne sachant encore trop comment ils se grouperaient. L'heure n'était point venue de se heurter d'un bout du monde à l'autre, mais on la sentait venir. La France la retarda pour bien peu d'années, en se soumettant, après quatre mois de bavardages sottement engagés avec l'Allemagne, et ineptement poursuivis, à accepter un marché de dupes ; ce qui ne dissuada nullement notre ennemi de poursuivre ses préparatifs de guerre. Il se disait que plus nous nous serions abaissés devant l'étranger et plus nous nous serions

désorganisés chez nous, plus il aurait de chances de nous réduire et de nous assujettir sans trop de dépenses en hommes et en argent. En attendant, des concessions sans cesse répétées l'encourageaient à renouveler les humiliations qui lui procuraient de nouvelles concessions.

En 1912, M. de Bethmann-Holweg, qui avait succédé, en 1908, au prince de Bulow, demanda un crédit d'un milliard et cent millions. Après les débats convenables, le Parlement adopta. Le vote fut sensationnel. Tout le Parlement se leva comme un seul homme, à l'exception des Alsaciens,des Polonais, des Danois et de quelques socialistes. Après le vote, des acclamations enthousiastes se firent entendre.

Toujours obsédés par la persuasion de l'infaillible et prompte victoire, les Allemands, les Prussiens particulièrement, voulaient la guerre et la voulaient prochaine. Depuis près d'un siècle, ils la voyaient l'objet des calculs et des combinaisons des chefs, qui avaient préparé successivement la guerre du Sleswig, la guerre d'Autriche, la guerre de France et qui voulaient faire de l'Allemagne la plus puissante des Puissances ; et c'est pourquoi le vote des onze cent millions fut salué comme l'entrée en la voie triomphale, qui devait mener à cette glorieuse et fructueuse hégémonie.

Chez nous, toutes les législatures, élues de quatre ans en quatre ans, avaient aussi une préoccupation unique, une affaire à laquelle tout était sacrifié. Elles aussi avaient ajouté les millions aux millions, pour bâtir des casernes, mais ces casernes étaient des écoles laïques ; pour étendre les cadres des corps d'armée, mais armées d'instituteurs ; pour fournir à ceux-ci des armes défensives et offensives... les lois scolaires.

Des voix anxieuses avaient beau crier que la situation devenait de plus en plus inquiétante et que les Allemands, quelque jour, se jetteraient à l'improviste sur la France. On leur répondait : Ce que nous avons à défendre, c'est non le territoire, mais l'esprit de la Révolution. A la séance du 27 février 1913, quatre cent huit députés contre cent cinquante-cinq, se mirent à l'étude de nouvelles lois pour la *défense* de l'école laïque. En mars 1914, cinq mois avant l'invasion, M. Viviani, arrivé au pouvoir, ne vit rien de plus urgent à dire dans sa déclaration

ministérielle que ceci : « Ce n'est pas à l'heure actuelle surtout, où le parti clérical, levé en face de la République, encourage contre elle toutes les réactions, que la majorité républicaine désarmera. Notre premier effort sera d'achever, avec le concours du Sénat, dont les sentiments républicains nous sont une garantie de succès, dès que les discussions d'ordre financier auront pris fin, le débat sur les lois de défense laïque et sur la réorganisation de la caisse des écoles. Nous demanderons à la Commission de l'Enseignement de la Chambre de hâter le dépôt du rapport sur le contrôle de l'Enseignement secondaire privé et nous développerons l'organisation post-scolaire. Par la liberté, la propagande, l'action, le parti républicain défendra le patrimoine de la Révolution contre l'esprit de domination. »

Entendant cela,l'Allemagne voulut nous mettre l'épée dans les reins et nous forcer à faire nous-mêmes la déclaration de guerre. Ce fut d'abord le voyage d'inspection militaire du « Zeppelin ». Elle supposait que nous le prendrions pour ce qu'il était vraiment, un défi, et que nous ferions entendre des récriminations. Ce fut ensuite la querelle au sujet du misérable incident du Casino de Nancy. On l'amplifia en Allemagne pour soulever l'opinion contre nous ; puis l'ambassadeur allemand à Paris reçut l'ordre d'exiger des explications et des réparations de la part de la nation « canaille ». Il y eut ensuite l'atterrissement d'un biplan militaire allemand à Arracourt, l'arrestation d'un capitaine de l'armée française, M. Sarrouy, sous l'inculpation d'espionnage, etc., etc.

Rien ne faisait. Toute l'attention de notre gouvernement, toutes ses craintes étaient ailleurs ; ses préparatifs,il les faisait en vue d'une guerre, non à subir, mais à poursuivre. Contre qui ? Contre une armée de quatre millions... d'enfants, soutenus, il est vrai, par des millions de pères et mères de famille et par le clergé. Ces enfants, il fallait les subjuguer, les soumettre à l'enseignement matérialiste, pour en faire les sujets dociles de la Maçonnerie et les esclaves de Satan.

La folie de luxe et de plaisirs dont s'enivrait la population en un danger si pressant, inspira à un journal cette comparaison:

« Imaginez un train lancé à toute vitesse, et dont le mécanicien et tous les conducteurs seraient ivres. Figurez-vous aussi que ce train est un train de plaisir, tout rempli de voyageurs qui ont largement usé et abusé des

fêtes d'où ils reviennent, qui s'en promettent encore d'autres, et qui sont eux-mêmes, pour la plupart, en état d'ébriété. En voyant passer ce grand et bruyant convoi, d'où s'échappent des rumeurs et des gestes désordonnés, et où les serre-freins dans leur guérite, le chauffeur et le mécanicien sur leur machine, semblent se livrer, comme les autres, à toutes les extravagances, les gens se demandent, dans les gares, quel peut bien être ce cauchemar, où il va et d'où il vient ? »

N'est-ce pas notre histoire, à la veille de la guerre? et ne subissions-nous pas ce cauchemar en ce train fantastique? Nous ne nous demandions nullement : Où nous conduit-on? Où nous laisserons-nous conduire? Où roule, où nous emporte ce train extravagant ? et comme il roule ! Que les conducteurs du train républicain fussent ivres, c'est ce qui ne pouvait faire de doute. Ils gouvernaient comme s'ils voulaient amener le règne de Ravachol. Ils agissaient comme obéissant à une mission de destruction et de destruction générale et précipitée : destruction de l'Eglise, destruction de l'armée, destruction de la famille, destruction de la propriété, destruction de tout ce qui est la France morale et physique. Ils se comportaient visiblement en fous, en gouvernants pris de vertige.

Et nous tous, les voyageurs de toutes classes, avions-nous l'air de savoir, de penser contre quel roc allait se faire heurter la France, conduite par des hommes avinés d'utopies et ces chauffeurs qui chantaient la *Carmagnole* ? Les uns riaient, parlaient théâtres, courses, concerts, villégiatures ; les autres dormaient dans leur coin. Nous nous moquions en traversant les gares de la stupeur des gens qui nous regardaient passer, et nous chantions nous-mêmes la *Marseillaise*.

Où allions-nous?

Nous courions nous heurter contre le train allemand, organisé trente ans auparavant, et depuis appareillé sans relâche.

Le geste qui devait provoquer le heurt et mettre tout en feu ne tarda pas à se produire. Ce fut peu de chose en soi : la pression d'un doigt sur la gâchette d'un pistolet. L'étincelle qu'elle produisit mit aussitôt le feu aux quatre coins du monde. On s'était demandé si les barils de poudre disposés sur toutes les frontières éclateraient par malheur. Non, c'était chose voulue, attendue et désirée. Le rêve de la Serbie et son ambition, encouragés par ses récents succès dans les Balkans, étaient de

briser l'unité austro-hongroise pour s'annexer les Slaves, comme le Piémont s'était annexé les sujets du Pape.

Au jour même de l'envoi de l'Ultimatum de l'Autriche à la Serbie, un journal allemand, la *Zeit*, disait :

« Cette guerre décidera du sort de l'Autriche-Hongrie et des Balkans, peut-être même de celui de toute l'Europe; du sort de l'Autriche-Hongrie seule, si on nous laisse seuls avec la Serbie; de celui des Balkans, si un Etat balkanique se mêle au différend; de celui de l'Europe enfin, si la Russie intervient ».

La Russie intervint, et le Tsar prit le commandement en chef de ses armées qui pouvaient comprendre jusqu'à huit millions d'hommes.

Qu'on le sache bien, avait dit Bismarck, dans la séance du 11 janvier 1877, la guerre de 1870 n'aura été qu'un jeu d'enfants à côté de celle qui éclatera. Et il ajoutait : « Si nous sommes vainqueurs, nous nous arrangerons de façon à ce que les Français soient, pendant de longues années, dans l'impossibilité de faire la guerre ».

Le 1er août 1914, M. Poincaré signa le décret ordonnant « la mobilisation des armées françaises de terre et de mer sur toute l'étendue du territoire français, en Algérie, dans les autres colonies et dans les pays de protectorat. Ce décret était précédé, dans le numéro du 2 août du *Journal officiel*, de cet « A LA NATION FRANÇAISE » portant la signature du « moucheur des Etoiles, » René Viviani, Président du Conseil, Ministre des Affaires Etrangères.

« Depuis quelques jours (!!), disait-il, l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé, en dépit des efforts de la diplomatie.

» L'horizon s'est assombri.

» A l'heure présente, la plupart des nations ont mobilisé leurs forces. Même des pays protégés par la neutralité ont cru devoir prendre cette mesure, à titre de précaution. »

Quinze jours auparavant, au Sénat, dans la séance du 13 juillet, avait été discuté un projet de loi « concernant les dépenses non renouvelables de la défense nationale ». Le programme présentait un total de sept milliards quatre cent huit millions de francs. Le rapporteur fut M. Charles Humbert. Dans le

discours qu'il prononça (*Journal officiel* du 14 juillet 1914, pages 1199 et suiv.), il fit ces aveux : « Dans la plupart des discours qui ont été prononcés depuis un an, on laisse croire au public que, grâce à la loi de trois ans, qui nous a donné le nombre, notre puissance militaire s'est trouvée d'un seul coup au niveau de celle de l'Allemagne, que nous n'avons plus à redouter désormais aucun risque d'agression. Or, rien n'est moins exact et plus dangereux que cette opinion. » Tout le discours fut pour démontrer que cette confiance était trompeuse ; et de fait, deux semaines plus tard, les craintes devaient se transformer en épouvantable réalité.

M. Humbert avait commencé par rappeler cette parole du Ministre de la Guerre Von Falkenheim, prononcée le 26 novembre 1913, à la tribune du Reichstag : « Dans la future grande lutte, qui sera un combat à mort, seul aura l'espérance de vaincre celui qui aura su utiliser toutes ses chances en la préparant » ; et cette ironie du chancelier de l'empire allemand, disant, le 8 avril 1913 au Reichstag : « En illusion, la France a déjà remporté la victoire. »

Puis le rapporteur se livra à la critique acerbe, détaillée, documentée de l'état où se trouvait à la veille de la guerre l'organisation matérielle de notre armée en l'opposant à celle dont jouissait l'Allemagne. « Les crédits demandés, dit-il, sont nécessités par une infériorité absolument flagrante et extrêmement périlleuse de notre outillage militaire comparé à celui de l'Allemagne ». Nous n'avons pas à le suivre dans sa démonstration ; nous nous contenterons de remarquer que la tendance générale de son discours était d'accuser l'apathie des services de la Guerre et de dégager la responsabilité du Gouvernement et du Parlement. Il formula cet acte d'accusation : « Par tous les moyens, certains services et, en particulier, l'Etat-Major général de l'armée, ont cherché à nous cacher la vérité, tantôt en nous fournissant des renseignements inexacts, tantôt en prétextant le secret. »

Sa conclusion fut : « Il faut autre chose que des crédits. Il faut surtout et avant tout réformer l'organisation et la mentalité des services dirigeants de notre armée ». C'est bien à cela que tendait son discours. Une chose plus importante faisait défaut. Dans une interruption, M. Gaudin de Villame avait dit :

« Ce qui nous manque, c'est un chef d'Etat. » Rien de plus vrai. En France, le souverain était et est toujours un monstre à sept ou huit cents têtes. Il change de ministres à tout instant, et il prend pour cette fonction des Picquart, des Bertaut et des André. Nous avons eu neuf ministres de la Guerre au cours des trois années qui ont précédé l'invasion ! Et en pleine invasion on a dû encore en changer !

Le 15 juillet, la Chambre des Députés s'occupa de ce qui avait été dit au Sénat le 13. M. Albert Thomas vint aggraver l'accusation portée par M. Humbert : « Aux heures les plus graves, nous avons été en présence d'un Etat-Major dont on ne saurait trop dénoncer l'incurie et l'inertie ».

M. Léon Accambray. — Les services du Ministère de la Guerre souffrent, pour ainsi dire, d'une maladie de langueur. Les causes du mal, nous ne pouvons pas les préciser ici.

M. de la Ferronays, interrompant, dénonce la principale : « La délation ».

M. Driant accusa, lui, le but réel de la campagne contre l'Etat-Major : « Il consiste uniquement à changer le personnel du haut commandement et à lui substituer... » *(Interruption.)*

M. Jacques Dumesnil. — Ce ne serait pas trop tôt.

M. Walter. — Nous voulons là des soldats et non pas des curés.

M. Driant... et à lui substituer, dis-je, une coterie politico-militaire toute prête dans la coulisse. Ce n'est pas le général Pédoya (président de la commission de l'armée) qui me démentira, car tout à l'heure, très nettement et avec sa franchise habituelle, il me disait : « *Nous voulons remplacer le général Joffre par le général Sarrail.* » (Applaudissements sur les bancs du parti républicain radical et radical-socialiste et des républicains socialistes.)

M. le général Pédoya. — Oui, oui. Je m'en réjouirais.

M. l'amiral Bienaimé. — Comment, vous avez dit cela?

M. Joseph Denais. — Vous voulez mettre un fichard à la tête de l'armée française?

M. Driant prit alors la défense de l'Etat-Major : « Nous ne permettrions pas que le travail entrepris depuis trois ans, travail sérieux, travail continu, fait avec méthode, soit interrompu pour faire le jeu d'une coterie politique. (Interruption

sur les bancs du parti socialiste, des républicains socialistes, et du parti républicain radical et radical-socialiste). Je dis, Messieurs, qu'on a plus fait depuis trois ans dans l'armée et pour l'armée que pendant les douze années précédentes. Je ne puis être soupçonné quand je défends le général Joffre. Je l'ai attaqué brutalement et violemment dans la presse, lorsqu'il a été choisi pour les hautes fonctions qu'il occupe. Je pensais alors qu'en faisant ce choix, le gouvernement avait en vue surtout le vieux Franc-Maçon de 1886 et tenait à avoir en lui plutôt un défenseur du régime qu'un chef d'armée. Si je déclare aujourd'hui qu'il a rempli sa mission autrement que nous le supposions alors, vous voudrez bien reconnaître qu'en faisant cet aveu, je ne suis mû que par le sentiment de l'intérêt public. Eh bien, je n'hésite pas à le dire bien haut : depuis trois ans que le général Joffre occupe le poste de chef d'Etat-Major général, jamais on n'a autant travaillé, avec autant de méthode, avec autant de continuité. Il a montré avec un bon sens robuste, une volonté tenace d'aboutir ; il a su s'entourer de collaborateurs compétents, il a réorganisé le comité d'artillerie et mis à la direction de cette arme un homme éminent à la place des politiciens qui, depuis plusieurs années, n'y faisaient rien. Aussi nous ne voulons pas qu'au moment où un homme qui s'y connaît, tient le gouvernail et voit la route à suivre, on le change pour un politicien comme celui qui, pendant des années, ne s'est occupé que de questions de personnes et a littéralement persécuté l'armée française. »

Tout ne pouvait avoir été fait en trois ans et avec des crédits insuffisants [1]. Des mobilisés ne purent d'abord être incorporés, on n'avait ni souliers, ni vêtements, ni fusils à leur donner. On dut en renvoyer une multitude dans leurs foyers. Dans le Nord l'ennemi les saisit et les transporta prisonniers en Allemagne. Il y avait bien d'autres sujets de crainte. Après avoir parlé des faits attristants qui s'étaient produits dans l'armée, sous le ministère

1. « La réfection de nos places fortes eût exigé environ mille huit cent millions. Nous n'avons pu les obtenir, » dit le maréchal de Castelnau, au procès de Maubeuge. — Et dans sa plaidoirie, le bâtonnier Henri-Robert a ajouté à la honte éternelle du Parlement : « En 1908, on réduit à 100.000 francs les crédits destinés à Maubeuge, et l'on vote un crédit de 35.000 pour le transfert au Panthéon des cendres de l'auteur de la *Débâcle !* »

du général André, un officier formula ainsi ses inquiétudes : « Personne ne sait ce qui se passera au moment d'une mobilisation, ni combien de défections on constatera alors. L'esprit national peut être rongé par un mal caché, sans que nous puissions le soupçonner ; par exemple, l'égoïsme résultant du bien-être empoisonne peut-être à sa source les sentiments patriotiques. Puis les caractères évoluent ; il faut une crise pour révéler le véritable état moral d'une nation. »

La crise est venue et elle nous a fait cette révélation, qui fut tout autre qu'on ne pouvait la craindre. En 1908, la *Guerre sociale*, organe de la Confédération du travail, avait posé ce doute devant ses innombrables lecteurs sur l'attitude à prendre en cas de mobilisation. « Conviendrait-il d'aller à la caserne, de recevoir l'armement et l'équipement, et de ne lever l'étendard de la révolte qu'au moment où l'ordre viendrait d'aborder l'ennemi ? Ou bien ne serait-il pas plus habile de précipiter l'insurrection en soulevant les soldats dès le premier jour de la convocation ? » La *Guerre sociale* conviait ses correspondants à lui faire connaître les meilleurs arguments à faire valoir en faveur de l'une ou de l'autre thèse.

Ces excitations avaient été précédées de celles rapportées au chapitre de l'antipatriotisme enseigné dans l'école. L'heure de la mobilisation vint, et cette première calamité qui privait tant de familles de leur gagne-pain, qui suspendait subitement toutes les affaires, fut subie avec une dignité, un courage au-dessus de toute admiration. L'âme de la vraie France se releva subitement dans toutes les classes de la société. L'étincelle de vie n'était pas éteinte, au grand étonnement de la secte qui avait jeté sur elle tant de cendres, et depuis tant d'années. Les écoles libres, les patronages, les collèges ecclésiastiques l'avaient entretenue ; et depuis quelques années elle jetait ses lueurs jusque dans les écrits et les gestes de la jeunesse universitaire qui se dégageait des sophismes de ses maîtres et échappait à leur direction.

Au sein même de l'armée, une réaction s'était faite. Dans quelques garnisons, cinq ans au moins avant la guerre, non seulement l'adoration nocturne du Très Saint Sacrement, mais les pratiques de dévotion les plus humbles étaient observées. En

voici un exemple : Dans l'hiver de 1909, un prêtre d'une paroisse importante de l'Est avait, en plus de son ministère très surchargé, la direction d'une œuvre militaire dans une garnison d'environ neuf mille hommes. Comme il se sentait débordé, dans l'impuissance de faire face à tous les isolés qui se présentaient à lui, venant de six corps différents, il pria ses meilleurs soldats de grouper chacun dans leur régiment, bataillon, puis unité, tous les soldats connus comme catholiques. Ces groupements une fois constitués, il leur donna une forme définitive et pratique au moyen du Rosaire vivant. Quinze hommes, c'est l'effectif d'une escouade. Le Rosaire a permis de faire pour commencer une escouade de la Sainte Vierge dans chaque bataillon de cinq cents hommes. Cinq hommes, c'est l'effectif d'une patrouille : le chapelet en fit une patrouille de la Sainte Vierge. Clarté d'organisation et de méthode, amitié fraternelle, développement de l'esprit d'apostolat, le Rosaire procura tout cela dans ce coin de l'armée française.

Ailleurs, d'autres organisations de piété existaient. Sans doute, cela était loin d'être général ; mais ce fut un levain qui, jeté çà et là, fermenta lorsque la masse de l'armée fut agglomérée sur le champ de bataille, et donne l'explication de ces messes où des milliers de soldats demandaient la communion au corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Dès les premiers jours, en 1914, comme en 1870, on entendit mille voix attribuer la catastrophe aux prêtres. Le grand journal de la bourgeoisie dite modérée, le *Temps*, leur fit écho. Des prédicateurs ayant parlé du devoir d'expier et d'apaiser la Justice par la pénitence, cela parut intolérable. M. Charles Maurras répondit : « Le catholicisme admet qu'il y a relation entre les fautes et les malheurs, entre les fautes collectives et les malheurs collectifs. »

Le gouvernement, lui, se refusait au désir des évêques et des fidèles qui demandaient que des prières publiques fussent adressées au Dieu des armées. Le *Temps* avait dit d'avance la réponse du gouvernement aux pétitions qui lui avaient été adressées à ce sujet : « Pourquoi demander que la République abjure solennellement le caractère de laïcité *qui est dans son essence ?* »

Loin de là, pendant que les prêtres, les religieux et les séminaristes obtenaient des éloges pour leur dévouement et leur courage, pendant que la cathédrale de Reims flambait et que les

obus écrasaient maisons, églises, monuments nationaux, on eut la stupeur de lire dans les journaux les notes suivantes :

« Bordeaux. — Le *Journal officiel* publie huit décrets du président de la République, signés ici le 9 septembre, au sujet de biens ecclésiastiques. Six d'entre eux concernent des biens de fabrique et les attribuent aux bureaux de bienfaisance (dont celui de Saint-Jean-de-Soleymieux dans la Loire) ; un autre en attribue à une commune ; un autre enfin attribue au département du Morbihan des biens du grand et du petit séminaire de l'évêché de Vannes [2]. »

« Veuillez parcourir le *Journal officiel* des 20, 21 et 22 septembre.

» Vous y trouverez une série de décrets d'attribution de biens ecclésiastiques dans le Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône, l'Aveyron, le Cher, la Corse, le Doubs, l'Eure, le Gers, la Loire, le Nord et l'Oise... [3] »

Il n'entre pas dans notre dessein d'aborder les faits de la guerre. Disons seulement que l'Angleterre avait compris ses intérêts d'autre façon que précédemment, que l'Italie avait cru avantageux de se tenir en observation, que la Russie donnait de l'occupation à l'Autriche, et que le Roi des Belges faisait honneur à la signature de son aïeul, alors que Guillaume II foulait aux pieds le traité qui était la sauvegarde de la paix européenne.

Au 1er septembre, Lord Roseberry, prenant la parole dans un meeting de recrutement à Broxburm, fit ces déclarations: « Cette guerre est la plus grande guerre que le monde ait jamais vue. La bataille de Leipzig, dans laquelle la Russie, l'Autriche et la Prusse combattirent l'empereur Napoléon et l'écrasèrent, fut appelée la Bataille des Nations, mais elle n'était pas la bataille des nations, elle n'était que la bataille des grandes armées. Il était réservé à la guerre présente d'être la Bataille des Nations.

» A ce moment, en Europe, tout homme qui peut porter les armes est soldat, excepté en quelques pays. La conscription n'existe pas chez nous. Mais souvenez-vous de ceci : la loi commune de la Grande-Bretagne fait à chaque homme valide et capable de porter les armes, une obligation de répondre à l'appel du pays. »

Dans la suite de son discours, lord Roseberry dit : « Nous ne combattons pas pour gagner un pouce de territoire. Nous nous

2. *Le Bien public* du 27 septembre 1914.
3. *La Croix* du 25 septembre 1914.

battons pour défendre nos propres libertés contre une oppression qui serait intolérable. »

L'Allemagne, elle, ne pouvait tenir ce langage. Nous nous souvenons que déjà en 1884, M. Déroulède étant venu à Lille pour y fonder la Ligue des Patriotes, avait donné à l'Hippodrome une conférence qui fut suivie d'entretiens dans les écoles primaires et supérieures et dans les ateliers. Partout, il montrait une carte en usage dans les écoles de l'Allemagne et sur laquelle la Flandre était portée comme province de l'empire allemand. Fière de ses soixante-cinq millions d'habitants, de son armée de quatre millions de soldats, de sa marine, de son commerce formidable qui, en 1910, a dépassé vingt milliards de francs, de sa bourse, qui, dans sa pensée, doit faire de Berlin et de Francfort les grands marchés de l'Europe à côté de Londres et de Paris, l'Allemagne se croyait et se disait placée au milieu du vieux monde pour le dominer. Les quatre-vingt-quinze millions de Germains épars dans les deux mondes lui faisaient ambitionner la domination universelle. L'ingérence politique, économique des Germains était devenue peu à peu mondiale. Cela ne suffisait point ; il fallait à l'Allemagne plus qu'une influence, il lui fallait une domination réelle et effective ; son orgueil allait jusque-là, ne voulait pas moins.

Il a subi, dès le premier jour, une cruelle déception. L'âme de la France, que l'Allemagne croyait morte, jugulée sous l'étreinte de son gouvernement et de la secte internationale, s'est subitement relevée comme elle l'avait fait dans toutes les grandes crises de son histoire. Par ironie ou trahison, le Percin des fiches avait reçu le commandement des troupes du Nord pour barrer le passage au torrent qui s'était jeté sur le corps de la Belgique ; et l'on avait laissé truquer le fort de Maubeuge, plusieurs années d'avance, par les Allemands ou leurs complices, qui, un peu partout, en France, avaient frayé les voies à l'agresseur [4]. La

4. Peu avant la guerre, la *Semaine religieuse* de Cambrai disait : « Les Allemands en France. — Tout le monde connaît maintenant, grâce à l'*Action française,* ce fait inquiétant entre tous que les Allemands se sont installés en France aux points les plus importants. Principalement :

— En Normandie, où ils tiennent Cherbourg, où, demain, ils auront le port de Diélette et le port de Caen, où leurs enclaves sont déjà nombreuses.

— Dans la vallée de l'Oise, où leurs établissements, usines, hangars, dépôts ne se comptent plus.

— Dans la région du Nord, à Douai et environs, notamment.

Somme fut le point de jonction des deux masses allemandes qui s'avançaient par Lille et par Valenciennes. Elles croyaient arriver à Paris sans coup férir. Dieu ne le permit point. Son intervention dans la bataille de la Marne fut reconnue par ceux de nos chefs qui en sortirent victorieux.

« Dieu est avec nous », *disait peu de jours après, un billet de Junius.* « Dès le début, tout a été préparé, contre toute vraisemblance, à l'intérieur et à l'extérieur, pour le salut de ce pays. Malgré les fautes, nos armées ont tenu; malgré la retraite si pernicieuse pour l'esprit de nos troupes, elles ont manœuvré, attendu, et repris l'offensive; malgré la fatigue, elles poursuivent à présent l'ennemi. Des nations qui auraient pu nous combattre sont demeurées neutres. Les calomnies n'ont pas empêché le monde d'apercevoir la justice de notre cause. La mer a été libre pour nous dès le premier jour. La mer a été calme et s'est prêtée à d'immenses mouvements de transport. Les pires désordres, qu'on pouvait aussi redouter, ne se sont pas produits, et sont restés à l'état de menaces et d'indices.

» Ceux qui réfléchiront, plus tard, sur l'histoire que nous vivons, ne la trouveront guère moins merveilleuse que celle de Jeanne d'Arc. Les mêmes causes ont agi : de longues souffrances, de longues prières, un élan de sacrifice et de foi revivifiée. Nous sommes témoins d'une restauration de l'esprit chevaleresque, c'est-à-dire français, préparée obscurément et dans de dures épreuves. Elle apparaît magnifiquement à cette heure; elle donne la certitude que le rôle de la France n'est point achevé. Chaque jour nous en apporte des preuves nouvelles. »

— Dans la région de l'Est, Lorraine et Champagne.

— Dans les environs immédiats, dans la grande banlieue et la banlieue de Paris.

— Sur les bords de la Méditerranée, parages de Toulon, d'Hyères et de Nice.

Dans l'Est, aux points stratégiques les plus importants, des agriculteurs, qui ont surtout l'allure militaire, ont acheté des fermes admirablement placées pour leur permettre, au jour de la mobilisation, d'intervenir et de l'enrayer en détruisant des ouvrages d'art sur les lignes de chemins de fer ou en encombrant, dans les gares, les quais de débarquement, de manière à les rendre inutilisables.

A Bruxelles, disait la *Gazette de France,* on est de plus en plus préoccupé des agissements allemands à la frontière belge.

Des renseignements venus de cette région apprennent que l'Allemagne vient d'ouvrir à l'exploitation une série nouvelle de tronçons de chemins de fer qui prolongent la ligne de Berlin-Cassel vers le fameux camp d'Elsenborn et la route de Malmédy-Stavelot.

Les quais de débarquement de ces tronçons sont si considérables, si vastes, si disproportionnés aux besoins purement économiques d'une région peu industrielle, qu'il faut bien y voir les rameaux du système des voies stratégiques destinées à la traversée militaire du territoire belge, en vue d'une offensive allemande en France.

Il y a longtemps que le développement anormal du réseau stratégique de l'Eiffel avait instruit le gouvernement belge.

Les nouvelles voies de transport ouvertes de l'Est vers l'Ouest achèvent de dissiper les derniers doutes sur les intentions du grand état-major allemand.

III

L'ŒUVRE DU PROTESTANTISME.

L'avènement du protestantisme marque une nouvelle phase dans le combat inauguré au commencement du monde.

Au sentiment de beaucoup d'interprètes, cette phase était prédite dans l'Apocalypse au chapitre IX. « Je vis une étoile qui était tombée du ciel sur la terre, et on lui donna la clef du puits de l'abîme. Elle ouvrit le puits de l'abîme et il s'éleva une fumée comme celle d'une grande fournaise; et le soleil et l'air furent obscurcis par la fumée du puits. »

Commentant ce passage, Bossuet dit : « Voici quelque chose de plus terrible que ce qu'on a vu jusqu'ici : l'enfer va s'ouvrir, et le démon va paraître pour la première fois, suivi de combattants de la plus étrange figure que saint Jean ait marqués dans tout ce livre. »

Bossuet voit dans l'étoile qui tombe un faux docteur. La chute de Luther fut la chute d'une étoile fort brillante. La clef du puits de l'abîme lui fut donnée: l'enfer ne s'ouvre pas tout seul, c'est toujours quelques faux docteurs qui en font l'ouverture. Le tourbillon de fumée noir et épais sorti de l'enfer, est l'image la plus naturelle qu'on puisse donner d'une grande et dangereuse hérésie. Le soleil en fut obscurci, c'est-à-dire que la foi en la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et bientôt la foi en Dieu lui-même subirent une éclipse en un grand nombre d'âmes.

La Révolution est la suite et le développement du protestantisme, de ses doctrines et du trouble qu'elles ont apporté dans le monde, trouble manifesté de nos jours par la guerre mondiale et par la menace du bolchérisme qui oppresse toutes les nations.

CHAPITRE XXXIV.

I. — Le Luthéranisme.

En ce moment du seizième siècle, véritable siècle de piraterie et de brigandage, les peuples chrétiens étaient trahis par leurs chefs, qui passaient à l'hérésie, c'est-à-dire à l'ennemi. Des rois, des princes, des cardinaux, des évêques avaient apostasié, et l'apostasie était le renversement violent de toute la constitution sociale. Les hérétiques s'emparaient des biens des églises et de ceux des particuliers, ils tuaient les prêtres et les fidèles, saccageaient les couvents, les églises et les villes, et violaient jusqu'aux tombeaux... L'établissement du protestantisme fut un 93 plus long et plus terrible que le 93 de la Révolution.

L. VEUILLOT.

Protestants et protestants. — Luther : Naissance. Etudes. Profession religieuse. — Triste noviciat. — Causes de sa Réforme. — Sa haine contre la Papauté s'exalte de jour en jour jusqu'à sa mort. — Sorti de ce monde par le suicide. — Son pamphlet : *Image de la Papauté* — La haine du Pape est restée la caractéristique de la religion protestante. — Pour elle, le Pape est l'antéchrist. — Oscillations dans la conscience de Luther.

Les deux points capitaux de sa doctrine : Négation du libre arbitre. Justification sans les œuvres. — Luthéranisme et maçonnisme.

Pour apprécier avec connaissance de cause l'influence que le protestantisme a exercée sur l'état actuel de l'Europe, il est nécessaire de connaître ce qu'il est en lui-même. Rien ne peut mieux nous le dire que ses origines. Dans ce que nous aurons à rappeler,

les protestants de France pourraient se sentir blessés. Nous n'entendons jamais parler des sentiments de tous et attribuer à tous les actes de quelques-uns. Il est des protestants (et nous voulons croire qu'ils sont assez nombreux), qui ont reçu de leurs ancêtres le vieux sang français, qui aiment la France, qui veulent son intégrité, sa prospérité et sa grandeur. Ce que nous devons faire ressortir, c'est l'esprit du protestantisme qui, pour triompher, pour supplanter le catholicisme, a toujours eu tendance à s'unir aux nations hérétiques pour écraser les gardiens de l'antique foi et s'emparer du gouvernement de notre pays, afin de faire régner chez nous et sur nous Calvin et Luther. De là nos guerres de religion, génératrices de celles de la Révolution et de celle d'aujourd'hui. Rappelons donc en quelques pages les origines du protestantisme. Elles nous révéleront son esprit, qui est un esprit aussi anti-français qu'anti-religieux.

Quelques observations préalables s'imposent.

Saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens, a écrit cette parole qui, au premier aspect, étonne et trouble: *Oportet hæreses esse.* Il faut qu'il y ait parmi vous des sectes, afin que les frères d'une vertu éprouvée soient manifestés parmi vous [1] ». L'homme jouissant du libre arbitre, l'erreur, l'hérésie deviennent pour lui un objet de son choix comme tout autre mal. Cette préférence est l'un des faits les plus constants et les plus marquants de l'histoire du genre humain. C'est l'erreur qui a ouvert constamment le champ de bataille où l'humanité aura constamment à lutter pour se maintenir dans le bien et y progresser avec l'assistance de Dieu. S'il n'avait pas ces luttes à subir, ces combats à livrer, ces séductions à terrasser, comment l'homme pourrait-il entrer dans le ciel qui ne s'ouvre qu'aux humbles et aux victorieux? Il faut aussi des hérésies pour notre instruction ; toutes, par l'opposition qu'elles ont rencontrée, ont servi à mettre la vérité en lumière plus pleine et plus radieuse. Et ainsi elles ont toutes produit un bien et un grand bien. Il est vrai qu'elles portent en elles le mensonge ; mais pour que nous puissions nous en défendre, Dieu fit ces deux grands luminaires, *Luminaria magna.* L'un fixe et permanent comme

1. Cor., XI, 19.

le soleil, c'est le *Credo ;* l'autre, intermittent dans son éclat et ses manifestations comme la lune, mais non moins correct et non moins certain, c'est l'Eglise. Il les plaça au firmament de sa doctrine. C'est le devoir d'avoir les yeux fixés de leur côté. Le divin Sauveur, avant de nous quitter, a fait au monde ces deux dons que l'homme peut toujours trouver dans la Sainte Eglise, car ils y sont pour jusqu'à la fin des temps: la Vérité infaillible et l'Unité parfaite et visible. Ils suffiraient à écarter à jamais tout schisme et toute hérésie [2]. Mais le péché a fait entrer au cœur de l'homme l'orgueil de l'intelligence et l'amour de l'indépendance vis-à-vis de l'autorité ; et sans cesse le monde est prêt à aider tout homme qui se révolte contre l'autorité ou qui dresse l'étendard contre le précepte de l'humilité. C'est ainsi qu'il y a toujours eu des schismes et qu'il y en aura toujours ; c'est l'ivraie qui croît dans le champ du père de famille, malgré la vigilance de ceux qu'il a commis à la garde des moissons.

Disons que cette ivraie n'étouffe point partout le bon grain. Dans les communautés chrétiennes séparées de l'Eglise, il y a des multitudes d'âmes qui ne sont point à l'égard de Dieu, dans un état de déloyauté personnelle, et qui n'ont point à porter la faute des auteurs du schisme ou de l'hérésie accomplis plusieurs siècles avant leur naissance. Il faut même reconnaître, qu'il s'en trouve parmi elles qui sont assez fidèles à la grâce pour donner au cœur du divin Sauveur de vraies consolations.

---

2. Luther s'étant dressé contre le Pape et détaché de l'Eglise, dut chercher un autre luminaire. Il dit l'avoir trouvé dans la Bible, mais le divin Sauveur ne s'est pas mis à écrire, il a parlé, parlé devant les foules, à ses disciples, à ceux qu'il constituait les dépositaires de sa doctrine, à ses Apôtres. Il ne leur a pas commandé de l'écrire, mais de la prêcher, de la porter de vive voix jusqu'aux extrémités du monde. « Allez, enseignez toutes les nations. » Ce qu'il fonda, c'est donc une EGLISE ENSEIGNANTE et à cette Eglise il promit l'indéfectibilité jusqu'à la fin du monde, il la dota de l'infaillibilité. Dès le lendemain de l'Ascension, elle se mit à l'œuvre. Saint Pierre, son chef, convertit trois mille personnes au jour de la Pentecôte. Va-t-il leur donner la Bible en leur disant : « Ouvrez-la. C'est elle qui est votre soutien et votre guide » ? Non, il les baptise ; et ils se montrent assidus aux prédications, aux réunions, aux prières communes, à la fraction du Pain (eucharistique). C'est l'Eglise naissante qui grandira, mais qui dans sa croissance et ses développements sera toujours, comme tout être vivant, identique, elle-même, semblable en tout à elle-même. Son histoire l'atteste à toutes ses pages : même foi, mêmes sacrements, mêmes prières liturgiques, même autorité doctrinale, même organisation, même gouvernement, sous l'autorité du même Pasteur, le successeur de saint Pierre. C'est le grain de sénevé qui, devenu arbre, sert d'abri aux oiseaux du ciel.

Mais l'état des chrétiens qui sont hors de l'Eglise ne doit pas moins être regardé comme plein de péril. Car, outre la résistance, si commune, aux grâces qui font naître dans la conscience des doutes, des craintes de n'être point dans la voie du salut, les hérétiques ont à porter les innombrables désavantages et les pertes spirituelles de la condition dans laquelle le crime de la séparation les a entraînés. C'est d'abord l'enseignement imparfait du symbole catholique, c'est l'existence en dehors de la hiérarchie légitime, c'est l'absence toujours probable dans le schisme et souvent certaine dans l'hérésie du véritable sacerdoce, c'est l'usage de sacrements mutilés ou même faux ; c'est enfin une constante aliénation d'esprit et de cœur à l'égard de la véritable Eglise, avec la privation des inestimables privilèges qui appartiennent de droit à ses enfants.

***

Ces préliminaires posés, venons-en à l'histoire.

On sait que le protestantisme eut pour premiers auteurs Martin Luther suivi par Calvin et par Henri VIII.

Luther naquit à Eisleben, dans la Saxe, le 10 novembre 1488. Il fut baptisé le lendemain, en la fête de saint Martin, qui lui fut donné pour patron.

Luther n'est point son vrai nom de famille. Il a défiguré celui-ci pour échapper aux quolibets de ses camarades : Lüder ou Luider, comme s'appelaient ses parents, désigne, disons le mot, l'excrément humain [3]. Proclamé, encore jeune, Maître-ès-arts, il se promenait un jour à la campagne, quand il vit son condisciple tué à ses côtés par un coup de foudre. Il se recommanda à sainte Anne et fit vœu de se faire moine si l'orage l'épargnait. Il entra comme novice, le 17 juillet 1505, chez les Ermites de Saint-Augustin d'Erfurth, fut ordonné prêtre en 1507, et devint en 1508 professeur à l'Université de Witten-

---

3. Maintes fois Luther a signé : *Luder :* Lettres à Lohr (1514), à Spalatinus (1515), à Dressel (1516), à Lang (1517), à Staupitz (1518), etc. Ses parents, de Möbra (Thuringe), berceau de la famille, écrivaient indifféremment jusqu'au XVIIe siècle : *Luder, Lüder* ou *Luider.* En 1906, un juge protestant prussien condamna à six semaines de prison un habitant catholique de Burgoberbach, coupable d'avoir traité feu Luther et ses doctrines de *Luder,* équivalent de « charogne ».

berg. Dœllinger lui-même raconte que le P. Staupitz, provincial des Augustins, pris d'une certaine tendresse pour le jeune novice, l'exempta de tous les exercices humiliants prescrits par les Constitutions de l'Ordre, et qui auraient été si puissants pour abattre l'orgueil démesuré de Luther. Il ajoute que celui-ci fut ordonné prêtre sans s'y être suffisamment préparé. Luther lui-même a reconnu dans la suite cette fâcheuse précipitation, lorsqu'il a déclaré devoir à la patience infinie de Dieu de n'avoir pas été engloutis vivants dans la terre entr'ouverte subitement sous leurs pieds, lui et l'évêque qui l'avait ordonné. Il avouait que dès sa jeunesse, il s'était laissé vaincre tous les jours par les tentations de la haine, de l'envie, de la colère et de la luxure qui, dit-il, bouillonnaient comme un volcan dans son cœur.

Dans une lettre à son supérieur, qu'on lit dans la préface du premier volume de ses œuvres, il avoue qu'il n'aimait pas Dieu, qu'il le haïssait au contraire, à cause de sa justice si terrible pour les coupables. Il ajoute qu'il n'avait été jusque-là qu'un hypocrite, cachant sous les dehors de la religion une conscience bourrelée de remords. Lorsqu'il rentrait dans la cellule de son couvent, la vue du crucifix qui était dans son oratoire remuait toutes ses haines ; il baissait les yeux pour ne pas l'apercevoir, et il affirme qu'il aurait préféré plutôt voir le diable que l'adorable figure de Notre-Seigneur souffrant. Le diable, en effet, était son compagnon familier. C'est l'un des traits saillants de toute sa vie.

Nous n'avons point à faire ici sa biographie. Ceux qui désirent la connaître pourront lire le livre de M. l'abbé Cristiani : *Luther et le luthéranisme* [4]. Ce livre est un excellent abrégé de l'œuvre maîtresse du P. Denifle, portant le même titre dans la traduction en français faite par M. J. Paquier [5].

Il donna à son entreprise le nom de « Réforme » que ses partisans veulent toujours conserver, mais contre lequel a prévalu, même chez eux, celui de « Protestantisme ».

Le choix de ce nom, Réforme, n'était point sans habileté.

Depuis plusieurs siècles, les saints appelaient de leurs vœux

4. Cristiani, un volume, chez Bloud ; Denifle, Pasquier, quatre volumes. Paris, chez Picard.

5. D'autres études sur les origines du protestantisme ont été publiées en ces derniers temps par Dœllinger, Janssen, Pastor, Wein, etc. Elles ont occasionné beaucoup de retours au catholicisme dans les classes instruites.

une réforme dans l'Eglise, car si l'élément divin qui est en elle est incorruptible, il n'en est pas de même des éléments humains. On désirait la réformation de la discipline ecclésiastique, dont la nécessité s'imposait. « Qui me donnera, avait dit saint Bernard, de voir l'Eglise de Dieu, comme elle était dans les premiers jours ? » Vers 1440, le cardinal Julien appela l'attention du pape Eugène IV sur les désordres du clergé, particulièrement en Allemagne. Il témoignait pressentir l'apparition d'une secte plus redoutable à l'Eglise que celle des Bohémiens. « Elle est venue, cette secte, sous la conduite de Luther, dit Bossuet dans son *Histoire des Variations*. Et en prenant le titre de Réforme, elle s'est vantée d'avoir accompli les vœux de toute la chrétienté, puisque la réformation était désirée par les peuples, par les docteurs et les prélats catholiques ». « Mais, continue-t-il, personne ne songeait à *changer la foi* de l'Eglise ; à *corriger son culte* qui consistait principalement dans le sacrifice de l'autel ; *à renverser l'autorité de ses prélats et principalement celle du Pape*, qui était le but où tendait toute cette nouvelle réformation dont Luther était l'architecte [6]. »

La vraie réforme fut faite par l'Eglise elle-même, assemblée en concile dans la ville de Trente. Dans chacune de ses vingt-cinq sessions, non contente de pourvoir à l'intégrité de la foi, elle a entrepris la réformation des mœurs, rétabli la discipline par des décrets et des règlements rendus obligatoires, conservant le bien qui était en usage, rétablissant celui qui commençait à tomber, corrigeant les abus que le temps avait introduits, perfectionnant ce qui n'était pas encore arrivé à la perfection désirée pour l'honneur de l'Eglise et l'avancement du clergé et des fidèles dans les voies du salut.

La réformation de la discipline et des mœurs ne fut point le but poursuivi par les prétendus réformateurs dans leur séparation d'avec l'Eglise catholique, puisqu'on les vit aller, eux, jusqu'à donner l'autorisation de prêcher la bigamie [7]. Cette réformation

---

6. *Histoire des Variations*. Edition Vives, t. XIV, p. 20.
7. M. Maurice Muret a analysé dans les *Débats* un livre où M. Peter Bergell raconte la bigamie du landgrave Philippe de Hesse au XVIe siècle.
Philippe de Hesse, après avoir épousé Anne de Mecklembourg, s'éprit de Margarethe von der Sale, fille d'une dame d'honneur de sa sœur. Margarethe avait dix-sept ans. « Pourquoi ne deviendrait-elle ma femme, elle aussi ? » se demanda le landgrave. Comme il appartenait au parti de la Réforme, il sut

ils ne l'opérèrent point, eux, loin de là, puisque de leur aveu, le désordre s'accrut de jour en jour par l'effet même de leur prédication; tandis que l'Eglise l'effectua vraiment par des lois et des règlements observés encore de nos jours.

Pour justifier leur rébellion, ils en vinrent à dénaturer les dogmes confiés à la garde de l'Eglise par le divin Docteur; et chose qui peut paraître bien étrange, ils s'en prirent tout d'abord aux dogmes qui dominent et régissent toute la morale : la liberté où est l'homme de choisir entre le bien et le mal, et la nécessité des bonnes œuvres pour le salut. « Toute la Réforme, dit Bossuet, est convaincue d'avoir commencé par le blasphème, en faisant Dieu auteur du péché et en niant le libre arbitre ».

Luther fut amené à professer cette doctrine monstrueuse dans sa controverse avec les Dominicains au sujet des indulgences. Léon X en avait accordé à ceux qui faisaient des aumônes pour la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre; il avait chargé les fils de saint Dominique de les annoncer et de recueillir les dons des fidèles. L'ordre de Saint-Augustin, ou du moins des membres de cet ordre se montrèrent jaloux de ce privilège, et l'un des leurs, Martin Luther, prit leur cause en mains. Le 31 octobre 1513, il afficha quatre-vingt-quinze thèses contre la prédication de ces indulgences. Elles bouleversèrent l'Allemagne [8].

---

gagner à sa cause Luther et Mélanchton. Le mariage fut célébré à Rothenburg, en présence de Mélanchton lui-même.

Mais les ennemis du prince crièrent au scandale. Luther, qui avait approuvé le second mariage, finit par jurer qu'il n'avait rien approuvé du tout et se tira d'affaire en publiant un pamphlet injurieux.

Cependant le landgrave, fidèle à ses deux épouses, devint après sa mort, un objet de vénération. La guerre de Trente ans ayant laissé les Allemagnes dépeuplées d'hommes, un pasteur de Nuremberg se rappela cet exemple et autorisa la bigamie chez ses paroissiens. L'évêque de Wurzbourg et d'autres prélats suivirent le courant. Philippe de Hesse fut salué comme un précurseur pour avoir fondé par ses deux mariages « une sublime et chrétienne famille » et donné la vie à dix-neuf enfants.

M. Bergell conclut que la bigamie « a sauvé la race allemande au XVII[e] siècle » et il laisse entendre, dit M. Maurice Muret, qu'il ne lui déplairait point que les autorités organisassent demain la bigamie comme elles ont organisé avec plus ou moins de succès tant de choses.

M. Peter Bergell marche sur les traces de son maître. C'est avec le plus grand sérieux qu'il édite ce cours de bigamie à l'usage des Allemands du XX[e] siècle, afin de combler les vides que la guerre a faits.

8. C'est le 31 octobre 1517 que Luther afficha à la porte de l'église de Wittemberg ses quatre-vingt-quinze thèses contre les indulgences. Ce jour est

Dans la polémique qu'elles suscitèrent, Luther se heurta au dogme de la grâce. Il oublia ou méprisa ce que le grand docteur saint Augustin avait dit sur cette matière, en réfutant l'erreur des pélagianistes. Il en vint bientôt à prétendre que l'Eglise était devenue pélagienne. Appelé à comparaître à Worms devant l'empereur Charles-Quint et la Diète de l'Empire les 17 et 18 avril 1521, il refusa de se rétracter.

1° — Avant l'affaire des indulgences (1515 et 1516), Luther avait donné aux étudiants de Wittemberg un commentaire sur l'Epître aux Romains [9] où déjà il exposait sa doctrine principale : l'absence de liberté dans l'âme humaine, déchue par le péché originel. Erasme ayant fait en 1524 un traité en faveur de la liberté humaine, Luther lui répondit par le livre qu'il intitula : LE SERF-ARBITRE. Il ne cessa toute sa vie de présenter ce livre comme l'expression la plus fidèle et la plus complète de sa doctrine. Ce manque de liberté enlève toute valeur morale à nos actions, rend vaine et inutile toute règle de conduite dans la société et dans l'Eglise. Ses auditeurs et ses lecteurs en vinrent à ce point que « le nom même de libre arbitre, dit Bossuet, fit horreur à ses partisans ». Selon Luther, il n'y en avait jamais eu, ni parmi les hommes, ni parmi les anges : il n'était pas même possible qu'il y en eût, et jamais les stoïciens n'avaient fait la fatalité plus raide et plus inflexible. D'après lui la prédestination s'étendait jusqu'au mal, et Dieu n'était pas moins cause des mauvaises actions que des bonnes. Tels étaient les sentiments et les enseignements de Luther. Calvin

---

une date mémorable pour l'histoire en général et une date sacrée pour les protestants, aussi, le 31 octobre 1917, en ont-ils célébré le quatrième centenaire. Cependant la guerre a empêché en Allemagne et ailleurs de lui donner la solennité dont on s'était proposé quelques années auparavant de l'entourer. Des écrivains protestants ont publié en France, à cette occasion, des études sur le protestantisme dans leur *Revue de métaphysique et de morale,* entre autres Henri Bois, professeur à la Faculté de théologie protestante de Montauban. M. Pasquier, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, a rétabli les faits et les doctrines dans la *Revue de Philosophie.* M. Imbart de la Tour, dans une étude magistrale, a démontré péremptoirement le « germanisme » exclusif de Luther. Ce réformateur n'est le représentant que d'une race, d'une nation. M. Jacques Chevalier, de Lyon, a aussi publié à cette occasion une étude : *Les deux Réformes : le luthéranisme en Allemagne, le calvinisme dans les pays de langue anglaise.*

9. Deuxième avertissement aux protestants. L'erreur fondamentale du pélagianisme est que l'homme peut opérer son salut par ses seules forces naturelles sans le secours de la grâce, et qu'il n'y a point de péché originel. Pélage, né en Angleterre, a vécu du IVe au Ve siècle.

le suivit ; et Bèze, le plus renommé de ses disciples, publia une *Brève exposition des principaux points de la religion chrétienne,* où il posa ce fondement de sa doctrine : *Dieu fait toutes choses selon son conseil défini, voire même celles qui sont méchantes et exécrables* [11]. Dans celui de ses livres qui porte le titre bien significatif : *Du serf arbitre,* contre lequel s'élève l'expérience personnelle de tout homme, Luther émet cette assertion qui permet de commettre tous les crimes et d'en faire porter la responsabilité à Dieu : « La volonté humaine, semblable à une brute, est toujours placée dans cette alternative : lorsque Dieu s'en saisit, elle va où Dieu la conduit ; lorsque Satan s'en empare, elle fait et elle veut tout ce que veut Satan. Et il ne lui appartient pas de choisir celui des deux maîtres qu'il lui plaît de chercher ; ce n'est pas elle qui court vers eux, ce sont eux qui se disputent sa possession. » On comprend que cette doctrine amena de tels désordres, que Luther lui-même fut contraint de les déplorer. C'est chose bien digne d'attention que le silence des protestants de nos jours sur ce que fut l'enseignement de leurs premiers docteurs [12].

Il était naturel que la doctrine du serf arbitre gardât son crédit parmi les protestants ; il en est ordinairement ainsi des doctrines qui ont servi de point de départ à une secte. Il n'en a rien été. Les âmes chrétiennes pénétrées de l'enseignement tant de fois séculaire de l'Eglise, et d'ailleurs guidées par le bon sens et l'expérience, l'ont repoussée ; les législateurs ne l'ont point prise pour base de leurs codes ; la législation ne s'est laissé ni dominer ni diriger par un principe qui sapait tous les fondements de la morale, et qui, une fois appliqué aux mœurs et aux lois, aurait substitué à la dignité européenne l'abjection des peuples musulmans. En condamnant cette erreur, qui était comme le nœud du protestantisme naissant, le Pape avait d'ailleurs jeté le cri d'alarme et empêché que cette doctrine fît irruption hors

---

11. La réclamation faite par Luther au Pape d'attribuer à son Ordre la prédication des indulgences montre bien qu'il savait et qu'il admettait ce que l'Eglise enseignait alors et enseigne toujours à ce sujet, à savoir que la concession faite à un pécheur d'une indulgence est la conséquence naturelle du pouvoir de remettre les péchés, d'infliger des pénitences et de les lever, pouvoirs donnés par le divin Sauveur à son Eglise. Luther ne s'éleva contre l'usage de ce pouvoir que par dépit et non par conviction théologique. C'est le même état d'âme qui lui fit rejeter successivement les autres dogmes.

12. *Histoire des Variations. Œuvres.* Edition Vivès, t. XV, p. 2.

de son foyer. Par là il sauva la morale, les lois, l'ordre public, la société, il protégea l'avenir de la civilisation.

2° — L'autre doctrine initiale et fondamentale du luthéranisme fut la justification par la foi seule sans bonnes œuvres. Avec la même logique dans l'erreur et le même orgueil à ne point vouloir faire un pas en arrière, Luther, s'appuyant sur ces deux principes : l'absence de liberté dans l'homme et l'inutilité des bonnes œuvres, fut amené à dire que le péché n'est pas à éviter ; bien plus il engagea à le commettre, il alla jusqu'à faire du crime un mérite et un moyen de glorifier Dieu. Il prétendit, en effet, que Jésus-Christ met sa gloire à nous revêtir de sa justice sans nous dépouiller de nos iniquités, et que, plus nous serons souillés d'iniquités, plus la justice de Jésus-Christ fera éclater sa vertu en les couvrant

« Il ne saurait y avoir de folie plus grande pour l'homme que de souhaiter d'avoir fait beaucoup de bien ou d'être resté pur de péchés, car l'espérance en Dieu est plus facile et plus sûre pour l'homme qui est dans le péché que celui qui possède des mérites et pratique le bien. Sois donc pécheur, et pèche fortement, mais plus fortement aie foi et joie dans le Christ qui est vainqueur du péché, de la mort et du monde. Il faut pécher pendant que nous y sommes; il suffit que nous reconnaissions, par les richesses de la gloire de Dieu, l'Agneau qui porte les péchés du monde; par lui, le péché ne pourra nous perdre, quand bien même, mille et mille fois par jour, nous nous livrerions à l'homicide et à la fornication. »

« Je voudrais, *disait encore Luther,* pouvoir inventer *quelque nouveau péché,* pour que le diable apprît à ses dépens que je me moque de tout ce qui est péché. Quand il me murmure à l'oreille : Tu seras damné dans l'autre monde, je lui réponds : C'est faux. Je sais qu'il y a quelqu'un qui a souffert et satisfait pour moi. »

Ainsi, la foi dans la mort et la satisfaction de Jésus, loin d'être pour Luther comme pour saint Paul et pour tous les chrétiens un motif pour mourir au péché et mener une vie nouvelle, toute de justice et de sainteté, est, au contraire, un encouragement à commettre sans scrupules les crimes les plus abominables.

« *Crede firmiter, pecca fortiter* : croyez fermement et péchez ensuite tant que vous pourrez ! » voilà donc le résumé de l'évangile luthérien. C'est Luther lui-même qui l'a formulé ainsi. Dans une lettre célèbre, écrite le 1er août 1521 à son ami et confident Mélanchton, il dit : « *Péchez, péchez vigoureusement ;* mais que votre confiance dans le Christ s'accroisse dans la même proportion [13]. » Se peut-il rien imaginer de plus immoral? Une telle

13. Sois pécheur et pèche fortement... Le péché ne pourra nous détacher

doctrine demandait à être appuyée, ou du moins exigeait un semblant de justificaton. Voici comment Luther s'en tira : Dieu a envoyé son Fils pour racheter le monde. Les mérites de Jésus-Christ sont attribués à ceux qui ont foi ou plutôt confiance en Lui. Ayez foi, et vous serez justifiés. C'est là ce qu'il appelle sa découverte, trouvaille qu'il ne cesse de proclamer dans un lyrisme débordant.

On peut trouver dans les écrits de Luther beaucoup de lignes où il dit qu'il faut observer la morale. Les contradictions ne le gênent pas. Aujourd'hui on n'entend plus les ministres protestants affirmer l'absence de liberté dans l'homme, sa justification sans bonnes œuvres ; mais la doctrine de Luther sur l'abolition du Décalogue et de toute loi morale reste à la base de la mentalité protestante. On en a trouvé des preuves éclatantes dans les règles de conduite données aux armées allemandes à l'ouverture de cette guerre et dans tout son cours. Le mépris de toute loi humaine et divine y est prescrit avec un cynisme effrayant. Luther n'aurait rien désavoué des procédés allemands dans la guerre actuelle. En 1527, il recommandait à la noblesse de « tuer toute la racaille des paysans [14]. »

---

du Christ, ferions-nous mille paillardises en un jour, ou commettrions-nous autant d'homicides *... Des paroles semblables se trouvent constamment dans les livres, les lettres et autres écrits de Luther. Au mois de juillet 1530, il écrivit à Willer : « Toutes les fois que le démon te tente par ces pensées de tristesse, mets-toi à boire. Et quelle autre raison crois-tu que j'ai de boire de moins en moins d'eau et d'aimer de plus en plus les bons repas ?... Il nous faut absolument éloigner tout ce décalogue de nos yeux et de notre esprit. » Deux ans après, il développa encore cet enseignement à ce même disciple **. Dans son commentaire sur l'Epître aux Galates, il dit : « Lorsque Thomas d'Aquin et les autres théologiens parlent de l'abrogation de la loi de Moïse, ils disent que ce sont les lois judiciaires et cérémonielles qui ont été abrogées, mais qu'il n'en est pas ainsi des lois morales, c'est-à-dire du Décalogue. Ils ne savent pas ce qu'ils disent. »

14. Dans sa *Sincère exhortation du docteur Martin Luther à tous les chrétiens*, Luther décrit les souffrances des classes ouvrières et conclut ainsi : « Le travailleur ne veut pas et ne peut pas supporter plus longtemps un pareil état de choses ; et il a assurément le droit de se servir du fléau et du bâton pour frapper ceux qui le tyrannisent... Je suis heureux, pour mon compte, de voir les tyrans trembler. »

Les acolytes du réformateur ne manquaient pas de reproduire ces exhortations. Elles furent entendues par les masses. « Je les ai vus, écrit Erasme, sortir de ces sermons le visage menaçant, les yeux enflammés, comme des hommes transportés hors d'eux-mêmes par les discours incendiaires qu'ils venaient d'entendre. »

On ne tarda pas à passer des paroles aux actes. Le socialisme, qui s'an-

---

* Bruwchsel, t. III, p. 208.

** Tischreder Luther, p. 208.

3° — Il est un autre enseignement fondamntal donné par Luther à sa religion. Celui-ci est resté dans toute sa vigueur et même n'a cessé de se développer au point de devenir le « modernisme » qui ne laisse rien subsister ni de la vérité révélée, ni des vérités naturelles : cet enseignement fait du libre-examen le droit et la règle de l'esprit humain. C'est cela surtout qui a mis l'humanité hors de sa voie, selon l'observation présentée par le Bénédictin Dom Richeby.

« L'homme créé et déchu, *dit-il*, a besoin, à double titre, d'une autorité doctrinale. L'enseignement purement humain est défectueux ; l'ignorance du maître mêle le faux à la vérité, comme l'atteste l'histoire des peuples à tous les âges.

» Le divin Rédempteur a rétabli l'homme dans la jouissance d'un enseignement pur et infaillible, en communiquant à son Eglise l'Esprit de vérité. Pour la morale, pour la religion, pour tout ce qu'il est essentiel à l'homme de savoir et de pratiquer, l'Eglise lui offre, dès son entrée dans la vie intellectuelle, la possession facile, calme, certaine de la vérité : elle donne à l'enfant, sur la nature de Dieu, sur sa propre origine, sur sa destinée et les lois de son être, des notions métaphysiques et morales qui l'élèvent bien au delà des limites qu'atteignit le génie de Platon.

» Grâce à ce sublime enseignement, les peuples s'avançaient dans la voie de la véritable civilisation : l'esprit de foi et de charité tempérait les misères et rapprochait les différentes classes. L'unité de croyance formait un lien surnaturel et puissant entre toutes les nations de l'Europe.

» C'est ce lien que Luther a rompu, c'est cette lumière de la vérité qu'il a obscurcie, c'est cet esprit de charité qu'il a éteint dans les cœurs. »

A l'enseignement de l'Eglise, Luther a substitué la Bible, et voici le cas que lui-même en faisait. Il avait ajouté dans sa traduction des Livres saints, le mot « seule » au texte de saint

---

nonce comme devant être le dernier développement du protestantisme, en a été le premier fruit. Les paysans se révoltèrent et mirent tout à feu et à sang, en Souabe, en Franconie et en Thuringe.

Effrayé alors des suites de l'incendie allumé par ses fureurs, craignant de perdre l'appui des princes, qu'il considérait avec raison comme les principaux soutiens de sa réforme, Luther tourna toute la fougue de son éloquence contre les infortunés auxquels il avait mis les armes à la main. « Ces paysans, écrivait-il, ont mérité la mort de l'âme et du corps, parce qu'ils se sont soulevés contre les princes, auxquels ils ont juré soumission, et qu'ils pillent les couvents et les châteaux, qui ne leur appartiennent pas. Aussi *assommez-les, pendez-les, frappez-les d'estoc et de taille ;* car il n'y a rien de plus venimeux, de plus honteux, de plus diabolique qu'un rebelle. »

Dociles à ces exhortations, comme leurs vassaux l'avaient été aux excitations en sens contraire, les princes qui l'avaient écouté et suivi, firent un épouvantable massacre des malheureux paysans. On a calculé que cette guerre n'a pas coûté la vie à moins de cent mille victimes. Loin de décliner la responsabilité de cet affreux carnage, Luther s'en glorifie. « C'est moi, Martin Luther, écrit-il, qui ai répandu le sang des paysans révoltés ; car c'est moi qui ai commandé le massacre. Leur sang est sur ma tête, je le reconnais ; — et l'infâme ajoute : — mais c'est sur le Seigneur Dieu que j'en rejette la responsabilité, puisque je n'ai parlé que sur son ordre. »

Paul sur la Foi, afin d'autoriser par là sa doctrine sur l'inutilité des bonnes œuvres. Comme on le lui reprochait, il écrivit :

« Si notre nouveau Papiste veut nous ennuyer à propos du mot *sola*, répondez-lui prestement : Le docteur Martin Luther le veut ainsi et dit : Papiste et âne, c'est la même chose : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas ;* je veux que cela reste dans *mon* Nouveau Testament, et dussent tous ces ânes de Papistes en devenir fous, ils ne l'en feront pas sortir. »

Le libre-examen, l'interprétation personnelle du sens des écritures soustrayaient les protestants à l'autorité doctrinale de l'Eglise et à son interprète infaillible, le Souverain-Pontife : c'est ce qui le fit proclamer par Luther. La haine du Pape fut l'objet de la suprême recommandation de l'hérésiarque. En 1537, au moment le plus critique d'une maladie qui faillit l'emporter, il adressa aux siens cet odieux appel : « Après ma mort, gardez de moi cela *seulement:* la haine contre le Pape de Rome ». Ce propos est rapporté par le Dr Ratzeberger, médecin de l'Electeur de Saxe. C'est que le *protestantisme* est bien réellement et dans son essence même une *protestation* contre l'Eglise catholique, contre son chef, et même contre toute autorité [15]. Luther s'attaqua à l'Eglise et à son chef. Vinrent Voltaire et les conjurés du XVIIIe siècle qui firent un pas en avant en se déclarant les adversaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'entre eux ils appelaient « l'infâme ». Aujourd'hui la guerre est ouvertement et directement déclarée à Dieu, principe et source de toute autorité, comme de toute vérité [16].

Le cardinal de Polignac dit un jour au trop célèbre Bayle :

15. Gibbon abandonna le protestantisme dans lequel il avait été élevé. Il avait lu dans sa jeunesse l'*Histoire des Variations* de Bossuet, et voici ce qu'il en dit dans ses Mémoires : « Dans l'*Histoire des Variations,* Bossuet montre par un très heureux mélange de raisonnement et de narration, les fautes, les égarements, les incertitudes et les contradictions de nos premiers réformateurs, dont les variations, comme il le soutient savamment, portent le cachet de l'erreur ; tandis que l'unité non interrompue de l'Eglise catholique est un signe et un témoignage de l'infaillible vérité. Je lus, j'approuvai, je crus ». Lorsqu'il quitta l'Eglise catholique, il ne revint point au protestantisme ; il ne s'arrêta plus à ce milieu illogique et plein d'inconséquences, et il se précipita dans l'incrédulité.

16. La guerre civile suivit les prédications de Luther contre l'Autorité. Il y eut d'abord la révolte de Franz de Lichengen, qui mit l'Empire en péril; puis, après la première diète de Nuremberg,le vaste soulèvement populaire dont Gotz de Berlichengen fut le chef. De Lichengen fut assiégé dans son château-fort de Landstuhl et blessé mortellement. Sur le point de mourir, il dit (mai 1519) : « Où sont maintenant tous nos amis? où sont les seigneurs d'Arnberg, de Furstenberg et de Zollern, les Suisses, nos alliés de Strasbourg et tous les autres de la fraternité (maçonne) qui nous avaient tant promis et qui nous ont tenu si mal leur parole? »

« Vous dites que vous êtes protestant ; ce mot est bien vague ; êtes-vous anglican, luthérien, calviniste, etc. ? » Bayle répondit : « Je suis protestant dans toute la force du terme, je proteste contre toutes les vérités. » Le sceptique célèbre donnait ainsi la véritable définition du protestantisme qui est au fond l'ennemi de toute croyance religieuse.

C'est donc contre le Pape que commença au XVI[e] siècle la révolte de l'orgueil humain qui, de nos jours, se dresse contre Dieu. C'est le 15 décembre 1520 que Luther commença sa révolte en brûlant publiquement dans la ville alors saxonne, aujourd'hui prussienne, de Wittemberg-sur-l'Elbe, la bulle d'excommunication lancée par le Pape Léon X contre lui. A la diète de Worms, — où Luther, par son refus de rétracter ses erreurs, rompit définitivement les ponts entre lui et l'Eglise romaine, — l'official de Trèves, Jean d'Ecken, qui faisait fonctions de procureur impérial, déclara nettement au novateur obstiné, que son procédé de discussion était connu, que tous les hérétiques avaient déjà prétendu s'appuyer sur l'Ecriture, que tous prétendaient aussi interpréter les textes à leur façon, que Luther ne faisait que suivre leur exemple. Pourquoi prétendait-il en être l'inventeur et voulait-il être seul à avoir la science des Saintes Lettres ? cet argument avait frappé Luther au cœur, et, quelques mois plus tard, il écrivit ces lignes, souvent citées : « Que de fois mon cœur tremblant a-t-il palpité, et, se révoltant, m'a-t-il objecté cet argument, le seul que possèdent mes adversaires : Es-tu donc le seul sage ? Tous les autres se trompent-ils ? Tant de siècles ont-ils été dans l'ignorance ? Et si tu te trompais ? Et si tu entraînais avec toi tant d'âmes à l'erreur et à la damnation éternelle ? »

Luther trouva de hauts complices de son insurrection. Les souverains d'Allemagne supportaient difficilement l'autorité pontificale. Bien des fois ils s'étaient mis en révolte ouverte contre elle et ils furent bien aises d'avoir l'occasion d'en secouer le joug. Le clergé lui fournit d'autres factieux. L'oubli de la discipline ecclésiastique et des règlements synodaux fit accueillir par les mauvais prêtres la révolte contre l'autorité qui censurait les désordres.

Enfin le peuple aussi vint à lui. M. de Bonald a fait ces observations :

Tout, dans la réforme du XVe siècle, était pour le peuple ; la liturgie en langue vulgaire plaisait aux ignorants qui n'entendaient pas le latin, et qui ne prévoyaient pas que la doctrine changerait avec une langue vivante. Les salaires remplaçant les propriétés de la religion, un culte sans pompe et sans éclat paraissait une chose tout à fait naturelle à des hommes sans fortune qui vivaient du travail de leurs mains, et qui n'avaient aucune idée d'élégance et de dignité. Le ministère ecclésiastique et l'intendance de l'Eglise abandonnés aux laïques, séduisaient tous les marguilliers de paroisse, et l'abolition de toutes les pratiques austères convenait à des hommes étrangers à toutes les gênes que le commerce du monde impose aux gens bien élevés, et qui se mettaient à l'aise avec Dieu comme avec les hommes. Le peuple des voluptueux y trouvait le divorce ; le peuple des intéressés, les biens de l'Eglise, et plus de facilité pour le prêt à usure ; et le peuple des beaux esprits, plus peuple que tous les autres, des disputes métaphysiques et théologiques, et le plaisir de dire en grec et en latin des injures aux rois et aux papes [17].

17. Le Père Honoré, célèbre prédicateur du XVIIe siècle, s'adressant aux Huguenots, appela un jour leur attention sur ces mêmes causes, quoique d'une façon plus plaisante : « Quelle réforme votre patriarche Calvin a-t-il apportée dans l'Eglise ? Il a fait comme ceux qui prétendraient présentement réformer nos bons Pères Capucins, qui vivent si saintement, et qui diraient : « Mes Pères, vous jeûnez trois carêmes dans l'année ? Vous ne jeûnerez plus. — Vous couchez sur la dure ? Vous coucherez dans de bons lits mollets. — Vous portez de gros habits sans linge ? Vous porterez des chemises fines et des étoffes de prix. — Vous allez les pieds nus ? Vous porterez des bas et des souliers... A votre avis, nos bons Pères ne seraient-ils pas bien réformés ? C'est ainsi que Calvin a réformé l'Eglise et les chrétiens ; car il leur a dit : Vous jeûniez les Carêmes et les Vigiles, cela était incommode ? Vous ne jeûnerez plus. — Vous alliez à confesse, cela vous faisait peine et gênait vos consciences ? Vous ne confesserez plus vos péchés. — Vous faisiez abstinence de viande les vendredis et les samedis ? Vous mangerez de la chair ces jours-là comme les autres. — Vous étiez obligés d'entendre la Sainte Messe, fêtes et dimanches, cela paraissait gênant ? Vous ne l'entendrez plus. — Vous autres, prêtres et ministres du Seigneur, vous étiez obligés de garder le célibat et il vous était défendu de vous marier ? Vous pourrez recevoir le sacrement et avoir femme et enfants. — Vous aviez des Papes, des Evêques et des curés à qui vous deviez le respect et l'obéissance ? Vous n'aurez plus ces supérieurs dont les ordonnances mettaient des bornes à vos désirs, vous ferez tout à votre fantaisie. — Vous étiez tenus d'interpréter l'Ecriture Sainte selon la tradition, les Pères, les Conciles ? Vous l'interpréterez désormais suivant votre esprit particulier, vous lui donnerez quel sens il vous plaira et vous lui ferez dire tout ce que vous voudrez pour appuyer vos sentiments. N'est-ce pas là, Messieurs, conclut-il, une Eglise bien réformée ? C'est cependant ce qu'ont fait Calvin et ses sectateurs ».

Qu'y avait-il à répondre ?

Se sentant ainsi appuyé par le peuple, le clergé et les princes, Luther ne mit aucune borne à ses diatribes contre la Papauté. Pour donner une idée de sa fureur contre la hiérarchie et de l'excès de haine qu'il entretint toute sa vie dans son cœur contre le siège de Rome, il suffit de citer l'épitaphe qu'il composa pour être inscrite sur son tombeau alors qu'il était à l'apogée de sa gloire de réformateur.

« Je m'appelle Martin Luther,
De Dieu envoyé au pays allemand,
Qui, par l'enseignement du Pape et du Diable,
Etait complètement, totalement corrompu...
Et j'ai, par l'Ecriture, prouvé clairement,
Et ce sera toujours, éternellement vrai —
— Que le Pape est l'Antéchrist;
Qu'il a son origine dans la malice du démon...
... Le Pape enrage, le mauvais drôle!
De colère il crache un feu infernal...
Ses prêtres deviennent fous et aveugles.
Toute son Ecole aboie après moi... etc.

Il y a du même style plus de quarante lignes.

Tous ses discours, toutes ses lettres respirent la même haine [18]. Elle s'est manifestée aussi vivace, aussi ardente que jamais le dernier jour de sa vie. Il venait d'écrire : « Ma gloire, mon honneur, et j'aspire à les mériter, c'est qu'un jour on puisse dire de moi que j'ai versé à pleines mains l'injure, l'outrage et la malédiction sur les papes! » « Je veux jusque dans ma tombe, m'acharner à injurier, à outrager ces misérables!... Puisque je ne puis pas prier, je puis au moins maudire. Je dirai : que la papauté soit maudite, damnée, exterminée! Et en réalité, c'est ainsi que je prie tous les jours, sans relâche, soit des lèvres, soit du cœur [19]. »

18. Les lettres de Luther, les unes en allemand, les autres en latin, sont en cours de publication depuis un siècle (1804-1903) par Erlangen. Elles se composent de six volumes. L'édition dite complète des œuvres du fondateur du Protestantisme comprend soixante-sept volumes (Erlangen, 1826-1857). Il faut y ajouter les : *Opera exegetica* : vingt-huit volumes. Enders et Erlangen sont les deux principaux éditeurs de l'Encyclopédie luthérienne. Total des volumes, parus jusqu'ici : cent cinq. Et ce n'est pas fini!... Le véritable évangile n'a demandé qu'un tout petit volume.

19. Ceux qui ont rougi, dit Bossuet, des injures que l'arrogance de Luther a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des excès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des fripons, des fous, des méchants, des araignées, des furieux, des enragés, des bêtes, des taureaux, des ânes, des chiens, des pourceaux, et le beau style de Calvin est souillé de toutes ces ordures à chaque page, catholiques et luthériens rien n'est épargné. (*Variations*, œuvres, XIV, p. 389.).

Quelques heures avant sa mort, il s'était livré à l'une de ses orgies habituelles en compagnie du comte Mansfeld et des Drs Jonas et Michel Cœlius à Eisleben. Quand il se leva de table, il prit un morceau de craie et écrivit sur le mur : « O Pape, je fus pour toi la peste, quand je vivais ; mort, je serai pour toi la mort. »

Sa mort, à lui, arriva le jour même, dans la nuit du 17 au 18 février 1546. Elle ne fut point naturelle, ce fut un suicide. Ambroise Rudtfeld, domestique de Martin Luther, a fait et signé cette déposition :

« Voici donc ce qui arriva : Martin Luther se trouvant un jour à Eisleben, en compagnie des plus illustres seigneurs d'Allemagne, se laissa vaincre par son intempérance habituelle et but avec tant d'excès que nous fûmes obligés de l'emmener absolument accablé par l'ivresse, et de le coucher dans son lit. Après lui avoir souhaité une bonne nuit, nous nous retirâmes dans notre chambre, et, sans rien présager, ni soupçonner de fâcheux, nous nous livrâmes tranquillement au sommeil. Le lendemain, nous revînmes près de notre maître pour l'aider à se vêtir selon notre habitude. Nous vîmes alors — oh ! douleur ! — notre dit maître Martin pendu à son lit et misérablement étranglé.

A cet horrible spectacle nous fûmes saisis d'une grande crainte. Cependant nous courûmes sans tarder chez les princes, ses convives de la veille, et nous leur annonçâmes l'exécrable fin de Luther.

Ceux-ci, frappés de terreur comme nous-mêmes, nous engagèrent aussitôt, par mille promesses et par les plus solennelles adjurations, à garder avant tout, sur cet événement, un profond et éternel silence ».

Henri Sedulius, de l'Ordre mineur, prit connaissance de cette déposition à Fribourg-en-Brisgau, où on la conservait précieusement. Il l'a publiée tout entière dans son livre : *Præscriptiones adversus hæreses*. Antverpiæ, 1606 [20].

---

20. Le témoignage d'Henri Sedulius est de ceux qu'il paraît difficile de récuser. Les protestants eux-mêmes ont dû s'incliner devant sa valeur et reconnaître qu'Henri Sedulius était digne de foi. Il fut deux fois provincial de son Ordre. Le duc de Bavière, Ferdinand d'Autriche, le chargea de missions, autant politiques que religieuses, à Rome, près du Pape Paul II. C'était un homme de grand savoir et, disait-on, de conscience incorruptible.

Le serviteur de Luther, avant de dévoiler la vérité, avait connu tous les combats. Ce fut une lutte terrible. Mais un jour, « la voix de sa conscience devint plus forte que toutes les menaces humaines ». Las d'ensevelir un tel secret, ne s'en croyant pas le droit, il parla enfin : « Il voulait rendre, disait-il, le témoignage qui était dû au vrai, et dévoiler l'affreuse mort de son maître Luther, mort qui contribua à le retirer de la Réforme. » Son maître disparu, il revint, en effet, à la religion catholique. Ce serviteur n'était pas un domestique ordinaire ; c'était plutôt une sorte d'homme de confiance, un précepteur. Luther l'avait chargé spécialement du soin de ses fils. Il avait étudié à l'Université de Wittenberg. Mélanchton en a parlé avec éloge.

Après avoir rapporté ces témoignages, il ne sera pas hors de propos de reproduire les réflexions de Bossuet à l'occasion de la mort de Calvin et de

Au soir de sa vie, Luther avait publié un petit livre *L'image de la Papauté*, qu'il donnait comme étant le résumé de ses méditations durant ses vingt-cinq années de révolte. Ce factum, qu'il fit paraître en mai 1545, consiste en dix gravures sur bois dessinées par Lucas Cranach, sous la direction et l'œil de Luther, qui mit à chacune deux inscriptions en lettres latines pour celle d'en haut, en lettres gothiques pour celle d'en bas. « Que ces gravures soient mon testament », dit-il au pasteur Mathias Wanckel, de Halle. Peu de temps avant sa mort, rappelant ce pamphlet, il dit : « Avec ces diableries d'images, le Pape va entrer dans une belle colère. Ah ! le cochon !... » Il est impossible de donner une idée de ces conceptions luthériennes et de leur obscénité, ailleurs que dans les ouvrages spéciaux. On peut les voir dans *Luther et le luthéranisme* du P. Denifle. Bœhmer dit qu'aujourd'hui ces gravures avec les vues qui les accompagnent seraient saisies par la police. Les exemplaires qui en restent sont excessivement rares, et consciencieusement mis à l'ombre dans les bibliothèques d'Etat, les protestants ayant détruit intentionnellement tous ceux qu'ils pouvaient trouver. Le traducteur du P. Denifle, M. Pasquier, se mit à la recherche pendant ses vacances de 1910. Il fut rebuté par le conservateur des bibliothèques de Worms, bien que la demande de communiquer la brochure eût été adressée à celui-ci par M. Cambon, notre ambassadeur à Berlin. M. Pasquier porta alors sa demande à Londres. Le directeur du British Museum lui permit non seulement de voir l'*Image de la papauté*, mais d'en prendre une photographie, qui est reproduite dans sa traduction de *Luther*

---

celle d'Henri VIII. « Calvin mourut au commencement de ces troubles. C'est une faiblesse de vouloir trouver quelque chose d'extraordinaire dans la mort de telles gens ; Dieu ne donna pas toujours de ces exemples. Sans m'informer davantage de la vie et de la mort de Calvin, c'en est assez d'avoir allumé dans sa patrie une flamme que tant de sang répandu n'a pu éteindre, et d'être allé comparaître devant le jugement de Dieu sans aucun remords d'un si grand crime. » *(Histoire des Variations.)* Pour ce qui est d'Henri VIII, Bossuet s'exprime ainsi : « On dit que sur la fin de ses jours, ce malheureux prince eut quelque remords des excès où il s'était laissé emporter, et qu'il appela les évêques pour y chercher quelque remède. Je ne le sais pas : ceux qui veulent toujours trouver dans les pécheurs scandaleux et surtout dans les rois, de ces vifs remords qu'on a vus dans un Antiochus, ne connaissent pas toutes les voies de Dieu, et ne font pas assez de réflexions sur le mortel assoupissement et la fausse paix où il laisse quelquefois ses plus grands ennemis. Quoi qu'il en soit, quand Henri VIII aurait consulté ses évêques, que pouvait-on attendre d'un corps qui avait mis l'Eglise et la vérité sous le joug? » (*Histoire des Variations*, Œuvres, t. XIV, p. 297.)

et le luthéranisme par le P. Denifle. Plus tard, il put comparer cette photographie avec l'exemplaire conservé à Wittemberg. Veislinger, qui ne connaissait des dix gravures que les deux décrites par Sleidam, la deuxième et la septième, — ce ne sont pas les plus obscènes, — dit : « Ce serait à croire que l'enfer tout entier avec toutes ses furies et tous ses démons, s'est coalisé pour cracher par la bouche de Luther cet amas d'obscénités [21]. »

Cette haine du Pape est restée la caractéristique de la religion dite « réformée ». Ce caractère est d'ailleurs imprimé dans le nom qu'elle porte « Protestantisme » : protestation contre l'Eglise catholique, déclaration permanente qu'on la tient pour corrompue et digne de toute malédiction. C'est ce que ses prédicants ne cessent de dire en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, en France même. C'est la persuasion qu'ils s'efforcent de mettre avant toute autre dans le cœur de leurs coreligionnaires [22].

Les imprécations de Luther et de Calvin ont encore aujourd'hui leur écho, plus ou moins contenu, dans les livres des écrivains protestants. M. de Gasparin a écrit : « *Il n'est pas permis devant Dieu de haïr médiocrement l'Eglise romaine.* » (*Les Ecoles du Dante*, p. 26.) Le pasteur Coquerel, faisant à Paris le panégyrique d'un illustre protestant qu'il proposait pour mo-

---

21. Il faut vraiment compter sur l'ignorance ou l'oubli de l'histoire pour oser présenter Luther à l'admiration publique. Zwingle, une autre gloire du protestantisme, disait : « Quand je lis un livre de Luther, il me semble voir un pourceau immonde grogner en flairant par ci, par là, les fleurs d'un beau jardin ; c'est avec une impureté égale à son ignorance que Luther parle de Dieu et des choses saintes *. »

Le grand réformateur, avec la délicatesse ordinaire de son style, riposte : « Zwingle s'imagine être un soleil capable d'éclairer le monde, mais il ne répand pas plus de lumière qu'un excrément dans une lanterne *(stercus in lucerna)* **. »

Voilà le ton de ce viveur éhonté que la légende transforme en apôtre du pur Evangile ; voilà l'homme en l'honneur duquel l'Allemagne fait parader ses soldats et brûler son encens !

22. La haine des catholiques suivait dans l'âme de Luther la haine de la Papauté. En parlant d'eux, il disait : « Nous souhaitons que la foudre et le » tonnerre les écrasent ; que le feu de l'enfer les consume ; que tombent sur » eux tous les maux du monde, la peste, le mal français, le charbon, la » lèpre. » Cette haine envers le catholicisme fut et sera toujours l'âme même de la Réforme.

---

* *Œuvres de Zwingle*, t. II, page 474.

** *Histoire des sacrements*, t. II, page 187.

dèle de sainteté, disait : « *Dogmatiquement, il croyait peu de* » *choses : il croyait peu à la Bible, peu à la prière,* MAIS IL » DÉTESTAIT VIVEMENT LE CATHOLICISME. » *L'Echo de la Vérité,* feuille protestante, organe de l'Eglise baptiste et de M. Cadot, dit aussi en parlant d'un ouvrage de M. Grattan-Guiness : « Nous recommandons avec plaisir cet ouvrage, admirablement » *propre à exciter une haine vigoureuse* et une sainte colère à » l'endroit de la papauté, et que nul ne lira sans se sentir porté » à travailler de toutes ses forces au renversement du système » catholique romain. »

« On se demande, dit Balmès, quel a été le motif de la haine ou pour mieux dire de l'exaspération que les sectaires ont montrée contre Rome ; on veut savoir si cela ne révèle pas un grand abus, quelque tort très grave de la part de Rome. Il n'y a qu'une chose à répondre : c'est que l'on a toujours vu dans la tempête les vagues mugir et s'irriter contre le roc immobile qui leur résiste. »

Le clergyman Newman, converti au catholicisme par ses études sur les doctrines professées par l'Eglise aux premiers siècles, fait prêtre et devenu cardinal de la sainte Eglise romaine, a dit dans *Histoire de notre vie et de nos croyances religieuses :* « La protestation contre Rome était un principe vivace de mon Eglise, principe exprimé non par quelques-uns de nos théologiens, mais par tous sans exception et aussi par la voix du peuple. De plus elle était nécessaire à mes yeux. J'avais adopté ce principe de Bernard Gilpin suivant lequel, si le Pape n'est pas l'antéchrist, le protestantisme n'a plus de motif sérieux pour justifier sa séparation d'avec Rome [23]. » Et ailleurs il nous dit qu'à l'âge

---

23. Ce qui a donné à l'anglais Viclef un si grand rang parmi les prédécesseurs de nos réformés, c'est d'avoir dit que le Pape était l'Antéchrist, et que depuis l'an mil de Notre-Seigneur, où Satan devait être déchaîné selon la prophétie de saint Jean, l'Eglise romaine était devenue la prostituée et la Babylone. Le principal de ses ouvrages, c'est le *Triologue,* ce livre fameux qui souleva toute la Bohême et excita tant de troubles en Angleterre. (Lib. IV, c. 1.)

Dans le synode qu'ils tinrent à Gap, en 1603, les protestants firent un décret pour déclarer le Pape Antéchrist. Ils jugèrent ce décret de telle importance qu'ils en composèrent un nouvel article de foi qui devait être le XXXIe, et on lui donnait place après le XXXe, parce que c'était là qu'il était dit que tous les vrais pasteurs sont égaux ; de sorte que ce qui fait dans le Pape le caractère d'Antéchrist, c'est qu'il se dit supérieur des autres évêques. « S'il en est ainsi, dit Bossuet, il y a longtemps que l'Antéchrist règne ; et je ne sais pourquoi la Réforme a été si lente à ranger parmi ce grand nombre

de quinze ans il apprit par l'ouvrage de l'évêque anglican Newton *sur les Prophéties*, que le Pape est l'Antéchrist, prédit par Daniel, saint Paul et l'Apocalypse.

C'est pour cette protestation et cette haine que Luther se disait envoyé de Dieu. Il se disait chargé par le souverain Seigneur d'extirper le papisme de la terre. C'était là la mission pour laquelle il était né.

Le 5 mai 1522, après avoir passé des mois enfermé à la Wartbourg, il écrivit à l'électeur Frédéric de Saxe : « Votre Grâce n'ignore pas, ou si elle l'ignore, je lui apprends par la présente que *mon Evangile* ne me vient pas des hommes, mais *uniquement du ciel par Notre-Seigneur Jésus-Christ*, en sorte que je pourrais bien — comme je le ferai désormais — me glorifier d'être le serviteur du Christ et signer comme *évangéliste.* »

Mais quelques mois plus tard, une lettre intime démentait étrangement cette prétention et la confiance qu'il affectait en l'œuvre qu'il disait avoir mission d'accomplir. Il y dépeignait ainsi les tourments de son âme : « Oh ! qu'il m'en a coûté, écrivait-il aux Augustins de Wittemberg à la date du 28 novembre. Et que de peines, que de difficultés, même en m'appuyant sur les textes de la sainte Bible les mieux avérés, avant de parvenir, Dieu sait au prix de quels efforts, à me justifier aux yeux de ma propre conscience ! Quand je venais à réfléchir que j'osais, à moi tout seul, résister au Pape, le tenir pour l'Antéchrist et nommer les évêques apôtres de l'Antéchrist et les universités ses maisons publiques, que de fois mon cœur a frémi au-dedans de moi ! Que de fois il s'est vengé, me jetant ce reproche avec ce sempiternel argument : « Es-tu donc le seul sage ? Tous les autres » se sont-ils trompés ? Est-il vraisemblable qu'ils soient restés » si longtemps dans l'erreur ? Et si l'illusionné c'était toi-même ? » Si le maître d'erreur pour toutes ces âmes, c'était toi ? Si elles

---

d'Antéchrists qu'elle a introduits, saint Innocent, saint Léon, saint Grégoire et les autres Papes, dont les Epîtres nous font voir à toutes les pages l'exercice de cette supériorité... » C'est tous les Papes après saint Grégoire, comme on disait autrefois ; et comme on le dit à présent, c'est tous les Papes depuis saint Léon qui sont cet « homme de péché, ce méchant » et cet antéchrist, bien qu'ils aient converti au christianisme l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède, le Danemarck, la Hollande, si bien que tous ces pays en embrassant la Réforme ont reconnu publiquement qu'ils avaient reçu le christianisme de l'Antéchrist même.

» se voyaient un jour, à cause de toi, condamnées à l'éternel » châtiment [24] ! »

Ces pensées-là ne devaient plus le quitter ; la voix secrète du remords devait jusqu'au dernier jour se faire entendre, jusqu'à la fin l'épouvanter, sans cependant lui faire rétracter rien de son enseignement [25].

---

24. Il se ressouvenait sans doute à ce moment de ce que lui avait dit l'official de Trèves à la diète de Worms.

25. Le célèbre Dr Majunke a publié sur *La Fin de Luther* un récit qui a été traduit en langue française et dont M. L. B. Lorrens a publié un abrégé sous ce même titre. Le chapitre II donne les sources et les documents tirés des ouvrages protestants. Le chapitre III, ceux empruntés aux historiens catholiques. Le chapitre V fait entendre les écrivains compétents qui ont admis les faits énoncés par Bosio et Sedulius. Les chapitres VII et VIII font connaître la suppression faite par les Luthériens des témoignages et documents relatifs à la fin de Luther ; puis les documents historiques publiés récemment. Paris, Retaux ; Anvers, Van Dolf ; Genève, Trembley.

La publication du livre du Dr Majunke a provoqué chez les protestants d'Allemagne un douloureux étonnement et même des cris de colère. Mais ils n'ont opposé ni un argument sérieux ni un document historique.

Notes complémentaires.

I

Voltaire eut une fin semblable à celle de Luther.

Dans ses derniers moments, épouvanté par le sort qui l'attendait dans l'autre monde, il demanda à grands cris un confesseur ; mais ses amis veillaient... et il mourut dans le désespoir: « Rappelez-vous toute la rage et toutes les fureurs d'Oreste, dit le célèbre médecin Tronchin, qui assista aux derniers moments du patriarche de la philosophie, et vous n'aurez qu'une faible image de la mort de Voltaire. Il serait à souhaiter, répétait-il souvent, que nos philosophes eussent été témoins du déchirement de son âme, en proie aux plus cruels remords. Cet épouvantable spectacle eût dessillé les yeux de ceux qu'il avait corrompus par ses écrits. » Le duc de Richelieu, témoin aussi de cette scène affreuse, ne put s'empêcher de s'écrier : « En vérité, cela est trop fort ! On ne peut résister à de telles horreurs. »

D'Alembert, Condorcet et Diderot s'étaient opposés à ce que Voltaire, dans sa dernière maladie, reçût les visites de l'abbé Gauthier, auquel il s'était déjà confessé, et à qui il avait recommandé instamment de ne point l'abandonner. Les deux premiers firent ensuite la même chose au troisième : d'Alembert et Condorcet emmenèrent Diderot à la campagne pour empêcher une défection que ses remords et ses frayeurs leur faisaient pressentir. Condorcet joua encore ce rôle cruel, en 1783, à la mort d'Alembert, en éloignant le curé de Saint-Germain de la chambre du malade qui le demandait à grands cris : « Si je ne m'étais pas trouvé là, dit-il, il faisait le plongeon. » Voilà les affreux services que ces amis philosophes se rendaient les uns aux autres !

Le récit de la mort de Voltaire a été attaqué en ces derniers temps par M. Constant dans sa *Défense de Voltaire contre ses amis et ses ennemis* (1872) et par Desmasetures, dans son ouvrage *Voltaire et la société française au XVIIIe siècle* (1876).

M. l'abbé Maynard, dans une longue étude publiée dans l'*Univers* (n° des 13, 14, 15 et 17 août 1883), a scrupuleusement reproduit leurs arguments. Après les avoir discutés, avec preuves convaincantes, il tire cette conclusion : « Laissons les opiniâtres, malgré les concessions que de temps en temps, ces témoignages leur arrachent, se maintenir finalement dans cette mort sans remords — ils n'osent pas dire calme et résignée — pour échapper à la mort furieuse que tous ces témoignages leur imposent. »

Une découverte récente, faite par un très estimable érudit, M. Frédéric Lachèvre, vient fixer définitivement l'opinion sur la mort du patriarche de Ferney. C'est un manuscrit de cent quatre-vingt-sept pages, renfermant le récit de la dernière maladie et de la mort de Voltaire. Il fut écrit moins de six mois après le décès du fameux « philosophe ». On peut y lire, relatés jour par jour et presque heure par heure, les témoignages des personnages qui approchaient le malade, chirurgiens et gardes-malades, etc. C'est une sorte d'enquête faite par un ecclésiastique de haut rang et adressée à un évêque, A... Elle porte avec soi son cachet d'authenticité, tant précis en est le détail, tant est grande la modération d'esprit avec laquelle elle est conduite.

Le silence absolu prescrit au sujet de cette mort dans l'entourage de Voltaire n'a pu être si bien gardé qu'il n'en ait transpiré beaucoup de choses. L'auteur affirme cependant qu'il ne dira pas tout sur cette horrible mort.

Remarquons que c'est juste à l'heure où l'Eglise affirme d'une manière définitive ce qu'il y eut d'héroïque et de saint dans la vie et la mort de Jeanne d'Arc, que M. Frédéric Lachèvre découvrit le manuscrit, qui met un terme à tous les mensonges et à toutes les négations intéressées que l'on fit courir sur la fin de l'infâme insulteur de la « Pucelle ».

Une foule d'exemples plus consolants viennent confirmer cette remarque de Bayle que les incrédules se démentent tous à l'approche de leurs derniers moments.

L'historien Mézerai, qui avait affecté pendant toute sa vie un matérialisme scandaleux, changea bien de sentiments dans sa dernière maladie. Il réunit près de son lit ceux qui avaient été les témoins les plus ordinaires de sa licence et leur dit, avant de recevoir les sacrements : « Souvenez-vous que Mézerai mourant est plus croyable que Mézerai en santé. »

Toussaint implore, dans ses derniers moments, les secours et les consolations de cette religion dont, un des premiers, il s'était déclaré l'ennemi. Déchiré de remords et d'inquiétude, on le voit supplier son fils d'abjurer de funestes doctrines, d'oublier ses erreurs et de ne se souvenir que de son repentir.

Maupertuis, qui débuta par être l'ami de Frédéric et de Voltaire, finit par mourir entre les bras de deux religieux. Ce profond géomètre, quelques années avant sa mort, crut devoir rendre publics les motifs de sa conversion. Il disait en parlant de la vie future : « C'est n'être pas philosophe que de nier ce qui n'est pas impossible ; c'est n'être pas un homme que de braver un si grand péril. » (Voir Delambre, *Biog. univ.*)

Le fameux comte de Boulainvilliers, qui avait poussé si loin la liberté de penser, reçut les derniers sacrements avec les marques de la plus vive ferveur.

Le médecin Le Métrie, dont la scandaleuse impiété faisait rougir même ses amis, mourut en détestant ses monstrueux excès, et rétracta publiquement toutes ses erreurs.

Le grammairien Dumarsais, qui avait marché sous les mêmes étendards, fit une fin des plus édifiantes, qui fit dire au chef de la secte : « Je suis fâché des grimaces de Dumarsais. »

Le marquis d'Argens, qui avait déclaré une guerre ouverte au catholicisme, dans une série d'abominables ouvrages, mourut chez la baronne de la Garde, sa sœur, dans les sentiments du plus profond repentir.

Boulanger, auteur des plus violentes diatribes contre les vérités les plus sacrées, eut recours, dans sa dernière maladie, aux ministres de cette religion qu'il avait tant outragée, il déclara qu'il n'avait jamais eu que des doutes, et que le plus grand regret qu'il éprouvait était de ne pouvoir pas assez réparer le mal qu'il avait fait.

Raynal, dans sa fameuse lettre à l'Assemblée constituante, jeta un cri d'effroi à la vue des ruines que lui et les novateurs avaient faites, et du *sang* et des *larmes* dont ils avaient inondé la France.

Helvétius, propagateur de doctrines avilissantes, rétracta ses erreurs et en fit une solennelle abjuration ; convaincu qu'il était, dit-il, que tout ce qui n'était pas conforme au christianisme ne pouvait être la vérité. C'est au sujet des paradoxes d'Helvétius

que Frédéric écrivait à d'Alembert : « Cela s'appelle des philosophes? Oui, dans le goût de ceux que Julien persifle. »

On a vu Marmontel,Thomas et Larcher rejeter cette philosophie mensongère, pour suivre celle de l'Evangile : et bientôt après, on vit La Harpe, l'élève, l'ami et l'héritier de Voltaire, purifier, par les larmes de la pénitence, son âme infectée de doctrines empoisonnées, et abjurer hautement quarante ans de sophismes et d'égarements.

Qu'est-ce que cette trompeuse et funeste philosophie qui n'apprend qu'à douter, et qui délaisse lorsqu'on a tant besoin de lumière et de forces?

II

Il est encore d'honnêtes gens et même des catholiques qui blâment l'Eglise d'avoir condamné et excommunié Luther. Ils ne savent pas, qu'avant de porter ces sentences, elle a fait multiplier les avertissements, les objurgations, les mille moyens propres à inspirer le repentir et la rétractation des erreurs à ceux qu'elle essaye de retenir dans la vérité.

Mais quand l'endurcissement dans la révolte lui fait un devoir douloureux de sévir, alors elle l'accomplit, le cœur déchiré, mais en y apportant toute la fermeté qu'il est nécessaire d'unir à la douceur. Elle ne craint pas de marquer la gravité de ses sanctions, et agit en cela avec toute sa foi confiante en l'assistance de Celui qui est avec elle jusqu'à la consommation des siècles, et dont elle défend la doctrine en repoussant l'hérésie.

C'est là ce qu'après l'avoir fait bien des fois déjà au temps des Arius, des Nestorius, des Eutychès et d'autres, elle fit pour Luther.

Si donc, à l'occasion du quatrième centenaire de la condamnation de Luther, il plaît aux adeptes du protestantisme et de la doctrine du libre arbitre de poser Luther en victime et de parler de l'intolérance de l'Eglise, celle-ci peut d'avance dire bien haut qu'elle ne craint rien pour elle de l'évocation des faits rappelés par ces dates...

CHAPITRE XXXV.

II. — Le Calvinisme. L'Anglicanisme.

> *Une foi religieuse a sans doute de la vie lorsqu'elle s'impose par le glaive, et qu'elle consolide son empire par une longue persécution; elle a de la vie, lorsqu'elle maintient par son esprit les institutions qu'elle a créées, lorsqu'elle trouve, n'importe comment, des docteurs, des missionnaires, et, pour ne rien négliger, des souscripteurs. Le protestantisme a fait ou fait encore tout cela; l'islamisme aussi l'a fait; tous les fanatismes et toutes les erreurs, depuis les gnostiques jusqu'aux socialistes, que nous voyons à l'œuvre, l'ont fait. Mais si nous parlons de la foi chrétienne, nous voulons un trait qui la caractérise, et nous disons :* la vie de la foi chrétienne consiste en œuvres de charité.
>
> L. Veuillot.

Calvin disciple de Luther. — A Genève : sa cruauté, ses mœurs. — Son esprit de tolérance s'étale dans ses « Ordonnances ». — Henri VIII. — Le Pape s'oppose à son divorce. — Il se fait déclarer chef de l'Église en Angleterre. — Élisabeth assure cette Église par le fer et le feu. — Nobles résistances : martyres du cardinal Fischer et du chancelier Thomas Morus, de prêtres, de religieux et de laïques. — Résistance populaire. — A quoi furent réduits les catholiques.

Le protestantisme se divisa bientôt en luthéranisme, en calvinisme et en anglicanisme.

Le calvinisme tire son nom de son auteur Calvin, Calvin fut, à Genève ce que Luther fut en Allemagne.

« Je ne sais, dit Bossuet dans ses *Variations*, si le génie de Calvin se

serait trouvé aussi propre à échauffer les esprits et à émouvoir les peuples que le fut celui de Luther; mais après les mouvements excités, il s'éleva en beaucoup de pays, principalement en France, au-dessus de Luther même et se fit le chef d'un parti qui ne le cède guère à celui des luthériens. Par son esprit pénétrant et ses décisions hardies, il raffina sur tous ceux qui avaient voulu, en ce siècle-là, faire une Eglise nouvelle, et donna un nouveau tour à la Réforme prétendue, sur deux points principalement, sur celui de la justification et sur celui de l'Eucharistie ».

Né à Noyon, le 10 juillet 1509, Calvin était appelé par ses condisciples « l'accusatif ». Ce surnom marque bien le caractère qu'il conserva toute sa vie. Etudiant à Paris, il se mit à coordonner les enseignements de Luther dans un livre intitulé *L'Institution chrétienne*, qu'il fit imprimer à Bâle en 1535 et qui, au jugement du pasteur Pouzait, contient « *le plus affreux système qui soit sorti d'une tête humaine* ».

Genève venait d'être le théâtre de révolutions politiques et religieuses ; Calvin s'y rendit, et, bien que n'étant pas dans les Ordres, il monta dans la chaire de la cathédrale. Le révolutionnaire Farel alla aussitôt conjurer les magistrats de retenir ce *Français* et de pourvoir à son entretien. En peu de temps, Calvin se rendit maître de la ville et s'en fit le despote le plus autoritaire qui fût jamais. M. Camille Gilbert, écrivain libéral, qui s'efforce de montrer son homme sous le jour le plus favorable possible, dit que l'histoire de la ville de Genève, durant les vingt années qu'il y régna, n'est qu'un drame où l'effroi, l'horreur, l'indignation, l'attendrissement viennent tour à tour saisir l'âme. A chaque pas on heurte une chaîne, des courroies, un poteau, des tenailles, de la poix fondue, du feu et du soufre. Du sang, il y en a partout. On se croirait dans cette cité dolente du Dante où l'on n'entend résonner que des soupirs, des gémissements et des pleurs. Calvin brûle tout vif ou jette à la frontière quiconque n'accepte pas sa profession de foi. Un seul trait peint l'infâme tyran. Un matin on trouva sur les places publiques de Genève plusieurs potences dressées, avec cet écriteau : *Pour qui dira du mal de Monsieur Calvin.*

Un protestant honnête de nos jours, M. Galiffe (*Notions généalogiques*, tome III, p. 34), a stigmatisé d'un mot bien juste ce cruel réformateur : *Il fallait du sang à cette boue.*

Les mœurs de Calvin ne furent guère plus pures que celles de

Luther, mais il y ajouta l'hypocrisie[1]. Le même M. Galiffe le montre amplement. Tout cela est su. On connaît moins ses ordonnances ecclésiastiques, adoptées par son conseil général le 20 novembre 1541. Elles montrent ce que fut dès le premier jour « la tolérance protestante ». Elles montrent aussi de quels voiles de rigidité ce débauché savait s'envelopper.

Art. CXVIII. Est défendu à tout citoyen bourgeois, habitant et sujet de cette cité, tout usage d'or et d'argent en parfilures, broderies, passements, dentelles, filets ou autres enrichissements d'habits, en quelque sorte que ce soit.

Art. CXIX. Sont défendus toutes chaînes, bracelets, « craquants », boutons d'or sur habits et en général tout usage d'or et de monnaie en ceintures, colliers ou autrement.

Art. CXX. Tout habit de soie et bordé de velours est interdit aux artisans et aux gens de basse condition.

Art. CXXI. Tous pourpoints à point enflés ou bourrés sur le devant.

---

1. Bolsec, médecin de Lyon, dans son *Histoire de Calvin,* rapporte une tentative à la fois bien imprudente et bien malheureuse pour le réformateur. L'historien, qui de catholique s'était fait protestant, était contemporain de Calvin. Voici comment il s'exprime :

« Sur le point de l'ambition de Calvin, je ne puis ni ne dois laisser passer en silence la ruse et la piperie desquelles il usa, voulant ressusciter l'homme d'Ostun, appelé *le Brûlé,* pour se faire estimer saint homme et vrai prophète de Dieu, opérateur de miracles. Le fait fut tel : Cet homme duquel est mention, était venu à Genève, et avait indigence de biens temporels, tant que lui et sa femme s'étaient recommandés à M. Calvin, pour être participants de la bourse des pauvres et de leurs aumônes. Ledit Calvin leur promit secours de biens temporels et autres faveurs, s'ils voulaient lui servir fidèlement en ce qu'il leur dirait, ce qu'ils promirent ; et selon que icelui Calvin les avait instruits, le pauvre *le Brûlé* contrefit le malade et se mit au lit, il fut recommandé au prêche qu'on priât pour lui et qu'il fût secouru d'aumônes. Tôt après, il contrefit le mort, de quoi Calvin sitôt averti et comme celui qui en était ignorant, s'en alla promener accompagné, c'est à savoir, selon sa coutume, d'une grande troupe de ses dévots et amis les plus intimes, sans lesquels il ne s'acheminait guère hors de son logis. Entendant donc les cris et les lamentations que faisait la femme, contrefaisant la bien désolée, il demanda ce que c'était et entra dans la maison, où il se mit à genoux avec toute sa troupe et fit oraison à haute voix, priant Dieu de montrer sa puissance et faire ressusciter ce mort, pour donner à entendre à tout son peuple que ledit Calvin était son vrai serviteur et de lui-même élu. Ayant fini son oraison, il vint prendre le pauvre homme par la main, lui commandant, de la part de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, qu'il se levât et fît manifestation de la gloire de Dieu ; mais pour quelque répétition et haut-crier lesdites paroles par Calvin que ce fût, le mort *ne bougea ni ne remua ;* car, par le juste jugement de Dieu qui ne peut approuver les mensonges, ledit *contrefaisant le mort mourut pour vrai ;* ni pour poussement que sa femme lui sût faire, *il ne se remua ni répondit.* De quoi étant certaine sadite femme commença à *braire* et à *hurler* à bon escient, criant contre Calvin et l'appelant PIPEUR ET MEURTRIER DE SON MARI, déclarant à haute voix le fait comme il s'était passé. Cette femme, pour exhortations ni menaces qu'on lui fît, ne se voulant taire, Calvin la laissa avec son MARI TRÉPASSÉ, disant qu'elle était transportée de son entendement, si est-ce néanmoins qu'il la força ensuite de sortir de la ville et à vider le pays, et s'en retourna à Ostun, et puis fut la femme d'un ministre appelé Lacouldrée. »

Art. CXXIV. Est défendu aux femmes et filles toute frisure, troussements et entortillement de cheveux.

Art. CXXV. Toute façon superflue et excessive de point coupé ou autre ouvrage sur les collets. Tout accoutrement de soie, toute nuance excessive, tout enrichissement aux accoutrements aux dites femmes, robes ou cottes excédant deux bandes médiocres pour celle de qualité. — Que nulle femme n'ait à porter chapeau de velours.

Un article, enfin, interdisait « aux hommes de porter de longs cheveux frisés avec passepillons et bagues aux oreilles » ; les contrevenants devaient payer pour la première fois 5 florins, pour la deuxième, 10, la troisième, 15, avec confiscation des accoutrements portés contre la défense. Il était de plus défendu aux couturiers de faire aucune nouvelle façon d'habit sans *permission des seigneurs de son conseil,* sous peine de 10 florins pour la première fois, 25 pour la seconde, et d'être en outre châtié selon la faute. Les ordonnances réglementent même le menu de la table et interdisent dans les banquets « toute confiture, excepté la dragée, sous peine de 60 sous d'amende ».

Ridicule, la législation calviniste n'est pas moins féroce. La prison, le bannissement, la peine de mort, la torture sont prodigués. Cette législation, non plus que celle d'Henri VIII et d'Elisabeth, non plus que celle des princes allemands, n'a empêché le protestantisme de faire admettre partout qu'ils ont introduit dans le monde la liberté de conscience.

Examinez les paroles et les actes des premiers novateurs, *dit Balmès,* vous verrez qu'ils suivirent la marche des révolutionnaires de toutes les espèces, de tous les temps, de tous les pays. S'ils travaillèrent à renverser l'autorité légitime, ce fut, pour usurper le commandement. Personne n'ignore jusqu'à quel point Luther porta sa frénétique intolérance, lui, qui ne pouvait souffrir la moindre contradiction de la part de ses disciples ou de la part de qui que ce fût sans se livrer aux emportements les plus insensés ou aux plus basses injures. Henri VIII, le fondateur, en Angleterre, de ce qu'on appelle la liberté de penser, envoyait à l'échafaud quiconque ne pensait pas comme lui ; et ce fut sur les instances de Calvin que Michel Servet fut brûlé vif à Genève [2]. »

---

2. L'espagnol, Michel Servet, médecin et théologien, avait écrit un livre intitulé *Christianismi Restitutio,* où il combattait la divinité du Christ, le baptême des petits enfants, et le dogme de la Trinité. Dénoncé pour ce fait aux magistrats calvinistes, de Vienne, par Calvin alors réfugié à Genève, Michel Servet fut condamné à être brûlé ainsi que son livre qui avait été saisi chez l'imprimeur, au nombre de huit cents exemplaires, avant d'être publié ; seulement les magistrats de Vienne, plus tolérants que Calvin, prirent soin de le laisser échapper, et le 17 juin 1553, il n'y eut que son effigie et ses livres de brûlés ; il n'en reste plus que trois exemplaires dont l'un est à la bibliothèque Mazarine.

Or, ce livre contenait, en matière de médecine, une découverte de la plus

Le calvinisme est la forme que le protestantisme prit en France. Il fit courir les plus grands périls à notre unité nationale. Nous aurons à le dire pour faire saisir la relation qui existe entre l'établissement du protestantisme et la guerre actuelle.

***

En ANGLETERRE, les adversaires de Rome durent s'y prendre à deux fois, pour détacher ce pays de l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique : sous Henri VIII d'abord ; puis sous Elisabeth, après le retour au catholicisme de la reine Marie. Henri VIII obéit à ses monstrueuses passions, Elisabeth à son ambition.

Henri VIII voulut la rupture de son mariage avec Catherine d'Aragon [3] : Rome défendit l'indissolubilité du lien conjugal.

---

haute importance. « La communication des deux cœurs, dit-il, ne se fait pas à travers la cloison moyenne des ventricules, comme on le croit communément, mais par un long et merveilleux détour le sang est conduit à travers les poumons où il est agité, préparé, et passe de l'artère pulmonaire dans la veine pulmonaire » qui le ramène au cœur. »

Il commit l'imprudence de se rendre à Genève, Calvin le fit arrêter et le 27 octobre de la même année, Michel Servet fut effectivement brûlé vif.

Telle fut la TOLÉRANCE de Calvin, telle fut celle d'Henri VIII et d'Elisabeth, celle exercée dans tous les pays gagnés au protestantisme durant de longs siècles.

Toutefois il reste accepté d'une multitude d'hommes que l'intolérance est le caractère propre du catholicisme. Oui, l'Eglise catholique est intolérante, intolérante de l'erreur puisqu'elle a le dépôt de la vérité ; intolérante du mal, puisqu'elle est la voie et la vie. Le protestantisme s'est montré dès ses premiers jours intolérant des personnes, des personnes qui ne voulaient pas s'enrôler sous sa bannière, et intolérant jusqu'à leur ôter la vie et inventer pour les torturer de nouveaux supplices.

Il y eut dans les pays catholiques des rois qui, eux aussi, employèrent la violence, mais ils le faisaient en vue de l'intérêt social et politique autant que de l'intérêt religieux de leur peuple auquel ils voulaient conserver le grand bien de l'unité, de l'unité de foi, principe de l'union des cœurs et de la conformité des mœurs. Unité dans la vraie foi, la foi immuable prêchée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et conservée par l'Eglise qui a reçu mission de la prêcher à tous les peuples et de la sauvegarder partout.

3. Henri VIII était devenu roi d'Angleterre en 1509 à l'âge de dix-huit ans. Il avait presque aussitôt épousé Catherine d'Aragon, fille de Ferdinand et d'Isabelle, roi d'Espagne. Bientôt il conçut pour une fille d'honneur de la reine, Anne de Boleyn, une violente passion. Il résolut de l'épouser et il demanda au Pape Clément VII de déclarer son mariage nul. Le procès s'ouvrit à Londres, en 1529 ; mais sur l'appel au Pape fait par la Reine, le Souverain Pontife évoqua l'affaire à Rome, et la sentence fut contraire aux désirs d'Henri VIII. Grande fut sa fureur et en 1531 il se fit proclamer Protecteur et Suprême Chef de l'Eglise d'Angleterre.

Deux ans après Henri VIII faisait décapiter Anne de Boleyn.

Avant de s'abandonner à ses passions et de livrer l'Angleterre au schisme et bientôt à l'hérésie, Henri VIII s'était appliqué à extirper de son royaume

Lorsque le Roi vit qu'il n'obtiendrait point la permission de répudier son épouse légitime, il résolut de briser avec le chef de la chrétienté et de demander à une Eglise nationale ce que l'Eglise catholique lui refusait.

Une autre raison du schisme furent les continuels embarras d'argent où se débattait le Roi, ses dettes énormes que ne parvenaient pas à éteindre les subsides votés par le Parlement, ni les dons plus ou moins volontaires du clergé. Devenu chef suprême de l'Eglise d'Angleterre, Henri VIII s'empressa de faire dresser l'inventaire minutieux des biens des communautés religieuses, et finalement de s'en emparer. Faut-il ajouter qu'il n'en profita qu'en partie? Sur les 200.000 livres sterling de revenu total des monastères, 37.000 seulement allèrent au trésor royal, le reste s'égara entre les mains de ses courtisans.

L'un de ses favoris, Cranmer, à lui seul, se fit donner six monastères. Les revenus confisqués, on vendit les biens : terres, bâtiments, vases sacrés, etc., et le produit servit à réparer le château du Roi, à payer ses dettes de jeu, etc. Les impôts n'en furent pas diminués. Les pauvres et les employés, des régions entières qui vivaient des monastères tombèrent dans la plus noire misère ; et en 1540, le Parlement fut obligé de venir en aide à cinquante-sept villes touchées par la ruine. L'enseignement souffrit ; les écoles fondées par les moines disparurent, les bourses d'étudiants furent supprimées, les bibliothèques se dispersèrent, vendues, avec leurs manuscrits, aux épiciers.

La résistance des évêques était à craindre ; Henri les réunit en assemblée et leur enjoignit de le reconnaître pour chef spirituel. Ils demandèrent un délai ; le Roi s'y refusa et envoya des juges sommer les prélats de se soumettre immédiatement, sous peine de confiscation et de prison. Les évêques hésitèrent et délibérèrent pendant une nuit ; au matin, ils cédèrent et reconnurent le Roi comme le seul protecteur et chef suprême de l'Eglise et du clergé d'Angleterre, en ajoutant seulement à ce honteux acquiescement cette restriction qui servit à endormir leur conscience : « Autant que la loi du Christ le permet. »

---

les erreurs contraires au dogme catholique. Il était descendu lui-même à titre de théologien dans l'arène des controverses. Il avait publié plusieurs ouvrages contre Luther, notamment un traité sur les sept sacrements. Ce qui avait engagé le Pape Léon X à lui décerner dans une Bulle solennelle le titre de Défenseur de la foi.

Henri VIII ne toucha point à la doctrine, si ce n'est au dogme de l'Autorité pontificale[4]. Il se fit même un point d'honneur de la conserver et de lutter contre les infiltrations protestantes, même par la persécution. Sous son successeur, Edouard VI, qui monta sur le trône à dix ans et mourut à seize, Cranmer favorisa les doctrines luthériennes et calvinistes et fit une guerre acharnée au « papisme ».

Chassées par Marie Tudor, ces doctrines réapparurent sous Elisabeth ; mais en 1562, les trente-neuf articles, règle de foi officielle des anglicans, tout en admettant bien des principes protestants, furent une certaine réaction en faveur de la doctrine traditionnelle. Le *Book of common prayer* fixa la nouvelle liturgie et le nouveau culte. L'Eglise anglicane fut ainsi constituée avec son chef suprême, sa doctrine et son code liturgique.

Elisabeth établit cette Eglise par le fer et par le feu. Les bourreaux, dit W. Cobbett, historien anglican, manquèrent aux victimes. Des massacres continuels ensanglantèrent les quarante-cinq années de règne, de despotisme cruel de la *reine vierge*[5]. Elle unit, elle aussi, l'hypocrisie à la cruauté quand elle fit trancher la tête de Marie Stuart, reine d'Ecosse et sa cousine.

L'établissement du protestantisme en Angleterre sous Henri VIII, sous son fils et sous Elisabeth, fut donc, comme à Genève et en Allemagne, accompagné de sanglantes horreurs. La noble attitude du cardinal Fischer et du chancelier Thomas Morus, celle des évêques, des prêtres, des religieux et des laïques qui surent, malgré les supplices, garder intact le dépôt de la foi et qui défendirent jusqu'au bout la suprême autorité spirituelle du Pape, atténue les hontes de la défaillance nationale. Il y eut même une partie du peuple qui résista aux volontés anticatholiques d'Henri VIII et de ses successeurs. Ce n'est point le lieu de faire l'histoire de ces luttes qui rappellent celles des Machabées et celles de nos Vendéens.

4. « Henri VIII, dit Bossuet, n'attente en rien contre les autres vérités révélées. La chaire de Saint-Pierre est la seule qui est attaquée : l'univers a vu par ce moyen que le dessein de ce prince n'a été que de se venger de cette puissance pontificale qui le condamnait, et que la haine fut la règle de sa foi. » *Hist. des Var.*, œuvres, t. XIV, p. 284.

5. Les auteurs protestants ont voulu l'honorer de ce titre. Mais Lingard nomme jusqu'à huit complices du libertinage de cette princesse. Bien plus, W. Cobbett nous apprend que, dans la seizième année de son règne, elle fit rendre une loi qui assurait la couronne à ses enfants *naturels, quel que fût leur père.* (Statuts d'Elisabeth.)

Donnons seulement un bref aperçu de ce que devinrent les catholiques anglais sous l'action continue des lois de persécution faites contre eux. Newman le dit dans un de ses sermons les plus fameux.

« Les catholiques romains n'étaient pas alors une secte, un corps si petit qu'il fût, représentant la grande communion du dehors, mais une simple poignée d'individus que l'on pouvait compter comme les pierres et les débris du grand déluge... On ne retrouvait les catholiques en Angleterre que dans les ruelles, dans les caves, dans les mansardes ou dans la solitude de la campagne, séparés de la foule au milieu de laquelle ils vivaient; on les entrevoyait seulement dans l'obscurité, à travers le brouillard ou le crépuscule, fantômes fuyant de-ci de-là devant les fiers protestants maîtres de la terre. »

Cependant, déjà au XVII[e] siècle, Bossuet tirait ce pronostic de la réalisation duquel nous voyons de nombreux et importants préludes :

« La Réformation s'établit en Angleterre en foulant aux pieds jusque dans sa source, tout le christianisme de la nation. Mais une nation si savante ne demeurera pas longtemps dans cet éblouissement : le respect qu'elle conserve pour les Pères, et ses curieuses et continuelles recherches sur l'antiquité la ramèneront à la doctrine des premiers siècles. Je ne puis croire qu'elle persiste dans la haine qu'elle a conçue contre la chaire de saint Pierre d'où elle reçut le christianisme ». *(Variations.)*

Concluons avec M. Boselli [6] :

« Nous croyons être dans notre droit de catholique en constatant que le protestantisme a débuté en Allemagne par l'agitation des questions sociales; en Angleterre par la tyrannie d'Henri VIII, en Suisse par une révolution politique. Dans ces trois endroits il a débuté non par la libre pensée et le libre examen dont il se vante, mais par la proscription, sous les peines les plus graves, du culte et de la religion catholique. »

---

6. Dans sa critique de l'ouvrage de Janssen, *L'Allemagne et la Réforme.*

CHAPITRE XXXVI.

Le protestantisme n'est pas une religion, mais une négation et une insurrection.

Si les protestants savaient à fond comment s'est formée leur religion, avec combien de variations et avec quelle inconstance leurs confessions de foi ont été dressées; comment ils se sont séparés premièrement de nous, et puis entre eux; par combien de subtilités, de détours et d'équivoques ils ont tâché de réparer leurs divisions, et de rassembler les membres épars de leur réforme désunie; cette réforme dont ils se vantent ne les contenterait guère; et pour dire franchement ce que je pense ne leur inspirerait que du mépris.

BOSSUET.

Le protestantisme est, dans son essence, une négation. — Origine du mot protestant. — Sa fécondité en sectes ou insectes. — Statistique. — De quelle vie jouissent-elles : foi et morale.

Le protestantisme n'est pas une religion. Cette assertion paraît de prime abord bien osée et même bien étrange. Rien cependant de plus certain et même de plus évident.

Il est un fait que les progrès de l'histoire mettent de plus en plus en lumière. Il n'y a point et il n'y a jamais eu de peuple qui ait été ou qui soit sans religion, c'est-à-dire sans rapports avec la divinité ; Dieu n'aurait pu permettre que sa créature fût et vécût sans rapports avec Lui, car les relations de la créature avec son Créateur sont la fin essentielle de la création.

De même qu'il n'y a jamais eu de peuple sans religion, il n'y a jamais eu de religion sans SACRIFICE. Le sacrifice est le devoir essentiel de la religion, et c'est pourquoi il est aussi ancien que

le monde et aussi étendu dans l'espace que l'humanité. Toujours et partout le sacrifice a été considéré et pratiqué comme l'acte religieux par excellence. Par le sacrifice, l'homme rapporte à Dieu ce qu'il est et ce qu'il a, il confesse sa souveraineté sur lui et sur toutes choses ; par l'immolation de victimes, il lui rend grâces et il le prie. Et comme il se sent déchu et coupable, il exprime aussi par l'immolation des victimes qu'il se substitue, son vœu d'effacer son péché et de remonter à l'état dans lequel il a été créé.

Sans doute, ils sont assez rares les hommes qui ont du sacrifice cette idée nette et complète ; mais tous les peuples et toutes les tribus ont conservé, plus ou moins altérée, l'institution des premiers jours et s'y sont conformés.

Or, dès son premier jour, le protestantisme a aboli, pour son compte, le sacrifice de la religion chrétienne, le sacrifice institué par le divin Rédempteur, le sacrifice de la messe ; et il continue à n'avoir que des assemblées sans prêtre et sans oblation, des assemblées qui n'ont que le prêche du pasteur et le chant de psaumes.

Si le protestantisme n'est point une religion, qu'est-ce donc ? Son nom le dit : une protestation, protestation contre l'autorité, contre la papauté, contre tout ce qui constitue l'Eglise, l'institution établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

J. de Maistre a fait cette observation de bon sens qui suffit à confondre tout ce qui s'est séparé de l'Eglise catholique : luthéranisme, calvinisme, anglicanisme, etc.

« Au commencement du dixième siècle, il n'y avait qu'une foi en Europe. Considérez cette foi comme un assemblage de dogmes positifs : l'unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la présence réelle ; et pour mettre plus de clarté dans les idées, supposons qu'il y ait cinquante de ces dogmes positifs. Tous les chrétiens croyaient donc alors cinquante dogmes. L'Eglise grecque ayant nié la procession du Saint-Esprit et la suprématie du Pape, elle n'eut plus que quarante-huit points de croyance, par où vous voyez que nous croyons toujours tout ce qu'elle croit, quoiqu'elle nie deux choses que nous croyons. Vos sectes du seizième siècle poussèrent les choses beaucoup plus loin et nièrent encore plusieurs autres dogmes, mais ceux qu'elles ont retenus nous sont communs. Enfin la religion catholique croit tout ce que les sectes croient ; ce point est incontestable. Ces sectes, quelles qu'elles soient, ne sont donc point des religions mais des *négations*, c'est-à-dire *rien* par elles-mêmes ; car dès qu'elles affirment, elles sont catholiques [1]. »

1. Lettres à une dame protestante.
J. de Maistre a fait cette autre observation, pleine de justesse, que l'Eglise

Ce nom « protestant » qui, par lui-même, montre que la prétendue Réforme est, non une religion, mais une négation et une insurrection, est, pourrait-on dire, d'origine providentielle. Jamais Luther, ni Calvin, ni Henri VIII ne se l'auraient donné spontanément et par choix. Il fut recueilli par hasard dans la diète de Spire, tenue en 1529. Elle avait porté un décret concernant le changement de religion et de culte [2]. Quatorze villes de l'Empire refusèrent de se soumettre à ce décret et présentèrent une *protestation*. De là vint qu'on commença d'appeler les dissidents « protestants ». Tout le monde trouva que ce nom était vraiment celui qui convenait à toutes les sectes issues de la révolte de Luther, unies seulement dans leurs protestations contre l'autorité du Pape et contre l'Eglise catholique, son sacrifice, ses sacrements, ses dogmes, etc. Sentant bien que ce nom répugne à l'origine, à l'esprit, à l'histoire de la religion chrétienne, les protestants essayèrent plusieurs fois de le secouer de leurs épaules et de s'en faire donner un autre : évangéliques, réformés. Evangéliques? Mais qu'on trouve deux « évangéliques » qui donnent le même sens à tout l'évangile. D'ailleurs, c'était « bibliques » qu'ils devraient se dire, puisque c'est la Bible entière qu'ils prennent comme leur règle de foi, laissée à l'interprétation de chacun d'eux et non l'Evangile seulement. « Réformés? » mais « révolutionnaires » religieux serait plus vrai. Le protestantisme est condamné à porter toujours ce même nom « protestant » dans l'immense variété de ses sectes, c'est que ce nom étant purement négatif et ne signifiant qu'une renonciation au catholicisme, moins il marque que le schismatique croira et plus il protestera, plus il sera lui-même. Son nom devient donc toujours plus vrai ;

---

catholique seule a un nom positif propre, qui lui sert à se désigner elle-même, et par lequel tout le monde la désigne. Avant lui, saint Jérôme et saint Augustin s'étaient servis de cet argument apologétique : « Si vous entendez, dit saint Jérôme, qu'on les appelle Marcionites, Valentiniens, Montanistes, sachez que ce n'est point là l'Eglise du Christ, mais la synagogue de l'Antéchrist » *(Lib. Adversus Luciferanos)*. Et saint Augustin : « Je suis retenu dans l'Eglise par son nom même de catholique, car ce n'est pas sans cause qu'elle seule, au milieu de tant d'hérésies, a obtenu ce nom. Si un étranger leur demande où est l'Eglise des catholiques, aucun d'eux n'ose montrer sa basilique ou sa maison. »

2. Dans le récit que Mélanchton fit à son intime ami Cameracius des décrets de l'Assemblée de Spire, il avoua que ses douleurs sont extrêmes. « Ce sont des agitations incroyables et les douleurs de l'enfer ; il en est presqu'à la mort. Ce qu'il ressent est horrible. » (Bossuet, *Les Variations*.)

Il finit en cet état sa malheureuse vie en l'an 1560.

il doit subsister jusqu'au moment où il périra, comme l'ulcère périt avec le dernier atome de chair vivante qu'il a dévoré.

Il était aisé de voir que les premières négations et les premières protestations seraient suivies d'autres qui se multiplieraient indéfiniment. Ne reconnaissant d'autre autorité qu'un livre, qui lui-même, selon leur belle doctrine, n'est soumis à aucune autorité interprétative, tous les dogmes disparaîtraient incessamment l'un après l'autre. L'expérience est faite et chacun peut la contempler. Il n'y a pas un point de la croyance chrétienne que le protestantisme n'ait attaqué et détruit dans l'esprit de ses partisans. Il est arrivé d'ailleurs ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Ce malheureux système s'est allié avec le philosophisme ; et ces deux ennemis de toute croyance ont exercé sur l'Europe une influence si funeste, qu'on exagère peu en disant que dans cette belle partie du monde plusieurs peuples n'ont plus de religion. J. de Maistre a encore fait cette observation qui montre comment l'ulcère protestant désorganise et dévore.

Quoique les sectes diffèrent entre elles, cependant par rapport à *nous* elles sont toutes égales, puisqu'elles ne sont pas *nous*. Dès qu'une branche est coupée, elle n'appartient plus à l'arbre; celle qui est verte encore, celle même qui n'a pas touché terre, diffèrent sans doute de celle qui a fait du charbon depuis dix ans; mais pour l'arbre, c'est égal, elles ne sont plus *lui*, ni à *lui*, ni de *lui*.

Ainsi séparée de la racine d'où la vie découle [3], la Réforme devint bientôt la proie des *insectes*. Les confessions ne se tinrent point au nombre primitif, trois, elles commencèrent dès leur premier jour à se dresser en innombrables sectes.

Un protestant, le géographe bien connu, Onésime Reclus, a publié dans *La Revue* (ancienne *Revue des revues*), n° du 1er décembre 1911, un article sur le protestantisme en France.

« Si nous avions, *dit-il*, en France, un recensement des religions aussi complet que, par exemple, celui du Canada, le protestantisme français se manifesterait par la diversité d'opinions, comme le catholicisme se manifeste par une parfaite unité ».

Il donne ainsi la preuve de l'état de division auquel est arrivée l'œuvre de Luther.

---

3. « Le protestantisme, dit Michelet, n'est qu'une plante parasite qui ne vit que de la sève du catholicisme. Quand nous en aurons fini avec l'Eglise catholique, il mourra de lui-même, ou, s'il en est besoin, nous l'achèverons d'un coup de talon de notre botte. »

« Ouvrons par exemple, *dit-il*, le dernier recensement décennal du Canada, celui de 1901, tel qu'il fut publié en 1902, à Ottawa, capitale du Dominion ou Puissance.

» Arrivé à la statistique des religions, nous y relevons une quinzaine de « dénominations » non protestantes : les catholiques d'abord ; puis la religion grecque orthodoxe ou les sectes qui s'en sont plus ou moins détachées (tels les doukhobors ou Lutteurs de l'esprit) des juifs, des mormons ou saints des derniers jours, des mahométans, des boudhistes chinois ou japonais, des païens inscrits pour quinze mille environ, etc., etc.

» Tout le reste est protestant, sous les noms les plus baroques, dont un grand nombre parfaitement incompréhensibles au profane vulgaire. En voici quelques-uns : Gens de la Venue de Notre-Seigneur, Ammanites ou Amichs, Angélicaux, hommes de l'Arche de l'Alliance, Béthélites, Irvingites ou catholiques apostoliques, Enfants de Christ, Enfants de Dieu, Enfants de paix, Christadelphiens. Scientistes chrétiens (ce qui veut dire : dont Christ est toute la science), Ouvriers du Christ, Eglise de l'âge à venir, Eglise des premiers-nés, Eglise de la nature, Troupe de Daniel, Elgians, Guérisseurs ou Guéris par la foi, Farringtoniens, Quakers, Triés par le Christ, Règle d'or, Horméristes ou Hommes de la marche à la sainteté, Humanitariens, Marshallites, Mimic-mi *(sic)*, Gens du Messie, Miciats, Gens de l'aurore du Millenium, Mennices, Swedenborgiens, Ere nouvelle, Gens de la nouvelle et dernière maison d'Israël, Nouvelles Lumières, un seul corps, Mission du peuple, Hommes d'avant le Millenium (moins nombreux que ceux de l'aurore millénaire ci-dessus indiquée), Frères primitifs, Réincarnationnistes, Restitutionnistes, Religion de l'amour, Gens de l'Alliance du jour du sabbat, Salutistes (à ne pas confondre, paraît-il, avec les membres de l'Armée du Salut), Disciples de saint Jean, Sécularistes, Silencieux, Socialistes, Spiritualistes, Eglise de l'étoile, Syéniques, Théosophes, Titans, Transmigrationistes, Trinitairiens, « Tunkers », Chercheurs de la vérité, Universalistes, Gardiens de la tour du guet, etc., etc. »

Et il conclut :

« C'est à pleurer de rire quand on sait de quelles subtilités, de quel verbiage, de quelles arguties, de quels rêves, rêvasseries, hallucinations naquirent ces sectes dont beaucoup se meuvent dans l'orbite de la folie pure. »

Ce défilé de cinquante sectes différentes dans un seul pays, de cinquante manières de comprendre le christianisme et d'adorer Dieu, propres au protestantisme, peut être placé en appendice à l'*Histoire des Variations*.

Il est des protestants, particulièrement des anglicans, qui prétendent que l'Eglise dont le Symbole dit qu'elle est *une* ne cesse pas de jouir de cette unité malgré les scissions qui ont été produites à diverses époques par Photius, par Luther, Calvin, Henri VIII et qui présentent aujourd'hui l'état de division à l'infini dont le tableau tracé par M. Onésime Reclus ne laisse voir qu'un coin.

A cette prétention, Bossuet opposait que l'Eglise et son unité

ainsi entendue en fait un amas de sectes et que ce ne peut être ce que le *Credo* nous fait chanter :

« Elles se frappent d'anathèmes les uns les autres ; de sorte que le caractère du royaume de Jésus-Christ est le même que Jésus-Christ a donné au royaume de Satan. Selon la doctrine de Jésus-Christ, le royaume de Satan est divisé contre lui-même, et doit tomber maison sur maison jusqu'à la dernière ruine. Au contraire, selon la promesse de Jésus-Christ, son Eglise qui est son royaume, bâtie sur la pierre, sur la même confession de foi et le même gouvernement ecclésiastique, est parfaitement unie ; d'où il s'ensuit qu'elle est inébranlable et que les portes de l'enfer ne pourront jamais prévaloir contre elle ; c'est-à-dire que la division, qui est le principe de la faiblesse et le caractère de l'enfer, ne l'emporterait point contre l'unité, qui est le principe de la force, le caractère de l'Eglise ».

Le même Bossuet dit ailleurs comment est conservée et maintenue l'indéfectible *unité* de l'Eglise : « Le Saint-Esprit a promis à l'Eglise universelle de l'assister indéfiniment contre les erreurs, donc contre toutes ; et si contre toutes, donc toujours ». Et ainsi elle est toujours elle-même et la même, et toute société religieuse qui diffère d'elle ne peut être crue appartenir à l'Eglise une, catholique et apostolique.

Qu'est devenue dans cet égarement des esprits et dans cet évanouissement de toute doctrine, la vie religieuse ? Elle est conservée dans un certain nombre d'âmes et de familles qui sont restées chrétiennes plus qu'elles ne sont devenues protestantes. Elle est nulle dans la masse du peuple.

CHAPITRE XXXVII.

Protestantisme et catholicisme comparés.

Le protestantisme — toute mon ambition est de vous en avoir fourni la preuve — n'a aucune *des supériorités dont il se prévaut sur le catholicisme, ni dans l'ordre moral, ni dans l'ordre intellectuel, ni dans l'ordre social. Livré à lui-même, et s'il ne réagit pas contre ses propres principes, il ne peut être qu'un instrument de dissolution.*

Mgr Alfred BAUDRILLART.

La faveur que rencontre en France le protestantisme. — *Essai sur l'influence de la Réforme.* — Réserves de l'auteur. — Quoique son ouvrage en soit la glorification. — *Les nations catholiques et les nations protestantes* comparées sous un triple rapport. — L'*Avenir des peuples catholiques.* — Vogue de cette dernière brochure. — Thèse réfutée par divers auteurs. — Seul, le catholicisme civilise.

Le POURQUOI HISTORIQUE de la présente guerre demande que nous portions notre pensée au delà des deux causes que nous venons d'examiner, l'œuvre de Napoléon III et l'œuvre de la République. La République et l'Empire se livrèrent à un courant dont les sources étaient au-dessous d'eux, situées dans le temps sur des dates antérieures à leur existence ; ces sources sont le protestantisme, le prussianisme, le maçonnisme et la civilisation moderne.

Ces quatre causes demandent à être exposées avec quelques développements.

Et d'abord le protestantisme.

Déjà nous l'avons vu agir dans nos provinces, en Algérie et

dans les colonies au détriment de la France et au bénéfice de l'étranger. Partout le gouvernement de la République a donné ses encouragements et son soutien aux ministres anglicans, et même aux prédicants luthériens d'Allemagne ; partout il a aidé aux efforts de ces messagers de l'étranger, voulant convertir à Luther, à Calvin et à Henri VIII les catholiques de France.

Que pouvaient-ils se proposer ? La haine qu'ils ont tant de fois manifestée à l'Eglise de Jésus-Christ allait-elle jusqu'à vouloir mettre la France aux mains de l'hérésie, au risque de la livrer aux entreprises de ceux qui convoitent son sol et ses richesses ; jusqu'à leur permettre de préparer nos provinces à leur ouvrir les bras ? Ou bien s'imaginaient-ils qu'en agissant ainsi ils offraient à leur patrie un meilleur avenir que celui que le catholicisme lui avait donné ? Il peut se faire qu'il y en ait qui nourrissent cette illusion. L'éducation donnée en France depuis l'organisation de l'Université par Napoléon I[er], dans les petites écoles aussi bien que du haut des grandes chaires, éducation nourrie et cultivée à l'âge d'homme par les journaux et les revues, a tellement fait dévoyer les esprits hors du chemin de la vérité même historique, que ces sortes d'illusions deviennent facilement le partage de la foule.

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'on s'applique à convaincre le public français, ou plutôt le public de partout, de la supériorité que le protestantisme a donnée aux nations qui l'ont embrassé sur les nations catholiques.

En 1802, l'Institut de France mit au concours la question suivante : *De l'influence de la Réformation de Luther sur la situation politique des différents Etats de l'Europe et sur le progrès des lumières*[1]. L'auteur de l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, M. Charles Villers, qui fut couronné, s'est proposé de fortifier l'opinion qui regarde la réformation de Luther et de Calvin comme un bien, et de déprimer l'opinion contraire. C'est pourquoi, il s'est appliqué à relever les avantages réels ou prétendus que la société a retirés de cette réformation.

---

1. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage ; mais je tiens d'analyses que j'ai lieu de croire consciencieuses et sérieusement faites, ce qui est dit ici et j'ai lieu de le croire exact.

Bien que l'on retrouve dans cet ouvrage toutes les calomnies de Voltaire, cependant l'auteur fut amené à faire bien des réserves. 1° Il regrette les temples magnifiquement décorés, les cérémonies pompeuses, les chants, les chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture, et aussi « cette Vierge modèle de toutes les mères, patronne de toutes les âmes tendres et ardentes, intercessatrice de grâces entre l'homme et son Dieu, être élyséen, auguste et touchant dont aucune autre religion n'offre rien qui approche ». 2° Il attribue à la réformation de Luther toutes les révolutions politiques qui ont éclaté en Europe depuis la naissance du Luthéranisme, il lui donne une grande part même dans la Révolution française. « On trouve chez eux (les Réformés), dit-il, les mêmes prétentions à la liberté et à l'égalité absolues qui ont causé tous les excès des Jacobins de France. La loi agraire, le pillage des riches, faisaient partie de leur symbole ; et sur leurs bannières aurait pu déjà être écrit : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*. 3° Suivant l'*Essai*, le prodigieux accroissement des forces militaires et des moyens de faire la guerre est un résultat de la Réforme. De fait, le luthérien Gustave-Adolphe fut le créateur de la tactique moderne, le roi de Prusse, Frédéric II, perfectionna cet art meurtrier. La conséquence en fut des guerres de trente ans, des guerres de sept ans, ou plutôt la guerre des trois cents ans qui se sont écoulés depuis, et la Réforme n'a été, à le bien prendre, que la lutte secrète des partis religieux. « Les guerres qui suivirent prirent un caractère religieux et fanatique, par conséquent plus animé, plus terrible, plus sanguinaire que celui des autres guerres... Et c'en est assez pour être forcé de convenir que, depuis le débordement des peuples du Nord sur l'Empire romain, aucun événement n'avait encore produit en Europe des ravages aussi longs et aussi universels que ceux causés par la guerre allumée au foyer de la réformation. » Cause des guerres entre peuples, le protestantisme fut aussi une grande cause des guerres civiles et des révolutions qui ont agité tous les peuples depuis son apparition.

En rompant l'unité religieuse entre les chrétiens, le protestantisme a affaibli l'union politique qui doit exister entre les enfants d'une même patrie. L'auteur de l'*Essai* dit, d'après Schiller, historien de la guerre de Trente ans : « Les intérêts qui, jusqu'à la Réformation, avaient été nationaux, cessèrent de

l'être à cette époque... Un sentiment plus puissant sur le cœur de l'homme que l'amour même de la patrie, le rendit capable de voir et de sortir hors des limites de cette patrie. Le réformé français se trouva plus en contact avec le réformé anglais, allemand, hollandais, génévois, qu'avec son compatriote catholique».

M. de Bonald a résumé en deux mots ce que nous venons d'entendre sortir de la bouche de M. Charles Villers : « La Réforme a été l'événement des temps modernes le plus funeste à la société, et la cause prochaine ou éloignée de toutes les révolutions qui, depuis le XVe siècle, ont agité l'Europe, et de toutes les guerres qui l'ont ensanglantée ; et si la société doit finir, je n'hésite pas à la regarder comme le premier coup de cloche de cette dernière catastrophe ».

Nous aurons à justifier toutes ces paroles. Pour ce qui est de la dernière « il peut se faire que le protestantisme soit le premier coup de cloche annonçant la fin du monde ». Contentons-nous de dire ici que cette pensée a été celle de bien des protestants, comme en font foi leurs commentaires sur l'Apocalypse.

Nous devons, pour le moment, nous borner à montrer la responsabilité qui incombe au protestantisme au sujet des guerres de 1870 et de 1914. L'auteur de l'*Essai* a donc reconnu que toutes les révolutions politiques qui ont éclaté en Europe depuis le XVe siècle, y compris la Révolution française, doivent être attribuées à la Réformation de Luther. Il avoue que les trois cents ans qui se sont écoulés depuis cette époque n'ont été que la lutte plus ou moins avouée des partis religieux, créés par les divisions que le protestantisme a introduites dans la chrétienté. Il admet que les guerres en sont devenues de plus en plus meurtrières depuis la naissance de ces partis. Or, en Allemagne comme en France, plusieurs sont persuadés qu'elle est le suprême et dernier effort du protestantisme, associé aux sociétés secrètes, pour anéantir le catholicisme.

Malgré ses aveux et ses restrictions, l'auteur de l'*Essai* s'est attaché dans tout le cours de son ouvrage à relever les avantages réels ou prétendus que la société a retirés de la soi-disant réforme religieuse.

La thèse fut reprise en 1854, en deux gros volumes, par le pasteur Napoléon Roussel, sous le titre : *Les nations catholiques*

et les nations protestantes comparées sous le triple rapport du bien-être, des lumières et de la moralité. Mais l'effort le plus vigoureux fut tenté par un économiste, professeur à l'Université de Liége, Emile de Laveleye, qui, dans une brochure de trente pages sur l'*Avenir des peuples catholiques*, s'appliqua à démontrer que la raison de la « fameuse et indiscutable supériorité » des protestants sur les catholiques devait être cherchée, non dans la race, mais dans le culte.

Ce manifeste, répandu à profusion — trente éditions françaises en un an et traduction en onze langues — fit une impression profonde, d'autant que nos désastres récents de 1870 donnaient à la thèse un aspect de vraisemblance et un caractère d'actualité. En 1899, lorsque les Etats-Unis eurent enlevé à la catholique Espagne ses dernières colonies en Amérique et en Asie, cette brochure fut rééditée et enrichie de nombreux témoignages. C'est là que les journaux à la solde de la secte puisent journellement leurs arguments [2].

Bien des universitaires et nombre de journalistes y pensent et ne cessent d'inculquer cette erreur que « L'INDISCUTABLE SUPÉRIORITÉ DES PROTESTANTS SUR LES CATHOLIQUES DOIT ÊTRE CHERCHÉE, NON DANS LES RACES, MAIS DANS LE CULTE. » Et par conséquent que le triomphe des nations protestantes sur les nations catholiques, l'un des principaux buts de la guerre actuelle, ne serait point chose regrettable.

Un premier mot de réponse à cette affirmation.

Ce dont on glorifie aujourd'hui le plus les nations protestantes, c'est le génie de la colonisation, le génie d'expansion.

Les peuples protestants se distinguent-ils plus en cela que les catholiques? Ce génie, les Français, les Espagnols, les Portugais l'ont manifesté d'une manière plus éclatante que les Anglais et autres peuples protestants aux XVI[e] et XVII[e] siècles. De nos jours encore, la France s'est étendue au loin; et aujourd'hui

---

2. Les œuvres de l'Espagnol Balmès, le livre d'un magistrat français Auguste Nicolas, celui de l'abbé Martin, ancien curé de Ferney, *De l'avenir du protestantisme et du catholicisme*, et celui de Mgr Baudrillart, *L'Eglise catholique, la Renaissance et le Protestantisme*, offrent aux lecteurs toutes les réponses désirables. Ajoutons que les œuvres de Doellinger, de Mgr Janssen, de M. Georges Goyau fournissent aussi nombre d'arguments contre les adversaires du catholicisme. On peut encore lire avec fruit les articles publiés dans les *Etudes*, par le P. Flamérion et par M. Yves de la Brière.

comme autrefois il y a cette différence entre les nations catholiques et les nations protestantes que celles-ci exploitent et que celles-là civilisent, alors même, comme cela est malheureusement de nos jours, que leur gouvernement entrave l'action des missionnaires, les vrais, les seuls civilisateurs des peuples barbares ou sauvages. C'est ce que reconnaissent les hommes impartiaux. En 1858, M. Crawford, ancien gouverneur de Singapore, dans un *meeting* réuni pour favoriser les missions protestantes, faisait cet aveu : « ...Dans les îles Philippines, les Espagnols ont converti à la foi catholique plusieurs millions d'indigènes, et une immense amélioration dans leur condition sociale en a été la conséquence... »

Le baron de Hübner écrivait, quelques mois après la guerre de 1870, dans son intéressant ouvrage : *Promenade autour du monde :*

« Qu'est-ce que veut dire coloniser ? Serait-ce le défrichement du sol?... Est-ce la tâche d'exploiter le sol au profit des immigrés ? Dans cette supposition, les Anglais méritent la palme. Mais si l'on entend par coloniser, porter la civilisation au sein des indigènes dont on occupe le territoire, les Portugais et les Espagnols me semblent avoir été les premiers colonisateurs du monde... Le contact de la race anglo-saxonne avec ses sauvages semi-barbares est désastreux pour ces derniers... Les Français sont le peuple le plus expansif. En Chine, partout où vous voyez au-dessus d'un Consulat flotter le pavillon français, vous apercevrez dans le voisinage la flèche d'une église, et à côté un couvent, une école, un hôpital. Là les intelligences s'ouvrent aux lumières de la civilisation, les cœurs aux vérités de la foi ; là se pansent les plaies des âmes et des corps, se soulagent les misères, s'exercent les visites apostoliques de la charité et de l'abnégation. L'Italie, l'Espagne et la Belgique offrent leur contingent, mais la grande majorité de ces héros chrétiens appartient à la France. »

M. de Haulleville fait remarquer avec raison que la politique coloniale actuelle de l'Angleterre est le chef-d'œuvre de ce grand peuple, mais elle est inspirée, dit-il, par l'intérêt mercantile bien entendu de la Grande-Bretagne. Les missionnaires anglicans n'ont guère d'autre mission et d'autre souci que de contribuer à cet intérêt. Il en est autrement des missionnaires français et catholiques. Ces témoignages pourraient être multipliés, et on en trouvera nombre d'autres épars dans cet ouvrage. Mais passons à d'autres questions.

CHAPITRE XXXVIII.

Prospérité matérielle en terre catholique et en terre protestante.

Luther a attaqué l'état social dans sa racine; en ébranlant la solidité du mariage, base de la société chrétienne, il a attaqué l'état politique dans sa racine par le déplacement du pouvoir et l'abolition de la hiérarchie, développement de la société chrétienne; il a attaqué l'état religieux dans sa racine par l'abolition du culte extérieur, expression nécessaire du culte intérieur, couronnement *de la société chrétienne. Cette triple attaque s'est faite au nom de la liberté: pour la liberté de la chair, le divorce; pour la liberté de l'âme, le pontificat des princes; pour la liberté de l'esprit humain, au nom de la dignité de Dieu, la déchéance de tout culte extérieur. La Révolution nous présente le développement régulier et logique de ces trois libertés protestantes.*

L. Veuillot.

Première cause de la prospérité matérielle. — Réfutation des arguments contre le catholicisme. — La misère en Angleterre et en Allemagne.

Ce qui vient d'être reconnu sur la puissance civilisatrice du catholicisme chez les peuples barbares se vérifie-t-il également chez les peuples civilisés? Le catholicisme a-t-il en lui-même la vertu de favoriser mieux que le protestantisme la prospérité matérielle et la prospérité morale des peuples? Les nations protestantes sont-elles plus avancées sous ce double rapport que les nations catholiques? Et si cela est, est-ce bien à leur

religion qu'elles peuvent attribuer cet avantage? Interrogeons les faits et recherchons les causes.

Observons d'abord que la prospérité moderne de bien des pays date, non de l'avènement du protestantisme, mais du jour où ils découvrirent qu'ils avaient des mines de charbon et qu'ils les mirent en exploitation. Ajoutons que le changement de la route des Indes transporta sur les rivages de l'Atlantique et des mers du Nord le commerce qui avait auparavant la Méditerranée pour grande route; et enfin que si l'Angleterre a pu prendre à la fin du XVIe siècle une avance de quarante ans au point de vue manufacturier et commercial, c'est que la France était à ce moment ruinée par les guerres de religion que le protestantisme avait suscitées.

Nous voulons bien que le *vrai* catholique ne mette pas dans la poursuite de la fortune l'ardeur qu'y met le protestant, ou plutôt le non-catholique. L'âpreté au gain est tempérée chez lui par la pensée de son salut éternel. C'est son honneur et sa sagesse : la guerre actuelle jette sur ce point comme sur d'autres des lueurs qui ne seront point perdues pour tous. D'autre part, bien des économistes ont reconnu que la religion bien comprise et fidèlement pratiquée aide puissamment à la prospérité des familles, et conséquemment à la prospérité des nations, parce qu'elle rend l'homme plus appliqué à ses devoirs. Si cela est, cette influence est nécessairement plus grande là où la religion est plus pure. Si l'Espagne et le Portugal furent un jour florissants et puissants entre toutes les nations, ce jour était celui de leur pleine adhésion au catholicisme. Les jours de leur décadence vinrent, comme pour l'Autriche et pour la France, lorsqu'elles se laissèrent envahir par la libre-pensée, fille du protestantisme.

La prospérité matérielle dont jouit l'Angleterre depuis la fin du XVIIIe siècle, comme celle dont a joui l'Allemagne depuis 1871, sont-elles, d'ailleurs, un vrai avantage pour la population? Elle cache de bien grandes misères. Voit-on plus de malheureux mourant de froid et de faim en Italie et en Espagne, qu'à Londres, dans cette richissime capitale de l'anglicanisme?

Un ministre protestant, M. Navelle, dans son ouvrage *De la charité légale et de ses effets* (en Angleterre, en Suède et Norvège, en Danemark, dans les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Ecosse,

la Suisse et les Etats-Unis), a démontré, avec une rare sincérité, que les nations protestantes sont les pays où il y a le plus de malheureux.

Un autre ministre anglican, M. Allier, voyageant en France, a vu et publié qu'en aucun autre pays, maintenant encore, la misère ne recevait nulle part plus de soulagement. Il a été tellement surpris de la supériorité de nos institutions charitables, du dévouement de nos Sœurs et de nos Frères *hospitaliers*, de nos sociétés de Saint-Vincent-de-Paul, de Saint-François-Régis, de Saint-François-Xavier, etc., qu'il consigna son étonnement dans son *Journal en France*. Il fit plus ; il prouva son admiration en abjurant le protestantisme et en embrassant la foi dont il avait reconnu les merveilles. Or, ces institutions sont le fruit de l'esprit catholique, comme leur absence est l'effet de l'égoïsme fomenté chez les nations protestantes par leurs doctrines religieuses.

CHAPITRE XXXIX.

Prospérité morale en terre catholique et en terre protestante.

Si la maison d'Israël dit: Vos iniquités et mes péchés sont sans nom; comment pourrons-nous venir? Dis-leur: je vis, moi, dit le Seigneur Dieu; je ne veux pas la mort de l'impie, mais que l'impie se détourne de sa voie et qu'il vive. Détournez-vous de vos voies très mauvaises, et alors pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël? Voilà que moi-même je rechercherai mes brebis et que je les visiterai.

EZÉCHIEL, XXIV, 12.

Les principes professés par le protestantisme contraires au progrès moral et religieux. — Aveux de Luther, d'Erasme, etc. — Abandon de ces principes par les ministres.

Mais venons au point le plus digne de considération, celui de l'état religieux des peuples protestants.

Ce point de vue appelle une observation préalable : l'homme ne conforme point toujours sa conduite à la doctrine qu'il professe. Dans telle religion, l'homme est souvent meilleur que ses principes; dans telle autre, il n'est jamais aussi bon. De là de nombreuses inconséquences qui trompent les yeux peu attentifs [1]. Il y a beaucoup de catholiques qui se tiennent fort éloignés de la morale que l'Eglise leur dit de pratiquer, et il y a bien des protestants qui ne se conduisent nullement d'après les deux principes que Luther a donnés comme base à la morale

1. M. de Bonald a fait observer que l'on remarque les vertus chez les peuples vicieux, et les vices chez les peuples vertueux ; « de là, dit-il, des éloges si *exagérés* des vertus des païens et une censure si amère des vices des chrétiens ».

chrétienne : *le manque de liberté pour l'âme humaine et l'inutilité des bonnes œuvres pour le salut.* Si les protestants avaient continué de s'inspirer de cette doctrine, comme ils le firent aux premiers jours, les pays protestants offriraient le plus dégradant et le plus honteux spectacle qui puisse être.

D'autre part, le catholicisme ne peut être rendu responsable des abaissements dont nous avons à gémir. Il ne porterait cette responsabilité que si ses principes étaient la loi de notre gouvernement. Loin de s'en inspirer, nos gouvernants n'ont cessé, depuis plus d'un siècle, de leur faire la guerre la plus acharnée : tout l'attirail de nos lois est tourné contre l'Eglise, toute notre législation et toute notre administration font le siège des mœurs chrétiennes. Ce n'est donc point parce qu'elle est catholique que la France baisse, elle baisse dans la mesure où elle cesse de l'être. Ce n'est d'ailleurs point à un moment donné que l'on peut comparer deux peuples ; il faut prendre l'ensemble de leur histoire. Quel peuple a un passé plus glorieux que la France? La France tint, dans le monde, la première place sous Clovis, sous Charlemagne, sous saint Louis, sous Louis XIV ; et ce n'est point un sophisme de dire que ce passé doit être attribué à l'influence que le catholicisme exerçait alors sur elle. Au dire du protestant Gibbons, la France a été faite par les évêques, comme les abeilles font une ruche. Toutes ses institutions depuis la loi salique, jusqu'aux cartulaires de Charlemagne et aux réformes tentées par Louis XVI ; toutes ses mœurs, aussi bien celles de la Chevalerie que celles que les Livres de raison nous révèlent dans l'intérieur des familles les plus humbles ; toute son influence au dehors, « cette magistrature » qu'elle a exercée durant tant de siècles sur toutes les nations ; tout cela est le fruit propre de son esprit catholique. Si, après avoir répudié cet esprit, elle arrive à se demander avec effroi où elle en est, est-il juste d'imputer cette déchéance au principe qui l'avait faite si grande et qu'elle n'a point su conserver?

Le Réformateur fut amené à reconnaître lui-même, de son vivant, les tristes effets de sa doctrine sur les populations qui l'embrassèrent. A plusieurs reprises, il déclara les luthériens « sept fois plus mauvais qu'auparavant ». « Avec cette doctrine,

dit-il, plus on avance, plus le monde devient mauvais. On voit assez comment le peuple est maintenant plus avare, plus cruel, plus impudique, plus effronté et plus méchant qu'il ne l'était sous le papisme ». « La perversité et la méchanceté augmentent rapidement et vont au delà de toutes les bornes, dans toutes les conditions sociales [2]. »

Pouvait-il s'en étonner, lui qui dans son enseignement avait mis en doute la survivance de l'âme à la mort du corps : « Les âmes des morts, dit-il, n'entrent ni dans le purgatoire ni dans l'enfer». « L'âme humaine voit tous ses sens ensevelis ». « Je pense que les morts sont ensevelis dans un si ineffable et si admirable sommeil, qu'ils sentent ou voient moins que ceux qui dorment du sommeil ordinaire ». « Il n'y a point de tourments dans la demeure des morts [3] ».

Il ne manquait point de gens prêts à accueillir une doctrine qui lâchait la bride à toutes les passions. Cet enseignement causa de tels ravages que le disciple et successeur de Luther, Brentzen, n'hésita pas à dire: « Quoique personne parmi nous ne professe publiquement que l'âme périsse avec le corps, néanmoins la vie impure et toute profane qu'ils mènent, fait voir bien clairement qu'ils ne croient pas qu'il y ait une autre vie ». En est-il encore ainsi aujourd'hui ? A d'autres de le rechercher et de le dire.

Erasme, qui avait applaudi aux débuts de la Réforme, fit cette observation dans une lettre à Mélanchton, le disciple préféré du Réformateur [4] :

« Qu'y a-t-il de plus détestable au monde, que d'exposer des populations

---

2. Pour l'exactitude des paroles attribuées ici et ailleurs à Luther et ses disciples, le lecteur peut se reporter au livre *Luther et luthéranisme*, par Henri Denifle, traduit en français par M. Paquier, chez Picard, Paris.

3. Epit lat. Isleb. T. II, fol. 44 ; et alibi. De telles pensées ne lui étaient-elles point inspirées par la crainte du sort que ses doctrines et ses œuvres lui réservaient en l'autre monde ?

4. On sait ce qu'était Mélanchton, et en prononçant son nom, il est impossible d'oublier le sentiment pénible et sympathique de Bossuet, toutes les fois que ce nom revient sous sa plume. La mère de ce trop fidèle disciple de Luther avait été entraînée par lui dans ses doctrines nouvelles. Cependant le trouble était dans son âme. Au moment de mourir, elle fit appeler son fils et, dans une cruelle anxiété, elle l'interrogea solennellement :

« Mon fils, lui dit-elle, c'est par votre conseil que j'ai abandonné l'Eglise catholique pour embrasser la religion nouvelle. Je vais paraître devant Dieu et je vous adjure par le Dieu vivant de me dire, sans rien me cacher, dans quelle foi je dois mourir. » Mélanchton baissa la tête et garda un moment de silence ; l'amour du fils luttait en son cœur contre l'orgueil du sectaire. « Ma mère, répondit-il enfin, la doctrine protestante est plus facile, la doctrine catholique est plus sûre. »

ignorantes à entendre traiter publiquement... les expressions « bonnes œuvres », « mérites », « bonnes résolutions », d'hérésies pures, et professer que notre volonté n'est pas libre, que tout arrive nécessairement, fatalement, et qu'il importe peu de quelle nature sont et peuvent être les actions de l'homme ? »

Dans une lettre adressée au médecin de l'Archevêque de Mayence, le même Erasme qui occupe une première place dans le monde littéraire et philosophique du XVIe siècle, nous apprend que les prévisions exposées par lui à Mélanchton n'étaient que trop justifiées :

« Le nouvel Evangile, *dit-il*, a du moins l'avantage de nous montrer une nouvelle espèce d'hommes, hautains, impudents, fourbes et blasphémateurs, divisés entre eux, dangereux, querelleurs, séditieux, furieux, et qui, pour tout dire, me sont tellement antipathiques que si je savais au monde un lieu qui n'en fût infecté, je n'hésiterais pas à m'y réfugier à l'instant. »

Dans le même temps Georges Wizel, maître ès-arts, après six ans de protestantisme, retourna au catholicisme et il écrivit une *Apologie* où il dit les raisons qui le portèrent à quitter l'Eglise évangélique :

« Plus on est charnel et mondain, *dit-il*, plus on est attiré par cette secte, qui permet au vieil homme de faire tout ce qui dans l'ancienne Eglise serait un péché grave. N'est-il pas vrai, que les prédicants n'attachent aucune importance aux péchés de leurs auditeurs ? Que, d'après eux, le mal n'est point imputable à celui qui croit ? Ne les voit-on pas publier en tous lieux qu'aucun péché, l'incrédulité exceptée, n'est pour l'homme, une cause de damnation ?

» Ces doctrines empoisonnées : que les œuvres ne sont rien aux yeux de Dieu... nous ont infectés de leur venin funeste...

» Il n'est pas vu depuis la naissance du Christ, autant de divorces et séparations de corps que depuis les quinze ans que dure le gouvernement de Luther... La table, le lit, le coffre-fort, telle est la trinité qui régit aujourd'hui les hommes ».

Des témoignages semblables se lisent en grand nombre dans l'ouvrage du P. Denifle. Ils n'ont pu être contestés par ceux des protestants qui remontent aux sources.

La Réforme n'a donc point été, au point de vue moral, pas plus qu'au point de vue matériel, un élément de progrès pour les peuples qui l'ont embrassée.

Dira-t-on que les deux grands principes posés par Luther et Calvin : l'inutilité des bonnes œuvres et l'absence de la liberté dans l'âme humaine ne sont plus admis, ou du moins ne sont

plus règle de conduite chez les protestants, et que, par conséquent ce qui était dit disciple du « réformateur » ne peut plus se dire aujourd'hui ? S'il est vrai, que dans les contrées livrées au protestantisme, bon nombre d'hommes agissent avec le sentiment de leur liberté et de leur responsabilité morale, ils ne le doivent point aux doctrines prêchées par Luther et propagées par ses disciples, mais parce qu'ils réagissent contre ces doctrines, et en neutralisent, autant qu'il est en eux, les funestes effets, par le retour aux principes qui n'ont jamais cessé d'être professés dans l'Eglise catholique. Le pasteur protestant, Paul de Lagarde, le reconnaît : « Lorsque, dit-il, les pasteurs eurent senti qu'ils ne pouvaient plus se faire accepter dans leurs communautés que par l'encouragement aux bonnes œuvres, la doctrine fondamentale de Luther fut oubliée [5] ».

Malgré ce retour, on peut dire forcé,des ministres protestants à la prédication des principes de moralité que le catholicisme a toujours maintenus chez nous, où en sont à cette heure les basses classes des nations protestantes ?

5. Remarquons que pendant la guerre, les Allemands de tous rangs et de toutes classes ont commis avec une entière désinvolture de conscience les vols et les crimes de tous genres qui leur étaient commandés ou qu'ils se permettaient. Disons encore que cette guerre n'aurait pu être déclarée dans les conditions où elle se présentait, accueillie et menée comme elle le fut, si le protestantisme n'avait point produit en Allemagne un profond obscurcissement des principes de la moralité chrétienne.

CHAPITRE XL.

La moralité chez les anglicans et chez les luthériens.

Le catholicisme étant un système complet de répression des tendances dépravées de l'homme, est le plus grand élément d'ordre social; l'enseignement, ou mieux l'éducation par les corps religieux, est donc le grand principe d'existence pour les peuples, le seul moyen de diminuer la somme du mal et d'augmenter la somme du bien dans toute société. La pensée, principe des maux et des biens, ne peut être préparée, domptée, dirigée que par la religion. L'unique religion possible est le christianisme. (Le Christianisme complet avec ses dogmes, ses sacrements, sa hiérarchie.)

BALZAC (*Œuvres*, préface, 1842.)

État moral des classes populaires dans l'Angleterre protestante, et autre dans l'Irlande catholique. — En Allemagne.

Nous venons aux faits.

Et d'abord en Angleterre. « A quel point les Anglais sont-ils encore religieux aujourd'hui ? Deux enquêtes très sérieuses ont été faites à Londres sur ce sujet. Les résultats en ont été donnés au public. Il s'agit surtout de Londres ; mais outre que cette ville compte quatre millions et demi d'habitants (en 1901), le sixième de la population de l'Angleterre proprement dite, il ne faut pas oublier qu'elle est la capitale non seulement politique mais religieuse du pays, le centre d'où toutes les églises et toutes les organisations protestantes anglaises rayonnent sur le reste de l'empire. D'ailleurs, on a des preuves, ou du moins des indices, que les autres grandes villes commerçantes et industrielles lui ressemblent beaucoup pour la religion ; or, les villes renferment plus des trois quarts des habitants, vingt-trois pour cent

seulement vivent dans les bourgs, les villages et sur les champs.

Les deux enquêtes sont dues à des particuliers. La première a été faite par un philanthrope, M. Ch. Booth, gros armateur, qui n'a de commun que le nom avec le fondateur de l'Armée du Salut. Dès 1886, il s'est mis à cette œuvre. Il y a dépensé pendant dix-sept ans ses forces et sa fortune. Il s'est fait aider par des hommes soigneusement choisis, qu'il a payés, dirigés, et dont il a contrôlé les renseignements. Lui et eux sont allés habiter, pendant des semaines et quelquefois des mois entiers, tous les quartiers de la ville les uns après les autres. Il a complété et corrigé ces observations par celles des personnes que leur profession mettait le plus en contact avec la population et qui la connaissaient le mieux et aussi par les statistiques des différentes administrations. Puis il a donné au public le résultat de cet immense labeur, en dix-sept volumes intitulés : *La vie et le travail du peuple de Londres*. Après deux séries, l'une de quatre, l'autre de cinq volumes, sur la pauvreté et sur l'industrie, il a tracé l'action de la religion sur les mœurs dans une troisième série de sept volumes. Il y donne en abondance chiffres, tableaux, cartes, et l'on sent qu'il est aussi sincère que bien informé. Aussi ses renseignements n'ont-ils pas été contestés. Et voici ce qu'il dit des faubourgs populeux qui s'étendent à l'est de la cité, dans le voisinage des docks : « La masse du peuple ne professe aucune croyance, ne se préoccupe d'aucune observance religieuse et ne fréquente aucun lieu de culte. » Dans le septième de ces volumes, il écrit encore, pour résumer ses observations, cette phrase effrayante : « Cette grande section de la population, que l'on désigne sous le nom de classes ouvrières, et qui, dans l'échelle sociale, s'étend entre la petite bourgeoisie et les pauvres, reste dans son ensemble, en dehors de tous les groupes religieux, églises ou missions. »

Les constatations déplorables faites par M. Booth furent confirmées par l'autre enquête. Comme elles avaient ému le public, la direction du journal *Daily News* se chargea de les contrôler. Son enquête fut faite en 1902 et 1903. Lui non plus ne regarda pas à la dépense. Sous les ordres d'un statisticien, il paya treize inspecteurs et quatre cents énumérateurs. Ils entreprirent un recensement religieux, se tenant aux portes des églises pour enregistrer les entrées et prenant d'autres moyens d'observation

aussi minutieux. Sur les 4.536.541 habitants de Londres, il y en a environ 850.000 qui fréquentent le dimanche les réunions religieuses ; un million sans doute qui y vont quelquefois, le reste, c'est-à-dire plus des trois quarts, JAMAIS.

A la suite de ces enquêtes, un protestant célèbre, G. H. Chesterton, parlant en public à Cambridge, n'a pas reculé devant cette affirmation : « L'Angleterre n'est plus un pays chrétien. » Voici ses paroles :

« C'est une erreur de parler de l'Angleterre comme d'un pays chrétien. Il ne l'est pas. Il est retombé en paganisme. Il en résulte un horrible mélange — *the result is a horrible mess* — produisant l'esclavage social par l'enrôlement forcé des travailleurs dans une sorte de système d'Etat et le retour d'un autre genre de paganisme par l'abominable pratique de l'infanticide antique sous prétexte de culture de la race — *eugenics.* — »

Il exprima en terminant le vœu de la conversion de l'Angleterre.

Il ne faut pas conclure que le Christianisme est mort. Rien de semblable. Le Christianisme est l'âme des peuples de l'Europe. L'Angleterre se reconvertira au Christianisme. (*North-West Review,* Winnipeg, 6 janvier 1912, p. 4.)

L'état religieux du peuple anglais étant devenu ce qu'il est, que peut être sa moralité ? tous les excès que supposent les passions sans frein y ont libre carrière. « Qui n'a présentes à l'esprit, dit Mgr Baudrillart, les hideuses descriptions de tels quartiers des grandes villes anglaises ! qui ne sait que « la dépravation juvénile » dépasse ce qui se voit ailleurs » ; et il renvoie aux articles retentissants et reconnus absolument exacts, publiés à la suite de l'enquête menée en 1885 par le directeur de la *Pall Mall Gazette.*

M. Léon Faucher, dans ses *Etudes sur l'Angleterre*, et après lui M. Eugène Rendu, dans son rapport sur l'instruction primaire à Londres, ont parlé de même. Ils nous ont révélé les mystères de dégradation et d'abrutissement de la nature humaine, au sein de la civilisation britannique, qui prouvent incontestablement la supériorité morale de nos classes inférieures sur celles de l'Angleterre, même aujourd'hui, après que la Franc-Maçonnerie et nos gouvernants ont tant travaillé à la démoralisation du peuple français.

Cette infériorité morale et intellectuelle des basses classes en Angleterre et leur dégradation descendue à l'état sauvage, est

ce qu'il y a de mieux établi par les documents les plus accrédités. « Nous appelons dégradation, dit M. Clay, chapelain anglican d'une prison de jeunes détenus, l'état d'un individu qui ne peut dire un mot de prière, qui ne sait pas le nom du souverain régnant et ne connaît pas le mois de l'année. Sur 3.000 jeunes détenus, 1588 sont dans cette extrême ignorance ; 1290 enfants et hommes, 293 jeunes filles sont *incapables de recevoir une éducation morale*. Leur parler de vertu ou de vice, c'est leur parler un langage inconnu. » — « Je ne sache pas, dit un autre anglais, M. Audley, qu'il soit possible à l'homme de porter plus loin le comble de la dégradation. Il ne s'agit pas de faits isolés, ou particuliers à telle ou telle localité, mais d'un état de choses qui couvre la surface du pays. » Pour ne parler que d'un seul groupe, M. Audley signale celui des *Costermongers* ou marchands des quatre saisons, qui compte à Londres trente mille individus. Il assure que sur cent de ces malheureux, on n'en trouverait pas trois qui aient une idée de la vie future et sachent la signification du mot de *chrétien*. Quoi d'étonnant que chez ces païens la morale soit descendue au niveau le plus infime.

M. W. T. Stead, éditeur de la *Pall Mall Gazette*, bien connu pour les recherches tristement instructives qu'il a faites, lui aussi, sur la dépravation des mœurs à Londres, a donné sur ce sujet une conférence à Edimbourg. Il y exprima une opinion bien honorable pour nous, catholiques :

« Je suis protestant, de même ceux qui m'écoutent ; mais il ne faut pas nous dissimuler que, si on mettait en contact avec l'écume de Londres, une famille protestante et une famille catholique, la famille protestante serait à moitié perdue après trois ou quatre ans, tandis que chacun des membres de la famille catholique serait resté vertueux. »

Et M. Stead a ajouté que ce qu'il avait vu en Irlande avait fortifié l'opinion tirée de ses études sociales dans la Métropole.

« J'ai été étonné, *dit-il*, de trouver dans de misérables cahutes, des gens profondément vertueux. Je ne puis attribuer cela qu'à l'influence des prêtres, au confessionnal et dans la famille. La conséquence est un miracle moral, qui nous confond, nous, protestants. »

Plusieurs ministres protestants, invités à donner leur avis sur les moyens de remédier au mal mis au grand jour par MM. Booth et Mudié Smith, conseillèrent une sorte de mission sans caractère confessionnel, comme en avaient essayé en 1875 les prédicants américains Moody et Sankey. Mais on ne peut

ranimer la religion dans les âmes sans y faire revivre la Foi, ni faire revivre celle-ci sans préciser ce qui doit être cru. Comme le disait Gladstone « le dogme est le squelette qui soutient le corps ». C'est mieux que cela, c'est une partie du principe vital. On le comprit, et on ne fit rien. Plaise à Dieu, dans son infinie miséricorde, de susciter, là et ailleurs, des saints, des apôtres puissants en paroles et en œuvres, pour ramener à lui ces énormes masses populaires qui ignorent avoir une âme, qui ignorent que Dieu les appelle à une félicité éternelle !

Que fait le clergé anglican pour relever son peuple de cet abaissement ? Une enquête approfondie pourrait aboutir à cette conclusion qu'il va lui-même à l'incrédulité et de là au socialisme, et à la Franc-Maçonnerie. Contentons-nous de signaler un fait.

Au premier Congrès pan-anglican, les évêques et pasteurs ont pris à l'égard du socialisme une attitude des plus surprenantes... On a accepté avec enthousiasme le principe de la socialisation des moyens de production au bénéfice de la communauté ; on a virtuellement admis la lutte des classes ; on a fait une ovation au pasteur Simpson, de Leeds, quand il dénonça le présent système économique et déclara qu'il était bon à déraciner. »

L'organe du *Parti indépendant du Travail*, le *Labour Leader*, donna de ce Congrès un compte-rendu, plein d'une émotion qui se comprend quand on lit dans l'*Avant-Garde* des extraits des discours prononcés par le pasteur Donaldson de Leicester, par un autre orateur américain qu'elle ne nomme pas, par le pasteur Carlyle d'Oxford, M. Temple, fils de feu l'archevêque anglican de ce nom, etc.

Le pasteur Simpson fit connaître en ces termes les motifs de cette évolution de l'Eglise anglicane vers le socialisme :

« Dans tout le nord de l'Angleterre, le socialisme monte comme une marée que nous sommes impuissants à endiguer, même si nous en avions le désir. D'innombrables travailleurs dans les forges, les fournaises, les moulins, ont adopté l'idée socialiste ; ils s'y cramponnent comme à une religion, et la chérissent comme une fiancée... Les socialistes sont pleins d'un optimisme divin, remplis d'enthousiasme pour la chose publique. Ils sont les prophètes de l'avenir. » La conclusion est qu'il faut les suivre.

Cette attitude de l'épiscopat anglican à l'égard du socialisme

n'a nullement étonné ceux qui, en 1859, avaient vu une grande partie du clergé anglican faire grand accueil au livre de Darwin ; en 1862, aux témérités exégétiques de Colenso ; en 1863, à *La Vie de Jésus* de Renan ; moins étonné encore ceux qui savent que presque tous les évêques de cette église font partie des Loges francs-maçonnes.

Chaque année, au commencement de l'automne, l'Eglise anglicane tient dans une ville du Royaume-Uni un Congrès qui réunit les prélats, les ministres et les laïques ; on y discute les questions et on examine les problèmes qui ont à ce moment une importance particulière pour l'Eglise et ses membres. Du 27 septembre au 1er octobre 1910, se tint à Cambridge le cinquantième de ces congrès ; il revenait dans la vieille ville universitaire où, en 1861, le premier avait eu lieu.

Le mercredi eut lieu à Trinity Hall un meeting maçonnique auquel prirent part les membres du Congrès, ecclésiastiques et laïques, appartenant à l'Ordre ; les Frères se rendirent ensuite en procession à la chapelle de King's College où un service religieux fut célébré ; le Doyen de Hereford prononça un sermon dans lequel il félicita la Franc-Maçonnerie d'être la servante du Christianisme *(the handmaid of Christianity)*.

Ayant perdu toute vigueur propre, l'Eglise anglicane chercha un point d'appui au dehors. Elle s'est successivement adressée aux schismatiques grecs, aux Vieux catholiques d'Allemagne et aux Jansénistes de Hollande. Tous lui firent force politesse, mais personne ne voulut entrer en communion avec elle. C'est sans doute à cause de ces refus qu'elle s'est tournée vers les socialistes et qu'elle a voulu resserrer les liens qui, depuis ses origines, l'unissaient à la Franc-Maçonnerie. Les mieux inspirés tournent les yeux vers l'Eglise catholique. Un évêque anglican, le docteur Ryle, a écrit en 1893 en terminant un exposé de la situation de l'Eglise anglicane :

« Le péril futur, c'est la réunion à l'Eglise de Rome ! Des ecclésiastiques, et pas en petit nombre, avouent qu'ils souhaitent cette réunion et sont prêts à renoncer à la Réforme. Beaucoup d'autres, je le crains, sont tout à fait indifférents à ce sujet et ne feraient aucune opposition à la messe et au confessionnal. »

En Allemagne.— Si de l'empire britannique nous passons en Allemagne nous trouvons une situation qui n'est pas meilleure.

« En général, *écrit M. Goyau*, dans l'Allemagne proprement protestante,

les villes et leur périmètre rural sont devenus, suivant une expression familière à certains pasteurs « des cimetières spirituels ». Volontiers, à travers le monde, on répute Berlin comme le type de cette cité que le bon Plutarque déclarait impossible, *une cité athée;* cette renommée n'est point usurpée.

» Vers 1880, l'impiété berlinoise atteignait à d'étranges confins; à cette date, d'après les statistiques officielles de la conférence évangélique d'Eisenach, 26 % des enfants restaient sans baptême; 59 % des mariages, 80 % des enterrements étaient purement civils; sur 100 membres de l'Église évangélique, on comptait 13 communions; et 10 % seulement, enfin, se donnaient la peine de prendre part aux opérations électorales des communautés ». La bourgeoisie, *dit de son côté, Mgr Baudrillart,* est foncièrement incrédule, et ne garde que par un bon ton certaines apparences religieuses, servie par des pasteurs, hommes du monde, qui détestent tout les premiers, la rigidité doctrinale ».

L'immense majorité des ouvriers de Berlin est athée. En 1878, le pasteur Wangemann fut accueilli dans une réunion de femmes socialistes par cette clameur générale! « Massenaustritt aus der Kirche! sortons en masse de l'Eglise ». « Presque toutes les grandes villes de l'empire, dit Mgr Baudrillart, présentent le même spectacle que la capitale ». Il ajoute que même dans les campagnes il y a de nombreuses régions d'indifférence religieuse. L'immoralité suit l'irréligion. Nous avons touché ce point plus haut, contentons-nous de remarquer ici que de l'aveu d'un grand nombre de pasteurs, la pratique religieuse là où elle existe, est presque tout extérieure et sans influence sur les mœurs. Dans la paroisse la plus pratiquante du Brunswick, au témoignage du pasteur Kühne, 20 % seulement des fiancées sont demeurées vertueuses jusqu'à leur mariage. Les pasteurs Hückstaedt et Wittenberg, rapporteurs d'une récente enquête sur la moralité des campagnes prussiennes et saxonnes, disent : « Dans les régions les plus *kirchlich* (celles où le temple est le plus fréquenté), l'immoralité est aussi grande ou presqu'aussi grande que dans les régions qui ne sont point kirchlich ». Cette assertion était fondée, car plus de quinze cents pasteurs avaient envoyé des renseignements aux rapporteurs de l'enquête.

En 1913, M. Jules Huret publia chez Lafitte en deux volumes in-folio richement illustrés un ouvrage intitulé *L'Allemagne moderne* [1]. C'est un monument élevé à la gloire de ce

1. Cela date de loin. Au XVIIIe siècle, un Allemand, M. Campe, publia un Recueil des voyages pour l'instruction de la jeunesse. Il y dit, tome II, p. 129 : « Toutes nos universités d'Allemagne, même les meilleures, ont besoin de grandes réformes sur le chapitre des mœurs... Les meilleures mêmes sont

pays. L'auteur ne peut cependant taire complètement à quel point y est développée la vie sensuelle. Qu'on lise, si l'on veut être édifié sur l'état des mœurs à Berlin, le chapitre *Dimanches bourgeois et populaires* (t. I, p. 35). On y verra que la plaie que la République a infligée à la France dans l'espace restreint de l'orphelinat de Cempuis est là un ulcère qui dévore une grande partie de la société. M. J. Huret a vu de ses yeux, et chacun peut voir chaque dimanche à quelques pas de Berlin, deux à trois mille personnes : hommes, femmes et jeunes gens de tout âge et de toute condition dans un état de nudité et de promiscuité qui étonnerait les sauvages. Plus loin, au chapitre *Traits de mœurs* (I-173), M. Jules Huret dit :

« J'ai entendu à Berlin pousser un cri d'alarme au sujet de la pudeur des femmes allemandes menacée, paraît-il, par le succès que fait la mode à la littérature perverse ». « Le réalisme coule à pleins bords, me disait une dame qui sait observer. La richesse, la trop grande richesse a fini de démoraliser les dernières générations. Nous traversons une grande crise morale. Vous avez vu la vie à Berlin et à Magdebourg, c'est affreux. Le vice s'étale dès la nuit tombée. Vie nocturne, restaurants, bars fréquentés par les gros fabricants, les officiers ». Suit la description des Animière Kneipein (cabarets excitants) et celle des bals publics [2].

Un autre tableau des mœurs introduites en ce pays par les doctrines et les exemples de Luther est celui qu'offrent les brasseries fréquentées par les étudiants. Ici encore, M. J. Huret dit ce dont il s'est rendu lui-même témoin. Le minimum de boisson que chaque étudiant absorbe chaque soirée est six litres de bière ; certains en boivent le double, quelques-uns vont parfois jusqu'à vingt litres. Les uns après les autres ils courent au *speibuken*, au vomitoire, grand bassin de zinc, encadré par deux poignées de fer qui sont serrées des deux mains tandis que s'opère le dégueulage.

« Je regardais avec curiosité défiler les casquettes multicolores. Voici la bleue de Saxe, puis la verte de Westphalie, et c'est Hanovre, et c'est Brunswick, et c'est Brême! Toute l'Allemagne, la république de *la Hanse*,

---

un gouffre où se perdent sans ressource l'innocence, la santé et le bonheur futur d'une foule de jeunes gens, et d'où sortent des êtres ruinés de corps et d'âme... Puissent ces pages être un préservatif pour les jeunes gens ! Puissent-ils lire sur la porte de nos universités l'inscription suivante : « Jeune homme, c'est ici que beaucoup de tes pareils perdirent le bonheur avec l'innocence ».

2. Cet ouvrage a été publié en France en 1913 par M. Jules Huret et édité chez Pierre Lafitte.

les grands-duchés, et les royaumes dissidents de l'empire se rencontrent ici devant le *speibuken* ». T. II, p. 255 [3].

Beaucoup de nos concitoyens ont vu dans leur propre maison, durant les premières années de l'occupation, alors que tout était encore en abondance, les orgies auxquelles se livrèrent les officiers même supérieurs ; et toute la population a été témoin de la goinferie de beaucoup de soldats.

Faut-il donner la parole aux Prussiens eux-mêmes ? Au synode des pasteurs, à Berlin, en 1896, l'un des orateurs, pasteur d'une des principales églises de la capitale prussienne, et qui, lui-même, porte le nom patronymique de Berlin, avoua, dans un discours virulent mais plein de franchise, que les mœurs berlinoises étaient déplorables, honteuses, et cela, d'une façon si générale, qu'il serait difficile de trouver des Berlinois exempts de ce reproche.

La riposte ne s'est pas fait attendre ; l'Association des propriétaires publia une protestation où les allégations du pasteur Berlin ne furent pas niées, mais où on lui refusait le droit de se montrer sévère, car, insinuaient les propriétaires, les pasteurs sont pires que les autres.

Inutile de soulever d'autres voiles pour établir que les nations catholiques n'ont pas à envier les mœurs des nations protestantes, pas plus que la situation matérielle de l'ensemble de la population. Il n'était pas inutile de faire cette démonstration. N'a-t-on pas vu et entendu des journalistes français, à l'occasion de la Béatification de notre libératrice Jeanne d'Arc, exprimer le regret de son intervention qui chassa les Anglais de notre sol. Devenus Anglais, disaient-ils, nous eussions formé avec eux une seule et même nation, une nation qui, un siècle plus tard, devait être arrachée à la domination des Papes et entrer dans l'ère de prospérité dont l'Angleterre jouit.

N'a-t-on pas entendu, ou plutôt, n'a-t-on pas lu dans les proclamations, les articles des journaux et les manifestes des docteurs des Universités germaniques, que la guerre déclarée par l'Allemagne à la France avait sa raison d'être en ceci : arracher à la France l'empire du catholicisme !

---

3. Pachtler, dans son livre *Der Grœtz der Humanität,* donne, pages 415 à 421 et pages 695 à 700 des détails très précis sur l'organisation de l'enseignement maçonnique des femmes en Allemagne. De nombreuses écoles de femmes athées y ont été organisées.

Note complémentaire.

On a entendu ci-dessus le témoignage rendu par M. Stead à l'Irlande. Un pasteur anglican s'étant avisé de vouloir démontrer dans un journal ultra-protestant l'infériorité morale des populations catholiques en ce pays, le *Catholic Herald*, de Londres, lui répondit de bonne encre.

1° Dans l'Irlande catholique, la criminalité est très rare, si rare même que dans toute l'île, malgré sa grande étendue, il n'y a que cinq détenus. Là on ne connaît ni les délinquants d'habitude, ni les associations créées en vue de commettre des délits, — chose trop connue en Angleterre.

2° Le « chanoine » protestant Humble écrit : Le haut degré de moralité de la population de l'Irlande est dû en grande partie à la fréquence de la confession, comme le bas niveau de la moralité dans l'Ecosse protestante est dû en majeure partie à cette circonstance que la population n'est pas en mesure de jouir, comme les catholiques, des bienfaits de la confession.

3° Le protestant Thiellen, dans son ouvrage très important sur la statistique, déclare que les vices naturels aux populations sont beaucoup moins ancrés dans l'Espagne catholique que n'importe où ailleurs, en Europe.

4° Dans les rapports des statisticiens officiels de l'Empire allemand en 1892, il est dit que les séparations entre conjoints sont en raison directe de leur confession religieuse : elles sont beaucoup plus fréquentes dans les pays protestants que dans les pays catholiques.

5° D'après le *British medical journal*, revue protestante, le suicide est beaucoup moins fréquent dans les pays catholiques que dans les pays protestants. C'est ainsi que sur un million d'habitants en Portugal, on ne compte guère que sept suicides, alors que, à Francfort, le nombre des suicidés, est, dans les mêmes proportions, de trois cent quarante-deux.

6° Enfin, le *Boston Hérald* publiait le 9 novembre 1891 un sermon du ministre presbytérien Sinclair, où l'on pouvait lire : « L'infraction aux promesses jurées au pied des autels dans le mariage est le péché principal de l'Angleterre à notre époque. L'Église catholique est seule de force à combattre efficacement et à détruire tant de désordres qui ouvrent aux populations le chemin de l'enfer...

7° L'infanticide est un crime national dans l'Angleterre de nos jours. Des milliers d'enfants périssent annuellement de la main de leurs parents, désireux de toucher des primes d'assurance ! On crie que l'Église catholique romaine veut conquérir notre pays ; si elle y réussit, ce sera par votre faute, à cause de vos péchés. »

Après avoir fait ces citations, le *Catholic Herald* oppose à

son confrère protestant, comme simple réponse, ces mots de l'Evangile : *Ex fructibus eorum cognoscetis eos* [1].

Les *Etudes sociales et religieuses* et nombre de revues et de journaux ont publié des réfutations semblables dans les pays les plus divers.

Les naissances illégitimes sont, dans les comtés protestants d'Antrim, d'Armagh et de Domn, de 5 % et dans les comtés catholiques de Mayo, Roscommon et Leitrim, moins de 1%, exactement, 0.65 %.

Ces chiffres démontrent clairement, dit un journal protestant de Londres, le *Pall Mall Gazette*, 1° que le nombre de naissances illégitimes est en proportion directe du nombre d'Orangistes (protestants irlandais), et que, si la chasteté de la femme est une vertu, c'est dans les comtés catholiques de l'Irlande qu'il faut en chercher la fine fleur. 2° Que ces résultats soient dûs à la foi vivante et agissante de la population, au zèle des prêtres irlandais, les protestants eux-mêmes en conviennent.

Sir Horace Plunkett, le chef d'une des administrations les plus importantes de l'Ile, écrit : « En tenant compte des conditions actuelles de la vie et du tempérament fougueux du Celte, le succès des prêtres irlandais, dans le maintien de la chasteté parmi leurs ouailles, est absolument unique. Personne ne peut nier que ce résultat moral soit dû presque entièrement au clergé catholique romain ».

L'historien protestant anglais Froude disait en 1872, dans une conférence à New-York : « L'Irlande est un des pays les plus pauvres de l'Europe, et cependant il s'y commet moins de vols et d'injustices que dans tout autre pays de population égale dans le monde civilisé. L'impureté a été presque inconnue depuis cent ans. Cette absence de tout crime vulgaire, cette délicatesse et cette réserve de caractère, sont dues à l'influence du clergé catholique. Ce sera là, pour lui, un honneur éternel. »

Pauvre Irlande! Elle s'efforce aujourd'hui de secouer le joug si cruel que la protestante Angleterre fait peser sur elle depuis trois siècles. Qui voudrait se dispenser de la secourir par ses prières !

La même constatation pourrait être faite pour les autres pays.

---

1. Moralstatistik, p. 569.

Le P. Krose, qui est actuellement le premier statisticien catholique d'Allemagne, a démontré, par une série de publications consciencieuses et dont les protestants eux-mêmes ont reconnu la haute valeur scientifique, la supériorité des catholiques en fait de morale. De son côté, M. von Oettingen, un des plus estimés statisticiens protestants, donne à une vaste enquête comparative cette franche conclusion: « D'une façon générale et indépendamment de circonstances particulières, les peuples germaniques (protestants) sont plus portés à ces excès extravagants que les peuples romans (catholiques). C'est un fait qui paraît indéniable. » (Moralstatistik, page 569.) Et Bebel, dans son livre, « La Femme », constate à bon escient que c'est l'Allemagne protestante qui jette le plus de filles sur le marché mondial de l'immoralité.

Plaçons-nous au point de vue des suicides.

Les statisticiens allemands se sont beaucoup occupés depuis quelque temps — catholiques comme protestants — de la question du suicide. Ils ont généralement porté leur enquête sur les vingt dernières années du XIXe siècle, époque qui fournit des données internationales suffisamment complètes.

Même un examen superficiel des chiffres qu'ils produisent montre l'évidente supériorité des pays catholiques. Le protestant Morselli, qui a fait l'enquête la plus approfondie, arrive à cette conclusion : Sur un million d'habitants on compte une moyenne annuelle de cinquante-huit suicides dans les pays catholiques, quatre-vingt-seize dans les pays mi-catholiques mi-protestants, et cent quatre-vingt-dix dans les pays protestants.

La conclusion se dégage plus précise et plus lumineuse, si nous restreignons l'enquête aux grands pays mixtes qui offrent aux deux confessions religieuses le même milieu social.

En Prusse, sur un million d'habitants, on a relevé (1891 1900) quatre-vingt-treize suicides parmi les catholiques et deux cent quarante-sept parmi les protestants. Dans les provinces plus nettement catholiques (Posen, Westphalie, pays rhénan), le chiffre des suicides est même descendu jusqu'à quarante-neuf par million d'habitants.

Même constatation en Bavière : quatre-vingt-douze suicides par million de catholiques et deux cent dix par million de protestants. Les provinces catholiques (Bavière inférieure, Pala-

tinat supérieur) résistent le mieux au mal ; les régions protestantes, comme la Franconie du Centre, ont des chiffres effrayants.

Ce phénomène n'est pas particulier à l'Allemagne. En Suisse, où les deux confessions se rencontrent aussi bien, le nombre des suicides est aussi exactement deux fois et demie plus grand chez les protestants que chez les catholiques.

Les statisticiens protestants eux-mêmes ne peuvent écarter des conclusions pénibles pour leur amour-propre : « Je ne puis nier, écrit le célèbre Adolphe Wagner, que j'ai éprouvé la plus grande répugnance à admettre cette influence de la confession religieuse ; mais, après des enquêtes répétées et approfondies, il ne m'est plus possible de la méconnaître ».

Beaucoup d'auteurs protestants, comme Osiander, Casper, Wagner, Prinzing, etc., attribuent l'avantage du catholicisme à la pratique de la confession.

CHAPITRE XLI.

Le protestantisme en France.

> « *Jamais, le protestantisme n'a cessé un instant de conspirer contre la France.* »
> *Pendant des siècles le protestantisme, tantôt par la violence, tantôt par la perfidie, a tout tenté pour entraîner la France dans son sillage. Il n'a pu y réussir. Il fallait que la France restât catholique, pour qu'un jour le monde le fût. Elle a conservé en son sein le feu sacré, prête à le rallumer chez les dissidents, tout en n'ayant cessé de le porter chez les infidèles.*
>
> J. de Maistre.

Le protestantisme fut en France dès les premiers jours un parti politique plutôt qu'une religion. — Ce caractère lui fut imprimé par Coligny. — Alliance perpétuelle des protestants de France avec les puissances étrangères, en vue de substituer le protestantisme au catholicisme dans toute l'Europe. — La Saint-Barthélemy. — La question de la succession au trône et la Ligue. — La conversion d'Henri IV. — L'édit de Nantes. — La politique de Richelieu et « l'ancien régime ». — Louis XIII. — Louis XIV. — Révocation de l'Edit. — Le traité de Westphalie. — Comme celui-ci, le traité de Vienne voulut abaisser la France devant les nations protestantes. — Que fera le prochain congrès des nations ? — Reconnaîtra-t-il la suprématie morale qui nous a été donnée par la Providence ?

L'exposé qui vient d'être fait des origines du protestantisme, en Allemagne et en Angleterre, l'esprit qui l'anime et son état actuel nous préparent à comprendre ce qu'il a fait en France depuis qu'il a pu y pénétrer et ce qu'il se propose d'y faire de

nos jours, choses qui ne sont point dénuées de rapports avec la guerre actuelle.

Dans son *Histoire de Richelieu*, M. Hanotaux a écrit une quarantaine de pages qui peuvent être ainsi résumées :

Dans un des moments les plus beaux de l'histoire de France, François Ier régnant, une bande d'agitateurs plus politiques que fanatiques avaient divisé la France. Ces fauteurs de discorde s'intéressaient à la présence réelle et aux autres dogmes à peu près dans la même mesure que le gros de nos dreyfusiens à la cause de l'humanité et de la justice. Par la faute, par la très grande faute du pouvoir, on laissa cette querelle s'envenimer. Quelques châtiments exemplaires eussent arrêté le mal à son origine. Il grandit, il causa une guerre de cinquante ans.

« Calvin fit de grands progrès en France, *dit Bossuet*, et ce grand royaume se vit à la veille de périr par les entreprises de ses sectateurs; de sorte qu'il fut en France à peu près ce que Luther fut en Allemagne[1].»

En présence des défenseurs les plus instruits et les plus habiles que le protestantisme ait eus, Bossuet formula les accusations qui suivent. Les docteurs de la Réforme essayèrent de le contredire, ils ne purent y arriver.

« Sous les forts règnes de François Ier et de Henri II, les calvinistes furent très soumis et ne firent aucun semblant de prendre les armes. Le règne aussi faible que court de François II leur donna de l'audace; ce feu longtemps caché éclata enfin dans la conjuration d'Amboise où il ne s'agissait de rien moins, après l'enlèvement violent des deux Guises dans leur propre château d'Amboise où le roi était, que d'allumer dès lors dans tout le royaume le feu de la guerre civile. Tout le gros de la Réforme entra dans ce dessein. Cependant, il restait encore assez de force dans le gouvernement pour éteindre la flamme naissante : mais durant la minorité de Charles IX, et sous la régence d'une reine dont toute la politique n'allait qu'à se maintenir par de dangereux ménagements, la révolte parut toute entière et l'embrasement fut universel par toute la France. Les réformés de France ne tardèrent pas à suivre les nouveaux exemples donnés par leurs prédécesseurs, les Albigeois, par les Viclėfites en Angleterre, les Taboutis, en Bohême, les Luthériens, en Allemagne, les Vaudois, en Suisse et en Savoie. »

Les années 1558, 1559, 1560 et 1561 sont célèbres par les commence-

1. Parlant des guerres de religion, on a prétendu que ces guerres furent purement politiques et non point de religion. Bossuet répond : « Ces vains discours ne méritent pas d'être répétés, puisque pour voir le dessein de toutes ces guerres, il n'y a seulement qu'à lire les traités de paix et les édits de pacification, dont le fond était toujours la liberté de conscience et quelques autres privilèges pour les prétendus réformés. La première de ces guerres fut résolue de l'avis de tous les ministres et la paix faite malgré eux. Bèze lui-même en témoigne. »

ments des troubles de France. En 1559, nos prétendus réformés dressèrent la confession de foi qu'ils présentèrent à Charles IX, en 1561, au colloque de Poissy, voulu et ordonné par Catherine de Médicis, sa mère et régente du royaume. Les évêques furent rassemblés pour conférer avec les ministres et réformer ensuite les abus qui donnaient prétexte à l'hérésie. Comme on s'ennuyait en France des fréquentes interruptions que subissait le concile de Trente, la reine abusée par quelques prélats d'une doctrine suspecte, crut trop aisément que dans une commotion universelle, elle pourrait pourvoir en particulier au royaume de France sans l'autorité du Saint-Siège et du Concile. Il n'en fut rien, comme on pouvait s'y attendre. D'ailleurs, la convocation de cette conférence avait été inspirée par Calvin.

» Le parti calviniste n'eut pas plus tôt senti ses forces,*dit encore Bossuet*, « qu'il ne médita rien moins que de partager l'autorité, s'emparer de la personne des rois et de faire la loi aux catholiques. On alluma la guerre dans toutes les villes et dans toutes les provinces, en appela les étrangers de toutes parts au cœur de la France comme en un pays de conquête, et on mit ce florissant royaume, l'honneur de la chrétienté, sur le bord de sa ruine, sans presque jamais cesser de faire la guerre, jusqu'à ce que le parti, dépouillé de ses places fortes, fût dans l'impuissance de la soutenir [2] ». « Dès que la Réforme put se rendre la plus forte dans quelque royaume, *c'est toujours Bossuet qui parle*, les évêques et les prêtres ne furent plus en sûreté, en France, les bons catholiques furent persécutés, bannis, privés de leurs biens, et, en quelques endroits, de la vie, par les lois publiques »... On n'a qu'à lire l'histoire de Bèze, pour y voir nos réformés toujours prêts à prendre les armes, à rompre les prisons, à occuper les églises. Qui ne sait les violences que la reine de Navarre exerça sur les prêtres et les religieux ? On montre encore les tours d'où on précipitait les catholiques et les abîmes où on jetait les prêtres de l'évêché ; on les noyait dans Nîmes, et les cruels instruments dont on se servait pour les faire aller au prêche ne sont pas moins connus de tout le monde. On a encore les informations et les jugements, où il paraît que ces sanglantes exécutions se faisaient par délibération du conseil des protestants. On a en original les ordres des généraux et ceux des villes, à la requête des consistoires, pour contraindre les « papistes » à embrasser la réforme « par taxes, par logements, par démolitions de maisons et par découverte des toits ». Ceux qui s'absentaient pour éviter ces violences, étaient dépouillés de leurs biens : les registres des hôtels-de-ville de Nîmes, de Montauban, d'Alais, de Montpellier et des autres villes du parti sont pleins de telles ordonnances, et je n'en parlerais pas sans les plaintes dont nos fugitifs remplissent toute l'Europe [3]. »

Entendons une autre voix, celle de M. Edgard Quinet dont tous les livres ne respirent que haine contre le christianisme. Il a dit dans son ouvrage, *la Révolution*, publié en 1865, comment le protestantisme s'est introduit chez nous. Il ne fit d'ailleurs que rééditer ce qu'il avait fait chez les autres peuples :

« Partout où elle a éclaté, au XVIe siècle, les premiers actes de la Réforme ont été le brisement des images, le sac des églises [4], l'aliénation des

---

2. *Quatrième avertissement aux protestants.*
3. *Les Variations.* Œuvres. T. XII, p. 439. Edition Vivès.
4. Il n'est personne parmi ceux qui ont étudié d'un peu près l'histoire de

biens ecclésiastiques, le bannissement, non seulement des prêtres, mais de tous les croyants qui gardaient l'Eglise au fond de leur cœur. Voilà ce qu'a fait la Réforme et comment elle a pu s'établir et s'enraciner dans le monde ».

Qu'on se figure les catholiques jouant de nos jours soit en Allemagne, soit en Suède, soit en Angleterre, soit en Russie, soit en Turquie, soit en Chine, un rôle semblable à celui que deux à trois cent mille protestants jouèrent en France au XVIe siècle ; ils seraient bien vite déportés, fusillés, et soumis à tous les supplices chinois. Il y a fort à dire sur la légende des malheureux protestants par qui les catholiques avaient la barbarie de ne pas vouloir se laisser conquérir, car c'est d'une vraie conquête qu'il s'agissait.

Les persécutions s'attaquant aux personnes, quelque déplorables qu'elles fussent, n'étaient pourtant qu'un moindre mal. Ce que les calvinistes eurent constamment en vue ce fut de s'emparer du gouvernement, pour de là pouvoir protestantiser la France à leur aise. Toujours leur programme fut un programme politique, bien plus qu'un programme religieux ; et pour réaliser ce programme, jamais le protestantisme ne recula devant l'appel à l'étranger.

C'est ainsi que de Maistre a pu dire : « Jamais le protestantisme ne cessa de conspirer contre la France. »

La Réforme, a dit M. Flourens, a été, chez nous, une vaste conspiration pour enlever à la France non seulement sa foi, mais son Roi et aussi son unité nationale. Partout où les chefs huguenots ont été les maîtres, ils ont martyrisé les prêtres, ce

---

la Réforme qui ne sache qu'elle a abattu en France plus de croix, plus de calvaires, plus d'églises que ne l'ont fait ensemble les révolutions des XVIIIe, XIXe et XXe siècles. En Flandre, les Gueux — c'était le nom qu'ils s'étaient donné à eux-mêmes — dans la seule année 1566, saccagèrent plus de quatre cents églises en moins de dix jours. C'est ce que Marguerite de Parme, alors gouvernante des Pays-Bas, écrivit au Roi le 22 août de cette année. Elle ajouta : « Ce jourd'hui j'ai nouvelle qu'ils ont saccagé la grande église de Notre-Dame d'Anvers et tous autres cloîtres et églises paroissiales. Ils ont aussi fait à sac tous les cloîtres à Gand ; et à ce que j'entends sont présentement achevant aux églises cathédrales et paroissiales. » Quatre jours plus tard, Vigilius, président du conseil privé, écrivit : « Les hérétiques ont pris la résolution de détruire, en une seule fois, toute la religion catholique, de telle sorte qu'à Anvers, à Gand, à Tournai, à Ypres, à Bois-le-Duc, dans une foule de villes, de villages et de monastères, on ne trouve plus aujourd'hui aucune trace de l'ancienne religion. Tous les autels ont été renversés ».

Les archives de toutes les provinces envahies par les protestants abondent en documents semblables. Jusqu'à ces derniers temps les historiens n'en faisaient aucune mention.

n'est pas douteux ; ils ont violé, pillé et saccagé les sanctuaires, je ne le conteste pas. Mais leur œuvre destructrice ne s'est pas bornée à ces actes de rage sectaire. Ils ont fait appel à l'étranger. Ils ont sollicité et obtenu contre leurs compatriotes le concours diplomatique et le concours armé tantôt de l'Anglais, tantôt de l'Allemand et souvent des deux réunis. Ils leur ont ouvert nos villes, livré nos arsenaux et nos places de guerre, sacrifié l'intégrité du territoire. » C'est à bon droit que Guillaume II a élevé un hommage de pieuse reconnaissance à l'amiral Coligny. Ce traître a deux statues : l'une à Paris, l'autre à Berlin. Celle-ci a été érigée en pompe et avec des manifestations de piété de l'empereur Guillaume II.

C'est un pasteur de « l'Eglise réformée », M. Bersier, qui a pris l'initiative de glorifier Coligny à Paris. Il obtint le concours empressé du gouvernement aussi dépourvu de patriotisme que de tout sentiment des convenances religieuses.

M. Charles Buet publia alors un livre, habile résumé de tous les travaux publiés jusqu'ici sur Coligny. Mgr Freppel lui écrivit:

Au moment où, en haine de l'Eglise catholique, on songe à élever une statue à l'un des hommes du seizième siècle qui l'ont combattue avec plus d'acharnement, il était bon, il était utile de présenter sous son véritable jour cette figure de sectaire, à laquelle se rattache le souvenir d'une triple trahison envers Dieu, le roi et la patrie.

L'odieux massacre de la Saint-Barthélemy, si perfidement exploité par les ennemis de la religion contre toute justice et toute vérité, a pu répandre sur la mémoire de Coligny l'intérêt que mérite toute victime lâchement frappée. Mais comment oublier que, pour assouvir sa haine et satisfaire son ambition, cet étrange Français, investi d'une charge militaire des plus importantes, n'a pas craint d'appeler l'étranger au cœur de la patrie ; que, par suite d'un pacte infâme, il a livré à l'Angleterre Dieppe, le Havre et Rouen, en retour de ce qu'elle lui promettait de secours en hommes, en argent et en vaisseaux, contre la cause du Roi et de la nation ; qu'il a inondé la France de ses reîtres allemands, soudoyés pour le pillage et pour l'assassinat ? Que l'on suive Coligny dans tout le cours de sa vie militaire : il est constamment occupé à pactiser avec l'étranger dans le but de faire envahir sa patrie par les troupes d'Elisabeth d'Angleterre, du prince d'Orange, du duc de Deux Ponts et des princes allemands. Si le plan du chef des Huguenots n'avait pas échoué devant l'énergique résistance du peuple catholique, l'Angleterre reprenait dans notre pays tout le terrain perdu un siècle auparavant ; l'œuvre de Jeanne d'Arc était détruite, et la nationalité française courait un péril d'autant plus grave que, cette fois, les luttes religieuses venaient s'ajouter aux divisions politiques......

Personne ne songerait de nos jours à remettre en honneur la figure de ce renégat, qui préparait dans l'ombre le meurtre d'un héros avec le même sang-froid qu'il mettait à vendre aux Anglais des villes françaises.

si l'on n'espérait réveiller par là contre l'Eglise catholique les souvenirs de la Saint-Barthélemy. Oui, sans doute, il convient de flétrir, comme il le mérite, ce triste résultat de la politique cauteleuse, florentine, machiavélique de Catherine de Médicis et de ses fils, politique à laquelle le zèle religieux n'a eu aucune part, et dont l'Eglise a souffert plus encore que le pays. Mais il ne faut pas perdre de vue les causes qui ont amené cette explosion des haines d'une population exaspérée par les crimes des Huguenots. Il ne faut pas oublier que, depuis un demi-siècle, les calvinistes s'étaient montrés partout les agresseurs, pillant et incendiant les cathédrales, les églises, les abbayes, brisant les autels et les statues des saints, égorgeant et torturant les prêtres, avec des raffinements de cruauté inouïs jusqu'alors.

En regard de la Saint-Barthélemy qu'on ne saurait trop réprouver, il ne faut pas oublier ni le massacre des prêtres à Sully-sur-Loire par les troupes de Coligny, ni les forfaits du baron des Adrets à Montbrison, ni l'épouvantable tuerie connue dans l'histoire sous le nom de *Michelade* de Nîmes, ni les atrocités dont le Béarn était devenu le théâtre sous les ordres de Jeanne d'Albret, trop fidèlement exécutés par Montgoméry et ses ancêtres, ni tant d'autres excès dont vous retracez le tableau après les écrivains du temps et qui ne pouvaient manquer de provoquer de sanglantes représailles. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier lorsqu'on veut se rendre compte de l'état d'indignation où était arrivé le peuple de Paris en particulier devant l'arrogance des Huguenots qui se croyaient déjà les maîtres du royaume après une longue série de révoltes, de meurtres et de profanations. »

Statufié à Berlin, il pourrait, à meilleur titre encore l'être à Londres. Si les Allemands peuvent lui être reconnaissants de ses bonnes intentions pour eux, les Anglais doivent de la gratitude à ses actes. Envoyé en Normandie par le Roi de France, après l'échec de la conjuration d'Amboise (qu'il avait fomentée sans y paraître) pour apaiser les esprits de cette province et prévenir les troubles religieux, Coligny n'y fit autre chose que favoriser, stimuler et organiser ses coreligionnaires. Puis la guerre civile recommençant, il négocia et accomplit la livraison du Havre et de Dieppe aux Anglais, en échange d'un fort secours en hommes et en argent assuré par la reine Elisabeth aux armées huguenotes. Ce fut l'objet du traité d'Hampton Court, conclu le 20 septembre 1562, entre cette Reine et les chefs huguenots français.

M. l'abbé Marchand, dans son livre *Les protestants de Rouen et l'Angleterre au XVIe siècle*, a publié, tout récemment, deux lettres inédites où la trahison des protestants se manifeste plus évidente que dans aucun des documents publiés jusqu'ici. L'une de ces lettres est aux archives de l'Angleterre, l'autre dans les archives du marquis de Salisbury. La première, signée de trois

chefs protestants, Jean du Bosc, de Mentrevile, Vincent du Gauchot, sieur de Soquence et Noël Coton, sieur de Berthonville, est adressée au ministre Cécil, 8 septembre 1562. Les signataires prient le ministre anglais de « s'employer » pour la cause protestante, qui est le service de Dieu, contre ces « adversaires et tirans vos ennemis et les nostres, qui ne tendent à aultre but synon à ruiner notre paÿs, *qui est et se veult rendre vostre* pour se sauver de leur cruauté, vous suppliant ne lui refuser aide, se mettant à votre protection et à la sauvegarde de la majesté de la Rainne d'Engleterre *que nous advouons nostre maistresse* par votre moien, laquelle nous préservera, s'il lui plaist, *nous estans ses subjects naturelz* comme nous avons été aultre foys jusques à l'extrémité de nos biens et de nos vies. »

La seconde lettre, adressée à la Reine elle-même, n'est pas moins explicite. Les « manans et habitans de la ville de Rouen » se disent les « serviteurs et subjectz du paÿs de Normandie, *qui aultrefois soubz la conduite du Roeiaume d'Engleterre, ont esté tant heureusement tratés, qu'ils désirent de rechef vous obéir et servir d'aussi bonne voullonté qui (sic) firent jamés*... aussi nous supplions votre majesté nous recepvoir à votre protection et nous voulloir guarder *comme vos très humbles serviteurs et subjectz*, etc... » Ils continuent en promettant à la Reine d'Angleterre « de la servir et obéir » de leur mieux.

Les conseillers de la ville de Rouen, pour justifier leur appel à l'étranger, parlent des cruautés exercées contre eux. La vérité est que les catholiques ne firent jamais que se défendre contre les protestants, à qui il était recommandé d'être cruels.

Dès qu'il eut commencé à se répandre en France, le calvinisme c'est-à-dire le protestantisme français, s'était affirmé, comme en Allemagne, une religion de sang. « Les idées ne poussent qu'avec du sang », a dit Calvin pour colorer ses cruautés ; et ailleurs : « J'apporte non la paix, mais la guerre. Temps admirable où les princes peuvent plus aisément mériter le ciel en massacrant et en versant le sang que d'autres en répandant des prières devant Dieu ». Aussi l'historien Mézeray a-t-il pu dire : « Le cœur de Calvin ne concevait que des desseins sanglants et tout à fait exécrables. »

Ces leçons ne furent point perdues. Bien avant la Saint-

Barthélemy, les protestants avaient organisé dans des villes paisibles d'épouvantables massacres. Pour ne citer qu'un exemple, en 1562, à Nîmes, à Saint-Gilles en Languedoc et à Montauban, d'horribles tueries firent des milliers de victimes catholiques. Or, elles furent exécutées de sang-froid à la suite d'une décision de soixante-dix pasteurs protestants réunis à Nîmes en concile, et sans qu'aucun acte des catholiques justifiât ces atrocités. La Saint-Barthélemy ne fut pas une revanche de ce massacre et de bien d'autres semblables, mais une mesure de sûreté qui empêcha le succès d'une entreprise désastreuse pour la France. Le fanatisme protestant, dans le but d'abattre une grande puissance catholique, entraînait le débile Charles IX dans une guerre contre l'Espagne. Pour s'y être prise beaucoup trop tard, et après beaucoup trop de balancements et de changements de plan, Catherine fut réduite à s'y prendre très mal et hélas ! très sanguinairement.

Le protestantisme s'était introduit chez nous par le Dauphiné. Il alluma dans ce pays une guerre religieuse terrible qui faillit le détruire. Il avait pris un point d'appui dans une province espagnole, la Navarre, et de là il chercha à briser l'alliance religieuse naturelle de l'Espagne et de la France. Il fit des efforts désespérés, sous plusieurs rois consécutifs, pour pousser la France catholique dans l'alliance de l'Allemagne du Nord, de la Hollande et de l'Angleterre, toutes nations protestantes, contre l'Espagne, seule nation catholique restée puissante, ce qui aurait promptement protestantisé la France et aurait mis l'Espagne dans le plus extrême péril. Ce fut le principal objectif de Coligny. Ses projets, d'après l'Allemand Ranke, historien de haute valeur, qui plaide constamment la cause du calvinisme, les projets de Coligny pour arriver à ses fins, allaient jusqu'en Amérique [5].

---

5. En 1901, M. Bourgeois ayant dit à la tribune qu'il voulait substituer à la doctrine de l'Eglise catholique « l'esprit de la Réforme », s'attira cette réplique de M. Lasies : « Voyez l'histoire. La suite des événements ne nous prouve-t-elle pas que l'esprit de la Réforme, c'est l'esprit étranger luttant contre l'esprit national ?

N'a-t-il donc pas existé cet homme qui, passant près d'Orléans, s'embusquait près d'une haie et abattait le duc de Guise ? Le duc de Guise n'était-il pas alors le chef de l'esprit catholique, de l'esprit de l'Eglise, et le chef du parti national ?

Et alors qu'était-il celui qui livrait aux Anglais : Dunkerque, Dieppe et le Havre ? Il s'appelait Coligny et il était le grand pontife de la Réforme.

« La France était donc, *dit M. Boselli*, on peut l'assurer, au bord de l'abîme; si Coligny réussissait, et c'était presque fait, la France était entraînée dans le parti protestant, l'Espagne écrasée, le roi de Navarre proclamé roi de France, non pas en se faisant catholique, comme cela est arrivé plus tard, mais comme roi protestant; toutes les institutions nationales eussent été bouleversées selon les anciens plans de Calvin, et les catholiques traités en France comme ils l'avaient été et l'étaient encore en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, c'est-à-dire supprimés ou persécutés au nom de la liberté de conscience. »

C'est alors que Catherine de Médicis, qui était en Lorraine, près de sa fille, revint précipitamment à Paris, décidée à en finir. Elle essaya encore de la douceur. Coligny lui répondit par une menace qui la poussa aux mesures extrêmes.

N'ayant pu parvenir à faire entrer la France catholique dans l'Alliance de l'Allemagne du Nord, de la Hollande et de l'Angleterre contre l'Espagne, le calvinisme poussa vers le trône un prince protestant, qui de son côté s'employa de son mieux à y monter en restant protestant. C'est ce qui donna naissance à la « Ligue » dans laquelle entrèrent non seulement beaucoup de seigneurs, mais la bourgeoisie et le peuple des villes, surtout celui de Paris.

Ce fut une heure bien douloureuse pour les cœurs français. La masse de la nation était, dans sa conscience, tiraillée entre deux fidélités qui l'une et l'autre s'imposaient comme un devoir. La constitution de la France voulait que l'héritier du trône fût le plus proche de son prédécesseur par la descendance masculine. Cette loi, miraculeusement confirmée par Janne d'Arc comme voulue du ciel, était tellement ancrée dans les âmes françaises, qu'au dire de plusieurs historiens dignes de foi, cent

---

C'est cet esprit qui se réveille chaque fois que la politique française est en jeu.

Et je vous demande si ce n'est pas le même esprit de la Réforme qui a inséré dans la *Revue de la Franc-Maçonnerie française,* à la date du 7 septembre 1897, un article où il est dit : « Jeanne d'Arc a eu tort de pencher pour le dauphin, ce malheureux roi de Bourges : elle eût dû aller au roi d'Angleterre. » Et l'esprit de la Réforme s'est incliné devant les insultes adressées à notre héroïne nationale.

Voici une autre manifestation de l'esprit de la Réforme : Un explorateur français, après avoir réussi à planter notre drapeau sur un point envié par les Anglais, envoie en France un officier pour annoncer cette victoire. A peine celui-ci a-t-il ouvert la porte du cabinet du ministre des affaires étrangères, que celui-ci lui souhaite ainsi la bienvenue : « Nous n'avions qu'un espoir, c'est que les Anglais arrivent avant vous. »

On nous a reproché de vouloir faire une guerre de races. C'est possible, mais, en ce moment, c'est la race française qui se défend. » (Très bien ! très bien !)

évêques sur cent-dix reconnurent, à la fin de 1589, le légitime héritier, quoique protestant. Mais une autre tradition qui n'était pas moins profondément ancrée dans les âmes, voulait que le Roi de France fût catholique, qu'il fût le fils aîné de l'Eglise et son royaume le boulevard de l'Eglise. De là, la constatation adressée à Rome par le nonce du Pape Gaëtan. Tout passionné qu'il fût pour la Ligue, il se voyait contraint à cet aveu : « Si Navarre donne le moindre signe de catholicisme, les peuples sont tellement disposés à l'accepter qu'humainement parlant, on ne peut lui enlever le royaume. »

Les Etats Généraux se réunirent à Paris en janvier 1593. Ils firent savoir au Roi qu'ils refusaient de traiter avec lui tant qu'il ne serait pas catholique. Henri IV s'inclina devant la volonté nationale. Il se fit instruire, puis, le 25 juillet, il prononça les paroles qui, selon le bon mot de saint François de Sales, « le rendant enfant de l'Eglise le rendaient père de son royaume ». Le 17 septembre 1595, le pardon pontifical descendit sur le procureur du roi agenouillé: la réconciliation de la royauté française et de l'Eglise romaine était scellée [6].

---

6. Henri IV n'ayant pas encore abjuré, le pape Clément VIII, fit nu-pieds et à deux reprises, le pèlerinage de Sainte-Marie-Majeure, afin d'obtenir la conversion de ce prince.

Puis, lorsque Henri IV eut prononcé son abjuration, le même Souverain Pontife lui donna pour pénitence de réciter le chapelet tous les jours et le Rosaire entier tous le samedis.

Les vertus de saint François de Sales ne furent pas sans influence sur la conversion du Roi au catholicisme. N'étant encore que coadjuteur de Mgr Granier, évêque de Genève, il fut envoyé par ce prélat à Paris pour les affaires de son diocèse. Il dut y demeurer sept mois, tant Villeroy mit de lenteur à leur examen.

Le prédicateur qui devait prêcher le carême à la Cour ayant fait défaut, François le remplaça. Henri IV, qui avait passé tout le temps du carême au palais de Fontainebleau, fut curieux d'entendre par lui-même le prédicateur dont la voix publique redisait si haut les talents comme les vertus ; et François étant venu le voir en cette résidence, la semaine de Pâques, pour hâter l'expédition des affaires qui l'avaient amené à Paris, il l'invita à prêcher dans la chapelle du château. Prompt à se conformer aux désirs du monarque, le coadjuteur monta en chaire, le dimanche suivant. Après l'avoir entendu, Henri IV dit hautement que tout ce que la renommée lui avait appris de ce Savoyard, était encore au-dessous de la vérité, que jamais il n'avait ouï plus excellent prédicateur et qu'un homme d'un tel mérite devait occuper un siège plus élevé que celui de Genève.

Le Roi voulut ensuite l'entretenir en particulier. Son estime ne fit que s'accroître à mesure qu'il le connut davantage ; et depuis cette époque il n'en parla plus qu'avec admiration. « M. de Genève, disait-il, est vraiment le phénix des prélats : il y a presque toujours chez les autres quelque côté faible : dans l'un, c'est la science, dans un autre, la piété, dans d'autres la naissance ; au lieu que M. de Genève réunit tout au plus haut degré, et naissance illustre, et science rare, et piété éminente. »

« Sous Henri IV comme sous Clovis, dit Mgr Baudrillart, la vérité triompha et la France fut une fois de plus l'instrument dont Dieu se servit pour en conserver l'empire ébranlé. Le protestantisme ne fut pas détruit, mais sa marche en avant fut à tout jamais arrêtée ».

Pourquoi et comment le catholicisme a-t-il été vainqueur, pourquoi et comment la France est-elle demeurée catholique, alors que tant d'autres nations soumises à la même épreuve, abandonnaient la foi traditionnelle pour suivre les doctrines des novateurs? C'est parce que la France l'a voulu. Le maintien de la vraie religion fut chez elle l'œuvre et le triomphe de la volonté nationale.... La masse du peuple défendit sa foi contre tout ennemi, par tous moyens et l'imposa même à son Roi.

Cependant les protestants ne désarmèrent point. Ils aspirèrent alors à mettre la France en république pour donner une base politique au protestantisme. Disciples de Calvin, c'était d'ailleurs une idée qu'ils caressaient depuis leur entrée en scène [7].

Richelieu comprit la nécessité de détruire l'organisation que le protestantisme s'était donnée, grâce à l'Edit de Nantes; pour

---

Le Roi continua de s'entretenir avec lui et rapporta de cette entrevue une admiration plus grande encore. Il ne se lassait pas de dire, quand l'occasion s'en présentait, que M. de Genève était un homme de Dieu, qu'il rapportait tout à Dieu, qu'il avait une merveilleuse prudence et une modestie rare, qu'il n'usait point de la flatterie et rendait à chacun ce qui lui est dû.

L'estime d'Henri IV pour François de Sales était si grande, qu'il exprima hautement l'intention de le demander au Pape pour l'envoyer en Angleterre travailler à la conversion du roi Jacques, comme étant, à son avis, le prélat de toute l'Eglise le plus capable, par sa doctrine et sa haute sagesse, de traiter avec un monarque si érudit. En attendant, il le sollicita jusqu'à cinq fois de rester en France. « Je suis marié, répondit saint François aux propositions du Roi. J'ai épousé une pauvre femme, je ne puis la quitter pour une plus riche... Je suis où Dieu me veut, puisque sa main m'y a placé. Il est vrai que je ne suis pas dans une grande ville; mais Annecy est déjà beaucoup pour moi, qui ne suis rien du tout. Si j'étais bon ouvrier, ce serait bien assez, puisque je peux tous les jours attaquer les ennemis de l'Eglise, étant sur les frontières de leur Babylone. »

7. M. de Bonald a fait cette juste et profonde observation: « Le catholicisme s'allie naturellement à l'*unité* du pouvoir politique, parce qu'il est *un* aussi; et le protestantisme penche vers la démocratie parce qu'il est populaire comme elle et qu'il établit dans l'Eglise l'autorité des fidèles, comme la démocratie établit dans l'Etat l'autorité des sujets ou la souveraineté; car c'est le presbytérianisme qui, le premier, en a fait un dogme politique. »

Lorsque nos présidents de la République — plusieurs ont tenu le même propos — recevant les ministres protestants, leur disaient la cause du bon accueil qu'ils leur faisaient, ils ne se trompaient point: c'était un instinct sûr qui leur faisait voir l'affinité très réelle qui relie la République au Protestantisme.

assurer l'unité de la France, pour consolider l'autorité monarchique, menacée par les idées républicaines, il fallait avant tout abattre la faction protestante, disposée à déchaîner sur la France la guerre civile pour arriver à ses fins. Richelieu brisa heureusement ces desseins antipatriotiques. Il contint le parti huguenot et retarda d'un siècle et demi pour la France l'avènement de la Révolution [8].

Mais cela amena un changement dans le régime politique de la France. En environnant l'autorité royale de rébellion, en menaçant de livrer la France à l'étranger, le protestantisme conduisit peu à peu la royauté de France à changer de caractère. Au régime paternel se substitua insensiblement ce que l'on appela l'Ancien Régime, qu'il est plus juste d'appeler le régime nouveau : le pouvoir absolu.

Le gouvernement royal fut contraint de retirer à soi une très grande part des libertés publiques, dont se servaient les protestants pour l'attaquer. Du moment qu'il y eut dans le pays deux religions, il y eut deux peuples, et deux peuples hostiles ; dès ce moment aussi l'Autorité dut se rendre plus forte que ces deux peuples divisés : et n'eût-elle pas été par sa nature portée à s'agrandir, leurs entreprises continuelles et inévitables l'un contre l'autre, leur jalousie réciproque, leur passion de la gagner ou de la détruire l'y auraient forcée.

Chose bien remarquable, c'est le peuple qui fut le principal agent de cette transformation. Lassé des guerres intestines, il la désira ardemment, et l'histoire de la Fronde se résume en une violente manifestation de ce désir.

L'Ancien Régime a commencé à Henri III, pour se développer jusqu'à Richelieu et Louis XIV. Richelieu acheva l'instrument de la grandeur comme de la décadence de la royauté française : le régime personnel. Mais ce régime ne fut jamais

---

8. Dans une étude que M. Sabatier, protestant, publia au mois d'août 1896 dans une feuille protestante, le *Journal de Genève*, nous relevons les chiffres qui suivent : Henri IV fit faire, avant d'accorder l'Edit de Nantes, un dénombrement des protestants existant dans son royaume. Il s'y trouvait six cent quatre-vingt-quatorze temples publics, deux cent cinquante-sept églises de fief, huit cents ministres et quatre cent cinquante proposants. L'historien Rank donne les mêmes chiffres. Et c'est cette bande qui ravagea le pays pendant cinquante ans, par ses violences, son audace, sa ténacité, tint en échec la France et ses dix-huit millions de catholiques, et fit appel pour leur imposer l'évangile de Calvin, aux Suisses, aux Anglais et aux Allemands.

porté en France aux excès auxquels on le vit se livrer dans tous les Etats protestants [9].

La politique de Richelieu avait préparé la révocation de l'Edit de Nantes que les protestants avaient arraché à Henri IV. C'était en une heure où le royaume était en danger. Les étrangers, après avoir enlevé le Catelet, Ardres et Calais, assiégeaient Cambrai, et l'armée du Roi s'épuisait au siège de la Fère. L'assemblée protestante de Loudun lui avait posé les plus dures conditions, avait saisi les deniers royaux et les produits des taxes et du domaine, alors qu'il n'avait pas de quoi solder ses troupes, et elle l'avait contraint à céder sous la menace d'une insurrection calviniste.

Aussi Henri IV disait-il que parmi les dix principaux vœux pour le succès desquels il priait Dieu, le huitième était « de pouvoir anéantir non la religion réformée, mais la faction huguenote qui était devenue plus mutine et plus tumultueuse que jamais ».

La tentation pouvait donc être grande de réaliser ce vœu lorsque, la Bretagne rentrée sous son autorité, Henri IV se vit enfin en état de parler haut et de se faire obéir. Mais il ne le fit point, et, tout en disant aux Calvinistes qu'il y avait dans leurs plaintes « plus de faction que de religion », il signa l'Edit en quatre-vingt-douze articles et cinquante-six articles secrets, qui leur assurait l'entière liberté de conscience, augmentait le nombre des châteaux, villes et villages où leur culte pouvait s'exercer publiquement, leur permettait d'ouvrir des écoles, chargeait

9. Le régime personnel fut approuvé et encouragé à ce point par le fondateur du protestantisme que Bossuet dans son *Histoire des Variations* a pu dire : « Je n'ai pas besoin de m'expliquer sur la question de savoir si les princes chrétiens sont en droit de se servir de la puissance du glaive contre leurs sujets ennemis de l'Eglise et de la saine doctrine, puisqu'en ce point les protestants sont d'accord avec nous. Luther et Calvin ont fait des livres exprès * pour établir ce point, le droit et le devoir du magistrat. Calvin en vint à la pratique contre Servet et ocntre Valentin Gentil. Mélanchton en approuva la conduite par une lettre qu'il lui écrivit à ce sujet.

Toujours, au témoignage de Bossuet, le théologien protestant Jurieu, rendu célèbre par ses polémiques avec Bossuet, alla jusqu'à soutenir dans ses colloques et ses synodes que « si un royaume catholique se divisait d'avec Rome, et ensuite se subdivisait en plusieurs souverainetés, chaque prince pourrait faire un « patriarche » et établir dans son Etat un gouvernement absolument indépendant de celui des Etats voisins « sans appel », sans liaison, sans correspondance, car tout cela selon lui dépend du prince **. »

* *Luther de Magutio*, t. III ; *Calvin*, opusc., p. 592.
** *Histoire des Variations*, Œuvres complètes, t. V, p. 100.

l'Etat de pourvoir aux appointements des ministres et des professeurs, admettait leurs enfants dans les collèges et universités, réglait leur état civil, et leur assurait dans tous les parlements du royaume des chambres de justice spéciales pour juger toutes les causes où ils seraient intéressés.

Ce qu'on comprend moins, c'est qu'il leur ait laissé deux cents villes ou places de sûreté dont les fortifications allaient être entretenues, les garnisons soldées à ses frais et dont les gouverneurs ne pourraient être nommés qu'avec l'agrément « des Eglises ». Ce n'est pas sans peine qu'il se résigna à tout cela, car c'était encore laisser un Etat dans l'Etat. Aussi fallut-il toute la fermeté du Roi pour obtenir l'enregistrement de cet Edit par les Parlements ; mais ce qu'on croira plus difficilement, c'est qu'il ne satisfit pas tous les protestants ; le Synode qui s'assembla à Montpellier, le 26 mars suivant, daigna à peine y faire allusion.

Un tel édit ne pouvait être éternel, car il mettait dans un danger perpétuel la paix et la sécurité du royaume. Sa révocation sur laquelle a été versée tant d'encre vénimeuse était une nécessité.

C'est ce que dit M. Hanotaux dans son *Tableau de la France en 1614*, extrait de son *Histoire de Richelieu*. Dans ses articles secrets, l'Edit laissait pour huit années cent cinquante places fortes aux mains des protestants. A l'échéance de 1606, les Huguenots se gardèrent bien de rendre les places, en dépit de l'engagement pris : ils restèrent le clan des ennemis publics [10]. Toujours debout, dans l'attente d'une guerre civile qui leur donnerait le pouvoir, ce clan paralysait toute la politique extérieure de la France.

« En 1608, l'ambassadeur vénitien, Angelo Badoër dit qu'il y a trois mille cinq cents gentilshommes protestants qui peuvent, rien qu'en France, mettre sur pied une armée de vingt-cinq mille hommes, et il ajoute que de ces trois mille cinq cents qui tiennent les autres, il n'en est pas deux cents qui souffriraient le martyre pour leur religion. »

A la mort d'Henri IV, ce personnel séditieux releva la tête; c'est, « la conspiration latente et je ne sais quelle franc-maçonnerie obscure, poussant, sous le sol national, ses galeries souterraines. » Mais l'indignation populaire, cet esprit national qui avait fait la Ligue, se réveilla au

10. L'Edit de Nantes, a dit J. de Maistre, a été arraché par la force et peut-être aussi les protestants le durent-ils à quelque reste d'inclination cachée dans les replis du cœur du bon et grand Henri. Mais cette concession ne fut pas capable de les rendre sujets fidèles.

même moment. « On prendra La Rochelle, on révoquera l'Edit de Nantes, avec l'assentiment de la grande masse de la nation. »

C'est ce que fit Louis XIV. Il savait que son père était resté dix ans en selle à récupérer son royaume, ville par ville, contre la rébellion huguenote. Il n'ignorait pas le rêve des protestants de renverser la monarchie et de faire de la France démembrée une République [10bis] sous la protection d'un prince huguenot, ou d'un prince allemand. Il fallait mettre fin à cet état de choses. « Mon père vous craignait, dit un jour Louis XIV à un protestant de marque, mon grand-père vous aimait, moi, je ne vous aime ni ne vous crains. »

M. Jules Lemaître, dans ses conférences sur Fénelon, rendit à Louis XIV ce témoignage :

« La révocation de l'Edit de Nantes fut signée le 17 octobre 1685, à l'applaudissement de presque toute la France, les victimes exceptées. Le rétablissement de l'unité religieuse en France par l'extinction du protestantisme avait toujours été un des principaux desseins du Roi. Pendant tout son règne, les conversions avaient été nombreuses; souvent intéressées, d'ailleurs. Mais, en cette année-là, on lui annonçait de toutes les parties du royaume, et surtout du Midi, que les populations huguenotes se convertissaient en foule; que, dans des provinces entières, il ne restait plus qu'un nombre infime de protestants. Le Roi crut le moment venu d'abolir les garanties que son aïeul Henri IV avait accordées aux églises protestantes. »

Michelet avoue lui-même que « l'exaspération était grande contre les protestants, la France sentant dans son sein une seconde Hollande, qui se réjouissait des succès de l'autre ».

Il y eut dans l'exécution des actes regrettables, mais en elle-même elle n'est ni à blâmer ni à regretter par les vrais Français [11].

10bis. « Le gouvernement monarchique, a dit Bossuet, c'est celui qui intéresse le plus à la conservation de l'Etat les puissances qui le conduisent. Le prince qui travaille pour son Etat travaille pour ses enfants, et l'amour qu'il a pour son royaume confondu avec celui qu'il a pour sa famille lui devient naturel. » (*L'éducation du Dauphin*, Liv. II.)

11. Il est puéril de croire que la Révocation de l'Edit tant de fois violé par les protestants avait pour but leur conversion forcée, puisqu'un article défendait formellement de les troubler et empêcher sous prétexte de religion, à la seule condition de ne point faire d'exercice public ni de s'assembler. La vérité est que Louis XIV, qui avait maintes fois recommandé de « ne se servir que de la force de raison pour ramener les protestants à la vérité, et de ne rien faire contre les Edits en vertu desquels leur religion est tolérée, » fut trompé par la facilité même des protestants à abandonner leur culte pour se soustraire aux procédés de Louvois, qui n'étaient encore que vexatoires et non violents, et que, devant les masses de conversions qu'on lui annonçait de tous côtés en lui laissant croire qu'elles étaient sincères et spontanées, il

« Cette révocation, *dit J. de Maistre,* fut très juste et très légitime. » Mais, *ajoute-t-il,* « il ne fallait point de confiscation, point de sévérité inutile, et surtout point de tyrannie sur les consciences. Voilà le mal. Voilà l'homme qui se montre partout. Quoique, pour rendre hommage à la vérité, il faille convenir que le Roi était bien éloigné de connaître tout ce qu'on faisait de mal, que l'exécution de la loi, comme il arrive presque toujours dans les grandes mesures, entraîne des abus qui ne doivent pas être mis sur le compte du législateur, et qu'on n'eût d'abord à Paris qu'une idée très fausse de ce qui se passait dans le midi du royaume. »

D'ailleurs, les faits regrettables furent singulièrement exagérés. *La Revue des questions historiques* (C. XXXVIII) a fait cette observation :

« Il faut bien remarquer, que les premiers historiens de nos guerres religieuses sont des huguenots ; c'est La Noue, La Popelinière, d'Aubigné, — intéressés toujours à présenter les faits d'une manière favorable au parti ; mais ce qu'ils avouent est suffisant pour nous édifier. — De Thou, parlementaire d'abord, n'a pas d'impartialité quand les véritables intérêts de la religion sont en jeu. »

Les ligues offensives et défensives formées par les protestants français avec les protestants des pays étrangers divisèrent l'Eu-

---

en vint à se persuader qu'il n'y avait presque plus de protestants en France et que dès lors l'Edit n'avait plus d'objet. La plus odieuse oppression n'a jamais pu avoir raison d'un seul Irlandais, les protestants de France se convertissaient en masses devant la seule menace de logements militaires, et la Révocation de l'Edit fut aux yeux de Louis XIV la simple déclaration d'un fait accompli ou qu'il supposait accompli.

La meilleure preuve que Louis XIV croyait les conversions libres et sincères, c'est qu'il défendait de troubler les non-convertis « en attendant qu'il plaise à Dieu de les éclairer comme les autres », ce qui avait pour conséquence inévitable, non seulement d'arrêter de nouvelles conversions, mais de faire rétracter les anciennes si elles n'étaient pas le résultat du libre consentement, et c'est ce qui excita tout de suite les plaintes des Intendants qui, pour les obtenir, avaient obéi moins aux intentions formelles du Roi qu'aux instructions secrètes de Louvois. De sorte que, bien loin d'organiser contre les protestants un système de pression, l'Edit de Révocation lui-même avait pour résultat de soustraire leur conscience à toute contrainte et à toute vexation, il interdisait tout culte public et visait à la suppression du protestantisme en France par voie d'extinction, mais il était le désaveu formel de toute violence en vue d'obtenir des conversions.

Au milieu du concert de louanges qui accueillit l'Edit de Révocation, une seule voix discordante s'éleva, et ce fut celle du Pape. Dès la fin d'octobre 1685, les papiers sont pleins de l'étonnement produit. « On ne s'en réjouit guère à Rome, et le Pape moins qu'un autre, disant, pour se disculper, qu'il ne pouvait approuver ni le motif ni les moyens de ces conversions à milliers, dont aucune n'était volontaire ». Omer Talon tonna contre le Pape au Parlement, et Innocent XI répondit que l'Eglise et ses plus sages ministres ne pouvaient trouver un sujet de joie dans « ces conversions apparentes de gens qui faisaient profession de la foi romaine sans changer pour cela de sentiments » ; s'élevant au-dessus de l'opinion publique, il n'hésita pas à condamner les violences employées contre les protestants, ce qui n'empêche pas qu'on rende toujours l'Eglise responsable de l'Edit de Révocation.

rope en deux partis, non moins ennemis que chrétiens et musulmans. Ces haines traditionnelles existent toujours et n'entrent pas pour peu dans les guerres faites par l'Allemagne à l'Autriche d'abord et maintenant à la France. Hier comme aujourd'hui elles ont extraordinairement nui au développement de la civilisation chrétienne en Europe et à sa salutaire influence sur le reste du monde. C'est l'observation du philosophe espagnol, Jacques Balmès. Cet état de choses eut pour conclusion au XVII[e] siècle le traité de Westphalie, qui fut, dit Donoso Cortès, « la consommation de l'apostasie ». Les Etats réformés qui n'avaient joui en Europe jusque-là, que d'une existence locale et en quelque sorte tacite, reçurent de ce traité une existence politique et constitutionnelle, dont la Prusse retira le plus grand bénéfice et qui fut le point de départ de la force dont elle abuse tant de nos jours. Il créait de nouveaux peuples, de nouveaux gouvernements, en opposition aux anciens peuples et aux anciens gouvernements, en même temps que, sous prétexte d'établir un équilibre nouveau entre les puissances européennes, il consacrait virtuellement la prédominance des pays de Réforme protestante sur les nations catholiques.

M. Coquille n'a pas exagéré lorsqu'il a dit dans l'un de ses articles si solides de fond et de doctrine :

« Cette politique d'équilibre, Richelieu l'embrasse avec ardeur, et il n'a de cesse qu'il n'ait abattu le catholicisme dans une partie de l'Europe, pour élever la Réforme contre la Maison d'Autriche... Les hommes religieux s'indignaient du machiavélisme de Richelieu; mais rien ne fut capable de résister au tout-puissant ministre, qui, d'ailleurs, ne s'écartait pas des antécédents en élargissant la voie césarienne. Comme Richelieu est un des principaux fondateurs de l'absolutisme en France, il n'est pas inutile de constater que sa politique extérieure fut protestante... [12] »

M. Goyau, dans son livre *Vieille France jeune Allemagne*, a exprimé un jugement semblable :

« La paix de Westphalie, *a-t-il dit*, fut, il y a deux cent cinquante ans, le commencement de la laïcisation de la politique internationale inaugurée par François I[er] dans son alliance avec le Grand-Turc et continuée par Richelieu dans son alliance avec le luthérien Gustave-Adolphe [13]. »

Ce traité toujours invoqué en vain par les faibles, a toujours été impunément violé par les forts. Il n'a pu assurer presqu'au-

---

12. *Le Monde*, 4 juillet 1865.
13. Nous sommes de l'avis de M. Coquille et de M. Goyau sur les jugements à porter sur le traité de Westphalie et ce qui s'en suivit.

cun des intérêts qu'il a garantis. En voulant établir l'équilibre politique, il a puissamment hâté les progrès de l'indifférentisme religieux. De plus, il renfermait le germe des guerres qui, depuis, ont désolé l'Europe, parce qu'il y fondait la démocratie politique [14] et religieuse qui sont contre l'ordre naturel des sociétés et qui ne pouvaient s'affermir, parce que rien ne s'affermit contre la nature. Les événements ont protesté bien plus haut que Rome contre cette transaction temporaire, palliatif impuissant aux maux de l'Europe.

Plus tard, la paix de Vienne acheva l'œuvre de la paix de Westphalie. Ce système de balance dans lequel toutes les puissances restent armées est tout à fait semblable à l'équilibre mécanique qui n'a jamais qu'un instant de repos entre deux oscillations. Que d'oscillations dans l'état de l'Europe depuis 1648 !

Henri IV et Leibnitz, un des plus grands rois des temps modernes et un des plus grands esprits de tous les temps, auraient voulu fonder l'ordre et le repos en Europe sur des bases moins chancelantes. L'un et l'autre mettaient ou plutôt remettaient à la tête de la chrétienté comme arbitre et médiateur le Père commun des chrétiens.

Parlant du traité de Vienne (1815) qui voulut réorganiser l'Europe après la disparition de Napoléon, comme le traité de Westphalie voulut la réorganiser après les guerres de religion, M. de Bonald dit :

« C'est pour la seconde fois que les Etats généraux de l'Europe sont assemblés dans le dessein et l'espoir d'une pacification générale. La paix de Westphalie avait été précédée par un siècle et demi de guerres sanglantes, rarement interrompues et dont la dernière avait duré trente ans. Le congrès de Vienne a été précédé aussi par plus de cent-cinquante ans de haines cachées ou de divisions ouvertes, terminées par une guerre de vingt ans. »

Le congrès de Westphalie ne termina pas, il ne fit qu'interrompre la guerre de religion allumée par la Réforme. « *Toutes les Puissances restèrent armées*, dit Voltaire.

Pas plus à Vienne qu'en Westphalie, les Puissances ne com-

---

14. La Suisse et la Hollande furent reconnues comme républiques indépendantes ; plus de *liberté*, c'est-à-dire plus de démocratie ou d'aristocratie fut introduite dans le gouvernement des villes impériales et même dans la confédération germanique qui était aussi une république.

prirent la place que la France et le catholicisme doivent occuper en Europe, ou plutôt elles voulurent les empêcher de la reprendre. Les combinaisons auxquelles elles s'arrêtèrent en 1815 ont été surtout dirigées dans la pensée d'isoler les nations catholiques, et par là elles mirent obstacle aux alliances qui, un peu plus tôt ou un peu plus tard, eussent réuni l'Europe dans la stabilité de l'ordre. La Sainte-Alliance fut une alliance de l'Europe protestante et schismatique contre l'Europe catholique; l'Autriche, en s'y laissant engager, ne s'est pas moins trahie qu'elle n'a blessé la France. Les hommes d'Etat qui conclurent ces traités servirent l'intérêt du protestantisme et du schisme qui criaient à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie de garrotter la France.

A-t-on vu plus clair à la troisième assemblée des Etats généraux de l'Europe, on peut dire des Etats généraux du monde, qui, après la guerre actuelle, se sont réunis dans le dessein d'établir enfin une pacification générale? L'Europe et l'Amérique ont-elles reconnu enfin, et sans en être alarmées, la place que la France doit occuper dans le monde, la place que lui a faite son rôle dans l'histoire et que la victoire qui lui est due, doit lui confirmer? Hélas! non.

« Depuis Charlemagne, *dit M. de Bonald*, il y a eu en Europe une autorité toujours respectée, même par ses rivaux, toujours reconnue, même par ses ennemis, la prépondérance de la France; prépondérance non de force, mais prépondérance de dignité, de considération, d'influence et de conseil, que lui donnaient l'âge et les souvenirs, et je ne sais quelle suite dans ses conseils, quel bonheur dans ses progrès, qui, toujours les mêmes, malgré les fautes de son administration et les revers de ses armes, faisaient dire à un grand pape : « Que la France était un royaume gouverné par la Providence. » La France était l'aînée de toutes les sociétés européennes; et lorsque les peuples de la Grande Bretagne et de la Germanie habitaient encore leurs forêts et leurs marais, la Gaule, cultivée par l'étude des lettres grecques et latines, forte de la discipline romaine, instruite à l'école de ces maîtres du monde, polie par leurs arts et leur urbanité, qui même à la fin s'étaient exilés de Rome pour se réfugier aux extrémités de l'Empire; la Gaule, comme une terre bien préparée, avait reçu tous les bienfaits de la civilisation chrétienne. Bientôt elle devint monarchique; et l'ancienneté de la noble maison de ses rois, aînée aussi de toutes les autres, l'excellence de sa constitution, les vertus et les lumières de son clergé, la dignité de ses corps de magistrature, la renommée de sa chevalerie, la science de ses universités, la sagesse de ses lois, la douceur de ses mœurs, le caractère de ses habitants, bien plus que la force de ses armes, toujours balancées et souvent malheureuses, surtout le génie de Charlemagne, l'avaient élevée en Europe à un rang qui n'était plus contesté. Rien de grand dans le monde politique ne s'était fait sans

la France, elle était dépositaire de toutes les traditions de la grande famille et de tous les *secrets d'Etat* de la chrétienté; rien de grand, j'ose le dire, ne se fera sans elle, et ce qui lui assure à jamais cette prééminence, et y met en quelque sorte le dernier sceau, est l'universalité de sa langue, devenue la langue des cabinets et des cours, et par conséquent la langue de la politique; sorte de domination la plus douce à la fois et la plus forte qu'un peuple puisse exercer sur d'autres peuples, puisqu'en imposant sa langue, un peuple impose, en quelque sorte, son caractère, son esprit et ses pensées, dont la langue est la fidèle expression [15]. »

La France, après avoir exercé une sorte de magistrature dans la chrétienté, et destinée à instruire l'Europe, tantôt par l'exemple de ses vertus, tantôt par la leçon de ses malheurs, n'a cessé de déchoir depuis qu'elle s'est laissé inoculer le poison du protestantisme et celui plus violent de la Révolution.

Après les paroles citées ci-dessus, M. de Bonald parle du châtiment infligé à la France et à l'Europe de 1789 à 1815. Nous en avons subi un autre, non moins mérité de 1870 à 1918.

---

15. *Œuvres de M. de Bonald. Mélanges,* II, p. 6 et 7.

Note complémentaire.

Le 14 mai 1610, Henri IV fut assassiné à Paris. Saint François de Sales écrivit le 27 mai au Président Bénigne Frémiot : « L'Europe ne pouvait voir une mort plus lamentable que celle du grand Henri IV... Ce prince ayant été si grand en son extraction, si grand en la valeur guerrière, si grand en victoires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de grandeur... Hé, qui n'eût dit, à proprement parler, que la grandeur était inséparablement liée et collée à sa vie... Il semblait bien qu'une si grande vie ne devait finir que sur les dépouilles du Levant après une finale ruine et de l'hérésie et du Turcisme... Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand Roi défunt, fut celui par lequel se rendant enfant de l'Eglise, il se rendit père de la France ; se rendant brebis du grand Pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples, et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce grand cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Aussi prié-je cette souveraine Bonté qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens ; qu'elle pardonne à celui qui pardonnait à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette âme ressuscitée à sa gloire, qui en reçut tant en ce genre après leur réconciliation [1]. »

Tout porte à croire que le vœu du saint évêque a été exaucé. Les jours qui précédèrent sa mort, il avait été vu tout préoccupé de la salutaire pensée des fins dernières. « Je pense, avait-il dit à son confesseur, au jugement dernier et au compte que nous devons y rendre à Dieu. » Le grand académicien en la chancellerie de Paris, Pierre de l'Etoile, a mentionné dans son journal

---

1. *Edition complète des œuvres de saint François de Sales, d'après les autographes*, t. XIV, p. 349.

que le jour même de sa mort le roi était allé entendre la messe aux Feuillants et qu'il y fut remarqué « qu'il avait beaucoup plus de dévotion que de coutume et plus longuement se recommanda « à Dieu ». « Pierre de l'Etoile ajoute que la nuit qui précéda sa mort, Henri IV s'était levé, et s'était mis à prier près de son lit à deux genoux ; puis qu'il s'était retiré dans son cabinet et que ses serviteurs, voyant qu'il y demeurait longtemps, l'interrompirent et qu'il avait dit : « Ces gens-ci empêcheront-ils toujours mon bien? » On lit aussi dans les Mémoires de Pontchartrain que, ramené au Louvre aussitôt après l'assassinat, Henri IV rendit l'âme entre les mains de l'archevêque d'Embrun, ayant témoigné par signes des yeux et des mains le recours qu'il avait à Dieu pour lui faire pardon et le recevoir au nombre de ses élus. »

II

Le nombre des protestants en France montrera mieux que tous les raisonnements quelle incompatibilité il y a entre l'âme française et la doctrine de Luther :

Sous ce titre : « Chiffres », le second numéro du *Petit Bulletin du Diaconat* publie la statistique suivante :

« En 1560, le protestantisme français comptait plus de deux mille cent cinquante églises, plusieurs très importantes, et jamais plusieurs dans la même localité, avec une population protestante d'environ trois millions d'âmes sur une population française de vingt millions d'âmes (soit 15 pour 100).

» Aujourd'hui, le protestantisme compte environ huit cents ou neuf cents églises, dont plusieurs très petites, et plusieurs dans la même localité, avec une population protestante d'environ cinq cent mille (je n'ose pas dire six cent mille), sur une population française totale de quarante millions d'âmes. »

Et voici ce que ces chiffres signifient : Si la population de la France était restée stationnaire, en passant de trois millions à un demi-million, au lieu d'être le septième de la population de la France, soit 15 pour 100, le protestantisme serait devenu un *quarantième* (soit 2 1/2 pour 100). Mais la population de la France ayant doublé, le protestantisme n'est plus que un *quatre-vingtième* (soit 1 1/4 pour 100).

CHAPITRE XLII.

Le protestantisme en France de nos jours.
1° Dans nos colonies.

Pendant qu'à l'extérieur la Réforme est plus redoutable et tout ensemble plus fière et plus menaçante que jamais, elle ne fut jamais plus faible dans l'intérieur, dans ce qui fait le cœur d'une religion, sa doctrine n'a jamais paru plus déconcertée ; tout s'y dément, tout s'y contredit. Jamais on ne mit au jour tant de monstrueuses erreurs ; le mal est monté jusqu'à la tête et les plus célèbres docteurs sont ceux qui s'égarent davantage. Ainsi la mesure semble être au comble, et il est temps ou jamais d'ouvrir les yeux [1].

Cabale entre protestants français et anglais. — Dénonciation de M. de Mahy. — M. Laroche résident à Madagascar. — Joie des Anglais. Comment il les favorise. — Martyre d'un missionnaire français sous ses yeux. — Le général Gallieni dans la nécessité de proclamer l'état de siège. — Augagneur remplace et surpasse Laroche. — Fermeture de nos écoles. — Témoignage rendu par des Anglais à nos missionnaires. — Etat du catholicisme en Cochinchine. — Le gouverneur y fonde et subventionne des Loges. — Massacre de vingt-quatre mille chrétiens. — Les établissements catholiques incendiés. — Observation de l'*Avenir militaire*.

Le protestantisme ayant en France les états de service que nous venons de rappeler sommairement, il semble que le devoir

1. Ainsi parlait Bossuet au XVIIe siècle dans son *Premier avertissement aux protestants*. Plus que jamais l'état du protestantisme chez eux est déplorable, tout s'y dissout, mais par son action au dehors le protestantisme est plus menaçant que jamais.

d'un gouvernement soucieux des intérêts du pays soit, tout en ayant pour les individualités protestantes toute la considération qui leur appartient en qualité de Français, et en les admettant à la jouissance de tous les droits dont les autres citoyens sont en possession, il semble, dis-je, que le devoir du gouvernement était d'avoir l'œil constamment ouvert sur la secte — qu'on nous pardonne ce mot de secte, il n'en est point d'autre que présente à l'esprit le protestantisme en tant que corps — pour voir si sa mentalité d'autrefois existe toujours, si elle ne donne point à craindre les agissements d'autrefois, faisant courir au pays les mêmes dangers.

Notre République ne s'est point tenue dans cet état de vigilance.

Nous avons vu ci-dessus ses procédés dans nos colonies. Nous envisagions alors la question au point de vue religieux, le moment est venu de la considérer au point de vue politique et national. Nous ne dirons point la part que les protestants ont prise de concert avec les Francs-Maçons au bouleversement de 89 et à la constitution républicaine de la France, en exécution des vues de Coligny. Notre but est uniquement de manifester les causes de la guerre actuelle. Pour cela les sympathies de nos gouvernants pour le protestantisme, pour les protestants soit d'Angleterre soit d'Allemagne et pour les nations protestantes ne sont pas choses à mettre en oubli.

Après la signature, en 1885, du traité de paix, conclusion de l'expédition de 1883 à Madagascar, M. de Mahy s'éleva contre le rôle néfaste joué dans la question de Madagascar par MM. Frédéric Passy, de Pressensé, Bœgners, Théodore Monod, etc., tous protestants émérites. Il rappela une réunion du 20 octobre 1884 qui eut lieu à l'hôtel du Louvre entre protestants d'Outre-Manche et protestants français, à laquelle assistaient les personnes ci-dessus nommées et dans laquelle furent étudiés les moyens à prendre pour l'évacuation de l'île par les Français. Les membres présents à cette réunion s'engagèrent à s'y employer de leur mieux. « Ces gens-là, dit M. de Mahy, ont tout fait pour que la France catholique, à Madagascar, cédât le pas à l'Angleterre protestante. Leurs influences, leurs amitiés, leur puissance politique qui n'est pas, hélas ! un vain mot, ils ont tout employé pour arriver à leurs fins. »

Rappelant, en 1895, ce même conciliabule dans le *Figaro*, M. de Mahy dit encore :

« Personne n'ignore que les sociétés bibliques et missionnaires d'Outre-Manche, riches, puissantes, ardemment patriotes et disposant d'un énorme budget, sont les plus actifs agents de la politique, de la religion et du négoce anglais. Elles se sont établies à Madagascar, prétendant en faire un domaine anglais — et en France, dans notre France métropolitaine, elles se sont infiltrées, sous le couvert de sociétés bibliques britanniques et étrangères, associées, affiliées aux sociétés-mères des bords de la Tamise.

» Tenues par ces attaches et adonnées surtout à la propagation de la Bible, à la guerre contre le papisme, ces succursales françaises sont devenues, dans la main de leurs coreligionnaires d'Outre-Manche, des instruments précieux pour eux [2]. »

Le traité de 1885, si peu avantageux qu'il fût à la France, resta lettre morte ; M. Le Myre de Villers, résident général, ne put, malgré son tact et son énergie, en obtenir l'exécution. « Ils aboient et ne mordent pas », disait la Cour malgache en parlant des Français, persuadée qu'elle était que si une action militaire s'engageait, « le gouvernement anglais ferait tout son possible pour l'entraver. »

Une nouvelle expédition devint nécessaire et fut décidée le 17 octobre 1894. Lorsque la question de cette nouvelle campagne avait été portée aux Chambres, M. de Mahy était venu de nouveau dénoncer à la tribune de la Chambre, l'alliance des protestants de France et de ceux d'Outre-Manche. Il affirma ceci :

« Il y a en France une école politico-religieuse professant que ce sera un bien pour Madagascar que l'influence anglaise s'y substitue à la nôtre... que cette grande île ne doit pas nous appartenir, à nous, Français... que nous devons nous effacer pour permettre à l'Angleterre de s'y établir plus complètement. Cette école, *ajouta-t-il*, ne se contente pas de penser ces choses, elle les écrit, elle les imprime, elle les publie... Les missions anglaises ont en France des associés qui prennent fait et cause pour

2. M. de Mahy ajoutait : « Je ne sais rien de plus édifiant qu'un ouvrage relatif à ce conciliabule anglo-franco-méthodiste du 22 octobre 1884, précurseur du traité de 1885. M. Ruben Saillens, méthodiste français, y explique, entre autres belles choses, que si la France a eu des droits sur Madagascar, elle les a laissés périmer et que, quand même elle aurait un intérêt national à les revendiquer, la France ne doit pas oublier que l'*intérêt maçonnique* est supérieur à l'intérêt français.

» L'ingérence étrangère, organisée, propagée chez nous par des gens qui, de leur propre aveu, placent au-dessus de l'intérêt national un autre intérêt, que très sincèrement ils appellent intérêt humanitaire et qui n'est en réalité que l'intérêt étranger, voilà le mal qui nous travaille à l'heure présente au profit de l'Angleterre, comme il nous endormait, en d'autres temps, sur les menées de la Prusse et nous rendait sourds aux avertissements du maréchal Niel, du colonel Stoffel, de M. Thiers, de M. Edgard Quinet. »

elles... Les associés des sociétés bibliques de Londres ont une grande influence sur le gouvernement français. Ils l'obligent à continuer la politique voulue, exigée par eux, et qui, selon eux, devra durer jusqu'à complète expulsion de la France ».

Après ces paroles, M. de Mahy avait fait passer, par l'huissier, à M. le Ministre de l'Intérieur, une carte de France divisée en provinces de la Société biblique britannique [3].

En réponse au réquisitoire de M. de Mahy, le gouvernement envoya à Madagascar comme résident général, le protestant fanatique déjà nommé, M. Laroche. Deux attachés militaires devaient lui être donnés, on chercha dans l'armée deux officiers protestants.

Les Anglais ne se gênèrent point pour manifester leur joie : la *Westminster Gazette*, dont la gallophobie est connue, dit :

La nouvelle, d'après laquelle le nouveau résident général à Madagascar serait protestant, est confirmée. Comme le ministre des affaires étrangères français ne récoltera guère que des reproches, en France, pour y avoir envoyé un non-catholique, *il nous appartient de lui savoir gré de cette démonstration amicale* envers les natifs protestants de l'île, *et envers la Grande-Bretagne.*

Il n'y était pas d'un an que le *Matin*, qui certes n'est pas suspect de jamais vouloir se placer au point de vue des intérêts catholiques, disait :

« Les choses vont de plus mal en plus mal à Madagascar. *Notre résident général favorise si ouvertement les Anglais*, que les Français qui habitent

---

3. La Chambre savait bien qu'en parlant ainsi M. de Mahy n'était animé que du plus sincère patriotisme. Le 30 août 1906, il avait écrit à M. Doumic : « Tout entier à mon mandat de député colonial et à mes fonctions de questeur, puis aux multiples occupations du Ministère de l'Agriculture, si importantes, si bien faites pour absorber toute l'activité de l'homme le plus laborieux *et d'ailleurs plein de confiance dans le Gouvernement, mon attention ne se portait pas sur les dessous de la politique.*

Le Ministère Duclerc, dont je faisais partie, ayant été renversé par un vote du Sénat, je fus chargé de l'intérim de la Marine et des Colonies en attendant la formation du nouveau ministère. Cet intérim dura vingt jours.

C'est alors que je trouvai installée comme chez elle, dans nos affaires de Madagascar, A LA PLACE DU GOUVERNEMENT, *la Société des Missions Evangéliques de France, et avec elle le haut Protestantisme Français, de concert avec les* MISSIONS ANGLAISES.

Sorti du ministère, *et ayant dès lors les yeux ouverts*, j'ai vu cette puissance QUE JE CROYAIS NATIONALE, *notre haut Protestantisme, passé à l'état de simple rouage dans l'organisme biblique Anglo-Saxon, incarnation du génie anglais, vigilant gardien et instrument de l'hégémonie anglaise. Aujourd'hui, notre protestantisme orthodoxe, serviteur de l'Angleterre par haine aveugle contre le Catholicisme, est devenu maître, non seulement de la politique coloniale,* MAIS AUSSI DE TOUT NOTRE PERSONNEL DIRIGEANT. *La mainmise de ce cléricalisme sur nos pouvoirs publics, jointe à l'intervention du Sémitisme et de la Maçonnerie, explique les agitations dont la France est tourmentée...* »

l'île se demandent où il veut en venir. Sa politique néfaste soulève un *tolle* général. *Ses principales occupations consistent à inaugurer les temples protestants.* M. Laroche vient d'assister officiellement *à l'ouverture d'une école anglaise.* En revanche, *il n'a pas encore mis les pieds dans une école française.*

» Ces petites fêtes inauguratives scandalisent les colons français au point que ceux-ci, lorsqu'ils ont vu revenir M. Laroche de l'école anglaise, ont crié ironiquement sur son passage : « *Vive l'Angleterre!* »

» Il y a quelques jours, le résident général, invité à dîner par un Anglais, se crut obligé, au dessert, pour remercier son hôte, de faire un discours. Une personne qui assistait au repas rapporte que M. Laroche a déclaré que sa politique consistait *à favoriser les étrangers*, et en particulier *les Anglais*, dans notre nouvelle colonie. »

Voici un fait qui montre bien quelle était la manière d'agir de nos gouvernants à l'égard du catholicisme réputé dans tout l'Orient la religion des Français, alors qu'ils avaient ces attentions, pour ne rien dire de plus, pour le protestantisme réputé la religion des Anglais et des Allemands. Un missionnaire catholique, le R. P. Berthieu, fut pris par les rebelles. On le laissa d'abord toute une journée et toute une nuit attaché à un arbre, sans nourriture et exposé à toutes les intempéries de la saison.

Le lendemain, il fut dépouillé de ses vêtements : on lui trancha le nez et les deux oreilles, et on lui creva les yeux avec un pieu durci au feu et encore rouge. Puis on lui fit subir une horrible mutilation. Dans cet état, il fut forcé de se tenir debout, lié à un poteau, les entrailles pendantes. Le Père demanda son chapelet qui lui fut donné.

Les Fahavalos défilèrent devant lui, chacun lui assénant un coup de sagaie. Puis, par un raffinement de cruauté inouïe, ils évitèrent de le frapper mortellement, tout en lui faisant d'horribles blessures. Au bout de deux heures de cet épouvantable supplice, il fut achevé par son propre domestique, forcé, sous peine de mort, de prendre une lance et de frapper son maître. C'est ce domestique lui-même qui a raconté ces faits.

« Rappelons, conclut *L'Evénement*, que cette scène s'est passée à cinq jours de marche de Tananarive, capitale de la colonie française de Madagascar, Laroche régnant. » Tandis que ce résident tolérait le martyre des missionnaires catholiques français, il allait faire le prêche chez les protestants anglais.

Cependant Laroche télégraphiait à Paris : « La situation est absolument calme. » Oui, calme au point que le gouvernement

se vit dans la nécessité de le rappeler à Paris et de le remplacer par le général Galliéni (1886). L'état de siège fut proclamé et l'île divisée en cercles militaires. Le général recommanda à ses subordonnés la plus stricte neutralité en matière religieuse. Il fut cependant obligé de prendre des mesures contre les pasteurs anglais qui nous combattaient en tout et partout et qui nous ridiculisaient aux yeux des indigènes. Quelques mois plus tard, la Reine Ranavalo, dont la cour continuait à être le centre des menées hostiles à la France, fut exilée à la Réunion. Les protestants de France dénoncèrent dans cette mesure « l'influence des Jésuites » et Trarieux porta leurs doléances à la tribune du Sénat.

La mission catholique, établie dans le pays, avait été un moyen de conquête non méprisable, maintenant tout était employé pour la faire disparaître sans tenir compte des suites que cette disparition pourrait entraîner. La tâche n'était pas facile, il fallait compter avec la pieuse ténacité des missionnaires et avec les résultats déjà acquis. Il fallait compter avec les trois cent mille catholiques répandus déjà par toute la grande île. Malgré tout, on eut recours pour obtenir ce que l'on voulait, à des moyens maçonniques, qu'on peut dire infernaux.

C'est aux œuvres d'enseignement qu'on s'attaqua d'abord. Celles que les catholiques avaient fondées étaient parvenues à réunir jusqu'à cent mille élèves : exactement, en 1900, quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent soixante-deux. Tous ces élèves coûtaient à la colonie... 20.000 francs, distribués comme subvention à la mission catholique. Comment mettre fin à cet enseignement? Voici le procédé auquel M. Augagneur, à qui venait d'être concédé le gouvernement de l'île, eut recours. Dans la plupart des postes, le même local, un carré en pisé couvert de chaume servait à la fois d'école et de lieu de prière, et quand le prêtre passait, tous les deux, trois, ou quatre mois, ce local était transformé en chapelle. Par décret du 23 novembre 1906, il fut interdit de faire servir le même édifice à l'école et à la prière. Du coup neuf cents écoles catholiques sur douze cents durent être fermées. Et voici le résultat, tel qu'il se lit dans les rapports officiels. Cinquante mille élèves furent conquis à l'enseignement laïque par la fermeture des écoles-chapelles. Il

coûta à la colonie 963.000 fr. au lieu de 20.000 ; et cent huit mille enfants ne reçurent plus aucune instruction.

Ces premières mesures furent encore aggravées. Là où existait une école officielle, défense fut faite d'en ouvrir une autre dans un rayon de six kilomètres. Un stage de deux ans dans les écoles gouvernementales fut exigé des jeunes malgaches qui voulaient se présenter aux emplois publics. Puis le gouvernement général fit main basse sur tous les biens de la mission. Enfin le gouvernement métropolitain prépara un projet de réglementation du culte à Madagascar, destiné à anéantir définitivement le catholicisme dans la grande île. Et cependant ces missions si indignement traitées, recevaient d'un ministre protestant anglais, le Rév. Kénelin Vaughan, ce témoignage dans un journal anglais, le *Tablet* du 27 août 1892 :

« Pendant les six semaines que j'ai passées à Madagascar, les missions catholiques ont fait l'objet d'une étude spéciale de ma part. Tout ce dont j'ai été l'heureux témoin m'a édifié on ne peut plus. En toute franchise, je dois déclarer — et mon témoignage, certes est impartial — que je n'ai jamais vu nulle part une mission si florissante, ni aucune mission où de pareilles merveilles aient été accomplies en si peu de temps. Et cependant, j'ai visité déjà bien des missions dans le monde... »

Dans nos autres colonies, le patriotisme de nos gouvernants s'est montré aussi... intelligent.

En 1881, on comptait dans la Cochinchine occidentale, devenue Cochinchine française, 1.595.074 habitants. La mission catholique y était prospère. Elle avait de nombreuses églises, écoles et maisons hospitalières, un clergé de quarante-quatre missionnaires français et vingt-deux prêtres annamites. Les congrégations comprenaient deux cent quatre-vingt-dix-huit religieuses indigènes sous la conduite des Françaises ; le séminaire de Saïgon comptait dix professeurs et cent soixante-dix-huit élèves ainsi répartis, vingt-cinq théologiens, dix philosophes, cent quarante-trois faisant leurs humanités. Un séminaire préparatoire à Cainham renfermait quarante-cinq élèves.

En 1882, au moment où la laïcisation vint frapper la mission catholique qui se montrait si florissante, M. le gouverneur général alloua à la société civile de la Franc-Maçonnerie, à Hanoï, la somme de cinq mille piastres pour la construction d'un Temple sur le terrain appartenant à cette société, boulevard Gambetta.

Nous avons dit les massacres que les païens de l'empire d'Annam, ayant à leur tête les mandarins et les lettrés, purent exécuter en 1885. Vingt-huit années et plus après notre conquête vingt-quatre mille chrétiens furent égorgés ; parmi eux trois cents religieuses et huit missionnaires. Les écoles, collèges, orphelinats, communautés, églises, évêchés et nombre d'habitations particulières furent pillés et incendiés, sous les yeux de ces Français que l'amiral Courbet a si justement appelés de « sinistres polichinelles ». Un journal consacré aux intérêts de l'armée, *L'Avenir militaire*, dit à cette occasion :

« Il ne faut pas se payer d'apparences ; l'Annam est tout entier contre nous. Le sentiment d'une religion commune, le respect d'une éducation supérieure donnée aux néophytes par nos missionnaires, détruisaient dans ces convertis la haine de l'étranger. Les chrétiens sont tombés parce qu'on voulait détruire nos seuls amis dans la presqu'île de l'Indo-Chine ».

Ce sont les Anglais et non les Allemands qui sont ici cause. Il ne faut point oublier qu'il y avait alors dans la politique du gouvernement français un double courant la portant l'un d'un côté l'autre de l'autre, selon les personnages que le parlementarisme amenait successivement au pouvoir. Tous sentaient plus ou moins les approches de la guerre. Les uns la prévoyaient avec l'alliance des Anglais contre les Allemands ; les autres voyaient et préparaient la chose en sens contraire. Le gouvernement anglais n'ignorait rien, agissait en conséquence et le gouvernement français n'était point fâché de pouvoir à la fois lui plaire et satisfaire sa haine contre le catholicisme.

CHAPITRE XLIII.

Le protestantisme en France de nos jours.

(Suite.)

2° En Algérie et dans nos provinces.

Ce qu'il faut dans leur intérêt et dans le nôtre, aux musulmans de l'Algérie, c'est une douce et charitable initiation aux vérités du christianisme. Qu'on leur donne des Sœurs de charité, des Frères de la Doctrine chrétienne, des Trappistes; qu'on leur ouvre des ateliers, des hôpitaux, des asiles. Par là, sans bruit, sans contrainte, ils sortiront de leur ignorance et de leur dépravation pour entrer dans la foi, c'est-à-dire dans la civilisation de la France.

X.

Missions, écoles, ouvroirs, orphelinats anglicans en Algérie. — Haine de la France enseignée dans ces établissements. — Témoignage de M. Saint-Germain. — Evangélisation de la France par les Anglicans. — Au Sud, au Nord, au Centre. — Rapports présentés à la Société évangélique de Genève. — Les faits parlent de même. — Méthodistes à l'Ouest, Baptistes au Nord, Calvinistes dans le Centre et le Midi. — L'ambition des Anglais. — Son organe *La société biblique*

Nous trouvons en Algérie et même en France, même protection et mêmes encouragements donnés aux protestants dans nos colonies. Ces agissements, tout semblables, donneraient à penser que ce n'est pas seulement nos possessions d'outre-mer, mais la patrie elle-même, que nos gouvernants méditaient de livrer au protestantisme, sans songer sans doute que par là ils facilitaient l'invasion des nations protestantes, rendaient les conquêtes qu'elles espéraient faire plus assurées et plus stables.

Dans son discours du 16 mai 1893, M. de Mahy n'avait point seulement dit à la Chambre ce qui se passait à Madagascar, il avait aussi parlé de l'Algérie. Il avait dit : « Les missions anglicanes sont en train d'empoisonner l'Algérie elle-même. » Et voici les preuves qu'il en donna :

La propagande anglicane est servie, dans la France algérienne, par vingt-huit diaconesses de la Congrégation de Mild May, dont le siège est à Londres, sept pasteurs et seize missionnaires libres : soit, au total, cinquante-et-un agents répartis dans douze centres d'action : Tlemcen, Mascara, Mostaganem, Alger, Birkadem, Cherchell, Djemma-Saharidj, Abkou, Azefoun, Azazga et Constantine.

D'autres missions anglicanes opèrent en Tunisie, en Tripolitaine et au Maroc. Les postes marocains sont établis à Tanger, Fez, Casablanca et Tétuan.

Mais c'est surtout dans la Kabylie, ce foyer de révoltes, qu'elles exercent avec le plus de zèle leur active propagande. De Djemma-Saharidj, leur centre principal, elles rayonnent sur toutes les tribus environnantes.

Tandis qu'il est sévèrement défendu au clergé, aux religieux et aux religieuses catholiques de parler de religion en dehors des édifices consacrés au culte, les missionnaires anglicans peuvent pratiquer ouvertement, publiquement, leur propagande.

Les diaconesses ouvrent des écoles sans autorisation, y réunissent illégalement les enfants des deux sexes, refusent de communiquer aux inspecteurs primaires les cahiers de leurs élèves, sur nombre desquels on a pu relever des phrases comme celles-ci : « Nous sommes impatients de devenir grands pour nous faire naturaliser Anglais. »

M. Pourquery de Boissin, dans son rapport sur le budget de l'Algérie, donna le même avertissement :

Notre devoir est de signaler au gouvernement l'habileté avec laquelle, sous le couvert de missions protestantes, les méthodistes anglais, aidés par de zélées diaconesses, font en Algérie une propagande anti-française. Ils étendent leur action tout à la fois sur les indigènes et sur les européens de nationalité étrangère. Aux premiers, ils font entrevoir les bienfaits prétendus d'une occupation anglaise, et disent que l'administration française ne cesse de se livrer à des tracasseries et à des persécutions. — Aux seconds, ils font miroiter la chimérique espérance de la constitution d'un Etat indépendant puissamment protégé...

Les diaconesses anglaises dont viennent de parler M. de Mahy et M. Pourquery de Boissin avaient toute liberté pour créer des écoles, des ouvroirs et des orphelinats, distribuer des pièces de calicot, des bibles, des tracts, etc., alors que les religieuses catholiques et françaises étaient traitées en suspectes et traquées.

Un officier qui avait des loisirs eut la curiosité d'entrer dans une de ces écoles cléricalo-anglicanes et de jeter un coup d'œil sur les cahiers. Il y trouva des axiomes de ce genre dictés aux jeunes Kabyles :

« L'Angleterre est le pays le plus riche, le plus civilisé, le plus moral et le plus fort du monde entier.

» Les Français ont toujours été battus par l'Angleterre. Ils sont sans argent, sans mœurs et sans considération. C'est le dernier et le plus vil des peuples.

» Si les Arabes étaient sous la domination de l'Angleterre, ils seraient riches, puissants et libres. Tant qu'ils subiront le joug de la France, ils seront pauvres, chétifs et esclaves... »

L'officier se hâta de faire un rapport. Le ministère de la Guerre communiqua ce document au ministère de l'Instruction publique et à celui des Affaires étrangères. D'un commun accord, une enquête fut ordonnée, qui confirma, et au delà, tous les faits mentionnés par le rapporteur.

Les diaconesses de Mild May furent invitées à quitter l'Algérie. Elles durent s'incliner ; mais, en prenant congé de leurs élèves, elles disaient :

« Patientez, *nous reviendrons dans deux ans.* »

Cette prophétie se réalisa. Au bout de deux ans, les diaconesses revinrent plus nombreuses et plus hardies que jamais. On ne les inquiéta plus: le gouvernement français était, sans doute, trop absorbé par sa lutte contre le « péril clérical »!

Le *Journal Officiel* du 10 novembre 1896 a relaté l'interpellation de M. Saint-Germain. M. Saint-Germain connaît bien les choses d'Algérie puisque, après avoir représenté la province d'Oran comme député, il la représentait alors comme sénateur. De plus, M. Saint-Germain, républicain et libre-penseur, ami des Etienne et des Thomson, ne saurait être suspect de fanatisme clérical, du moins dans le sens catholique.

M. Saint-Germain ne parle évidemment que de ce qu'il a vu, et, étant ce qu'il est, il en parle forcément avec impartialité.

« Je vous disais, Messieurs, que les missionnaires anglais ont créé des écoles. Et quelles écoles ?

» On y apprend aux jeunes indigènes la haine de la France et l'amour de l'Angleterre !...

» Cela a été constaté plusieurs fois par les autorités municipales et académiques de l'Algérie.

» On y apprend aux jeunes Kabyles que les Français sont des idolâtres, des sans-Dieu, méprisant toute religion, n'ayant pas le sou, ne faisant jamais rien pour les Kabyles, et que si ceux-ci souffrent, ce sont les Français qui en sont la cause ; tandis que l'Angleterre les aime, car c'est un pays religieux où il y a beaucoup d'argent.

» Je n'invente rien, Messieurs, et je pourrais même, à ce sujet, raconter

un incident qui s'est passé, m'a-t-on dit, en présence d'un honorable sénateur, membre de la commission des dix-huit au Sénat, M. Combes. Il était allé, au cours d'un de ses voyages en Algérie, visiter une de ces écoles, accompagné du recteur de l'Académie d'Alger.

» Cette école était celle de Djemma-Saharidj, je crois. Les visiteurs ne purent jamais obtenir des diaconesses qui tiennent l'école, communication des cahiers des élèves et pour cause. Quelque temps après, un inspecteur d'Académie s'étant présenté devant ces mêmes diaconesses fut plus heureux et put bien lire sur les cahiers des jeunes Kabyles, des phrases comme celle-ci :

» Les jeunes Kabyles sont impatients de devenir grands pour se faire naturaliser Anglais. »

Notez que ces faits, dénoncés au Sénat par M. Saint-Germain, en compagnie de beaucoup d'autres faits de même nature, s'étaient produits, non point dans une période de bons rapports d'amitié, d'entente cordiale avec la Grande-Bretagne, mais au contraire, à une époque de tension extrême, où l'on redoutait très sérieusement une guerre avec l'Angleterre, une guerre, où chacun savait que le premier soin d'Albion serait de s'emparer de nos colonies.

Ce n'est pas seulement dans les colonies, c'est jusque sur le sol français que le gouvernement de la République a toléré, il serait plus juste de dire, a permis, à la propagande protestante de s'exercer avec un zèle peu discret.

Monseigneur l'évêque de Strasbourg, après avoir longtemps averti en secret, a cru devoir enfin réclamer publiquement contre les pratiques de la propagande protestante en Alsace.

Ce qui se faisait en Alsace, se pratiquait aussi dans diverses autres provinces et partout de la même façon.

« La France, *disait déjà L. Veuillot en 1857*, est inondée de prétendus tracts protestants, qui ne sont au fond que des libelles diffamatoires contre la religion catholique. La distribution de ces libelles est une œuvre pie, que les sectes divisées semblent faire en commun. L'ancien colporteur, l'apôtre mulet qui voyageait à pas lents chargé de sa balle, s'est multiplié et transformé ; la politesse oblige de dire qu'il s'est embelli. Le beau sexe protestant prend chaque jour une part plus active au colportage. Les wagons se remplissent de crinolines évangélisantes. Elles offrent ces petits papiers, elles les distribuent, elles les lancent, elles les imposent, elles les déposent, elles les glissent, elles les fourrent partout, et jusqu'en des retraites, — ingénieux et surprenant courage ! — où d'ordinaire nulle femme n'aime à laisser voir qu'elle a passé. »

D'après une conférence donnée le 15 février 1898 à Vallorbes par M. le pasteur Claudin, la *Société centrale d'évangélisation*

parmi les protestants disséminés de France comptait cent quarante agents, presque tous pasteurs, qui exerçaient les fonctions de missionnaires dans soixante-quatorze départements où le protestantisme n'existe pour ainsi dire point. Aussi les pasteurs-missionnaires ont-ils bien plus pour mission de provoquer l'apostasie des catholiques que de soutenir leurs coreligionnaires. Ce que saint Augustin dit des Manichéens qui l'avaient d'abord séduit, est toujours vrai. « Je m'aperçus qu'ils étaient bien plus riches en arguments spécieux pour attaquer la doctrine de l'Eglise qu'en preuves pour établir la leur [1]. »

La *Semaine religieuse* (protestante) de Genève, dans son supplément du n° 19 (11 mai) de l'année 1901, a donné le compte-rendu des faits exposés au sein de la *Société évangélique de Genève*, dans sa soixante-dixième assemblée générale, tenue douze jours auparavant, le 7 mai.

« L'objet de cette réunion était : L'ÉVANGÉLISATION DE LA FRANCE. M. le pasteur L. Dupin de Saint-André, dit la *Semaine* de Genève, raconte, avec animation et détails des plus pittoresques, la progressive *conquête protestante de la région de Coulaures, dans la Dordogne*. Là où, en 1895, ne se trouvaient que des catholiques, la Société centrale possède, à ce jour, sept pasteurs et plus de huit cents adeptes du protestantisme évangélique.

De la région voisine du Sud, M. le pasteur Nick transporte, par la pensée, son auditoire dans cette partie de la France qui est tout au Nord, à Lille et dans la région avoisinante. Là travaillent des sociétés d'évangélisation multiples : Société chrétienne du Nord, Œuvre Mac All, Société évangélique et Eglise baptiste. « *Vraies sociétés de missions en pays païen*, elles se sentent solidaires ; les semailles de l'une sont les moissons de l'autre.

M. Nick décrit, de la façon la plus captivante, le milieu très spécial dans lequel se poursuit l'activité de ces semeurs : contrée de mines, agglomération de villes, grandes industries, grondement perpétuel des instincts révolutionnaires. « L'Evangile du royaume, dit-il, a prise sur ces foules, par le moyen surtout de la Croix-Bleue et aussi par les écoles que l'on ouvre et que remplissent. joyeux, aussitôt, autant d'enfants qu'elles en peuvent contenir. » M. Nick termine en remémorant les noms de deux pasteurs, nos concitoyens (de Genève), actifs et très appréciés dans des paroisses non loin de Lille, MM. Paul Barde et Georges Boissonnas...

« Après le Sud, après le Nord, voici le Centre au point de vue de l'œuvre d'évangélisation. M. Tricot, *ancien sectateur militant de l'anarchie*, nous entretient de son activité comme *colporteur-évangéliste* à Paris et lieux circonvoisins. En outre de ce qui peut être obtenu, à cet égard, soit dans la rue, soit dans différentes salles de réunions, c'est surtout

1. Traité *de utilit. cred.*

chez les concierges que réussit, plus facilement, à l'intérieur de la capitale, l'œuvre zélée de M. Tricot.

» Aux environs de Paris, la propagande se fait par le moyen du *bateau missionnaire* qui peut grouper deux cents personnes, sans compter des auditeurs sur la passerelle et le rivage [2]... »

La note finale de cette soixante-dixième assemblée générale de la *Société évangélique* de Genève a été donnée par M. le pasteur Frank Thomas. Appelé, en plusiurs occasions, pour des tournées évangélisatrices dans telle ou telle partie de la France, il ne peut qu'appuyer, dit-il, de la façon la plus convaincue, tout ce qui a été dit par les précédents orateurs. Il est revenu de ses tournées convaincu que cette grande nation se trouve prise, comme dans un étau, entre l'ultramontanisme d'une part, et l'anarchie (matérialiste et collectiviste) d'autre part.

Ce compte-rendu ne peut être suspect, puisque c'est dans une feuille protestante qu'il fut publié. D'ailleurs, les faits sont là.

Les sociétés anglaises enveloppaient la France dans un réseau de « conférences, d'unions, de missions ». Peu importe aux agents que la ville ou le village où ils s'implantent ne comptent pas un protestant ; c'est même là qu'ils se fixent de préférence pour engager une campagne enragée contre les catholiques.

Dans la Bretagne, il n'y avait, en 1857, que deux pasteurs français et trois anglais ; aujourd'hui, ils sont une légion.

L'Agenda de M. Franck Puaux place la Mission parmi les Bretons immédiatement après les Missions parmi les païens. Cette œuvre, y est-il dit, est soutenue par un comité dont les membres sont tous Anglais. Il siège près du littoral, à Trémel, à deux pas de Plestin, entre Paimpol et Morlaix. De Trémel, le comité a l'œil sur toute la côte, des postes sont établis dans tous les ports et havres voisins. Les prédicants, directeurs et directrices d'écoles, d'orphelinats et d'ouvroirs sont tous Anglais, à deux exceptions près ; tous à la solde de l'Angleterre.

Il y a cinquante à soixante ans la Normandie ne comptait guère plus de pasteurs anglicans ou méthodistes que la Bretagne à la même époque. Quatre ou cinq pasteurs d'origine anglaise

2. Observons que le mot missionnaire est synonyme de celui d'*envoyé*. Tout missionnaire agissant de lui-même est obligé de dire : Je suis un envoyé non envoyé. Serait-il envoyé par une société de missions, celle-ci n'étant pas envoyée n'a pas le droit d'envoyer. C'est au Pape seul qu'appartient l'œuvre des missions.

pourvoyaient aux besoins spirituels de leurs compatriotes dans les principales villes du littoral. Aujourd'hui, pas un point stratégique n'est négligé.

La *Société évangélique de Genève* vient de parler d'un bateau missionnaire opérant dans les environs de Paris. Les méthodistes anglais [3] ont également un bateau dans le port même de Cherbourg, où ils convient les marins de la rade à des réunions dans un but aussi antifrançais qu'anticatholique. Si un prêtre ou un religieux se permettaient de réunir les marins pour leur parler de leurs devoirs chrétiens et du dévouement qu'ils doivent à la France, quelles clameurs dans le camp maçonnique! Et les pasteurs anglais peuvent tout faire, ils peuvent insulter la France et le catholicisme sous le regard bienveillant des autorités.

Bien plus, les cinq ou six cents ouvriers des digues sont convoqués trois fois par semaine dans une salle de prêche pour y entendre déclamer en toute liberté contre la corruption française, et, comme aux beaux temps de Luther, traiter l'Eglise romaine de « grande prostituée. »

M. Mac-All avait aussi frêté un bateau le *Bon messager* pour remonter le cours de la Loire et de l'Yonne et donner dans chaque ville des conférences en vue d'amener les populations au protestantisme. Non seulement il trouva toutes facilités auprès de toutes les administrations, mais M. Ribot le décora de la Légion d'honneur pour sa belle besogne.

Dans le Calvados, une société anglaise s'est installée à Deauville sous le nom biblique de « Bethel des marins ».

Le protestantisme anglais — M. d'Hugues a signalé le fait

---

3. Les méthodistes étaient installés au ministère de l'Instruction publique alors que M. Doumergue en était titulaire. Le méthodisme protestant français nous est venu d'Angleterre. A la fin du XVIII[e] siècle, Wesley y créa le méthodisme qui se livra avec ardeur au prosélytisme. Aujourd'hui, tous les missionnaires que l'on rencontre dans nos colonies sont méthodistes. C'est une secte religieuse admirablement administrée ; elle dispose de ressources financières puissantes. Elle est régie par un comité établi à Londres, et dont le chef est une sorte de pape qui commande à tous les méthodistes du monde. Il est visible qu'on a reproduit l'organisation catholique. Le gouvernement sait fort bien que ce comité intervient dans nos affaires ; mais comme, en somme, c'est pour combattre l'influence catholique, il n'y voit point d'inconvénient. Les méthodistes français reçoivent du comité de Londres des subsides importants. Cette assertion est confirmée par le passage suivant d'un livre intitulé l'*Eglise évangélique méthodiste*, dû à la plume du pasteur méthodiste J.-P. Cook : « La caisse centrale est presque exclusivement alimentée par une allocation considérable accordée par le comité général de l'Eglise wesleyenne dont le siège est à Londres » (page 64).

à la Chambre — a divisé la France en provinces, soumise chacune à une secte particulière qu'il paie. Les méthodistes ont accaparé la Bretagne et la Normandie, les baptistes exploitent les centres industriels et miniers du Pas-de-Calais et du Nord. Dans le Centre et le Midi ce sont les sectes calvinistes qui opèrent sous diverses dénominations, subventionnées par l'argent anglais ou genévois.

A l'Est le protestantisme genévois faisait appel aux Allemands. Chaque année on voyait apparaître de nouveaux noms à l'allure teutonne et on a pu se demander si la France n'était pas sous le coup d'un espionnage organisé sous le manteau de Calvin [4]. Une trentaine de postes d'évangélisation ont été créés dans le département de l'Ain et dans la Savoie.

La *Société évangélique de Genève*, qui nous a fait assister à l'une de ses assemblées, exerce son action sur onze départements et dirige cent dix-sept stations. Son siège est à Genève et a pour président M. Frédéric Necker.

Les renseignements donnés ci-dessus sont tirés de l'Agenda protestant de M. Franck Puaux, un protestant des plus zélés. Ce qui est à craindre dans cette propagande, ce n'est point tant les efforts faits auprès de nos populations ouvrières par les missionnaires protestants envoyés de Genève ou de Londres pour les faire entrer au temple. Les femmes des ouvriers prennent l'argent qu'on leur offre, assistent quelque temps au prêche, mais, généralement parlant, font moins souche de protestants que souche d'apaches.

Le danger est dans la contagion de l'esprit protestant, des doctrines protestantes, qui se glissent parmi nous, comme le loup couvert de l'habit du berger. Ces doctrines sont le libéralisme, impatient du joug de la discipline chrétienne, le rationalisme, qui porte actuellement sa critique sur les fondements mêmes de la foi, et le fidéisme, qui renferme la religion dans le domaine

4. On peut en juger par les noms suivants, pris entre cent de pasteurs rétribués par la France : Æschimann, Atger, Bentkowski, Dannrenther, Good, Hebmann, Kœnig, de Langenhagen, Mundler, Nyegnard, Schell, Wabnitz, Wheatcroft, Wolfhügel, etc. Si ces Messieurs ne sont pas des Allemands, il faut avouer que leurs noms portent à leur attribuer cette origine. Si, des pasteurs officiels, nous passons aux pasteurs des sociétés libres, la proportion est plus grande, grâce aux étrangers qui sont délégués par ces Sociétés.

des sentiments, négligeant ou répudiant le dogme. Tout cela est nuisible à l'âme du peuple de France.

En résumé, tandis qu'au Nord et dans une partie de l'Ouest nos gouvernants toléraient et que les protestants favorisaient l'envahissement de l'Angleterre, à l'Est, ils faisaient cause commune avec les protestants genévois et allemands.

Depuis toujours l'Angleterre porte des yeux de convoitise sur la France. Ses vœux se seraient réalisés aux XIV[e] et XV[e] siècles, si Dieu n'avait suscité sainte Jeanne d'Arc pour nous délivrer de leur étreinte. Les mêmes ambitions se sont montrées toujours vivantes comme nous venons de le voir.

Aux approches de 1914, le recteur de Trémel, M. le chanoine Camu, dans un livre qu'il publia en 1900, *Notes et documents relatifs à une tentative d'invasion du protestantisme en Bretagne*, rapporte une conversation qu'il eut un jour à Séville avec un Anglais qui connaissait parfaitement les côtes de Bretagne. Il disait, non sans satisfaction, qu'amputée de la Bretagne, la France cesserait de compter parmi les puissances maritimes. Dans nos récentes guerres coloniales c'est surtout le sang breton qui a vengé la gloire de la patrie et soldé son empire colonial. Il a coulé à flots sur ces terres lointaines. Il n'y a pas à s'étonner que l'Angleterre ait mis une sorte d'acharnement à s'implanter dans cette province et à occuper des postes tout le long de ce littoral.

Dans un discours prononcé le 16 mai 1893, M. de Mahy avait pu affirmer que :

« Nous avons en France une vaste organisation qui a jeté son réseau sur notre pays tout entier; j'entends aussi bien que la métropole la France coloniale.

Cette organisation, c'est la société des missions évangéliques de France, c'est l'alliance évangélique internationale, c'est la société biblique *britannique et étrangère*, qui a son siège, sa maison-mère sur les bords de la Tamise, et en France, des succursales composées *mi-parti d'Anglais* et de coreligionnaires français.

Nous avons dissous les congrégations françaises. Elles sont remplacées par des congrégations étrangères qui font en France une propagande voulue, perpétuelle, dangereuse. »

Cette *Société Biblique Britannique* a été créée en Angleterre en 1804. En 1820 elle fonda à Paris une agence qui a fonctionné sans interruption depuis lors.

Depuis cent ans, la *Société Biblique Britannique et étrangère* a dépensé pour la France 11.251.739,30 francs et elle a retiré de la vente de ses bibles 3.920.476,80 francs. C'est donc 7.331.262,50 francs que l'Angleterre a donnés à la France, soit plus de cent mille francs par an depuis que l'Agence est fondée.

Ainsi l'Angleterre donne par an, pour les agents de la Société Biblique, cent mille francs; et, en cent ans, elle a donné sept millions trois cent trente et un mille deux cent soixante-deux francs cinquante centimes.

Ces générosités sont-elles désintéressées? Qui pourrait le croire?

La brochure de la *Société Britannique* qui nous donne ces renseignements ne dit pas toute la vérité. On peut la demander à un ancien évangéliste de la *Société Biblique Britannique* qui n'a plus de raison pour ne pas dire ce qu'il sait :

« Ancien agent de la Société Britannique, durant plus d'un an, j'ai travaillé dans ce milieu, parcourant les campagnes, semant les villages de Bibles, ou présidant des conférences évangéliques. J'ai pu, pendant ce temps, me rendre compte, par expérience, du travail formidable relevé chaque mois par les soixante agents de la Société Britannique.

PARCOURANT LES VILLES, LES VILLAGES ET LES HAMEAUX, LA TACHE D'UN COLPORTEUR BRITANNIQUE EST DE RELEVER SOIGNEUSEMENT L'ASPECT DU PAYS, LES MŒURS, COUTUMES, ETC. CE TRAVAIL TOTALISÉ EST ADRESSÉ A LONDRES, CE QUI PERMET DE DIRE QUE LES *Anglais possèdent un relevé complet de la France physique, politique, militaire*, MIS A JOUR, AU FUR ET A MESURE, ET CELA DEPUIS 1820, ÉPOQUE DE L'INSTALLATION DE LA PREMIÈRE AGENCE A PARIS. »

Nous ne pouvions nous dispenser de rappeler ces faits. La fraternité d'armes entre l'Angleterre et la France qui de 1914 à 1918 exista, les torrents de sang anglais se mêlant aux torrents de sang français pour la défense d'une cause devenue commune ne pouvaient nous imposer silence. Personne n'estime et ne respecte plus que celui qui écrit ces lignes l'illustre nation anglaise. Ils ont du génie, de l'esprit public [5] et de l'or. Les nations sont

5. « Cet esprit public, écrivit un jour J. de Maistre à de Bonald, ne me paraît être, comme celui des anciens, que la haine des autres peuples, la jalousie des autres commerces, l'envie contre toutes les autres supériorités. » (*Œuvres*, t. XIV, p. 305.)

comme les individus, c'est un mélange de bien et de mal. Toujours l'Angleterre a jeté des regards de convoitise sur la France ; jamais elle n'a oublié que sans l'intervention de Jeanne d'Arc, ce pays *rival* lui appartiendrait ; toujours elle a eu la pensée qu'un jour viendrait où des événements favorables lui permettraient de faire revenir la Providence sur son intervention contre elle au XVe siècle.

Nous espérons mieux. Nous mettons notre confiance dans la prophétie que la sainte Pucelle leur a faite avant d'engager la lutte contre eux, et que la France et l'Angleterre seront un jour unies pour accomplir « le plus bel fait qui oncques fut fait pour la chrestienté ».

CHAPITRE XLIV.

La République unit son action à celle de l'étranger pour vouer la France au protestantisme.

> *Le monde a encore un avenir ou il n'en a plus. Si nous touchons à la fin des âges, nous n'avons à bâtir que pour l'éternité ; si de longs siècles doivent se dérouler, en bâtissant pour l'éternité, nous aurons bâti pour le temps... Soyons les fermes témoins de la vérité de Dieu, notre témoignage subsistera. Il y a une végétation qui monte invinciblement sous la main du Père céleste. Là où le germe est déposé, l'arbre s'enracine. Après quinze siècles, nous vivons encore du froment amassé dans les catacombes.*
>
> L. VEUILLOT.

Les protestants sont installés partout, malgré leur petit nombre. — Constatation faite et joie manifestée à Berlin et au Palais Bourbon. — Accaparement de l'Instruction publique en vue de protestantiser l'âme française. — Le triumvirat Buisson, Steeg, Pecaut. — A l'enseignement supérieur. — La pensée dernière de ceux qui travaillent à protestantiser la France. Eugène Sue et Edgard Quinet. — Avis aux protestants conservateurs et français.

Que la République ait voulu protestantiser la France, les faits déjà rapportés le montrent à l'évidence. D'ailleurs nos gouvernants n'ont pas craint de le déclarer ouvertement. Jules Ferry, inaugurant en 1879 la Faculté de théologie protestante transférée de Strasbourg à Paris, dit dans son discours la raison de cette sympathie réciproque et de cette entente. « La religion réformée, dit-il, est la sœur aînée de la Révolution française, car la Réforme a porté la révolution dans l'Eglise, comme les ancêtres de 1789 l'ont portée dans l'Etat.» Protestantisme,Révo-

lution et Franc-Maçonnerie travaillent à une même œuvre, aussi il n'est pas étonnant de voir la même sympathie et la même entente exister, être également avouée entre le gouvernement de la République, les temples et les Loges.

En 1879, le président de la République reçut officiellement à Orléans les délégués des Loges. Il les remercia non moins officiellement « des services qu'ils rendent à la République ». Quinze jours après, les Maçons allèrent saluer M. Carnot à Toulouse. Ils recueillirent de sa bouche des paroles dont la cordialité contrastait avec la sécheresse voulue des réponses aux évêques. Dans le même temps un tribunal, celui d'Auxerre, condamnait à deux cents francs de dommages-intérêts un excellent journal, la *Bourgogne*, pour avoir publié la liste des Francs-Maçons eux-mêmes et conformément à leurs provocations.

Bien des paroles de ce genre pourraient être rappelées. Il est plus instructif d'entendre ce que disaient les protestants d'Allemagne qui avaient l'oreille ouverte sur ce qui se passait au delà du Rhin ; nous disons les protestants d'Allemagne, car plus que d'autres ils avaient intérêt à savoir, eux qui se préparaient à nous envahir.

Dans un ouvrage publié à Berlin, vers ce temps, le professeur Ehrhardt a établi le bilan du protestantisme à la fin du XIXe siècle. Venant à la France. il dit :

« Les protestants savent assurément ce que le système actuel, le gouvernement républicain est pour eux ; mais lui aussi sait bien ce qu'ils sont pour lui...

» L'influence des protestants est très considérable dans les cercles financiers. Importante aussi leur *affluence* dans les fonctions publiques, surtout depuis la troisième République. Dans la justice et l'administration, mais *particulièrement dans l'instruction et l'armée, on les trouve en grand nombre et dans des situations influentes...*

» Il est un point, étroitement lié à la politique, et d'une importance certainement décisive pour les progrès du protestantisme, c'est l'organisation de l'instruction publique...

» A ce point de vue, il faut attacher une grande importance à la sollicitude dont le gouvernement fait preuve depuis quelques années pour l'éducation du sexe féminin de toutes les classes. Les écoles neutres de filles et les lycées de jeunes filles affranchissent beaucoup d'esprits féminins de la tyrannie de l'Eglise et lui arrachent ainsi un de ses soutiens les plus solides. *Cet affranchissement, il est vrai, ne profite directement au protestantisme que dans des cas très isolés* [1], mais son action indirecte n'est certainement pas à dédaigner ».

1. Cette observation est juste. Les Français qui se détachent de l'Eglise catholique ne vont guère au protestantisme, mais à la libre-pensée.

Le même professeur berlinois faisait enfin remarquer que, dans l'administration, la République a livré aux protestants les préfectures, les sous-préfectures, *les directions et les bureaux des ministères, les portefeuilles ministériels eux-mêmes :* MM. Jauréguiberry, de Freycinet, Wadington, Ribot, Berthelot, *ont été ministres pour préparer les voies au protestantisme.*

De fait, M. Jules Ferry, qui a fait la proscription des religieux, était marié à une protestante ; M. Floquet était marié à une protestante ; M. de Freycinet est protestant ; M. Ribot, qui a fait le droit d'accroissement, est marié à une protestante ; M. Ricard, le garde des sceaux que l'on sait, est protestant ; M. Trarieux, qui a peuplé de Huguenots les tribunaux de son ressort, est protestant. Trente noms de ministres, qui se sont successivement attachés à poursuivre l'œuvre de passion religieuse, de sectarisme et d'hostilité systématique, pourraient suivre ici avec la même qualification.

L'Assistance publique, qu'on avait tant hâte d'arracher aux catholiques, devint un fief des calvinistes. C'est le fief de la dynastie des Monod, dont l'un des membres, nommé préfet du Calvados, ne trouva rien de plus patriotique à y faire que de déboulonner la statue de Louis XIV sur la place de Caen.

Si de la France nous nous transportons aux colonies, nous trouvons un autre Monod qui se plaisait à proclamer qu'il était fort heureux que l'influence anglaise ait prévalu sur la nôtre à Madagascar. A cet effet, M. Berthelot, protestant, et M. Guieysse, protestant, furent portés, l'un aux Affaires étrangères, l'autre aux Colonies, et immédiatement M. Laroche, protestant, ainsi que quatre vice-résidents, également protestants, furent nommés, bientôt accompagnés et entourés de pasteurs.

Mais revenons à ce sur quoi le Prussien appelle l'attention : le gouvernement faisant les affaires du protestantisme et les protestants faisant les affaires de la République.

Il ajoute à ce qu'il a déjà dit que l'influence des protestants est très considérable dans les cercles financiers. A l'appui de ce qu'il dit, remarquons que M. Siegfried, protestant, étant rapporteur du budget des colonies, a fait connaître l'organisation de l'un de ces cercles financiers des sociétés dites Coligny.

« Ces compagnies sont PRIVILÉGIÉES.

» Elles sont à charte et administrent A LEUR GRÉ une très vaste étendue de territoire.

» Elles PASSENT DES TRAITÉS POLITIQUES OU COMMERCIAUX avec les chefs indigènes.

» Elles ont LEURS TROUPES, LEURS MIEICES ET LEURS FLOTTES.

» Elles agrandissent leur domaine, AU BESOIN PAR LA FORCE.

» Elles RENDENT LA JUSTICE.

» Elles RÉGLEMENTENT le commerce.

» Elles PERÇOIVENT DES TAXES ET DES IMPOTS. »

Ce sont, en un mot, comme le dit M. Siegfried, des « *substi-* » *tuts de l'Etat*, capables de mener à bien une œuvre que l'Etat » ne peut *et ne doit pas entreprendre* [2]. »

M. Ehrhardt signale encore l'influence des protestants dans les fonctions publiques, dans la justice et l'administration, mais particulièrement dans l'instruction et l'armée où on les trouve, dit-il, en grand nombre, ainsi que dans toutes les situations influentes ».

Cet envahissement, cette occupation, par des représentants du protestantisme, des premiers postes dans l'armée, dans l'enseignement et dans les administrations civiles, fut un jour dénoncé à la Chambre des députés par M. d'Hugues.

« Au même moment, *dit-il*, nous avons vu le général qui est à la tête de l'Ecole polytechnique, le commandant de l'Ecole d'application et le commandant des forces militaires de Paris être tous trois des protestants. Dans les Ambassades, à la Mairie, dans les Colonies, aux Cultes, dans les Préfectures [3], tout le haut personnel est protestant. Les protestants repré-

---

2. M. Georges Thiébaut a publié une lettre émanée d'une société protestante de colonisation, siégeant à Versailles, lettre adressée à un habitant d'Oran :

Monsieur, — Vous nous avez été indiqué comme demandant une concession à Terga (Algérie) et en même temps il nous a été rapporté que vous étiez protestant.

Si c'est le cas, veuillez nous le faire savoir, car, *comme M. le Gouverneur général a bien voulu décider que les deux tiers des concessions de Terga seraient réservés aux protestants* patronnés par notre Société, nous serions tout disposés à vous comprendre dans la liste de nos protégés, si vous êtes en effet protestant ou disposé à faire suivre à vos enfants, quand ils seront grands, l'instruction du pasteur.

Dans l'attente de vous lire, etc.

Signé : Eugène RÉVEILLAUD,
Secrétaire général de la Société Coligny.

M. Eugène Réveillaud n'est pas un mythe, il écrit au journal protestant *le Signal.*

3. Il y avait à ce moment vingt-cinq préfets protestants, alors qu'en bonne justice, nous devions en avoir à peine deux, et quarante-sept sous-préfets, qui, par le jeu de l'avancement, devaient devenir préfets un jour.

sentent le quarante-deuxième — d'après leurs propres chiffres — de la population totale de la France, et Onésime Reclus dit « pas même le soixantième »; dans certaines administrations ils sont en nombre infini. Je citerai entre autres le département du Gard qui est aux trois quarts catholique, et dont la magistrature est aux trois quarts protestante. Ce département à lui seul, a fourni plus de cent magistrats protestants, et vous trouvez partout, messieurs, cette invasion protestante. Les protestants qui ne sont qu'un quarante-deuxième de la population de la France, ont donné à cette Chambre plus de soixante représentants, c'est-à-dire au moins le dixième. »

Cette constatation, faite en face du Gouvernement et du Parlement, qui ne purent répliquer, montre à quel point les observations dont le Prussien Ehrhardt se gaudissait, étaient fondées. Il est une chose que M. d'Hugues n'a point pensé à signaler à la Chambre, — ce qui n'a point échappé à l'attention de M.Erhardt — : « l'influence des protestants dans les cercles financiers », dont nous venons de parler.

Mais revenons à l'accaparement des fonctions publiques par les hommes de la Réforme.

Le géographe Onésime Reclus, quoique protestant,protestant, il est vrai, fort dégagé de toute foi religieuse, publia le 1er décembre 1911, dans la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) du juif, dit Finot (Finkelhauss), un article intitulé : *Protestants en France*. Il commence par noter que la France a « élevé des autels à la majorité ». Elle a fait du suffrage universel, de la moitié plus un, son maître et son Dieu. Et cependant « en divisant le nombre des Français par celui des protestants » (650.000 dit-il) [4], on trouve qu'ils ne font pas même le *soixantième* de la nation.

---

4. L'agenda protestant de 1903 donne aussi ce chiffre de 650.000 protestants, en chiffres ronds : 560.000 réformés (ou calvinistes), 80.000 luthériens, 10.000 indépendants.

Le recensement qui fut fait en 1806, au moment où Portalis complétait la loi de Germinal, donne le chiffre de 479.312 protestants pour le territoire de l'ancienne France, auxquels venaient s'ajouter les protestants de Montbéliard et de l'Alsace.

Aujourd'hui MM. Davaine et Dupin de Saint-André ont précisé de la façon la plus approchante de la réalité. Population protestante totale, France et Algérie : 639.825. Savoir : Culte réformé : 572.625. Culte luthérien : 80.000 environ. Cultes indépendants, de dix à douze mille.

D'autres statistiques donnent le chiffre de 578.625 ; 580.000 ; 650.000. Ces chiffres, pris à des sources diverses, ne sont pas bien distants les uns des autres. On compte 582 paroisses et 700 pasteurs environ. Ces chiffres démontrent une fixité singulière dans la population protestante en France. L'accroissement, en effet, qu'on peut signaler des chiffres de 1806 à ceux de 1894, correspond exactement à celui de la population française dans son ensemble, c'est-à-dire qu'il est uniquement dû à la natalité. Si des conquêtes ont été

« Etant donné leur nombre, *dit M. Onésime Reclus*, les huguenots, c'est-à-dire en allemand, *Eidgenossen*, les compagnons, les confédérés du serment, ne devraient donc avoir qu'un ministre, un député, un sénateur, un juge de paix, un fonctionnaire, un préfet, un sous-préfet, un trésorier-payeur général, ainsi de suite, sur soixante et au delà : soit un cinquième de ministre, dix députés au plus, cinq sénateurs, un préfet et demi, six sous-préfets, quarante-huit à quarante-neuf juges de paix. En stricte justice ils ne compteraient qu'infinitésimalement dans l'infinie machinerie de l'Etat, au lieu d'en être presque le rouage essentiel. La même anomalie avantage encore plus les israélites. Ils n'auraient droit qu'à un trentième de ministre, à un député et demi, à moins d'un sénateur et à moins de huit juges de paix. Menus bureaucrates, majestueux « ronds-de-cuir », distributeurs de la justice, mandataires du peuple souverain, administrateurs et délégués sont, pour ainsi dire, choisis en raison inverse de l'extraordinaire infériorité numérique des gens de la religion prétendue « réformée » et des fils du patriarche Abraham d'Ur en Chaldée [5]. »

A l'appui de ce que vient de dire M. Onésime Reclus nous pourrions présenter nombre d'observations et de réclamations recueillies dans des journaux et des revues de toute nuance. Bornons-nous à ces courtes citations.

---

faites par conversions elles ont été plus que compensées par les pertes subies. »

Comment ces 650.000 huguenots se distribuent-ils sur notre territoire? Les 80.000 luthériens avoisinent l'Alsace, vers Montbéliard. Les autres se distribuent ainsi: 120.000 dans le Gard, 45.000 dans l'Ardèche, 7.500 dans la Haute-Loire, 13.000 dans l'Hérault, 17.000 dans le Tarn, 36.000 dans la Drôme, c'est-à-dire *la moitié* autour des Cévennes. Leur capitale est Nîmes, quoique « aux quatre cinquièmes catholique » ; mais ils y dominent à tout point de vue.

Ils sont 120.000 dans la région de Montauban ; 40.000 entre Niort et Poitiers ; 15.000 autour de Marseille, 11.500 autour du Havre, 12.000 dans le Nord ; 80 dans les Basses-Alpes, 70 dans l'Indre, 20 dans la Corrèze, 17 dans le Cantal, etc. ; 40.000 enfin à Paris. « Excepté là où ils l'emportent en nombre, dans le voisinage de Nîmes, dans certains cantons de la Gardonnenque, de la Cévenne, du Vivarais, sur le haut de la Sèvre-Niortaise... *ils dépérissent et disparaissent silencieusement.* » Ils ne semblent plus avoir, d'après M. Reclus, que « ce que le populaire appelle sang de navet ». Telle paroisse qui, vers 1820, comptait 1.200 âmes, n'en a plus que 600, « par la stérilité volontaire ». Dans ces si belles vallées du Sud-Ouest, pour une naissance, ils enregistrent trois ou même quatre décès. « On l'ignore généralement, les calvinistes sont maintenant les derniers parmi les évocateurs de la vie française : *ils sont trop riches.* »

5. Pour ces 650.000 protestants, l'Etat reconnaissait avant la séparation des Eglises 782 pasteurs pour l'Eglise réformée, 84 pour la confession d'Augsbourg et 123 pour les Eglises diverses. A côté des deux principales confessions, il existe en effet en France différents groupes : l'*Union des Eglises évangéliques*, qui ne compte que 37 églises ; — les *Minorités évangéliques synodales*, qui ont 12 églises ; — les *Minorités libérales* avec 3 églises ; — *six Eglises indépendantes* sur le littoral méditerranéen ; — le *Méthodisme* ou *Eglise Wesleyenne*, issu de la réforme anglaise ; — le *Baptisme*, qui en a 28 ; et les *Frères Moraves*.

Paris renferme 40.000 protestants de toutes catégories. Ils ont 44 édifices destinés à leurs cultes divers. C'est donc un temple par millier de protestants. Qu'on mette en regard le petit nombre des églises catholiques.

La *Semaine religieuse de Viviers* a fait un jour cette remarque pour son diocèse :

« Le recensement de 1881 portait à 45.889 le nombre des protestants dans le département de l'Ardèche, soit le huitième à peine de la population totale. Or nous avons :

» 1° Notre sénateur protestant; 2° notre député protestant; 3° notre conseiller général protestant; 4° le président de notre Chambre de commerce protestant; 5° notre maire protestant; 6° notre bibliothécaire protestant; 7° notre agent-voyer protestant; 8° notre architecte protestant; 9° le directeur de nos écoles laïques protestant; 10° notre délégué au conseil départemental pour l'instruction primaire protestant; 11° le président du sou des écoles laïques protestant; 12° le Vénérable de la Loge des Francs-Maçons protestant; 13° notre inspecteur d'agriculture protestant; 14° notre commission cantonale pour l'instruction primaire presque toute protestante; 15° notre commission départementale d'après la loi du 29 octobre qui a trois protestants sur quatre membres; 16° notre commission pour les exemptions des soutiens de famille qui a trois protestants sur quatre membres; etc., etc. »

Un journal du Gard, *La Fraternelle*, faisait observer dans le même temps, que dans ce département où les catholiques forment les trois quarts de la population, les trois quarts des fonctionnaires sont protestants, au lieu d'un quart, en bonne justice. Il ajoutait, à propos d'une expropriation qui venait d'avoir lieu à Arlais : « Peut-on admettre que le hasard fasse que les jurys soient toujours, constamment, en grande majorité composés de protestants? Dans le cas dont il s'agit, sur *douze* jurés, *onze* étaient protestants, un seul était catholique. »

Le Prussien Ehrhardt et le Français d'Hugues ont eu à cœur, dans des sentiments tout opposés, de signaler tout particulièrement à leurs compatriotes respectifs ce fait que « l'enseignement français tout entier est entre les mains des protestants ». Ce sont les paroles de M. d'Hugues; et voici celles de M. Ehrhardt : « Il est un point étroitement lié à la politique et d'une *importance certainement* DÉCISIVE pour les progrès du protestantisme, c'est l'organisation de l'instruction publique [6]. »

« Je ne veux pas de personnalités à cette tribune, *dit M. d'Hugues*, je

---

6. Ce n'est point de nos jours que les protestants ont commencé à comprendre l'importance que l'enseignement pouvait avoir pour les progrès du protestantisme.

Déjà de son temps et sous la Restauration, M. de Bonald appelait l'attention de la France sur ce fait : « Les jeunes gens du Midi de la France qui se destinent au ministère de la parole de la religion protestante, vont faire leurs études à Lausanne, où ils sont instruits et entretenus gratuitement. Il a été découvert depuis quelques années que l'Angleterre faisait en grand secret les frais de cette éducation »

ne citerai aucun nom, mais il est facile de se rendre compte que les protestants se trouvent partout à la tête de l'enseignement.

» Le directeur de notre enseignement supérieur est un protestant.

» Il en est de même des directeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire.

» Les bibliothèques scolaires ont à leur tête des protestants.

» Les écoles normales sont dirigées par des protestants; à l'école normale supérieure, le directeur est protestant, à l'école supérieure de Sèvres, la directrice est protestante. L'école des langues orientales, qui forme nos agents consulaires, a des professeurs qui sont presque tous protestants. L'école des sciences politiques a des professeurs protestants. »

L'accaparement par les protestants de l'instruction publique à tous ses degrés et dans toutes ses formes a trop d'importance pour que nous ne nous y arrêtions pas quelque peu. Les protestants ont été incontestablement les meneurs de la campagne entreprise pour s'emparer, par l'école laïque, de l'âme française, de l'intelligence française et les Allemands y ont applaudi, parce que rien ne pourrait mieux préparer la conquête définitive de nos provinces que la mentalité protestante de ses habitants, si le gouvernement parvenait à l'y faire régner. Aussi M. Ehrhardt s'est-il particulièrement félicité que la direction des écoles de filles fût confiée à des protestants, parce que c'est la mère qui forme la mentalité de l'enfant. « A ce point de vue, dit-il, il faut attacher une grande importance à la sollicitude dont le gouvernement fait preuve depuis quelques années pour l'éducation du sexe féminin de toutes les classes. Les écoles neutres de filles et les lycées de jeunes filles affranchissent beaucoup d'esprits français de la tyrannie de l'Eglise et lui arrachent ainsi un de ses soutiens les plus solides. Cet affranchissement, il est vrai, ne profite directement au protestantisme que dans des cas très isolés, *mais son action indirecte* n'est certainement pas à dédaigner. » Ainsi parle le Prussien qui sait que le patriotisme français a ses fondements les plus anciens et les plus solides dans le catholicisme.

Dans la séance du 22 janvier 1901, le F∴ Bourgeois affirma de nouveau ce qu'il avait dit à la séance du 15, à savoir, que ce que ses amis avaient poursuivi jusque-là, et ce qu'ils voulaient poursuivre encore et toujours c'était de « remplacer l'esprit de l'Eglise, c'est-à-dire du catholicisme, par l'esprit de la Réforme ». « Ces mots, observa M. Lasies, planent sur le débat, ils le dominent, et je veux les aborder en face, parce que c'est toute

la question dégagée des subterfuges de langage et des hypocrisies de discussion. »

La loi du 23 mars 1882, établissant en France l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque, avait en réalité pour but, comme M. Goyau l'a démontré avec vigueur, de façonner l'âme française selon les vœux du protestantisme. Aussi, dès que la loi eut été votée, on alla chercher dans le canton de Neufchatel un professeur et deux pasteurs calvinistes pour empoisonner à la protestante l'âme de nos enfants : Buisson, Steeg et Prévost. Ils s'y employèrent avec le zèle que leur sectarisme leur inspirait.

Nos gouvernants n'apportèrent pas moins de sollicitude, d'empressement et d'action persévérante et énergique à prussianiser l'enseignement supérieur. M. J. Ferry, après avoir supprimé la Faculté de théologie catholique à la Sorbonne, eut soin de sauver la Faculté de théologie protestante et de la transférer de Strasbourg à Paris. Elle fut placée à la tête du corps universitaire. M. Sabatier en fut le doyen, MM. Stapfer, Bonnet-Maury, Ménégoz, Jean Réville en furent les profeseurs. Ceux qui suivent le mouvement des idées savent ce que représentent ces noms. En même temps il institua à l'Ecole pratique des Hautes Etudes une section des sciences religieuses dont les chaires furent livrées à d'anciens ministres protestants, et il donna l'ordre d'établir des cours d'histoire des Religions destinés à rabaisser la religion catholique et à la mettre au rang des grossiers fétichismes. Cet enseignement fut répandu jusque dans les campagnes par les écoles primaires.

On n'eut plus à la Sorbonne, qui doit être le boulevard de l'esprit français, d'estime que pour la philosophie allemande et de louanges que pour Kant, l'esprit le plus anti-français qui se peut concevoir. Il régna en maître dans tout notre enseignement et toute la jeunesse fut nourrie de ce poison ; si bien qu'à Berlin, l'un des plus illustres professeurs de l'Allemagne, dans la salle des conférences la plus vaste de cette ville, put s'en glorifier et voyant l'envahissement de l'esprit kantien, de l'esprit protestant, à son apogée, formula ce vœu et cette espérance : « La pensée allemande doit être l'âme du monde. »

De fait, Kant avait envahi la philosophie française, comme les hordes du Kaiser, le territoire. Le cachet allemand était imprimé sur pas mal de thèses en Sorbonne et bien des œuvres

philosophiques ou littéraires n'avaient plus de français que le nom.

Léon Daudet, dans son livre *Hors du joug allemand*, montre qu'entre 1880 et 1895, lors de la formation intellectuelle de sa génération, ses camarades et lui étaient engoués pour la métaphysique et la science allemande. Cet engouement existait déjà avant la guerre de 1870 : Michelet, Quinet, Renan en avaient fait l'apothéose [7]. La victoire de l'Allemagne à nos dépens n'interrompit point, au contraire, cette conquête intellectuelle de la jeunesse en France ; « le venin, profondément glissé dans nos veines, continua, dit M. Léon Daudet, d'y progresser, plutôt augmenté par le prestige de leur succès que diminué par la rancune de notre abaissement. Plus on étudie le mouvement intellectuel chez les Français, depuis quarante ans surtout, je dis le mouvement intellectuel *officiel*, celui de l'Université, de l'enseignement supérieur, de l'enseignement secondaire, et même de l'enseignement donné dans les écoles primaires dites neutres, plus on est effrayé de voir combien la pensée française s'enlisait dans la pensée allemande, dans la pensée protestante, et préparait les esprits à l'envahissement de la France par l'Allemagne [8]. »

Le 8 septembre 1899, Léon XIII dit aux évêques de France : « sa profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une

---

7. Faut-il remonter plus haut encore pour voir l'enseignement philosophique en France incliner vers le subjectivisme ? Descartes avait subi des influences protestantes en Allemagne et en Hollande, il est même probable que près d'Ulm il avait été initié à la société secrète des Rose-Croix.

En juin 1850, Napoléon III présentait la France et la Prusse comme deux sœurs. « N'ont-elles pas, disait-il, même culture (!), même idéal (!!) de libéralisme éclairé, même intérêt économique à unir les nations et les races ? »

« Même culture, même idéal. » La culture de la France remonte au V[e] siècle, et dès lors son idéal fut tout chrétien, profondément chrétien. Les tribus prussiennes opposaient encore au XII[e] siècle une résistance opiniâtre à tous les essais d'évangélisation et ce n'est qu'au début du XIII[e] siècle, après la fondation du célèbre monastère d'Oliva que les Cisterciens purent prendre pied chez eux. Au XVI[e] siècle, ils se débarrassèrent de la foi et de la morale de l'Eglise pour prendre celles de Luther.

8. Maximilien Harden a proclamé dans la *Zukunft* que les Universités de son pays sont aussi responsables que le Kaiser de l'agression qui a mis le trouble dans le monde entier. M. François Picavet fit observer à ce propos dans les *Débats*, ce que valent les directions allemandes pour notre discipline intellectuelle et morale. « Nous avons souvent constaté, dit-il, que certains des maîtres que l'Allemagne mettait au premier plan offraient des erreurs volontaires ou dues à des procédés qui n'avaient rien à voir avec l'impartialité historique, des déformations de la pensée, des essais d'annexions intellectuelles, préparant des annexions territoriales ou économiques, qui dénotaient une tendance à assurer la domination universelle de l'Allemagne. »

philosophie d'importation étrangère et d'origine protestante... Et cela dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et celle du langage. » Le Pape ajoutait : « Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus nos justes préoccupations, et nous comptons que vous redoublerez de vigilance pour écarter de l'enseignement de vos séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie. »

Lorsque Pie X publia son Encyclique sur le modernisme, le D[r] Mansback ne craignit pas de dire au congrès catholique allemand tenu à Dusseldorf : « C'est d'Allemagne que les germes du modernisme se sont répandus dans les autres pays. La source dont ils émanent est chez nous très abondante. »

Une autre source du modernisme, source plus ancienne que la philosophie de Kant, et d'où celle-ci est d'ailleurs sortie, c'est la pensée juive et le Talmud son principe générateur. Aussi les protestants n'ont-ils pas été seuls à être chargés de déformer l'âme française, chrétienne et catholique. Les Juifs ont été appelés à apporter leur concours à cette œuvre antipatriotique au suprême degré. Voici comme indice ce dont les journaux informèrent le public en 1908 :

« Il existe depuis de longues années un cours d'épigraphie et d'antiquités sémitiques et une chaire de langue et de littérature hébraïques au Collège de France, et, à la Sorbonne proprement dite, deux cours : l'un d'histoire de la littérature israélite professé trois fois par semaine, à la Faculté des lettres, par M. Lorts, l'autre de langue sémitique, professé par M. Mayer-Lambert à l'Ecole des Hautes-Etudes. Voilà, semblait-il, de quoi satisfaire les exigences les plus impérieuses : la langue et la littérature juives avaient leur part, une part très large, dans l'enseignement. Si c'était nécessaire, c'était suffisant aussi. Les Juifs n'en ont pas pensé ainsi, non plus que leurs serviteurs, les dirigeants de la République et de son Université. Ils envahissent maintenant les « cours libres », destinés à l'enseignement de matières qui ne trouvent pas de place dans les programmes officiels, tout en présentant quelque intérêt. C'est ainsi que M. Nahum Slousch fera, tous les jeudis à onze heures, un cours de langue hébraïque, et M. Louis-Germain Lévy un cours de littérature hébraïque et une explication des principaux passages de la Genèse tous les vendredis à deux heures et demie, dans l'amphithéâtre Quinet.

» Cette fois, c'est excessif, disait-on. L'autorisation de faire un cours libre, c'est-à-dire de profiter des locaux et de la publicité de la Sorbonne, est sollicitée par de nombreux professeurs, autrement désignés que ces Hébreux à cette faveur, et proposant de traiter des sujets d'un intérêt plus immédiat, plus réel et plus négligé par l'enseignement officiel. Ils ne sont point écoutés. »

Il y a bien des manières d'envahir un pays. Celle qui fait

impression sur la masse, c'est celle que nous venons de subir, l'invasion proprement dite, l'invasion brutale. Il en est une autre dont les suites sont plus funestes et plus prolongées. Les Grecs, vaincus par Rome, se sont infiltrés dans le monde romain, l'ont gangrené et par là ont rendu possible le triomphe des barbares, leurs invasions et leur établissement sur les ruines de l'empire romain. Il est difficile d'assigner la cause et le commencement précis des révolutions qui se produisent chez les peuples, parce que ce commencement doit être pris dans un mouvement dans les idées, ce qui ne se fait point en un jour. Ce n'est qu'à la longue et à la fin d'un processus long et obscur que l'on peut constater qu'un nouveau mode de penser s'est emparé de la majorité des esprits, qu'ils se meuvent dans une atmosphère intellectuelle autre que celle qu'avaient connue leurs pères. Juifs et protestants arrivent d'autant plus facilement chez nous à produire cette révolution intellectuelle qu'on leur donne toute facilité pour s'installer sur notre sol et même pour s'y faire naturaliser.

« Il faut craindre, disait déjà M. de Bonald, l'affluence des étrangers en France. Tout esprit national, première défense d'un Etat, se perd au contact des mœurs étrangères... Toute introduction d'étrangers qui, par leur constitution morale ou physique, peuvent détériorer les mœurs d'une nation et même en altérer la race, doit être restreinte dans d'étroites limites si elle ne peut être empêchée[9]. »

C'est ce que nos gouvernants ne veulent point comprendre. Ils favorisent l'établissement des étrangers chez nous, et leur confèrent la naturalisation avec le même empressement, on pourrait dire le même zèle qu'ils apportent à introduire dans l'esprit des vrais Français la mentalité juive ou protestante.

Junius, dans l'*Echo de Paris*, a constaté qu'en 1911 on a naturalisé français près de vingt-quatre mille étrangers. De trente-huit mille qu'ils étaient en 1896, ils arrivèrent à cent vingt mille. Combien étaient-ils lors de la déclaration de la guerre ? Combien de centaines de mille résident chez nous, tout en conservant leur nationalité propre, prêts à demander la nationalité française dès que leur intérêt ou celui de leur pays leur con-

9. *Législation primitive*, p. 131 et 239.

seillent de le faire? Car, en fait, n'importe qui ou à peu près, est naturalisé, à la simple condition d'avoir *un an de résidence.*

En 1913, à la veille de la déclaration de guerre, l'*Action française* appelait l'attention sur ce fait. A Paris, il y avait cent mille Allemands. En Normandie, en Champagne, sur les frontières de l'Est, ils étaient aussi nombreux. Dans le Nord, « les Belges fourmillent », disait-elle [10]. Sur les bords de la Méditerranée, en Algérie, en Tunisie, les Italiens ne se comptent plus [11]. En Meurthe-et-Moselle,ils sont près de vingt mille qui travaillent dans les mines de Longwy, Briey et Nancy, les Italiens étaient alors alliés des Allemands.

C'est parmi ces étrangers que nos gouvernants prennent leurs amis et leurs conseillers. Pour n'en citer que quelques-uns, tout le monde sait les rapports qui ont existé entre eux et Lévy Crémieux, juif ; Hugo Oberndoffer, juif allemand ; Hommerdinger, juif allemand ; le baron Von Reinach, juif allemand : tous Juifs et tous Allemands. Les portes de nos ministères leur étaient toutes grandes ouvertes et leurs poitrines étaient ornées des plus hautes décorations.

Il en est un qui appelle un signalement à part : Cornélius Herz, juif allemand, convaincu d'espionnage pendant la guerre de 1870 et depuis agent avoué de la Triple Alliance. Il est mort au mois de juillet 1893. Rien de plus mystérieux que l'action que cet homme a exercée sur le gouvernement de la France et sur les hommes au pouvoir à l'époque de la trahison de Dreyfus. Juif et Allemand, il était le maître de nos maîtres. Comment et pourquoi? l'histoire le dira si elle peut un jour pénétrer dans les secrets de la conspiration judéo-maçonnique.

---

10. Ils étaient 405.870.
11. Nous en hospitalisons 286.042

Note complémentaire.

Kant, dont les ouvrages ont donné scientifiquement à l'œuvre dogmatique de Luther ses dernières conclusions et le terme où elle devait aboutir, a été ainsi apprécié par Son Eminence le cardinal Mercier, archevêque de Malines, dans la Lettre pastorale qu'il publia en 1918. On y voit l'action que le Kantisme a exercée sur l'esprit allemand :

« Le grand pervertisseur des idées du XIXe siècle est le philosophe allemand, Emmanuel Kant. J'en fus toujours si profondément convaincu, pour ma part, que je consacrai à le combattre tout ce que je pus trouver d'énergie et d'influence au cours de ma carrière professorale.

» Kant a deux parties, l'une spéculative, l'autre pratique, dans sa philosophie. Sa philosophie spéculative aboutit à la conclusion que l'existence de Dieu et les vérités qui reposent sur elle sont indémontrables, en sorte que l'homme de science se passe de Dieu.

» Sa philosophie pratique affirme avec vigueur la loi du devoir ; mais celui-ci ne pouvant trouver en Dieu, qui a été banni de nos convictions, ni son origine, ni son point d'appui, prendra sa source dans le sujet même qui en a conscience. Voilà donc l'homme qui ne relève que de soi dans l'ordre moral ! Il est à lui-même l'idéal, la fin à laquelle se subordonne sa liberté.

» Une personnalité trouvant en elle-même sa fin, voilà, selon Kant, l'homme, tout l'homme !

» Le tentateur avait dit à nos premiers parents : « Mangez du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et vous serez comme des dieux. »

» Kant dit à l'homme : « Ta grandeur est dans ta moralité. De cette moralité tu es le principe et le but Ta grandeur vient de toi. Tu es Dieu ! »

» Et comme, tôt ou tard, les idées germent et produisent leurs fruits, de vie ou de mort, l'indépendance souveraine pré-

conisée sous le nom d'autonomie de la personnalité, développera dans les consciences l'instinct de l'orgueil, chez les uns, l'identification de l'homme à la divinité, sous la forme du monisme panthéiste,chez les autres, l'orgueil du fort qui sacrifie les faibles à la supériorité surhumaine, chez d'autres encore, l'orgueil guerrier de la nation ou de la race, par lequel se justifient tous les procédés de domination et d'oppression.

» Le modernisme contre lequel le Pape Pie X a si heureusement et si puissamment réagi n'était qu'une infiltration lente du kantisme dans les consciences chrétiennes et dans la théologie.

» Dieu merci, le modernisme est dénoncé, vaincu, la foi de l'Eglise est sauvée, elle ne peut sombrer, mais les idées du philosophe allemand ne sont pas déracinées. »

CHAPITRE XLV.

Dangers que le protestantisme a fait encourir à notre nationalité.

Lorsque Luther se prétendit chargé d'une mission, il disait la vérité, mais une vérité terrible que lui-même ne comprenait pas. Les péchés des peuples comblent parfois la patience du Très-Haut. Le bruit des scandales monte jusqu'au ciel et demande vengeance. L'Eternel lance sur la terre un regard de feu; alors il naît un fils de perdition qui couvre la terre de désolation et de deuil. L'urne des calamités que le Dieu des vengeances tient en réserve s'ouvre et se répand sur la terre. Un incompréhensible vertige s'empare des têtes; les peuples ont des yeux et ne voient point, ont des oreilles et n'entendent point, au milieu de leur délire, les plus affreux principes leur paraissent des chemins couverts de fleurs. BALMÈS.

Les avertissements du général Ducrot et du colonel Stoffel aux approches de 1870. — L'accueil fait par les protestants de quelques-unes de nos provinces à nos premières défaites. — L'indication donnée au roi de Prusse par le *Temps* sur notre marche vers Sedan. — Paroles de M. de Giers après la guerre. — Les protestants d'origine française officiers dans l'Etat-major allemand. — L'allemand Ehrhardt reconnaît que les tendances protestantes de notre République sont favorables à l'Allemagne. — L'avant-guerre allemande sur tous nos points stratégiques. — L'alliance des deux grandes puissances protestantes contre la France depuis cent trente ans. — Comment et pourquoi brisée aujourd'hui.

Ce que l'histoire rapporte du triste rôle joué en France au XVIe siècle par Coligny et ses huguenots, se vérifie-t-il encore de nos jours ? La question est délicate. Nous serions désolés que

la réponse pût blesser les Français qui sont Français plutôt qu'ils ne sont protestants.

Disons d'abord ce qui s'est passé en 1870-1871. Le général Ducrot, alors commandant la division militaire de Strasbourg, fit des Rapports, adressés les uns au ministère de la Guerre par voie hiérarchique, les autres directement au cabinet des Tuileries. Ils ont été retrouvés après le 4 septembre. Ils signalaient les actives menées des agents prussiens près de certains protestants d'Alsace. Il s'agissait de faciliter l'occupation de ce pays par les troupes allemandes, son annexion étant considérée comme l'enjeu territorial de la campagne qui se préparait dès ce moment. Le général Ducrot indique que parmi les protestants ceux qui ne se montraient point hostiles à la France au point de vouloir l'annexion de leur pays à la Prusse, rêvaient d'une autonomie de l'Alsace. On sait qu'actuellement ce même vœu est formulé par les fils de ceux qui le faisaient en 1870. Mais, ajoutait le général, le plus grand nombre est malheureusement de cœur et d'esprit avec les Prussiens.

Pendant la guerre, le général Ducrot a confirmé au général Trochu les renseignements donnés à Napoléon III avant l'ouverture des hostilités. Ces rapports étaient confirmés par ceux de notre attaché militaire à Berlin, qui était alors le colonel Stoffel. Qu'il y ait eu des protestants repoussant cette disposition si affligeante de leurs coreligionnaires, notre cœur de Français s'empresse de l'admettre.

La nouvelle des premières victoires prussiennes fut accueillie assez différemment par les catholiques et par les protestants. La preuve s'en trouve dans une correspondance de province publiée dans le numéro du 20 août du *Figaro*. Il y est dit que dans certains départements, comme le Gard, par exemple, les victoires des armes prussiennes étaient, sans trop de peine, considérées comme des victoires protestantes, comme des victoires libératrices. Et, dans les temples de l'Eglise dite réformée, des prêches se tenaient sur cet objet et des vœux étaient exprimés.

On sait d'ailleurs qu'un journal protestant des plus autorisés, le *Temps*, indiqua, involontairement sans doute, au roi de Prusse la marche de l'armée de Mac-Mahon qui tentait d'opérer sa jonction avec celle de Metz. Comment ce journal fut-il informé

de ce mouvement que le gouvernement français tenait secret ? Comment le numéro du journal qui contenait cette information tomba-t-il entre les mains du roi de Prusse qui en profita pour nous acculer dans l'entonnoir de Sedan ? Nous n'accusons point les directeurs du *Temps*. Il a suffi de trois hommes placés aux bons endroits et agissant de connivence : un à l'Etat-major français, un dans les bureaux du journal, un auprès de Guillaume ou de Bismarck.

Au camp de Châlons, Mac-Mahon hésitait : se repliera-t-il sur Paris, ou ira-t-il rejoindre l'armée de Metz ? Le 22, au matin, il reçoit une dépêche de Bazaine, généralissime, qui lui demande de forcer les lignes prussiennes pour gagner Montmédy. Mac-Mahon se décide alors à rejoindre Bazaine et l'informe aussitôt de cette résolution. Le 24, au matin, le maréchal de Moltke est averti du mouvement de l'armée de Châlons. L'Etat-major prussien ordonne à l'armée du prince royal, qui marchait sur Paris, de revenir au Nord pour prendre Mac-Mahon en flanc. Le maréchal Bazaine reste immobile à Metz et Mac-Mahon se trouve seul, ayant en face de lui la première et la deuxième armées allemandes, et, en flanc droit, la troisième, celle du prince royal. C'est la bataille de Sedan.

On sait les paroles de M. de Giers, ambassadeur de Russie à Stockholm au lendemain de la guerre de 1870 : « Ce fut, dit-il, une guerre d'aveugles à voyants. » « J'étais alors accrédité à Berne, il y avait dans la ville une agence parfaitement organisée et fonctionnant avec une précision toute prussienne, pour informer de la répartition des troupes françaises, leur déplacement, la quantité de munitions et de vivres, etc. Ces renseignements arrivaient avec une rapidité prodigieuse, par dépêches chiffrées, à l'agence prussienne de Berne. » Hâtons-nous de déclarer que M. de Giers ne dit pas que ces mauvais Français étaient des protestants, bien qu'ils se fussent mis au service de la protestante Allemagne.

Au surplus, il est permis de remarquer qu'il y a en Prusse des familles d'origine française qui, au XVIIe siècle, ont quitté leur patrie pour se transplanter en terre protestante. Ne reste-t-il aucune relation ou au moins n'y a-t-il pas sympathie entre elles et leur parenté restée sur le sol français ?

Lorsque Guillaume II accorda diverses faveurs aux officiers

de son Etat-major pour les récompenser du travail accompli pendant la campagne de 1870-1871, des protestants de France s'empressèrent de relever chez nous les noms de ceux de ces officiers ayant encore de la parenté en France. Puis un travail, publié dans l'*Illustration*, permit d'établir que l'Etat-major général des armées d'invasion de 1870 à 1871 ne comptait pas moins de quatre-vingt-six officiers descendant de familles qui s'étaient exilées lors de la révocation de l'Edit de Nantes, ce qui donna occasion de rappeler une parole dite autrefois : « Ces protestants, qui dès qu'ils furent au delà de la frontière, pointèrent sans vergogne des canons prussiens contre leur patrie, avaient été déjà des ennemis ou des traîtres à l'intérieur. » Et cette autre parole dite par Bossuet aux protestants de France dans la conclusion du cinquième *Avertissement* qu'il leur adressa:

« Les réfugiés ne cessent de soulever de tout leur pouvoir les Puissances de l'Europe (contre la France) et ne méditent rien moins que sa ruine totale. »

Cet état d'esprit s'est manifesté de nouveau après la grande guerre.

Un correspondant du *Temps*, à Berlin, M. Gentizon, a constaté en 1919 que ceux des descendants de huguenots qui se firent un nom au cours de la dernière guerre se trouvent tous du côté des pangermanistes et du parti militaire. L'amiral Capelle, ministre de la Marine, est l'*alter ego* de von Tirpitz qu'il seconda activement dans la guerre sous-marine. Le commandant Arnaud de la Perrière tint, pendant de longs mois, le record du nombre de bâtiments coulés. Le général de La Chevallerie commandait un corps de troupe sur le front français. « La haine farouche et l'esprit de vengeance qui animaient contre nous, en 1870, le général prussien de Verdy de Vernois, ont été hérités intégralement, sinon augmentés, par les générations suivantes. Tels sont les sentiments qui sont restés de tradition dans la communauté protestante du Refuge de Berlin. »

Dans les derniers jours d'août de cette même année, l'agence Radio a publié une note adressée par la *Communauté protestante de Berlin* à M. Poincaré :

« Les descendants des Huguenots, chassés de France, en 1685, après la révocation de l'Edit de Nantes, ressentent doublement aujourd'hui les malheurs qui frappent l'Allemagne et les Hohenzollern. Etablis depuis

deux cent trente-quatre ans en Allemagne, nous avons trouvé dans ce pays notre seconde patrie, grâce à la tolérance des Hohenzollern depuis le Grand Electeur jusqu'à Guillaume II...

» La France a-t-elle réparé ses torts envers nous autres huguenots ? Nous a-t-elle indemnisés pour les biens qu'elle nous confisqua, pour les églises et les maisons qu'elle détruisit [1] ? Nous attendons à cette heure de réparation que la France démocratique répare ses torts envers nous en épargnant les Hohenzollern, nos bienfaiteurs...

» Nous comptons absolument que notre requête sera exaucée et nous en appelons aux sentiments d'honneur et de chevalerie de la nation française...

» Nous prions Votre Excellence de communiquer notre demande à toutes les Puissances alliées et associées. »

La réponse à ces insolences fut faite, hâtons-nous de le dire, par des protestants français, fidèles à la France. Elle fut également adressée à M. Poincaré et publiée par le *Temps :*

« Les protestants français ont lu avec une véritable stupéfaction la protestation de la communauté protestante du Refuge de Berlin.

» Les signataires de ce document, invoquant leur qualité de descendants des huguenots chassés de France par la persécution de Louis XIV, élèvent la voix en faveur de Guillaume II pour essayer de le soustraire au verdict des nations civilisées. Ils parlent avec reconnaissance de la générosité du Hohenzollern qui leur a donné asile sur ses terres ; mais l'Histoire impartiale sait bien quels profits immédiats cette générosité procurait au prince qui repeuplait ainsi ses provinces dévastées par la guerre de Trente ans, faisait défricher par les proscrits ses landes désertes et créait de toutes pièces, à l'aide de ces malheureux, son industrie et son commerce...

» Et qui sont ceux qui veulent se servir de l'aïeul qui a été leur bienfaiteur pour sauver le Hohenzollern d'aujourd'hui, dont ils se sont rendus les complices par l'acceptation de tous ses actes ? *La loi du 9 décembre 1790 rendit aux descendants des réfugiés, à condition de revenir en France, d'y fixer leur demeure et d'y prêter le serment civique, tous les droits attachés à la qualité de Français.* Beaucoup de familles protestantes, nobles et bourgeoises, réclamèrent alors le bénéfice de cette loi, et de nos jours encore, il n'est pas rare d'en voir qui suivent cet exemple.

» Il est étrange que les signataires de ce document ne se souviennent de ce qui fut jadis leur patrie que pour défendre celui qui l'a mise à feu et à sang. Ils rappellent ce que Louis XIV a fait contre les huguenots, leurs biens et leurs lieux de culte. Quand donc les a-t-on entendus protester, soit contre les horribles dévastations qui ont détruit pêle-mêle, dans le nord et l'est de la France, les temples comme les cathédrales, soit contre les déportations qui ont traité des vieillards, des femmes et des jeunes filles suivant les méthodes de Babylone et de Ninive... ? »

« Le Président de la Fédération protestante de France.
E. Gruner. »

---

1. *La communauté protestante de Berlin* ne veut point qu'elle attire par ses propos l'attention sur les trente mille églises que les huguenots, avant de s'exiler à Berlin, détruisirent en France par la hache et la torche. Voltaire, lui-même, dans son *Siècle de Louis XIV*, a fait cette constatation : « Il n'y a point de pays où la religion de Calvin et de Luther ait passé sans exciter des révolutions et des guerres. » En France ils ont suscité une dizaine de guerres civiles.

Heureux serions-nous, heureux seraient tous les vrais patriotes si ces sentiments étaient partagés par tous ceux qui, en France, restent attachés à la Réforme.

Les débats qui ont eu lieu à la Chambre des députés sur l'initiative de M. de Mahy, ont montré qu'il n'en est point ainsi. Nous avons dit ce que les ministres protestants anglais et allemands ont pu faire avant la guerre dans nos colonies et dans nos provinces pour *convertir* les populations au protestantisme, et cela sous le regard bienveillant de nos gouvernants qui les préparaient ainsi à accueillir sympathiquement les envahisseurs qui viendraient peu après, conduits par celui qui se posait en pape de la religion réformée.

Pendant la grande guerre, le prosélytisme des huguenots se montra non moins actif. Un correspondant de la *Croix*, M. L. Cristiani, a donné à ce sujet des renseignements qui sont à ajouter à ceux donnés au chapitre précédent :

I. *Au Midi.* — « La première ou deuxième année de la guerre, des messieurs anglais ou américains passaient de maison en maison et donnaient de petits évangiles. » C'étaient d'assez jolies éditions illustrées, où le côté humain, pittoresque et sensible, était particulièrement mis en relief. Certains catholiques emportaient, à l'église, de très bonne foi, ces livres composés d'extraits de nos Saintes Ecritures! Ils ont eu l'art en certains endroits de faire vendre leur marchandise par des papetiers forains qui, à côté de chapelets et paroissiens catholiques, écoulaient des bibles protestantes d'Oswald ou de Segond.

A Oloron, les soldats convalescents, revenant de Pau à l'ambulance locale, avaient souvent leurs poches bourrées de brochures ou feuilles protestantes données dans la rue.

Dans le Lot, un curé me signale qu'il a reçu, au cours de la guerre, la visite d'un jeune homme bien mis, qui colportait des livres protestants, imprimés pour la plupart à l'étranger. C'est le même fait que j'ai signalé, dans mon article du 23 septembre, pour la région lyonnaise.

En mars 1918, une forte distribution d'évangiles fut faite par les protestants, dans la ville de Béziers et ses environs.

Nul doute que le même procédé n'ait été employé dans beaucoup d'autres villes ou campagnes du midi de la France.

II. *Ouest et Nord.* — Les renseignements qui me sont parvenus jusqu'ici sont un peu moins nombreux et précis que ceux que je viens de résumer sommairement.

Cependant, dans la Sarthe, il y a eu au début de cette année de grandes distributions d'évangiles. Plus d'un enfant catholique a dû en apporter à l'église, pour assister à la messe du dimanche. *Beata simplicitas!* J'ai sous les yeux une de ces petites éditions. C'est l'Evangile de saint Marc « illustré d'après des dessins originaux faits en Palestine », et publié par la Société biblique d'Ecosse, à Glasgow et Edimbourg. D'autres petites brochures étaient répandues en même temps, « à la manière de prospectus », dans la rue, à Béthune, il y a quelques mois. Celle qui m'a été adressée

contient une mauvaise petite histoire : Conversion d'un cocher. Cette narration est suivie d'une discussion biblique sur ce sujet : *La mort sur le front peut-elle sauver ?* [Une enquête biblique.] Cela commence en ces termes : Il y en a qui disent que la mort du soldat sur le champ de bataille est expiatoire, qu'elle obtient le pardon, qu'elle gagne le paradis. » C'est d'après les plus injustes traditions du vieux calvinisme qu'elle est exposée.

De Melun, on m'envoie aussi deux brochures imprimées à Londres : l'une contient l'histoire de l'enfant prodigue, interprétée dans le sens protestant, l'autre une prétendue anecdote de guerre, sous ce titre : « Jean, un jeune héros français. » L'une et l'autre ont pour but de démontrer que Jésus-Christ seul est sauveur, — manière sournoise d'exclure l'Eglise et ses sacrements qui sont les moyens choisis par le Christ pour transmettre le salut à tous les hommes. Pour allécher les soldats à qui l'on donne ces brochures, on leur promet, de Bristol (Angleterre), l'envoi d'une pochette dite « du poilu », en excellent caoutchouc, contenant quatre ou cinq enveloppes avec papier à lettres, et l'un des quatre Evangiles, sans compter des tracts, hymnes protestants, etc.

De l'Aisne on m'écrit également qu'en juin 1917, alors que nos malheureux concitoyens des pays envahis étaient rapatriés par la Suisse, on leur distribuait, dès leur arrivée à Schaffhouse, quantité de petits évangiles, traduction Segond.

Enfin, l'on me fournit, de Colmar, les renseignements que voici sur le zèle apostolique d'une certaine secte « très portée au prosélytisme ». Il s'agit de la secte des « Adventistes », ainsi nommée parce que « leur dogme principal est la croyance à la proximité de la fin du monde et de l'avènement de Jésus-Christ ». « On les nomme aussi les « Sabbatistes », parce qu'ils préconisent le sabbat comme jour du Seigneur. » La brochure que mon honorable correspondant veut bien joindre à sa lettre est du même genre que celles qu'on vendait à Lyon. Mais elle est en allemand. Elle a pour titre « Enfants de la Lumière », 465e mille. On y soutient que la Bible peut être comprise de tous, que Dieu ne l'aurait pas donnée aux hommes sans cela. Et, partant de ce principe, on essaye de démontrer que l'avènement de Jésus-Christ est proche. Cette brochure est éditée à Hambourg. »

Américains, Anglais, Allemands, se sont également montrés empressés à profiter de l'occasion que la guerre leur offrait, ce qui confirme la pensée de ceux qui considèrent la guerre actuelle comme guerre de religion, continuant et donnant une ampleur mondiale aux guerres des XVIe et XVIIe siècles : celle-ci ayant le même but sous un masque plus épais.

L'archevêque de New-York a flétri dans un meeting monstre ceux qui ont voulu profiter des malheurs de la France pour marchander l'âme de ses enfants.

« La patrie, a dit Portalis, en présentant le concordat au Corps législatif, n'est pas un être abstrait. La patrie n'est quelque chose de réel qu'autant qu'elle se compose de toutes les institutions qui peuvent la rendre chère. » En tête de ces

institutions, il faut placer la religion. Après elle viennent les ancêtres, la famille, la propriété. C'est ce qui constitue la nation, ce qui lui donne une âme et c'est cette âme qui allume dans les cœurs le patriotisme. Or, le protestantisme a brisé l'unité de foi et les protestants, toutes réserves faites, n'ont cessé de combattre la religion traditionnelle des Français ; ils ont par cela même porté au patriotisme un coup des plus sensibles. Les faits publics de ces dernières années achèvent de montrer que chez certains la haine de l'Eglise conduit à la haine de la France. De là les sympathies de ce qui est vraiment protestant pour l'adversaire ou même l'ennemi et aussi pour les révolutionnaires.

Que les protestants croyants sincères, qui tiennent aux lambeaux des traditions chrétiennes que leurs familles ont su conserver, songent à ce qui les attend, à ce que leur réservent les procédés de leurs coreligionnaires contre nous. La Révolution sait qu'une fois l'Eglise romaine renversée, elle ne trouvera plus d'obstacle dans le libéralisme effaré, ni dans le protestantisme pulvérisé. Elle régnera, elle veut régner sur les ruines de toute religion et de toute nation.

Depuis le XVIe siècle, les nations protestantes n'ont jamais dissimulé leur but commun : écraser la Puissance française afin d'assurer aux Puissances protestantes une prépondérance définitive dans les affaires des deux mondes. Bismarck l'a équivalemment affirmé au cours de la session législative de 1889. Il a montré que cette conspiration datait de loin en rappelant la coalition de l'Angleterre et de l'Allemagne contractée contre nous en 1757. Le grand Prussien, de la tribune du Reichstag, fit connaître un traité secret conclu entre ces deux pays contre la France catholique. « L'Angleterre et l'Allemagne, dit-il, marchent depuis cent trente-deux ans la main dans la main ». Et il ajouta : « Il n'y a aucune raison pour que l'ancien pacte soit rompu ». Cent trente-deux ans nous ramènent à l'année 1757.

A ce moment, la France, définitivement délivrée de l' « encerclement » hispano-autrichien qui depuis Charles-Quint tendait à l'enserrer, songeait à se rapprocher de l'Autriche. Devant ce danger aperçu, le protestantisme dressa l'oreille. Les deux grandes Puissances crurent utile de renouer les liens qui

les unissaient et signèrent le 11 janvier le traité auquel M. de Bismarck fit allusion.

Dans ce pacte il est dit : « Sa Majesté le roi de Prusse et Sa Majesté britannique... ont cru qu'il était à propos pour contre-balancer cette grande ligue (l'alliance des deux Puissances catholiques France et Autriche), de renouer par un nouveau traité les engagements qui subsistaient déjà entre les cours de Berlin et de Londres.

» C'est pourquoi les susdites Majestés sont convenues de faire les plus grands efforts pour soutenir la religion protestante.

» Sa Majesté britannique s'engage à payer chaque année un millier de livres sterling « pour agir efficacement contre l'ennemi et le mettre à la raison » ; et Sa Majesté prussienne « à faire les plus grands efforts pour forcer la cour de Vienne à faire la paix, afin d'agir avec toutes ses forces contre la France ».

Cette alliance subsiste encore, a dit M. de Bismarck en 1889. On peut dire qu'elle n'a jamais cessé d'être, de poursuivre son but, et de s'efforcer, souvent avec le concours d'autres nations, de nous « mettre à la raison », pour parler comme le pacte de 1757.

L'Allemagne et l'Angleterre sont en lutte aujourd'hui. C'était, pour l'une comme pour l'autre, un duel inévitable. L'Angleterre est venue aujourd'hui combattre l'Allemagne sur notre territoire et nous lui en sommes infiniment reconnaissants, mais nous avons dû rappeler ses agissements dans nos colonies, en Algérie et jusque dans nos provinces, avant la guerre, pendant la guerre et après la guerre où nous nous sommes battus pour ses intérêts. Ses armes étaient unies aux nôtres, notre sang coulait et se confondait avec le sien ; et dans le même temps ses prédicants travaillaient à pervertir nos âmes. Jamais la Grande Bretagne n'a définitivement renoncé à espérer ce que la guerre de cent ans a fait luire à ses yeux.

L'Angleterre, l'Allemagne, l'Amérique réussiront-elles un jour à nous entraîner dans leur prétendue Réforme ? La France n'a point cessé d'avoir dans l'esprit la vérité qu'Augustin Thierry a ainsi exprimée :

« Je vois par l'histoire la nécessité manifeste d'une autorité divine et visible pour le développement de la vie du genre humain. Or, tout ce qui est en dehors de l'Eglise catholique est sans autorité. Donc, l'Eglise catho-

lique est l'autorité que je cherche et je m'y soumets : Je crois ce qu'elle m'enseigne [2]. »

Cette réponse sera toujours celle du peuple de France. C'était la conviction que Louis Veuillot, au lendemain du désastre de 1870-1871, portait en son cœur et qu'il faisait partager :

« La France infidèle est flagellée et abaissée et ne veut pas encore se repentir. La France de l'Eucharistie priera, se relèvera et grandira. Dans l'Europe submergée du flot de l'hérésie, elle sera la terre où la colombe de l'arche trouvera le premier rameau qui annoncera que Dieu se réconcilie. Ce rameau était resté vert sous les eaux du déluge : ainsi la miséricorde subsiste jusque dans la colère du Cœur de Dieu, ainsi l'espérance reste vivante aux cœurs nourris du pain eucharistique. Ils recommenceront la France du Christ miséricordieux et vainqueur. Alors on verra dans le monde des événements plus grands et des changements plus merveilleux que ceux qui s'accomplissent aujourd'hui, car la mort n'est qu'un fait de l'homme, mais le miracle est un fait de Dieu... »

Non, « la France n'acceptera pas d'être un demi-peuple, un reste qui attend la mort (ce à quoi elle serait bientôt réduite si elle se mettait à la remorque des nations infidèles au Christ et à son Eglise). Demain comme hier, elle sèmera du blé, elle fera du fer et des hommes, et elle vivra, parce qu'il faut que la vérité et la justice possèdent dans ce monde ce bras et ce fer. »

Serait-ce une témérité trop grande que de croire et de dire que tels sont les pensées et les desseins de la Providence sur notre patrie ? Saint Remy n'a-t-il point dit à Clovis ce qui a été dit à David, de David et de sa postérité ?

J'établirai sa postérité pour une durée éternelle et son trône aura les jours des cieux.

Si ses fils abandonnent ma loi, ne marchent point dans la voie de mon jugement,

S'ils profanent mes commandements et ne gardent pas mes ordres,

Alors de ma verge je châtierai leur rébellion et de mes coups leurs péchés ;

Mais je ne leur retirerai pas pour cela ma faveur, et ne mentirai pas à ma fidélité ;

Je ne violerai pas mon alliance et ne changerai pas la parole de mes lèvres ;

---

2. Augustin Thierry, *Ses derniers jours, racontés par le R. P. Gratry.*

J'en ai fait l'immuable serment par ma sainteté, je ne mentirai pas à David :

Sa race est éternelle, et son trône restera devant moi autant que le soleil [3].

Depuis le beau jour où la France apparut première née de l'Eglise, la main de saint Remy sur la tête, l'épée de Clovis à la main, rien n'a donné à craindre que le pacte divin entre elle et le Christ soit définitivement rompu. La France ne s'est point livrée à l'hérésie qui a envahi une si grande partie de l'Europe et du nouveau monde, et Dieu a manifesté dans cette guerre même, où elle était condamnée par ses ennemis à disparaître, qu'il n'a point cessé de la porter en son cœur.

---

3. Ps. LXXXVIII.

CHAPITRE XLVI.

Pendant la guerre et après la guerre.

> *La France est le pays du Sacré-Cœur. Je l'aimerai toujours sans m'inquiéter de savoir ce que pensent ou font son gouvernement et ses politiciens... Rappelez-vous que la France est catholique dans l'âme, dans le cœur, dans ses traditions, dans son esprit !...*
>
> Mgr Hayes, *archevêque de New-York* [1].

Les Francs-Maçons et les protestants conspirent contre la France. — Les Américains se mettent au premier rang. — Toutes leurs sectes s'unissent dans un immense effort. — Leur organisation. — Leurs dépenses. — Leur programme commun. — Répartition des sacrifices à faire par chacune. — Leur congrès à Lyon. — Résolutions qui y ont été prises.

S'il est vrai que la République et ses gouvernants aient eu le dessein de détacher la France du domaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ pour la livrer à Calvin, Luther et Henri VIII, ils ont reçu pendant les quatre années de guerre et après l'armistice un concours bien décidé de la part de l'Allemagne, de l'Angleterre et surtout de l'Amérique.

Pendant la guerre, les Francs-Maçons ne furent point mis « en sommeil ». Ils établirent sur toute l'étendue du front, en longueur et en profondeur, des *Loges militaires* aux termes desquelles les militaires de tout grade, qu'ils appartinssent aux armées de l'Entente ou à celles de l'adversaire, étaient conviés et même convoqués. Nous verrons au troisième Traité de ce

1. Paroles prononcées dans une réunion organisée par les catholiques américains pour donner aide aux catholiques français.

livre, l'Œuvre de la secte judéo-maçonnique, ce qui s'y disait et ce qui s'y faisait.

Les Protestants ne furent pas moins entreprenants que les Maçons : Luthériens d'Allemagne, Calvinistes de France, Anglicans de la Grande-Bretagne, et plus ardents que les autres, les Méthodistes et autres sectaires des Etats-Unis. Nous les avons vus à l'œuvre avant la guerre sur le territoire français et dans les colonies. Ils redoublèrent de zèle pendant la guerre. « Les temps sont mûrs partout, écrivit le pasteur André Iulaquya. Ne voit-on pas les progrès de notre foi, même en Italie, en Espagne, ces remparts de la Papauté ? La situation des peuples nouveaux nés de la guerre, le morcellement de l'Autriche, dernier vestige des royaumes catholiques, l'aspiration de la démocratie vers les principes de Calvin : tout est encouragement à aller de l'avant. Donc, que le protestantisme s'affirme, il est appelé au triomphe. »

La *Ervia* a publié les renseignements qui lui ont été donnés à ce sujet par son correspondant G. A. de New-York. M. Antoine Lestra s'est aussi occupé de cette question dans *La documentation catholique.* Nous puiserons à cette double source.

Les Américains, disons-nous, sont au premier rang parmi ceux qui veulent protestantiser la France. Au mois de juin 1919, les catholiques d'Amérique ont cru devoir informer les catholiques de France de ce à quoi le fanatisme protestant se préparait, surtout depuis la conclusion de la paix. Un télégramme, adressé par le cardinal-archevêque d'York à l'archevêque de Paris l'informa de cette guerre qui nous était déclarée et des ressources dont elle disposait.

Toutes les sectes s'étaient unies d'un commun accord pour nous livrer un assaut qui leur semblait devoir être irrésistible.

Les mesures avaient été prises avant la guerre. Un « Conseil général des Eglises du Christ » avait réuni toutes les Eglises protestantes d'Amérique en Fédération. Cette organisation s'est fortifiée pendant la guerre. Elle embrassa bientôt trente-deux confessions, et parmi elles les plus riches, et se mit en rapports étroits avec les sectes protestantes d'Europe dont les délégués officiels traversèrent maintes fois l'Atlantique pour exposer leur situation et solliciter des secours. Dans son rapport pour l'année 1919, le secrétaire du comité exécutif de la Fédération

enregistra avec satisfaction son influence grandissante auprès des agences gouvernementales : ministères de la Guerre et de la Marine, la Croix-rouge américaine, les boy-scouts, et près de cinquante organisations nationales de secours.

La Fédération des Eglises, fondée en Amérique, voulut étendre son action plus loin encore. A cet effet elle fonda l' « Interchurch World Movement », pour obtenir la collaboration de toutes les Eglises protestantes de l'univers. Elle reçut avis de l'existence de vingt mille quatre cents missionnaires protestants, hommes ou femmes en pays infidèles. Cette enquête faite, l' « Interchurch World Movement » entreprit de recruter de nouveaux missionnaires et d'amasser des fonds pour les tâches gigantesques que la Fédération des Eglises protestantes rêve d'entreprendre. Puis, on décida de partager les nouveaux pays à évangéliser. Le Mexique tout d'abord a été ainsi débité et livré en partage aux prédicants des diverses sectes. L' « Interchurch World Movement » comprend les représentants les plus qualifiés de toutes les Eglises protestantes, clergymen et laïques ; il fourmille de financiers, de politiciens, de millionnaires, voire même de milliardaires, dont le plus connu est Rockefeller, fils, un baptiste militant, qui s'est voué corps et âme au succès de ce grand mouvement religieux. La présidence du Comité général a été confiée à un presbytérien de marque, Robert Lansing, l'ex-ministre des Affaires étrangères de Wilson. Parmi les autres membres marquants, il faut signaler Charles Hughes, ex-candidat à la présidence de la République et le gouverneur actuel du Maine, Carl Miliken.

Au mois de janvier, l' « Interchurch World Movement » tint, à Atlantic City, ses assises solennelles. Ce Congrès dura trois jours et fut suivi par mille sept cent trente-deux délégués appartenant à quarante-deux confessions ou organisations diverses.

Après avoir minutieusement dénombré les œuvres « évangéliques » à travers le monde et étudié leurs besoins nouveaux, la Conférence vota plusieurs résolutions pratiques. On vota la levée, en cinq ans, d'un milliard trois cent vingt millions de dollars, sans préjudice des sommes spéciales, souvent énormes, engagées par chaque secte pour sa propagande particulière. C'est le 21 avril que l' « Interchurch World Movement » a

lancé sa campagne financière. Chaque secte s'est engagée à fournir sa quote-part déterminée. La famille de Rockefeller a souscrit à elle seule six millions cinq cent mille dollars [2]. Avec un secours si puissant, les Méthodistes ont promis de « convertir » un million d'hommes en moins d'un an. Peu importent les convictions qu'ils donnent à ces « convertis » ; le principal pour eux sera d'allonger la liste de leurs adhérents pour étonner le public et bluffer.

Cependant, dans leur propre pays, aux Etats-Unis, deux cent mille églises restent closes des mois entiers par manque de pasteurs et de fidèles ; les séminaires se vident, douze mille temples sur les dix-sept mille que compte telle secte, n'ont pas de service dominical assuré ; dix pour cent des ministres dans les campagnes sont totalement dépourvus de formation et d'instruction, des milliers d'autres abandonnent le pastorat pour des positions plus lucratives.

Ces constatations désolantes devraient avertir les zélés Américains d'entourer d'abord leur « prochain » de leurs soins fraternels avant de songer à dépenser tant d'argent pour amener au protestantisme les nations latines,c'est-à-dire celles où la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est conservée la plus pure.

Le programme élaboré en Amérique par le Concile fédéral des Eglises du Christ, avec la collaboration des représentants du protestantisme français et belge, comporte en premier lieu la reconstruction des temples et des menses pastorales ruinées ou endommagées par la guerre. Ce même programme a prononcé l'achat, à Reims et dans une ou deux autres villes, de vastes terrains, en vue d'y ériger de nouveaux temples. Le Comité français a été invité à préparer sans délai le plan de ces futurs édifices et de les exposer publiquement, cet été, dans l'espoir que des touristes généreux s'offriront à les construire à leurs frais. Parmi ces édifices, les protestants méditent de bâtir à Reims une église qui devra être de style gothique comme la cathédrale et rivaliser avec elle d'esthétique.

En plus des temples et des menses à rebâtir, les protestants

---

2. Il faut dire que les Etats-Unis ont aussi contribué par des sommes colossales au soulagement des misères de l'Europe pendant et après la guerre. C'est justice de reconnaître que si l'Américain sait réaliser des fortunes énormes, il a la main largement tendue pour tout ce qui sollicite sa générosité.

veulent fonder partout des maisons d'œuvres avec salles de conférence, gymnase, chambres de bain, dispensaire, etc. Ce seront le noyau de paroisses nouvelles, centres religieux ou foyers qui seront contrôlés par le ministre le plus proche et commis à la garde directe de deux femmes, une visitatrice et une nurse. Mais cela demande le renforcement des ouvriers évangéliques tant hommes que femmes. On y avait songé et des écoles spéciales ont été ouvertes, tant à Paris qu'en province. Enfin la propagande par le livre et le journal est aussi un article important à envisager.

Pour la mise en œuvre de ce vaste programme, les Eglises protestantes d'Amérique ont promis au Comité français d'Union protestante la somme d'un million de dollars en un an. Depuis 1915 jusqu'au 1er mars 1920, les subventions officielles du Concile fédéral aux Eglises protestantes de France et de Belgique se sont élevées au chiffre total de sept cent cinquante-sept mille deux cent dix-neuf dollars. Un million de dollars au taux du change équivalent à quinze millions de francs et plus.

Les congressistes s'engagèrent à renouveler cette généreuse subvention en 1921 et en 1922.

Forts de l'approbation et de l'appui des Eglises évangéliques américaines, les protestants français se réunirent en assemblée générale à Lyon du 18 au 22 novembre 1919. Toutes les Eglises réformées de France, de Belgique, de Suisse et d'Angleterre étaient représentées. Celles d'Amérique l'étaient également par plusieurs délégués de marque, dont l'évêque méthodiste W. F. Anderson, de Cincinnati, qui apporta à l'assemblée les salutations des protestants américains, et lui remit un chèque de sept cent mille francs.

Le Dr Charles s. Macfarland y prononça le discours d'ouverture où il dit :

« De même que les soldats américains ont servi la France, il appartiendra aux chrétiens d'Amérique de servir la Fédération protestante de France... Les Eglises d'Amérique sont sûres qu'il y a dans ce pays-ci des multitudes qui, consciemment ou inconsciemment, cherchent la lumière de NOTRE Evangile... C'est par la valeur morale des protestants français et non par le nombre qu'il faut les juger. Mais je ne puis me réconcilier à l'idée que le protestantisme français est destiné à rester un petit

groupe d'âmes de choix, toujours sur la défensive... Il y a en Amérique des Eglises qui ont la plus grande confiance en la France et en l'évangélisation de la France... En vérité, elles voient dans la France un très beau terrain de mission. L'Amérique peut nous aider, nous offrir ses ressources en argent et en personnel, « en idées et en méthodes. »

L'Assemblée organisa ses commissions, ses travaux et fixa son programme sur le modèle de la Fédération américaine.

A l'*Eglise réformée évangélique* fut assignée la reconstruction d'une soixantaine d'édifices, au coût de neuf cent soixante mille dollars, et le transfert à Montpellier du Séminaire de théologie protestant de Montauban, transfert décidé et approuvé par le Concile fédéral des Eglises américaines. Elle fut chargée de préparer à Paris une école d'action religieuse et sociale pour femmes; de préparer aussi la réorganisation de l'ordre des diaconesses et de faire porter à six cents dollars par an le salaire des ministres célibataires et à huit cent quarante celui des pasteurs mariés.

Les *Eglises réformées,* autre branche du même tronc, ont pris à leur charge la reconstruction des églises protestantes de Lille, Roubaix, Verdun, Nancy.

Le programme d'action des *Eglises évangéliques* libres, a aussi été tracé.

La *Société centrale évangélique* a résolu de consacrer deux cent quarante mille dollars à réparer ses pertes dans les centres industriels et manufacturiers du Nord; elle se propose également d'adopter plusieurs temples protestants abandonnés et d'ouvrir des écoles pour la formation de ses ministres.

La *Mission Populaire Evangélique Macall*, après avoir relevé ses ruines à Saint-Quentin, Fives-Lille, etc., a l'intention de développer ses établissements de Rouen, Amiens, Marseille; d'organiser des dispensaires. de créer un bureau de publications, destiné à approvisionner de revues, de journaux et de tracts toutes les églises protestantes de France; très riche et très appuyée par ses bienfaiteurs américains, elle cherche en outre à atteindre les enfants par l'établissement de « Foyers » pourvus d'attractions les plus diverses; elle médite enfin de se livrer à une propagande intensive jusque dans les plus petits villages.

La Société des *Sunday Schools* ou *Ecoles du Dimanche* s'est

fait octroyer vingt mille dollars. Elle a promis de publier un livre de cantiques, un épitomé et un dictionnaire de la Bible, un ouvrage de propagande sur les coutumes bibliques, etc.; elle se propose enfin d'adapter et traduire en français plusieurs œuvres américaines.

La *Société biblique de France*, qui nous a inondés de ses productions pendant la guerre, a réclamé une allocation de vingt à trente mille dollars pour deux nouvelles éditions de la Bible, grand et petit format, et pour la publication de certains livres du Nouveau Testament.

La *Société des Missions étrangères protestantes*, s'est vu décerner plusieurs « satisfecit » très élogieux par le Concile fédéral des Eglises américaines, en témoignage de ses brillants travaux en pays infidèle, notamment dans les colonies françaises.

L'assemblée de Lyon décida la création d'une revue franco-américaine pour la propagande des doctrines protestantes en France.

Telles sont les résolutions principales prises à l'assemblée générale du protestantisme français à Lyon, au mois de novembre 1919. Cette simple énumération, cependant incomplète, est assez éloquente pour que je me dispense d'insister.

Plus que jamais, pendant la guerre et après la guerre, le protestantisme travaille la France. Pourquoi est-elle ainsi le champ clos de son activité ?

Un livre de propagande protestante abondamment répandu ici va nous en donnr la raison. Je traduis :

« Plus que nulle autre nation au monde, la France a montré au cours de son histoire qu'elle sait voir par delà les frontières et sympathiser avec tous les grands mouvements libérateurs.

Cette connaissance profonde des besoins de l'humanité et ce génie universel si apparents en France ont trouvé leur plus haute expression dans le zèle de ses missionnaires. Dans le vaste champ des missions catholiques, la France est de toutes les nations liées au Saint-Siège celle qui a toujours tenu le premier rang. Aujourd'hui encore où la France est considérée comme une nation en grande partie libre penseuse, la proportion des missionnaires catholiques et l'aide fournie par les catholiques français à la cause des missions sont incomparablement plus fortes que chez n'importe quel autre peuple franchement catholique.

L'esprit de propagande est profondément enraciné dans l'âme française. Quand une vérité scientifique ou politique, économique ou religieuse s'est une fois logée dans l'esprit des Français, ils la prêchent partout où ils vont ; la France fut toujours un colporteur d'idées. »

Le D[r] John R. Mott parlait de même en 1913, dans un Congrès protestant tenu à Buffalo :

« J'ai souvent parcouru l'Europe latine et j'ai été abasourdi de voir que les intellectuels de ces pays et la masse du peuple elle-même sont plus profondément influencés par ce qui se passe en France que par ce qui se dit ou se fait dans n'importe quel autre pays au monde. »

L'orateur concluait que la meilleure manière de porter la foi protestante en Russie, en Afrique, en Asie, c'est de prendre la France comme intermédiaire.

CHAPITRE XLVII.

Vue générale du désordre que le protestantisme a introduit dans le monde.

> *Introduit dans une civilisation catholique, le protestantisme ne peut qu'en épuiser la sève religieuse. C'est le phylloxera ; s'il n'est pas chassé, il tue la plante et meurt sur ses restes informes.*
>
> L. Veuillot.

Suites désastreuses pour l'Europe et pour le monde de la scission religieuse opérée par le protestantisme. — Nécessité de l'unité de croyance et du retour à cette unité.

De ce qui vient d'être exposé dans les chapitres qui précèdent, n'est-on pas en droit de conclure que le protestantisme est l'une des grandes causes du cataclysme qui aujourd'hui inonde le monde et le couvre de ruines. Il a divisé l'Europe, il a mis les diverses nations qui la composent en un antagonisme qui s'est exaspéré de siècle en siècle, et qui a abouti à la guerre mondiale. Il a fait naître la pensée de détruire notre propre pays, parce qu'il a été et peut toujours être le boulevard du catholicisme, c'est-à-dire la France. Il a introduit chez nous la division des esprits et nous a partagés sur la direction à donner à nos affaires.

Avant de clore cette troisième section des *Pourquoi historiques de la présente guerre*, nous devons porter nos pensées plus haut, montrer dans le protestantisme une cause plus générale et plus profonde des guerres qui ont ensanglanté l'Europe depuis le XVIe siècle, et partant, de celle dont souffrent de nos jours toutes les nations. Cette cause a été parfaitement exposée par l'espagnol Jacques Balmès dans son ouvrage *Le protestan-*

tisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation chrétienne [1].

« Le protestantisme a brisé l'unité de la chrétienté et par suite a mis fin à la concorde des peuples européens entre eux pour l'avènement de la civilisation chrétienne dans le monde. Bien pis, il les a mis en rivalité et dans un état de guerres presque continuelles et toujours de plus en plus terribles.

« L'homogénéité de l'Europe, dit Balmès, eût été portée à sa perfection par l'effet de la rapidité croissante des communications intellectuelles et matérielles... Malheureusement le protestantisme survint, il sépara les peuples européens en deux grandes familles, animées l'une contre l'autre d'une haine qui enfanta des guerres acharnées et fit répandre des torrents de sang. Mais ces catastrophes furent moins funestes que le schisme civil, politique et littéraire, produit au sein de l'Europe par le manque d'unité religieuse. Cette unité, l'Eglise l'avait faite, elle l'avait consolidée de siècle en siècle depuis Clovis et Charlemagne.

» Dans la confusion générale où se trouvaient plongées les sociétés européennes par l'irruption des Barbares, il ne resta qu'une seule base sur laquelle pût s'édifier la civilisation, un seul point lumineux pour éclairer l'obscurité, un seul élément capable de rendre vie aux germes de régénération ensevelis

---

1. Balmès donne à son livre *Le protestantisme comparé au catholicisme* cette conclusion pleinement justifiée.

« Le lecteur a pu observer que la pensée dominante de cet ouvrage est celle-ci : Avant le protestantisme, la civilisation européenne avait reçu tout le développement alors possible ; le protestantisme faussa le cours de la civilisation et apporta des maux immenses aux sociétés modernes ; les progrès réalisés depuis le protestantisme n'ont point été obtenus par lui, mais en dépit de lui. Je n'ai fait que consulter l'histoire, et j'ai mis le soin le plus extrême à ne point l'altérer, me rappelant cette parole du texte sacré : « Dieu a-t-il donc besoin de votre mensonge ? » Les manuscrits auxquels je me rapporte sont dans toutes les bibliothèques. Qu'on lise et qu'on juge. » Jacques Balmès naquit à Vich en Catalogne. Son corps était maladif et débile, mais son âme ardente. Ce vigoureux apologiste de la religion fonda seul la revue *la Societad,* il collabora à la *Civilizacion,* il rédigea le journal *El pensiamente de la Nacion.* Les livres *L'art d'arriver au vrai, La philosophie fondamentale, le protestantisme comparé au catholicisme dans leurs rapports avec la civilisation européenne* eurent en Espagne et hors de l'Espagne une influence sur la direction de l'esprit public. Sa devise était : « Lire peu, bien choisir ses auteurs, penser beaucoup. » Quand il se proposait d'étudier un livre, il en lisait d'abord la table des matières puis, fermant le livre, il construisait l'enchaînement des idées à développer dans chaque chapitre. Il ne lisait l'ouvrage qu'après avoir fait ce travail. Il mourut à peine âgé de trente-huit ans, usé par ses travaux et par son zèle pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Eglise.

dans le chaos. Il resta le christianisme. Aussi le christianisme anéantissant les débris des autres religions, s'éleva-t-il, dans cet âge désolé, comme une colonne au centre d'une ville en ruine, comme un fanal au milieu d'un horizon ténébreux.

» Bien que barbares et enorgueillis de leurs triomphes, les peuples conquérants courbèrent le front devant le vicaire de Jésus-Christ, les pasteurs spirituels parlant une langue supérieure et divine, acquirent sur les chefs des hordes du Nord un ascendant que le cours des siècles ne put détruire. En l'Eglise reposait la grande pensée qui devait réorganiser la société, pensée qui n'était point vague ni abstraite, mais positive, pratique, applicable, car elle était descendue de Celui dont la parole féconde le néant. Après avoir fait pénétrer jusqu'au cœur de la société ses dogmes sublimes, l'Eglise devait nécessairement, par sa morale, s'emparer des mœurs ; les formes du gouvernement, les systèmes de législation devaient participer aussi de sa puissante influence. Ce sont là des faits. Or, le centre de cette religion était à Rome. Tous les principes de législation, tous les éléments de cultures intellectuelles, tout ce qui s'était conservé en fait d'écrits et de science, tout était aux mains de la Religion ; tout, par une conséquence naturelle, s'était mis à l'ombre du trône pontifical. Celui-ci était le seul pouvoir qui agit avec ordre et concert, le seul qui offrit des gages de stabilité et de durée. Des guerres succédèrent aux guerres, des bouleversements à d'autres bouleversements, des formes de société à d'autres formes, mais le grand fait, le fait dominant, resta le même. Il est certain que le pouvoir temporel des Papes, croissant par le cours des temps, avait fait du successeur de saint Pierre un conseiller, un arbitre, un juge, dont il était dangereux de ne point reconnaître les sentences, même par rapport à des objets politiques. Il est également certain, quoi qu'en disent ses ennemis, que le Saint-Siège a montré à toutes les époques, même humainement parlant, plus de prudence, de tact, de patience et de sagesse qu'aucune autre puissance ici-bas ; il a su, au milieu des difficultés extrêmes des temps modernes, se placer, sans dommage pour sa dignité, sans s'écarter de ses hauts devoirs, en une situation libre et dégagée, qui lui a permis de se plier aux exigences des circonstances.

» Un des effets du mouvement général de l'Europe avait été

d'affaiblir quelque peu ce pouvoir ; néanmoins, au moment de l'apparition du protestantisme, il conservait encore sur les esprits un tel ascendant, il inspirait une telle vénération, il avait en mains des moyens si puissants, que les monarques regardaient comme un grand inconvénient, en une affaire quelconque, d'avoir pour adversaire la cour de Rome. Ils cherchaient toujours avec empressement à capter sa bienveillance, à gagner son amitié. Rome se trouvant ainsi constituée le centre général des négociations, nulle affaire importante ne pouvait se soustraire à son influence.

» Or, une fois qu'il est démontré que cette influence a été salutaire, le protestantisme qui a persécuté et calomnié avec tant d'acharnement ces institutions, demeure convaincu d'avoir faussé l'histoire de notre civilisation, d'en avoir méconnu l'esprit, et, qui plus est, d'avoir porté atteinte au développement légitime de cette civilisation même.

» Telle, en effet, a été la faute commise par le protestantisme, lorsque, brisant l'unité de la civilisation européenne, il a introduit la discorde dans le sein de cette civilisation et affaibli l'action physique et morale qu'elle exerçait sur le reste du monde.

» L'Europe semblait destinée à civiliser le monde entier. La supériorité de son intelligence, la prépondérance de ses forces, la surabondance de sa population, son caractère entreprenant, ses transports de générosité et d'héroïsme, tout l'appelait à répandre ses idées, ses sentiments, ses mœurs, ses institutions aux quatre coins de l'univers. Comment se fait-il qu'elle n'ait point réalisé cette destinée ? Comment se fait-il que la barbarie se trouve encore à ses portes, que l'Islamisme conserve ses campements dans l'une des situations les plus belles de l'Europe ? L'Asie garde son immobilité, son despotisme, sa polygamie : à peine l'influence chrétienne y a-t-elle fait un pas. L'Asie-Mineure, les côtes de la Palestine, l'Egypte, l'Afrique entière, sont devant nous dans un état de dégradation qui forme, avec les grands souvenirs de l'histoire, un douloureux contraste. L'Amérique, après quatre siècles de communications incessantes avec l'Europe, se trouve encore singulièrement en arrière. Comment se fait-il que l'Europe, pleine de vie, riche en ressources de toute espèce, débordant de vigueur et d'énergie,

n'ait pu porter son influence au delà de ses étroites limites? »

Cette page était écrite entre 1840 et 1845. La situation a changé sur plusieurs points, mais elle est toujours vraie en ceci que les fautes des peuples, et le protestantisme est l'une des plus grandes qu'ils aient pu commettre, ont des suites pénales pour lesquelles, comme nous le disions dans le premier livre, il n'est pas nécessaire que la justice divine intervienne directement, elle n'a qu'à laisser les causes criminelles produire naturellement leurs effets pour que les peuples y trouvent leurs châtiments.

Jacques Balmès continue à donner la réponse à cette question : Par quoi, avec tant de ressources, l'Europe s'est-elle trouvée entravée ?

« Si nous considérons attentivement ce phénomène, nous en découvrirons la cause : c'est que l'Europe a manqué d'unité ; son action à l'extérieur s'est produite sans concert, par conséquent sans efficacité. Sans cesse on vante l'utilité de l'association ; on montre combien l'association est nécessaire pour obtenir de grands résultats ; on devrait songer que ce principe s'applique aux nations aussi bien qu'aux individus ; les nations comme les individus ne peuvent se promettre d'accomplir de grandes œuvres, sans se conformer à cette loi générale. Lorsqu'un ensemble de peuples, sortis d'une même origine, soumis pendant de longs siècles à la même influence, sont parvenus à développer leur civilisation sous la direction d'une pensée commune, l'association entre eux devient une véritable nécessité ; ces peuples forment une famille de frères : or, on sait que la division et la discorde entre frères ont de pires résultats qu'entre personnes étrangères.

» Je ne prétends pas dire qu'une concorde perpétuelle eût pu s'établir entre les nations de l'Europe, qu'une harmonie parfaite eût fini par présider à toutes les entreprises. Mais, sans se livrer à de si belles illusions, dont la réalité est par delà les bornes du possible, il est cependant permis de dire que, malgré les différends particuliers de nation à nation, malgré le plus ou moins d'opposition entre les intérêts à l'extérieur ou à l'intérieur, l'Europe pouvait garder, perpétuer dans son sein, une idée civilisatrice, supérieure aux misères et aux petitesses des passions humaines. Cette idée l'eût mise en mesure de conquérir

un ascendant plus grand, d'affermir et d'utiliser son influence sur les autres nations du monde. Au milieu des interminables guerres et calamités qui affligèrent l'Europe durant les fluctuations des peuples barbares, cette unité de pensée exista, et c'est en vertu de cette unité que l'ordre sortit enfin de la confusion, que la lumière vainquit les ténèbres. Dans la longue lutte du Christianisme contre l'Islamisme, en Europe, en Afrique, en Asie, cette même unité de pensée fit triompher la civilisation chrétienne, nonobstant les rivalités des princes et les désordres des peuples. Tant que cette unité exista, l'Europe conserva une force de transformation qui fit que tout ce qu'elle toucha devint bientôt européen.

» Le cœur s'attriste à la vue de l'événement désastreux qui vint rompre cette précieuse unité et détourner le cours de notre civilisation. On ne peut, sans angoisse, faire cette réflexion, que l'apparition du protestantisme coïncida précisément avec l'instant où les nations européennes, recueillant enfin le fruit d'efforts inouïs, se présentaient à l'univers pleines d'énergie et d'éclat. Elles découvraient de nouveaux mondes, elles touchaient d'une main l'Orient, de l'autre l'Occident. Vasco de Gama avait doublé le cap de Bonne Espérance, il avait montré la route des Indes orientales et ouvert les communications avec des peuples inconnus ; Christophe Colomb, avec la flotte d'Isabelle, découvrait dans l'Occident un nouveau monde, et plantait sur des terres ignorées l'étendard de Castille ; Fernand Cortez, à la tête d'une poignée de braves, pénétrait au cœur du continent nouveau. Sur tous les points de l'Europe se déployait une activité immense ; un esprit d'entreprise s'emparait de tous les cœurs. Magellan, franchissant le détroit qui devait unir l'Orient à l'Occident, et Sébastien del Cano, retournant aux rives espagnoles après avoir fait le tour du monde, semblaient être la personnification sublime de la civilisation européenne, prenant possession de l'univers. A l'une des extrémités de l'Europe, le Croissant menaçait encore : mais c'en est fait de sa puissance ; ses cohortes viennent d'être chassées de Grenade ; l'armée chrétienne est campée sur les côtes d'Afrique ; l'étendard de Castille flotte sur les murs d'Oran ; au cœur de l'Espagne grandit l'enfant prodigieux qui, à peine dégoûté des jouets du premier âge, brisera, dans les Alpujarres, les derniers efforts des Maures

d'Espagne, et, l'instant d'après, achèvera d'abattre le pouvoir musulman sur les flots de Lépante.

» Le développement de l'esprit marchait de pair avec l'accroissement de la puissance. Erasme fouillait dans toutes les sources de l'érudition, étonnait le monde par ses talents comme par son savoir, et promenait, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, sa gloire triomphante. L'insigne Espagnol Luis Vivès rivalisait avec le savant de Rotterdam ; il ne se proposait rien moins que de régénérer les sciences, de donner un nouveau cours à l'esprit humain. Les écoles philosophiques fermentaient en Italie et s'emparaient avec avidité des nouvelles lumières apportées de Constantinople ; dans le même pays, le génie du Dante et de Pétrarque se perpétuait par des successeurs illustres ; tandis que l'Espagne, transportée d'orgueil à la vue de ses conquêtes, chantait comme un soldat qui se repose sur des trophées.

» Quel obstacle pourrait résister à une telle supériorité, à un tel pouvoir ? L'Europe, rassurée contre tous ses ennemis, jouissant d'un bien-être dont les progrès devaient s'accroître chaque jour, mise en possession de lois et d'institutions meilleures que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors, et dont la perfection ne pouvait manquer d'arriver par l'action lente des siècles ; l'Europe, disons-nous, dans une situation si prospère, devait aborder l'entreprise de la civilisation du monde. Les découvertes mêmes qui se faisaient tous les jours indiquaient que le moment était venu ; les flottes transportaient, avec les guerriers, les missionnaires dont la main allait répandre, dans les régions nouvelles, le grain de l'Evangile. Ainsi commençait un travail généreux, qui, secondé par la Providence, aurait civilisé l'Amérique, l'Afrique et l'Asie.

» Cependant la voix de l'apostat qui va jeter la discorde dans le sein des peuples frères résonne déjà au cœur de l'Allemagne. La dispute commence, les esprits s'exaltent, l'irritation monte à son comble, on en appelle aux armes, des torrents de sang coulent, et l'homme qui a été chargé par l'enfer d'apporter à la terre ces calamités, peut contempler avant sa mort le fruit horrible de ses efforts.

» En s'étendant en Europe, le schisme de Luther affaiblissait d'une manière déplorable l'action des Européens sur les peuples

du reste du monde ; les espérances flatteuses que l'on avait conçues se dissipaient en un instant. Dès lors la plus grande partie de nos forces intellectuelles, morales et physiques restait condamnée à s'employer, à se consumer dans une lutte qui armait des frères contre des frères. Les nations demeurées catholiques se voyaient obligées de concentrer toutes leurs ressources, toute leur énergie, pour résister aux attaques impies que les nouveaux sectaires dirigeaient contre elles, soit au moyen de la presse, soit par les armes. Les nations au sein desquelles s'était propagée la contagion nouvelle se trouvaient précipitées dans une sorte de vertige : il n'y avait plus pour elles qu'une entreprise digne de leurs efforts, l'abaissement et la destruction de la chaire romaine. Leurs pensées ne tendaient plus à inventer des moyens pour l'amélioration du sort de l'humanité ; le champ immense qui s'ouvrait à une noble ambition dans les découvertes nouvelles ne méritait pas même qu'elles y jetassent un regard.

» Cette disposition des esprits frappa de stérilité l'ascendant qui appartenait naturellement aux Européens sur les autres nations du globe. Lorsque les peuples de l'Europe abordaient simultanément aux plages nouvellement découvertes, ils ne s'y rencontraient plus comme des frères ou de généreux rivaux, stimulés par une louable émulation ; c'étaient des ennemis acharnés, des hommes de religion différente, qui se livraient entre eux des batailles aussi sanglantes que celles dans lesquelles la fureur des chrétiens et des musulmans s'était donné carrière. La Religion chrétienne, si longtemps symbole de paix, cette religion qui avait donné une bannière aux peuples européens pour les faire triompher des bandes mahométanes, fournissait un drapeau à la discorde. Et après que l'Europe eut été couverte de sang et de deuil, le scandale fut transporté devant les peuples du Nouveau Monde ; ces peuples furent frappés de stupéfaction au spectacle des misères, de la haine, de l'esprit de vengeance qui régnaient parmi ces mêmes hommes dont ils avaient fait d'abord des demi-dieux.

» A dater de ce moment, les forces de l'Europe ne se trouvèrent plus réunies dans aucune de ces grandes entreprises qui avaient fait la gloire des siècles antérieurs. Le missionnaire catholique, arrosant de ses sueurs et de son sang les forêts indiennes ou américaines, pouvait compter sur l'assistance de la nation à

laquelle il appartenait, si cette nation était restée catholique ; mais il ne pouvait espérer que l'Europe entière, s'associant à l'œuvre de Dieu, vînt soutenir de ses ressources ses missions lointaines ; il savait, au contraire, qu'un grand nombre d'Européens le calomniaient, l'insultaient, cherchaient tous les moyens imaginables d'empêcher la semence évangélique de prendre racine sur le nouveau sol et d'augmenter le pouvoir des papes en accroissant la renommée de l'Eglise catholique.

» Afin de concevoir dans toute son étendue le mal causé sous ce rapport par le protestantisme, figurons-nous un instant que le protestantisme n'ait point paru, et dans cette hypothèse faisons quelques conjectures sur le cours *probable* des événements. En premier lieu, toutes les forces, tout le génie que l'Espagne employa pour faire face aux guerres religieuses suscitées sur le continent, auraient pu se déverser sur le Nouveau Monde. Il en eût été de même de la France, des Pays-Bas et de l'Angleterre : ces nations, quoique divisées, ont pu fournir quelques exemples brillants ; si leur action sur les nouveaux pays s'était ramassée et concentrée, n'y auraient-elles point apporté une vigueur dont rien n'eût été capable d'arrêter le tout-puissant entraînement ? Figurez-vous que tous les ports, depuis la Baltique jusqu'à l'Adriatique, envoient leurs missionnaires à l'Orient et à l'Occident, comme le faisaient la France, le Portugal, l'Espagne et l'Italie ; figurez-vous que toutes les grandes cités de l'Europe soient autant de centres où se réunissent les hommes, où s'accumulent les moyens matériels destinés à ce grand objet ; figurez-vous que tous les missionnaires soient dirigés par les mêmes vues, dominés par une même pensée, et brûlent d'un même zèle pour la propagation d'une même foi : en quelque lieu qu'ils se rencontrent, ils se reconnaissent pour collaborateurs dans une œuvre commune ; tous sont soumis à une même autorité : ne vous semble-t-il pas voir la Religion chrétienne obtenir partout les triomphes les plus signalés ?

» Les missions catholiques, malgré les obstacles qui leur ont été opposés par l'esprit turbulent du protestantisme, ont accompli les entreprises les plus difficiles, et réalisé des prodiges qui forment une admirable page de l'histoire moderne ; combien leurs résultats auraient été plus beaux, si l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la France s'étaient vus secondés par l'Allemagne

entière, par les Provinces-Unies, par l'Angleterre et les autres nations septentrionales? A cette époque, les ordres religieux semblaient appelés à être comme le bras de la Religion ; par leur moyen, la Religion, consolidée en Europe, satisfaite de la régénération sociale qu'elle venait d'y opérer, aurait étendu son action aux peuples infidèles. Lorsqu'on jette un regard sur les événements des premiers siècles de l'Eglise, et qu'on les compare à ceux des temps modernes, on comprend clairement qu'une cause puissante a dû intervenir dans les derniers siècles pour s'opposer à la propagation de la foi...

» J'en ai la conviction profonde : sans le funeste événement du XVI[e] siècle, la situation du monde serait actuellement tout autre qu'elle n'est. N'est-il pas vrai que l'unité d'action, l'unité de principes, l'unité de vues, la réunion des ressources, l'association des agents sont, dans toutes les entreprises, le secret même de la force et la plus sûre garantie du succès? Or n'est-ce pas le protestantisme qui a brisé cette unité, rendu cette union impossible, cette association impraticable? Quelle indication tirer de là? Que l'impartialité, le bon sens, le sens commun me répondent.

» Les résultats de l'influence civilisatrice de l'Europe sur le monde n'ont pas répondu à ce que promettaient les premières années du XVI[e] siècle. Les protestants se glorifient d'avoir donné à la civilisation européenne une direction nouvelle ; ils se vantent d'avoir affaibli le pouvoir spirituel des Papes, d'avoir détruit les Ordres religieux dans les pays soumis à leur domination, d'avoir mis en pièces la hiérarchie ecclésiastique et abandonné la Bible aux caprices des foules ignorantes : ce qui n'est pas moins certain, c'est que, même parmi eux, l'unité de la religion chrétienne a disparu, qu'ils manquent d'une unité d'où puissent partir les puissants efforts, qu'ils sont sans guide, flottants à tout vent de doctrine et frappés d'une stérilité radicale pour enfanter la moindre de ces grandes œuvres que le catholicisme a produites et produit encore si abondamment. Leurs disputes éternelles, leurs calomnies, leurs attaques contre le dogme et la discipline de l'Eglise, ont obligé celle-ci à se tenir dans une attitude de défense, à combattre pendant trois siècles, lui dérobant par là un temps et des ressources qu'elle

aurait pu mettre à profit pour achever les grands projets médités par elle et déjà si heureusement mis à exécution. »

Le regret d'avoir vu l'unité de l'Europe disparaître avec l'unité religieuse, ce n'est point seulement dans les livres des écrivains catholiques comme Balmès, de Bonald et autres que nous le trouvons, mais dans les œuvres des personnes les plus éloignées de nos croyances. .

On lit dans l'un des livres de Saint-Simon, le fondateur du Saint-Simonisme : « Avant la fin du XV[e] siècle, toutes les nations de l'Europe formaient un seul corps politique, paisible au dedans de lui-même, armé contre les ennemis de sa constitution et de son indépendance. La religion romaine pratiquée d'un bout de l'Europe à l'autre, était le lien passif de la société, le clergé romain en était le lien actif. Répandu partout, et partout ne dépendant que de lui-même, compatriote de tous les peuples et ayant son gouvernement et ses lois, il était le centre duquel émanait la volonté qui animait le grand corps et l'impulsion qui le faisait agir... Son territoire indépendant de toute domination temporelle, trop grand pour être facilement conquis, trop petit pour que ceux qui le posséderaient puissent devenir des conquérants, était le siège du Pape, chef de la Chrétienté. Par leur pouvoir, que l'opinion élevait au-dessus de tout autre, ils mettaient un frein aux ambitions nationales ; par leur politique ils tenaient cette balance de l'Europe, salutaire alors, et devenue si funeste depuis qu'un seul peuple s'en est saisi. *Luther*, en ébranlant dans les esprits ce respect qui faisait la force du pontife romain, *désorganisa l'Europe*. La moitié des Européens s'affranchit des chaînes du papisme, c'est-à-dire, brisa le seul lien qui l'attachait à la grande société. » Voltaire lui-même n'a pas été moins regrettant. « Il y avait déjà longtemps, écrit-il, qu'on pouvait regarder l'Europe chrétienne (à la Russie près) comme une espèce de grande république partagée entre plusieurs Etats, correspondant les uns avec les autres ; tous ayant un même fond de religion, tous ayant les mêmes principes de droit public et de politique inconnus dans les autres parties du monde. C'est par ces principes que les nations européennes ne font point esclaves leurs prisonniers, qu'elles respectent les ambassadeurs de leurs ennemis et qu'elles s'accordent dans la sage politique de

tenir entre elles autant qu'elles peuvent une balance égale de pouvoir, employant sans cesse les négociations même au milieu de la guerre, et entretenant les uns chez les autres des ambassadeurs [2]. »

Et ailleurs: « L'intérêt du genre humain demande un frein qui retient les souverains et qui mette à couvert la vie du peuple. Ce frein de la religion aurait pu être dans la main du Pape... Les Pontifes ne se mêlant des querelles que pour les apaiser, en avertissant les rois et les peuples de leurs devoirs, en reprenant leurs crimes, en réservant leurs excommunications pour les grands attentats, auraient toujours été regardés comme des images de Dieu sur la terre [3]. »

Combien d'autres ont partagé ces regrets! Et quelle force donne aux pensées qu'ils ont exprimées, la guerre des nations qui est aujourd'hui le résultat dernier et plus désastreux que tous les précédents, pourtant si cruels, de la scission opérée au XVIe siècle.

Ces citations sont longues, mais combien opportunes. Ne se présentent-elles pas comme la conclusion naturelle de la troisième section du livre *Les Pourquoi historiques de la guerre actuelle*, en même temps qu'elles donnent entrée à la quatrième, à la cinquième et à la sixième : car le protestantisme est fils de la civilisation moderne, en même temps que petit-fils de la secte judéo-maçonnique, et père du Prussianisme.

En même temps elles mettent au cœur le vœu de voir la réalisation de ce qui sera l'objet du troisième livre : les vues providentielles de la Bonté divine qui mène tout à bien et qui force le mal lui-même à servir les desseins de miséricorde et de l'amour infini. « Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux... Il n'y a point de désordre que l'amour éternel ne tourne contre le principe du mal. Il est doux, au milieu du mouvement général, de pressentir les plans de la divinité [4]. »

Luther a pu diviser la chrétienté, mettre les Puissances européennes en rivalité et soulever les hostilités qui ont fait les

---

2. *Des Etats de l'Europe avant Louis XIV*, ch. II.
3. *Sur les mœurs et l'esprit des nations*, ch. I.
4. De Maistre, *Considérations sur la France.*

guerres de religion, suivies de celles de la Révolution dont la dernière broie tous les peuples. Puisse-t-elle être la dernière! Mais Luther et ses disciples n'empêcheront point Dieu de faire aboutir les desseins de Bonté qu'il avait en créant le monde et en fondant la sainte Eglise.

Voici quatre siècles qu'elle est assiégée de toutes parts et que sont employées contre elle les armes de la raison aussi bien que la violence. Elle n'a pu être ébranlée : elle demeure aussi ferme et aussi stable qu'aux jours où la société se laissait gouverner par ses lois.

C'est ce que P. J. Proudhon lui-même n'a pu s'empêcher d'observer dans la préface de son livre : *De la justice dans la Révolution et dans l'Eglise.*

« D'après les lois qui régissent les institutions humaines, l'Eglise devrait avoir péri mille fois: que lui reste-t-il de tout ce qui pouvait la soutenir ? Elle a tout perdu et le misérable domaine qu'elle tint jadis de la dévotion d'une princesse, le pauvre héritage de Saint-Pierre, lui est encore ravi. Et cependant l'Eglise résiste à toutes les attaques; elle survit à tous les schismes, à toutes les hérésies, à tous les démembrements, aux institutions de saint Louis comme aux libertés gallicanes, à Pothier comme à Descartes, à Luther comme à Voltaire. Elle a eu ses pontifes réformateurs longtemps avant la Réforme, et, maintenant que la Réforme n'est plus qu'un mot, le concile de Trente régit sans conteste l'univers orthodoxe. Que dis-je ? A mesure que les Eglises plus avancées qu'elle dans la philosophie et la liberté tombent en dissolution, elle en recueille les lambeaux et se réforme elle-même par son immobilité même. Elle n'a que le souffle; et ce souffle a été jusqu'ici plus vivace que toutes les énergies qu'elle a vues naître, plus fort que toutes les institutions qui se sont fondées hors d'elle en l'imitant... Qu'y a-t-il là qui n'est pas ailleurs ? Il faut admettre un principe resté en dehors de toute atteinte, qui, ayant conservé sa racine au plus profond des consciences, suffit à entretenir l'Eglise, à lui ramener sans cesse les débris de la dissidence, et qui la ferait renaître de ses cendres comme le phénix, s'il était possible que, ce principe subsistant toujours dans les cœurs, l'Eglise, qui en représente la foi, cessât d'exister... Ce principe créateur et conservateur de l'Eglise voulez-vous le connaître ? *L'Eglise croit en Dieu!* Elle y croit mieux qu'aucune secte. Elle est la plus pure, la plus complète, la plus éclatante manifestation de l'essence divine, et il n'y a qu'elle qui sache l'adorer. Or, comme ni la raison, ni le cœur de l'homme n'ont su s'affranchir de la pensée de Dieu qui est le propre de l'Eglise, l'Eglise, malgré ses agitations, est restée indestructible. »

A l'opposé de cette fermeté et de cette solidité, nous voyons le monde, en ce même temps, en proie à une instabilité qui se traduit tantôt par des convulsions dans lesquelles sont emportés les gouvernements et les institutions séculaires, tantôt par un travail lent mais continu qui dissout les principes de religion,

de droit, de morale, de hiérarchie, sur lesquels la société a reposé de tous temps. Mais, d'autre part, on voit, on comprend que les peuples ne frémissent, les trônes ne sont renversés, les sociétés ne croulent, le genre humain n'est dans l'angoisse et la terreur que pour justifier la sagesse des enseignements et des œuvres de l'Eglise, et pour ramener les générations futures à ses lois si déplorablement méconnues de nos pères et de nous. Plus le travail de destruction s'élargit et s'accomplit, plus aussi la lumière se fait. Les causes de la mort révèlent les sources de la vie. Nous apprenons comment une société peut vivre, lorsque nous voyons pourquoi elle meurt.

Heureux en ces jours sombres les fils de la Foi qui, par elle, sont les fils de l'Espérance. Par delà les poussières de la ruine, ils voient tomber dans les sillons les graines des moissons futures.

Si l'Europe, éclairée par cette guerre, répudiait le protestantisme et refaisait la chrétienté une et catholique, elle aurait alors dans les mains tous les moyens d'accomplir une entreprise inouïe, tellement vaste qu'aucune ambition humaine ne l'avait pu rêver. « L'Europe qui sera redevenue un même peuple et une même famille, pourra sans témérité se proposer de conquérir la terre. Abandonnant les guerres fratricides, elle conquerra un monde pour le donner à Jésus-Christ. Par cette œuvre gigantesque, elle fécondera son activité en lui donnant des développements incomparables ; elle ouvrira aux ambitions agrandies des carrières sans limites ; elle endormira les vieilles discordes ; elle réparera sa longue ingratitude envers le Christ et envers le genre humain, enfin elle se sauvera. Elle se sauvera du poids du sang barbarement et inutilement répandu ; elle se sauvera de l'esclavage césarien, parce qu'elle propagera la liberté ; elle se sauvera des ténèbres, parce qu'elle répandra la lumière ; elle se sauvera de la mort, parce qu'elle multipliera la vie. »

NIHIL OBSTAT:
Brugis, 15 Octobris 1920.
EM. DE JAEGHER, *Can. lib. cens.*

IMPRIMATUR:
Brugis, 16 Octobris 1920.
H. VAN DEN BERGHE, *Vic. gen.*

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE DEUXIÈME

LA RÉPONSE DE L'HISTOIRE.

I. — L'œuvre de Napoléon III et de Victor Emmanuel.

II. – L'œuvre de la République.

I. — *La politique coloniale.*

III. — L'œuvre du protestantisme.



Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie, BRUGES.

